

Université de Montréal

La prise en charge sociale d'une catastrophe :
une analyse multidimensionnelle.
Chapais, vingt ans après.

par

Thérèse Villeneuve

École de service social
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en service social



novembre, 2007
©, Thérèse Villeneuve, 2007

HV

13

U54

2008

v.001

t.1

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La prise en charge sociale d'une catastrophe :
une analyse multidimensionnelle.
Chapais, vingt ans après.

par

Thérèse Villeneuve

École de service social
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en service social

novembre, 2007
©, Thérèse Villeneuve, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

La prise en charge sociale d'une catastrophe :
une analyse multidimensionnelle.

Chapais, vingt ans après.

présentée par :

Thérèse Villeneuve

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

M. Gilles Rondeau
président-rapporteur

M. Frédéric Lesemann
directeur de recherche

Mme Linda Davies
membre du jury

M. Michel Tousignant
examineur externe

M. Jacques Bergeron
représentant du doyen de la FES

Résumé. Cette étude a pour objet la compréhension des impacts de la catastrophe de 1980, à Chapais (une ville minière située au nord du Québec), au point de vue individuel et communautaire, dans une perspective d'intervention psychosociale. Elle identifie les moyens de gestion et d'intervention efficaces ainsi que la résilience. L'incendie d'une salle appartenant à la mine, qui a fait 48 victimes et 40 blessés, a marqué cette ville à tout jamais. L'évènement fut important au Québec, car il a obligé des modifications aux lois concernant la sécurité dans les édifices publics et il a entraîné l'ouverture de centres de traitement pour les grands brûlés. L'analyse de cette catastrophe s'inscrit dans un nouveau contexte où l'état s'est doté de stratégies d'intervention psychosociale. Elles font partie des plans d'interventions lors de sinistres du Ministère de la Sécurité Publique.

Méthodologie. Cette étude consiste dans une étude de cas collective (Yin, 1994). Les documents d'archives et les entrevues en profondeur, menées auprès de 59 sujets, ont été considérés. Les dirigeants et intervenants du milieu (23), les personnes victimes de brûlures (16) ont été interrogés, de même que quelques endeuillés (20). Vu le faible taux de refus, cela confère à cette étude un important niveau de validité.

Les résultats démontrent que les conséquences sur la population sont considérables et demeurent perceptibles après plus de vingt ans. Le sujet de la catastrophe devient tabou et tous évitent d'en parler. Le rétablissement peut prendre cinq ans pour le milieu, jusqu'à dix à quinze ans pour les grands brûlés, ainsi que pour les personnes vivant des deuils problématiques. Quelques intervenants médicaux et des préposés temporaires à la morgue sont affectés négativement. Les impacts sociaux sont sévères en termes de conflits mais la catastrophe peut aussi avoir un effet de rapprochement. Les problèmes anxieux sont fréquents, surtout la peur du feu et des espaces clos. Le support social demeure primordial. La résilience prend plusieurs formes : courage, détermination, dévouement, occupations captivantes incluant le travail, pardon, acceptation, vie intérieure. La comparaison sociale est utilisée pour atténuer le drame. L'intervention psychosociale mériterait d'être communautaire en même temps qu'individuelle.

Mots-clés : intervention psychosociale, communauté, brûlés, impacts sociaux, résilience, gestion, deuil, rétablissement.

Summary. The object of this study is the understanding of the impact on individuals and the community of the 1980 catastrophe at Chapais (a mining town in Northern Quebec) in a psychosocial intervention perspective. It aims to outline the effective ways of management and intervention. The destruction by fire of a social club belonging to the mining company which resulted in 48 deaths and 40 injured left its mark on this town forever. The event was important in Quebec because it brought about amendments to laws concerning security in public buildings and it led to the opening of treatment centers for victims of severe burns. The analysis of this catastrophe falls within the context in which Quebec in the last decade adopted psychosocial intervention strategies. These are part of intervention plans used during disasters managed by the Ministère de la Sécurité publique.

Methodology. This study consists in a collective study (Yin, 1994). Archival documents and in-depth interviews performed with 59 subjects were studied. The leaders and the local interveners (23) and the burn victims (16) were interviewed. Several of the bereaved (20) were also met. In view of the low rate of refusal, this study has a high level of validity.

The results demonstrate that the consequences upon a population are considerable and remain visible after more than twenty years. The subject of the catastrophe becomes taboo and all avoid discussing it. Recovery can take five years for the milieu, from ten to fifteen years for the severely burned as well as for the people dealing with problematic grief. A few medical workers and temporary workers at the morgue were affected negatively. The social impact is severe in terms of conflicts but the catastrophe can also have a unifying effect. Anxiety problems are frequent, especially the fear of fire and enclosed spaces. Social support remains primordial. Resilience develops in various forms: altruism, courage, determination, acceptance of their new condition, forgiveness, sustaining interests including work and a strong spiritual life. Social comparison is frequently used to alleviate the drama. Psychosocial intervention should target the community as well as the individual.

Key words: psychosocial intervention, community, burns, social impact, resilience, management, grief, recovery

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1.	Historique de l'évènement.....	1
2.	Naissance d'une problématique.....	5
3.	Un nouvel intérêt pour les catastrophes.....	6
4.	Objet de la recherche.....	7

CHAPITRE I

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

I Méthodologie

1.	La méthode de l'étude de cas.....	8
2.	Les récits ou histoires de vie.....	9
3.	L'analyse de discours ou du contenu.....	10
4.	Les liens entre l'analyse des données et la recherche de conclusions.....	11
5.	L'aspect éthique.....	12
6.	Motivation et stratégies.....	13
	6.1 Les absences significatives.....	13
	6.2 La proximité avec le sujet.....	14

II Le déroulement de la recherche

7.	7.1 L'établissement de la faisabilité.....	15
	7.2 La confection de la liste des sujets et la recherche de la documentation.....	15
	7.3 L'établissement des lieux de rencontres.....	16
	7.4 L'hébergement dans le milieu.....	19
	7.5 Le début des entrevues.....	20
	7.6 L'utilisation des documents rendus publics.....	21
	7.7 Le cahier de bord.....	23
	7.8 L'ouverture tardive vers de nouveaux informateurs.....	23
	7.9 Le déroulement des entrevues.....	24
	7.10 L'ensemble des séquences spatio-temporelles.....	25
	7.11 La somme des données recueillies.....	27
	7.12 L'ensemble des participants.....	27
8.	Des effets positifs vécus à travers cette recherche.....	29
	8.1 L'effet de ce type de rencontres sur les sujets.....	31
	8.2 Le succès facilité par la connaissance du service social.....	31
	8.3 Recherche, solitude et motivation.....	32
		33

Résumons.....	33
---------------	----

CHAPITRE II

LES CARACTÉRISTIQUES ANALYTIQUES D'UNE CATASTROPHE

1. La définition selon son origine.....	34
2. La définition selon une typologie.....	36
3. La définition selon le déroulement de la catastrophe.....	37
3.1 La dimension spatiale.....	38
3.2 La dimension temporelle : les phases de la catastrophe	38
4. La définition selon les conséquences.....	41
4.1 Conséquences humaines.....	41
4.1.1 Les pertes humaines.....	41
4.1.2 La reconnaissance du statut de victime.....	42
4.1.3 Les victimes sans statut.....	44
4.2 Conséquences économiques.....	44
4.3 Vers les autres conséquences.....	47
Résumons.....	48

CHAPITRE III

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES VILLES MINIÈRES

1. La nouvelle communauté : des villes de poussière.....	50
2. Le statut de ville.....	51
3. La construction du moulin et de la ville.....	51
4. L'ouverture de Chapais et le recrutement des employés.....	52
5. La menace permanente de fermeture.....	53
6. L'organisation du travail.....	53
7. L'isolement et le coût de la vie.....	54
8. L'organisation des loisirs.....	55
9. Le pouvoir suprême de la compagnie : passage de la ville minière à la ville régulière	56
10. Le conflit opposant le maire Pellerin au gérant Cooke : l'article de Bamber	57
11. Le stade de maturité.....	59
12. Relations interpersonnelles et manque d'individualisation.....	60
13. Le statut des autres ordres de pouvoir et le rôle des professionnel.....	61
14. Le contrôle des conflits sociaux.....	62
15. Les conclusions provenant de l'étude anthropologique de Dupuis.....	63
16. Nos observations personnelles.....	64
Résumons.....	64

CHAPITRE IV

LES IMPACTS SOCIAUX : ASPECTS THÉORIQUES

1.	Perspectives historiques.....	65
2.	Des changements sociaux.....	66
3.	Un phénomène collectif et historique.....	66
4.	L'expérience collective immédiate.....	67
	4.1 Quand un grand nombre de citoyens vivent un état de panique	67
	4.2 Les décisions qui entraînent la survie.....	68
	4.2.1 Les actions de sauvetage.....	68
	4.2.2 L'entraînement.....	69
	4.2.3 L'inégalité selon le sexe.....	70
	4.3 La recherche des personnes manquantes, la convergence et la	70
	sidération.....	
	4.4 La perte de l'individualité, le besoin de rapprochement et la	72
	membrane traumatique.....	
5.	Conflits sociaux ou cohésion accrue.....	73
	5.1 Des changements positifs ou négatifs.....	73
	5.2. Quand les conflits sociaux deviennent sévères.....	75
	5.3 Le dommage au tissu communautaire.....	75
6.	L'interprétation de l'évènement.....	76
	6.1 Culture et comportements.....	76
	6.2 Valeurs sociétales et aide extérieure.....	77
	6.3 Croyances et mythes.....	77
	6.4 Les croyances religieuses.....	78
	6.5 La culture de sécurité.....	79
	6.6 Les grilles de référence.....	80
	6.7 L'attribution du blâme.....	81
	6.8 Le bouc émissaire.....	82
	6.8.1 Le cas-type des boucs émissaires du Cocanut Grove	83
7.	L'impact d'une catastrophe sur une ville : l'inhibition.....	84
	Résumons.....	85

CHAPITRE V

LA PRISE EN CHARGE DES CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE GESTION, MÉGA-ORGANISATION

1.	Le cadre légal de la protection civile.....	88
	1.1 Historique de la sécurité civile.....	88
	1.2 Loi sur la protection des biens et des personnes en cas de sinistre.....	89
	1.3 Critique et refonte de la loi sur la sécurité civile.....	89
2.	La gestion de la catastrophe.....	90
	2.1 Des modèles de gestion organisationnelle.....	91
	2.2 La méga-organisation.....	92
	2.3 Les questions techniques et sociopolitiques pour répondre à la catastrophe.....	93
	2.4 La cellule après-crise.....	94
3.	Modification des organisations en réponse à la catastrophe.....	94
	Auto-organisation et bénévolat.....	95
4.	Communication, information et rôle des médias.....	96
5.	L'aspect politique.....	97
6.	La gestion des crises d'entreprise.....	100
	6.1 Le modèle de Denis.....	101
	6.2 Le modèle de Lagadec.....	102
	6.3 Le modèle de Pauchant et Mitroff.....	102
	Résumons.....	104

CHAPITRE VI

LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

1.	Les conséquences sur la santé des survivants et endeuillés.....	106
	1.1 Conséquences sur la santé physique.....	106
	1.2 Les conséquences sur la santé mentale.....	107
	1.2.1 Le stress post-traumatique.....	107
	1.2.1.1 Définitions selon le DSM.....	107
	1.2.1.2 Liens entre les caractéristiques du TSPT et le feu de Chapais.....	109
	1.2.1.3 L'incidence du TSPT.....	110
	1.2.1.4 Facteurs protecteurs reliés à l'évènement.....	110
	1.2.2 Problèmes généraux de santé mentale.....	111
2.	Les conséquences sur la santé des intervenants.....	112
	2.1 Impacts généraux.....	113
	2.2 Les intervenants psychosociaux.....	114

2.3	Les manipulateurs de cadavres.....	115
2.4	Règles pour les employeurs.....	117
2.5	Le soutien aux intervenants.....	118
2.6	Débriefing en milieu de travail.....	119
3.	Les impacts sur les personnes victimes de brûlures.....	120
3.1	Les types de brûlures.....	121
3.2	Qu'est-ce qu'un grand brûlé?.....	121
3.3	Réactions psychologiques immédiates.....	122
3.4	Le stigma social.....	123
3.5	Le rétablissement.....	124
3.6	Analyse de la littérature sur le rétablissement psychosocial des brûlés.....	125
3.6.1	Le rétablissement versus la sévérité des brûlures.....	125
3.6.2	Éléments prédictifs de réadaptation négative.....	128
3.6.3	Éléments prédictifs de réadaptation positive.....	128
4.	Séquelles fonctionnelles causant des limites dans les activités.....	129
4.1	Activités de la vie quotidienne et domestique.....	129
4.2	Limites au niveau du travail.....	131
	Résumons.....	132

CHAPITRE VII

L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE AUPRÈS DES VICTIMES D'UNE CATASTROPHE

1.	Le modèle québécois : le volet d'intervention psychosociale.....	135
1.1	Les étapes.....	135
1.2	Critique.....	137
2.	Un modèle d'intervention psychosociale développé en Angleterre pour une population ayant vécu de nombreux décès par désastre.....	139
2.1	L'aide immédiate.....	139
2.2	L'initiative du suivi des survivants et des endeuillés.....	140
2.3	L'identification de l'ensemble de la population touchée par un désastre.....	141
2.4	Prévoir et affronter les événements significatifs.....	142
2.5	Aider à faire des choix : identification des corps, enquêtes et médias.....	143
2.6	L'aide aux survivants.....	144
2.7	L'intervention auprès des endeuillés.....	145
2.8	L'intervention de groupe.....	147
2.9	Le journal.....	147
3.	Questionnements sur les modalités d'intervention précoce.....	147
3.1.	Le dépistage.....	148
3.2.	Le moment de l'intervention.....	149

3.3. Critique du débriefing.....	150
3.3.1 Qu'en est-il?.....	150
3.3.2 Que dire de ce type d'intervention pour les traumatismes avec décès?.....	152
4. Le bien-fondé des interventions.....	154
Résumons.....	155

CHAPITRE VIII

LES CONDITIONS DE RÉTABLISSEMENT : LES MÉCANISMES ADAPTATIFS ET LA RÉSILIENCE

1. Éléments influençant le rétablissement après la catastrophe.....	157
1.1 Facteurs reliés aux caractéristiques de la catastrophe.....	158
1.2 Facteurs reliés à la communauté.....	159
1.3 Facteurs reliés à l'individu.....	159
1.4 Conclusion sur les caractéristiques générales.....	161
2. La vulnérabilité accrue ou une force nouvelle face aux réexpositions grâce à l'inoculation?.....	162
3. Définition de la résilience.....	164
4. Les tâches du survivant.....	165
4.1 Venir à bout des réactions de choc.....	165
4.1.1 La phase du déni.....	166
4.1.2 La phase d'intrusion.....	167
4.2 Vaincre la culpabilité du survivant.....	168
4.3 Comprendre les réactions de blâme personnel.....	169
4.4 Apprivoiser sa colère et contrôler son impulsivité.....	170
4.5 Réfléchir au pardon.....	171
4.6 Reconstruire les croyances fondamentales.....	172
5. La capacité de mise à distance.....	173
5.1. L'humour.....	173
5.2 Le monde intérieur.....	174
5.3 Le maintien de l'espoir.....	174
6. Le support social.....	175
7. Les activités et le travail.....	178
8. L'engagement face à autrui.....	178
9. La créativité.....	179
10. La spiritualité et la prière.....	180
11. Le contact avec la nature.....	181
12. L'importance de pouvoir en parler : la reconnaissance sociale.....	182
13. La résilience collective.....	182
14. Réflexion conclusive sur la résilience.....	184
Résumons.....	184

CHAPITRE IX

ANALYSE DE LA GESTION DE LA CATASTROPHE DE CHAPAIS

1.	Les questions techniques et sociopolitiques pour répondre à la catastrophe	192
2.	La gestion selon la loi : la responsabilité du maire.....	194
	2.1 Le maire a été blessé.....	194
	2.2 Première délégation de pouvoir.....	195
	2.3 Délégation à un triumvirat à l'hôtel de ville.....	195
	2.4 Le maire demeure responsable.....	197
3.	Gérer la convergence.....	198
4.	Le contrôle des médias.....	200
	4.1 La gestion des médias par le triumvirat.....	200
	4.2 Les médias ont-ils pris trop de place?.....	201
5.	La gestion des funérailles.....	204
	5.1 L'organisation des funérailles.....	204
	5.2 Les slogans de force.....	205
	5.2.1 L'homélie rassembleuse.....	205
	5.2.2 Les slogans répétés par les médias.....	205
6.	La gestion des soins de santé.....	206
	6.1 Au CLSC.....	206
	6.2 À l'hôpital.....	208
	6.3 L'intervention du gouvernement pour fournir les soins de santé	209
	6.4 La place des organismes de soins par rapport à l'organisation gestionnaire centrale.....	210
7.	La gestion de la morgue temporaire et de la chapelle ardente à l'aréna	212
8.	La communication au milieu sinistré.....	214
9.	Le type d'organisation de la gestion.....	215
10.	Les modifications dans les organisations.....	217
	10.1 Les organisations dites établies.....	217
	10.2 Les organisations en expansion.....	217
	10.2.1 On demande l'impossible aux infirmières.....	218
	10.2.2 Le manquement dans les soins de réadaptation.....	219
	10.2.3 Le manque de physiothérapie en externe.....	221
	10.3 Les organisations en extension.....	222
	10.4 Les organisations en émergence.....	223
	10.4.1 Le bénévolat.....	223
	10.4.2 L'auto-organisation.....	224
	10.4.2.1 Le fonds d'aide aux sinistrés.....	227
	10.4.2.2 Le regroupement dédié à la défense des victimes.....	229
11.	L'aspect politique.....	230
	11.1 Connaître le premier ministre.....	230
	11.2 Chaos à l'hôtel de ville.....	231
12.	La gestion de la crise par la mine.....	232
	12.1 Témoigner de leur préoccupation.....	232

12.2	Le contrôle de l'information.....	233
12.3	La préparation du procès.....	234
12.4	L'absence de soutien psychologique.....	235
13.	Le manque de cellule après crise.....	235
14.	Les impacts positifs.....	236
14.1	Amélioration au niveau de l'organisation des soins régionaux	236
14.2	Création de soins spécialisés pour les brûlés au Québec.....	237
14.3	Changements dans la dispensation des soins à Chapais.....	237
14.4	Le développement de la culture d'urgence.....	238
	Résumons.....	239

CHAPITRE X

ANALYSE DE L'IMPACT SOCIAL DE L'INCENDIE DE CHAPAIS

I L'attribution des causes : les faits, leur compréhension

1.	Les particularités de la salle du Club Opemiska.....	248
1.1	Caractéristiques générales.....	248
1.2	Les tuiles acoustiques étaient non conformes.....	249
1.3	Le ventilateur était mal placé.....	250
1.4	Les fenêtres et les bouches d'aération étaient obstruées de façon permanente.....	252
2.	Les décorations de Noël étaient-elles réglementaires?.....	254
2.1	La confection de l'arche.....	254
2.2	L'absence de connaissances mesurables sur la combustibilité des résineux.....	255
2.3	Les banderoles suspendues et l'inflammabilité des vêtements	257
3.	Les difficultés d'évacuation.....	258
3.1	Les délais dans l'évacuation.....	258
3.1.1	L'absence de plan et de procédures d'évacuation.....	258
3.1.2	L'absence de personne responsable de la sécurité pour la soirée.....	258
3.1.3	L'immobilisme.....	258
3.1.4	Des problèmes structurels rendant l'évacuation ardue	259
3.1.5	L'encombrement d'une des sorties.....	260
3.2	Le phénomène de l'embrassement spontané.....	260
4.	Différentes enquêtes amènent des conclusions divergentes.....	262
5.	Un service de contrôle préventif des incendies partiellement inopérant.....	263
6.	L'étourderie de Cantin.....	264
6.1	Un phénomène de groupe?.....	265
6.2	La version des faits de Cantin.....	265
6.3	Mais qui était Cantin ?.....	267

7.	Les difficultés d'extinction.....	268
	7.1 L'achat des mauvais extincteurs.....	268
	7.2 Une intervention faite avec l'énergie du désespoir.....	269
	7.3 Le camion-incendie n'était pas suffisamment puissant.....	269
8.	Les manquements reprochés au Club des Lions.....	269
9.	La mine décline toute responsabilité.....	272
	9.1 L'absence de culture de sécurité de la Falconbridge.....	273
	9.2 Le mineur tombé dans le trou de mine.....	274
	9.3 La fête pour le gérant : la reconstitution d'une grange dans le club.....	274
	9.4 La mine sauve la face.....	274
10.	L'incendie comme révélateur de failles structurelles.....	275

II Les impacts sociaux : à la recherche de boucs émissaires

11.	L'émergence et l'évolution du bouc émissaire : Cantin, criminel ou victime?.....	277
	11.1 La première pétition.....	278
	11.2 Le jugement en première instance.....	279
	11.3 La seconde pétition.....	280
	11.4 La décision suite à l'appel sur la sentence.....	281
12.	La population serait-elle devenue bouc-émissaire?.....	282
	12.1 Les participants boucs émissaires, coupables d'avoir célébré ?	282
	12.2 Tous les jeunes et surtout les parents comme responsables ?...	284
13.	La mine s'en tire.....	285
14.	Premier conflit : Le rejet de Florent Cantin et de sa famille.....	288
	14.1 Les élites tentent de protéger les Cantins.....	288
	14.2 Un support mitigé de la population.....	289
	14.3 Première manifestation d'un conflit social : La fin de la période thérapeutique.....	290
	14.3.1 La rage gronde.....	290
	14.3.2 La famille Cantin tombe dans le piège des médias judiciaires.....	290
	14.3.3 Le désir de réconciliation demeure inassouvi.....	293
	14.3.4 Le départ de la famille Cantin.....	293
	14.3.5 Une illustration de la détresse collective.....	294
15.	Deuxième conflit : les frais funéraires.....	295
	15.1 L'enquête.....	295
	15.2 Le procès.....	296
	15.3 Un second bouc émissaire?.....	297
16.	Troisième conflit : Le stress collectif déplacé vers les élus municipaux.....	299
	16.1 L'enquête sur la municipalité.....	300
	16.2 3ième bouc émissaire : la mairie.....	300
	16.3 Une ville sous tension.....	301
17.	Nouveaux conflits sociaux générés par les poursuites au civil pour fins d'indemnisation.....	302

17.1	Les avantages à la poursuite de groupe.....	305
17.2	La durée et le coût des expertises.....	306
17.3	Les oppositions éthiques.....	307
17.4	Les résistances contextuelles.....	309
18.	Compréhension de l'utilisation des boucs émissaires successifs.....	310

III La ville blessée : l'attaque au tissu social

19.	La perte de confiance envers ses semblables : la fuite des grands groupes...	312
20.	La perte générale de l'insouciance : une ville en deuil.....	313
21.	Chapais, la ville visée.....	314
22.	La ville inhibée.....	315
22.1	Les milieux de travail ne sont pas revenus sur l'évènement.....	315
22.2	Les gens ne voulaient plus en parler.....	316
22.3	La tragédie du Jour de l'an est absente des procès-verbaux	317
23.	La diminution de l'implication sociale.....	318
23.1	Moins de membres des Lions.....	318
23.2	Chapais n'est plus championne dans le sport.....	319
24.	Quitter Chapais.....	320
25.	On ne fait rien pour garder sa mine ouverte.....	324
25.1	La décision de fermeture d'Opemiska en 1990.....	324
25.2	La planification déguisée de la fermeture de la mine.....	325
25.3	L'absence de résistance du milieu.....	326
25.4	Les mineurs s'exportent.....	327
25.5	Nouvelles fusions au niveau minier.....	328

IV Les impacts sociaux positifs

26.	Les changements aux lois sur la sécurité dans les édifices publics.....	328
26.1	Les recommandations suite aux enquêtes.....	328
26.2	Les pressions des groupes d'influence.....	329
26.3	Le changement à la loi sur les bâtiments.....	331
27.	Le développement général d'une culture de sécurité.....	331
27.1	La culture de sécurité individuelle.....	333
27.2	S'investir dans la sécurité ?.....	333
28.	La prégnance des liens sociaux privilégiés.....	334
	Résumons.....	335

CHAPITRE XI

ANALYSE DE L'IMPACT SUR LA SANTÉ

I L'impact sur la santé mentale

1.	L'absence de trouble de stress post-traumatique.....	341
2.	La protection par la perte de conscience ou la consommation d'alcool ?.....	342
3.	La phase de déni : les symptômes dissociatifs.....	343
4.	Fermeture et émoussement émotionnel.....	344
5.	La phase d'intrusion : les impacts sensoriels.....	345
	5.1. L'impact de la vue.....	346
	5.2 Flash-back olfactif.....	348
	5.3 Flash-back auditif.....	348
	5.4 Traumatisme à la morgue.....	348
	5.5 Les rappels pénibles par le contexte.....	349
6.	Chasser les pensées intrusives : différentes formes d'évitement.....	349
	6.1 L'hyperactivité.....	350
	6.1.1 L'hyperactivité par le travail.....	350
	6.1.2 L'hyperactivité dans les loisirs.....	352
7.	Les états dépressifs.....	352
8.	Les troubles du sommeil.....	354
9.	Les troubles anxieux.....	355
	9.1 Les phobies.....	355
	9.1.1 La peur du feu initiale.....	356
	9.1.2 Peurs du feu qui demeurent.....	356
	9.1.3 Panique lors d'alarmes.....	357
	9.2 Les troubles paniques.....	358
	9.2.1 La claustrophobie.....	359
	9.2.2 Les attaques de panique devenues chroniques.....	359
	9.2.3 L'agoraphobie.....	360
10.	Les tendances suicidaires.....	361
	10.1 Pensées et tentatives suicidaires.....	361
	10.2 Les tendances autodestructrices.....	362
11.	Toxicomanie.....	363
	11.1 Alcoolisme.....	364
	11.2 Cocaïne.....	365
	11.3 Toxico et tendances suicidaires.....	367
	11.4 Suicide réussi.....	367
12.	Sur la culpabilité du survivant.....	368
	12.1 La culpabilité vs la perception ou l'évaluation de soi face à l'évènement.....	370
	12.2 La fonction du blâme personnel.....	371

II L'impact sur la santé physique

13.	Le cancer.....	372
14.	Les impacts somatiques chez les survivants.....	373
15.	Morts précoces.....	374
16.	Accident de travail.....	375
17.	L'impact sur la santé des brûlés.....	375
	17.1 Apprécier ce qui reste et parvenir à la désensibilisation.....	375
	17.2 Les amputations.....	377
	17.3 Vivre avec les inconforts.....	377
	17.4 Perdre son apparence.....	378

III L'impact sur la santé des intervenants

18.	L'impact sur les intervenants en soins de santé.....	381
	18.1 On doute du travail accompli.....	382
	18.2 Surcroît de travail.....	383
	18.3 Symptôme du contre-désastre.....	384
	18.4 Impacts à long terme.....	385
	18.5 Problème somatique.....	386
	18.6 L'impossibilité de verbaliser ses sentiments.....	387
	18.7 L'absence de reconnaissance.....	389
	18.8 Des cadres traumatisés.....	390
19.	L'impact sur les manipulateurs de cadavres.....	390
	19.1 Se parler, faire le post-mortem.....	391
	19.2 Le lieu de la morgue temporaire est marqué.....	392
	19.3 Le manque de soutien moral.....	392
	19.4 L'absence de reconnaissance.....	393
20.	L'impact sur les intervenants psychosociaux.....	394
21.	Inoculation, force accrue ou vulnérabilité.....	395
	21.1 L'exemple d'un intervenant spirituel.....	395
	21.2 Les soignants.....	395
	21.3 Un cadre en santé, services sociaux.....	396

IV L'impact vs le temps de rétablissement

	Résumons.....	399
--	---------------	-----

CHAPITRE XII

L'ANALYSE DE L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

1.	La demande d'aide gouvernementale.....	403
2.	L'offre d'aide du service social.....	404
	2.1 Des services psychosociaux en phase d'implantation.....	405
	2.2 Le soutien au milieu offert par les organismes de services sociaux régionaux	405
	2.3 Un début de concertation entre les organismes sociaux.....	406
3.	L'intervention communautaire.....	407
4.	L'intervention du secteur religieux.....	408
5.	L'intervention en milieu scolaire.....	409
	5.1 Une absence de problème?.....	409
	5.2 Tenir les jeunes occupés.....	410
	5.3 Ne pas s'arrêter au vécu.....	410
6.	L'absence de réévaluation des besoins du milieu.....	411
	6.1 La minimisation des besoins.....	412
	6.2 On n'a pas su lire l'impact sur la collectivité.....	413
7.	Le déni collectif.....	414
	7.1 L'expression du chagrin n'était pas permise.....	415
8.	L'absence d'un programme structuré d'intervention.....	416
	8.1 Le manque de connaissances sur le comment et le quand intervenir.....	417
	8.2 Les limites de l'intervention dans le même milieu.....	418
9.	Des besoins de services professionnels demeurés non comblés.....	419
	9.1 Absence de suivi pour les brûlés.....	419
	9.2 On se passe de services psychologiques requis.....	420
	9.3 Peu de services psychiatriques.....	421
	9.4 Manque de suivi thérapeutique pour les endeuillés.....	422
	9.5 Les enfants, ces oubliés.....	423
10.	Les deuils complexes.....	424
	10.1 Faire son deuil?.....	424
	10.2 Fratrie et amitié : perte des compagnons de vie et d'activités	425
	10.3 Décès multiples, pertes individuelles et de groupe ?.....	426
	10.4 Un suivi de deuil.....	427
11.	Le maintien de la communauté thérapeutique.....	428
12.	Les difficultés qui demeurent.....	429
	12.1 Le stress par les rappels historiques.....	429
	12.2 Célébrations et dates anniversaires difficiles.....	430
13.	Recommandations d'intervention provenant du milieu.....	431
	Résumons.....	433

CHAPITRE XIII

ANALYSE DES MÉCANISMES ADAPTATIFS ET RÉSILIENCE

I La résilience individuelle

1.	Des caractéristiques propres au milieu.....	436
	1.1 La résignation face à la souffrance : résilience ou culture propre au milieu?.....	436
2.	Le support psychosocial.....	437
	2.1 Savoir demander, savoir recevoir.....	437
	2.2 Maintien ou perte du réseau social naturel.....	441
	2.3 Couples ébranlés ou rapprochés?.....	441
	2.4 Le support religieux.....	443
3.	La comparaison sociale.....	444
4.	La responsabilisation.....	444
	4.1 Les grosses familles québécoises.....	446
	4.2 Travailler jeune.....	446
	4.3 Altruisme et responsabilisation : identification à la morgue... 4.4 Le dur travail de mineur.....	447 447
5.	Le développement de l'espoir.....	448
6.	La force intérieure.....	449
7.	La prière.....	450
8.	Trouver un sens.....	451
	8.1 Chercher des explications.....	454
	8.2 Changer de valeurs.....	454
	8.3 Vivre le moment présent.....	455
	8.4 Faire table rase.....	456
9.	La prise en charge directe d'enfants.....	457
	9.1 La maternité.....	457
	9.2 Les petits-enfants.....	457
	9.3 L'engagement envers ses enfants, réussites et écueils.....	458
10.	Le travail.....	458
	10.1 Les femmes au foyer.....	459
	10.2 La réadaptation des personnes brûlées.....	460
11.	Créativité, loisirs et occupations.....	460
	11.1 L'écriture.....	462
	11.2 La peinture.....	462
	11.3 Les loisirs : occuper les jeunes, tout comme les adultes.....	462
	11.4 Des projets communautaires.....	463
	11.5 Nourrir une passion.....	463
12.	L'altruisme.....	463
13.	Le courage.....	464
	13.1 La décision de continuer à vivre.....	465
	13.2 Comment les grands brûlés s'en sont sortis.....	466

14.	Le contact avec la nature.....	466
15.	Inoculation, force accrue ou vulnérabilité?.....	468
	15.1 La fragilité acquise.....	468
	15.2 Un rapport différent avec la mort.....	469
	15.2.1 Atterrés par d'autres morts traumatiques de proches.....	469
	15.2.2 Ne plus avoir peur des morts.....	
	15.2.3 L'acceptation de la mort.....	471
	15.3 Face à d'autres catastrophes, force ou faiblesse?.....	472
	15.4 Plus de compétence dans les catastrophes qui ne nous touchent pas.....	472
16.	L'humour.....	474
II La résilience collective		
17.	Réussir à en parler.....	475
	17.1 En parler quand on est en deuil.....	476
	17.2 Parler pour se libérer.....	477
	17.3 Trouver à qui parler en profondeur.....	478
	17.4 Toujours incapables d'en parler.....	479
18.	Le pardon.....	480
	18.1 La sincérité du repentir ?.....	480
	18.2 Le pardon dicté par la religion.....	481
	18.3 Pouvoir s'expliquer ce geste.....	481
	18.4 Une décision rationnelle.....	482
	18.5 Un pacte familial.....	483
	18.6 Trop de complaisance.....	484
	18.7 Convaincus de sa sincérité.....	484
	18.8 Un rappel douloureux.....	485
19.	Souvenirs et rituels.....	485
	19.1 La mémoire des disparus.....	485
	19.2 Gérer les souvenirs-papier.....	486
	19.3 Le cimetière et son monument.....	487
	19.4 La place symbolique.....	488
20.	Une réconciliation possible?.....	489
	Résumons.....	490
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		493
BIBLIOGRAPHIE.....		496
ANNEXE I Liste des incendies majeurs au Québec.....		49
ANNEXE II Liste des informateurs.....		525

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Nombre de participants.....	30
Tableau II	Facteurs influençant l'impact d'une catastrophe selon le paradigme du stress.....	186
Tableau III	Concepts théoriques reliés à la résilience.....	189
Tableau IV	Les problèmes et leurs réponses.....	242
Tableau V	Les impacts à long terme.....	246
Tableau VI	Temps maximal requis pour le rétablissement.....	398

DÉDICACE

Cette recherche est dédiée aux survivants de la catastrophe de Chapais et à tous leurs proches, familles, parents et amis.

Leur courage fut exemplaire.

Leur capacité de rebondir ne cesse de susciter l'admiration.

Leur sens du devoir n'arrête d'inspirer.

Leur soif du bonheur ne peut que reconforter.

Que leur exemple serve de modèle.

Que leur expérience permette d'apprendre.

Que leur souffrance aide à comprendre.

Mille fois merci.

Thérèse Villeneuve t.s.

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être possible sans l'obtention d'une bourse du **CQRS-FCAR pour la formation en recherche sociale**. Nous soulignons également la contribution de l'École de service social pour une bourse de rédaction. Finalement une bourse de fin de rédaction de doctorat provenant de la Faculté des Études Supérieures et de l'École de service social aura permis de compléter le tout.

« C'est un ensemble de personnes qui fait qu'on aime vivre ou pas » (Une chapeisienne endeuillée). C'est aussi un ensemble de personnes qui fait le succès d'une recherche doctorale. Mes remerciements vont tout d'abord à mon mari Jean-Pierre qui m'a appuyée dans ce projet du début jusqu'à la toute fin. Mes enfants, Marianne, Bernard et Sophie ont vécu avec une mère plongée constamment dans ses paperasses et rivée à son ordinateur. Leur compréhension a été exemplaire.

Mes différents directeurs de recherche ont permis l'orientation vers des avenues prometteuses, qu'il s'agisse de monsieur Robert Mayer, décédé en cours de route, de M. Lindsay John, directeur conjoint de l'Université McGill et finalement de M. Frédéric Lesemann qui m'a permis de mener le projet à bon port, malgré la somme phénoménale d'occupations qui le caractérise. Merci aussi à Mme Danielle Maltais, membre externe de mon comité. Je leur transmets toute ma gratitude pour leur générosité.

D'autres mercis spéciaux vont à mes différents collaborateurs : à la transcription, François Marion, à la révision du français, ma tante Madeleine Tremblay, à la traduction Louise Gagné, à l'hébergement, mes frères et sœurs.

Finalement, cette recherche est le fruit de l'accueil dans le milieu et de la collaboration des autorités de la région. Merci à madame Peggy Bilodeau, greffière au Palais de Justice de Chibougamau. Merci aux autorités et au personnel de la municipalité de Chapais et du Centre de santé et de services sociaux René-Ricard (CSSS de la Baie-James) qui ont tout mis en œuvre pour que cette recherche soit un véritable succès.

INTRODUCTION

Le drame de Chapais, survenu le premier janvier 1980, est devenu une catastrophe qui fait partie de la mémoire collective de tous les Québécois. Un incendie, causé par le geste irréfléchi d'un jeune fêtard, a entraîné dans la mort quarante-huit (48) individus (adolescents, jeunes adultes ou parents) en plus de faire une quarantaine de blessés. Le désastre a fait de nombreux orphelins et laissé toute une ville en deuil. Bien au-delà de la périphérie des municipalités enclavées de Chibougamau-Chapais, le sentiment de sécurité face aux rassemblements du temps des Fêtes, a été brisé à tout jamais. Lors des périodes anniversaires, un entrefilet dans les journaux ou encore une émission de télévision nous remémorent ce drame, mais se souvient-on de ce qui s'y est passé au juste?

1. Historique de l'évènement

Chapais est une petite municipalité située à 850 km au nord de Montréal. Géographiquement, elle est sise au nord de l'Abitibi à l'ouest et du Saguenay-Lac St-Jean à l'est. Il s'agit d'une ville minière qui fut fondée en 1955, majoritairement par des habitants du Lac St-Jean et dans une moindre mesure par ceux de l'Abitibi. Les premières familles ont dû se serrer les coudes et apprendre à se reconstituer une véritable communauté. Puis, de plus en plus de gens y ont été attirés par grappes, suite à l'exemple de l'un de leurs proches. Les salaires sont bons; on peut y vivre mieux que sur une ferme et ce, sans grande instruction, ni formation de base. Dans ses beaux jours, la mine emploie 700 personnes, alors qu'il n'en reste plus que 250 lors de sa fermeture définitive en 1991.

En 1980, Chapais est en pleine effervescence. Les activités minières vont bon train, le prix des métaux étant élevé. La scierie Barrette-Chapais, avec ses 450 employés, fait aussi de bonnes affaires (Masson, 1980). En plus de ses 3, 500 habitants, la population de Chapais est gonflée artificiellement par les employés de l'Hydro-Québec, occupés par les travaux connexes à l'aménagement de la Baie James (Berbert, 1980). C'est une période d'abondance dans le milieu. Il y a profusion d'activités

sociales aussi intéressantes les unes que les autres. Les habitants de petits villages ruraux goûtent aux plaisirs de loisirs bien organisés dans une ville minière. Encouragés fortement à participer afin d'éviter l'isolement, ils bénéficient d'installations sportives et font partie de clubs sociaux. Le plaisir semble y régner.

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1980, comme ils le font depuis une quinzaine d'années, les gens de Chapais se sont réunis pour célébrer le Jour de l'An. Le Club Lions gère cette soirée bénéfice afin de recueillir des fonds pour ses activités. La mine Opemiska, propriété de la Falconbridge Copper Ltd, fournit gratuitement l'édifice du Club Opemiska, la seule salle capable d'admettre plus de trois cents personnes.

À Chapais, à cette époque, on aime les décorations d'envergure, parfois même rustiques. Le 8 décembre 1979, la mine organise une grande soirée pour son personnel cadre, afin de célébrer son vingt-cinquième anniversaire. À l'occasion, d'un grand bal avec orchestre, les femmes arborent la robe longue et les hommes la tenue de soirée. Auparavant, pendant une semaine, on a pris soin de décorer cette salle : des guirlandes de papier et des décorations de Noël sont suspendues à partir du plafond qui est à près de vingt pieds du sol car il s'agit d'un gymnase. Plusieurs sapins de Noël sont installés sur l'estrade. Pour la deuxième année consécutive, on a construit une gigantesque arche de sapinage, autour du hall d'entrée. Croyant assurer ainsi la sécurité, on ne l'a pas pourvue d'ampoules électriques. De l'avis d'un responsable, le décor est « féérique ».

Il est convenu de maintenir ces décorations en place pour une deuxième soirée, prévue le 31 décembre et qui doit regrouper, cette fois, toute la population de Chapais. Afin d'éviter que les branches installées le quatre décembre, ne sèchent, un préposé à la sécurité se doit de les humidifier de temps à autre, activité qui devait avoir probablement, un résultat purement symbolique, mais enfin, le fait est qu'entre Noël et le Jour de l'An, cette personne s'est absentée de Chapais pour quelques jours. La journée du 31 dans l'après-midi, les personnes responsables ont aussi inspecté les lieux.

Ce soir-là, le prix d'admission pour la soirée est de 5.00 \$. Une fois encore, cet événement s'avère un franc succès; on a vendu plus de 300 billets. La fête qui a débuté vers neuf heures, se déroule fort belle et animée; l'orchestre va bon train. C'est la tradition à Chapais quand arrive minuit, que les gens se rendent d'un lieu public à un autre pour se souhaiter la bonne année. Il y en a qui fuient ce moment de rapprochement

forcé et d'autres qui le recherchent. Ainsi, autour de minuit, plusieurs personnes qui ont passé la soirée ailleurs, se présentent au Club Opemiska, heure où on peut entrer gratuitement et bénéficier quelque peu de cette atmosphère de fête.

Vers une heure du matin, les gens commencent à quitter; les portiers ont fini leur travail, la surveillance se relâche. Soudainement, à une heure quinze, le feu éclate dans les branches de résineux ornant l'arche de l'entrée principale. Des volontaires se précipitent sur les extincteurs, tentant d'éteindre le début d'incendie. Des observateurs, confiants, les regardent agir. Puis le feu se propage vers le plafond et on crie aux gens de sortir. Beaucoup se dirigent vers la sortie de gauche, celle qui donne sur la ville et qui est la plus connue. C'est alors, que survient un « embrasement spontané », les vapeurs, prenant feu un peu partout, provoquent une panne d'électricité.

Dans l'obscurité, les gens paniquent et ont de la difficulté à évacuer. La sortie de gauche semble bloquée. Certains hommes se rendent à la sortie de droite. Ils doivent forcer la porte obstruée par la neige, car elle n'a pas été déblayée. Entre temps, les pompiers volontaires, dont la caserne se situe à quelques 500 pieds, arrivés sur les lieux avec leurs boyaux, tentent de circonscrire le feu par l'extérieur. Bientôt, ils ne peuvent plus s'approcher de l'édifice; les flammes sortent de la porte de gauche. Tous n'ont pu évacuer à temps; plusieurs manquent à l'appel.

Des personnes, les vêtements enflammés, se roulent dans la neige. Certains leur portent secours. Les blessés sont placés dans des voitures et emmenés rapidement au CLSC pour obtenir des soins. Les plus valides marchent le demi-kilomètre de distance, peu vêtus, dans cette nuit très froide d'hiver. Une quarantaine de personnes blessées arrivent ainsi au CLSC de Chapais. Il n'y a qu'une infirmière de garde qui appelle immédiatement à l'aide deux autres collègues. Aucun médecin n'est en service cette nuit-là ; les infirmières se sentent des plus démunies. Elles reçoivent l'ordre, provenant de l'hôpital de Chibougamau, de transférer tous les malades à ce lieu, situé à une demi-heure de distance. Neuf grands brûlés seront retransférés en avion gouvernemental au petit matin, vers des hôpitaux spécialisés de la ville de Québec.

Lorsque l'on fouille les décombres, le bilan est désastreux, on retrouve quarante et une (41) victimes. Les corps calcinés, méconnaissables reposent sur la dalle de béton de l'édifice détruit. Les habitants de Chapais, incrédules, défilent devant ce site

macabre. Puis des hélicoptères, venant des États-Unis et transportant des journalistes, arrivent sur les lieux. La manchette vient de faire le tour du monde.

Des témoins racontent avoir vu un jeune fêtard sortir son briquet et allumer les branches de sapinage. Les policiers le cueillent dans la maison de ses parents où il s'est réfugié après son méfait. Il s'agit de Florent Cantin, un jeune chômeur de 21 ans, issu d'une bonne famille de Chapais. Il sera accusé d'homicide involontaire.

Des funérailles à caractère national sont célébrées. Les journalistes et les hommes politiques débarquent à Chapais. Tout le Québec se sent touché et que dire des résidents de cette municipalité. Dans cette petite ville, pratiquement tout le monde est en deuil. Une quarantaine de victimes sont exposées dans l'aréna transformé en chapelle ardente. Sept autres survivants succombent à leurs blessures, dans les jours et semaines qui suivent; on dénombre au total 48 décès. Plusieurs grands brûlés sont hospitalisés pendant des semaines. Les cicatrices de brûlures, ayant laissé des traces irréparables sur les corps ravagés de certains survivants, sont devenues un rappel permanent de cette tragédie.

Cantin plaide coupable et est condamné à huit ans de pénitencier. Des citoyens et organismes québécois réclament par pétitions une diminution de sa sentence. Un appel en Cour Supérieure réduit sa peine à deux ans moins un jour. Des enquêtes sur la cause de l'incendie mettent le doigt sur des raisons multiples ayant causé les nombreuses pertes de vie. D'abord, le rapport du coroner dénonce l'absence de surveillance adéquate de la part des organisateurs. Puis les enquêteurs aux incendies notent l'imprudence dans la tolérance de l'arche en résineux et certaines failles à la sécurité de l'édifice. La direction du service d'inspection du bâtiment recommande des modifications à la « Loi sur la sécurité dans les édifices publics » (Chap. 149). À cause des nombreuses modifications législatives ayant découlé de cette tragédie, on parle dorénavant, « d'avant Chapais et d'après Chapais ».

Malgré l'existence d'un programme québécois d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC), un groupe de citoyens désireux d'obtenir une compensation plus équitable, exercent un recours au civil. Au banc des accusés figurent en plus de Florent Cantin, les organisateurs de la soirée, le club des Lions et les propriétaires de l'édifice, la mine Falconbridge Copper Limited. Ces accusations sont vécues au sein

d'une petite communauté, parmi des gens se côtoyant presque quotidiennement, comme c'est le propre à une ville minière, étendue sur un peu plus d'un kilomètre carré.

Même si la vie semble avoir repris son cours assez rapidement à Chapais, aux dires de ses habitants, cette ville endeuillée ne sera plus jamais la même. La population est restée marquée à tout jamais. Les chapaisiens continuent de se demander jusqu'à quel point cette catastrophe a initié la désaffection de leur ville, ajoutant du poids à la conjoncture économique ayant occasionné la fermeture de leur mine. Bien sûr, il y eut la baisse mondiale du taux du cuivre en 1986. Cette année-là, la Falconbridge, qui a toujours été fière de ce fleuron, une mine modèle ayant servi d'école pour les professionnels du secteur minier, cède ses effectifs à la Noranda. Les nouveaux propriétaires de la mine Opemiska, peu liés au milieu, décident rapidement de la condamner. En 1991, c'en est fini du travail minier à Chapais.

Au début des années 2000, la population est présentement la moitié de ce qu'elle était en 1980. Mais la plupart des survivants et des endeuillés, suite à l'incendie du Jour de l'An, sont toujours vivants. Cette étude a été possible car l'évènement traumatique a laissé une trace indélébile chez les individus, alors que la mémoire collective a aussi maintenu le souvenir des disparus.

2. Naissance d'une problématique

Suite à l'incendie de Chapais, le Ministère des Affaires Sociales décrète l'ouverture de deux « Centres supra-régionaux de traitement des grands brûlés », l'un à Montréal et l'autre à Québec. Le gouvernement du Québec cède aux pressions du milieu médical qui réclame des soins de pointe pour les brûlés, depuis plus de vingt ans. Étant en ce moment-là, travailleuse sociale dans un de ces établissements, la nécessité de préparer le personnel à cette nouvelle vocation d'envergure, devient le coup d'envoi d'un intérêt pour une nouvelle problématique : les problèmes psychosociaux des grands brûlés. Suite à une expérience clinique d'intervention, nous entreprenons une maîtrise en service social avec un mémoire portant sur les problèmes psychosociaux des grands brûlés (Villeneuve, 1990), le tout sera précédé d'un stage en France dans les centres de grands brûlés (Villeneuve & Boivin, 1985) et d'un documentaire vidéo fait à Paris pour

télédiffusion au Québec (Québécois, 1985). Le projet de doctorat est remis à plus tard, mais l'intérêt pour les survivants de Chapais n'a jamais cessé.

Une catastrophe semblable, celle de l'incendie du Coconut Grove, à Boston en 1942, qui a fait 491 victimes et autant de blessés (Adler, 1943; Cobb & Lindeman, 1943; Il y a 50 ans, 1992) a été le point de départ des études sur les personnes victimes de brûlures. En même temps, on y a fait une formidable étude in vivo sur les réactions psychologiques suite à des deuils complexes (Lindemann, 1944). Ce modèle d'étude du deuil, toujours utile aujourd'hui, a précédé, celui de Bowlby en Angleterre (1960, 1961) et celui de Kübler-Ross aux États-Unis (1969).

Il est à noter que c'est en 1980, l'année du drame de Chapais, que le trouble de stress post-traumatique (TSPT) est reconnu comme entité pathologique. Ce syndrome est officiellement, inscrit au DSM III (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders), le manuel diagnostique américain des troubles mentaux, utilisé dans toute l'Amérique du Nord. Cette compréhension élargie de l'effet pathologique des catastrophes n'en est alors qu'à son balbutiement.

3. Un nouvel intérêt pour les catastrophes

Il est essentiel de préciser que le phénomène étudié dans cette recherche se situe à une période où l'intervention auprès des populations sinistrées est minimale. Il n'est pas considéré comme étant du ressort des organismes publics, d'intervenir de façon proactive comme cela a cours actuellement. Au Québec, l'intérêt pour l'étude des catastrophes, remonte au début des années 90. Il faut dire qu'à partir de 1988, la province est particulièrement éprouvée collectivement. Il y a eu l'accident écologique des BPC à St-Basile-le-Grand (Denis 1990), puis le séisme du Saguenay la même année (Lemieux, 1998), l'incendie des pneus usés de St-Amable en 1990, qui a été précédé de peu par la tuerie d'étudiantes à l'École Polytechnique de Montréal en 1989 (Denis, 2002). À partir de cette époque, on commence à se pencher sérieusement sur des stratégies d'intervention psychosociale à mettre en marche suite à une catastrophe. Ceci s'ajoute aux plans de prise en charge des sinistres, déjà existants, relevant conjointement du Ministère de la Sécurité publique et des municipalités.

Ces deux éléments, soit notre intérêt pour les victimes de brûlures, ainsi que l'importance récente donnée à l'implication psychosociale étatique lors des catastrophes, nous emmènent à une recherche doctorale en deux volets, l'un centré sur la compréhension globale de cette catastrophe, l'autre destiné à établir des connaissances sur les modalités d'intervention psychosociale auprès des populations aux prises avec une tragédie, dans ce cas proprement dit, un contexte de deuil collectif, arrivant concurremment avec de nombreux blessés.

Même si lors de l'incendie de Chapais, la prise en charge gouvernementale a été minimale, nous croyons que de cet événement traumatique, des forces, des initiatives, des modèles de prise en charge communautaire ont pu émerger. Nous nous intéressons au témoignage de différents types de sujets : les personnages de fonctions, les intervenants de toutes provenances; les blessés (grands et petits brûlés), les endeuillés et autres survivants; en n'oubliant pas la consultation des documents d'archives. L'enseignement provenant de cette expérience constitue l'objet de cette recherche.

4. Objet de la recherche

Cette recherche est constituée de deux volets, nous étudions d'une part, l'impact de la catastrophe sur la collectivité ainsi que la façon de gérer l'évènement au point de vue organisationnel et d'autre part, les conséquences psychosociales affectant différentes catégories de survivants, le tout dans une perspective d'intervention psychosociale. En vérifiant comment s'est organisé un milieu dépourvu de professionnels de la gestion des catastrophes, quelles leçons d'intervention pouvons-nous tirer au point de vue organisationnel et psychosocial, lorsque survient une catastrophe comportant de nombreux décès, en même temps que plusieurs personnes blessées? De plus, dans ce milieu où les intervenants font partie, également des endeuillés, comment survivent-ils à ce double impact? Au point de vue individuel, nous regardons les impacts sur la santé, considérée de façon globale et ensuite, plus spécifique en qui concerne les brûlés. Nous observons comment l'individu puise ses forces pour survivre. Cette démarche est maintenant appelée « résilience ». Nous étudions comment elle s'est inscrite dans le milieu, chez les victimes directes et indirectes, de façon individuelle. Nous analysons aussi la résilience collective.

CHAPITRE I

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

I Méthodologie

Après avoir expliqué la relation propre au sujet, il va de soi que la méthodologie qualitative est la seule susceptible de transmettre la dynamique d'un tel milieu. La méthode qualitative est décrite simplement comme une recherche qui produit des données basées sur le langage écrit ou parlé ainsi que les comportements observables (Sherman & Reid, 1994). Cette recherche bien qu'elle comprenne deux volets, l'un portant sur l'impact face à la communauté et l'autre sur l'impact face aux individus, repose premièrement sur l'analyse d'entretiens avec des personnes touchées par cette catastrophe que fut l'incendie de Chapais, et secondairement, sur l'étude de documents d'archives.

Un ensemble de principes de recherche basés sur la *méthode de l'étude de cas* et celle du *récit de vie* servent également de repère pour la cueillette de données. L'analyse est faite à l'aide de la méthode de *l'analyse de discours*, une approche de recherche qui permet de considérer à la fois ce qui est présent de façon implicite et les éléments qui sont tus, le contenant et le contenu, de même que le rapport avec le sujet (Sabourin & Briand, 1995).

1. La méthode de l'étude de cas

L'étude de cas est une méthode de recherche en profondeur qui permet de retenir les caractéristiques holistiques et significatives d'un événement qui caractérise la vie réelle (Yin, 1994). Elle peut être centrée sur un individu, un groupe, une période de temps, un incident culturel ou une communauté (Patton, 1990, cité par Ruckdeschel, Earnshaw & Firrek, 1994). Vu que notre recherche repose sur l'étude d'un phénomène ou d'une population à l'aide de plusieurs cas, ce sera une étude de cas collective (Stake, 1998). Par ailleurs, elle peut profiter de propositions théoriques pour guider la collecte de données ainsi que l'analyse (Yin, 1994).

Yin fait une mise en garde concernant le risque de manipulation de l'information par la position du participant-observateur. Ruckdeschel et al. (1994) le voient tout autrement, considérant qu'au-delà des observations, documents et entrevues, le chercheur doit concevoir qu'il est lui-même un instrument de la recherche. La transformation intérieure qu'il a vécue est un des résultats les plus profonds de l'étude de cas réussie.

Les informateurs-clés ont un rôle privilégié car ils peuvent fournir l'accès à des personnes ou à de l'information. Selon Stake (1997), il est préférable de passer plus de temps avec ceux qui peuvent nous en apprendre le plus, même s'il s'agit de cas atypiques. Les entrevues peuvent être ouvertes ou semi-dirigées, mais laissent de la place à l'initiative du répondant. Ce sont les contenus des entrevues tels que transcrits par écrit qui sont utilisés pour l'analyse. L'enregistrement audio en découle systématiquement.

En méthode qualitative, les données, provenant des études de cas, sont interprétées dès qu'elles apparaissent. Le chercheur passe passablement de temps en réflexion, à la recherche de sens sur ce qu'il observe et sur ce qui se passe (Spiro, 1987, cité par Stake, 1998). Quant à la préparation des questions, elles ne constituent pas celles que nous posons à l'interviewé mais celles que l'investigateur se pose à lui-même afin de ne pas oublier l'essentiel des sujets à aborder (Yin, 1994). Nous ferons passer, à la fin, deux questionnaires sur le stress traumatique, tels que suggérés par Brillon (2001) mais qui ne seront utilisés que pour le contenu qualitatif.

2 Les récits ou histoires de vie

Nous tentons de nous approcher de la méthodologie des récits ou histoire de vie. Cette démarche s'apparente à celle de l'ethnologue qui apprivoise son terrain, affine son observation pour parvenir à un « questionnement évolutif » (Bertaux-Wiame, 1986). « Le chercheur doit être capable de gérer le poids socio-affectif de l'entretien biographique s'il veut parvenir à ses fins » (Desmarais, 1986, p. 70). Une deuxième forme d'histoire de vie est celle où plutôt que ce soit le sujet qui produit l'histoire de vie, c'est l'histoire de vie qui produit le sujet. Le texte permet un espace de connaissance mais aussi de re-connaissance sociale (Pineau, 1986). Cela s'approche de

la conception du récit, de Cyrulnik, spécialiste de la résilience, qui parle de l'importance de pouvoir dire les choses et d'être entendu, effet non négligeable, s'il en est un, de participer à une telle recherche : « faire le récit de soi, ce n'est pas rien » (Cyrulnik, 1999, p. 133).

3 L'analyse de discours ou du contenu

C'est la rigueur apportée dans l'analyse du contenu qui permet d'en définir la validité (Houle, 1979). Selon L'Écuyer (1987), cette méthode vise à découvrir la signification du message étudié, que ce message soit un récit de vie, un article de journal, un écrit scientifique, un rapport verbal ou écrit relatif à une expérience intérieure, un film, etc.. C'est aussi une méthode de classification, des éléments du document analysé, dans diverses catégories, afin d'en faire ressortir les différentes caractéristiques et de mieux comprendre le sens exact et précis.

Cependant, le discours social subit lui-même un encadrement social. *Tout ne peut pas se dire dans une société* (Angenot, 1984). À cela, Sabourin (1993) ajoute qu'il existe même une régionalisation du savoir, lequel peut être sous certains aspects général, mais non universel. Il est intéressant de voir dans le discours des gens de Chapais, les mots utilisés pour décrire la catastrophe qu'ils ont vécue, le langage correspondant à leur contexte social particulier, les images et les idées qui représentent leur vision du monde (Granger, 1979).

Sabourin (1997) a repris le concept de mémoire collective d'Halbwachs (1968) pour rappeler le concept de la mémoire sociale. Les souvenirs étant avant tout collectifs, leur rappel est d'autant plus facile quand il peut s'appuyer sur le souvenir des autres. Chaque mémoire individuelle est donc un point de vue sur la mémoire collective. Le récit de vie provenant d'individus disposant d'une mémoire collective importante, devient constructeur d'histoire sociale et contribue, de ce fait à l'historicité (Pineau, 2001).

Finalement, les conditions de production du discours représentent ce qui se passe pendant l'entretien. Les justifications et rationalisations permettent l'émergence du thème de la « dénomination-dénonciation du pouvoir et de la domination » (Grize, Vergès & Silem, 1987, p. 77). Ce niveau d'analyse a son importance dans la tragédie de

Chapais vu le rapport des simples travailleurs avec les cadres, dirigeants, soit l'employeur fondateur de cette ville minière.

Concernant les aspects pratiques de la méthodologie de l'analyse de contenu, permettant de réorganiser les énoncés pour qu'ils puissent être comparables et combinables (Canto-Klein & Ramognino, 1969). Bardin (1977) nous met en garde contre les « dangers de la compréhension spontanée ». Il réfute « l'illusion de la transparence du discours ». Pour cela, il recommande de se forger des concepts opératoires tout en acceptant que nos hypothèses ne soient que provisoires. L'analyse de contenu est en cela utile pour aller au-delà de la compréhension première. L'analyse se fait d'abord en créant des catégories déterminées à partir de ce qui est exprimé par les sujets. Pour cela nous utilisons le NUD IST, un logiciel de contenu ethnographique qui permet de faire la segmentation des extraits et la classification en plus de nous donner une représentation visuelle (Sabourin & Briand, 1995). Il s'agit, nous dit Bardin (1977), d'un aller retour incessant entre notre corps théorique et nos catégories. L'analyse doit s'adapter à chaque contexte et type de documents.

4. Les liens entre l'analyse des données et la recherche de conclusions

C'est du traitement de ces contenus que se dégagent les savoirs, ce que Bardin (1977) a appelé l'inférence des connaissances. La « chaîne d'évidences » doit se construire dans le rapport final (Yin, 1994). La base théorique permet une certaine généralisation des cas. En étudiant plusieurs cas, on peut s'attendre à ce qu'une partie importante adhère aux propositions initiales alors qu'une autre partie souligne d'autres aspects théoriques. D'après Yin (1994), quatre à six cas peuvent permettre un bon niveau de certitude. Cependant, quand les conditions externes diffèrent, il peut être préférable d'avoir un plus grand nombre de cas. Chaque cas est une étude en elle-même avec ses propres conclusions reliées aux propositions initiales. Celles-ci sont ensuite comparées entre elles. Plus grande sera le nombre de cas étudiés, plus le niveau de validité dans les résultats sera élevé. Les cas peuvent être entièrement étudiés selon tous les rapports ou encore certaines parties de l'information peuvent être intégrées et étudiées ensemble. Ruckdeschel et al. (1994) ajoutent qu'idéalement, vu que nous

sommes en service social, il est souhaitable que notre analyse produise des recommandations pouvant mener à des changements.

Les notes personnelles d'observation, d'analyse de documents ou remarques suite à une entrevue, font également partie des données même si elles sont écrites à la main. Elles doivent être disponibles pour de futures analyses. Les multiples sources d'évidence facilitent la convergence et permettent de meilleurs résultats qu'une seule source d'information. Cela exige d'avoir développé les habiletés pour analyser différentes formes de documents (Yin, 1994).

5. L'aspect éthique

Les démarches concernant les exigences universitaires au sujet de l'éthique ont été complétées et nous avons obtenu notre certificat d'éthique en août 2002. Tout au long de cette recherche, nous fûmes préoccupée par la nécessité d'un respect profond des personnes rencontrées pour qui l'entrevue risquait d'être l'occasion de rappels douloureux. En tout temps, nous avons offert un support émotif modulé afin que personne ne sorte de l'entretien dans un état de désorganisation. Notre souhait le plus ardent est, comme l'avaient rappelé Pineau (1986) et Cyrulnik (1999), que le récit ait permis à ces survivants de vivre une expérience de reconnaissance sociale, facilitée par le fait que les événements eurent lieu, il y a de cela plus de vingt ans.

II Déroulement de la recherche

Cette deuxième partie comprend trois sections, une première portant sur nos motivations personnelles, une deuxième sur le déroulement de la recherche et une troisième sur les effets positifs vécus à travers cette recherche. Cette manière originale d'aborder le terrain a fait que notre premier directeur de thèse, M. Robert Mayer, nous a demandé d'en faire un récit détaillé afin que cela puisse éventuellement, servir à d'autres étudiants. C'est en hommage à sa mémoire que nous présentons notre façon personnelle de réaliser cette recherche.

6. Motivation et stratégies

Dans cette section, nous démontrons ce qui a maintenu notre motivation personnelle à réaliser ce projet, qui fut mûri pendant près de vingt ans. Nous soulignons les stratégies personnelles utilisées pour atteindre le milieu et obtenir sa collaboration afin de faire de cette recherche un véritable succès.

6.1 Les absences significatives

McMahon (1996) nous invite à identifier une partie de la recherche qui n'apparaît pas dans le sujet étudié et qui se réfère à la place du sujet dans sa recherche, c'est-à-dire les motivations intérieures ainsi que les absents, c'est-à-dire des personnages de notre vie ou de notre monde culturel, qui font partie de notre recherche sans y être. Les absences significatives ne concernent pas seulement ce qui est omis dans le discours oral ou écrit mais également, ce que porte le chercheur dans sa façon d'aborder son sujet. Pour répondre à l'invitation de McMahon, il importe de réfléchir sur notre motivation à aborder un sujet aussi douloureux. La conclusion en est que nous avons un vécu personnel nous emmenant à désirer profiter de l'expérience d'un tas de gens, qui comme nous, furent frappés par une grande épreuve afin d'apprendre, à travers eux, comment on y survit. L'étude du courage dans la survivance, plus particulièrement des mécanismes adaptatifs efficaces développés par les individus, pour résoudre une crise personnelle, la résilience, constitue une motivation personnelle, une véritable quête.

6.2 La proximité avec le sujet

Chapais, située à 850 km de Montréal, peut sembler extrêmement éloignée pour bien des gens mais ne l'est pas à nos yeux car nous sommes originaire de la région du Lac St-Jean, région fondatrice de Chapais qui n'est située qu'à deux heures de route de notre lieu de naissance. D'ailleurs, au cours des nombreux voyages occasionnés par les entrevues de recherche, nous avons fait des pauses dans notre famille, qui nous a offert le gîte ainsi que le support moral. Avant d'entreprendre cette recherche, nous n'étions jamais allée à Chapais mais nous en avons entendu parler quand nous étions jeune car une de nos tantes y visitait quelqu'un régulièrement. Nous ne connaissons personne qui y habite, mais à mesure que notre projet se concrétise, nous apprenons que, des membres de notre famille, y ont des contacts personnels. Nous partons donc munie d'un visa d'entrée qui est constitué des « contacts » communs. C'est d'ailleurs une façon typique qu'ont les gens du Lac St-Jean d'aborder un étranger. Pour les approcher, il faut savoir accepter de se dévoiler un tout petit peu, ce qui est recommandé par Hammersley et Atkinson (1995, p. 91), en méthode ethnographique et qui s'apparente des méthodes de recherche en service social.

Nous avons la certitude à un moment donné, après quelques séjours à Chapais, que ce qui fait notre force, c'était de provenir du même milieu. Nous nous reconnaissons parmi ces gens et nous avons eu le sentiment qu'eux aussi se reconnaissent en nous. Ce milieu nous a manqué, sans que nous le sachions, à nous qui avons quitté notre village, il y a de cela trente ans. Leur parlure, leur simplicité, leur façon d'aller droit au but, leur gros bon sens, leur vaillance, nous sont familiers. Nous n'avons pas à faire répéter ceux qui « mangent leurs mots ». Nous avons appris que le candidat idéal, recherché dans le temps pour être un mineur, était un fils de cultivateur, ce qui correspond également à notre origine. Ce que nous avons vécu nous emmène à penser que les résultats d'une recherche sont grandement influencés par la proximité que l'on a avec les sujets. Ceci est confirmé par Wortman et al. (1980, cités par Solomon, 1989, p. 332), à l'effet qu'un haut taux de succès a plus de chance d'être obtenu si les interviewers sont sélectionnés pour leurs bonnes habiletés sociales et aussi pour leurs similarités avec les répondants.

7. Le déroulement de la recherche

Dans cette deuxième section nous élaborons sur le déroulement d'ensemble de cette recherche qui, nous le réalisons maintenant, a été empreinte de tâtonnement et d'improvisation. Elle fut également, d'une grande créativité et d'une capacité d'adaptation hors du commun.

7.1 L'établissement de la faisabilité

Il est primordial de mentionner qu'il a semblé hasardeux, aux yeux des responsables universitaires, de se lancer dans une recherche portant sur un événement survenu vingt ans auparavant. Pourtant, il nous semblait évident que bien des québécois se souvenaient de l'évènement; il était facile d'en faire rapidement la vérification. Ceci est particulier aux catastrophes qui figent les souvenirs dans la mémoire. Plusieurs chercheurs l'ont découvert dont Fritz (1961), un pionnier en matière d'études sur les catastrophes, puis Lifton (1970) qui étudia les survivants d'Hiroshima, dix-sept ans plus tard et fut frappé par la vivacité de leurs souvenirs et leur empressement à en parler. Plusieurs ont renouvelé l'expérience, par exemple, en 2005, lors de la commémoration du soixantième anniversaire de l'holocauste, de nombreux témoignages de gens qui n'en avaient jamais parlé, furent entendus dans les médias.

Quand M. Mayer [décédé en décembre 2003] nous a questionnée sur la faisabilité de notre recherche, nous avons ressenti à prime abord, de l'étonnement pour une telle question. Il nous a semblé que dans un petit village que nous connaissons bien, nous n'avons qu'à nous rendre chez les gens et ils nous répondront bien simplement.

Quoi qu'il en soit, pour ce projet de doctorat repris tardivement, il fut exigé que nous en fassions d'abord la preuve. Mais, comment s'y prendre pour atteindre le milieu de Chapais? Une révision d'extraits de quotidiens, précieusement conservés depuis des années, permet de prendre en note le nom des personnes rencontrées par les journalistes. Elles sont par la suite simplement appelées par téléphone. De fil en aiguille, la présence d'un informateur-clé, vivant ici même à Montréal est confirmée et plusieurs personnes consultées nous permettent d'atteindre les plus grands brûlés. Les conversations téléphoniques obtenues illustrent les impacts de l'évènement traumatique sur leur vie. Ceci suffit à démontrer que la recherche suscite encore beaucoup d'intérêt et est

réalisable malgré le nombre d'années écoulées. C'est grâce à l'obtention d'une bourse de recherche du fonds CQRS-FCAR, que ce projet est mis à exécution car vu l'éloignement géographique et l'ampleur de ses facettes, cette étude laborieuse nécessite un investissement financier considérable.

7.2 La confection de la liste des sujets et la recherche de la documentation

Le certificat d'éthique obtenu, la première étape consiste en un séjour dans la région de Chibougamau-Chapais afin de connaître le milieu, constituer la liste des victimes et retrouver les documents d'archives. C'est ainsi qu'en septembre 2002, nous nous dirigeons vers l'hôpital de Chibougamau afin d'obtenir la liste des personnes soignées lors du premier janvier 1980. Ayant travaillé pendant dix-sept ans dans les hôpitaux, nous connaissons l'existence du registre de l'urgence. L'autorité en place, nous informe être seulement, le directeur-adjoint des Centres de santé regroupés maintenant sur une base régionale, la « MRC des territoires enclavés de la municipalité de la Baie James ». Il prédit que cette liste des brûlés ne se trouvera nulle part, car les directeurs qui se sont succédés ont fait du ménage. De toute évidence, il ignore l'ampleur de la tragédie!

L'archiviste médicale, du même lieu, est beaucoup plus ouverte. La liste des personnes admises se retrouve effectivement, sur le registre de l'hôpital, lequel est possiblement, archivé au CLSC de Chapais, faute d'espace à Chibougamau. Cependant, des démarches qu'elle a faites précipitamment indiquent qu'ils y possèdent aussi, une liste complète, facilement accessible et qu'elle la recevra par messagerie au cours de la journée. Par ailleurs, la directrice générale doit donner son aval. Vu qu'elle ne fait que débiter dans ses fonctions, nous sommes avisée que cette demande n'est pas sa priorité.

Ne perdant pas de temps, la seconde étape est le Palais de Justice de Chibougamau où, nous l'avons déjà vérifié à partir de Montréal, se trouve le rapport d'enquête du coroner. Il s'agit bien sûr d'un document d'ordre public. Nous nous attardons à la lecture du procès-verbal concernant l'incendie de Chapais. Il contient foule de données sur les personnes décédées, dont la liste troublante des identifications à la morgue. Nous ne réalisons pas à ce moment, à quel point la plupart de ces individus nous deviendront familiers et que nous apprendrons leur histoire de la bouche même

des gens qui les ont connus et aimés. Le récit détaillé des événements et les rapports des enquêteurs s'y retrouvent. Dans le procès d'appel sur la sentence de Cantin, on peut lire les témoignages de nombreuses personnes victimes de brûlures. Par prudence, nous commençons à confectionner une nouvelle liste. Le lendemain, la visite à l'hôpital est très fructueuse. La directrice a rapidement donné son consentement suite aux recommandations de l'archiviste. On nous remet la liste des personnes décédées et des personnes blessées. Quelle efficacité! Cela augure bien!

Puis cap sur Chapais. Dans les premiers établissements publics visités, la première réaction du personnel clérical est inconfortable : nous sentons la méfiance, on baisse la tête quand nous mentionnons la raison de notre visite. Nous ressentons alors un malaise à venir troubler leur quiétude. Puis nous resituant dans notre contexte d'origine, nous nous souvenons de la méfiance face à l'étranger qui est le propre des habitants des petits villages. La culpabilité de venir réveiller de mauvais souvenirs, nous quitte alors. Les contacts ultérieurs sont plus empreints de collaboration, et deviennent même teintés d'intérêt et de curiosité. Ces personnes nous ont confirmé, par la suite, avoir été endeuillées personnellement et avoir eu jadis, la consigne de protéger la population contre l'ingérence des journalistes.

Donc les réticences ne proviennent pas nécessairement de notre présence; elles contiennent leur propre histoire. Peut-être s'agissait-il d'une manifestation de la membrane traumatique qui joue un rôle important dans les efforts pour atteindre une population après un désastre, ne serait-ce que pour l'étudier, l'éduquer ou encore traiter les survivants (Lindy, Grace & Green, 1981). Cette membrane sert à nous protéger contre les personnes et les circonstances qui menaceraient d'être encore traumatiques. Pour la pénétrer, ajoutent Lindy et al., la personne doit d'abord être évaluée afin de déterminer si elle peut être aidante et non menaçante.

Dans les restaurants, nous remarquons à quel point la présence d'une femme étrangère attire la curiosité. De toute évidence, ce milieu est plus familier en ce qui concerne les hommes de passage : travailleurs ou villégiateurs. Nous avons pensé qu'il faudrait dissiper les méfiances, de façon systématique.

Aussi bien à l'hôtel de ville de Chapais, qu'au CLSC, les archives de l'évènement ont été conservées et placées à part, soit dans une chemise ou dans une

boîte-classeur. Nous y retrouvons, à nouveau toutes les listes des personnes décédées et blessées. Au CLSC, sont également, consignés les rapports des interventions les plus importantes réalisées par le personnel, selon les professions, incluant ceux des directions du CLSC et de l'hôpital. À l'hôtel de ville, c'est une boîte complète de tous les documents reliés à l'évènement, soigneusement classés : lettres, cartes, télégrammes provenant des sources les plus diverses, liste des dons, rapports des comités créés pour les funérailles et les monuments commémoratifs, les photos des personnes décédées utilisées par les médias et celles du Club Opemiska et des dignitaires venus apporter leur soutien. Nous n'aurions jamais crû qu'un établissement se comporte comme une famille! Nous avons eu le sentiment d'être la première à rouvrir cette boîte remplie de souvenirs, de traces de l'évènement. Nous avons pensé qu'il faut avoir un peu de tendances archivistes en soi, pour apprécier un tel trésor.

Aux deux endroits, se retrouve aussi une chemise contenant les coupures de journaux, mais qui sont en partie différentes, selon le thème priorisé par chaque établissement. Nous avons ainsi appris qu'elles peuvent être obtenues de façon bien plus efficace, dans le milieu même, qu'à partir des microfiches de la bibliothèque de l'université. De plus, nous y avons retrouvé les extraits de journaux régionaux ainsi que ceux de la presse judiciaire que nous n'aurions jamais pensé rechercher. D'ailleurs, nous avons appris, par la suite que de nombreuses personnes conservaient également une telle collection chez elles et nous ont même offert de nous la prêter. Ces témoignages écrits contiennent une mine d'information permettant de mieux comprendre le milieu.

À l'église de Chapais, nous rencontrons les religieuses qui habitent dans un logement construit à même cet édifice. Leur accueil cordial nous assure support et réconfort sur place. Les sœurs du Bon Pasteur tiennent depuis les débuts, leurs annales communautaires portant sur les faits saillants touchant leur communauté. Elles les ont utilisées pour nous communiquer les noms du personnel religieux qui a habité à Chapais en 1980, dont certaines personnes étaient enseignantes. Ceci nous intéresse car nous avons constaté dans les journaux locaux, que certains professeurs sont décédés lors de l'incendie. Nous croyons intéressant de regarder l'impact de l'évènement tel que perçu par les institutions scolaires car il s'agit d'un lieu privilégié pour constater le vécu des

enfants. Nous tenons cette information de par notre expérience précédente de travail social en milieu scolaire.

Vu qu'une personne de notre connaissance nous réfère à l'hôtel de ville de Chapais, l'accueil et la collaboration du personnel permanent nous sont assurés. On nous fournit également, les coordonnées du maire du temps, en nous encourageant à le rencontrer malgré son âge avancé. Par la suite, nous nous sommes souvenue que malgré la condition physique appréhendée, il appartient aux individus d'accepter ou de refuser de participer à une recherche.

7.3 L'établissement des lieux de rencontres

Il reste à établir le lieu des rencontres. Étant nous-même une employée d'un CLSC, nous demandons la permission de faire des entrevues à cet endroit, ce qui est aisément accordé. Nous pouvons afficher notre carte d'identité du travail. Il y a aussi l'avantage que ce soit un lieu ouvert 24 heures sur 24, donc possible d'accès, même les soirs et fins de semaine. En effet, nous avons appris que de nombreux mineurs de Chapais, travaillent à 200 km de Chibougamau et ne reviennent que le jeudi ou le vendredi soir à la maison. D'ailleurs, en général, les hommes ont semblé à l'aise avec cette formule, ce qui fut l'inverse pour les femmes, qui nous ont invitée la plupart du temps, à leur domicile. Grâce à l'efficacité de la direction, notre venue au CLSC, a d'ailleurs fait l'objet d'un communiqué, si bien que les employés du soir n'ont pas été déroutés par notre présence. Nous en avons conclu que même pour le lieu, la souplesse prouve son utilité.

À l'extérieur de Chapais, nous ne disposons pas de lieu public pour faire les entrevues, sauf avec ceux habitant dans la grande région de Montréal dont certains se sont déplacés pour venir nous rencontrer dans notre lieu de travail habituel. Nous avons remarqué concernant le lieu des entrevues, que lorsque nous rencontrons un homme à la maison, dans plusieurs cas, son épouse se tient très près et devient participante à l'entretien, la plupart du temps de façon discrète. Nous avons parfois appris au cours de certaines rencontres, que la conjointe, non sur la liste, avait été également affectée directement par le désastre. Après un certain temps, elle a parlé également. Nous ne lui avons jamais demandé de se retirer, considérant que cette situation était désirée. À ce

sujet, Hammersley et Atkinson (1995), citant Hunter (1993), notent qu'effectivement ces contextes où, en voulant voir une personne, on voit le couple, ne sont pas nécessairement improductives. Dan Wegner (1985, cité par Pennebaker, 1997), remarque que les conjoints deviennent les dépositaires des pensées et de la mémoire de l'autre, ce qu'il a appelé la mémoire transactionnelle. Pour ce qui est des enfants, les parents leur ont toujours demandé de se retirer.

Quand nous rencontrons des épouses, c'est souvent l'inverse, le conjoint s'éloigne mais il ne reste pas bien loin, effectuant des travaux au sous-sol ou à l'extérieur. Parfois, l'épouse nous dit que son mari a peur d'en parler. Nous rencontrons alors, bien que très brièvement, certains hommes torturés par leurs émotions. Il est à souligner que certains fils ont été rencontrés, suite à l'initiative de leur mère. Nous nous sommes questionnée sur la difficulté à atteindre les hommes après une catastrophe. Les recherches de Dulac (1998) sur l'intervention auprès des hommes, démontrent que l'aide passe souvent par l'intermédiaire des femmes.

Dans la même veine, dans certains cas, lorsque le conjoint travaille à l'extérieur et que l'épouse demande à connaître l'objet de l'appel, nous lui expliquons notre recherche. Nous avons le sentiment qu'elle nous facilitera l'accès, ce qui s'avère exact par la suite. Un homme, vivant en région éloignée, nous donne un rendez-vous dans un restaurant alors qu'initialement, nous devions le voir à la maison. mais nous acceptons après avoir constaté que l'endroit est discret et propice. Par contre, dans un autre cas, nous jugeons un lieu public non confidentiel et nous préférons louer une salle d'entrevue. Finalement, il faut être prêt à plusieurs sortes d'emménagement de lieux, selon les circonstances.

7.4 L'hébergement dans le milieu

Lors de nos deux premiers séjours à Chapais, nous séjournons dans un motel et réalisons que la provenance de ces appels indispose alors que ceux venant du CLSC paraissent d'emblée plus sérieux. La plupart des gens ont maintenant des afficheurs. D'ailleurs certains informateurs ont par la suite pris l'initiative de laisser un message au CLSC.

Afin de mieux connaître le milieu, à chaque séjour à Chapais, nous passons du temps au bar une fois dans la semaine. Nous demandons des explications sur la vie des mineurs dont nous n'avions jamais entendu parler. D'ailleurs, c'est en nous informant à un travailleur saisonnier, du lieu de leur hébergement, que nous avons appris l'existence de maisons de chambre. Au bar, nous ne dévoilons pas la raison de notre séjour, sauf quand on nous le demande expressément. Nous affirmons faire un travail avec le CLSC. Les bars sont des lieux importants dont nous ont parlé plusieurs informateurs : lieux de contacts sociaux et de solidarité, principalement pour les hommes. Comme nous le verrons plus loin, ces lieux publics ont joué un rôle important après la tragédie de Chapais. Lors de notre troisième séjour, nous nous installons dans une maison de chambre. Cependant nous jugeons préférable, cette fois, d'user de franchise totale et d'informer de la raison réelle et complète de notre venue. Les refus ou acceptations sont souvent une affaire de famille ou de réseau. Ceux qui collaborent assurent aussi la participation de leur entourage.

7.5 Le début des entrevues

La première visite dans le milieu en est une d'exploration et de préparation. Nous annonçons un deuxième séjour pour un mois plus tard. Nous en profitons entre-temps, pour faire une entrevue avec un informateur-clé qui habite Montréal. Il nous transmet beaucoup d'informations sur la façon d'aborder le milieu. Nous projetons de rencontrer d'abord les personnages de fonction les plus importants, afin de bien cerner l'évènement. C'est dans cette même veine que lors de la deuxième visite, en passant par le Lac St-Jean pour nous rendre à Chapais, nous rencontrons un cadre du temps qui nous informe de l'existence d'un triumvirat ayant géré les premiers jours de l'évènement. La perception des personnes importantes, diffère même parmi les personnages en autorité. Nous retraçons d'ailleurs ces trois personnes. Le premier contact pour les entrevues à Chapais même, se fait à partir d'une professionnelle originaire de notre village natal travaillant toujours à Chapais, qui nous organise une rencontre de groupe, de travailleuses du milieu. Là encore, nous ne nous objectons pas à rencontrer ces personnes ensemble, nous réservant la possibilité de les revoir en individuel car, comme nous l'avons constaté, ce ne sont pas toutes les personnes qui se livrent devant des tiers.

Leurs suggestions de visites à des familles constituent nos premières entrevues parmi la population, bien qu'au point de départ, nous n'ayons pas prévu de rencontrer les endeuillés. Nous suivons cette suggestion plutôt que notre plan d'origine, considérant qu'il est fondamental, en recherche, d'éviter la rigidité et les concepts préétablis. Les premières études sur les brûlés du Cocoanut Grove n'ont-elles pas, également, été imbriquées dans des études sur les endeuillés ? Ces entrevues se déroulant par la méthode boule-de-neige, nous préférons être introduite de personne en personne, afin de créer une crédibilité dans le milieu. Provenant nous-même d'un petit village, nous sommes consciente que notre réputation nous y précède.

Lors de notre départ de Montréal, pour la deuxième visite en octobre 2002, cette fois-là, nous n'avons aucun rendez-vous de fixé d'avance. Puisque la ville de Chapais est un milieu isolé, nous nous rendons compte que les travailleurs n'y fonctionnent pas à l'agenda. Ils peuvent accepter une entrevue sur le champ et se présenter quinze minutes plus tard ou encore affirmer qu'ils te rencontreront, un soir s'ils ne finissent pas trop tard, dépendamment de la température etc. Il faut idéalement, savoir quand les rappeler, avec un peu d'information sur leur horaire provenant de leur entourage.

C'est seulement lors de notre troisième visite, en novembre 2002 que débutent les appels directs aux personnes sur notre liste. Cette fois-ci, nous nous déplaçons en avion. Nous avons constaté que nous pouvions faire la ville à pied vu qu'elle a un kilomètre de long. Ayant décidé de ne pas retourner à Chapais, en plein hiver, après le troisième séjour en trois mois, qui a eu lieu en novembre, nous annonçons que la suite des entrevues aura lieu au printemps 2003.

Après la lecture d'un ouvrage de Sarrazin (1999), portant sur la réussite, aussi bien sportive que professionnelle, nous en appliquons certains principes de base. Par exemple, nous jugeons préférable d'annoncer, à chaque fois la prochaine venue. Se compromettre à voix haute, nous oblige à aller de l'avant et à respecter nos échéanciers. Il faut, selon cet auteur éviter les dérobades, agir de façon concrète afin de passer à l'action plutôt que de risquer que la réalisation demeure à l'état de rêve ou de projet. En effet, il ne faut pas se leurrer, il est toujours difficile de recommencer une nouvelle période d'entrevues. D'ailleurs, comme nous le constaterons dans le chapitre VIII portant sur la résilience, le succès doit obligatoirement être assorti d'actions concrètes.

Au mois de mars 2003, nous faisons des rencontres au Saguenay-Lac St-Jean, ayant obtenu le consentement préalable de cinq personnes. Puis lors de la dernière visite à Chapais, en mai, nous annonçons au personnel du CLSC, que nous ne reviendrons pas, sauf pour leur transmettre les résultats de notre recherche. Une invitation qui leur fait grandement plaisir.

7.6 L'utilisation des documents rendus publics

Lors de notre dernière visite, nous retournons pour une deuxième fois au Palais de Justice de Chibougamau, cette fois, pour sortir les plunitifs criminels et avoir de l'information sur les poursuites au civil. C'est incroyable la foule d'informations qui se retrouvent dans les dossiers légaux. Il y a des rapports, de toutes sortes, inclus dans les enquêtes qui constituent des mines d'information. Ayant eu à procéder à la judiciarisation de certains dossiers de protection de la jeunesse, nous ne sommes pas déroutée par de tels documents. Nous pouvons deviner les drames que ces démarches ont pu causer et qui constituent la trame de cette recherche. Nous retrouvons dans un dossier l'ensemble des réclamations faites à l'IVAC, qui a demandé le remboursement de ses dépenses, derrière les réclamants au civil, ce qui est déjà prévu par la loi. Là encore, se retrouve la liste complète des décédés et des blessés, une autre façon de constituer une liste, à partir de documents publics. La lecture des dossiers prend beaucoup de temps et le tarif normal pour les photocopies est de 2.00 \$ la page. À cause des coûts, nous devons faire un choix rapide qui n'est pas nécessairement parfait. De retour à l'hôtel de ville de Chapais, nous finalisons la lecture des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, qui sont également de nature publique, afin d'y constater, sous une autre forme, les traces de l'impact sur le milieu et les mesures prises par les élus. En juillet 2004, pour vérifier certaines informations, nous retournons au Palais de Justice de Chibougamau. Une grande partie des archives n'y est plus; elles viennent d'être relocalisées à Chicoutimi...

7.7 Le cahier de bord

Nous tenons religieusement notre journal après chaque intervention. Nous constatons qu'il faut se procurer un cahier assez épais car il y a beaucoup de choses à y

consigner. Il peut aussi bien servir à prendre des notes lors de téléphones, d'entrevues, que lors de vérifications de documents. Il peut contenir les rappels pour les démarches, des noms et numéros de téléphone ou comme le suggèrent Hammersley et Atkinson (1995, p. 175), servir à noter nos impressions, nos hypothèses de travail ainsi que le contexte de chaque entrevue. Nous trouvons que c'est beaucoup plus efficace que d'utiliser des feuilles éparses qu'on risque d'avoir de la difficulté à retracer par la suite. La chronologie des événements y est aussi parfaite.

7.8 L'ouverture tardive vers de nouveaux informateurs

Visant à rencontrer les personnages de fonctions, les blessés et les endeuillés, nous n'étions d'abord pas intéressée à échanger avec les protagonistes impliqués dans les poursuites au civil. Cependant, à force d'entendre des points de vue divergents et considérant les liens de proximité de nos informateurs avec ces opposants, nous finissons par désirer connaître leur point de vue directement. C'est ainsi que nous sommes introduite à de nouveaux sujets qui ont apporté énormément sur le vécu intime des survivants de cette hécatombe. Après plusieurs mois, nous découvrons que des informateurs importants habitent dans le nord du Lac St-Jean, villages d'où migrèrent de nombreux habitants de Chapais. Nous les rencontrons en juin 2003.

Finalement, il reste à planifier une visite en Abitibi où habitent quelques-uns de nos sujets. Bien que le coût/entrevue, s'avère élevé, nous refusons d'écarter certains individus parce que leur région d'origine nous est peu familière. Vu qu'environ le tiers des habitants de Chapais originent de l'Abitibi, nous voulons du même coup, nous familiariser avec ce milieu. Considérant que l'été, avec les vacances, n'est pas très propice, nous planifions cette visite pour septembre 2003, après la rentrée scolaire et avant l'arrivée des gels. Dans ce milieu, semblant moins homogène, il y a un plus grand nombre de personnes que nous n'avons pas réussi à retracer, ce qui est différent des sujets de Chapais et même ceux du Lac St-Jean.

Au total, malgré qu'il se soit écoulé, plus de vingt ans et une diminution de la population de moitié, non seulement la majorité des interrogés habitent encore Chapais, mais ils savent où demeurent la plupart des personnes qui ont quitté. Certains individus y retournent encore régulièrement. Ceci dénote un très grand attachement pour le milieu.

7.9 Le déroulement des entrevues

Au début, nous pensions voir des gens plus d'une fois, mais après deux essais, nous constatons que le deuxième entretien contient beaucoup de répétitions et que la remise en train est laborieuse. Nous préférons une très longue entrevue, avec une pause si nécessaire, lorsqu'il faut changer la cassette après une heure et demie. D'ailleurs à ce moment, les gens demandent à aller à la toilette ou à boire quelque chose. Nous avons acheté une petite enregistreuse à inversion automatique, pour ne pas avoir à tourner la cassette, ce qui limite les interférences. La plupart des rencontres ont duré deux heures avec quelques entrevues exceptionnellement longues de quatre à cinq heures lors de rencontres avec des informateurs privilégiés. Si nous rencontrions quelqu'un le soir, il fallait nous assurer qu'il ait eu le temps de manger et nous également.

En plus des questions ouvertes, nous administrons deux questionnaires sur les réactions de stress post-traumatique. Le EMST, traduction du Modified PTSD Symptom Scale (Resick, et al. 1991/1995) et le IES (Échelle d'impact de l'évènement (Horowitz, 1979, Brunet, 1995)). Bien que prévus pour la fin, ils sont rapprochés, avec les personnes plus timides qui semblent avoir peu à dire. Ainsi mis en train, le questionnaire est parfois suspendu pour aller vers des questions plus personnelles. En faisant l'analyse et également, au cours de certaines entrevues, il nous apparaît évident que chez certaines personnes, principalement chez les hommes, le contrôle émotionnel est tellement fort que dans les paroles, les émotions semblent inexistantes, sauf à travers le débit et le ton de la voix. Des instruments de mesure physique, souvent utilisés dans les recherches en psychologie, comme l'a fait par exemple, Pennebaker (1997) procureraient sûrement un éclairage complémentaire à ce qui est obtenu dans le contenu verbal.

Sans doute que des entrevues vidéo apportent également plus d'eau au moulin, mais la simplicité de l'accès à la cueillette audio est, cependant, non négligeable. D'ailleurs, plusieurs rescapés de Chapais ont exprimé leur aversion pour les caméras. Malgré l'aide extérieure dans la transcription, nous avons quand même pris le soin de tout revérifier, afin d'ajouter les éléments manquants, souvent dus aux accents régionaux. Cela est très long mais est garant d'une meilleure validité. Il est également primordial de vérifier l'exactitude de la ponctuation, essentielle dans l'inférence du sens. Avoir fait soi-même les entrevues comporte un net avantage.

Certaines personnes sont tellement remplies de souvenirs vibrants, qu'elles commencent l'entrevue dès leur arrivée. Nous les laissons filer pour leur faire signer l'autorisation par la suite et parfois seulement à la fin. Nous croyons profondément que les confidences appellent l'accueil et le respect, même dans la séquence choisie par le participant. Nous avons même remarqué que certaines personnes en profitent pour faire une consultation à la travailleuse sociale, que ce soit à propos de soucis causés par un enfant ou encore d'autres problèmes personnels. Nous avons fermé l'enregistreuse et les avons laissées ventiler. À ce propos, Hammersley et Atkinson (1995, p. 88) précisent que dans les démarches de recherche s'apparentant à l'anthropologie, l'utilisation de ses compétences techniques ou professionnelles devient un atout qui favorise l'acceptation dans le milieu, démontrant qu'on est là pour aider et pas seulement pour prendre. Jouer temporairement le rôle de travailleuse sociale peut faire partie de ce genre de recherche et quand les personnes en ont fini de leur préoccupation du moment, les sentant plus disponibles, nous pouvons reprendre nos questions et aller plus en profondeur. D'ailleurs, les contenus beaucoup plus intimes apparaissent bien souvent après plus d'une heure d'entrevue. Donc, il nous semble qu'il faut laisser un peu d'initiative à l'interrogé, quant au moment, au lieu, à la présence du conjoint ainsi que, dans une proportion limitée, au déroulement de l'entrevue.

En relisant Hammersley et Atkinson (1995, p. 142), nous sommes à même de constater les pièges à éviter lors des rencontres avec les personnes en autorité, qu'il appelle « les élites », lorsqu'elles prennent le contrôle de l'entrevue. N'étant pas prévenue, nous devons avouer que dans certains cas, ce fut un peu intimidant. Malgré que ce ne soit pas généralisé, nous avons vécu quelques entrevues à des heures difficiles, déplacées indûment puis bâclées à la dernière minute. Cependant, pour nous, le contexte parlait de lui-même, par l'extrême malaise évocateur que cette rencontre suscitait pour certains. Nous avons quand même apprécié, l'effort manifesté pour cet entretien. En ce sens, les dirigeants retraités, semblent beaucoup plus détendus et détachés, que ceux toujours en fonction, plus soucieux de démontrer l'importance de leur rôle social et désireux de contrôler la situation.

7.10 L'ensemble des séquences spatio-temporelles

Entre les quatre séjours à Chapais, les deux séjours au Lac St-Jean et le séjour en Abitibi, nous avons fait des entrevues à deux reprises à Québec, Asbestos, Trois-Rivières, Sherbrooke et Longueuil, la raison étant que des nouvelles adresses nous furent transmises, au fur et à mesure suite à des indications de nos participants. Nous avons eu la surprise de retrouver plusieurs personnes à Montréal et à Laval où se trouve notre lieu de travail. Les refus formels sont peu nombreux. Certaines femmes ont demandé un peu de temps pour se faire à l'idée, c'était possible de les rappeler vu qu'elles habitent dans une région située près de Montréal. Il y a des personnes, qui ont suscité d'elles-mêmes l'entrevue, ce que nous avons accepté, malgré qu'elles ne faisaient pas partie de nos catégories directes. Ces rencontres s'avèrent très pertinentes.

Finalement, cette recherche s'est déroulée selon une trame séquentielle vu que les gens étaient fortement en liens. Nous en sommes venue à désirer voir des personnes que nous n'avions jamais pensé rencontrer. Certaines rencontres déjà prévues, sont devenues mûres pour avoir lieu. Nous avons alors eu le sentiment d'avoir recueilli un bagage permettant de mieux accueillir leurs émotions, d'être mieux préparée à aborder des gens très impliqués. Il faut dire à ce sujet, que l'expérience d'intervention en service social permet d'offrir un support gradué, qui favorise une implication de plus en plus personnelle des interrogés.

Le tour de toutes les régions et de la liste de personnes impliquées dans la gestion de la catastrophe ainsi que des personnes victimes de brûlures a duré un an. Il faut y aller progressivement et chaque étape doit être ponctuée de repos car elle est très fatigante. Voici à ce propos, les conseils de Sarrazin qui recommande d'« aménager judicieusement son emploi du temps pour éviter la surcharge » (1999, p. 235), en évitant l'excès de planification (p. 236) et en ajustant au fur et à mesure la mécanique au déploiement de nos plans d'action (p. 238).

7.11 La somme des données recueillies

Cette recherche a permis de rencontrer la plupart des personnages en fonction à Chapais à cette période : les professionnels impliqués dans le soin aux personnes

atteintes de brûlures et de leurs proches, ainsi que les personnes ayant eu des responsabilités professionnelles en lien avec les victimes. Nommons les représentants de la mairie et le triumvirat ayant géré la crise, représentants religieux, directeurs d'école et professeurs, représentants du CLSC et de l'hôpital : cadres, employés et professionnel social et infirmier, représentants du club des Lions, cadres de la mine, pompiers et employés à la morgue temporaire, responsables des funérailles, professionnels impliqués dans les poursuites ou les défenses, pour un total de plus de vingt personnes. Celles que nous avons choisi de rencontrer étaient presque toutes encore vivantes. Seulement un cadre du CLSC, était décédé deux ans avant le début de la recherche. Peu de temps après notre passage, trois personnages-clé se sont avérés injoignables. Nous croyons que nous arrivions à une période de temps limite pour atteindre le plus grand nombre de sujets possible.

Parallèlement, nous avons analysé tous les articles de journaux sur le sujet ; lu tous les rapports concernant l'évènement, ainsi que les procès-verbaux des réunions du conseil municipal pour les années allant de 1979 à 1982 ; consulté les procès-verbaux des procès reliés de près ou de loin à l'évènement (cinq), ainsi que les rapports contenus dans les dossiers légaux.

Bien que cela n'ait pas été prévu initialement, des entrevues avec des personnes endeuillées furent faites : parents, frères et sœurs, dont plusieurs appartenant à la même famille. Quatre familles ont ainsi été analysées en profondeur. Finalement, les sujets qui devaient être initialement les objets de recherche, les personnes victimes de brûlures, ont été rencontrés. Des rapports médicaux donnant des informations objectives sur l'étendue et la sévérité des brûlures, ne furent pas exigés, ce que nous aurions souhaité au point de départ. Cependant, des informations publiques, portant sur les périodes d'invalidité, ont permis d'identifier indirectement les plus sévèrement et les plus légèrement brûlés. De ces deux catégories, les responsables et les brûlés, une quarantaine de personnes furent rencontrées, avec 9 refus et 13 personnes non retracées.

7.12 L'ensemble des participants

Nous avons parlé, pour les fins de cette recherche à 75 individus, dont 9 en entrevues téléphoniques et 7 en rencontres informelles, *alors que 59 ont participé au processus complet d'entrevue enregistrée.*

Notre but initial était de rencontrer l'ensemble de victimes de brûlures, la liste était composée de 45 individus, 4 étaient décédés dont deux par suicide, 3 étaient malades et 13 ne furent pas retracés. Parmi les 25 qui furent approchés, *16 brûlés acceptèrent de participer à la recherche*, soit 64 % des sujets retrouvés. Parmi les 9 refus, 6 ont mentionné comme raison, lors d'une conversation substantielle, un malaise constant, à parler de cet événement, alors que 3 ont dit être passés à d'autre chose, d'où le peu d'intérêt à aborder le sujet. Concernant les 13 qui ne furent pas retrouvés, il faut considérer les limites à retrouver les individus après vingt-deux ans

Pour ce qui est des entrevues avec les personnes ayant participé à la gestion de l'évènement, une seule souhaitée était décédée depuis peu, par contre, trois personnes sont devenues par la suite non disponibles dont deux très importantes qui sont décédées en 2004 et 2005. Nous avons fait des entrevues dans cette catégorie avec 25 personnes, dont deux faisaient également partie du groupe des brûlés pour un total de *23 autres personnes*. Ce nombre incluait les professionnels, alors que deux ont refusé de participer. Nous avons aussi fait des entrevues téléphoniques avec trois autres professionnels et consulté deux experts. Nous pouvons constater le grand sens des responsabilités de ces individus qui ont collaboré massivement. Sur les 25 personnes appartenant à cette catégorie, une minorité était présente à la soirée, soit sept individus dont quatre seulement furent impliqués dans la gestion immédiate. Il y avait trois endeuillés qui jouèrent un rôle dans la gestion mais dans un temps secondaire.

Pour les fins de cette recherche, il n'était pas prévu de rencontrer des endeuillés mais certaines le furent suite à la pression du milieu ou encore lors de rencontres fortuites. *Nous avons ainsi fait des entrevues avec 17 personnes supplémentaires*, dont 3 étaient présentes à la soirée. D'autres endeuillés rencontrés étaient déjà inclus dans les brûlés et les personnages de fonction, au nombre de sept. Donc, nous avons rencontré au total 24 endeuillés.

Nous avons aussi rencontré trois témoins (3) présents à l'incendie qui ne furent ni brûlés, ni en fonction. Si nous y ajoutons les trois endeuillés présents et les trois professionnels présents et non brûlés, cela fait au total, neuf présents à la soirée non brûlés.

En conclusion, cela nous emmène a beaucoup de satisfaction dans notre cueillette de données, car nous avons une représentation de plusieurs types de victimes et genres d'implication dans l'évènement, soit un nombre à peu près égal de brûlés (17), d'endeuillés non présents (14) et de personnages de gestion ou professionnels non présents à la soirée ni endeuillés (18).

Cependant, il manquerait pour que cette recherche soit plus complète, quelques simples témoins car nous n'en avons interrogé que trois. Nous n'avons pas constitué de liste de personnes qui s'en sont sorties indemnes, ne furent pas endeuillées et ne s'impliquèrent pas directement. Nous n'avons pas non plus, rencontré d'orphelins.

Ajoutons qu'après avoir rencontré les professionnels et les gestionnaires, la pression était forte pour ne pas inclure les victimes directes dans cette recherche, vu l'effort supplémentaire que cela demandait. Notre conscience face aux victimes nous a empêché jusqu'au bout de les écarter. Un sociologue de l'éducation partagerait parfaitement notre point de vue : « Je crois en un partenariat entre intervenants, chercheurs et victimes. Car, malheureusement, dans tout cet univers-là, les victimes ont très peu de place » (Lefebvre, 2001).

Tableau I Nombre de participants

Nbre de brûlés 45, 25 retracés	Acceptation	Refus	Pas retracés	Dcd malades
	16	9	13	4 + 3
Grands brûlés	4	4	3	1
Petits brûlés	12	5	10	6

	Endeuillés	Responsables et professionnels	Survivants brûlés	Témoins
Entrevues Complètes 59	17 (+ 7 déjà inclus)	23 (+ 2 brûlés déjà inclus)	16	3
Consultations 16	2 (entr)+ 5 (tél.)	3 (entr) + 2 (tél.)	2 (entr) + 1(tél)	1 tél

8. Des effets positifs vécus à travers cette recherche

Dans cette troisième section, nous élaborons sur des éléments plus personnels, de l'ordre du ressenti, qui ont constitué l'essence de notre capacité à aller jusqu'au bout dans un projet très long et individuel, en même temps que très engagé et utile à la communauté.

8.1 L'effet de ce type de rencontres sur les sujets

Les rencontres ont toujours été cordiales et contrairement à cette grande crainte d'indisposer les chapaisiens au départ, apparut, par la suite, le sentiment de leur avoir permis une démarche de réflexion guérissante. Les gens se sont d'ailleurs dits heureux et satisfaits d'avoir participé à cette recherche, tout en appréciant qu'on s'intéresse à un évènement hors du commun, ayant eu des conséquences sur leur vie. La capacité d'en parler en profondeur, sans s'écrouler, était d'ailleurs vécue comme un signe de guérison, de reprise de pouvoir sur les émotions douloureuses causées par le désastre.

Il existe, dans la littérature, des cas où des personnes rencontrées une seule fois ont observé l'effet bénéfique de cette démarche. Pennebaker (1997) par exemple, a interrogé des survivants de l'holocauste dont la plupart n'avaient jamais eu l'occasion d'en parler longuement, même après quarante ans. Les gens furent rappelés un an plus tard. Une seule entrevue de deux heures fut considérée comme aidante pour eux et leur famille. Nous avons eu conscience que notre recherche fut également, l'occasion de nouvelles discussions au sein des familles des endeuillés, survivants ainsi que dans les milieux de travail.

Chaque rencontre était extrêmement enrichissante et donnant-donnant, les gens s'étant confiés avec beaucoup de générosité, nous nous sommes engagée à leur fournir un compte rendu de groupe à Chapais. Cette présentation s'est concrétisée en avril 2006 et a suscité un vif intérêt. Une cinquantaine de personnes se sont présentées à cette activité communautaire, en plein samedi saint. Nous avons obtenu le support matériel de la municipalité qui a fourni le repas, la salle communautaire et l'assistance technique. L'établissement de soins et services sociaux a envoyé du personnel médical et social afin d'assurer une aide aux participants. Ces organismes se sont dits désireux de tout mettre en œuvre pour favoriser la guérison de leurs concitoyens. Des personnes ont pu

exprimer en groupe leur vécu. Cette recherche fut, sans contredit, l'occasion d'une démarche de résilience collective pour le milieu.

8.2 Le succès facilité par la connaissance du service social

Une carrière d'intervention en service social, où nous avons souvent à expliquer nos services et à faire accepter notre présence, nous a permis d'aborder cette recherche doctorale en toute confiance. Sarrazin (1999, p. 262) mentionne l'importance pour atteindre nos objectifs de notre sentiment de compétence. Nous avons eu, à toutes les phases de cette recherche, le sentiment que notre longue expérience servait à faciliter la communication et établir la confiance auprès des personnes rencontrées. Les qualités d'empathie développées lors de l'exercice de notre profession, sont des atouts indéniables pour parvenir à atteindre l'essence des sujets abordés.

8.3 Recherche, solitude et motivation

Une recherche doctorale suppose de pouvoir supporter la solitude (Sarrazin, 1999), ce qui serait également une caractéristique de la créativité (May, 1993, cité par Collette, 1997). Que ce soit lors des séjours en région éloignée, de périodes d'isolement pour se consacrer pleinement à de la rédaction intensive ou encore en considérant toute la réflexion nécessitée par une telle recherche, le doctorat est un monde de solitude où les échanges sont rares, particulièrement, lorsque c'est un projet personnel. Outre les discussions avec nos directeurs de thèse, nous avons eu la chance d'avoir quelques échanges avec un ancien collègue, travailleur social retraité, aveugle de naissance, qui nous a aidé dans la transcription. Il a développé tout un art d'écoute... qui nous a admirablement servi.

Comme le mentionnait judicieusement Sarrazin (1999, p. 261), la motivation dans un projet nécessite qu'on en retire un minimum de plaisir et de satisfaction. Nous avouons que cette recherche doctorale a demandé beaucoup d'efforts mais a toujours été captivante et génératrice d'intérêt. En réalisant ce projet mûri de longue date, nous avons eu le sentiment d'avoir répondu également, à un besoin du milieu. Nous avons aidé à faire le point sur un événement tragique ayant marqué cette communauté. Cette

thèse fut donc l'occasion d'une démarche quasi-thérapeutique en même temps qu'un accomplissement personnel.

RÉSUMONS

Le drame de Chapais bien qu'il soit survenu il y a plus de vingt ans, est toujours d'actualité. L'incendie qui a fait 48 victimes et 40 blessés, a marqué cette ville à tout jamais. L'évènement fut également marquant au Québec car il fut l'occasion des modifications aux lois concernant la sécurité dans les édifices publics et il a entraîné l'ouverture de centres de traitement pour les grands brûlés. L'analyse de cette catastrophe s'inscrit dans un contexte où le Québec s'est doté depuis la dernière décennie, de stratégies d'intervention psychosociale. Elles font partie des plans d'intervention lors de sinistres, qui existent déjà au niveau provincial et municipal et sont gérés par le Ministère de la Sécurité Publique.

L'objet de cette recherche est l'étude des impacts de la catastrophe de Chapais au point de vue individuel et au point de vue communautaire, dans une perspective d'intervention sociale. Nous désirons cerner les moyens de gestion efficaces et la résilience chez les survivants, les endeuillés et les intervenants, tels qu'ils se sont inscrits à une époque où l'intervention était minimale. Ce projet de recherche, suit une trajectoire personnelle. Il fut longuement mûri et s'inscrit à la fin d'une longue carrière d'intervention en service social. Il vise à faire des recommandations sur les modalités d'intervention appropriées lors de catastrophes impliquant de nombreux décès. Un résultat inattendu, a découlé de la recherche, soit l'occasion d'un début de résilience collective pour le milieu.

CHAPITRE II

LES CARACTÉRISTIQUES ANALYTIQUES D'UNE CATASTROPHE

Afin de définir ce qu'est une catastrophe et de connaître la façon dont il faut en gérer les conséquences, nous nous sommes basée principalement sur les travaux d'Hélène Denis. Ses études sur la gestion des risques ont fait modèle au Québec : post-mortem de la gestion de l'incendie des BPC à St-Basile-le-Grand, survenu en 1988 (Denis 1990); analyse de la tuerie d'étudiantes à l'École Polytechnique en 1989, étude sur l'incendie des pneus usés de St-Amable en 1990, commissaire à la Commission scientifique et technique chargée d'analyser la tempête de verglas en 1998. Ses recherches ont permis de créer un modèle d'analyse qui a été utilisé lors d'autres catastrophes, également à l'étranger (Denis, 2002).

La notion de catastrophe représente l'inconcevable, l'impossible mais qui peut quand même survenir. Il existe différentes façons de la caractériser qui ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients (Denis, 1994). Cependant, « une catastrophe, quelle que soit son origine, est un événement soudain, qui implique toujours des répercussions – graves – sur des humains » (Denis, 2002, p. 1). Les différents types de caractérisation, que ce soit selon l'origine, la typologie, le déroulement ou encore les conséquences, servent à préciser le type de réponse (Denis, 2002, p. 1).

1. La définition selon son origine

Selon son origine, la catastrophe peut être humaine ou divine, « act of God » nom utilisé pour les catastrophes naturelles pour lesquelles on retrouve plusieurs synonymes : sinistre, cataclysme ou fléau (Denis, 1994). La classification actuelle des catastrophes comprend les deux origines mentionnées traditionnellement et englobe en plus celles d'origine technologique qui risquent d'augmenter à cause des défaillances informatiques (Newman, 2001; Pauchant & Mitroff, 1995).

Cependant, il n'y a pas que la cause première qui caractérise un événement car plusieurs causes peuvent être inter reliées : certaines catastrophes naturelles peuvent avoir été occasionnées par l'incurie humaine alors que des catastrophes technologiques

peuvent avoir été provoquées par des problèmes climatiques, des actions indésirables ou encore des erreurs humaines (Denis, 1994, p. 4). On voit poindre ici le phénomène de l'enchevêtrement des causes (Denis, 2002), pour lequel Gignac (1983) a créé le modèle d'analyse d'un accident appelé « l'arbre des causes ».

Il y a en général, un évènement déclencheur qui met en relief les failles du système à d'autres niveaux. Comme le dirait Turner (1976a, cité par Denis, 2002, p. 4), c'est « l'incident précipitant qui produit une transformation révélant la structure latente des évènements de la période d'incubation ». Turner (1976) ajoute d'autres explications à l'effet que ces éléments peuvent avoir été inconnus de tout le monde, ou encore connus mais ne pas avoir été compris de la façon dont ils le seront après la catastrophe. Cela provient souvent des croyances et de perceptions erronées provenant de rigidités institutionnelles. D'autre part, des éléments constituant un avertissement pouvant avoir été remarqués ont été mis de côté à cause de la tendance humaine à ne pas croire que le pire peut arriver.

La catastrophe serait donc, selon Turner, le résultat de l'effondrement de précautions qui jusqu'à présent avaient été culturellement acceptées comme adéquates. Alors qu'un simple évènement cause un accident, un désastre, nous dit-il requiert une importante chaîne d'erreurs. Le concept de l'évènement révélateur prendra toute son importance mais ne pourra à lui seul tout expliquer. Vu qu'à Chapais, l'incendie a été allumé par le geste inconscient d'un jeune homme, il serait tentant de s'arrêter là dans l'analyse de la cause tant elle semble évidente. C'est l'opinion qu'une partie de la population s'en est faite, partagée par un des responsables de la soirée qui livre ainsi son témoignage : « Ce gars-là, excusez-moi là, il est fautif de ça à 100 % là! Peu importe, je ne dis pas qu'il est fautif d'avoir tué des gens, mais il est fautif d'avoir mis le feu par exemple! » (Informateur no. 17).

Une autre partie des sinistrés aura voulu poursuivre plus loin sa réflexion sur la responsabilité, pour des motifs qui leur étaient propres, comprenant sûrement la compréhension accrue, le droit à des compensations et l'action communautaire, afin d'éviter la répétition. Dans le cas de Chapais, la catastrophe était d'origine humaine et tenait à un individu isolé. On la classerait dans la catégorie des incendies criminels, dont certains sont très souvent qualifiés de « célèbres » (Voir la liste des incendies majeurs

du Québec en Annexe 1, p. 49). On s'accorde généralement à dire que les catastrophes d'origine humaine sont les plus dommageables psychologiquement et qu'elles prennent le plus de temps à être intégrées, ceci étant considéré en termes d'années (Baum et al., 1983a; Green & Lindy, 1994; Hodgkinson, 1989, tous cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b; Baum, 1991, cité par Pennebaker, 1997; Hodgkinson & Stewart, 1991; Maltais, Robichaud & Simard, 2001b; Raphael, 1986; Weisaeth, 1995).

2. La définition selon une typologie

La qualification selon l'origine étant insuffisante, car aucun événement ne se ressemble, Dynes (1970, cité par Wenger, 1978; cité par Denis, 1994) du « Disaster Research Center » de l'Université du Delaware a créé une typologie en neuf dimensions qui caractérisent l'événement en plus de la cause et de la fréquence, selon l'imprévisibilité, la soudaineté, le temps d'alerte, l'étendue de l'impact et son potentiel destructeur, le temps de la réplique et la durée de l'urgence. Certains de ces critères se réfèrent à l'origine, d'autres aux conséquences ou encore au déroulement de l'événement. Nous retiendrons trois éléments de typologie tels que précisés par d'autres auteurs, et qui sont plus particuliers à la catastrophe de Chapais soit l'impact de la soudaineté, la force destructive de l'évènement en termes de dommages (Fritz, 1961) et la perte de contrôle (Baum et al, 1983b, cités par Maltais et al, 2001a, p. 31) causée par un élément extérieur (Norris, 1990, citée par Maltais et al, 2001a, p. 37). Voici d'abord l'aspect soudaineté décrit par un individu qui avait un rôle majeur dans la soirée :

Moi, j'ai passé la soirée à côté de l'arche. (...) Minuit et demi! Bon, j'ai dit : « (...) Les gens déjà commencent à s'en aller. (...) Je pense que je vais aller souhaiter « Bonne année » à ma femme, puis à ma famille ». (...) Cinq minutes après que je sois assis, (...) toc! le feu là! Des « si là », comme quoi que j'aurais pas pu rester là encore cinq minutes; peut-être qu'il n'aurait pas mis le feu! Il l'aurait pas mis le feu, en étant moi à côté! (Informateur no. 17).

C'était pour la description de la soudaineté. Concernant la perte de contrôle, voici le témoignage d'un homme qui a tenté d'éteindre le feu :

Moi, j'avais éteint le feu avec l'extincteur. (...) À un moment donné, il y a quelqu'un qui a ouvert la porte, puis le feu a repris de plus belle! Ça ne pouvait plus se contrôler là. Le monde nous regardait arroser le feu avec l'extincteur. Moi ce que je me souviens, là j'ai dit à elle: « Sors, ça va brûler! » Je lui avais montré la porte par là, puis tout le monde (...) ont [*sic*] sorti par cette porte-là.

(...) Bien moi, je suis sorti le dernier! Par la porte où il en est mort 39!
(Informateur no. 58).

Voici d'autres éléments descriptifs concernant la force destructrice de l'évènement, la version d'un couple de participants. Tout d'abord, cet homme qui exerce une fonction majeure dans la communauté, est confiant qu'on réussira à éteindre le feu et il ne s'empresse pas de sortir, jusqu'à ce que son épouse réagisse et l'entraîne vers l'extérieur :

Ah! moi, j'ai levé la tête, j'ai dit à lui : (...) « On s'en va ». (...) Puis il est venu que les lumières se sont toutes éteintes, l'électricité a manqué. (...) Le feu descendait, ça roulait comme ça, en descendant puis ça arrivait au raz notre tête pour tout nous mettre le feu puis nous brûler (Informatrice no. 28).

Dans le cas de Chapais, l'évènement fut soudain. Dès qu'un responsable de la soirée a quitté la surveillance de l'arche, un individu y a mis le feu. Les personnes présentes ont alors utilisé les extincteurs. L'évacuation ne fut pas immédiate car des personnes ont pensé que cela faisait partie d'un spectacle et furent mises en confiance par les manœuvres d'extinction. À ce sujet, Lejeune et Alex (1973, cités par Janoff-Bulman, 1985) ont remarqué la tendance chez les victimes, à définir d'abord un évènement menaçant comme une farce, parce qu'ils n'ont pas naturellement tendance à penser que quelque chose de mauvais pourrait leur arriver. Cependant, des pompiers volontaires sont sortis de la salle et se sont rendus au poste situé à 200 pieds et sont revenus dix minutes après le début de l'incendie (Enquête du coroner, 1980, p. 74). Le tout aurait duré à peine quinze minutes, alors qu'une heure trente plus tard, l'édifice s'écroulait (Plante 2, 1980). Donc, pour revenir à la classification de Dynes, cet évènement était imprévisible et la soudaineté et le temps d'alerte furent extrêmement rapides. L'urgence fut courte mais les conséquences furent catastrophiques.

3. La définition selon le déroulement de la catastrophe

La catastrophe se déroule dans l'espace et dans le temps; il y a également des phases qui la caractérisent.

3.1 La dimension spatiale

La dimension spatiale est primordiale, car selon le lieu où cela se passe, l'accès au secours sera plus ou moins facile (Denis, 1994). À Chapais, il y a eu des difficultés à acheminer les grands brûlés vers les soins requis, d'autant plus que c'était le Jour de l'An, qu'il n'y avait aucun médecin sur place et une seule infirmière de garde. De plus, cette petite ville disposait de peu d'ambulances et le même véhicule dut faire plusieurs allers et retours :

On nous avouait qu'il a fallu une heure et demie pour effectuer le transport des blessés, d'abord au CLSC de Chapais où l'on a prodigué les premiers soins à quelques blessés, et ensuite jusqu'à l'hôpital de Chibougamau. Naturellement, il a fallu de l'aide de quelques automobilistes qui ont transporté ceux qui étaient le moins grièvement blessés, alors que l'on a eu recours aux ambulanciers de la firme [...*locale*] et de l'ambulance des Forces Armées Canadiennes de Chibougamau (Pire catastrophe, 1980).

On fit venir d'autres ambulances du Lac St-Jean, mais il y avait tout de même tout le parc de Chibougamau à traverser, soit plus de 200 km. De plus, les mêmes grands blessés durent ensuite être retransférés en ambulance de Chibougamau vers l'aéroport, ce qui comporte une autre demi-heure de route. Ils partirent en avion ambulance en deux étapes, six d'abord, puis trois ensuite. Toute la nuit s'est écoulée avant qu'on les embarque vers six heures trente du matin. Finalement, sur neuf grands blessés, on ne parvint à n'en sauver que deux (Malépart, 1981). Donc, l'éloignement géographique a sûrement défavorisé les victimes, les heures qui suivent étant primordiales pour sauver la vie des grands brûlés (Wassermann, 1993).

3.2 La dimension temporelle : les phases de la catastrophe

La catastrophe se déroule également par phases qui dans certains cas se chevauchent dans le temps, il y a l'avant, le pendant et l'après. La dimension temporelle est importante car en urgence, il y a la pression du temps.

Dans l'avant, *la phase prodromique*, il faut voir s'il y a des signes précurseurs. « Les techniques de construction font partie de la phase prodromique » (Denis, 1994, p. 29). « Des éléments de cette phase sont mentionnés, a posteriori, dans les rapports de commission d'enquête ou dans les retours d'expérience » (Denis, 2002, p. 18). Dans le cas de Chapais, les analyses ont été faites par le directeur local du service d'incendie,

par le directeur du service d'inspection des bâtiments et enfin par la direction générale de la prévention des incendies du Ministère des Affaires Municipales qui a consulté le rapport du coroner. « La phase prodromique rappelle que chaque catastrophe a une histoire. Celle-ci ne commence pas au jour J où survient l'élément déclencheur, mais bien avant, au moment où on prend des décisions, dans la routine du quotidien, décisions qui le plus souvent permettaient des économies... jusqu'à ce que l'impossible arrive » (Denis, 2002, p. 18). Par ailleurs, nous dit Denis (1994), y avait-il des éléments où on n'avait pas souscrit à la régulation et où on avait refusé de voir le danger?

La phase deux, soit *l'impact ou la mitigation*, (Denis 1994) appelée aussi la réponse (Denis, 2002) signifie les mesures pour contrer les effets de l'évènement, ainsi que la normalisation immédiate. Dans le cas de Chapais, elle comprend au début, la lutte contre l'incendie, dont l'alerte et les communications qui s'en suivent, l'acheminement vers les secours et l'attribution des soins. Nous trouverons au Tableau II (p. 144), la liste des « réponses » aux problèmes causés par l'évènement. Cette phase sera détaillée de façon très précise dans le chapitre V portant sur la gestion et la coordination.

La troisième phase, le *rétablissement* est plus ou moins longue selon la gravité des séquelles directes et des pertes. Selon Denis (1994), cette phase est souvent oubliée dans la gestion des catastrophes et peut constituer le prélude d'une nouvelle crise. Les petits brûlés ont vécu une période de soins de quelques semaines. Dans le cas des grands brûlés, il a fallu quelques mois ou quelques années, les séquelles entraînant des incapacités permanentes. Peu d'attention a été donné au vécu des endeuillés.

Vossler (1987 cité par Denis, 1994) a distingué *trois sous phases dans le rétablissement*. La première est la *lune de miel*, qui suit la phase héroïque durant habituellement une semaine (Maltais et al., 2001a, citant le NIMH) mais qui peut s'étendre jusqu'à six mois après l'évènement : « Du 1er au 5 janvier 1980, la communauté de Chapais ne faisait plus qu'un » (Annales, 1980). « C'était comme le ciel sur la terre » (Informatrice no. 22). C'est l'entraide, la bonne volonté, le travail main dans la main. Nous croyons que cette phase peut atténuer ou même reporter l'impact d'un deuil. La deuxième phase est la *désillusion* survenant généralement deux à trois mois après l'impact et pouvant aller jusqu'à un ou deux ans après. « Le soutien diminue, (...) la dépression et l'anxiété s'installent » (Denis, 1994, p. 33).

La troisième phase du rétablissement, selon Vossler est la *reconstruction* survenant après six mois et allant aussi loin que des années après l'évènement. Selon Denis (1994), les sinistrés ont alors constaté toutes leurs pertes. Elle peut aussi être appelée *l'après catastrophe* ou le *long terme* (Denis, 2002). C'est dans cette phase qu'auront lieu les poursuites légales au civil ainsi que les demandes aux organismes publics dispensateurs d'indemnisations. Maltais, Robichaud, Lalande et Simard (1998) citent Murphy (1986) qui étire cette période jusqu'à 10 ans et Green et al. (1994) jusqu'à plus de 15 ans ou alors toute une vie. « Elle peut parfois s'éterniser, soit parce que l'élément déclencheur est toujours sur place, soit parce que les règlements financiers ne sont pas conclus » (Denis, 1994, p.30). Notons que pour quelques-uns parmi les plus grands blessés de Chapais, les règlements des poursuites légales n'eurent lieu qu'en 1995, soit 15 ans plus tard. Cette phase du rétablissement est aussi caractérisée, par « les anniversaires et les rappels de l'évènement lorsque d'autres évènements se produisent » (Denis, 2002, p. 24). En effet, lors de notre passage à Chapais en 2003, l'incendie dans une boîte de nuit à Caracas venait de survenir (47 morts, 2002). « Tout était semblable », rappelaient quelques survivants de Chapais. À la télévision, on avait même, pour la circonstance, représenté des images de la tragédie de Chapais. Ajoutons par exemple, que lors du vingt-cinquième anniversaire, comme ce fut le cas régulièrement depuis 1980, un quotidien montréalais en faisait un rappel (Defoy, 2005). Tout ceci est propice à raviver les aspects traumatiques et à replonger les survivants dans la détresse.

Par rapport aux phases, Pennebaker (1997) a démontré que *l'arrêt de la communication* sur l'évènement est largement prévisible et survient dans les trois à quatre semaines après la catastrophe, mais peut aller jusqu'à trois mois. Des forces au sein des groupes agissent psychologiquement afin d'inciter les gens à ne plus parler des évènements menaçants, même si la préoccupation demeure très forte. La phase du rétablissement comprend d'importantes dimensions psychologiques et sociales qui constituent les conséquences sociales du désastre (Denis, 1994). Nous y reviendrons dans le chapitre IV portant sur les impacts sociaux et le chapitre VI abordant les problèmes de santé.

4. La définition selon les conséquences

L'évènement est aussi considéré comme une catastrophe à cause de ses conséquences, c'est-à-dire de l'ensemble des pertes qu'il occasionne (Denis, 2002). Denis (1994, p. 12, 13) introduit trois concepts différents pour lesquels elle se réfère aux dictionnaires. Le terme désastre est d'ailleurs préféré en langue anglaise alors que la catastrophe est le synonyme le plus proche en français. Selon Le Petit Robert, c'est « un malheur effroyable et brusque » alors que Le Larousse ajoute l'idée des résultats soit, la destruction et les morts. Pour Denis (1994), c'est la soudaineté qui distingue la catastrophe du désastre, lequel rappelle la désagrégation lente d'une situation.

Enfin, selon cet auteur, si la catastrophe inclut surtout des pertes humaines, on aura tendance à la caractériser par l'origine de l'évènement, soit dans le cas qui nous intéresse, « l'incendie de Chapais ». Cet évènement a été surnommé par la population « le feu du Jour de l'An » (Informatrice no. 2), l'« enfer » (Racontent, 1980) ou encore l'« enfer noir » (Roy 1, 1980), alors que les journalistes l'ont nommé en tenant compte du nombre des décès soit « l'holocauste » (Suspect, 1980) ou « l'hécatombe » de Chapais (Leclerc, 1980; Roy 1, 1980).

4.1 Conséquences humaines

4.1.1 Pertes humaines

Le terme de catastrophe implique des conséquences graves dont font partie le nombre de victimes et c'est une autre façon de la définir : « Il y a eu quarante-huit morts, quarante-quatre blessés dont dix grièvement. (...) Il y a trente-huit orphelins, dont quatre de plus de dix-huit ans » (Représentations 2, 1981, p. 151, 152), « alors que le nombre d'enfants devenus orphelins, de père et de mère était de dix. Il y a eu quatre couples, avec enfants qui ont péri tous les deux » (Orphelins, 1980). Cinq autres familles ont perdu plus d'une personne.

Afin de comprendre l'impact d'un évènement sur la collectivité, Britton (1986, cité par Denis, 1995) parle de la proportion par rapport à la population totale plutôt que de chiffres absolus. Dans le cas de Chapais, 48 morts, cela signifie 1,6 % de la population. Dans une ville comme Montréal, cela aurait représenté trente mille morts (Malépart, 1981). De plus, rappelle de Vries (1995), un décès affecterait directement dix

à vingt personnes proches et, indirectement, 25 % de ce nombre, ce qui signifierait possiblement jusqu'à mille personnes, soit près du tiers de la population de Chapais. « Aux dires du président de la Chambre de commerce de Chapais et président du comité de coordination de l'aide aux sinistrés, 90 % des foyers de cette municipalité sont touchés, directement ou indirectement, par la tragédie du club Opemiska » (90 %, 1980).

Tous se sentaient touchés aussi à cause des caractéristiques du milieu : « Vous savez, me confiait un des survivants qui a perdu trois membres de sa famille, quand on vit entouré d'un rideau de 150 milles de forêt, l'amitié de ses concitoyens est bien précieuse » (Tremblay, 1980). Lorsque de nombreux deuils touchent un même milieu, le cycle de pertes prive la communauté de ses ressources habituelles (Jérusalem, Kaniasty, Lehman, Ritter & Turnbull, 1995). La catastrophe fait donc beaucoup plus de victimes que les victimes officielles. Nous en décrivons maintenant les différentes classifications.

4.1.2 La reconnaissance du statut de victime

Lorsque le coroner, le 14 janvier 1980, suite à son enquête, a reconnu Cantin criminellement responsable de l'incendie, les victimes décédées et les personnes blessées qui l'ont réclamé, furent reconnues victimes. Elles sont devenues, de ce fait, éligibles au programme québécois d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). Au Québec, la première loi en faveur des victimes, soit la « Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels », date de 1971. La reconnaissance de leurs droits est venue plus tardivement et a donné lieu à la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels, en 1988. Ces lois devaient faire l'objet d'une fusion laquelle n'a pas encore eu lieu.

La loi répond aux barèmes d'incapacité et est administrée par la Loi sur les accidents de travail, tout en étant moins généreuse sur certains points. Il existait, au Québec, depuis 1931, la Loi sur les accidents de travail administrée par la Commission des accidents de travail (C.A.T.), laquelle fut en vigueur jusqu'à 1985. Elle a alors été abrogée pour être intégrée à la Loi sur la santé et sécurité du travail de 1979, destinée à éliminer à la source les dangers pour l'intégrité des travailleurs. À partir de 1981, parallèlement à l'assistance médicale et à l'indemnisation, des programmes de réadaptation sont instaurés. Une nouvelle loi devient nécessaire pour harmoniser le

régime d'indemnisation de la CSST avec celui de la Régie d'Assurance-Automobile; il s'agit de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, loi 42 ou L.R.Q. Chapitre A-3.001. Cette loi a pour objet la réparation des lésions professionnelles et de ses conséquences (CSST 85); elle a été adoptée le 19 août 1985 et n'est applicable que pour les travailleurs qui furent accidentés ou malades après cette date. Pour les autres, ce qui fut le cas à Chapais, l'ancienne loi prévaut. Cependant en ce qui concerne l'IVAC, le programme de réadaptation n'est pas intégré à part entière. Il ne fait pas partie du processus habituel pour tous mais doit être réclamé par la victime. Les directives à ce sujet demeurent imprécises et discrétionnaires (Laflamme-Cusson, Chicoine & Coiteux, 1991). De plus, au Canada, il n'y a qu'au Manitoba et au Québec que les compensations pour la douleur et la souffrance ne sont pas reconnues (Burns, 1992). Telle était la conception du ministre de la justice de l'époque, Rémi Paul, qui ne voulait pas être plus généreux qu'envers les accidentés du travail (Journal, 1971).

Malheureusement, il y a une prescription d'un an après quoi il est impossible de réclamer d'IVAC, à moins d'empêchement physique (Guide, 1993). Des modifications à cet aspect de la loi sont réclamées par les associations de victimes (Laflamme-Cusson, 1991). Nous relevons également quelques ambiguïtés en ce qui concerne les victimes d'actes criminels. D'abord la loi sur l'indemnisation énumère ainsi les personnes qui en font partie :

La victime d'un crime est une personne qui, au Québec, est tuée ou blessée; en raison d'un acte ou d'une omission d'une autre personne et se produisant à l'occasion ou résultant directement de la perpétration d'une infraction dont la description correspond aux actes criminels énoncés à l'annexe de la présente loi.

Ailleurs, il est mentionné qu'on entend par blessure « une lésion corporelle, la grossesse, un choc mental ou nerveux ». N'y a-t-il pas lieu de supposer que cette tragédie a pu causer des chocs psychologiques ? Le concept « se produisant à l'occasion d'un acte » laisserait entendre qu'un certain nombre de personnes non indemnisées auraient pu l'être. Cependant, il faut considérer que le diagnostic de stress post-traumatique n'a fait partie des maladies reconnues dans le DSM III qu'à partir de 1980, soit l'année de l'accident.

Il y a eu 88 dossiers d'acceptés par l'IVAC (Commission, 1980) alors que ceux

de quatre personnes légèrement brûlées furent refusés à cause de blessures jugées insuffisamment sévères (Baril, 1983). Rien ne semble avoir été attribué pour les séquelles psychologiques. Il y a eu deux demandes en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme et trois demandes en vertu de la Loi des accidents de travail (Bertrand, 1980).

4.1.3 Les victimes sans statut

En plus des personnes décédées ou blessées, reconnues légalement, la catastrophe fait, en plus, de nombreuses victimes indirectes. Taylor & Frazer (1981, cités par Raphael, 1986, p. 224) en ont fait une intéressante classification. Les victimes primaires sont celles qui ont vécu le maximum d'exposition à la catastrophe. Les victimes secondaires sont les personnes endeuillées des victimes primaires. Elles peuvent comprendre la parenté et les amis ainsi que les personnes habitant proche de l'épicentre, soit dans un rayon de cinq milles (Auger et al., 2000; Baum et al., 1992; Bromet et al., 1980; Kaltreiner et al., 1992; Maj et al., 1989; cités par Maltais et al. 2001a). Donc vu que Chapais comporte à peine plus d'un kilomètre de longueur, tous les habitants sont potentiellement des victimes indirectes ou secondaires.

Les victimes tertiaires sont le personnel de secours et le personnel soignant (Taylor & Frazer, 1981, cité par Raphael, 1986). Kliman (1976, cité par Raphael, 1986, p. 10) les a appelées « victimes cachées ». Dans le cas de Chapais, elles risquent d'avoir été doublement victimisées car elles habitaient sur les lieux. Le quatrième niveau de victimes comprend la communauté impliquée, incluant ceux qui convergent, qui aident de façon altruiste, partagent la souffrance et la perte. Le cinquième niveau se réfère aux personnes non directement exposées mais précipitées dans la détresse à cause de leur déséquilibre émotionnel (Taylor & Frazer, 1981, cité par Raphael, 1986).

4.2 Conséquences économiques

Dans la qualification selon les conséquences, il faut penser aux conséquences économiques (Denis, 1994). Des décès d'adultes d'âge mûr représentent une perte économique considérable évaluée selon Perrow (1984) à 300 000 \$US par personne. Il déplore qu'on n'attribue pas un montant supplémentaire quand les décès ont lieu dans

un même milieu, démontrant qu'on accorde peu d'importance aux liens sociaux, à la continuité des familles et aux cultures distinctes.

4.2.1 Les indemnités versées par l'IVAC

Dans les conséquences économiques, on considère les coûts de santé et également les indemnités versées par l'IVAC. En utilisant la clause de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels qui leur permet de se subroger aux victimes (Chapitre I-6, 9) pour recouvrer les montants déboursés, l'IVAC a réclamé 3,8 millions \$ aux assurances privées pour le remboursement des montants d'indemnisation, incluant le coût des soins de santé. Ils ont finalement réglé pour 3 millions \$, capital et intérêts, en décembre 1985 (Informateur no. 19). Les règlements aux victimes ne pouvaient pas commencer tant que cette partie n'était pas complétée.

Également, l'IVAC ne paye qu'un maximum de 600 \$ pour les frais funéraires et comme c'est inscrit dans la loi, c'est demeuré inchangé depuis 1971 (Laflamme-Cusson et al., 1991). Nous le verrons plus loin, cela cause un problème à Chapais où l'on tente, sans succès, de contester la facture des frais funéraires. De plus, la compensation aux parents suite à un décès, est minime soit 2000 \$ pour un enfant à la condition qu'il soit d'âge mineur, pourtant la Loi des Accidents de Travail, attribue 3000 \$ même si l'enfant est majeur, lorsqu'il n'a pas de conjoint, alors que la Loi sur l'Assurance-Automobile octroie 15 000 \$. Il fut attribué 500 \$ de plus pour 22 personnes décédées, une allocation spéciale prévue selon l'article 35.7 de la Loi des accidents de travail de 1964, (pourtant modifiée en décembre 1979), prévue pour le conjoint survivant. Sauf que le montant a été accordé même lorsque le conjoint est décédé par la même occasion.

Quant aux conjoints survivants, ils reçoivent une indemnité sous forme de rente qui correspond à ce que la personne aurait reçu si elle avait survécu, donc, un montant qui ne tient pas compte de l'ensemble des lésions mais de 90 % du revenu net que la personne touchait avant son décès. Contrairement à ce qui prévaut pour les prestataires de la Régie des Rentes, les veufs perdent leurs prestations s'ils se remarient ou vivent en couple. Cependant, le droit à l'indemnité expire après une période de cinq ans après le décès (Loi des accidents de travail, Chap. 57, article 20). Il est à noter que ce fut le cas pour de nombreux veufs et veuves de l'incendie de Chapais. Selon Lifton (1970), les

gens ayant vécu la catastrophe d'Hiroshima eurent, par la suite, tendance à se marier plus fréquemment que ne le fit la population en général. Par contre, s'ils ne se remarient pas, ce qui est quand même le cas d'un certain nombre, ils bénéficient d'une rente à vie plutôt que d'un montant forfaitaire ou limité dans le temps, ce qui peut correspondre à un montant total quatre à cinq fois plus élevé que les prestations des conjoints des victimes couvertes par la SAAQ ou la CSST (Samson, 2004). Les personnes sans revenu extérieur sont considérées comme recevant le salaire minimum. Pour ce qui est des personnes blessées de façon permanente, elles reçoivent aussi une rente à vie en proportion du pourcentage de l'incapacité plutôt qu'une compensation globale (Chapitre 57, 37, 1978).

Concernant les pertes économiques, Peacock et al, (cités par Denis, 2002) rappellent que même s'il s'agit d'un même évènement, « des inégalités jouent dans les pertes ». Les compensations sont le reflet de la catégorie socio-économique préexistante : « la fragilité du terrain serait plus grande chez les plus défavorisés, rendant donc les pertes relatives plus élevées » (Denis, 2002, p. 13). Également, les victimes du feu de Chapais qui travaillaient à la mine étaient toutes assurées pour un montant de 30 000 \$ d'assurance-vie qu'on leur a fait verser promptement (Informatrice no 34). Ce montant était plus élevé pour les cadres (Informateur no 16). Donc ceux qui travaillaient ailleurs ou étaient étudiants ont forcément été moins indemnisés. Pour certaines familles, ceci a joué dans leur décision de poursuivre ou de ne pas le faire. Globalement, on peut affirmer que les montants versés pour les femmes décédées, au nombre de 22 ont été de beaucoup inférieurs aux sommes reçues pour les hommes (26).

4.2.2 Les actions au civil

À Chapais, une quarantaine de personnes ont choisi aussi un second recours, soit des actions au civil totalisant plusieurs millions de dollars où les victimes ou ses ayants droits, ont intenté un procès pour dommages et intérêts contre l'agresseur et les autres personnes jugées responsables de façon conjointe et solidaire, soit le Club Lions, organisme organisateur de la soirée, la mine Falconbridge propriétaire de l'immeuble, ainsi qu'à leurs dirigeants et les individus en charge de l'évènement. Au Québec, il

s'agit d'une démarche indépendante de la cause criminelle quoique le tribunal civil soit obligé de tenir compte de ce qui a été jugé en pénal (Stanciu, 1985).

Les assurances sont la manière moderne de partager avec la société de façon plus large (Burton, Kates & White, 1978, cités par Drabek, 1986, p. 400). Un même bureau d'avocat a représenté plus de trente individus. Six autres furent représentés par cinq autres avocats (Plumitifs, 1980) :

Les principes généraux du droit civil basés sur le partage des responsabilités et l'évaluation des dommages, visent à redresser les torts entre les individus. Une victime peut intenter une poursuite en dommages et intérêts, contre toute personne qui l'attaque ou la blesse intentionnellement. (...) Il y a des limites importantes à l'action civile : peu de gens s'en prévalent parce qu'ils n'en sont pas informés; (...) le requérant doit assumer les coûts de la poursuite, n'ayant pas accès à l'aide juridique; l'infracteur doit être connu et solvable (Bernard, Tremblay & Rizkalla, 1983, p. 40).

4.2.3 D'autres coûts à assumer

La reconstruction de la salle communautaire a occasionné des coûts d'environ 575 000 \$, en grande partie subventionnés par le gouvernement et dans une moindre mesure par la mine, qui avait remis une somme de 200 000 \$. Il y eut un manque à gagner de 42 000 \$ (Procès-verbaux, 1981), qui fit l'objet d'un emprunt (Informateur no.13). On a recueilli 10 000 \$ pour l'érection d'un monument en mémoire des victimes, au cimetière de Chapais, mais une somme de 15 000 \$ manquait toujours. On a fait alors appel à un fonds spécial du Premier Ministre René Lévesque, qui a accordé cette subvention (Lettre de René Lévesque du 4 février 1981).

4.3 Vers les autres conséquences

Les catastrophes, causent des pertes humaines et économiques importantes. Elles touchent également la santé des populations touchées ainsi que celle des intervenants. Elles affectent le fonctionnement des groupes sociaux et nécessitent des interventions particulières.

RÉSUMONS

Une catastrophe peut être définie de façon théorique selon plusieurs angles. Lorsque la catastrophe est définie selon son origine, l'incendie de Chapais est de ce point de vue, considéré comme une catastrophe humaine. Cependant un événement d'importance ne dépend généralement pas d'une cause unique mais est le fruit d'un enchevêtrement de causes qui entraînent une succession d'effets indésirables. C'est pourquoi on peut définir également une catastrophe par une typologie, qui implique non seulement l'origine mais plusieurs autres éléments incluant le déroulement et les conséquences. Le déroulement fait appel à des dimensions spatio-temporelles et à des phases de la catastrophe. Alors qu'il faut s'arrêter également à la phase prodromique, le pendant constitue les moyens à prendre pour gérer l'évènement. Quant au rétablissement, la dernière phase, nous nous y intéresserons plus particulièrement lors de cette recherche destinée à cerner les conditions de la réadaptation.

La catastrophe peut aussi être définie selon les conséquences qu'elle entraîne. Elles peuvent se manifester de différentes façons. Dans le cas de Chapais, les conséquences humaines furent considérables. Les nombreuses personnes décédées et blessées par brûlures furent légalement reconnues comme victimes d'acte criminel et elles furent indemnisées dans le programme gouvernemental d'IVAC. Il y eut également des victimes indirectes, non reconnues légalement et qui furent très nombreuses à Chapais vu la relation de proximité.

Les catastrophes causent également de lourdes conséquences économiques. Il faut considérer les coûts des pertes de vie. Il y a les coûts de santé et les coûts des indemnités gouvernementales, pour les personnes décédées et les lésions physiques aux survivants. Cependant certains ont réclamé des compensations plus substantielles en ayant recours aux tribunaux civils. Il a découlé des coûts juridiques associés aux différents procès causés par la catastrophe. L'édifice à reconstruire s'y est ajouté.

Ceci est sans considérer les impacts sociaux (chapitres IV et X), ceux sur la santé ainsi que les difficultés particulières vécues par les blessés, dans ce cas-ci les brûlés (chapitres VI et XI). De là découlera l'analyse de l'intervention psychosociale en matière de catastrophe (chapitres VIII et XII) et des facteurs de rétablissement, la résilience, qui feront partie du reste de l'analyse (chapitres VIII et XIII).

Annexe I

Liste des incendies majeurs au Québec

Le 13 juin 1910, 33 morts dans l'incendie de l'édifice du Daily Herald, à Montréal (Pire, 1980).

Le 14 février 1918, « un épouvantable incendie » [...] dévastait la crèche des Soeurs Grises, angle St-Mathieu et Dorchester. Pas moins que 53 enfants qui y logeaient devaient y perdre la vie » (Vennat, 1998). Un autre fait mention de 64 enfants dans l'Orphelinat des Soeurs Grises à Montréal (Pire, 1980).

« Depuis le début du siècle, l'incendie le plus meurtrier fut celui du cinéma Laurier Palace, à Montréal, le 9 janvier 1927; 77 enfants y avaient alors perdu la vie » (Vennat, 1997).

« La tragédie de Chapais est la plus meurtrière à survenir au Canada depuis 1938, quand les flammes avaient dévasté le collège du Sacré-Coeur de St-Hyacinthe, y faisant 46 victimes » Bilan, 1980). Cela était arrivé un 18 janvier, 41 élèves et 5 religieux y étaient morts (Vennat, 1998).

« Le 15 juin 1951, l'Hospice Ste-Cunégonde, à St-Henri, deviendra le tombeau de 35 vieillards » (Incendies, 1980).

« Le pire incendie dans l'histoire du Québec a été celui de Notre-Dame-du-Lac le 2 décembre 1969, où 40 personnes ont péri dans l'incendie d'un foyer de vieillards » (Tristes, 1980). Dans Le Devoir, du 3 janvier (1980), on parle de 39 décès.

« Le 1er septembre 1972, 37 personnes sont mortes dans l'incendie du Blue Bird, à Montréal » (Parents, 1980).

« Le 15 janvier 1975, le Gargantua de Montréal devint le théâtre d'un incroyable incendie criminel. Treize personnes y périrent asphyxiées » (Incendies, 1980).

Mais le pire incendie au Canada est survenu à Toronto en 1949 quand 119 personnes ont perdu la vie à bord du bateau de croisière Noronic (Pire, 1980).

CHAPITRE III

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES VILLES MINIÈRES

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux caractéristiques des villes minières telles celle de Chapais. Puis nous racontons l'évolution de cette ville, de sa naissance à sa croissance. Tous ces éléments sont destinés à identifier les rapports de classe existants entre les dirigeants de la mine, ses employés et les résidents de Chapais en général. Ils permettront ultérieurement de comprendre le type de gestion de crise qui a prévalu, ainsi que les choix privilégiés dans l'aide à la population.

En 1971, Lucas publie les résultats d'une étude, devenue célèbre, portant sur cinq cents entrevues (500) effectuées auprès de villes mono industrielles au Canada, dont les villes minières. Nous en avons dégagé des éléments jugés descriptifs de ce qu'est Chapais. Nous y avons intégré des témoignages de chapaisiens ayant connu les débuts de la ville ainsi que des informations provenant d'un article fondateur du journaliste James Bamber et finalement des éléments extraits des procès-verbaux de la ville de Chapais pour les années 1979 à 1981.

1. La nouvelle communauté : des villes de poussière

Lockwood (1954, cité par Lucas, 1971, p. 144) parle de ces milieux en terme de « véritable communauté » : communauté physique, géographique, démographique, sociale ainsi que communauté d'intérêts. Il s'agit généralement de villes empoussiérées bâties à la tête du puits de mine (Lucas (1971, p. 5). À l'époque, le souci environnemental y est minimal (p. 99 à 103). Les femmes se plaignent de ne pas avoir de terre pour faire leur jardin (p. 99), ce que nous confirment les fondatrices de Chapais : « Pas de terre, c'était du sable, tu ne pouvais même pas faire un jardin, on devait aller chercher la terre à St-Félicien, à 200 milles de là » (Informatrice no. 28). Dans le reportage de Bamber, on peut apercevoir une photo du « cimetière catholique : des couronnes de fleurs dans un désert de sable » (1964, p. 32).

Il existe d'ailleurs, même dans les années 80, une résolution de fournir la terre à tout citoyen qui en fera la demande, décision qui est suspendue en août 1980, suite à une

plainte de certains citoyens à l'endroit des autorités municipales. Elle fut reprise par la suite. Cependant, Chapais demeure une ville empoussiérée. En 1981, on note d'ailleurs dans les procès-verbaux de la ville qu' « un contribuable s'informe au sujet de la poussière de slam [*sic*] sur la ville » (140-81).

2. Le statut de ville

Bien qu'après 1961, on ait défini une ville comme étant de plus de 1000 habitants ou incorporée, ou encore avec 5000 de population et une densité de 1000 par mètre carré, on doit reconnaître que ces villes n'avaient pas véritablement les caractéristiques de la vie urbaine laquelle se définirait, entre autres, par la liberté de choix (Park, 1952, cité par Lucas, 1971, p. 6). Il y a dans certaines petites villes, un manque d'anonymat et un monde de mythes (Vidich & Bensman, 1960, cités par Lucas, 1971, p. 7).

3. La construction du moulin et de la ville

Dans les villes mono industrielles, la compagnie installe son moulin (plant) et pourvoit en même temps les utilités publiques : l'eau et l'électricité et tous les services dont un hôpital, les écoles et les installations sportives (Lucas, 1971, p.23). Elle doit aussi fournir l'habitation : les maisons pour les gens mariés et les bunkhouses pour les célibataires (p. 105 à 108). [Note : le terme français est baraquement mais à Chapais, on n'utilise que les termes anglais pour désigner les installations et le travail propre à la mine.] Tous les terrains situés sur le territoire appartiennent à la mine et, au début, les gens ne peuvent devenir propriétaires (p.22 à 24). À chaque fois qu'un citoyen veut acheter un terrain, et cela même dans les années 80, la ville doit autoriser par résolution la Compagnie Falconbridge à vendre un lot à un particulier (Procès-verbaux, 1980, 194-80). Il y a également à cette époque, des rues appartenant encore à la mine et pour lesquelles, la municipalité désire faire des démarches d'acquisition (Procès-verbaux, 1980, 225-80). Voici comment un ancien cadre supérieur décrit le développement de ce qu'il a appelé le « *camp-site* » de Chapais :

Il a été un temps où j'avais à m'occuper de 87 maisons staff qui appartenaient à la mine et de six bunkhouses pour célibataires. Et on a fait des programmes de bâtir des maisons (...) et on vendait ça à des taux d'intérêt comme aujourd'hui, à

5 % à vie. Les gens achetaient des maisons de la mine, enlevées sur leur paye, avec des ententes si jamais ils quittaient. Mais la mine bâtissait l'aréna, bâtissait la pump-house pour pomper l'eau, il y avait un lac au loin, elle bâtissait des choses. Les premières écoles, elle participait; le premier hôpital que Chibougamau avait, les gens venaient à Chapais parce qu'on embauchait des docteurs, on logeait les docteurs, on logeait les infirmières, puis graduellement on s'est détachés pour essayer d'emmener le gouvernement à prendre ses responsabilités. C'est ça qui fait que la mine était quand même assez impliquée. Il y avait le chemin de fer. Bien tout ce qui était chemin de fer de ce côté ici, donc, le Club qui a brûlé, la résidence qu'il y a là, la station de pompage, le curling et tout ce qu'il y avait à la mine, ça c'était tout à la mine. De l'autre côté, il y avait des installations aussi, mais la ville a pris un peu le contrôle. Il y a eu des chicanes entre les maires et les gérants de la mine. Dans ce temps-là, c'était comme Dieu, le gérant de la mine, il était presque plus important que le curé, c'était toute une histoire dans ces communautés! (Informateur no.16).

Cinq ans avant l'incendie de Chapais, par ordre du gouvernement, l'hôpital de Chapais avait été fermé pour être remplacé par un CLSC. Cela avait entraîné des réactions négatives dans le milieu (Informateur no. 9).

4. L'ouverture de Chapais et le recrutement des employés

À partir de 1951, on ouvre la route et on commence la planification d'un projet sous l'empire de la Loi des mines. En 1955, Chapais est incorporé à titre de village minier par Opemiska Copper Mine (Préhistoire, 1990). Un cadre natif de la région de Chibougamau-Chapais raconte ainsi le développement de Chapais :

Maintenant si on découvre un dépôt minier à quelque part dans le Nord, il est défendu, dans le territoire de la Baie-James, je dis bien défendu de faire un « camp site ». (...) La ville de Chapais a commencé à se bâtir en '54 avant Chibougamau même. Des routes d'hiver ou des routes de glace, on est arrivés à partir la mine à Chapais et on a défoncé la route par le Lac St-Jean en premier, à travers les forêts. (...) La gang de l'Abitibi, ces gens-là, devaient prendre la route, passer par le Lac St-Jean puis revenir à Chibougamau, une route qui tournait en rond. L'hiver, il y avait des grands bouts de faits, mais il y avait des grands bouts sur la glace, mais l'été fallait faire le tour (Informateur, no. 16).

Des mineurs d'expérience sont arrivés après la fermeture des mines de Duparquet et de Normétal (Dupuis, 1991, p. 116) mais aussi provenant d'à peu près toutes les villes importantes de l'Abitibi (Biays, 1964, cité par Dupuis, p. 286).

En gros, t'avais les gens de l'Abitibi, puis l'Abitibi elle-même avait été fondée beaucoup, du point de vue minier, par des gens de l'Ontario nord, donc une

connotation anglophone. (...) Tout ce qui s'appelait contremaître (...), c'était des gens de l'Abitibi. Puis les petits, les jeunes qui montaient du Lac-St-Jean, c'était des manœuvres, (...) qui sont devenus, à la longue des mineurs (Informateur, no. 20).

Vu que la seule route reliant Chapais débouchait à St-Félicien, le recrutement secondaire des mineurs se fait parmi les cultivateurs et les bûcherons du nord du Lac St-Jean, qui n'ont aucune formation au point de départ pour exercer ce métier (Préhistoire, 1990, p. 3). Ils deviennent cependant des mineurs compétents: « Les meilleurs mineurs canadiens, c'est Chibougamau-l'Abitibi. Bon cœur au ventre. Le meilleur mineur, c'est un bonhomme qui sortait d'une ferme, costaud, qui savait ce qu'il faisait, fier de son travail. » (Informateur no.16).

Il va s'en dire que des pressions du milieu, dirigées par le maire Pellerin, firent débloquer la route vers l'Abitibi. C'était en 1963, les gens exprimaient leur joie face à la correction de cette incongruité historique : « Maintenant, on peut aller directement en Abitibi-Témiscamingue sans avoir 2 000 milles sous les roues pour aller visiter la parenté » (Temps, 1990 ; Ville, 2000). Le maire s'est également battu pour obtenir le pavage du parc de Chibougamau :

Les citoyens de Chapais et Chibougamau se serrent les coudes. Ils ont fourni une preuve tangible de cette unité lors de la campagne pour la réfection et le pavage de la route entre Saint-Félicien et Chibougamau-Chapais; au début des années 70. M. Gérard Pellerin, qui a repris la mairie de Chapais (...) avait été le premier à préconiser un blocus en règle de cette artère forestière longue de 145 milles (Berbert, 1980).

5. La menace permanente de fermeture

Bien que les villes minières soient nécessairement destinées à la fermeture, certains définissent les mines comme des milieux « toujours censés fermer mais ne fermant jamais ». (Lucas 1971, p. 97). Cependant la vulnérabilité face aux changements technologiques ou aux variations des marchés internationaux, constitue une menace réelle qui vient s'ajouter à la durée limitée des réserves (p. 98).

6. L'organisation du travail

L'organisation du travail, y revêt des caractéristiques particulières. Les privilèges et symboles sont soigneusement coordonnés et articulés (p. 114). Les postes à

un échelon supérieur relèvent d'un système national et même international, plutôt que régional (p. 153). Le despotisme et le parrainage ethnique sont des caractéristiques de toutes les communautés mono industrielles. Cela se maintient par les embauches et le contrôle des promotions (p. 139).

Au Canada, la place des syndicats, au moment de cette étude, est jugée négligeable et le militantisme absent (p. 140). Lucas mentionne seulement la grève d'Asbestos [Note : La grève de l'amiante eut lieu de février à juillet 1949 et elle impliqua 5000 mineurs (Lindeau, Durocher, Robert et Ricard, 1989, p. 314)]. Il ne semble pas avoir étudié la ville de Chapais qui a fait exception car il y eut une grève de six mois débutant en octobre 1961 et finissant en 1962 (Bamber, 1964).

Les gens aux commandements (patrons, superviseurs) parlent de la compagnie en terme de « nous » (Lucas, p. 145). Dans les villes minières, le gérant général, supporté par tous ses contremaîtres et le personnel clérical, ont préséance sur les mineurs. Il y a également une grande différenciation entre les travailleurs sous terre et ceux sur terre (p. 151). Vu que le rang dans la compagnie détermine la position sociale dans la communauté, cette stratification se reflète également, dans la répartition des maisons (p. 153). Ces catégories ont également une signification en termes d'interaction sociale. Les activités dans la ville dépendent également du type et des heures de travail (p. 152). Un ancien cadre à la mine témoigne ainsi du traitement qu'on leur faisait :

Alors, moi, je peux vous dire que dans le temps où j'étais à Chapais comme chef (...) j'avais une maison chauffée, déneigée, la pelouse : on nous fournissait l'engrais. Toutes les dépenses reliées à la consom (*sic*), c'était fourni par la mine et je payais 60 \$ par mois. Alors, qu'il y avait une prime nordique pour habiter dans le Nord, ça veut dire qu'en fin d'année, j'avais un plus 1000 \$ pour avoir habité là, toutes dépenses faites, chauffé, éclairé tout le kit. Alors c'est comme ça qu'on attirait les gens du Sud, dans ces places nordiques-là qui étaient difficiles (Informateur no. 16).

7. L'isolement et le coût de la vie

Le principal problème de ces milieux est en fait l'isolement (Lucas, 1971, p. 109). On a remarqué que les femmes provenant de petites villes, d'une autre ville minière ou encore du milieu rural, ont plus de facilité à s'y adapter. Une résidente de la première heure y a trouvé malgré tout la vie difficile :

Pas de radio [Note : la radio arrive en 1967 (Ville, 2000)], pas de télévision. (...) Les salaires c'était très important, on était éloignés pas pour rire, c'était un trou, il faut pas se cacher de ça là! (...) La vie-là, la vie à Chapais, c'était bien tannant de rester là parce que t'étais pris dans un étou, t'étouffais là-dedans. Puis t'avais besoin de tout le monde parce que t'avais pas de parenté, puis t'avais rien; tu pouvais pas sortir, tu pouvais pas aller à nulle part parce que t'étais trop loin. (...) Mais seulement que le monde qu'il y a là, on les a jamais oubliés. Ça là, tu sais c'est une amitié que tu ne vois pas dans aucune ville. Des villes éloignées, comme ça qui sont toutes seules là, ils ont besoin des autres. C'est pas compliqué parce qu'ils ont rien qu'eux autres. (Informatrice no. 28).

Lucas (1971, p. 56) ajoute que les francophones s'y ajustaient plus difficilement, car ils avaient l'habitude de se relier à leur famille alors que les anglophones, traditionnellement, se regroupaient dans des clubs sociaux. Contrairement à ça, ce fut une situation mixte à Chapais car il y eut aussi des déplacements par grappes de gens provenant de mêmes villages ou reliés par des liens familiaux : « Quand Chapais s'est ouvert, ça été un beau débouché pour les gens, entre autres de St-Thomas-Didyme et Normandin. (...) à de gros salaires » (Informateur no. 20) :

C'est une de mes sœurs qui est arrivée la première. Puis après ça, moé j'ai monté [*sic*]. C'est parce que moé j'ai travaillé à Quévillon dans des places de même. Au Lac, moi j'aimais pas ça bûcher, parce que j'étais pas grand puis j'avais de la neige... les autres, ils en avaient aux genoux, mais moi j'en avais dans les yeux. Là j'ai dit : « À la mine, il y a pas de neige, je vais m'en aller là. (...) Nous autres, on était sept à Chapais. Je pensais que j'allais mourir là, mais ça a pas d'l'air (...) aujourd'hui, tout est fermé (Informateur no. 40).

8. L'organisation des loisirs

Il appartient à la stratégie minière de voir à l'intégration des employés dans des activités sportives et sociales afin de briser tout isolement et de détruire les vellétés de départ. La stabilité de la main-d'œuvre en dépend (Lucas, 1971, p. 84). C'est d'ailleurs une caractéristique d'une compagnie ayant un leadership fort lorsqu'elle peut fournir les centres de loisirs (p. 25, 84). Cela fait dire à certains employés qu'ils ont l'impression d'être avec la compagnie 24 heures sur 24 et de revoir partout les mêmes visages (p. 84). On vise le maintien de la sobriété en gardant les employés occupés dans des loisirs (p. 25). Il y a plus d'activités organisées dans ces villes isolées que dans n'importe quelle ville de même type. Les dirigeants croient que si les employés sont heureux dans leurs loisirs, ils le seront encore plus dans leur travail (p. 200). Parallèlement, aucune activité

ne peut fonctionner sans être subventionnée (p. 207). Les hommes sont plus choyés et ils peuvent en plus se rabattre sur la chasse et la pêche (p. 108, 217). Les femmes se créent plus d'activités informelles et de sorties sociales (p. 215) :

Dans ce temps-là, les enfants étaient jeunes puis je m'ennuyais en tabarouette. Puis les hommes, (...) ils étaient bien heureux : il y avait du poisson! Ils allaient à la pêche. Eye! des lacs, madame là que t'es obligé, ils allaient chercher le poisson avec des trailers, à force qu'il y en avait, puis du bon doré si vous voulez savoir! » (Informatrice no. 28).

Même à l'époque de l'incendie de 1980, c'était un milieu de vie où les loisirs permettaient un bon esprit. Une professionnelle décrit son expérience :

Chapais des fois je trouve ça *dull* [*sic*]; je trouve ça plate un peu, il y a moins de monde, mais dans le fin fonds, je ne regrette pas d'être venue ici. (...) En fin de compte, icitte je me suis amusée les premières années là, j'ai jamais autant ri de ma vie qu'ici, j'ai pu m'amuser puis sortir, puis avoir du fun, puis du monde, puis des gangs puis c'était l'éclatement ! (Informatrice no. 1).

Il y avait une qualité de vie remarquable pour ceux qui aimaient les sports :

C'est parce que Chapais, écoute, moi je jouais au hockey à huit heures du soir. Ici, tu veux jouer au hockey, c'est à minuit puis une heure du matin! On avait le complexe de glace, pour 3,000 de population, ce que d'autres offrent un complexe de glace pour 12,000 de population! Donc, nous on avait des heures ; les gars jouaient au hockey tous les jours, s'ils le voulaient! (Informateur no. 17).

9. Le pouvoir suprême de la compagnie : passage de la ville minière à la ville régulière

On a tendance dans ces milieux à mentionner la compagnie, la communauté, le peuple comme on décrit le gouvernement, comme si l'appartenance à un groupe signifiait un consensus social (Lucas, p. 84). Certains travailleurs militent plutôt pour la reprise du pouvoir de la population sur son milieu, afin de dissiper le sentiment qu'ils vivent dans un régime dictatorial. Les lois québécoises ont d'ailleurs prévu que les premiers dirigeants des nouvelles villes minières sont nommés par le lieutenant gouverneur en conseil [Note : par erreur, Lucas a parlé de gouverneur général] pendant un premier mandat, mais doivent ensuite céder la gestion de la ville à des élus.

À Chapais, cela dure de 1955 à 1960 (Affiches, hôtel de ville). À partir de cette année-là, Chapais n'est plus sous la Loi des Mines et on voit la première élection d'un conseil « élu par le peuple ». Le premier maire élu donne sa démission après un an et est

remplacé par M. Gérard Pellerin qui est également représentant syndical. Le syndicat existe depuis 1955; mais en octobre 1961, survient une grève de six mois qui divise la ville en deux : d'un côté la mine et les non-syndiqués, de l'autre, le maire Pellerin et les syndiqués (Syndicat, 1990; Grève, 1990). Chapais compte alors 2 363 habitants. Ce même maire doit quelques années plus tard co-opter, alors que les dirigeants lui offrent un poste de contremaître c'est-à-dire, cadre à la mine, ce qu'il accepte.

Cependant, selon Lucas, même si le conseil municipal devient indépendant, le sentiment que la mine garde un pouvoir énorme subsiste, en même temps que demeure sa responsabilité morale d'aider le milieu. Nous élaborerons, dans la partie suivante sur la naissance de premiers conflits, une partie de la population de Chapais ayant voulu se dégager de cette emprise. Les conflits d'intérêts et de loyauté sont fréquents quand les élus sont aussi des employés de la compagnie (Lucas, 1971, p. 75). De l'avis de plusieurs répondants rencontrés (p.88), quand la compagnie transfère une partie de ses responsabilités à des élus, bien que son influence sur le milieu continue à dominer, il devient alors plus difficile pour la population de l'associer directement, au rôle souvent utile de bouc émissaire.

10. Le conflit opposant le maire Pellerin au gérant Cooke : l'article de Bamber

À ses débuts à Chapais, c'est la compagnie qui ne veut pas lâcher prise. En 1964, Bamber, écrit un article dans le Magazine Maclean où il analyse le conflit de Chapais. Cet article prend de l'intérêt par le fait que, peu avant l'incendie de Chapais, le maire du temps, vient de revenir aux affaires municipales. Le maire vient de la région de l'amiante. Peu après son arrivée à Chapais vers 1958 ou 1959, ayant de l'expérience comme représentant syndical, il défend les travailleurs lors de griefs avec le gérant de la mine. Il s'est rendu compte du peu de pouvoir du syndicat. Cela le motive à se présenter comme maire de Chapais pour tenter de rétablir le rapport de force :

Le paternalisme, c'est fini à Chapais ! La rue principale. Quand je suis arrivé ici, tout ça ressemblait à un « pacage »... C'était comme dans les films de « cowboys » ; tout ce qui manquait, c'était les poteaux en face des bâtisses pour attacher les chevaux... (...) On a alors commencé à faire entrer les gens dans la C.S.N. Aux élections, ils m'ont élu vice-président » (Bamber, 1964, p. 62).

Il dénonce les tactiques d'intimidation de M. Cooke : « C'est à cause d'Opemiska, à cause de Cooke, que je me suis présenté maire de Chapais. Dans la mine, je travaille dans le « level » en bas ; mais en dehors de la mine, je suis au même « level » que tout le monde y compris M. Cooke » (Bamber, 1964, p. 62). Lui-même travailleur en grève, il décide de faire construire un hôtel de ville pour occuper les ouvriers, dont le coût s'élève à 150 000 \$. Le gérant Cooke utilise les tribunaux pour tenter de casser cette décision alléguant que c'est la mine qui paye plus de 70 % des taxes municipales et scolaires. L'hôtel de ville est construit malgré tout, le maire Pellerin ayant défendu son projet : « La compagnie et les *jaunes* [terme pour les non-syndiqués], nous reprochent l'hôtel de ville, mais regardez leur *Opemiska Club* qui a coûté 85 000 \$ et qui ne sert à rien sinon à des *parties* pour les gens du « staff » et les jaunes... » (Bamber, 1964, page 64). Le club Opemiska devait avoir un triste sort...

Alors que les élections ont lieu pendant la grève, Pellerin a, semble-t-il été élu par la majorité des syndiqués et quelques votes de non-syndiqués. Pour la première fois, on a donné le droit de vote aux locataires, annulant de ce fait le système prévalant qui donne prépondérance aux cadres dans le droit de propriété et de ce fait, de vote. Le clivage entre les deux factions, déjà existant à Chapais s'accroît. Les deux belligérants, Cooke et Pellerin s'opposent une lutte féroce : « L'un ne connaît que l'anglais et l'autre, seulement le français; le gérant de la mine est ingénieur et le maire-mineur possède une instruction moins qu'élémentaire » (Bamber, 1964, page 63 ; Grève, 1990, p.13). D'après Bamber, cela ne le distingue pas du reste de la population car ceux originaires du Lac St-Jean, soit 60 % de la population ne parlent pas l'anglais et la moyenne d'instruction n'est à l'époque que d'une quatrième année. Les rares employés bilingues sont nettement avantagés.

La compagnie réagit à l'administration municipale en créant un journal où elle défend ses prises de position. « L'Écho de Chapais » est destiné à « faire la paix dans notre belle petite ville » (Bamber, 1964, p. 65). La mine prend à partie le maire, le syndicat et son agent d'affaire: « L'hôtel de ville, le boulevard qui constitue la rue principale (...), la construction des trottoirs, tout ça coûte trop cher... (...). Et si la mine n'allait durer que huit ou douze ans (...) ce serait trop dépenser » (Bamber, p. 65). Et le maire Pellerin de rétorquer : « On ne sait pas si la mine peut durer cinq, dix, vingt ou

trente ans... Allez donc vous informer à Québec » (p. 65). L' enquête de Bamber confirme que la mine est dans une position « excellente, tant à cause de la façon dont elle est administrée que des profits qu'elle réalise ». Cette grève a laissé des traces dans les rapports entre les habitants : « Dans ce village où tout le monde se connaissait, il y a des gens qui ne se sont pas parlé pendant plusieurs années » (Grève, 1990). La grève devait pour la première fois mettre Chapais sur la carte (Bamber, 1964, p. 30) ; la deuxième fois ce fut lors de l'incendie du Club Opemiska.

11. Le stade de maturité

Quand ces villes arrivent à un stade de maturité, ce qui prend habituellement 20 ans, [Note : c'est le cas de Chapais, à l'époque de l'incendie], le problème des débouchés se présente alors pour la nouvelle génération. Ceci est particulièrement aigu pour les filles qui trouvent rarement de l'emploi. Aux prises avec la contrainte de devoir quitter le milieu, pour assurer leur formation ou leur autonomie, elles peuvent avoir tendance à se marier très jeunes afin d'y demeurer et de s'éviter un déracinement (Lucas 1971, p. 95).

Les exigences académiques sont très basses à la compagnie, sauf pour le travail clérical ; on apprend le métier sur le tas. Cependant lorsque la compagnie arrive à un stade de maturité, elle change ses critères et encourage les jeunes à demeurer à l'école le plus longtemps possible (p. 116, 117). Le manque de disponibilité des écoles et le coût élevé des études, tendent parfois à décourager les étudiants qui auraient eu du potentiel (p. 282). À Chapais, on a lutté puis obtenu l'ouverture d'une polyvalente.

Les gens dans le milieu peuvent aussi être formés sur place à d'autres métiers que celui de mineur et devenir technicien spécialisé, formateur, professeur etc., sans avoir obtenu de diplôme en la matière, dans un principe d'autosuffisance du milieu. Voici par exemple, le cas d'une dame qui devint employée à l'hôpital :

Les gens peuvent, sans une grosse formation universitaire, faire leurs preuves dans le Nord, c'est ça qui est avantageux. (...) Elle a jamais fait de cours de secrétariat, mais elle était bilingue. (...) À la fin, elle enlevait les plâtres; elle faisait passer les tests pour les yeux; elle passait les rayons X, elle les développait, avec des vieilles machines ; elle était pharmacienne pour le docteur (...). Jusqu'à temps que le CLSC arrive puis dise : « Vous n'êtes pas capable de faire ça vous! » (Informateur no. 16).

12. Relations interpersonnelles et manque d'individualisation

Les relations interpersonnelles laissent peu de place pour la vie personnelle. Par les informations continues jour après jour, la connaissance de ses compagnons devient très approfondie : « Plus les gens interagissent, plus l'information est échangée, plus les valeurs sont partagées et plus les définitions des situations deviennent uniformisées » (Lucas, 1971, traduction libre, p. 166). Les informations sont transmises des hommes aux femmes, qui se renseignent en retour entre elles (p. 166). Le besoin de pouvoir aux nécessités de base oblige les gens à se rassembler. Par le fait qu'ils développent une connaissance de vue et une connaissance intime de plusieurs, tout étranger à la communauté sera perçu avec méfiance (p. 169). Cette interaction continue dans un monde isolé, entraîne un haut niveau de connaissances, d'observabilité, d'attentes et de normes, alors que les relations sociales deviennent extrêmement personnalisées (p. 171). La désaffectation et le manque d'intérêt ne peuvent passer inaperçus (p. 208). Voici en ce sens, le témoignage éclairant d'un résident de Chapais :

Le problème de ce milieu-là, c'était plus l'isolement. Ça a toujours été une communauté isolée, avec ses forces, puis ses faiblesses. Le fait d'être isolé, ça n'a pas uniquement des faiblesses, ça fait que tu t'aimes beaucoup. (...) T'as pas le choix, tu les sens, tu les vois. (...) Tu les regardes aller, puis tu le sais s'ils ont des problèmes. Tu ne sais pas nécessairement c'est quoi mais tu sais qu'il y a quelque chose qui va pas. (...) Le village, à un moment donné, il y a une pudeur. Il y a quand même une pudeur, mais il y a un endroit où il n'y a plus de pudeur. Parce que tout le monde sait que, puis tout le monde sait que tout le monde sait. En tout cas, c'est de même un village. Puis ça peut être à la fois généreux, puis à la fois mesquin (Informateur no. 29).

Parfois le besoin légitime d'individualisation cherche à s'actualiser. Ainsi, les gens peuvent comme stratégies, chercher des activités individuelles, sortir en autant que les routes sont carrossables, posséder un chalet de campagne, prendre des vacances à l'extérieur, se retirer en refusant les visites du voisinage ou encore choisir le silence (Lucas, 1971, p. 178, 183). L'alcool, largement consommé dans les villes du Nord, apparaît comme une façon de créer un isolement social en introduisant une notion de permissivité dans les relations humaines (p. 188).

13. Le statut des autres ordres de pouvoir et le rôle des professionnels

Les marchands, le clergé et le milieu scolaire constituent une seconde hiérarchie dont la place est difficile à déterminer (p. 148). Peu avant l'incendie, un professionnel du milieu scolaire veut s'engager au niveau municipal mais est battu par un cadre de la mine :

On aurait dit que nous, du scolaire, on en a énervé plusieurs quand on s'est présentés. (...) Donc, les gens ont eu peur, certaines gens, puis c'est avec ça que, au niveau de la mine, ils ont élevé des épouvantails sans doute. (...) Puis la seule industrie qu'il y avait là : « On votera pas pour des gens comme eux autres, ils vont nous fourrer, c'est tous des instruits! » Ça a été à peu près ça, la contre-publicité! (Informateur no. 24).

Pour ce qui est des entrepreneurs locaux, il y aura un manque de confiance envers eux, le la part de l'entreprise dirigeante (p. 344). L'appartenance à un club peut rehausser un statut mais ne le changera pas (p. 151). Par exemple, à Chapais, le Club des Lions, fondé en 1966 (Temps, 1990), était un club sélectif où se retrouvaient les cadres de la mine mais aussi, ceux des autres organismes gouvernementaux, les gérants de banque et les propriétaires d'entreprise. Un cadre, s'étant senti forcé à y adhérer, en parle ainsi : « Je faisais partie aussi des Lions (...). Demande-moi pas pourquoi je faisais partie des Lions, c'est parce que c'était la seule activité dans ce coin-là » (Informateur no. 9). Un autre reconnaît cette appartenance comme un signe d'ascension sociale :

Ça virait! Je m'en rappelle, au Club Lions, on était à peu près une quarantaine de membres! On avait des réunions incroyables! Ça bougeait, on avait des activités, les gens étaient enthousiastes. Le Club Lions, dans le temps, à Chapais, c'était « l'Organisme » qui organisait toutes les choses: les loisirs, les activités pour les jeunes. (...) Disons que, le Club Lions existe toujours ; (il y a...) peut-être six à sept membres qui sont restés dedans. Mais la population de Chapais s'est vidée là » (Informateur no. 50).

La seule place où tout le monde se rassemblait était l'église, mais il y avait parfois des catholiques et des protestants (p. 152). À Chapais, l'anglicane n'existait plus au moment du feu. Non seulement le clergé était toujours en devoir, mais de nombreux professionnels avaient l'impression de jouer plus que leur rôle (p. 181). Les experts en psychiatrie étaient absents, chacun s'improvisait. On croyait que la connaissance du patient et de son milieu faisait foi de tout (p. 248). Cependant, cela avait aussi ses

limites surtout à cause de l'impossibilité virtuelle de garder les choses confidentielles : « Il y a des circonstances sociales où l'impersonnalité des étrangers est préférée à la sollicitude des voisins » (Lucas, 1971, p. 267).

14. Le contrôle des conflits sociaux

Dans ce type de ville, on a facilement tendance à faire des référendums pour régler puis réaligner les forces (Lucas, 1971, p. 344). Il y en a eu un, en ce qui concerne l'achat d'équipement par la municipalité, peu avant l'incendie:

Là-bas, dans ce temps-là, tout ce que qu'ils ont à faire c'est... il y a l'esprit... il y a des clans qui se forment dans des villes comme ça. Le maire inclut une partie de la population pour lui, puis une partie contre aussi, les comités de citoyens. C'est toujours, en constante, pas affrontement si tu veux, mais ça se surveille, c'est tough! (...) Dans le fond (...) tout le monde travaillait pour le bien de la ville, mais ça c'est politique, bien politique là-bas. Ça fait que c'est ça, on a eu un référendum (Informateur no. 13).

Les conflits semblaient fréquents à Chapais si on en croit cet observateur venu de l'extérieur. Cependant, d'après Lucas, ils sont inhabituels dans ces communautés mais ne sont pas inconnus, car certains éléments inhibent la polarisation psychologiquement et socialement. L'isolement est tel que les gens doivent faire attention pour ne pas que leur communauté éclate. L'homogénéité de la communauté est maintenue car ceux qui vivent trop de conflits décident simplement de quitter alors que ceux qui restent peuvent avoir tendance à les mettre de côté pour être plus pragmatiques. Les conflits ont tendance à être personnalisés plutôt que vus de façon abstraite (p. 327 à 330).

Alors que les gens sont conscients d'être soumis aux décisions d'un propriétaire qui est absent, ils savent parfaitement que tout n'est pas réglé au siège social. Cependant, l'individu ne sait pas vraiment qui blâmer : « In his eyes, power, control and authority are diffuse » (Lucas, 1971, p. 336). A l'époque de l'incendie de Chapais, le gérant local était un francophone mais les propriétaires étaient toujours de Toronto. Étant donné que le citoyen d'une ville mono-industrielle a le sentiment qu'il n'a pas le contrôle de sa destinée, il va avoir tendance à prendre des actions qui ne rendront pas la communauté impuissante (p. 339). Les relations de proximité emmènent à développer des valeurs communes. Quand une communauté est caractérisée par un haut niveau

d'interaction, il y a peu de chance pour que la polarisation psychologique et sociale s'installe car elle sera brisée par les activités nécessaires à la vie quotidienne et aux loisirs (p. 331). Vu que les organisations, clubs et institutions sont interdépendants, la pression croisée individuelle, crée plusieurs types de loyautés qui entravent l'action. Il s'agit d'une collaboration antagoniste (p. 331, 332) :

Ça fait qu'il se fait, ici à Chapais, [Note : elle a quitté depuis des années!] d'ailleurs j'ai jamais vu ça avant. (...) Moi j'ai jamais eu un milieu d'appartenance au travail, comme à cet endroit-là, jamais, jamais. Le personnel (...), *c'était comme, un peu notre famille* (Informatrice no. 6).

Afin d'éviter la confrontation, les problèmes seront réglés privéement plutôt que publiquement. Ce sera l'outsider, le nouveau venu, le non-initié qui aura tendance à confronter publiquement et formellement les individus (p.332). Remarquons par exemple le fait que le bureau d'avocats en charge des poursuites au civil ne venait pas de la région mais bien de Montréal. L'efficacité de l'évitement de la confrontation dépendra de qui a tort et qui a raison (Coleman, 1957, cité par Lucas, 1971, p. 332).

Le bavardage constitue la principale catégorie de conflit social. On utilise l'arme de la médisance informelle et confidentielle, qu'il s'agisse de gestes confirmés ou non (Lucas, 1971, p. 349, 350). Certains politiciens de Chapais en ont même été les victimes. Nous en reparlerons dans le chapitre X portant sur les conflits sociaux après la catastrophe.

15. Les conclusions provenant de l'étude anthropologique de Dupuis

Dupuis (1991) résume ainsi l'étude de Lucas sur ce type de ville :

Ce qui leur donne un caractère particulier (...) ce n'est pas tant l'isolement, la présence d'une seule grande entreprise pourvoyeuse d'emplois, la petite taille des communautés ou le faible nombre de services disponibles (médicaux, de consommation, etc.) que le fait de retrouver tous ces éléments dans la même communauté (p. 23).

Dans sa thèse portant sur les conditions de survie des villes après la fermeture de la mine, Dupuis analyse l'influence des entreprises de par la façon dont elles façonnent préalablement leur milieu. Dans le cas de Chapais, il faut y voir également l'action de

ses citoyens, regroupés dans une action syndicale ou municipale, qui ont pris des initiatives, ayant généré un désir de survie.

16. Nos observations personnelles

Chapais avait des caractéristiques propres provenant de sa vocation de ville minière. Les relations entre les différents niveaux de pouvoir y sont imbriquées, même si légalement, ils fonctionnent de façon autonome. La direction de la mine a encore l'aura d'un pouvoir suprême. Il nous fut confirmé qu'il existait en 1980, une entente formelle de collaboration entre la mine et les élus municipaux (Informateur no. 16).

Les nouveaux arrivants sont sollicités à s'inscrire à des activités sportives ou sociales. Les mineurs y apprécient leur salaire ; on y fait une place privilégiée aux cadres. En 1980, la population en est à sa deuxième génération ; la plupart des enfants sont nés à Chapais. Ils ont fréquenté les mêmes écoles du village. Il y a peu de professionnels ayant eu une formation sur place. L'isolement a créé des liens très étroits, intergénérationnels. Les mots pour décrire leur milieu sont qu' : « On fait partie d'une grande famille ». Les mésententes sont de l'ordre des conflits d'intérêts où on se méfie des élus municipaux vers qui on a tendance à diriger les griefs plutôt que vers les cadres de la mine.

RÉSUMONS

Dans un premier temps, nous regardons les caractéristiques générales des villes minières (Lucas, 1971) afin de rassembler les informations nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une ville mono industrielle comme celle de Chapais. Puis nous faisons un rappel historique du développement de la ville de Chapais. Nous décrivons le conflit qui a jadis opposé le maire au gérant de la mine et expliquons l'évolution des rapports entre ces deux niveaux d'autorité.

CHAPITRE IV

LES IMPACTS SOCIAUX : ASPECTS THÉORIQUES

Ce chapitre pourrait en quelque sorte faire partie des caractéristiques en termes de conséquences, telles qu'elles ont été traitées au chapitre II. Cependant, cette partie distincte comprend les éléments fondamentaux qui nous guideront dans l'analyse de l'impact de l'évènement sur la communauté.

1. Perspectives historiques

Au cours des années 50, des recherches sociologiques à grande échelle ont débuté à Chicago sur l'impact des crises auprès des communautés (Tierney, 1989). De ces travaux découlent les écrits de Fritz et Marks (1954, cités par Drabek, 1986, p. 2), qui constituent une analyse de mille victimes de 70 catastrophes différentes. En 1961, Fritz décrit les catastrophes comme un problème social dans un chapitre de la première édition d'une monographie, portant sur les problèmes sociaux contemporains. Dans cet article fondateur, il a ajouté la compilation de notions découlant d'une tornade aux États-Unis, d'une inondation majeure en Hollande, de la bombe nucléaire à Hiroshima, de différentes études européennes portant sur les survivants de la seconde guerre mondiale et d'accidents dans des mines. En 1969, Barton recodifie l'inventaire de ces données recueillies et crée les théories sociales de base.

Graduellement, les recherches sur les désastres deviennent institutionnalisées, et cela un peu partout dans le monde. Le premier centre de recherche sur les désastres (DRC) établi en 1963 à l'Université de l'Ohio, a été relocalisé dans les années 80 à l'Université du Delaware. De nombreux chercheurs canadiens y ont travaillé. Deux sociologues, Quarantelli et Dynes, en furent les directeurs les plus réputés; ils ont introduit les notions de conflits sociaux. Vu les nombreuses rencontres internationales, qui se sont tenues au cours des trente dernières années, ces principes théoriques sont considérés comme universels (Quarantelli & Dynes, 1977). Denis (1990, 1994, 2002) nous a donné accès à ces connaissances dans la langue française.

2. Des changements sociaux

La catastrophe est un « événement soudain, à faible probabilité qui, s'il survient, a des conséquences si importantes en termes de pertes (humaines, matérielles, financières, etc.) pour une collectivité donnée, qu'il y provoque des tensions dans le tissu social » (Denis, 1994, p.13). La collectivité est ici considérée dans un sens « élargi en passant d'un sens de gouvernance politique à un sens plus large de communauté d'intérêts ou même légale » (Denis, 2002, p.7).

Fritz (1961) et Barton (1969) traitent de l'évènement en termes de ses effets sur la structure sociale, plutôt que sur les éléments du stress collectif. Les institutions voient leur rôle modifié; il en a été question en détail dans le chapitre V, portant sur la coordination de la gestion.

3. Un phénomène collectif et historique

Ce qui distingue une catastrophe des autres formes de crise, est le fait que le danger, la perte et la souffrance deviennent un phénomène public plutôt que strictement privé (Fritz, 1961; cité par Barton, 1969). « Les désastres sont des évènements sociaux en raison de la perturbation sociale, de la désorganisation ou de la migration qu'ils causent, ou encore des évènements psychologiques qui risquent de générer des traumatismes, de la peur, du stress et des chocs » (Baum, 1987, 1991; citée par Maltais et al. 2001a, p. 29).

Vu que les désastres sont des *évènements historiques* socialement reconnus, ils prennent une place exceptionnelle dans la mémoire collective. Ils deviennent des marqueurs aussi bien pour les vies individuelles que pour les vies des sociétés et servent de points de référence pour les évènements subséquents qui seront qualifiés d'avant et d'après l'évènement (Fritz, 1961). Le feu de Chapais est un évènement tellement marquant que tout le Québec s'en souvient. Il a de plus fait connaître cette petite ville bien au-delà de la région limitrophe. Un journaliste visitant récemment la région en fait foi : « Chapais est connu pour une raison (...) tragique : l'affreux incendie du 1er janvier 1980 (...). On ne peut que songer au drame lorsqu'on arpente la grande rue qui traverse la municipalité » (Fontaine, 2003). Les touristes vont même se recueillir sur le lieu de la tragédie, comme en témoignait une informatrice chargée d'un projet d'été : « Il y a

énormément de gens qui arrêtent au cimetière tout l'été. J'ai pu m'en rendre compte, cette année, parce que j'ai été sur les lieux [très] souvent » (Informatrice no.15).

4. L'expérience collective immédiate

4.1 Quand un grand nombre de citoyens vivent un état de panique

Il est important de souligner que l'attitude et la réaction immédiate lors de l'évènement ont des répercussions à la fois sur la survie et sur le rétablissement par la suite. Quand le post-mortem n'est pas fait, les gens ont de la difficulté à comprendre ce qui a pu se passer.

Contrairement à la croyance populaire à l'effet que la majorité des gens lors d'un évènement catastrophique, sombrent dans la panique, Fritz et ses collègues (1961) ont établi que la grande majorité adoptent des comportements pour se protéger et fuir plutôt que des agissements irrationnels. D'autres ont évalué que lors d'un impact, 75% des gens sont sonnés et fonctionnent de façon automatique, 12 à 25 % demeurent calmes et sont capables de fonctionner de façon organisée. C'est souvent dans ce groupe que provient le sauvetage et l'aide aux blessés; il restera 10 à 25% au comportement plus désorganisé, en panique et criant (Wilkinson & Vera, 1989) : « On est assez perdus. Tu voyais des couples comme V. puis M., nos chums. Elle, elle est sortie sur [sic] une porte, puis lui il est sorti sur [sic] l'autre » (Informatrice no. 28).

Il est certain qu'il y a d'abord une période d'incrédulité où les gens sont portés à continuer les mêmes activités car face à l'imprévu, les gens ne savent pas toujours quoi faire (Perry, Lindell & Greene, 1981, cités par Drabek, 1986, p. 73). Selon la typologie de Merton (1957, cité par Fritz), ceux qui échouent dans l'improvisation peuvent tomber dans le ritualisme, le retrait ou l'immobilisme. Voici un exemple de ritualisme :

À un moment donné, moi j'étais dehors, puis mon chum, (...) lui, il tenait les portes en avant, fermées. Puis il y avait du monde qui criait après : « Lâche les portes, hostie de fou, t'empêche le monde de sortir », mais c'était pas vrai, là. Eux autres, ils voulaient qu'il lâche les portes, puis lui, il ne voulait pas parce qu'il voulait pas faire de courant d'air : mais les vitres [de la porte] étaient pétées! (Informateur no. 29).

Cependant, les gens seront lourdement affectés par la peur : « Là, je me suis réveillé, je veux dire pas réveillé, j'étais comme parti à la course puis je me suis en allé

en avant, (...) parce qu'il y a une panique là! Les gars qui ne paniquent pas, il y en a pas ; j'ai paniqué moi aussi! » (Informateur no. 17).

La personne vit d'abord l'évènement pour elle-même; ce n'est qu'en deuxième lieu qu'elle pense aux autres, puis s'inquiète de sa famille et de ses enfants (Janis, 1969, p. 9). Une dame s'est reprochée d'être sortie sans se soucier de ses enfants et s'en souvient encore (Informatrice no. 28). Ce phénomène, vécu comme « honteux », n'est pas unique, mais cause quand même un grand malaise (Hodgkinson & Stewart, 1991; Quarantelli, 1976, cité par Drabek, 1986, p. 137-138 ; Wilkinson & Vera, 1989). Un survivant du glissement de terrain de St-Jean-Vianney l'a également rapporté : « Nous nous sommes aperçus qu'il nous manquait un enfant. Nous sommes retournés le chercher, il faisait noir, pas de lumière » (Répondant no. 22, cité par Maltais, Bouchard, Simard & Tremblay, 2003).

4.2 Les décisions qui entraînent la survie

Selon Abe (1976, cité par Drabek, 1986, p. 141), ceux qui survivent et ceux qui décèdent dans une catastrophe n'ont pas été emmenés à prendre les mêmes décisions. Les comportements de survie dépendent des éléments suivants: une connaissance préalable, une habitude familière intégrée que l'on reprend et le fait d'avoir eu la chance d'être près de la sortie. « Mon frère faisait de l'éducation physique. Il connaissait bien les lieux, c'est pour ça qu'il en a sauvé une gang, lui il était dans sa bâtisse » (Informateur no. 48). Cependant, il était loin de la sortie et lui-même ne s'en est pas sorti.

4.2.1 Les actions de sauvetage

Pas moins de trois hommes et quatre femmes, des petits brûlés, nous ont raconté avoir été sauvés par l'intervention héroïque de certains hommes qui les lancèrent ou les tirèrent vers l'extérieur (Informateurs nos. 17, 56, 57, 58, 60, 61, 69) :

Il y avait quelqu'un qui nous sortait de la porte, puis il nous garrochait dehors. Puis là, c'est quelqu'un qui arrivait tout le temps sur nous autres. (...) On était dans la neige en pleine figure, juste en petite robe puis en petits souliers. Puis là, je m'étais fait écraser un pouce (Informatrice no. 61).

Lui, il était en arrière; il y en a qui étaient tombés à la porte, puis eux autres étaient en arrière du tas, puis plutôt que d'essayer de piler sur le tas, il y avait [...deux gars]. Eux autres, c'est deux costauds, ils prenaient le monde, puis ils voyaient le trou au-dessus du monde dans la porte. Ils en ont passé je ne sais pas combien par là! Entre autres M. a sorti comme ça : elle a volé par-dessus les autres. Puis elle est morte trois jours après. Quand il en mourait, c'était crève-cœur (Informateur no. 31).

4.2.2 L'entraînement

Pour McFarlane & Yehuda (1996), l'augmentation des chances de survie serait fonction de l'expérience préalable et de l'entraînement. Ceci fut largement démontré à Chapais :

Moé, j'ai un cours de pompier dans la marine. (...) Quand les extincteurs ont été vides, c'était rendu trois pieds de large, six pieds de haut! Fait que, j'ai pas hésité: « On sort! » (...) Fait que la sortie la plus proche que je pensais, c'était à l'autre bout où il en est resté trente-huit! (...) *Parce que, pas avoir réagi comme j'ai réagi, j'ai été dans les premiers à sortir*, pourtant j'étais juste à côté! Mais ça, c'est ma formation dans la marine qui m'a fait réagir de cette façon-là (Informateur no. 31).

Pas moins de cinq mineurs, ont raconté s'en être sortis en rampant, alors que pas une seule femme ne nous a dit en avoir fait autant, voir à ce sujet, le numéro de Photo Police du 12 janvier 1980. Voici le témoignage d'un mineur qui en plus, avait déjà vécu un sauvetage :

Le monde ça se bousculait; puis là, les lumières ont manqué. (...) Moi, j'avais vécu déjà, j'étais sur la drave sur la Lièvre là, icitte dans le coin et puis, on avait passé trois jours dans l'eau. Parce que l'oxygène ça ne descend pas, il te reste toujours à peu près, une trentaine de pouces ou même un pied que, tu peux respirer que la boucane ira [*sic*] pas t'étouffer. (...) Fait que moi, ça m'a fait penser qu'en me couchant à terre, je ne me ferais pas brûler (Informateur no. 14).

Abe ajoute que les modalités entraînant le décès sont le chemin d'évacuation qui conduit à un cul-de-sac et la foule qui suit les consignes et est tuée par la fumée. Un mineur, pompier volontaire, témoigne ainsi de sa tentative d'intervention:

Le monde était debout, il y avait du monde en arrière qui grimpait sur les têtes des autres mondes. Puis je les voyais cuire là parce que la chaleur était environ à peu près peut-être quatre pieds du sol. Ça fait que les gens, y tombaient puis y respiraient de la chaleur. Là je leur ai dit : « Jetez-vous à terre, changez de porte ». (...) C'était un risque à prendre parce que c'était bloqué ici. (...) Je me

suis jeté à plein ventre à terre, à quatre pattes, je me suis enligné vers... présumant que c'était la porte. (...) Je me suis reviré de l'autre bord par derrière moi, y avait personne qui me suivait (Coroner, 1980, p. 67, 68).

4.2.3 L'inégalité selon le sexe

Nous remarquons que tous ces témoignages sont rapportés par les hommes. Aucune femme n'a raconté avoir pris une telle décision, ayant changé le cours de sa vie. Il y a en matière de survie, inégalité entre les sexes, partiellement à cause de la différence de constitution et de force physique : « Ils ont dit: « Ta femme est pas en dedans, on l'a vue en avant.» Mais ils m'ont fait ça pour essayer de me faire comprendre que... (...) Parce que [elle] était sur le tas des trente-neuf! Elle était toute petite, elle; (...) elle s'est fait coincer là, à un pied de la porte puis elle était sortie! (Informateur no. 14).

Par la porte de droite, ça sortait, mais, c'était tellement comme un troupeau de vaches, il fallait que tu sois fort pour sortir: fallait que tu pousses, que tu tasses les autres; parce que ça sortait. En tous cas, moi, j'ai été désavantagée! Je ne suis pas grosse, je ne suis pas grande. Alors, j'ai pas été capable, je me suis fait comme tirer, je me rappelle, par les cheveux, et puis j'ai [*sic*] tombé. J'ai perdu connaissance: je ne sais pas si je me suis fait asphyxier... mais, je me suis réveillée dans le banc de neige! Il y a quelqu'un probablement qui m'a sortie (Informatrice no. 57).

Les hommes sont aussi dotés d'un meilleur sens de l'orientation que les femmes, si bien qu'ils réussissent plus facilement à sortir d'un édifice enflammé. Il été établi que les hommes, au niveau du raisonnement, ont des stratégies frontales distinctes, qui leur donnent accès à une représentation mentale des lieux, de façon plus rapide. Testés dans un labyrinthe, ils possèdent une meilleure idée de l'endroit où ils se trouvent dans l'espace ainsi que de la localisation des sorties (Écuyer-Dab, 2004).

4.3 La recherche des personnes manquantes, la convergence et la sidération

4.3.1 La recherche

La deuxième source de désorganisation provient de la recherche désespérée des personnes manquantes. Elle est faite de façon indépendante et séparée par des centaines de personnes qui veulent obtenir de l'information sur leur proche : « On est allés partout pour chercher les enfants : au CLSC, à l'hôtel. J'étais en petits souliers et en jupe

courte » (Informatrice no.35). « Je les ai vus deux minutes avant le feu. (...) J'ai cherché mes parents pendant de longues heures. Je suis allé voir dans toutes les chambres de l'hôpital. Je suis revenu à Chapais et ce n'est que le matin (...) que j'ai réalisé qu'ils étaient morts... » (Ça criait, 1980).

Après le feu, j'ai sorti le monde. Après ça, je n'ai pas trouvé ma fille, ça fait que (...) j'ai été [*sic*] à l'hôpital. J'ai [*sic*] redescendu, puis j'ai fait les bars : « Tout d'un coup que ma fille serait partie dans un bar? ». Elle était allée danser avec...? Ça fait que là j'ai fait tous les restaurants, tous les endroits publics, puis on ne l'a pas retrouvée. J'ai remonté à l'hôpital, puis là ... (Informateur no. 40).

Ceci démontre un début de manifestation du phénomène de la convergence, qui est présent dans toutes les catastrophes même dans les milieux les plus isolés.

4.3.2 La convergence

La convergence consiste aussi en l'arrivée qualitative et quantitative des gens de l'extérieur, vers le lieu du sinistre (Fritz, 1961) : « Pendant ce temps, l'hôtel de ville se transformait en une vaste salle de presse, où une bonne cinquantaine de journalistes et de techniciens de l'image circulaient à travers des grappes de citoyens venus encore une fois aux nouvelles » (Roy 2, 1980). Les gens se rendent sur le site de la catastrophe, portés par l'anxiété face à leurs proches, la sympathie, le désir d'aider ou l'intérêt pour un événement hors du commun. Vu qu'il existe plusieurs types de « convergeurs », aussi bien des curieux que des proches, le contrôle efficace de ceux-ci doit être fait avec discrimination (Denis, 2002). Un leader du milieu a qualifié ce phénomène d'envahissement et d'intrusion :

En général, les gens comment est-ce qu'ils ont vécu cet envahissement, (...) des médias, puis du monde politique ? René Lévesque était présent aux funérailles. (...) Ça troublait la quiétude d'un petit village sauf que de toutes façons, l'évènement l'avait troublé. Il y a beaucoup de gens de l'extérieur qui sont venus, parenté puis tout ça. En un sens, le côté un petit peu négatif c'est peut-être que les gens sentaient que « leur » événement, que l'évènement ne leur appartenait plus. (...) Ce qui a le plus choqué c'est que dans certains cas, ça été vu comme une certaine intrusion (Informateur no. 20).

4.3.3 La sidération

Le phénomène de la « *sidération* » (staring) emmène les gens à se rendre sur les lieux du drame et à contempler longuement les ruines dans l'espoir de comprendre. Pour

les gens de l'environnement immédiat, ce genre de vigile silencieuse, constitue un premier effort pour tenter d'intégrer l'évènement (Janis, 1969, 1971). Voici un premier témoignage d'une personne qui avait pourtant vu les victimes : « Quand je me suis levée le matin, avant de revenir travailler, je suis allée voir, je me disais : « Ça ne se peut pas, ça ne se peut pas que ça arrive ». Puis effectivement, c'était bien arrivé » (Informatrice no. 1). Puis un second :

Le lendemain matin, (...) je me suis rendue au bord de l'endroit. Et puis je voyais (ça me revient toujours quand je pense à ça), c'est les corps calcinés sur le plancher de ciment. (...) Il était vers dix, onze heures. (...) Il n'y avait plus de murs (...) Et puis on voyait les gens, (il y en a que je connaissais), qui étaient autour et puis qui avaient des personnes chères, qui étaient là sur le ciment. On était quand même une journée d'hiver où il faisait très froid. Puis je me souviens, (...) il y en a un que je lui ai rattaché son manteau. Il était tellement en panique qu'il n'était même presque pas habillé. On est à Chapais, le premier janvier, il faisait très froid (Informatrice no. 5).

Ce phénomène est le même qui fait lire les journaux et regarder les reportages à la télévision continuellement (Janis, 1969, 1971, p. 190-192). Notons qu'à Chapais, beaucoup de personnes ont conservé encore aujourd'hui les coupures de reportages sur ce sujet.

4.4 La perte de l'individualité, le besoin de rapprochement et la membrane traumatique

De façon transitoire, les gens perdent leur individualité en s'identifiant aux autres, qu'ils font passer en premier : « Les brûlés, ils ne se voyaient pas mais ils voyaient les autres. Ils ne se lamentaient pas parce qu'ils trouvaient que l'autre était bien pire » (Informatrice no. 2). Ainsi, on observe qu'à l'hôpital, généralement, les victimes sont calmes, silencieuses et non revendicatrices (Fritz, 1961) : « C'est vraiment étonnant parce qu'il n'y avait pas de pleurs, il n'y avait pas de larmes. Tout le monde disait : « J'ai frette [*sic*], je voudrais une couverture » mais, doucement, puis il attendait son tour. Personne ne revendiquait » (Informatrice no. 2). Le passage à la « communauté des souffrants » se fait à une vitesse incroyable (Silone, 1952, cité par Fritz, 1961).

Un autre phénomène qui est observé est l'importance des regroupements. Janis (1969, 1971) l'explique par le fait qu'en temps de danger, les gens ont besoin de

réassurance et, plus qu'habituellement, de se retrouver en présence des autres : « Depuis hier, l'hôtel de ville de Chapais est devenu un centre de ralliement. Les gens ne peuvent tout simplement pas rester seuls chez eux, ils ont besoin de se serrer les coudes » (Roberge, 1980). Ils cherchent particulièrement la présence de personnes capables de les rassurer. Le comportement d'affiliation visera aussi le partage du vécu lors de conversations informelles, afin de se rassurer sur sa normalité :

Deux semaines après, je ne me couchais pas, je passais mes soirées dans les bars pour essayer de voir mes amis; puis on était tous pareils, dans le fond, on était plusieurs comme ça. On passait la soirée dans les bars profiter du temps qu'on avait ensemble, parce qu'on s'est aperçus que, si on n'en profitait pas, ça pouvait finir bien vite! (Informateur no. 31).

Ce besoin peut emmener les gens à plus de conformité avec le groupe, qui sera plus ou moins aidant selon l'exactitude des informations recueillies par les individus (Janis, 1969, 1971, p. 92-93). Le milieu traumatisé est souvent réfugié dans une sorte de membrane traumatique qui les porte à vouloir rester entre eux et à repousser les étrangers, même pour de l'aide (Lindy, 1985). « Il y a un cocon qui s'est fait à l'intérieur du monde. (...) Après ça, on s'exilait mais on restait juste entre les personnes qui avaient vécu ce moment-là ! » (Informatrice no. 33).

5. Conflits sociaux ou cohésion accrue

5.1 Des changements positifs ou négatifs

Les catastrophes génèrent des changements sociaux, qui ont des effets positifs ou négatifs. Les catastrophes ont l'effet paradoxal de pouvoir unir les sociétés et de les désunir. Dynes et Quarantelli (1989, cités par Denis, 2002), croient que le désastre apporte, nécessairement, un accroissement des conflits sociaux dans la communauté. Ainsi « une catastrophe est une occasion de crise consensuelle, dans laquelle les demandes sont supérieures aux capacités » (Quarantelli, 1985, cité par Denis, 1994, p.30). À l'opposé, Fritz (1961) y voit une occasion exceptionnelle de rapprochement pour une population : « Les désastres unissent les sociétés » (p. 683). Le fait qu'un désastre frappe au hasard et atteigne toutes les classes sociales, amenuise les différences et fait apparaître les similitudes entre les êtres qui vont se sentir concernés par ce qui arrive à d'autres membres de leur communauté (Barton, 1969; Fritz, 1961).

Les nuances dans ces interprétations conflictuelles ont été bien expliquées par Wenger (1977) qui nous rappelle que bien que dans les communautés modernes les valeurs dissensuelles prévalent généralement, ceci change drastiquement quand arrive une catastrophe car, alors des valeurs prioritaires émergent et le consensus augmente. Il y a maximisation des valeurs humanitaires, le rôle de citoyen est valorisé; les comportements qui profitent à la communauté sont encouragés. Ceci a été appelé une forme d'utopie sociale (Wolfenstein, 1957, cité par Luchterhand, 1971), la communauté altruiste (Barton, 1969) ou encore la communauté thérapeutique (Dynes & Quarantelli, 1971).

Mais selon Wenger (1977), cela ne se maintient pas dans le temps, pendant la période de rétablissement, car les communautés habituées aux structures activistes vont recommencer à manifester des comportements d'opposition. Lorsque des actions humaines sont impliquées, les croyances concernant la responsabilité et le blâme émergent et le phénomène du bouc émissaire apparaît. La dissension peut être causée par l'absence de vue d'ensemble, soit sur la nature de la situation, soit sur ses conséquences ou encore sur les moyens de la résorber (Stallings, 1973, cité par Quarantelli & Dynes, 1977, et par Maltais et al., 2001b, p. 44; Stallings, 1978). Dans certains cas, les conflits peuvent même être plus sévères qu'avant (Bates et al. 1963, cités par Dynes & Quarantelli, 1971).

Par contre, une catastrophe peut également aider une communauté à se construire, en permettant l'engagement, la coopération et l'identification à son milieu social, de même que le renforcement des groupes primaires (Dynes & Quarantelli, 1971; Fritz, 1961). Fritz croit qu'un sentiment exceptionnel d'appartenance au groupe peut subsister, au-delà de l'évènement car les survivants partagent un niveau d'interactions plus intimes et plus personnelles. Il cite Prince (1920) qui avait noté suite à l'explosion d'un bateau chargé de munitions dans le port d'Halifax, que des sentiments de nouvelle solidarité avaient continué à se maintenir pendant plus de trois ans. Par contre, l'augmentation de la solidarité à l'interne s'accompagne d'un accroissement de l'hostilité envers les gens de l'extérieur (Dynes & Quarantelli, 1971).

Puisque la catastrophe peut avoir à la fois un effet désorganisateur et intégrateur, la réaction du groupe dépendra de celle de la majorité de ses membres et il y aura

certainement une forme dominante. On peut dire que les modèles de réaction peuvent être aussi variés qu'une recrudescence de prières, de dépression, de délinquance, de consommation d'alcool ou de relâchement sexuel (Langer, 1958, cité par Barton, 1969; Raphaël, 1986). Certains peuvent même y voir une possibilité de faire table rase du passé et recommencer à neuf (Fritz, 1961).

5.2. Quand les conflits sociaux deviennent sévères

Chemtob (2000) a étudié dans son laboratoire de recherche, les modalités de survie des milieux souffrant de troubles de stress post-traumatique (TSPT), dont font partie des systèmes cognitifs, comportementaux et réactifs voués à la survie, qui incluent la perte de contrôle de soi, une propension à détecter les menaces, l'irritabilité et parfois la tendance à dissocier. Ce sont ces distorsions cognitives qui causeraient les difficultés d'analyse et de là, les conflits. Chemtob les attribue à deux effets : le premier, l'effet « *in your face* » fait qu'on a tendance à n'être ouvertement préoccupé que par la catastrophe et à négliger de donner l'attention qui leur revient, aux événements préexistants. Le second, l'« *effet néon* » exacerbe les particularités du milieu avec ses problèmes préexistants au niveau individuel ou communautaire, comme par exemple, l'ambivalence face à ses dirigeants. La personne ayant vécu un désastre peut se sentir constamment menacée et sur réagir à des menaces même mineures (McFarlane, 1995). Cela peut expliquer la tendance au niveau du groupe, à s'activer fortement suite à des frustrations vécues au niveau communautaire.

5.3 Le dommage au tissu communautaire

Les traumatismes collectifs affectent non seulement les individus, mais aussi le tissu de la vie communautaire lorsqu'ils créent des dommages aux liens qui unissent les gens les uns aux autres en changeant le sens de la cohésion, les habitudes et les coutumes de groupe prévalant auparavant (Erikson, 1985). De plus, les nombreuses pertes privent la communauté de ses ressources habituelles (Jérusalem, Kaniasty, Lehman, Ritter & Turnbull, 1995). D'après Erikson, vu que les visées thérapeutiques sont essentiellement centrées sur l'individu, nous sommes peu équipés comme société pour, à la fois constater et travailler à réparer les dommages communautaires.

6. L'interprétation de l'évènement

6.1 Culture et comportements

Lors d'une catastrophe, les personnes touchées directement, les proches, la communauté incluant ceux qui doivent intervenir, vivent un stress énorme, qui doit être intégré dans un sens normatif plus large dont le lien collectif est la culture (Denis, 1994). La culture est un construit qui comporte des éléments concrets, comme les comportements et des éléments symboliques (Denis, 2002). Comme élément symbolique, notons la présence d'un monument commémoratif arborant une flamme, placé dans le cimetière de Chapais depuis 1981, un an après la catastrophe: « Puisse ce monument symboliser le courage et la fraternité que la population de la Ville de Chapais a si remarquablement démontrés lors de cette dure épreuve » (Lettre de René Lévesque du 4 février 1981).

La culture influence les attitudes et les comportements lors de la catastrophe et vice versa, alors que les valeurs encadrent l'aide (Denis, 2002). Les réactions collectives ont leur existence en soi qui ne dépend pas que des relations individuelles des gens entre eux (Barton (1969, p. 214). Notons par ailleurs l'habitude dans les villes nordiques de la mise en commun des ressources, supportée par les valeurs d'autosuffisance des villes minières. Nous soulignons à titre d'exemple, le choix que certaines victimes ont fait, d'attendre au lendemain pour faire soigner leurs brûlures (Informateurs nos 11, 28, 58, 61).

De la même façon, les valeurs culturelles internalisées proscrieraient certaines réactions émotives : « Les valeurs et croyances dérivées de la culture servent de normes pour déterminer quand certains comportements et sentiments sont appropriés et quand ils ne le sont pas » (Lazarus & Folkman, 1984, p.165). Certaines idéologies peuvent même condamner les pleurs et réduire au silence (Barton, 1969; Wortman, Carnelley, Lehman, Davis et Exline, 1995). Dans une étude anthropologique sur la santé mentale en Abitibi, Corin et Bibeau (1990), identifient certaines caractéristiques des milieux miniers, qui encouragent les manifestations de courage, appelées « la force de caractère » et où on n'observe pas de symptômes dépressifs. Comme effet pervers, une collectivité peut sombrer dans un déni collectif qui l'empêche de prendre conscience des besoins de ses membres (Jerusalem et al. 1995, p. 111).

6.2 Valeurs sociétales et aide extérieure

« Les croyances ont un aspect culturel, elles affectent la préconceptualisation de la réalité et la compréhension de sa signification » (Lazarus & Folkman, 1984). Un critère important de différenciation des valeurs sociétales se réfère au degré d'engagement des familles et de la parenté. Dans les sociétés qui ont une plus grande dépendance à la parenté pour l'avis et pour le soutien, les individus hésitent à accepter l'aide extérieure. Ils se réfèrent plus à un leadership personnalisé qu'à une autorité rationnelle (Clifford, 1956; Dynes, 1972, cités par Drabek (1986, p.244).

Il peut être établi dans certains milieux que l'aide extérieure n'est pas légitime. L'importance de slogans de force peut faire hésiter à consulter (Bolin, 1982; cité par Drabek (1986). « Ils peuvent refuser l'aide parce que cela impliquerait qu'ils sont dans le besoin ou impuissants, ou encore parce qu'ils ne veulent pas se sentir obligés ou n'ont pas confiance aux motifs derrière l'aide » (Lazarus et Folkman (1984, p. 165). D'après ces auteurs, la façon dont l'aide leur est offerte peut faire la différence. Également, l'attitude des leaders pourrait permettre une ouverture vers l'aide extérieure (Milgram, Sarason, Schönflug, Jackson & Schwarzer, 1995; Wilkinson & Vera, 1989).

6.3 Croyances et mythes

Le système de croyance auquel on adhère, sans nécessairement avoir de justification comprend les convictions mythiques, comme par exemple, la sécurité du Titanic (Denis, 2002; Pauchant & Mitroff, 1995). Certaines croyances sont propres aux organisations. Des personnes rencontrées nous ont parlé de cette croyance quasi mythique dans l'intouchabilité de la mine. Cette professionnelle en parle comme un leitmotiv :

Le pouvoir de la mine était extrême. Quand ils ouvraient la convention collective, ils disaient : « Si vous demandez plus cher, la mine va fermer ». Tu voyais toute la force de la mine qui était le premier employeur. On avait l'impression que si la mine fermait... Attaquer la mine, c'était inacceptable : (...) « C'est mordre la main qui te nourrit ». La mine c'était sacré. Il y avait une loi tacite qui disait : « Tu ne parles pas contre la mine ». Le club Lions était porté par les cadres de la mine (Informatrice no. 6).

Le mythe du héros qui se développe lors d'une catastrophe, s'est manifesté également à Chapais : « Un deuxième héros de la tragédie est (XX) âgé de 50 ans, qui

dès le début de l'incendie a fracassé une vitre derrière le bar, a couru chercher sa femme et l'a jetée dehors par la fenêtre pour qu'elle puisse échapper aux flammes » (Plante, 1980, Quelques). Ce héros qui a fracassé cette fenêtre, tel qu'il fut identifié dans ce journal, n'était pas le bon, alors que le vrai n'a jamais été reconnu comme tel (Informatrice no. 34). C'est comme si on avait voulu donner un sens à la perte d'un grand leader, au détriment peut-être de celui qui a posé le geste héroïque.

Il y a eu aussi un autre cas, une « force de la nature » (Informateur no. 10) à qui on a attribué le sauvetage de plusieurs personnes et qui y a laissé sa peau. La croyance populaire s'y réfère encore, même si pour certains, ce sauvetage était incompréhensible. Ce grand sportif faisait de Chapais une championne dans la plupart des tournois. Il fut question de décorer ce bon samaritain, à titre posthume mais cette idée fut, à cette époque, abandonnée, vu qu'elle s'est avérée impossible à prouver (Informateur no. 24). Cependant, certains n'ont cessé d'y croire. Forte de l'appui populaire, la municipalité est revenue à la charge en 2005, lors du vingt-cinquième anniversaire de l'évènement et une plaque commémorative fut finalement apposée pour souligner, de façon fort émouvante, l'action de ce jeune homme. En rappelant la perte de personnages marquants, en construisant des héros, du même coup, on modifie l'histoire comme pour lui donner un sens. On tente, de ce fait, de se consoler de leur mort.

6.4 Les croyances religieuses

Drabek (1986, p. 244) rapporte l'influence des *croyances religieuses*, entre autres celles émanant de la religion catholique, qui furent observées en Italie par Cattarinussi et Tellia (1978). Elles offrent une attitude de résignation à son destin et le recours à la religion comme solution prépondérante. Selon ces auteurs, la place charismatique du clergé, spécialement dans les petites communautés, joue un rôle stratégique lors de désastres. Nous avons pu observer quelque chose de semblable à Chapais, lorsque des témoignages d'absence de sentiment de vengeance furent utilisés par l'avocat de la défense afin de réclamer une réduction de peine, dans le procès de Cantin :

On a prêché, les autorités de la ville et religieuses, on a prêché d'accepter notre message de calme dans la ville puis de pardonner. (...) La population de Chapais ont [*sic*] compris notre message de laisser la justice faire son travail, puis s'en

tenir à ça. (...) Les gens ont beaucoup de confiance en (XX...) le curé de la paroisse et moi je parlais après lui. Je crois que ç'a été bien entendu de la population, y a pas eu de révolution là dans ce sens- là (Représentations 1, 1981, p. 40, 41).

Nous reviendrons plus à fond sur cet élément, dans la partie analyse au chapitre X. Nous nous sommes demandée aussi si le point de vue traditionnellement catholique face à la non légitimité de s'enrichir avec le malheur, ait pu dicter le choix du refus des recours légaux, pour une partie des victimes. Certaine élite exprimait d'ailleurs ainsi ses réticences :

Moi, personnellement, j'ai toujours été opposé à toutes ces poursuites-là qui finalement, coûtent cher à la société, (...) parce que finalement, nos assurances augmentent. Des dédommagements, oui mais se faire de l'argent sur le dos des personnes... Pour moi-là, parce qu'entre toi puis moi, les détresses de Chapais, c'est des détresses morales, de façon générale, il y a pas eu vraiment, de détresse financière (Informateur no. 20).

6.5 La culture de sécurité

Les attitudes face au risque dans le milieu font partie des comportements de sécurité. Cela inclut l'opinion face aux jugements des experts (Denis, 2002). La culture de sécurité peut être propre aux organisations ou encore aux professions, en plus de l'être aux individus : « Être prudent est un acte social plutôt que solitaire » (Weick & Roberts, 1993, cités par Denis, 2002). D'ailleurs la nouvelle Loi sur la sécurité publique en fait un rappel dans son préambule : « Toute personne doit faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques de sinistre majeur ou mineur qui sont présents dans son environnement et qui lui sont connus » (2001, c.76, a. 5).

La conscience du danger influence la préparation à l'urgence et permet également l'évaluation adéquate du risque personnel (Perry & Greene, 1982, cités par Raphaël, 1986). Elle varie selon les communautés (Drabek, 1986, p. 71). Fritz (1961) a noté l'attitude exceptionnellement fataliste des travailleurs des mines, qui, à cause de la présence du risque dans leur travail ont développé un ensemble de rationalisation les préparant au danger et à la perte. Il considère ces défenses psychologiques et sociales face aux désastres comme exceptionnellement développées, dans les milieux miniers. Ceci suppose un leadership envers un futur danger et une préparation continuelle des individus dans leur façon de l'affronter. Nous en avons fait mention précédemment en

parlant des réactions de survie qui furent salvatrices. Cependant, cette opinion concernant la probabilité plus forte de mourir d'accident, est confondue avec la présence d'une catastrophe collective, ce à quoi on n'était pas du tout habitué comme le faisait remarquer sagement un observateur chapaisien :

Dans un milieu minier, oui. On s'habitue à entendre dire, il y en a un qui a sauté dans la mine... Ça c'est vrai. Mais, ça, ça a été différent; selon moi. Là c'était beaucoup en même temps! Dans les mines, il est peut-être arrivé à d'autres places, comme en Gaspésie (...) des coups de grisou, les mines de charbon. Mais nous autres, à Chapais, c'est des mines de cuivre puis le terrain est beaucoup plus stable. Fait que tu vas avoir un mort, avec un blessé des fois; mais, jamais plusieurs ensemble. Tandis que là, sur les 49 qui sont morts, il n'y en a qu'un que je ne connaissais pas! Fait que, ça a été plus fort! (Informateur no. 31).

6.6 Les grilles de référence

C'est la culture qui donne une grille de référence, un filtre par lequel l'événement sera interprété (Denis, 1994). La catastrophe crée une crise d'identité et selon notre grille de référence, cela vient agrandir ou rétrécir le sens du « nous ». La grille sera différente selon le niveau d'atteinte ou d'implication dans l'événement. Shrivastava (1987, cité par Denis, 1994) a vu dans le cas de Bhopal des grilles différentes pour le gouvernement, l'entreprise et les victimes. Dans l'accident des BPC, Denis (1994) a vu la grille des sinistrés, celle du propriétaire, celle des politiciens et celle des fonctionnaires municipaux et provinciaux.

Dans le cas de Chapais, nous pouvons tracer une première grille pour les personnes présentes lors de l'incendie. Une deuxième inclut les endeuillés. Mais est-ce que le reste de la population de Chapais doit aussi en faire partie, vu la petite taille du milieu et la proximité, physique et psychologique des habitants d'une ville minière? Voici en ce sens la définition qu'en a fait Lifton (1970) :

Le concept de survivant doit être élargi car tous ceux qui continuent à vivre alors que beaucoup d'autres autour d'eux sont morts, sont des survivants. Alors se crée un engagement envers les morts qu'ils soient connus ou anonymes (p. 180).

Une troisième grille touche les niveaux de responsabilité d'abord face aux organisateurs (soit le Club des Lions) puis celle du propriétaire de l'édifice, soit la mine Falconbridge. Cependant, les organisateurs faisaient également partie des victimes, mais quel chapeau devenait-il prioritaire pour eux? Ceux touchés directement par les

mesures d'urgence, constituent la quatrième grille, avec les services d'incendie, médicaux, funéraires, sociaux et le clergé. Une cinquième grille comprend les personnages politiques, les élus municipaux, le maire et ses conseillers, les gestionnaires de la crise et les bénévoles. Puis une sixième englobe les intervenants provinciaux, les responsables de l'enquête sur le sinistre, le coroner, le service d'évaluation des bâtiments, les représentants de la justice, les chargés de l'application de la Loi sur l'IVAC.

Nous voyons tout de suite que dans un milieu comme Chapais, les allégeances sont complexes et difficiles à circonscrire car la même personne pouvait être à la fois blessée, endeuillée ou encore membre organisatrice et à ce titre, poursuivie comme civilement responsable, d'où une grille de référence enchevêtrée. Dans les recherches sur l'impact psychologique, Green (1986) recommande de s'assurer d'obtenir une information précise sur le type d'exposition à l'évènement et de viser à obtenir différents types de sujets plutôt que de les sélectionner simplement au hasard, car les résultats peuvent être alors complètement différents.

6.7 L'attribution du blâme

En matière de culture de catastrophe, on retrouve les attitudes face aux responsabilités : l'attribution du blâme. Afin d'étudier comment la société réagit, il faut s'intéresser aux réactions du passé, en dehors du désastre lorsque sont survenues d'autres crises, exprimées par les manifestations de leadership et de résolutions de problèmes (Barton, 1969). « Les conditions catastrophiques révèlent la réalité » (Bouchard, 2005).

Un chercheur australien a démontré que « lorsqu'un bouc émissaire est trouvé, alors toutes les causes plus profondes sous-jacentes à l'évènement sont ignorées » (McKay, 1996, cité par Denis, 2002, p. 165). La question de l'imputabilité est importante, car il est plus facile de faire porter sur un individu une cause unique que de faire une analyse systémique de l'ensemble des causes directes et indirectes d'une catastrophe (Denis, 1994).

L'analyse épidémiologique a le défaut d'exclure totalement les autres facteurs présents dans la situation, qui augmentaient le risque d'accident (Gignac, 1983, p. 2.17).

La systémique tient compte de l'interaction entre tous les éléments dont l'individu est lui-même une composante, « mais est seulement une composante » (p. 2.20). C'est pourquoi, la seule complète d'après Gignac, est celle qui allie à la fois, l'épidémiologique et la systémique. En effet, d'après Pauchant et Mitroff (1995), dans le modèle systémique, chaque variable peut être potentiellement la cause de l'autre tout en étant déjà son effet.

L'attaque face à une responsabilisation élargie sera influencée, par les capacités financières, les relations interpersonnelles quant au choix de blâmer un individu ou une organisation et déterminée par l'efficacité des accusations, c'est-à-dire leur capacité à faire changer les comportements (Denis, 2002). Les attentes face aux résultats vont déterminer les activités choisies, alors que des formes d'adaptation sociale seront utilisées pour protéger l'unité sociale ou encore l'individu. Les personnes de classe sociale supérieure auront plus facilement le sentiment que leur action peut avoir de l'importance (Lazarus et Folkman, 1984).

Il y a également le *recadrage de l'évènement* qui risque de se manifester avec le temps (Denis, 2002). Notons par exemple, l'émission « La Loi du Retour » portant sur le pardon, consacrée à l'évènement. Cantin rencontre une endeuillée vingt ans plus tard. Il insiste sur le fait qu'il a voulu éteindre le feu, alors qu'en réalité, il s'est empressé de fuir les lieux. Le journaliste le considère alors comme un bouc émissaire, victime de l'incurie des organisateurs.

6.8 Le bouc émissaire

Le bouc émissaire, un phénomène généralisé lors de catastrophes, représente une fonction symbolique non négligeable (Pauchant & Mitroff, 1995). « Il semble exister entre le symbole et ce qu'il évoque un rapport de participation d'une nature quasi magique ou, en tout cas, irrationnelle » (Cassirer, cité par Ruyer, 1964). Le bouc émissaire serait capable, nous dit Girard (1982, p.125), « de semer le désordre, donc de rétablir l'ordre ». Sa fonction est établie comme servant à relier les gens entre eux : « Les bienfaits se ramènent tous à un pacte social ressoudé aux dépens de la victime » (Girard, 1982, p. 121). Cantin serait, d'après la vision de cet auteur, considéré à la fois comme une victime et un coupable:

La conjonction perpétuelle dans les mythes d'une victime très coupable et d'une conclusion simultanément violente et libératrice ne peut s'expliquer que par la force extrême du mécanisme de bouc émissaire. Cette hypothèse, en effet, résout l'énigme fondamentale de toute mythologie : l'ordre absent ou compromis par le bouc émissaire le rétablit ou s'établit par l'entremise de celui qui l'a d'abord troublé (Girard, 1982, p. 64).

Cantin, bouc émissaire, aurait dû relier les gens de Chapais entre eux, en faisant l'unanimité sur sa responsabilité. Mais tel ne fut pas le cas; il n'avait pas cette fonction puissante de relier, probablement parce qu'il était « un petit gars de la place ». Si un bouc émissaire n'est pas satisfaisant, on aura alors tendance à en rechercher un meilleur. L'exemple du célèbre incendie du Cocoanut Grove, est très révélatrice à ce sujet.

6.8.1 Le cas-type des boucs émissaires du Cocoanut Grove

La fonction du bouc émissaire peut se montrer évolutive comme cela s'est produit lors d'un des plus graves incendies d'Amérique. Ce cas illustré éloquemment par Rank Veltfore & Lee (1943), démontre quelques similarités avec celui de Chapais. Suite à cette tragédie qui a occasionné le décès de près de 500 victimes, dans une salle remplie au double de sa capacité, les boucs émissaires se sont succédés. D'abord, on a reconnu la responsabilité d'un jeune étudiant de seize ans, Stanley, un garçon de table de fin de semaine, qui a mis le feu par inadvertance en s'éclairant avec une allumette pour changer une ampoule. Ce bouc émissaire a été satisfaisant pendant la période initiale. Cependant, une partie de l'opinion publique a évolué, sensible à sa jeunesse et à sa condition familiale, et a exigé son exonération.

On a recherché alors des boucs émissaires plus satisfaisants psychologiquement. On a analysé l'inflammabilité des arbres décoratifs et la non-conformité des sorties de secours. On a accusé de laxisme les responsables de la prévention des incendies et la police. Les propriétaires sont devenus le bouc émissaire suivant, les médias étant en cela appuyés par la population. On a cherché alors les liens pouvant exister entre les propriétaires et les dirigeants, particulièrement le maire. On a supposé une certaine indulgence dans l'application de règlements, puis on découvrit une diminution de taxes en faveur du « Grove ». Bien que rien de sérieux ne fut prouvé par les médias, le public a conclu de lui-même à l'existence de politique corrompue. On a exigé, de par le fait

même, des lois plus rigoureuses. Dans certains cas, le blâme était disproportionné par rapport aux responsabilités réelles.

Les auteurs concluent que les frustrations et les peurs expliquent cette réaction viscérale. Avec l'évolution des faits, la sélection du bouc émissaire requiert un processus plus rationnel. Les gens craignent la récurrence de telles tragédies et ont besoin d'explications de cause à effet. L'hostilité latente explique les choix des boucs émissaires envers les propriétaires et les dirigeants municipaux et c'est dans de tels cas, expliquent-ils, qu'elle serait la plus dangereuse. De plus, les gens se sentant eux-mêmes personnellement coupables de cette tragédie préfèrent déverser leur hargne sur quelqu'un d'autre. Le bouc émissaire servirait donc à la fois, à se libérer de ses sentiments de frustration, de peur, d'hostilité ou de culpabilité, tout en voulant parallèlement que les coupables soient reconnus et punis.

Quelle fonction ce rôle a-t-il joué à Chapais et s'est-il maintenu dans le temps? Nous en reparlerons plus longuement dans la partie analyse de cette étude.

7. L'impact d'une catastrophe sur une ville : l'inhibition

Est-il possible que les villes qui ont été traumatisées voient leur identité propre se modifier? Douze ans après l'incendie, une journaliste avait affirmé dans *Le Devoir*, que « pour plusieurs, Chapais est demeuré une ville un peu maudite » (Tremblay, 1993). Pennebaker a développé un intéressant concept des villes inhibées (inhibited cities), considérant que si des individus ou même des familles, s'empêchent de parler d'un événement traumatisant, ceci peut être également le fait de villes entières lorsqu'elles ont été marquées par un événement douloureux très médiatisé :

In the research on disclosure and inhibition, I had seen entire families that refused to talk about the death of a family member. I have worked in a company of about 50 people where no one discussed the sudden firing of a popular coworker. Groups, it seems, can foster a conspiracy of silence in which extremely important topics are simply never broached. If families and companies can inhibit disclosure, perhaps similar processes could occur in much larger groups such as communities, countries perhaps even civilizations (Pennebaker, 1997, p.153).

Parmi des exemples frappants de villes inhibées qui ont été étudiées, figurent Dallas où le président Kennedy fut assassiné et Memphis où ce fut le cas de Martin

Luther-King. Cela leur a pris vingt-cinq ans, avant qu'on n'y voit des signes extérieurs de commémoration de l'évènement. À Chapais, on a rapidement fait un monument commémoratif au cimetière. Mais sur l'emplacement même du club Opemiska, cela a pris plus de dix ans. Les ruines étaient demeurées inchangées et certains s'opposaient à l'érection d'une plaque commémorative : « Une dame est venue en disant qu'elle n'était pas d'accord : « On ne fera pas de nos morts une attraction touristique ». Je lui ai répondu qu'il n'était pas mieux de laisser le terrain en friche » (Informateur no. 20). Ces villes deviennent extrêmement préoccupées par l'image qu'elles projettent vers l'extérieur. Parallèlement, les signes extérieurs dénotent une amélioration de la condition des citoyens, alors que le fait d'éviter d'en parler a un effet négatif sur la santé physique et mentale (Pennebaker, 1997).

Pauchant et Mitroff (1995) abondent dans le même sens. Alors qu'ils soulignent les effets bénéfiques de l'intégration des événements traumatisants qui permet d'en reparler avec moins de douleur, ils reconnaissent que de tout temps, les individus ont eu tendance à éviter le sujet. Ils citent l'exemple de Girard (1982) qui a démontré qu'au Moyen Âge, on évitait même de prononcer le mot « peste ». De la même façon, un titre de quotidien québécois affichait qu'« à Chapais, le mot feu est rayé du vocabulaire ». On ne voulait plus en parler, on voulait passer à autre chose. Ce sont les paroles utilisées par le maire de la ville, une décennie plus tard (Colpron, 1990). Il peut donc y avoir des liens propres au milieu de Chapais qui ont pu encourager une modulation permettant de taire l'évènement qui fait maintenant partie de leur culture. Ceci sera à préciser au cours de cette recherche.

RÉSUMONS

Il est essentiel de considérer la différence entre un évènement traumatique touchant un individu et celui qui affecte toute une collectivité qui est le propre des catastrophes. En ce qui concerne les impacts sociaux, nous regardons les réactions des individus et des communautés à différents moments de l'évènement. Des réactions typiques touchent d'abord les individus dans l'immédiat. On peut observer des

comportements appropriés de survie ou d'aide à ses proches ou encore d'autres qui sont désorganisés dont la panique. Puis c'est la sidération, la convergence, la perte d'individualité, le besoin de rapprochement et la membrane traumatique.

Les catastrophes peuvent augmenter les conflits sociaux ou encore occasionner une cohésion accrue dans les milieux touchés car il y a au début, une période d'utopie sociale ou de communauté thérapeutique. Elles transforment et peuvent parfois aller jusqu'à détruire le tissu social communautaire.

L'analyse des conséquences sociales demande de tenir compte de plusieurs éléments déterminés par la culture du milieu, dans lesquels nous retrouvons les comportements et les valeurs, les croyances et les mythes et enfin, la culture de sécurité. La compréhension de l'évènement sera déterminée par des grilles de référence différentes selon le niveau d'implication. L'attribution du blâme et l'utilisation du bouc émissaire en découleront. Le concept théorique des villes inhibées par un désastre, fait également partie d'une analyse complète de l'impact de l'évènement sur une population.

Ce sont toutes des préoccupations qui nous permettront de retracer dans cette recherche les impacts de l'évènement sur le milieu communautaire de Chapais, en termes de conflits sociaux ou de cohésion sociale. La catastrophe aura-t-elle changé le visage de cette ville à tout jamais? Aura-t-elle compromis son avenir?

CHAPITRE V

LA PRISE EN CHARGE DES CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE GESTION, MÉGA-ORGANISATION

Les différents modèles de gestion utilisés lors de catastrophes visent à organiser, de façon efficace, les actions et les services destinés à atténuer la sévérité de l'impact sur les populations. « L'organisation (...) est l'ossature qui permet une mobilisation et un traitement des ressources nécessaires à l'accomplissement d'un objectif. Elle consiste essentiellement à diviser une tâche, ou une mission au sens large, pour ensuite la coordonner » (Denis, 2002, p.108, 109). Les « différentes organisations [impliquées] composent, volontairement ou non, une méga-organisation » (Denis, 1993, p.71). La gestion des événements est fondamentale car elle peut affecter directement la qualité du rétablissement des personnes affligées (Green, 1986; Martel, 2000). La réponse aux conséquences du désastre constitue autant de problèmes à résoudre et d'actions à poser (Denis, 2002). Lors d'un désastre, des responsabilités nouvelles s'imposent aux différents organismes visés, bien que les mandats qui leur reviennent soient dictés par leurs missions respectives. Un cadre légal général est cependant prévu pour ces actions dites de « mesures d'urgence ».

Dans ce chapitre nous reprenons tout d'abord quelques lignes historiques et nous précisons le cadre législatif qui régit ces fonctions. Puis nous décrivons le modèle de gestion et de méga-organisation de Denis (1993, 2002). Nous examinons sa grille qui couvre les aspects techniques et sociopolitiques. Puis nous regardons les changements apportés aux organisations par la catastrophe ainsi que le rôle du bénévolat et de l'auto-organisation. Par ailleurs, nous nous arrêterons à la communication et à l'information médiatique, fondamentales dans toute gestion de catastrophe. Étant donné qu'une grande entreprise est visée par la catastrophe de Chapais, la Falconbridge Copper Ltd, propriétaire de l'immeuble, nous regarderons succinctement des modèles de gestion de crises institutionnelles, ajoutant aux notions de Denis, celles provenant de Lagadec (1995) et Pauchant et Mitroff (1995), tous spécialistes de la gestion du risque.

1. Le cadre légal de la protection civile

1.1 Historique de la sécurité civile

La première loi sur la sécurité civile remonte au Canada à 1948; elle fut appelée « Comité de planification de la défense civile », car on appréhende alors une guerre atomique, biologique ou chimique. Elle est suivie au Québec, en 1951, par la « Loi sur la protection civile ». En 1960, suite à la menace d'une guerre nucléaire, le fédéral incite les provinces via les municipalités, à planifier des interventions de premiers soins et d'évacuation vers des abris nucléaires. C'est ainsi que la « Protection civile du Québec » naît en 1961, avec l'aide financière du gouvernement du Canada. Cette loi est modifiée en 1964 pour tenir compte des sinistres en temps de paix; il s'agit des incendies, tempêtes de neige, inondations, tornades, avalanches, etc.... De 1964 à 1970, la Protection civile du Québec relève du Ministère des Affaires municipales. En 1971, elle devient sous la responsabilité du Ministère de la Justice.

Puis en 1979, la « Loi sur la protection civile » est substituée par la loi qui a eu cours jusqu'à tout récemment, la « Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre », à la suite de quoi le service de la sécurité civile est remplacé en 1988 par le « Bureau de la protection civile du Québec » (Historique, 2001). En 1989, ce bureau fusionne avec la « Direction générale de la prévention des incendies » et donne lieu au « Comité de sécurité civile du Québec » qui relève du *Ministère de la Sécurité publique*. En 1982 et en 1985, on ajoute à la loi les « Critères relatifs aux cours de formation en mesures d'urgence » ainsi que le contenu du « Plan municipal de prévention des sinistres et de mesure d'urgence » (Protection, 2004). La responsabilité de la formation en sécurité civile est assurée jusqu'en 1993, par le gouvernement fédéral, date où le Conseil canadien des ministres responsables de la protection civile rapatrie cette responsabilité dans les provinces (Morency, 1998, p. 30). Puisque la « Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre » (Chapitre P. 38.1) est celle qui avait cours lors du sinistre de 1980 et pendant les vingt ans qui ont suivi, nous commençons d'abord par la définir.

1.2 La Loi sur la protection des biens et des personnes en cas de sinistre

Cette loi est constituée ainsi : après les définitions servant à l'interprétation au chapitre I, le chapitre II définit le bureau de la Protection civile, le chapitre III, l'état d'urgence et le chapitre IV, le fonds de secours aux personnes sinistrées (un fonds provenant des dons du public). Au chapitre V, on mentionne, sans plus, la possibilité d'octroyer une aide financière aux municipalités ou aux personnes qui, lors d'un sinistre ou d'un sauvetage, ont subi un préjudice ou ont apporté de l'aide. Pour les éléments compris dans les chapitres III et V, les fonds sont pris à même le fonds consolidé du revenu de la province.

Selon la Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, les responsabilités reviennent au ministre de la sécurité publique, qui peut coopérer avec un organisme ou une municipalité et faire des ententes avec eux. C'est le gouvernement qui décrète une zone sinistrée et qui peut réclamer qu'une municipalité mette en application son plan de mesures d'urgence. À ce moment, le ministre ou le maire prend toutes les dispositions nécessaires pour « ordonner, diriger ou coordonner l'application des mesures d'urgence ». Ceci permet entre autres, d'« utiliser ou requérir les biens et services nécessaires pour préserver la vie ou l'intégrité physique des personnes... » (Chapitre P. 38 .1). Il faut dire que théoriquement, il existe des plans d'urgence aussi bien dans les organismes de soins (hôpital, CLSC), ceux dédiés directement à la protection du public (police, pompiers) que dans les municipalités. La responsabilité gouvernementale se partage donc entre les élus et les dirigeants locaux. Plusieurs ministères se sont impliqués dans la gestion de la catastrophe de Chapais, soit le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère des Affaires Municipales, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Sécurité publique et le Ministère du Travail. Il ne semble pas y avoir eu un ministère coordonnateur.

1.3 Critique et refonte de la loi sur la sécurité civile

On peut constater dans la loi de 1979, que le maire est traditionnellement responsable mais il n'est pas le seul, d'où les ambiguïtés possibles sur qui doit coordonner. Bien que la protection civile du Québec ait été créée en 1961, il a été noté par Morency (1998) qui a évalué le rôle de la sécurité civile dans la gestion des

interventions suite aux inondations du Saguenay, que le rôle des intervenants est mal défini par la loi et que le ministère délègue aux personnes de son choix plutôt qu'aux municipalités ou aux MRC, les véritables responsabilités. On suggère une révision de la loi pour rendre obligatoire l'identification des personnes-ressources formées en matière de sécurité civile. On note aussi l'absence de formation de base chez les intervenants appelés à prendre des décisions. Ceci se passe dans un passé récent, imaginez ce qu'il pouvait en être en 1980...

Ainsi, vu ces importants besoins d'amendements à la législation sur la sécurité civile qui se sont manifestés, aussi lors de la gestion de plusieurs désastres des années 90, une nouvelle loi a été finalement adoptée le 20 décembre 2001, la *Loi sur la Sécurité Civile* (L.Q. c.76, a. 134, après refonte : L.R.Q., chapitre S-2.3). Cette loi est plus fidèle à ce qui se fait dans la réalité où on confirme les responsabilités de premier plan des municipalités qui ont le pouvoir de déclarer un état d'urgence maximal de cinq jours, lequel doit être renouvelé sous autorisation du ministre. Le maire et son conseil municipal peuvent de ce fait, engager les ressources humaines et matérielles nécessaires pour atténuer les conséquences d'un sinistre. Cette loi fait aussi part de l'obligation pour les municipalités régionales de comté (MRC), en lien avec les municipalités locales, d'identifier les risques potentiels dans leur milieu et de faire leur schéma de prévention des sinistres et de mesures d'urgence, lequel doit être approuvé par le ministre de la sécurité publique.

2. La gestion de la catastrophe

Selon la loi de 1979, c'est un organisme gouvernemental, la protection civile, qui est responsable de la coordination des mesures d'urgence, qu'il peut, cependant déléguer. Dans les faits, les responsables immédiats prennent les décisions d'urgence et utilisent les aides ministérielles selon les besoins qui se dégagent. Par exemple, dans le cas de Chapais, le gouvernement, suite à une demande de l'hôpital de Chibougamau, apporte son support d'urgence pour le transport des malades par avion et par la suite, pour l'approvisionnement en fournitures médicales. Le CLSC est responsable des soins médicaux externes pour les brûlés et de l'encadrement social aux blessés et aux endeuillés. La mairie, avec les organismes impliqués, gère la question des cadavres et

des funérailles, puis prend en charge les besoins causés dans la population par l'afflux de visiteurs dans ce petit milieu.

Nous pouvons déjà concevoir que la clé d'une bonne gestion, en matière d'urgence, repose sur deux éléments essentiels : premièrement, « savoir qui est en charge », deuxièmement, « conserver l'expertise et l'action sur le terrain » (Denis, 1994, p. 100). Cela prend une autorité qui s'informe, questionne, délègue et décentralise, « centrée sur les relations interpersonnelles autant que sur la tâche » (Denis, 1994, p. 100). La coordination doit être à la fois intra et inter-organisationnelle. Elle peut s'établir selon différents modèles pour lesquels nous décrivons les caractéristiques. La méga-organisation de l'ensemble soulève évidemment des enjeux complexes à cause des difficultés de leadership.

2.1 Des modèles de gestion organisationnelle

La coordination peut s'organiser sous le modèle de l'*action-set* où « un groupe d'organisations auront formé une alliance temporaire » (Aldrich & Whetten, 1981, cité par Denis, 1994, p. 104), aucune organisation n'étant centrale. Bien que Denis, situe la méga-organisation dans l'*action-set*, nous voyons aussi ce modèle comme propre aux organisations ayant une vocation similaire, par exemple, dans le cas de Chapais, celles vouées aux soins de santé qui se sont concertées. Il faut mentionner que ces organismes étaient tous autonomes dans les années 80, ce qui est différent depuis les années 2000 où ils ont été regroupés dans des Centres de Santé et de Services Sociaux unifiés.

Il y a aussi le modèle de l'*organization-set* (Evan, 1966, cité par Denis, 1994), lorsque « différentes organisations sont réunies autour d'une organisation pivot » (p. 104). Ce concept, soulève « la question du pouvoir d'une organisation par rapport aux autres » (p.104), par exemple, celui d'un organisme de protection civile ou encore d'une organisation conservant son rôle initial et pouvant influencer les autres. Il est affecté par l'expertise et le pouvoir de dépenser. Ce modèle a été partiellement développé à l'hôtel de ville de Chapais où on a exercé une certaine coordination, laquelle regroupait, quoique inégalement, la plupart des organismes impliqués dans la gestion de la crise. On aurait possiblement pu le faire plus, vu la taille du milieu. C'est là, que les différentes cultures organisationnelles risquent de s'affronter.

Un autre modèle est celui de la coordination adhocratique ou le *task force* (p. 102-103), qui ne dure que le temps de la crise initiale, modèle adopté à Chapais et qui a constitué en soi ses limites, car le groupe initial, s'est évanoui après les funérailles. Il ne faut pas oublier que, bien que la coordination s'applique généralement à la réponse à la catastrophe, elle devrait idéalement s'intéresser à la phase de rétablissement, qui semble avoir été la plus problématique à Chapais. Il va de soi que le milieu peut avoir besoin d'un groupe rattaché à un coordonnateur pour comprendre les impacts de l'événement dans sa globalité.

2.2 La méga-organisation

La méga-organisation (M.O.) est donc un mélange de plusieurs modèles structurels dépendamment du contexte et des caractéristiques de l'événement (Denis, 1994). Elle regroupe plusieurs organisations autonomes dans lesquels se retrouvent les bénévoles, les médias et les sinistrés. Il s'agit d'un « cœur » auquel se greffent les autres intervenants (Denis, 2002). À Chapais, on a facilement inclus les bénévoles dans la gestion mais on ne considérait pas nécessairement que les médias en faisaient partie : « On ne pleurera certes pas le départ des journalistes qui ont évidemment agacé la population » (Consolidation, 1980). Quarantelli (1988), mettrait un bémol au modèle préconisé par Denis, considérant qu'il peut y avoir aussi des réponses organisationnelles efficaces, mais pas nécessairement les plus efficaces, sans un haut degré de coordination. À défaut d'une méga-organisation mise sous la responsabilité d'un coordonnateur, un groupe de réflexion appelé par Denis, « cellule de crise », dont le mandat se poursuit dans le temps, peut aussi emmener les différents gestionnaires à suivre l'évolution de la situation et à devenir proactifs plutôt que simplement réactifs. Le but en est que la compréhension logique et systémique puisse permettre d'appréhender en tout temps, ce qui arrive. Oublier la méga-organisation (M.O.) c'est faire fi des conséquences à long terme de toute catastrophe (Denis, 2002, p. 40).

Il est pertinent de se demander qui aurait pu jouer le rôle de coordination dans une méga-organisation en réponse à la tragédie de Chapais, une tâche délicate qui consiste à rassembler des organisations demeurant totalement indépendantes et véhiculant des cultures différentes. Le préalable à cela, est qu'il faut que la coordination

ait été acceptée (Denis, 2002). Il faut aussi que la coordination hiérarchique et latérale ait d'abord eu lieu à l'intérieur même des organisations partenaires, ce qui ne semblait pas le cas à Chapais. Mais revenons d'abord aux étapes idéales que doit suivre cette M.O. selon le déroulement des évènements.

2.3 Les questions techniques et sociopolitiques pour répondre à la catastrophe

Les problèmes posés par une catastrophe sont multiples. Denis (1993, 2002) a établi un modèle qui permet de faire une liste des difficultés ainsi que des actions à poser. Cette grille part du principe que toute catastrophe pose des problèmes ou questions qui peuvent se regrouper en deux catégories principales, soit celle d'ordre technique et celle d'ordre sociopolitique. Cette grille d'analyse conçue pour comprendre les problèmes posés par la gestion de l'incendie de St-Basile-le-Grand (Denis, 1990) « a été par la suite appliquée à différents cas, tant au Québec qu'à l'étranger, et a démontré son utilité » (Denis 2002, p. 41). D'un simple regard, on peut constater la multitude des problèmes engendrés par une catastrophe et à quel point ils sont interdépendants. Elle apparaîtra dans la partie analyse, au chapitre IX.

Nous pouvons constater dans cette grille, que la réponse à ces problèmes suppose des activités et un support technique, une logistique. Les problèmes techniques sont ceux reliés aux modalités de la lutte contre la source de danger. Cependant, il y a des aspects qui se retrouvent également dans la section de l'aspect sociopolitique qui regroupe les besoins de la population engendrés par la catastrophe, soit les sinistrés et le public (Denis, 2002). Les différentes questions interagissent entre elles et entre les catégories, d'où la naissance d'une importante incertitude inhérente à toute catastrophe. Denis (1993, 2002), considère d'ailleurs que la gestion de cette incertitude constitue un écueil majeur.

Cette expertise met en garde les gestionnaires de l'urgence contre la tentation de prendre des décisions rapides, comportant des aspects dangereux (Denis, 2002, p.90). Également, il est important de souligner que les personnes en autorité peuvent être elles-mêmes envahies par leurs émotions ce qui ne leur permet pas toujours de prendre des décisions rationnelles. Dans ce qui était une des premières études académiques connues, d'une communauté vivant une catastrophe, suite à l'explosion d'un bateau chargé de

munitions en 1917, Prince (1920, cité par Barton, 1969), avait noté le manque de leadership et d'initiative, lorsque les dirigeants locaux sont eux-mêmes éprouvés, ce qui est différent quand la responsabilité provient d'experts qui s'attellent à la tâche. Leur incertitude peut être amplifiée par un manque de connaissances. En plus d'avoir une bonne formation et de l'expérience, les gestionnaires en catastrophe devraient « apprendre à se connaître » et savoir consulter différentes sources impliquant différentes expertises (Denis, 2002, p. 91). Vu que Chapais est un petit milieu, il est facile d'imaginer à quel point la tâche de ses dirigeants a pu être difficile à gérer.

2.4 La cellule après crise

À partir des différents protagonistes mentionnés soit la mairie, la police, les pompiers, l'hôpital, les services de santé et sociaux, la paroisse, les groupes bénévoles, les organismes sociaux, les nouveaux regroupements et l'entreprise, comment s'établit alors la convergence qui doit être, d'après Denis (2002), l'idéal à atteindre? Un travail de retour sur l'expérience a pour fonction d'aider à terminer un événement et permet de prévoir quoi faire la prochaine fois, ce qui facilite de ce fait, le développement d'une culture d'urgence (Denis, 2002, p. 241). Cette démarche est différente de la compilation des données sur l'évènement car elle permet une analyse assortie de recommandations. La diffusion au public des rapports finaux est un autre écueil pas toujours résolu efficacement dans l'après catastrophe (Denis, 2002, p. 247). Un mécanisme de rétroaction suppose une certaine ouverture sur l'inconnu et sur la différence (Denis, 2002, p. 248).

3. Modification des organisations en réponse à la catastrophe

Lorsque de nombreuses personnes commencent à répondre au désastre, leurs fonctions se voient automatiquement modifiées alors qu'elles agissent de façon convergente. Dynes (1970, cité par Denis, 2002) dans son travail au Disaster Research Center, a créé une typologie des changements apportés dans les organisations par la catastrophe. Il y a vu des organisations établies, d'autres en expansion, certaines en extension, tandis qu'il y en a en émergence. D'abord, les *organisations établies* sont celles dont la mission est déjà orientée vers l'urgence et qui voient leur rôle presque

inchangé, par exemple les policiers et les pompiers. Puis celles qui deviennent en *expansion* gonflent leurs effectifs par rapport à leurs activités de routine pour répondre à l'urgence. Enfin les *organisations en extension* sont des organisations formelles déjà orientées vers l'urgence qui étendent en quelque sorte leur rôle pour porter secours. On cite par exemple, un syndicat. Finalement, celles en *émergence* développent de nouveaux rôles et une nouvelle structuration.

La réflexion de Barton concernant les rôles élargis, est intéressante. En effet, selon un sondage national rapporté par Marks et Fritz (1954, cités par Barton, 1969) les indicateurs des meilleures capacités de réaction seraient reliés à la profession ou au travail exercés. Les expériences de vie se sont avérées transférables car elles laissent plus de moyens à sa disposition. Dans la même veine, Barton (1969, p. 40) mentionne qu' « une communauté minière est plus préparée pour un désastre qu'une banlieue de collets blancs ». Est-ce que ce fut totalement exact à Chapais? Concernant les *organisations en émergence*, il s'agit nous dit Denis (2002), d'un nouveau rôle ou d'une nouvelle structuration suite à un besoin. L'efficacité des réponses dépendra de la viabilité des organisations émergentes impliquées dans la crise, lesquelles auront été facilitées par l'implication des organisations traditionnelles (Quarantelli et Dynes, 1977). Stallings (1978) voit dans les différents types d'organisation, une différence de légitimité. Les organisations établies sont celles considérées comme les plus légitimes, puis viennent de façon décroissante, les organisations en expansion ou en extension, tandis que celles en émergence sont celles qui le sont le moins. Les organisations émergentes peuvent être redéfinies sous la forme d'auto-organisation ou encore de bénévolat.

Auto-organisation et bénévolat

L'auto-organisation et le bénévolat sont indispensables dans toute situation d'urgence et ils furent spécialement marquants à Chapais. Bien que dans les deux cas, il s'agisse d'actions faites par des bénévoles, l'auto-organisation est ad hoc alors que le bénévolat est soit libre, soit organisé (Denis (2002). Définissons d'abord ce nouveau concept qu'est l'auto-organisation :

L'auto-organisation, c'est la naissance d'une nouvelle organisation, soit à partir d'initiatives provenant d'individus isolés, soit à partir d'associations qui développent de nouvelles tâches. [Elle] va cependant inclure aussi des organismes dont font partie les sinistrés, et qui se donnent de nouveaux rôles spécifiques à la catastrophe. [Elle] peut être éphémère ou devenir permanente (Denis, 2002, p. 98).

Ces organisations se développent quand il y a « une situation de vide (...), un besoin absolu d'agir, un contexte social facilitateur et un esprit d'innovation » (Denis, 2002, p.99). La recherche des victimes dans les décombres constitue une forme d'auto-organisation. Mais dans le cas qui nous intéresse, il y a eu une autre véritable auto-organisation, soit une organisation émergente orientée vers la défense des victimes : un regroupement d'endeuillés et de blessés, qui ont intenté individuellement mais en groupe, des poursuites au civil contre les responsables. Bien que certains groupes ont plus de moyens financiers pour se défendre, il ne faudrait pas voir dans leurs revendications, des motifs exclusivement matériels: « Cette auto-organisation des proches des victimes peut avoir, en parallèle, une fonction de guérison » (Denis, 2002, p.102).

Le bénévolat est indissociable d'une réponse à une catastrophe. Il « s'explique par le mouvement spontané, à la suite d'un désastre, d'offrir quelque chose : de l'argent, mais aussi des services ou encore des biens » (Denis, 2002, p.102). La tâche d'organismes bénévoles déjà existants sera en extension. À Chapais, il y eut les Filles d'Isabelle et la Chambre de commerce qui ont pris en main l'organisation des repas communautaires (Informatrice no. 15 ; Roy 3, 1980). Ce fut un exemple de convergence entre la demande et la réponse aux besoins.

Le bénévolat fonctionne à son mieux, quand on connaît déjà les leaders et les membres. Il est plus efficace quand il provient du milieu plutôt que de l'extérieur (Barton, 1969, p. 188, 189). Il importe de s'arrêter ici à ce qui entraîne l'implication qui est, nous dit Denis (2002), dictée à la fois par le besoin et le fait d'avoir subi soit même des dommages mais dans un moindre niveau. Précisons avec Barton (1969, p. 247), qu'il peut s'agir du passé immédiat, car ce qui fait bouger est bien souvent, le fait d'avoir été atteint soi-même par la catastrophe, mais dans une moindre mesure.

Denis (2002) mentionne un nouveau type de bénévoles qui consiste en professionnels se joignant à un organisme ou à une entreprise, parmi eux des professionnels en relations humaines, nursing et même des avocats. Retenons dans le cas de Chapais, la présence de juristes qui s'étaient joints à une équipe de journalistes de Radio-Canada, lors des funérailles, afin de les conseiller (Informateur no. 19). Ceci a occasionné par la suite des activités ayant permis de sensibiliser les victimes à leurs droits et recours. Cependant, Barton (1969, p. 196 à 200) rappelle qu'il y a des limites au bénévolat et qu'il ne faut pas toujours extrapoler que ce qui a été fait à petite échelle peut l'être à grande échelle. Dans certains cas, l'aide nationale peut s'avérer nécessaire.

4. Communication, information et rôle des médias

« La communication post-impact est (...) factuelle et axée sur les besoins reliés à l'évènement déjà survenu et les mesures nécessaires pour faire face à la catastrophe » (Denis, 2002, p. 133). Les personnes qui doivent être renseignées le plus efficacement sont celles qui sont responsables des décisions à prendre en lien avec la catastrophe. L'alerte est le premier niveau de communication et elle provient habituellement des citoyens.

La communication doit être maintenue pendant toutes les étapes de la gestion de la catastrophe et partagée par toutes les personnes impliquées. Il y a toujours un risque qu'elle devienne chaotique parce que les sources d'information peuvent être multiples. Quant à l'information à la population, elle ne doit pas être la seule responsabilité des journalistes. Dans la nouvelle « Loi sur la sécurité publique », on en fait même une obligation : « Les autorités locales et régionales doivent contribuer à l'information des citoyens afin de les associer à l'atteinte des objectifs de la présente loi » (2001, c. 76, a. 55). La rumeur est une information mal vérifiée qui reprend les inquiétudes véhiculées et tente de donner ses propres explications alors qu'elle se nourrit du manque d'informations (Denis, 2002, p.139).

Les médias font aussi partie du phénomène de convergence, dont il sera question au chapitre suivant. Ils sont des « témoins et non des gestionnaires d'urgence. (...) Leur mission consiste à chercher l'information sur un évènement pour ensuite en informer le public » (Denis, 2002, p.156). Ils peuvent avoir une fonction d'aide à la

gestion en relayant à la population. Par exemple, la radio locale a signalé au personnel de l'hôpital de Chibougamau qu'ils devaient se rendre au travail (Malépart, 1981). Ils sont en lien direct avec les autorités officielles et leurs moyens technologiques leur donnent un pouvoir indéniable sur les événements. Le service à la communauté est surtout le fait des médias régionaux; il est essentiel car il retransmet les demandes provenant des autorités. Pour les intervenants dans la crise, fournir de l'information aux journalistes est une tâche supplémentaire qui se juxtapose à celle d'aider (Denis, 2002, p.135). On remarque les initiatives de dirigeants qui ont choisi de rencontrer les journalistes afin de calmer leur velléité d'atteindre les blessés ou les endeuillés (Informateurs nos. 10, 13, 15).

L'implication des médias dans la catastrophe de Chapais a été très importante comme l'ont rappelé les différentes personnes rencontrées en entrevue. La quantité d'articles dans les journaux en est la preuve. Selon Barton (1969, p. 222), le nombre absolu de victimes et l'aspect soudain de l'évènement, créent la couverture par les médias et l'intérêt du public, spécialement si l'évènement a lieu à proximité. Cela initie à son tour un feed-back circulaire, qui augmente la diffusion. Dans ce sens, les médias font énormément pour étendre la sympathie à un niveau universel. Le drame de Chapais comporte les caractéristiques d'un désastre qui permet aisément une identification aux victimes : le hasard, la proximité et l'absence de responsabilité (culpabilité) face à l'évènement. Par conséquent, lorsque le désastre frappe au hasard et atteint toutes les classes de la société, les gens s'y identifient sur une plus grande échelle (p. 242). La diffusion d'un évènement peut entraîner une implication élargie du public par des dons (Denis, 2002).

Les différents paliers de médias jouent un rôle différent, selon le niveau où ils diffusent l'information. Les journaux locaux parlent du fil des événements avec des éléments beaucoup plus particuliers et force détails (Denis, 2002, p. 158). Le rôle des médias, nous dit Denis, est également associé aux différentes phases post-catastrophe. En cette période, des articles pourront être publiés lors des procès, des commissions d'enquête ou encore des anniversaires significatifs (p. 160).

Critique du rôle des médias dans les catastrophes

La relation avec les médias est ambiguë car le public a, à la fois besoin d'eux et en a peur. Dans les jours qui suivent l'évènement, les sinistrés ont besoin d'en parler (Pennebaker, 1997). Ils acceptent volontiers de rencontrer les journalistes et après le regrettent très souvent (Tumelty & Seed, 1990). Plusieurs endeuillés, qui se sont confiés, nous ont raconté avoir été trop sollicités par la suite.

La convergence des médias vers un même site cause parfois des problèmes à la population affectée. Les images recherchées par la télévision et les journaux nationaux sont stressantes et choquantes pour les victimes (Denis, 1994, p. 76). Le pouvoir des médias s'appuie sur la liberté d'expression, en fonction du droit du public à l'information. Par contre, les représentants donnent leur propre représentation des faits, selon leurs propres valeurs. Le code d'éthique journalistique est parfois remis en question, alors qu'il s'appuie en fait sur la politique interne de chaque organe d'information (Denis, 2002, p. 161, 162). La profession est régie par un guide déontologique et non un code de déontologie (Venne, 2003). Le journalisme s'est de plus en plus éloigné de sa responsabilité éthique au profit d'une régulation collective venant de son groupe professionnel et de son entreprise employeur (Saint-Jean, 2002). Cette journaliste dénonce vertement les conséquences de la recherche effrénée du profit :

Il résulte de cette prépondérance accordée à l'efficacité une série de caractéristiques discutables, jugées négativement par rapport à l'idéal du service public que l'information prétend servir : le sensationnalisme, information spectacle, la surenchère des faits divers, l'intrusion dans les vies privées (...) de manière plus ou moins pertinente au regard de l'intérêt public, toutes manœuvres induites par une recherche exagérée de la rentabilité qui passe par une augmentation, fût-elle momentanée, du tirage et des cotes d'écoute (St-Jean, 2002, p. 63).

La catastrophe de Chapais a généré des images sensationnalistes, certains médias en ont profité : « Les citoyens de Chapais n'ont particulièrement pas prisé un film, montré le soir même de la tragédie à la télé nationale, montrant des secouristes retirant des cadavres des décombres et les plaçant dans des draps de plastique » (Parents, 1980). Ils s'en souviennent encore :

Puis le traitement journalistique, j'ai trouvé ça macabre! Nous autres, (X...) on l'a reconnu à la TV. Puis pourtant, il lui manquait la moitié du corps! On l'a reconnu: des bras comme y'n'avait, y en n'avait pas cinquante! Ils avaient pas à montrer ça! C'est macabre! Nous autres, on a vu ça, on était dans un salon-bar, une gang d'amis puis on discutait; on checkait (*sic*) les nouvelles : puis on lui aperçoit le bras! On l'a reconnu, nous autres, notre ami! Après ça, il y a un gars de Radio-Canada qui a failli se faire tuer! (Informateur no. 30).

À la défense de la profession journalistique, il est bon de mentionner que la couverture peut également apporter des côtés positifs. La population compte sur les médias pour être bien renseignée. Souvent, ce sont les journalistes qui posent les bonnes questions et recherchent des informations dissimulées. Ainsi, ils influencent parfois la recherche des coupables. Ils aident à faire la synthèse de l'ensemble des problèmes causés par la catastrophe. Ont-ils en ce sens, bien joué leur rôle à Chapais?

Les journalistes représentent la voix des victimes, qu'ils empêchent parfois de passer à l'oubli. Les médias représentent également la mémoire de l'évènement auquel on peut avoir recours après bien des années. « Il n'y a pas de société sans mémoire, nous dit Solange Lefebvre (2002), cependant, la mémoire ne va plus de soi. Cela est devenu un défi d'échapper à l'amnésie collective ». Cette professionnelle provenant du milieu de Chapais a justement perçu l'importance de se souvenir :

Que les gens en parlent, que les gens s'en remémorent dans les journaux, au Jour de l'An, qu'ils redisent : « Ça fait tant d'années », ça fait du bien. Parce que tu dis : « Une chance que les gens n'ont pas oublié ça ». Ça ramène l'évènement à sa juste valeur. Ce serait grave, je trouve, si on n'en parlait pas. Ça me troublerait plus si on n'en parlait pas, si on n'avait pas retenu ça comme quelque chose d'épouvantable (Informatrice no 6).

5. L'aspect politique

L'aspect politique, rappelle Denis (1994), permet d'examiner la relation qui se développe entre la population et ses élus, dans de telles circonstances. Elle sera dépendante de la phase de la trêve initiale. Quarantelli et Dynes (1977) croient au principe de la continuité; l'après catastrophe sera le reflet des tendances déjà présentes dans le milieu. Ils considèrent que si des élus se sont montrés inefficaces avant, ils continueront à l'être après. De plus, à cause de leur mandat d'intervention, les élus politiques risquent facilement d'être accusés et leur crédibilité mise en doute. Denis

(1994) leur recommande de se contenter de donner « des orientations générales plutôt que de s'impliquer dans le menu détail de la gestion de l'urgence » (p. 73).

Lorsqu'on plonge dans l'univers de la crise, une réflexion approfondie s'impose car la complexité entraîne des risques de déficits culturels ou de failles intellectuelles pouvant empêcher la recherche de solutions (Lagadec, 1994). Ainsi, nous dit-il, le cœur de la crise, ce n'est pas l'urgence comme on le pense spontanément, mais la menace de déstabilisation profonde.

Dans la période d'après crise à Chapais, nous le verrons de façon plus élaborée dans la deuxième partie de ce travail, plusieurs crises se sont succédées affectant les différents niveaux de responsabilité. L'administration municipale a également subi des poursuites en justice, pour des gestes touchant directement ou indirectement l'évènement, mais rapprochés dans le temps et questionnant l'intégrité de ses représentants. Nous pouvons nous demander si la municipalité de Chapais a été en mesure de bien cerner la teneur des difficultés qui se sont manifestées dans sa population.

6. La gestion des crises d'entreprise

Le principal employeur de la ville, la mine Falconbridge, fut aussi mis en cause dans la catastrophe parce qu'il était le propriétaire de l'immeuble. Comme Lucas (1971) nous l'a démontré, au chapitre III, portant sur les villes minières, l'entreprise n'est jamais bien loin du pouvoir des élus. Étant donné la complexité des éléments impliqués, il devient utile de regarder des modèles de gestion de crises d'entreprise.

6.1 Le modèle de Denis

Denis (1994, p. 74, 75) voit dans la responsabilité de la compagnie, un enjeu financier mais aussi social et légal. Vu que sa mission fondamentale n'est pas la gestion de la catastrophe, mais bien la production, l'entreprise aura le plus souvent tendance à minimiser l'évènement, avec une grande volonté de contrôler la situation pour sauver sa réputation.

6.2 Le modèle de Lagadec

Lagadec (1994) établit de son côté, un modèle de gestion de crise institutionnelle comprenant trois étapes. Dans la première phase, il faut qu'il y ait prise en charge. Pour cela, il est nécessaire qu'il y ait présence forte et transparente des dirigeants, et qu'avant tout, ils évitent le silence : « Être responsable, cela signifie de prendre sur soi les mauvaises nouvelles. . . et accessoirement, se protéger et protéger son organisation de toute mauvaise image » (Lagadec, 1994, p. 51). Dans la seconde phase, on voit apparaître le positionnement. Les représentants de l'autorité doivent réfléchir à ce qui constitue leurs ancrages fondamentaux, c'est-à-dire leurs valeurs, leurs critères de décision et leurs grandes logiques. Ainsi, ils pourront construire leur système de responsabilité et piloter leur réaction.

Dans la troisième phase, il faut décider des actions à entreprendre pour passer à travers la crise et se rendre à l'après crise. Lagadec (1994) nous rappelle que « vis-à-vis des victimes et de leurs familles, on se souviendra que la tentation de l'oubli, voire du rejet, est à la mesure du stress provoqué par la situation » (p. 64). Les règles d'or recommandent au contraire une information selon des modalités humaines marquées par le tact, où on offrira des recours pour supporter les victimes, y compris de l'assistance psychologique et du support afin d'aplanir les difficultés bureaucratiques. Mais « il ne faut pas confondre la fin de la crise médiatique avec la fin des problèmes à résoudre » (Lagadec, 1994, p. 66).

6.3 Le modèle de Pauchant et Mitroff

La définition même du désastre conduisant à la notion de crise, l'analyse de Denis (1993, 2002) serait du type de la première génération de la gestion des crises, alors que la prévention serait de la seconde. Pauchant et Mitroff (1995, p. 16, 17) définissent la troisième génération. Cette dernière s'arrête aux facteurs paradoxaux des entreprises qui créent des facteurs positifs de production, en même temps que des facteurs négatifs de destruction affectant les communautés et les sociétés. La crise risque de créer un renversement de la vision que l'on a de cette entreprise ou de son milieu (p. 42). Elle peut aussi emmener des questionnements existentiels et des doutes chez les cadres ou les employés. Mais elle a un autre pouvoir paradoxal, celui de générer des

effets positifs, des changements durables et fondamentaux, comme le sont des modifications aux règlements ou aux législations (p.46).

Cependant, l'entreprise n'est pas une entité anonyme. Elle est constituée d'administrateurs qui ne sont pas toujours conscients des crises qu'ils engendrent mais qui doivent quand même les porter lorsqu'elles sont installées. « Les *gestionnaires porte-crisis* engendrent des crises, de la malchance, de la poisse, des désastres » (Pauchant & Mitroff, 1995, p. 29 et 31). Un problème de « rationalité limitée » les rend incapables d'appréhender toutes les facettes d'un problème (p. 95). Généralement, ils manquent d'empathie et d'éthique; ils ont de la difficulté à reconnaître une responsabilité qui leur est propre, préférant à cela, le bouc émissaire. On cite l'exemple de certains responsables d'hôpitaux dans le scandale du sang contaminé, aussi bien en France qu'au Canada.

Différemment de Denis (1993, 2002), Pauchant et Mitroff (1995) appellent gestion du crash, la gestion de ce qu'il faut faire après l'évènement, alors que selon eux, la gestion de la crise serait plutôt de se questionner sur les causes de l'émergence de cet évènement et sur les leçons que l'on peut en tirer. En effet, selon une vision systémique de la complexité, une ou plusieurs variables peuvent déclencher, et non causer, un certain nombre d'interactions dans un système. La crise serait alors le résultat de cercles vicieux qui l'autoalimentent à cause du résultat potentiel de changements créés dans de petites variables, qui s'associent en quelque sorte à l'effet papillon (p. 50 et 52).

L'entreprise a sa propre culture qui est un type de sous culture remplissant une *fonction existentielle*. Elle ne sert pas seulement à fournir des biens et des services mais met à la disposition des gens un moyen de gérer leur anxiété. Cette fonction expliquerait pourquoi des personnes vont protéger des normes de leur entreprise même si elles ont un pouvoir destructeur car cela leur évitera d'affronter leur propre anxiété (p. 104). Alors, un groupe structuré, avec un leadership affirmé et appartenant à une même culture, peut développer ce que Janis (1972, cité par Denis, 1994, p. 171; 1989, cité par Pauchant & Mitroff, 1995, p. 123) a appelé le *group-think*, un travers défensif empêchant l'élaboration de solutions créatrices, soit une pensée fermée caractérisée par la rationalisation systématique assortie d'une pression pour garantir l'uniformité de pensée.

Ce sera toujours le sentiment de compassion envers les victimes qui sera le moteur profond d'un effort de compréhension des crises et des paradoxes (p. 254). Ces auteurs mettent en garde contre le risque du légalisme plutôt que d'avouer leurs torts. Ils ont évalué que les effets secondaires causés par une crise, de par les coûts engagés par les poursuites légales et compensations, peuvent avoir « des effets se ressentant pendant des dizaines d'années » (p. 166). Nous regarderons ainsi dans l'analyse, avec les quelques informations dont nous disposons, sous quel modèle, la mine Falconbridge, comme acteur principal, a géré les crises occasionnées par la catastrophe, celui de Denis, de Lagadec ou encore de Pauchant et Mitroff.

RÉSUMONS

La gestion de la catastrophe est fondamentale car elle détermine les actions qui seront entreprises pour diminuer l'impact de l'événement. Elle a de ce fait, une influence sur le rétablissement. Il est important d'établir d'abord le cadre légal de la protection civile, en dépeignant notre modèle historique d'application des mesures d'urgence. Nous décrivons la « Loi sur la protection des biens et des personnes en cas de sinistre » qui a régi la prise en charge de cette catastrophe.

Chapais, milieu isolé mais autosuffisant et créateur, s'est pris en main pour gérer les conséquences de l'incendie du Jour de l'An. La gestion de la catastrophe est regardée avec le modèle de Denis (1993, 2002) qui suppose que la prise en charge de l'évènement soit organisée, idéalement, sous une coordination de type méga-organisation. Les catastrophes emmènent des problèmes à régler et des réponses à trouver. Une cellule de crise a aussi son utilité pour suivre l'évolution, ce qui permet d'être pro-actif plutôt que réactif dans toutes les phases de la gestion. Les différents niveaux de leadership des organisations locales, impliquent différents modèles de coordination. Elles voient leurs rôles se modifier; le bénévolat et l'auto-organisation jouant un rôle marquant. Les problèmes de communication et de gestion de l'information sont aussi primordiaux. Des problèmes politiques sont souvent soulevés face aux élus. Après que nous ayons posé les enjeux avec Denis, nous élaborons des modèles de prise en charge des crises d'entreprise, en puisant dans Lagadec (1994) et Pauchant et Mitroff (1995).

Les questions de recherche se posent ainsi à savoir si les actions de gestion et de coordination posées à Chapais ont permis une réponse efficace aux problèmes soulevés par la catastrophe. Afin de mieux comprendre par la suite, si cela a pu avoir un impact sur le milieu, y retrouve-t-on encore des séquelles de problèmes non résolus vingt ans plus tard? En a-t-on tiré des leçons pour le futur?

CHAPITRE VI

LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

Ce chapitre porte sur les conséquences sur la santé des survivants et des endeuillés, puis des impacts sur la santé des intervenants ainsi que des difficultés psychologiques propres aux personnes victimes de blessures, plus particulièrement, dans le cas de Chapais, de brûlures.

1. Les conséquences sur la santé des survivants et des endeuillés

Les conséquences néfastes sur la santé des populations ayant vécu des désastres ont été observées depuis bien longtemps. Langer dès 1958 (cité par Barton, 1969) a remarqué une augmentation sensible de la mortalité sous toutes ses formes ainsi que l'installation d'un profond sentiment d'insécurité et d'autres troubles psychologiques suite à un coup terrible du destin. Nous regarderons dans ce chapitre, les conséquences sur la santé physique, celles sur la santé mentale, l'incidence de trouble de stress post-traumatique (TSPT), l'impact sur la santé des intervenants et finalement, les problèmes des personnes victimes de brûlures.

1.1 Les conséquences sur la santé physique

Concernant les effets sur la santé physique, les études de Bennett (1970, cité par Maltais et al., 2001a) sont classiques. Il a observé chez les survivants d'une inondation, une augmentation de 50 % des mortalités pour toutes sortes de causes. Logue (1977, cité par Maltais et al. 2001a) de son côté avait noté, cinq ans après un ouragan ayant entraîné des inondations, une occurrence d'au moins une maladie, chez 44 % des individus, ce qui n'était pas le cas chez la population non inondée. Holen (1990, cité par Weisaeth, 1995) a trouvé chez les survivants d'un désastre de puits de pétrole, une augmentation des maladies pendant les huit ans suivants. Différents auteurs arrivent aux mêmes conclusions : les blessures physiques et l'importance des décès sont associés également à de la psychopathologie après un désastre (Freddy et al., 1994; Gleser et al., 1981;

Murphy, 1988a; Pichens et al., 1995; Rubonis & Bickman, 1991; Titchener & Kapp, 1976; Ursano & McCarroll, 1994; cités par Maltais et al. 2001a).

Les maladies physiques fréquemment énoncés sont l'hypertension, les problèmes cardio-vasculaires, les problèmes gastro-intestinaux (Breslau & Davis, 1992; Green et al., 1985b; Logue et al., 1981b; McFarlane et al., 1994; Mellman et al., 1995; Miller et al., 1981; cités par Maltais et al. 2001a; Frederick, 1977, cité par Wilkinson & Vera, 1989); les migraines, les bronchites, l'arthrite et les problèmes gynécologiques (Breslau & Davis, 1992, cités par Maltais et al. 2001a); les blessures musculo-squelettiques (Faupel & Styles, 1993, cités par Maltais et al. 2001a); finalement, l'augmentation des cancers et des avortements spontanés (Center for Disease and Prevention, 1993; Janerich et al. 1981, cités par Maltais et al. 2001a). Kolb (1984, cité par Wilkinson & Vera, 1989) a noté un symptôme particulier rarement mentionné mais fréquemment trouvé dans les recherches sur la 2^{ème} guerre mondiale et venant avec le TSPT : le mal de dos.

1.2 Les conséquences sur la santé mentale

1.2.1 Le stress post-traumatique

1.2.1.1 Définitions selon le DSM

En 1980, le stress post-traumatique a été reconnu pour la première fois, comme une entité diagnostique distincte, dans le DSM américain. Le « Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders » (DSM) est une nosologie standardisée de plus de 200 désordres mentaux qui fut adoptée la première fois en 1966, par l'American Psychiatric Association. Le désordre mental a été conceptualisé par un groupe d'experts en nomenclature, comme étant un syndrome psychologique, associé à de la détresse et des incapacités, entraînant un dysfonctionnement comportemental, psychologique ou biologique (Amer. Psychia. Assoc. 1980, cité par Young, 1995, p. 94, p. 287).

Ce n'est que dans sa troisième version en 1980, le DSM III, que fut reconnu et défini dans ses caractéristiques, le « post-traumatic stress disorder » (PTSD), traduit en français, par le trouble de stress post-traumatique (TSPT) ou encore l'état de stress post-traumatique (ÉSPT). Dans ce travail, nous choisissons le terme TSPT. Pour que ce trouble soit identifié, il doit y avoir concordance avec des caractéristiques déterminées. Il faut d'abord, selon le DSM III, qu'il y ait un stressueur identifiable qui causerait des

symptômes de détresse à la plupart des gens, suivent une liste de symptômes que nous résumons par l'impression de revivre l'évènement, les phénomènes de torpeur et les symptômes divers (Young, 1995, p. 114). Les caractéristiques du TSPT ont été resserrées en 1987, dans le DSM III-R. L'évènement stresser devient alors redéfini comme un évènement hors de l'ordinaire, traumatique. En plus de la réexpérimentation, on y spécifie l'importance des symptômes d'évitement et de la réactivité physiologique (les activités neurovégétatives). De plus, on y mentionne comme indice de TSPT, l'incapacité de se souvenir d'un aspect important du traumatisme (Young, p. 289).

De façon surprenante, il n'y a eu aucun diagnostic de TSPT reconnu lors du feu de Chapais, ce qui aurait pu entraîner la reconnaissance du statut de victime pour des problèmes de santé mentale. Il y avait en 1980 une série de quatre éléments nécessaires pour arriver à un tel diagnostic, qui sont devenus six éléments dans le DSM IV en 1994, ajoutant un élément de durée et d'altération du fonctionnement dans une sphère importante (Mini DSM-IV, Young, p. 288). En réalité selon Young, les critères, qui ont tous le même poids, sont si nombreux que cela mène à bien d'autres diagnostics car on rencontre peu d'individus qui répondent à tous les critères.

Dans le DSM IV, on a précisé la portée de l'évènement traumatisant qui implique la rencontre avec la mort. On peut lire dans l'alinéa 1 : « le sujet a vécu, a été témoin ou a été confronté à un évènement ou à des évènements durant lesquels des individus ont pu mourir ou être très gravement blessés » (Mini DSM-IV). Young (p. 289) rapporte l'opinion du comité d'experts chargé de la révision du DSM III à l'effet qu' « être confronté » peut signifier autant expérimenter, être témoin d'un évènement impliquant la menace de mort, qu'*apprendre la nouvelle de blessures sérieuses ou de la mort violente* ou du risque de mort d'un proche.

Le second alinéa se réfère à « la réaction du sujet à l'évènement [qui] s'est traduite par une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur » (Mini DSM-IV). Nous pouvons constater que les caractéristiques, retenues dans le DSM IV, furent très présentes dans le cas de Chapais et que des victimes directes ou indirectes auraient pu être, selon ces nouveaux critères, considérées comme des victimes souffrant de TSPT et de ce fait, admissibles à l'IVAC.

1.2.1.2 Liens entre les caractéristiques du TSPT et le feu de Chapais

En résumé, l'état de stress post-traumatique se caractérise, selon le DSM IV, par des symptômes de reviviscence de l'évènement sous la forme de pensées intrusives, cauchemars, réactions physiologiques ravivées; des attitudes d'évitement; l'émoussement de l'émotivité; et les activités neurovégétatives telles l'insomnie, l'irritabilité, l'hypervigilance et les sursauts.

Meichenbaum (1995), met en évidence les facteurs de vulnérabilité créant un plus grand risque de développer les troubles de stress post-traumatique (TSPT) ou autres affections connexes. Il y a d'abord la proximité avec le désastre, qui était importante vu que Chapais est une petite ville d'un kilomètre de long. Il y a également l'importance des blessures et de l'endeuilement; s'ajoute la présence d'un geste délibéré dans le but de blesser l'autre; également, le fait d'être témoin de la mort d'autres personnes, spécialement si elles sont chères. D'autre part, l'exposition à des images, bruits et odeurs grotesques fait partie des caractéristiques; elle fut importante à Chapais. Il est à noter qu'un souvenir olfactif dure plus longtemps qu'un souvenir visuel (Prince, 2004). De plus, il y a le rappel des évènements à cause des lieux physiques (le club Opemiska était situé sur la rue principale de Chapais), ainsi que la façon dont on a appris la nouvelle des décès. Par rapport aux éléments plus subjectifs, il y a le choc vu l'imprévisibilité de l'évènement, la perception de la menace à sa vie ou à celle d'un proche et finalement, la conception de la cause d'un désastre spécialement s'il s'agit d'une stupidité qui aurait pu être évitée.

À cette importante liste de facteurs s'en ajoutent d'autres relevés par Hodgkinson et Stewart (1998) qui comportent d'autres éléments sensoriels tels la chaleur et l'obscurité. Ils ajoutent le nombre de personnes mortes dont fait foi cette citation d'un quotidien : « La douleur était vive pour les familles éprouvées et le fait de voir autant de cercueils à la fois, en a ébranlé plusieurs » (10 000, 1980). Puis le fait que l'expérience ait été vécue seule ou avec d'autres joue également, selon ces auteurs. Les particularités de chaque individu et de sa situation personnelle viennent également influencer la gravité des séquelles du traumatisme (Hodgkinson, p. 23).

1.2.1.3 L'incidence du TSPT

Concernant la fréquence du trouble de stress post traumatique (TSPT), elle est de 7 à 11 % chez les personnes exposées à des crimes violents, à la mort ou à des accidents (Norris, 1992, cité par Maltais et al. 2001a). En évaluant seulement les personnes sévèrement touchées, McFarlane et Frost (1984, cités par Raphael, 1986) en ont trouvé 34 % après sept mois et 18 % après quatre ans. Il est présent chez 1 à 3 % chez la population en général (Auger et al., 1997; Helzer, 1987; cités par Maltais et al. 2001a). Cependant, Breslau et al. (1990), l'ont estimé à 9 % de la population en général et 3,4 % de TSPT chronique. Avec le temps, environ les deux tiers des TSPT disparaissent d'eux-mêmes (Kessler, Sonnega, Bromet & Nelson, in press, cités par McFarlane & Yehuda, 1996).

Selon Meichenbaum (1994, cité par Maltais et al. 2001a), l'alcoolisme chez les hommes et la dépression chez les femmes y contribuent. Cependant pour Brillon (2001), il s'agit là de mécanismes adaptatifs fréquents chez les gens souffrant de traumatisme et qui contribuent au maintien des symptômes. On a observé que ces symptômes varient selon le sexe (Tobin & Ollenburger, 1994, cités par Maltais et al. 2001a), mais les études ne sont pas toutes concluantes.

1.2.1.4 Facteurs protecteurs reliés à l'évènement

Nous croyons intéressant de souligner les résultats d'une étude récente sur un évènement similaire à celui de Chapais. Maes, Delmeire, Mylle et Altamura (2001) ont vérifié l'incidence du TSPT chez les survivants d'un incendie dans une salle de danse, alors qu'on fêtait la nouvelle année. Il y a eu dix morts pour un total de 120 blessés dans une salle contenant 450 personnes. Deux cent victimes ont été enregistrées par la Croix-Rouge, 127 ont participé à l'étude, 7 à 9 mois après l'évènement. Ils ont conclu que la combinaison de facteurs pré, péri et post exposition viennent affecter le développement du TSPT de même que l'axe dépression-évitement et l'émergence de l'anxiété. Il est apparu que le fait d'avoir consommé de l'alcool avant a été un facteur protecteur.

L'impression de contrôle pendant l'évènement, principalement chez les hommes, est très aidante; inversement la perte de contrôle chez les femmes prédispose négativement. Le passé d'évènements traumatiques peut contribuer au TSPT. La scène

traumatique elle-même n'est pas contributive mais l'étendue des dommages physiques et les soins hospitaliers le sont (Maes, et al., 2001). Figley (1985) a noté précédemment, que la situation au sein de la catastrophe induisant un état passif ou un état actif peut influencer le rétablissement. Le type de réaction lors du trauma lui-même, en terme de prise en charge de façon adéquate ou à l'opposé de panique ou encore d'état dissociatif, colore grandement la façon dont la mémoire traumatique s'installe. Il en est de même pour l'évitement qui lorsqu'il s'installe dans les mois qui suivent, est un indicateur de difficultés pouvant mener au TSPT (McFarlane & Yehuda, 1996).

La perte de conscience peut avoir un effet positif sur les impacts traumatiques. Adler (1943) a trouvé chez les sujets sans complications psychiatriques que 15 personnes sur 20 avaient vécu un tel état, dont 12 sur une période prolongée, c'est-à-dire avoir une période d'amnésie de plus d'une heure. Chez les 9 sur 13 qui ont développé des complications, l'inconscience n'a duré que quelques minutes.

1.2.2 Problèmes généraux de santé mentale

Bien que le trouble de stress post-traumatique constitue le syndrome le plus sévère, parmi les problèmes émotionnels consécutifs aux désastres, les diagnostics de TSPT sont plutôt exceptionnels; ce sont plus souvent des TSPT partiels qui se rencontrent (Weisaeth, 1984). En plus de la classification du TSPT qui a été resserrée dans le DSM IV, on a ajouté un nombre de diagnostics associés au trauma dont font partie les troubles de l'adaptation (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 17).

De plus, les diagnostics rencontrés le plus fréquemment sont l'anxiété, avec ou sans phobie, la dépression et la somatisation, avec des effets immédiats et d'autres à plus long terme (Green, 1995; Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 11; Lalande, Maltais & Robichaud, 2000; Lystad, 1986; McFarlane & Yehuda, 1996). Ceux qui croient que les changements neurobiologiques augmentent les risques de vulnérabilité psychiatrique permanente, ont trouvé en plus des phobies et des problèmes dépressifs majeurs, les attaques de panique (Mc Farlane & Papay, 1992 et Mellman et al. 1992, tous cités par McFarlane & Yehuda, 1996) et même les maladies affectives (Post, 1992, cités par McFarlane & Yehuda, 1996).

Parmi les problèmes généraux rencontrés, on a observé l'augmentation des pensées suicidaires (Breslau & Davis, 1992; Center for Disease and Prevention, 1993; Green et al., 1985b, 1994; Janerich et al. 1981, McFarlane et al., 1994; Mellman et al., 1995; Miller et al., 1981; cités par Maltais et al. 2001a) et la présence de réactions auto-destructives (Wilkinson, 1983, cité par Raphael, 1986).

Il fut également noté, la hausse de consommation d'alcool ou de drogue (Auger et al. 2000, Clayer et al., 1985, Green et al., 1994, Solomon et al., 1987, cités par Maltais et al. 2001a ; Brillon, 2001; Erikson, 1976, Logue, Hanse & Struening, 1979, cités par cités par Butcher & Dunn, 1988) et de médicaments (Auger et al., 1997, Friedman & Schnurr, 1995, North & al., 1989, cités par Maltais et al. 2001a; Brillon, 2001). Dans les communautés rurales, le problème d'alcool fut celui rencontré le plus souvent (Tierney & Baisden, 1979, p.90). Il fut remarqué également chez des personnes victimes de brûlures, qui n'avaient pas ce problème auparavant (Parrish, 1992).

L'intensité de la réaction émotionnelle lors de l'évènement constitue l'un des plus forts prédictifs de difficultés émotionnelles à long terme, alors que c'est le retrait social qui contribue le plus au dysfonctionnement (McFarlane & Frost, 1984, Weisaeth, 1984, cités par Raphael, 1986). L'état émotionnel six ou sept mois après l'évènement est un bon indicateur de difficultés qui peuvent devenir chroniques (McFarlane & Yehuda, 1996; Weisaeth, 1984, cité par Raphael, 1986). On a aussi remarqué des problèmes psychologiques sévères reliés au deuil (Elizur & Kaffman, 1982, Lindy & Green, 1981, Singh & Raphael, 1981, Lundin, 1984, tous cités par Raphael, 1986, p. 194; Lindemann, 1944).

2. Les conséquences sur la santé des intervenants

L'intervention lors des catastrophes n'est pas inoffensive. Elle risque de laisser des séquelles également chez les aidants. Les victimes « cachées » peuvent potentiellement faire partie du personnel hospitalier, des secouristes, du personnel de sécurité publique et du personnel des organisations d'urgence (Drabek, 1986; Mitchell et Everly, 1995). Les aidants sont aussi des êtres humains et il est impossible qu'ils soient complètement inoculés contre les effets psychologiques des désastres; ils en perdraient ainsi leur humanité. « On survit aux catastrophes mais on ne les oublie pas » (Raphael,

1986, p. 24). Nous l'avons constaté dans les récits des intervenants de la catastrophe de Chapais. Ils ont été à la fois très généreux dans leur implication mais également très marqués par cette période de travail. Rappelons d'abord les différentes notions théoriques à ce sujet.

2.1 Impacts généraux

Les impacts sur la santé mentale des intervenants peuvent se comparer à ceux vécus par les victimes et leurs proches (Raphael, 1977, 1979; Drabek, 1986). Ils se manifestent par les risques de débordement emmenés par le sentiment d'impuissance, l'inattendu, la vue et la senteur des corps, la souffrance des blessés, le nombre de morts ainsi que leur façon inhabituelle de mourir et le besoin de travailler sous une pression extrême. Ceci se retrouve même chez des personnes familières avec la maladie et la mort, telles les médecins et les infirmières (Raphael, 1986, p. 235 à 237), où on a retrouvé un stress majeur et une importante anxiété (Drabek, 1986, p.172; Laube, 1985). Lamontagne (1983, p. 46, cité par Maltais et al., 2001b) a aussi noté chez des intervenants des problèmes physiques incluant les perturbations endocriniennes (problèmes menstruels ou thyroïdiens).

La gravité de l'exposition aussi bien chez les victimes que chez les intervenants volontaires est largement associée aux symptômes (Johnsen, Eid, Lovstad et Michelsen, 1997 et Lamontagne, 1983, cités par Maltais, et al., 2001b, p. 239 et 241). Les difficultés peuvent être causées par « la disproportion des ressources disponibles par rapport à l'ampleur de l'incident » (Lamontagne, 1983, p. 14, cité par Maltais et al., 2001b, p. 46). La situation peut aussi se compliquer, en plus du manque de personnel, par l'absence ou les trop brèves périodes de repos (Gibbs et al. 1996 et Mitchell & Dyregrov, 1993, cités par Maltais et al., 2001b, p. 55; Hartsough, 1985 et Laube, 1973, tous cités par Gibbs, Drummond & Lachenmeyer, 1993).

Les survivants et les intervenants peuvent vivre les sentiments intenses d'une expérience partagée et la force émotive du processus de groupe. Les émotions vécues par les travailleurs sont très mélangées. « Pour les intervenants, l'expérience de la catastrophe est à la fois, une source de menace et de force, de souffrance et de valorisation » (Raphael, 1986, p. 5). Ce peut être l'expérience la plus importante et la

plus satisfaisante de leur vie, ayant apporté de la gratification et certains privilèges (p. 232). Ceci procure une certaine fascination et de l'excitation, qui peuvent causer des sentiments de culpabilité (p. 25).

Cependant, il y a certains pièges à éviter. En ce sens, l'aidant qui s'active et qui s'implique trop, qui croit qu'il est le seul qui peut aider, qui ne sait pas quand s'arrêter et travaille plus que des heures acceptables, souffre de ce qui a été appelé le « *counterdisaster syndrome* ». Il a l'impression de défaire l'effet du traumatisme par l'altruisme et la réparation. Certains aidants peuvent même développer une relation tellement étroite avec les victimes au point de négliger de les référer vers les services appropriés (Raphael, 1986, p. 233). Le symptôme du contre-désastre peut, en plus de l'hyperactivité, se manifester par l'hyper prudence ou encore par la régression du jugement au point de poser des actions jugées dangereuses, par exemple, faire des chirurgies sans précautions stériles (Wallace, 1956, cité par Barton, 1969).

Il faut distinguer les aidants qui ont expérimenté directement les effets du désastre de ceux qui l'ont fait indirectement car il y a beaucoup de différences. même s'il y a aussi des points communs (Raphael, p. 224). « Quelqu'un qui agit au tout début de la crise, ou dans son moment le plus fort, ne vivra pas les mêmes expériences que celui qui interviendra lorsqu'il y aura un certain contrôle de la situation » (Maltais et al., 2001b, p. 122).

La proximité des intervenants avec les individus affectés par le désastre, est aussi un facteur influençant l'impact (Young, 1991, cité par Maltais et al., 2001b, p. 43; Raphael, 1986). Ce fut le cas à Chapais où les intervenants connaissaient bien les victimes. Chez des bénévoles impliqués dans des opérations de secours, lors d'accidents routiers, les facteurs qui furent associés fortement à « un impact émotionnel grave, sont le fait de connaître ou de s'identifier aux victimes ou à leur famille » (Werner et al., 1992, cités par Maltais et al., 2001b, p. 75).

2.2 Les intervenants psychosociaux

Bien que nous ayons parlé précédemment de l'exposition directe, la détresse psychologique peut être importante aussi chez les intervenants indirects, offrant l'aide psychologique, et qui ont été exposés à des émotions intenses et des deuils nombreux en

étant près des familles des victimes. Ils peuvent vivre beaucoup d'impuissance et de frustration face à une tâche trop grande (Raphael, 1986, cité par Hodgkinson & Stewart, 1998) et être très affectés quand les victimes sont agressives ou encore refusent de l'aide (Lindy & Green, 1981, cité par Hodgkinson et al., 1998).

On a étudié dix-huit intervenants en santé mentale bénévoles qui avaient fait un travail gigantesque, de dépistage, neuf avaient été malades pendant le travail et cinq avaient eu des accidents d'automobile (Berah, Jones & Valent, 1984, cités par Hodgkinson & Stewart, 1998, et cités par Maltais et al., 2001b, p. 226). Cependant, malgré le stress et la frustration, la plupart trouvèrent l'expérience valable. Dans deux études sur le stress des travailleurs sociaux, 60 % avaient vécu un stress élevé, le double de celui rencontré chez un groupe chargé de l'identification des cadavres dans une autre étude (Hodgkinson & Shepherd, 1994, cités par Hodgkinson et al., 1998). Plus de la moitié trouvaient qu'ils avaient trop travaillé mais la majorité reconnaissait qu'ils avaient bénéficié malgré tout de l'expérience. Selon la recherche de Newburn (1993, cité par Maltais et al., 2001b, p. 100), dans la tragédie d'Hillsborough, les deux tiers des travailleurs sociaux se sentaient plus vulnérables après leur intervention auprès des victimes et la moitié avaient augmenté leur consommation d'alcool.

2.3 Les manipulateurs de cadavres

La gestion des cadavres constitue un travail particulièrement générateur d'effets de stress traumatique chez les employés qui y sont affectés, spécialement quand il ne s'agit pas de leur travail habituel. Certains chercheurs y voient l'impact traumatisant à cause de l'aspect non familial de cette tâche (Quarantelli, 1986). On note par contre que des assistants du coroner se sont sentis efficaces car plus familiers avec la mort (Maltais et al., 2001b, p. 261-262).

Les manipulateurs de corps deviennent des « serviteurs du public » plutôt que de petits entrepreneurs de personnes. On les recrutera parmi le personnel médical, de sécurité et des organisations d'identification. Les professionnels de la mort ont tendance à déléguer les tâches les plus exigeantes aux bénévoles pour garder ce qu'ils font habituellement (Drabek, 1986, p. 191). Les gens apprécient la priorité dans ce travail d'identification qui restaure l'humain dans le corps mutilé et les sauveteurs s'attendent à

de l'aide de la population à cette fin (Blanshan & Quarantelli, 1981, cités par Quarantelli & Dynes, 1986). Ce n'est pas sans marquer négativement. Raphael et al. (1983-1984, cités par Raphael, 1986, p.236) ont trouvé que 70 % des travailleurs impliqués dans l'intervention suite à un accident de train, avaient été très touchés émotionnellement, un mois après.

Plusieurs recherches ont aussi démontré des séquelles à long terme chez les travailleurs. Des secouristes peuvent souffrir de graves conséquences émotionnelles (Dunning & Silva, 1980, Mitchell, 1984, cités par Green, 1986; Quevillon et al., 1991, cités par Gibbs, Drummond & Lachenmeyer, 1993). Ceux qui ont sorti les corps des décombres ont démontré plus d'abus de substances nocives (Green, Grace & Gleser, 1985; Lachenmeyer et al., 1991, cités par Maltais et al., 2001b, p. 240). Il a même été identifié que des militaires habitués au travail difficile avaient été très affectés par un travail d'identification des corps et demeuraient avec des séquelles un an après (Bartone, Ursano, Ingraham & Saczynski-Wright, 1987, cités par Butcher & Dunn, 1988).

La gravité et la dangerosité de l'évènement sont les plus forts prédictifs de symptômes chez les pompiers (Maltais et al. 2001b, p. 124). Les pompiers ne sont pas immunisés à la vue des cadavres, même si cela constitue une possibilité qui s'ajoute occasionnellement à leurs tâches; ils n'ont pas l'habitude de le faire à grande échelle (Dyregrov, 1989, cité par Hodgkinson & Stewart). Dans une opération de récupération et d'identification de cadavres au Mont Erebus, 89 % ont eu des symptômes traumatiques; la grande majorité se sont rétablis spontanément en moins de deux ans, mais quelques-uns avaient eu besoin de traitement pour le TSPT (Taylor & Frazer, 1982, cité par Hodgkinson & Stewart, 1998). Chez des pompiers intervenus après l'écrasement d'un avion à Gander, on a dénoté encore des problèmes somatiques et des symptômes associés au TSPT, ainsi que des cauchemars, trois ans après l'évènement; les symptômes étaient plus importants chez les pompiers exposés que dans les autres groupes (Marchant, Guernsey & Yoshida, 1989, cités par Maltais et al. 2001b, p. 62 et p. 247). McFarlane (1988, cité par Maltais et al., 2001b, p. 65) a trouvé le maintien de symptômes de TSPT chez huit pompiers sur 50 exposés à un incendie majeur, trois ans après.

Dans une autre étude sur des groupes de policiers ayant eu à travailler au désastre de Lockerbie (Mitchell, McLay, Boddy & Cechi, 1991, cité par Hodgkinson & Stewart), il fut remarqué qu'il y avait plus de réactions physiques chez ceux qui ont travaillé à récupérer les morts qu'à la patrouille et encore plus chez ceux chargés de l'identification. Cependant, ils n'ont pas relevé de symptômes psychologiques. De plus, ceux qui ont passé plus de temps dans la section mortuaire s'en sont mieux sortis que ceux qui y sont passés brièvement. Il a été noté dans un travail d'identification entrepris en Belgique que les militaires proposés à la morgue, bien que très affectés, se méfiaient du psychologue militaire désigné, n'acceptant de lui parler que de façon informelle ou en cachette, par crainte que cela ne nuise à leur carrière (Quintyn, De Winne & Hodgkinson, 1990, cité par Hodgkinson & Stewart, 1998). Dans un autre cas, de façon exceptionnelle, lors du désastre de la plate-forme pétrolière du Pipe Alpha, la plupart des policiers chargés de la récupération des corps n'ont pas vécu de morbidité psychiatrique. Ils ont bénéficié d'une aide de groupe de débriefing quotidienne, où on a travaillé au maintien de l'esprit d'équipe et à redonner un sens à cette tâche ingrate, pour le bénéfice des survivants (Alexander & Wells, 1991, cités par Ursano, Grieger & McCarroll, 1996; Alexander, 1993, cité par McFarlane & Yehuda, 1996).

Des hommes, manipulateurs de corps peuvent aussi faire comme si ça ne les atteignait pas (Raphael et al. (1983-1984). Hodgkinson et Stewart (1998, p. 7) racontent l'incident anecdotique du désastre du Zeebrugge, où des marins d'expérience ayant travaillé à la morgue pour l'identification, se souvenaient de s'être distanciés de leurs émotions, avoir bu sévèrement et fait des farces; ils avaient été six mois sans être capables d'en reparler.

2.4 Règles pour les employeurs

Les dirigeants ont un rôle important à jouer pour supporter les intervenants des catastrophes. Alors qu'une organisation et une gestion soigneuses constituent des antidotes aux effets négatifs (Alexander & Wells, 1991, Raphael et al, 1991, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p. 131 et 136), à l'opposé, le manque de leadership dans la gestion peut être générateur de stress supplémentaire (Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p. 129).

Les responsables devraient s'engager dans un processus d'évaluation continue des besoins versus l'efficacité des interventions et être alertes face aux stress et traumatismes vécus par les travailleurs (Dunning, 1990; Gibbs et al., 1993, cités par (Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p.155). Ils peuvent créer une équipe de gestion de crise agissant auprès du personnel après un désastre afin de les guider dans des rôles nouveaux à jouer (Armstrong, Townsend Lund, McWright & Tichenor, 1995, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p.145).

Il est important que les employeurs limitent leurs attentes face à leur personnel. La croyance en l'héroïsme des travailleurs doit demeurer dans des limites réalistes (Frederick, 1978, cité par Butcher & Dunn, 1988). Il est aussi important que les supérieurs leur mentionnent que chacun a ses limites et a le droit de le reconnaître. Il leur appartient aussi de vérifier la fatigue de leurs employés afin qu'ils n'outrepassent pas leurs capacités (Maltais et al., 2001, p.157).

De plus, il est sain que les autorités reconnaissent la valeur du travail effectué (Jones, 1985, cité par Butcher & Dunn, 1988) et qu'elles fassent preuve de créativité dans les stratégies pour renforcer le support envers et entre les intervenants (Mitchell & Dyregroff, 1993, cités par Maltais et al., 2001b, p. 158). Les leaders doivent aussi se mêler à leurs employés, même s'ils sont très occupés, pour prendre le pouls de ce qu'ils vivent, donner de l'information au fur et à mesure et permettre les rituels là où cela s'avère nécessaire (Hodgkinson & Stewart, 1998). En ce sens, les attitudes inappropriées de certains intervenants, voire leur incompetence ont été jugées comme pas du tout aidantes par leurs collègues (Maltais, Robichaud, Moffat & Simard, 2000, cités par Maltais et al., 2001b, p. 190-191 et 246).

2.5 Le soutien aux intervenants

Ce qui aide particulièrement les intervenants tient dans leurs liens avec les autres travailleurs qui ont partagé l'expérience, leurs collègues et le système de support professionnel (Innes & Clark, 1985, cités par cité par Maltais et al., 2001b, p. 135; Maltais et al., 2001b, p. 134). Pour la plupart des travailleurs, le support est suffisant alors que certains autres vivent des états dépressifs et de désespoir (Raphael, 1986, p. 283). En plus du débriefing, considéré comme une intervention précoce, il existe

d'autres formes de support à privilégier, comme l'accompagnement clinique et le support émotionnel (Sansone & Roman, 1996, cités par Maltais et al., 2001b, p.143) ; le support d'équipe (Revicki & Gershon, 1996, cités par Maltais et al., 2001b); la mise à la disposition d'information sur les ressources d'aide disponibles; les occasions de partager son opinion sur les mesures appliquées (Maltais et al., 2001b, p. 144); l'aide individuelle ou de groupe (Dingman, 1995, cité par Maltais et al., 2001b, p. 137). Il est préférable d'éviter que le support ne se résume à une seule intervention sporadique (McCarroll, Ursano, Fullerton, Wright, 1992, cités par Maltais et al., 2001b, p. 249).

Globalement, les résultats concernant les années d'expérience sont contradictoires (Maltais et al., 2001b, p. 147). Selon Raphael (1986), les employés les plus jeunes sont les plus vulnérables; ils ont besoin de support interpersonnel pour faciliter leur adaptation. Cependant, Hodgkinson et Shepherd (1994) ont noté plus d'anxiété chez les travailleurs sociaux les plus expérimentés.

2.6 Débriefing en milieu de travail

Nous avons déjà touché de ce sujet dans la partie intervention, au chapitre VII. Cependant, nous en dirons quelques mots supplémentaires ici, considérant que le débriefing est la plupart du temps, le moyen d'intervention privilégié par les employeurs. Il est suggéré que les personnes responsables d'un groupe de travail soient d'abord vues en débriefing individuel, afin de les aider personnellement à être conscientes de leurs propres émotions et d'autre part, les guider dans la connaissance des stratégies adaptatives de leur groupe. Par la suite, elles pourront s'assurer que le débriefing ait lieu, avec des modalités souples par rapport aux équipes et sur le temps de travail (Hodgkinson & Stewart, 1998).

Le débriefing peut être repris de façon informelle ou encore de façon formelle avec des experts. Réviser l'expérience peut servir à se dire qu'on n'aurait pas pu faire plus et prévoir ce qu'on pourra faire la prochaine fois (Raphael, 1986, p. 241 et 242). Il permet de partager les sentiments de culpabilité et d'impuissance (Fullerton et al. 1992, cité par Maltais et al., 2001b, p.137). Il informe les intervenants sur l'impact psychologique de l'évènement sur eux-mêmes, ce qui peut diminuer le stress (Maltais et al., p. 151-152). Le débriefing est donc généralement perçu comme aidant et démontre

la préoccupation pour le vécu du personnel (Maltais et al., 2001b, p. 138- 139). Mais on ne peut pas conclure totalement à son efficacité car il est difficile de l'évaluer vu son manque d'uniformité.

Étant donné qu'en milieu de travail, les gens se connaissent, certaines personnes peuvent craindre de se compromettre devant les autres. Les réactions psychologiques peuvent être un sujet tabou pour les intervenants. La compétence de la personne qui dirige est donc fondamentale (Maltais et al., 2001b, p. 142 et 143). Certains organismes peuvent choisir de ne pas intervenir auprès de leur personnel vu que de tels événements arrivent rarement (Dunning, 1990, cité par Maltais et al., 2001b, p. 158). Pour que les travailleurs participent au débriefing, il peut être nécessaire d'en faire une règle (Hartsough, 1983, cité par Solomon, 1986).

3. Les impacts sur les personnes victimes de brûlures

Les survivants les plus affectés par la catastrophe de Chapais risquent d'être les personnes ayant été victimes de brûlures. Les brûlures ont un effet dévastateur, rappelons qu'à Chapais sept grands brûlés sont décédés consécutivement à leurs blessures et six autres ont survécu. Les personnes brûlées vivent un traumatisme qui les atteint à la fois au plan physique, psychologique et social. Les études concernant le rétablissement des grands brûlés sont importantes. Elles datent d'un incendie majeur ayant eu lieu à Boston en 1942, celui du Cocoanut Grove (Adler, 1943; Cobb & Lindemann, 1943). Ceci a constitué la première étude sur les victimes en même temps qu'une base de recherche in vivo sur le deuil (Lindemann, 1944). Il existe une littérature abondante concernant les brûlés. Des revues internationales y ont consacré, l'une américaine (*Journal of Burns Care & Rehabilitation*) et l'autre, britannique (*Burns*). Nous définirons d'abord en quoi consistent les différentes sortes de brûlures, pour aborder ensuite les effets psychologiques, sociaux (le stigma), ensuite les études sur le rétablissement psychosocial des brûlés et finalement les difficultés posées par les séquelles de brûlures dans les activités et le travail.

3.1 Les types de brûlures

Les brûlures sont caractérisées en termes de degrés et de pourcentage de la surface corporelle, ce qui en indique la sévérité. Le premier degré concerne l'état où seul l'épiderme superficiel est détruit. Marquée cliniquement par une rougeur et une sensation de cuisson, c'est le coup de soleil; elle guérit toute seule après une semaine. Le deuxième degré est caractérisé par la destruction de l'épiderme, mais la couche basale de malpighi est conservée (Rossion, 1981). Si les glandes sébacées ne sont pas perdues, c'est un deuxième degré superficiel, cela se guérit en 14 jours. Si la guérison n'est pas arrivée après cette période, cela signifie qu'il s'agit d'un deuxième degré profond. Les glandes sébacées sont perdues ce qui affecte le processus de cicatrisation et dérange la production des cellules épithéliales (Papillon, 1985). Au prix de cloches et de douleur, la peau se reforme en quatre à six semaines (Desautels, 1986), mais il peut être préférable de faire une greffe pour en accélérer la cicatrisation. Même si théoriquement ce genre de brûlures ne laisse pas de séquelles, les petits brûlés peuvent aussi développer des problèmes psychologiques à long terme, surtout s'ils ont eu peur de mourir (Malt & Uglund, 1989).

Dans le troisième degré, le derme est détruit. Du même coup sont supprimés les follicules pileux, les glandes sudoripares et sébacées (Desautels, 1986). On se retrouve dans la graisse, l'aponévrose, le muscle ou l'os. La cicatrisation est impossible, le risque d'infection est très élevé. La régénération étant impossible, il faut procéder à la greffe de peau, devenue insensible car les terminaisons nerveuses sont détruites (Rossion, 1981). Il y a une perte liquidienne sévère. Comme traitement, il faut restaurer la peau, le plus rapidement possible, afin d'arrêter la perte des liquides et d'empêcher l'invasion par les bactéries pathogènes (Weinberg & Miller, 1983). Pour éviter toute infection, les traitements doivent se faire en chambre isolée dans des conditions d'asepsie totale (Janvier, 1977).

3.2 Qu'est-ce qu'un grand brûlé?

Le grand brûlé, c'est « toute personne dont la vie est mise en danger par l'étendue même de sa brûlure, qu'elle soit du premier, du deuxième ou du troisième degré. Toute personne qui présente des brûlures sévères à des endroits limités du corps, comme la face, les mains ou les pieds, ou encore qui présente des brûlures électriques ou chimiques

importantes » (Centre supra-régional, 1985). Pour l'American Burn Association, le grand brûlé est celui qui est brûlé au deuxième ou au troisième degré sur plus de 20 % de la surface corporelle (Weinberg & Miller, 1983). D'autres auteurs ramènent cette limite à 10 % (Knudson-Cooper, 1981).

La peau, comme tous les organes, est soumise aux règles de la compatibilité tissulaire. La seule solution, en l'état actuel des connaissances, consiste à greffer sur les brûlures la propre peau du sujet; le greffon est alors appelé autogreffe (Rossion, 1981). La greffe implique le prélèvement d'une surface de peau sur les régions saines du blessé, laquelle est mise en place sur la zone à couvrir. Les sites donneurs deviennent à leur tour des blessures et sont douloureux (Weinberg & Miller, 1983). Après chaque greffe, les cicatrices et les sites donneurs mûrissent pendant une période de temps prolongée. À chaque fois, il faut porter des vêtements compressifs et des attelles à ces endroits pour éviter les complications de cicatrices et cela pendant un an ou deux (Janvier, 1977).

En plus de constituer une menace sévère pour la vie, les grandes brûlures causent une condition médicale majeure, nécessitant des soins ultra spécialisés et de la réadaptation en physiothérapie ou ergothérapie, pouvant durer des mois, voire des années. Au plan physique, le brûlé peut espérer, au mieux, c'est-à-dire lorsqu'il dispose des meilleurs soins et collabore au maximum, avoir des cicatrices plates, des articulations qui fonctionnent normalement et un aspect physique satisfaisant car les cicatrices des brûlures sont visibles, et cela, pour toujours (Knudson-Cooper, 1981). Parfois, la personne vit des amputations : pertes de parties des doigts, des pavillons auditifs, des ailes du nez, disparition de lambeaux du cuir chevelu ou subit des déformations à la bouche ou aux paupières qui refusent de fermer (Villeneuve, 1987). Les nombreuses chirurgies de reconstruction ne redonnent pas l'apparence d'antan (Knudson-Cooper, 1981). Ceci a un effet direct sur la vie psychique où l'individu ressent, dans son corps, la mémoire de l'évènement, ce qui affecte, également, le sens de soi (Anzieu, 1985).

3.3 Réactions psychologiques immédiates

Pendant la phase d'hospitalisation, le brûlé a, non seulement des problèmes de choc traumatique, de déséquilibre électrolytique, d'infection, de dénutrition, de guérison des plaies, mais il vit également, la peur, la dépression, le deuil, la perte de l'espoir et souvent

les réactions délirantes ou psychotiques (Andreasen, Noyes, Hartford, Brodland & Proctor, 1972). La personne brûlée doit passer de l'état de choc psychologique, au contrecoup, à la résistance, à la convalescence, au « psychologiquement la même qu'avant » pour arriver au résultat final où elle ressortira affaiblie ou renforcée (Mattsson, 1975, cité par Villeneuve, 1990).

Le grand brûlé doit apprendre à faire son deuil de la façon la plus difficile qui soit, deuil non pas « d'un autre à l'extérieur de lui mais de parties de son propre corps » (Leroux, 1980, p. 858). Il vit en même temps que la perte de son enveloppe protectrice (la peau), la perte de son intégrité, de son invulnérabilité et de son sentiment d'être aimé relié à son attrait corporel. Il se voit plongé dans une situation de régression forcée, alors que l'énergie lui manque (Leroux, 1980). Il doit vivre ceci souvent en même temps que la perte d'être chers et ne pourra pas toujours intégrer son deuil de la façon habituelle, lequel peut tout simplement être reporté (Bernstein, 1976) ou encore quand même vécu simultanément mais en manquant les étapes et les rituels du deuil (Pavolsky, 1972). Le brûlé peut être débordé par les sentiments de culpabilité causés par l'accident lui-même, face à son état, ses proches, l'éloignement de la maison, les sentiments de responsabilité réels ou exagérés (Cobb et Lindemann, 1943; Hamburg et al. 1953; Leroux, 1980; Long et Cope, 1961). Ce deuil qui achoppe, cette culpabilité qui n'en finit plus, peuvent conduire à la dépression (Leroux, 1980).

3.4 Le stigma social

Le traumatisme lui-même, de par sa gravité et son potentiel important de séquelles physiques et psychologiques, entraîne une crise d'identité comprenant de multiples facettes, dont font partie le changement de son apparence, de sa force physique, de sa capacité de travail et les réactions des autres à son égard (Andreasen et Norris, 1972). Lorsque les brûlures ont laissé des séquelles, la personne brûlée risque de devenir stigmatisée (Bernstein, 1986; Goffman, 1963/1995). « L'individu stigmatisé ne se définit en rien différent des autres humains, même s'il se conçoit comme quelqu'un d'à part » (Goffman, 1963/1975, p. 130). L'apparence différente modifiera les réactions des autres à son égard, spécialement si les brûlures sont à des endroits visibles comme la tête ou encore les mains, ce qui arrive dans une grande proportion des cas.

Le déni

Le déni pourra être aidant pour parvenir à la désensibilisation (Bernstein, 1976). Le déni a été défini comme: « le rejet d'éléments normalement reconnaissables et faisant consensus concernant les aspects de la réalité extérieure de telle sorte que la personne pense, parle et agit comme si ces aspects de la réalité en fait n'existaient pas » (Hamburg et al, 1953, p. 8). Il s'agit d'un phénomène rencontré très fréquemment suite à d'importantes brûlures (Andreasen & Norris, 1972; Bernstein, O'Connell & Chedekel, 1992; Blakeney, Herndon, Desai, Beard & Wales-Seale, 1988; Cooper-Fraps & Yerxa, 1984; Davidson et al. 1981; Hamburg et al., 1953; Pavolsky, 1972). Une dose suffisante de déni doit être présente pour contrôler le stress et permettre l'espoir à la condition qu'il ne prenne pas trop de place (Bernstein, 1976; Königova & Pondelicek, 1987). Les chirurgiens seront en ce sens prudents afin de maintenir un espoir honnête (Constable, Bernstein & Sheehy, 1979), mais devront ne jamais fermer complètement la porte à un brûlé qui espère, malgré les années, des améliorations à sa condition (Baux, n.d., cité par Mole, 1979; Baux, 1985, cité par Villeneuve & Boivin, 1985). Il a été observé chez un groupe important de sujets, une forme de déni orientée vers l'action, qui pourrait laisser croire superficiellement qu'ils sont bien adaptés alors que les tests démontraient d'importants sentiments dépressifs (Blakeney et al., 1988).

3.5 Le rétablissement

3.5.1 Le sentiment de soi

Cependant le sentiment de soi provient aussi des autres. L'image de soi est tridimensionnelle, c'est une construction hypothétique d'images incluant ce que nous voyons de notre corps, les sensations qu'il nous procure et aussi les personnes et éléments significatifs de notre entourage (Doctor & Pruzinsky, 1997; Schilder, 1950, cité par Bernstein, 1976). Une image de soi positive et une image corporelle réaliste requièrent des images sociales positives (Adamu, 1979).

3.5.2 Résilience et survie

Bernstein (1976) considère que, d'une part, la personnalité de l'individu et, d'autre part, le support psychosocial peuvent permettre de parvenir à maintenir une vie

intéressante et éviter la « mort sociale » (MacGregor, 1953, cité par Bernstein, 1976, p. 78). Les brûlés qui se battent pour atteindre leurs buts y parviennent, quelle que soit la gravité de leur handicap, à la condition qu'ils maintiennent l'espoir. Le besoin de retrouver son autonomie et d'assumer ses responsabilités familiales peut constituer une importante source de motivation (Bernstein, 1976).

Goffman (1963/1975, p. 155) y va d'une conclusion philosophique affirmant que si l'individu survit à des changements non souhaités irréversibles, c'est que cela se révèle « supportable », indiquant par là que chacun possède « l'équipement pour le faire » en autant qu'il réussisse à réaligner son cadre de référence. Ainsi l'attribut discréditant peut, au cours des années, perdre de sa fonction stigmatisante, à force d'être attaqué et remis en question. À l'opposé, les personnes qui refusent de vivre le processus de désensibilisation peuvent devenir handicapées dans leurs relations interpersonnelles (Andreasen & Norris, 1972).

Knudson-Cooper (1981) mentionne que l'ajustement émotionnel, à un tel type de blessure, est un processus complexe qui implique à la fois une acceptation intérieure et une participation à la vie sociale; cela prend du temps, requiert des forces adaptatives personnelles et un support social continu.

3.6 Analyse de la littérature sur le rétablissement psychosocial des brûlés

Comme le disaient si bien Malt et Ugland (1989), l'évidence de problèmes sociaux chez les brûlés dépend largement de ce que l'on définit comme un problème. Il est évident que les recherches sur le rétablissement à long terme, de par leurs résultats contradictoires, mènent à des questionnements sur le vécu réel des survivants de grandes brûlures.

3.6.1 Le rétablissement versus la sévérité des brûlures

Les études sur le rétablissement comportent l'analyse de plusieurs variables et les plus significatives ont été âprement recherchées, en se basant en premier lieu sur la sévérité, en terme d'étendue et de profondeur, ainsi que sur la localisation des brûlures. Cependant, de ces points de vue, peu d'évidences sont apparues. Avec Malt et Ugland (1989), il faut reconnaître que la sévérité ne peut être considérée à elle seule. Il faut y

combiner les descripteurs reliés à la blessure (cicatrices, jours d'hospitalisation, séquelles fonctionnelles), et les descripteurs psychologiques dont font partie la peur de la mort, la psychopathologie pré morbide, le comportement, auxquels il faudrait ajouter les facteurs émotionnels et la personnalité (Patterson, Ptacek, Cromes, Fauerbach & Engrav, 2000; Riss, Andersen, Pedersen & Hall, 1992).

Le phénomène de la phobie, par exemple, observé très fréquemment (Andreasen et al., 1972; Burns et Steger, 1983; Herndon et al., 1986; Malavaud & Nuzzo, 1985; Noyes, Andreasen, & Hartford, 1971; Stoddard, Norman & Murphy, 1989; Sutherland, 1988) mais peu documenté de façon systématique, peut se retrouver également chez les personnes souffrant de brûlures légères (Blumenfield & Reddish, 1987). La peur du feu peut durer très longtemps et générer dans certains cas des incapacités invalidantes (Mole, 1979).

Cependant, le support, sous toutes ses formes, mais particulièrement du milieu social et familial d'origine, semble à lui seul faire une énorme différence, de par sa capacité d'intégration des différences et de maintien de l'estime de soi (Andreasen & Norris, 1972; Bernstein, 1976, 1982; Davidson et al., 1981; Knudson-Cooper, 1981; Riss et al., 1992; Sheridan et al., 2000; Williams, 1969). Nous reparlerons du support social dans le chapitre VI portant sur la résilience.

Les principales études traitant des facteurs affectant le rétablissement, des conséquences psychosociales des brûlures, des mesures de l'estime de soi, ainsi que de la qualité de vie des personnes brûlées, seront reprises consécutivement. Elles ont déjà fait l'objet de notre mémoire de maîtrise en service social (Villeneuve, 1987). Par rapport à la sévérité des brûlures en lien avec le rétablissement psychosocial, les études donnent des résultats mitigés selon les éléments qui sont mis en cause. Cependant, globalement, un rapport direct ne peut être établi (Blades, Jones & Munster, 1979; Blakeney et al., 1988; Browne et al., 1985; Chang & Herzog, 1976; Knudson-Cooper, 1981; Love, Byrne, Roberts, Browne & Brown, 1987; Malt & Ugland, 1989; Patterson et al., 2000; Riss et al., 1992). Bowden, Feller, Tholen, Davidson et James (1980) ont même trouvé que les plus sévèrement brûlés, de 20 à 49 %, avaient une estime de soi meilleure que les moins brûlés. Ceci fut également remarqué dans une étude canadienne sur les enfants (Byrne et al., 1986), alors que les plus sévèrement brûlés étaient jugés

plus compétents socialement, selon leurs mères. Comme groupe, les patients brûlés avaient des résultats dans les limites de la normales dans les tests de qualité de la vie et sur l'impact de l'évènement (Sheffield et al., 1988) ainsi que pour la psychopathologie (Blakeney et al., 1988).

Ces conclusions risquent d'introduire une compréhension erronée à l'effet qu'il n'y pas de différence dans le rétablissement quelle que soit la gravité de l'atteinte par brûlures. Malt et Ugland (1989) qui ont évalué une cohorte à près de 100 %, ont quand même trouvé des problèmes majeurs ou sévères chez 44 % de leurs plus sévèrement brûlés et 23 % dans l'ensemble de leur étude comprenant également des cas moins sévères. Ce 23 % se comparait de façon frappante aux survivants d'autres types d'accidents où on a retrouvé seulement 9.3 % de problèmes de rétablissement, démontrant en cela les ravages que causent les brûlures (Malt & Ugland, 1989). À notre avis, cela voudrait plutôt dire, en premier lieu, que le degré et l'étendue ne déterminent pas de façon automatique le résultat de la guérison et les séquelles qui s'en suivront. En effet, la guérison varie d'un individu à l'autre et le type de prise en charge des soins aux cicatrices également. Cependant, les atteintes physiques plus étendues risquent de causer des problèmes fonctionnels plus importants, ainsi que des inconforts et des douleurs chroniques (Choinière, Melzack & Papillon, 1991). En second lieu, il y a des personnes fonctionnant bien socialement malgré des blessures débilantes (Bernstein, 1976). Troisièmement, les études quantitatives omettent certains éléments concernant les difficultés de vivre avec ce genre de séquelles. En ce sens, les études qualitatives (Cheng & Rogers, 1988; Parrish, 1992; Williams, 1969) et celles combinant à la fois les instruments de mesure quantitatifs et les entrevues qualitatives furent très éclairantes sur les limites causées par les brûlures (Andreasen & Norris, 1972; Knudson-Cooper, 1981).

Les cicatrices causent toujours une grande souffrance morale même chez les biens adaptés (Dhennin, Stephant & Gérard, 1983; Knudson-Cooper, 1981; Martin, 1977). Königova et Pondelicek (1987) sont les premiers qui ont osé dire que le défigement peut causer un traumatisme psychique suffisamment puissant pour induire le suicide.

3.6.2 Éléments prédictifs de réadaptation négative

Parmi les éléments extérieurs prédictifs d'un moins bon ajustement, on a noté la psychologie pré morbide (maladie mentale), particulièrement chez les plus sévèrement brûlés (Malt & Ugland, 1989; Patterson et al., 2000), un passé d'alcoolisme (Bowden et al., 1980; Patterson et al., 2000), les états d'autres maladies, les amputations et le plus grand nombre de jours passés à l'hôpital (Bowden et al., 1980; Patterson et al., 2000), l'impact élevé de l'évènement traumatisant entraînant moins d'observance des traitements (Malt & Ugland, 1989; Sheffield et al., 1988), les familles moins cohésives et moins supportantes (Blakeney et al., 1988; Love et al., 1987), l'absence d'espoir (Blakeney et al., 1988), la personnalité inhibée (Taal & Faber (1998), le manque d'activités occupationnelles (Bowden et al., 1980; Browne et al. 1985) et le mode d'ajustement plus centré sur l'évitement (Blakeney et al., 1988; Browne et al., 1985; Tedstone, Tarrier & Faragher, 1998). Concernant la vie amoureuse, Masse et al. (1983) ont établi qu'il y avait une différence au niveau du couple et pour la sexualité, selon les groupes d'âge, les jeunes adultes vivent plus de frustrations que les adultes d'âge moyen.

3.6.3 Éléments prédictifs de réadaptation positive

Parmi les éléments prédictifs de réadaptation positive, outre les incapacités fonctionnelles moindres (Brown et al., 1988), nous retrouvons le changement vers les valeurs de base non physiques, où on trouvera une emphase sur le monde intérieur, la spiritualité et la recherche de sens (Andreasen & Norris, 1972; Cheng & Rogers, 1989; Hamburg et al., 1953; Knudson-Cooper, 1981; Kōnikova, 1996); l'utilisation du déni nuancé pour parvenir à la désensibilisation, mais sans que cela devienne une négation complète de la réalité (Andreasen & Norris, 1972; Bernstein, 1976; Bernstein, O'Connell & Chedekel, 1992); la capacité d'utiliser le support familial et social sous toutes ses formes (Andreasen & Norris, 1972; Bernstein, 1976; Davidson et al., 1981; Knudson-Cooper, 1981; Riss et al., 1992; Sheridan et al., 2000; Williams, 1969); l'importance de l'espoir (Barnum, Snyder, Rapoff, Mani & Thompton, 1998; Hamburg et al., 1953); les activités récréationnelles, de travail ou scolaires (Bowden et al., 1980; Brown et al., 1988; Browne et al., 1985; Cooper-Fraps & Yerxa 1984); les capacités adaptatives permettant l'utilisation de mécanismes de solution de problèmes et

d'affrontement de la réalité (Browne et al., 1985; Knudson-Cooper, 1981; Tedstone, TARRIER & FARAGHER, 1998); les ressources sociales en général (Browne et al., 1985); les qualités personnelles dont les forces intérieures (Knudson-Cooper, 1981; Williams, 1969); la personnalité (Patterson et al. 2000; Portman, 1990; Riss et al., 1992), l'acceptation de soi et la mise en perspective de l'évènement (Brody & Johnson, 1980; Knudson-Cooper, 1981) et finalement, le courage, la persévérance et le dévouement envers les autres (Andreasen & Norris, 1972). Nous retrouverons à la fin du chapitre XIII, dans le Tableau V (p. 189), les concepts théoriques reliés à la résilience, chez les brûlés et les autres victimes, de façon comparative et selon les auteurs.

4. Séquelles fonctionnelles causant des limites dans les activités

Dans leurs activités de la vie quotidienne ou reliées au travail ou aux loisirs, les personnes qui ont été sévèrement victimes de brûlures peuvent vivre de nombreux changements à cause des séquelles à la peau, aux articulations ou encore d'amputations. Chang et Herzog (1976) nous font remarquer qu'on s'intéresse beaucoup aux brûlures de la face et des mains alors qu'on néglige celles des jambes et des pieds qui sont pourtant aussi importantes en ce qui concerne la capacité de travail et qu'il faudrait regarder aussi la performance à la maison et dans les loisirs causée par le manque de dextérité fine, ainsi que les limites concernant la force, l'endurance, le mouvement lesquelles occasionnent des activités plus sédentaires.

4.1 Activités de la vie quotidienne et domestique

Sheffield et al. (1988) ont fait des recherches impliquant des mesures de *mobilité* chez les brûlés qu'ils appellent l'échelle ROM (*range of motion*). Les limites de mobilité sont reliées aux problèmes de cicatrices qui causent de la douleur et limitent la variété de mouvements (Sheffield et al. 1988) et aux déformations des articulations ou des os (Tate-Henderson, 1984). Ce phénomène est assez répandu, en effet, Sheffield et al. ont trouvé que 31% des brûlés à >10 % avaient une tendance aux limitations de mouvement, pour 9.5% chez les brûlés à <10 % . De façon surprenante, à la fois à la sortie et au follow-up, les problèmes de ROM les plus sévères se retrouvaient chez les plus petits brûlés à <10 %, alors que les plus sévèrement brûlés avaient plus tendance aux

problèmes de cicatrisation. Il est à noter que la brûlure de la face compte pour 7 % (Malt, 1980). On attribuerait cela à la différence de l'expérience hospitalière (Malt, 1980) ou aux soins moins rigoureux (Sheffield et al. 1988). Il y a une tendance chez les personnes avec problèmes de mobilité à avoir une moins bonne qualité de vie. L'étendue des brûlures n'était pas associée avec le résultat mais ce serait les incapacités diagnostiquées médicalement qui en seraient un meilleur indicateur : nombre de chirurgies, temps pour fermeture des plaies, (Patterson, Ptacek, Cromes, Fauerbach & Engrav, 2000). Ceci a aussi des incidences psychologiques car eux qui ont coté le plus haut à l'échelle *Impact of Event Score*, ont requis plus de jours de soins.

Les problèmes de mobilité peuvent l'être à tous les niveaux du corps mais affecter grandement les mouvements de la tête (et aussi au niveau de la bouche) et du cou, mais ils seront plus tragiques s'ils affectent les mains, principalement s'il y a une perte de phalanges (Knudson-Cooper, 1981). De façon générale, ceux ayant vécu des amputations risquent de vivre moins de satisfactions dans la vie (Patterson, Ptacek, Cromes, Fauerbach & Engrav, 2000).

Il peut y avoir également une *perte de sensibilité* tactile et de la neuropathie affectant la motricité fine. Même des problèmes mineurs comme les inconforts rapportés par les brûlés, aux sites des brûlures ou encore de prélèvements des greffes, peuvent causer des douleurs chroniques ou encore de paresthésies, affectant la capacité de travail ainsi que le sommeil (Choinière, Melzack & Papillon, 1991; Tate-Henderson, 1984). Pour ce qui est des paresthésies, ces sensations anormales consistaient, par ordre d'importance, en picotements, raideurs, sensations de froid, engourdissements, sensations de chaleur, piquetages d'aiguilles, chocs électriques et démangeaisons. Elles étaient associées à la température, au mouvement, à l'effort, à la pression et à la fatigue. Elles étaient quotidiennes pour la moitié de ce groupe et intermittentes pour les autres. Certains étaient très affectés par leurs problèmes de sudation, de chaud et de froid. (Knudson-Cooper, 1981).

Les problèmes de mobilité associés avec le manque de *dextérité* risquent également de demander beaucoup plus de temps pour les soins personnels (Cheng et al. 1996; Cheng & Rogers, 1989; Larson, Saffle, & Sullivan, 1992; Williams, 1969). Ils peuvent par conséquent entraîner des changements de performance dans les rôles

occupationnels, dont des modifications au niveau du travail à la maison incluant le terrain et l'automobile et le travail extérieur couplé avec les loisirs (Cheng & Rogers, 1989; Larson, Saffle & Sullivan, 1992). Il y en a même qui avaient l'habitude de faire la cuisine, mais qui ont cessé de le faire à cause de la peur du feu ou encore d'échapper quelque chose. D'autres ont eu des activités plus centrées sur la vie familiale (Williams, 1969).

4.2 Limites au niveau du travail

Il va donc de soi que pour de 10 à 50 % des sujets selon les études, mais majoritairement, pour la moitié des personnes sévèrement brûlées, des limites s'imposent au niveau du travail. Elles nécessiteront parfois des arrangements ou des changements d'emplois ou de postes (Blades, Jones & Munster, 1979; Bowden, Feller, Tholen, Davidson & James, 1980; Browne et al. 1985; Chang & Herzog, 1976; Cheng & Rogers, 1989; Cobb, Maxwell & Silverstein, 1990; Körlof, 1966; Malt & Ugland, 1989; Mazas, Lanoy, Kirsh, Mimoun & Baux, 1985; Williams, 1969). Ce sont souvent les plus âgés, mais de façon non exclusive, que l'on mettra en invalidité ou à la retraite (Bowden et al. 1980; Chang & Herzog, 1976; Cheng et al. 1996; Cobb, Maxwell & Silverstein, 1990; Malt & Ugland, 1989; Tate-Henderson, 1984; Williams, 1969).

Même si ce sont les capacités physiques qui affectent le retour au travail, la réorientation est parfois difficile si la scolarisation est insuffisante (Parrish, 1992). La question de l'expérience préalable et de la disponibilité du travail dans le milieu se pose également (Nichols, 1975). La visibilité des séquelles physiques peut également affecter un retour au travail (Goldberg, 1974, cité par Tate-Henderson, 1984) ainsi que la nécessité de nombreuses chirurgies correctrices à venir. Une des plus grandes difficultés dans le retour au travail est de convaincre l'employeur de reprendre l'employé. Il y a également les problèmes émotionnels qui joueront dans la motivation, mais également la personnalité et la réaction adaptative à son état, d'où l'importance dans la réadaptation de travailler la réorientation professionnelle (Tate-Henderson, 1984).

À l'opposé, certains peuvent vivre une période d'hyperactivité qui les portera à se lancer à corps perdu dans le travail, comme genre de mécanisme adaptatif pour reprendre leur vie en main (Andreasen & Norris, 1972). De la même façon, le

surinvestissement au niveau des activités récréationnelles peut être aussi un mode adaptatif relié à l'évitement (Browne et al., 1985).

RÉSUMONS

Un autre ordre important de conséquences se situe au niveau de la santé. Les catastrophes en général affectent la santé physique et la santé mentale. En plus de la somatisation, il y a également une spécificité des conséquences sur la santé mentale qui est constituée des effets du stress post-traumatique. Nous nous sommes arrêtée à en définir les caractéristiques telles qu'elles ont évolué dans les DSM, ainsi que les autres problématiques de santé mentale associées. Ceci permettra d'identifier lors de cette recherche, des états pathologiques qui ne furent pas identifiées après la catastrophe de Chapais.

Le travail auprès des victimes de catastrophe n'est pas inoffensif pour le personnel. La sévérité de l'impact en termes de morts et de blessés et la proximité avec les victimes constituent deux facteurs aggravants. On a noté les risques causés par la surcharge de travail, l'impact du contact massif avec la douleur physique ou psychologique et la traumatisation occasionnée par la manipulation des cadavres. On a abordé l'importance du support par le niveau de la gestion, afin d'agir pour organiser mais aussi diminuer le stress des intervenants. Il y aura des actions à entreprendre au niveau de l'accompagnement professionnel et les procédures de débriefing peuvent être utiles pour démontrer concrètement sa préoccupation pour le bien-être des employés.

Les victimes de brûlures vivent un traumatisme à la fois physique, psychologique et social. Elles devront faire simultanément plusieurs deuils. Ceux qui auront des séquelles permanentes invalidantes, les grands brûlés, risquent d'être stigmatisés par leur apparence. Le stigma social pourra être atténué par la désensibilisation venant avec le temps, grâce au support de leur entourage ou à une force de volonté leur étant propre. Les études sur le rétablissement psychosocial des grands brûlés font état d'éléments prédictifs d'une réadaptation négative et d'autres d'une réadaptation positive. La sévérité des blessures ne sera pas seule en cause. Les séquelles fonctionnelles joueront également, limitant le choix d'activités et de ce fait, dans certains cas, l'accès au travail.

CHAPITRE VII

L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE AUPRÈS DES VICTIMES D'UNE CATASTROPHE

À l'époque du drame de Chapais, en 1980, la mission d'intervention psychosociale spécifique, appartenant à l'état québécois et devant être déployée lorsque survient un drame collectif, n'atteignait pas le niveau d'engagement qu'elle a présentement. Cela ne signifie pas, cependant, que le service social ne jouait pas un rôle primordial de soutien à la population affligée par des catastrophes. En effet, traditionnellement, le service social a été là pour faciliter l'accès aux ressources et services et favoriser les liens entre les individus et les différents systèmes impliqués (Minahan & Pincus, 1977, cités par Zakour, 1996). Prince (1920, cité par Barton, 1969) a souligné la contribution exceptionnelle, bien qu'insuffisamment reconnue, des services sociaux, qui ont permis une compréhension de l'aide à établir suite à un désastre. Le service social hospitalier a joué également un rôle important auprès des blessés, lors de l'incendie du Cocoanut Grove, d'où originent les études sur les brûlés et les victimes en général. Le service social y a précocement identifié les réactions de deuil problématique et suscité l'intervention des psychiatres. Ces derniers ont reconnu pour le service social, un rôle de dépistage des patients à risque, de suivi auprès des cas les moins sévères et de prise en charge conjointe dans les cas retenus (Lindemann, 1944). Le service social est également en mesure d'intervenir au niveau communautaire pour encourager l'émergence de solutions provenant du milieu et si possible, aider au règlement des conflits vécus au niveau collectif.

Cependant, ce n'est que tardivement que les protocoles d'intervention après un désastre, se sont institués. Aux États-Unis, en 1974, une loi fédérale (Disaster Relief Act) inclut l'intervention de crise en santé mentale dans les mesures accompagnant l'intervention lors des désastres (Lystad, 1986). Par ailleurs, signe entre autres de la reconnaissance des séquelles psychologiques de la guerre du Vietnam, l'adoption des critères diagnostiques du TSPT en 1980, a généré par la suite, une obligation morale

d'agir afin de prévenir les pathologies ou encore de diminuer le niveau de détresse (McFarlane, 2000). Il y aurait donc deux modèles d'intervention dominants qui se sont développés, le modèle de la santé mentale, les spécialistes donnant des soins thérapeutiques et celui du service social, moins traditionnel, plus global et plus proche des populations (Baisden & Quarantelli, 1981, cités par Drabek, 1986, p. 52).

Au Québec, il a fallu vivre plusieurs désastres rapprochés pour qu'on se préoccupe de cette question. Cette attitude d'attentisme n'est pas unique. Raphael (1986, p.247), d'Australie, a aussi noté que les responsables gestionnaires ne reconnaissent ce besoin, parfois injustement perçu comme un luxe ou même une nuisance, que lorsqu'une expérience précédente en a démontré la nécessité. Battisti, en Italie, témoigne dans le même sens :

La croissance de la prise en charge sociale pendant les désastres, en tant que système social et normatif, n'est pas le résultat d'une réforme planifiée mais est, au contraire, le résultat d'une série d'expériences historiques vécues par la population et les gouvernements en tant que nation (Battisti, 1978, citée par Drabek, 1986, p. 384).

Lafonds rédige en 90, conjointement avec les intervenants des récentes catastrophes canadiennes, un modèle canadien de planification des services psychosociaux en cas de sinistre. Deux travailleuses sociales du Québec impliquées lors du désastre de St-Basile-le-Grand, y ont participé. Ce document est largement inspiré des modèles américains. Un programme semblable a ensuite été adopté au Québec, lorsque le volet de formation a été transféré aux provinces. À la même époque, un autre modèle est développé en Grande-Bretagne, suite à l'analyse minutieuse des interventions psychosociales ayant été appliquées lors de désastres ayant causé des décès multiples ainsi que de nombreux blessés (Tumelty & Seed, 1990; Hodgkinson & Stewart, 1991). Dans les deux cas, soit le modèle québécois et le modèle britannique, ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'il s'agit de modèles destinés aux intervenants psychosociaux.

Loin de vouloir critiquer les interventions psychosociales effectuées en 1980 à Chapais, notre objectif dans cette recherche est, d'une part, de vérifier si l'intervention structurée et globale est nécessaire après une catastrophe et d'autre part, d'analyser la

prise en charge des victimes que supposent ces modèles, le tout considéré dans une optique de recommandations pour de futures interventions.

I Le modèle québécois : le volet d'intervention psychosociale

La description qui suit, du modèle québécois, est largement inspirée d'un article d'un conseiller au volet psychosocial en sécurité civile au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Comme nous l'avons déjà mentionné, Martel (2000) nous rappelle que le volet d'intervention psychosociale fait partie de l'organisation socio-sanitaire de la Sécurité Civile depuis le début des années 90. Lorsque survient un sinistre, il appartient d'abord au Ministère de la Santé et des Services Sociaux de fournir à la population affectée les services de santé physique, psychosociaux et ceux reliés à la santé publique. Il délègue à chaque Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux (appelée maintenant Agence de Santé et de Services Sociaux) la responsabilité de planifier et de coordonner les mesures d'urgence, alors que ce sont les établissements du réseau qui effectuent les interventions. Depuis 1994, lorsqu'un sinistre survient, il est établi que les services psychosociaux sont dispensés par les CLSC en collaboration avec les partenaires du milieu (Martel, 2000). Le programme de formation pour l'intervention sociale, dans le cadre des mesures d'urgence, doit être dispensé par les diverses agences régionales. On y retrouve également une trousse d'outils. Lorsque les besoins d'intervention dépassent les cadres et capacités de l'établissement local, la coordination est établie au niveau régional, et si toute une région est touchée, la coordination se fera au niveau provincial. L'application des mesures d'urgence psychosociales a été effectuée lors des dernières catastrophes soit les inondations du Saguenay en 1996, l'accident d'autobus à St-Joseph-de-la-Rive en 1997 et la tempête du verglas en 1998 (Martel, 2000).

1.1 Les étapes

La première étape de l'intervention psychosociale en matière de sinistre est la planification. À l'aide d'une bonne description de l'événement, des personnes touchées, des effets psychosociaux pressentis ainsi que des besoins, les capacités du CLSC de répondre aux besoins sont identifiées et les stratégies d'intervention sont élaborées. La

prémisse de l'intervention psychosociale en sécurité civile, est à l'effet que « les personnes possèdent des capacités à composer avec une situation stressante » (Martel, 2000, p.47). L'intervention préconisée est appelée ici, tout comme dans les modèles américains, « psychoéducative » prise dans un sens inhabituel au Québec. Elle est axée sur la normalisation des réactions afin de favoriser le rétablissement de l'équilibre initial. En plus de transmettre l'information, elle vise à identifier les personnes vulnérables émotionnellement. Le but ultime de l'intervention est essentiellement de restaurer l'estime de soi, le sentiment de sécurité et de favoriser l'intégration de l'évènement. Dans le modèle québécois, les interventions psychosociales se font en trois phases qui sont décrites ainsi.

Dans l'action immédiate, il s'agit de l'intervention avant, pendant et immédiatement après le sinistre, comprenant la planification et la formation des intervenants, puis d'une intégration informelle dans le milieu, auprès de la population. On retrouve comme activités l'installation d'une ligne d'écoute téléphonique, le soutien aux personnes les plus stressées ainsi qu'aux personnes dépendantes, la participation aux séances d'information des municipalités, les séances de verbalisation sur l'évènement (Note : on se réfère ici au débriefing, mot maintenant admis dans le dictionnaire français), la diffusion d'information sur la normalisation des réactions, l'évaluation sur la disponibilité des services du CLSC.

L'action transitoire survient lorsque les sinistrés ont quelque peu repris leurs activités quotidiennes. Les actions comprennent le soutien aux personnes sous stress, les séances d'information et les séances de verbalisation, les activités d'information sous de nombreuses formes, écrites, médias, conférences. Le programme de retour à la vie normale se réfère aux besoins ressentis par la population. Les actions comprennent les relances et suivis de plans d'intervention, le recours à des groupes de soutien et d'entraide, les conférences, les consultations individuelles ou de groupe, le plan de communication et le recours à des ressources spécialisées ou non (Martel, 2000).

L'intervention psychosociale en matière de sécurité civile s'adresse à trois catégories de personnes touchées : premièrement, les personnes ayant vécu directement l'évènement, soit les survivants et les témoins directs; deuxièmement, les proches des victimes (survivants et témoins) et troisièmement, la population ou les groupes touchés

par le sinistre ainsi que les intervenants de toute origine (Martel, 2000). Nous considérons ces catégories comme étant exhaustives et pertinentes.

L'intervention psychosociale, selon Martel, se déroule ainsi. Les intervenants doivent se mêler à la population, aller là où sont les sinistrés, dans les centres d'hébergement, à domicile ou dans d'autres lieux. Les services de santé et psychosociaux se doivent d'être intégrés aux actions posées au niveau municipal. Il faut qu'il y ait échange et concertation, car il y a interdépendance et complémentarité. Martel (2000) a noté que des services municipaux efficaces et adaptés permettent une diminution du stress à la population.

Le MSSS a également un volet de formation en matière d'intervention psychosociale dans les mesures d'urgence. Il s'agit d'une journée supplémentaire à la formation générale donnée aux élus et aux autres personnes responsables des mesures d'urgence. Cette formation concerne la pratique du modèle de verbalisation sur l'évènement (Martel, 2000).

1.2 Critique

De ce modèle québécois qui est sûrement très valable en soi et qui a largement obtenu ses lettres de noblesse (Martel, 2000), nous nous permettrons d'apporter quelques observations. Nous notons d'abord qu'il semble avoir été conçu essentiellement pour une intervention propre à toute forme de désastre naturel, technologique ou accidentel, impliquant des importantes conséquences matérielles ou encore des évacuations ou déplacements de populations. C'est pourquoi nous jugeons important de démontrer le modèle britannique conçu pour des traumatismes semblables à celui de Chapais. De plus, le modèle québécois est d'abord centré sur l'aide par les séances d'information et la verbalisation. Nous reviendrons sur les questionnements et les limites que pose le débriefing un peu plus loin. Alors que Martel (2000) admet que ce ne n'est pas une panacée et que de l'intervention individuelle, familiale et conjugale peut s'avérer également nécessaire, il ne précise pas le cadre de cette intervention. Il considère par ailleurs que le programme de retour à la vie normale se doit d'être explicite.

Martel (2000) relate que le volet psychosocial des mesures d'urgence a d'ailleurs fait l'expérimentation d'autres formes d'intervention, qui n'apparaissent pas dans le modèle initial, à l'occasion de la catastrophe d'autobus de Saint-Joseph-de-la-Rive, ayant causé la mort de quarante-trois (43) personnes de la municipalité de St-Bernard, en 1997. Nous avons noté que certaines interventions lors de cet évènement, furent similaires à celles du modèle britannique dont l'accompagnement des familles à l'identification des corps, le suivi des compagnons de vie en logement, la présence d'intervenants lors des funérailles, une présence psychosociale dans la communauté pendant les semaines suivantes (Martel, 2000). Au sujet de l'intervention lors de cette tragédie, Pouliot (2000) dénote l'importance de démystifier l'intervention post-traumatique qui s'actualise dans plusieurs des interventions psychosociales habituelles reliées à la crise. Lefebvre (2000) a aussi précisé que les endeuillés ont refusé les rencontres familiales, nous émettons une hypothèse à l'effet que les rencontres de groupe ne font pas encore partie de notre culture, où on préfère encore l'aide individuelle.

La conceptualisation de l'intervention psychosociale ne semble pas encore claire car Martel se questionne sur l'efficacité d'une certaine forme d'intervention psychosociale. Il se réfère alors au phénomène de « l'intrusion » et ce qu'il nous en rapporte est très éparpillé, car il mentionne aussi bien la présence de journalistes, de personnages politiques, de curieux, de bénévoles que celle d'intervenants psychosociaux malhabiles, sans doute mal préparés. Cet auteur recommande des évaluations sur les besoins psychosociaux des populations ainsi que sur l'adéquation des services, mais il avoue craindre que cela ne devienne également une intrusion! Notre recherche essayera de répondre à une partie de ce questionnement, soit la teneur des besoins des populations. Mais d'abord, nous nous arrêtons à définir le modèle de prise en charge britannique, avant d'évoquer les questionnements que nous pose le débriefing.

2. Un modèle d'intervention psychosociale développé en Grande-Bretagne pour une population ayant vécu de nombreux décès par désastre.

Bien que la plupart des pays développés aient développé leur propre modèle d'intervention suite à une catastrophe, nous retenons celui proposé par Tumelty et Seed (1990), car il nous a semblé extrêmement pertinent en plus d'être conçu spécialement pour les intervenants sociaux. Ces auteurs ont retracé toutes les types d'intervention que le service social britannique a développés lors de catastrophes majeures intervenues sur son territoire: incendies, accidents de travail et de chemins de fer, désastres aériens, etc. Avant d'avoir fait l'expérience d'un service élargi aux victimes de catastrophes, les travailleurs sociaux britanniques ne se présentaient pas dans un rôle aussi essentiel. Hodgkinson et Stewart (1991, 1998 rev.ed.) sont deux auteurs britanniques, spécialisés dans l'intervention psychosociale, qui ont également puisé dans l'analyse des mêmes événements. Nous avons intégré quelques-unes de leurs notions dans les différents modes et étapes d'interventions qui seront maintenant décrits.

2.1 L'aide immédiate

L'intervention du service social suite à une catastrophe se fait en deux temps. Il y a d'abord l'intervention immédiate : aide téléphonique, visites initiales et transmission d'information. Ceci prépare l'intervention à plus long terme : le suivi individuel et familial et l'approche de groupe. Il y a toujours une préoccupation pour l'intervention autonome au niveau communautaire: création de réseaux, publication d'un bulletin et participation auprès des médias. Il faut se souvenir que chaque catastrophe est unique et qu'il faut savoir user de créativité plutôt que d'appliquer intégralement un modèle.

Nous constatons d'emblée que la première partie du programme est sensiblement la même que le modèle québécois. Toutefois dans le modèle québécois, on remet l'ensemble des responsabilités au CLSC, délaissant de ce fait, un interlocuteur majeur, qui est l'hôpital. En fait, traditionnellement, les travailleurs sociaux d'hôpitaux sont intervenus auprès des victimes d'accidents graves et de leurs proches. Leur rôle lors d'une catastrophe se trouverait ainsi formellement reconnu. Notons par exemple qu'un hôpital comme celui de Sainte-Justine dispose d'intervenants psychosociaux de garde jour et nuit et ce, sept jours par semaine.

Les lignes d'aide téléphonique et l'intervention hospitalière constituent les premières assises de l'intervention britannique. D'après ces auteurs, les appels de réassurance suite à une catastrophe, durent habituellement quatre semaines. Il est à noter qu'une telle initiative fut attribuable au CLSC d'Alma qui lors des pluies diluviennes survenues au Saguenay-Lac-St-Jean en 1996, a mis sur pied un service téléphonique régional, sous le même numéro qu'Info-Santé, qui existe déjà dans tous les CLSC du Québec. L'apport original du CLSC d'Alma fut d'ailleurs remarqué (Proulx, 1995). À cette période, un modèle provincial d'Info-Sociale a été l'objet d'élaboration, mais n'a pas encore été mis en application (Informateur no. 9). Cette partie du modèle britannique pourrait sans doute s'appliquer facilement à même nos CLSC.

2.2 L'initiative du suivi des survivants et des endeuillés

Barton (1969) a précocement démontré qu'à moins que cela ne fasse partie d'un programme décrété pour tous, les gens ne feront pas appel à l'aide, et ce, même si elle est publicisée dans les médias. La prise en charge d'une population à suivre suppose donc une approche proactive destinée à atteindre directement les gens, plutôt que réactive, comme c'est souvent le cas en service social. C'est ce qui a été développé par le service social britannique. Tumelty et Seed (1990) ont constaté que le problème se pose généralement au niveau du recrutement du personnel ayant les habiletés et disposé à faire un tel suivi. Hodgkinson et Stewart (1998) ont par la suite identifié les caractéristiques professionnelles à rechercher. Lorsque les survivants sont éloignés géographiquement, on a tendance à bâtir des équipes régionales. Il y a également une équipe conseil pour les intervenants déjà sur place dans les différents milieux. Des personnes peuvent ainsi être relevées de leur fonction pour être consacrées à ce projet pendant une période d'un an.

Un moyen de publicisation privilégié est à travers les lettres de condoléances ou d'encouragement, envoyées aux survivants, aux blessés et aux endeuillés. Le moment de cet envoi dépend de la facilité à constituer les listes des individus concernés. Un feuillet annonçant qu'un travailleur social recommuniquera avec eux d'ici trois semaines, est inclus dans cette lettre. Une deuxième missive annonce la visite d'un travailleur social, en précisant la date et en mentionnant que la personne s'y rendra, à

moins d'une annulation de leur part. Le succès de ce processus demande que ce soit fait rapidement et sans période d'interruption, autrement dit que les gens soient informés précocement des étapes à venir. Dans les exemples britanniques, la majorité des familles et presque tous les survivants ont accepté la visite. On a remis un dépliant et invité les personnes à rappeler au besoin. Certains ont été revus tandis que pour d'autres, le contact téléphonique s'est maintenu. Ainsi, d'autres membres de la famille ont aussi été référés. Ce travail préoccupait les intervenants sociaux qui ont trouvé que cela s'était mieux passé qu'ils appréhendaient. Les gens ont apprécié cette visite, l'ont trouvée utile, admettant qu'ils ne l'auraient pas initiée. Il fut donc reconfirmé qu'en état de détresse extrême, les gens acceptent de l'aide mais n'ont pas la force d'y recourir d'eux-mêmes.

2.3 L'identification de l'ensemble de la population touchée par une catastrophe

Il faut ensuite préparer l'intervention à faire auprès des gens éprouvés, ayant subi des pertes : survivants, blessés, endeuillés ou traumatisés. La première étape consiste en la création d'une liste des gens affectés. Il s'agit d'un des points que nous trouvons les plus originaux et pertinents dans cette approche. Il y a d'abord la liste des gens ayant vécu directement la catastrophe, puis celle des gens en contact avec les victimes et affectés directement ou indirectement, incluant le personnel d'urgence et les observateurs. Pour chaque individu décédé, on fait un organigramme des personnes affectées par sa mort, indiquant comment les différents groupes sont touchés : parenté, amis, voisins, compagnons de travail, survivants hospitalisés, proches associatifs. Des lettres sont adressées et des rendez-vous fixés de façon systématique. Il peut y avoir également des séances de débriefing organisées dans certains milieux, dont ceux du travail. Les adresses doivent être informatisées, et même les données sociales, régulièrement mises à jour, soit les informations personnelles, les liens avec les victimes, quelle sorte d'aide est reçue et toute remarque particulièrement pertinente. D'après ces auteurs, ces listes accessibles sont la clé de l'efficacité de l'intervention post-désastre.

Prenons par exemple, dans la tragédie de Chapais, il y avait de constitué au bureau du coroner, une liste des personnes qui avaient fait l'identification des cadavres ainsi que leur lien avec la personne décédée. Ces personnes auraient pu être rejointes

systématiquement. Il aurait été également important de savoir quels liens, il y avait entre les personnes décédées. Pour les funérailles à l'aréna, on avait prévu de placer assez près celles ayant un lien de parenté. L'hôtel de ville a également offert un repas communautaire impliquant un membre de chaque famille en deuil. Les parents des adultes décédés, même s'ils vivaient hors région ont ainsi tous été identifiés (Documentation hôtel de ville). Même si à Chapais, on connaissait tout le monde, le même principe pourrait s'appliquer dans un milieu plus anonyme. Les points suivants consistent en des informations théoriques sur l'affinement de l'intervention.

2.4 Prévoir et affronter les événements significatifs

Dans l'année qui suit l'évènement, des moments critiques et significatifs surviennent dont l'intervenant doit être informé (Tumelty & Seed, 1990). Ceci n'est pas sans rappeler les étapes du processus du deuil. L'établissement des calendriers des moments critiques et significatifs est appelé dans le modèle québécois, le « phénomène de l'évocation » (Martel, 2000).

Il y a selon ces auteurs, à la fois un calendrier personnel et un calendrier public. Il faut prévoir ces moments et en discuter avec la personne touchée pour qu'elle s'y prépare. Ils ont identifié dix événements anniversaires: les funérailles, Noël et le Jour de l'An, l'anniversaire de la personne décédée, l'anniversaire du survivant, l'anniversaire de mariage, l'anniversaire des enfants, les moments significatifs pour les partenaires, l'anniversaire du décès, l'anniversaire des funérailles. Avec quelques ajustements, ce calendrier fait pour le conjoint, peut être ajusté pour la mort d'un enfant, d'un parent, de la fratrie. Dans une tragédie publique, il y a en plus, le calendrier public à suivre qui comprend les événements suivants : le retour des corps, la rencontre avec le coroner, l'identification du cadavre, le lieu du décès, le service commémoratif, les enquêtes publiques et les procès. Un support supplémentaire peut être nécessaire à ces périodes, c'est pourquoi il faut avoir en tête les calendriers de cette double série d'événements. Ceci permet de comprendre pourquoi les endeuillés d'un désastre prennent plus de temps à arriver au rétablissement et à l'acceptation, et sont plus sujets à la régression. Une chose qui va nuire et qui ne peut pas être anticipée, selon Tumelty et Seed (1990) est l'effet des désastres subséquents. Les personnes seront affectées par de nouvelles

tragédies, de façon beaucoup plus intense qu'avant, même si elles ne sont pas concernées personnellement. Dans ces cas, il serait important que les médias jouent un rôle éducatif (Milgram et al., 1995).

2.5. Aider à faire des choix : identification des corps, enquêtes et médias

Une catastrophe d'une telle ampleur plonge les endeuillés et survivants dans des circonstances exceptionnelles pour lesquelles ils ne sont pas préparés et pour lesquelles ils ont parfois besoin de conseils (Tumelty et Seed, 1990). En Angleterre, l'opinion des travailleurs sociaux a été sollicitée, afin de prendre une décision, concernant trois contextes importants : l'identification des corps, la participation à l'enquête publique et les contacts avec la presse.

Par rapport à l'identification des corps, il n'est pas facile de savoir quoi faire et il n'y a pas vraiment de règle à appliquer. L'équilibre entre encourager à voir ce qui est éprouvant et vivre une expérience très bouleversante ou encore à douter et nier, est difficile à faire. Quand le corps est facilement reconnaissable et la santé émotionnelle assez robuste, selon les mêmes auteurs, alors l'encouragement à voir le corps, avec le support et la préparation avant et surtout après, est presque toujours à encourager. Ceci enlève les doutes, facilite le processus de deuil, tout en commençant le processus de désengagement. Presque instinctivement, les proches vont essayer de protéger l'endeuillé et de l'empêcher de vivre cette expérience douloureuse. Cette attitude est particulière aux parents, amis et travailleurs de l'urgence.

D'après Hodgkinson et Stewart (1988, cités par Hodgkinson & Stewart, 1991), dans leur étude, « Missing, Presumed Dead », 22 travailleurs sur 36, qui ont refusé de voir le corps, l'ont regretté par la suite, car leurs fantaisies étaient pires après. Cependant, voir quelqu'un de difficilement reconnaissable est différent de la décomposition ou du défigurement (pour ceux identifiables seulement par la dentition), ce qui crée un autre traumatisme et n'aide pas à affronter la réalité. Ces visions ne sont pas utiles pour les familles. L'intervenant social aidera à regarder les options et les résultats possibles. Il faut emmener les proches à parler de leurs peurs et anxiétés. Mais surtout, il ne faut pas leur retirer leur propre choix.

Quant à l'enquête du coroner, elle constitue une occasion où les familles sont ensemble (Tumelty & Seed, 1990). Le travailleur social peut y jouer un rôle utile. Il y aura projections de photos, liste de noms, schéma de la position du corps. Ceci engendre beaucoup de tensions et cela sous les yeux de la presse. La douleur et l'anxiété seront presque incontrôlables. Les familles aux prises avec le dilemme veulent savoir mais voudraient ne pas revivre la douleur. L'enquête publique est aussi très traumatisante pour les survivants. La présence du service social à l'enquête représente, toute l'intervention en microcosme : être là pour le réconfort et le support; préparer à ce qui va se produire et dans quelques cas, aux procédures judiciaires; rassembler et distribuer l'information; aider à identifier les alternatives et supporter les parents dans leurs décisions. Ces auteurs ont trouvé que ceux qui étaient en contact régulier avec les travailleurs sociaux et participaient aux groupes l'ont affrontée mieux que les autres qui essayaient de tout intégrer seuls et de réprimer leurs émotions. Avec l'accord de la cour, certains travailleurs sociaux les ont accompagnés à l'intérieur du tribunal ou encore étaient avec eux avant et après.

Par rapport aux médias, inutile de mentionner que les survivants et endeuillés seront très sollicités. Tumelty et Seed (1990) ont répertorié différents niveaux et moments d'intervention. Dans l'euphorie du début, certains parlent aux journalistes puis le regrettent par la suite. Par contre, plus tard, d'autres voudraient parler à la presse parce qu'ils sont insatisfaits des règlements. Le travailleur social peut les aider à voir clair, à se préparer ou encore les accompagner au besoin. Il y a eu des circonstances où les travailleurs sociaux se sont même compromis à donner des entrevues aux journalistes afin de protéger les personnes touchées.

2.6 L'aide aux survivants

Les survivants peuvent être décrits comme « les victimes qui ont survécu, » tellement l'effet sur leur personnalité peut être profond et dramatique, au point que certaines épouses en disaient : « Ce n'est plus la même personne » (Tumelty & Seed, 1990). Ils affrontent à la fois des problèmes physiques, psychologiques et pratiques. Ils ont des écueils importants à surmonter dont la honte et la culpabilité d'avoir survécu. Donc avec les survivants, les tâches des travailleurs sociaux sont les suivantes : faire le

suivi du deuil, expliquer les réactions des victimes aux événements traumatiques et le TSPT, faire des interventions familiales, assurer sa disponibilité et son intérêt en faisant entrevoir le moment où ils s'en sortiraient. Donc il faut les aider à comprendre ce qui leur arrive, mais en garantissant de faire le lien avec le service psychiatrique si les problèmes de stress et les symptômes sont sévères.

La recherche du sens est également fondamentale : Hodgkinson et Stewart (1991) nous rappellent que selon Lifton (1983), on ne peut survivre à une telle expérience sans lui avoir donné un sens. Les survivants doivent se resituer par rapport aux institutions, à l'autorité, aux relations familiales, aux valeurs de la vie, au danger et au hasard.

L'autre rôle important des travailleurs sociaux est de supporter les partenaires affectés par la détresse émotionnelle de leur conjoint souffrant de TSPT et ayant des réactions agressives, qui peuvent passer de la détresse à la méfiance ou encore à la consommation d'alcool. Il est aussi important d'aider les survivants à garder des liens entre eux et avec leurs anciens compagnons de travail. Pour cela, les travailleurs sociaux ont organisé des rencontres de groupe d'une même région. Il faut également s'assurer de faire circuler l'information. Souvent les survivants n'ont pas de nouvelles; ils les apprennent dans le journal ou les voient à la télévision; ils se sentent déprimés et impuissants. Les travailleurs sociaux ont dû mettre en commun les informations qu'ils avaient eux-mêmes accumulées pour en faire profiter les survivants.

2.7 L'intervention auprès des endeuillés

Tumelty et Seed (1990) ont décrit les différents niveaux d'intervention sociale auprès des endeuillés comprenant le rappel de notions de base, le processus de deuil, les réactions physiques et émotionnelles. Par rapport à l'endeuilement de groupe, ces auteurs ont ressorti certains principes importants. Il faut d'abord, selon eux, avoir en tête que pour chaque personne, son propre endeuilement est le pire. L'endeuilement est fondamentalement une expérience personnelle et cela, peu importe les circonstances. Le fait qu'il y ait eu d'autres décès ne joue pas; leur réalité est que leur monde a éclaté. Dans une étape ultérieure, les proches pourront se rapprocher des autres endeuillés, mais pas au tout début.

Le deuil est un processus qui suit des étapes: déni, colère, désespoir, peur, panique, puis restauration et acceptation (Bowlby, 1964, cité par Tumelty & Seed, 1990). Une partie du travail de l'intervenant est de guider la personne à travers son cheminement. Les circonstances de la mort ajoutent à la réaction et emmènent des éléments additionnels, dont un besoin d'en parler constamment pour en augmenter la réalité, l'expression de la colère et de la culpabilité et finalement, une compulsion à rechercher le sens : « Pourquoi? ». Selon Rapaport (1962, citée par Tumelty & Seed, 1990), la réaction de deuil normale commence quand la personne arrive à s'émanciper par rapport au lien qu'elle a avec la personne décédée; elle fait un réajustement dans son environnement; elle forme de nouvelles relations qui lui procureront du plaisir et de la satisfaction.

Les sensations de panique sont fréquemment rapportées : palpitations cardiaques, insomnie, manque d'énergie, peur pour sa sécurité et désillusion face au monde en général. Les malaises peuvent être réactivés par des visites, la mention du décédé ou des témoignages de sympathie, ce qui porte les gens à s'isoler et à cacher les souvenirs du décédé. Il y a aussi d'autres symptômes physiques qui sont fréquemment décrits: difficultés respiratoires, plainte de manque de force et fatigue, problèmes digestifs. La personne peut également être aux prises avec des sentiments de culpabilité face au disparu, par rapport aux choses non finies, non résolues. La culpabilité et les regrets sont des sentiments puissants qui peuvent intensifier le chagrin, même si la relation n'était pas nécessairement proche avant la mort, et cela aussi chez les couples séparés. Une autre source de culpabilité peut venir de blâmes personnels, irrationnels, pour ne pas avoir empêché la personne de se rendre à cet endroit.

Le rôle du travailleur social avec les endeuillés se résume en quatre éléments : être présent, conseiller et informer, aider à faire des choix. Le besoin d'information est incessant; il sert à normaliser les symptômes et sentiments de l'endeuillé, à expliquer les réactions des enfants, la peur de perdre l'autre parent. Par exemple, certains ne voulaient pas leur dire que leur père était mort. Cela peut être utile de parler aux professeurs et d'accompagner certains endeuillés dans leurs démarches. Il faut aussi aider à créer des liens avec les autres endeuillés. Selon Hanus (2002), les deuils traumatiques sont toujours des deuils complexes.

2.8 L'intervention de groupe

Après l'aide téléphonique et la ligne d'écoute, suivie par une offre proactive de support individuel et familial, on organise des rencontres de groupe par sections selon les régions (Tumelty & Seed, 1990). On examine les principes derrière ces interventions. Les groupes seront à visée thérapeutiques car destinés à apporter des changements. Pour cela, il doit y avoir trois grands objectifs : (a) fournir l'occasion de partager ses expériences et sentiments, car ces individus ont vécu une expérience unique; (b) apporter de l'espoir; (c) être un lieu d'éducation concernant les réactions humaines suite à des incidents traumatiques. Les endeuillés doivent être éduqués sur les sentiments normaux. Il y a quatre sortes de groupes qui peuvent être faits: (a) les survivants et les familles; (b) les endeuillés de la parenté; (c) les parents, qui se sentent parfois les plus oubliés; (d) les associations de familles. Ces groupes ressemblent à ceux de verbalisation du modèle québécois, sauf que le nombre de rencontres n'est pas limité et les individus sont regroupés en différentes catégories.

2.9 Le journal

En Angleterre, un bulletin de nouvelles a été utilisé par les travailleurs sociaux suite à plusieurs désastres. Ceci a répondu à deux buts : avoir un lien efficace avec la population affligée. Également pour certains, il était devenu le seul lieu acceptable pour partager leurs sentiments, parler d'un problème ou poser des questions, sans stigma. La première année, les travailleurs sociaux ont publié seuls, puis cela fut repris par l'association des familles avec du soutien.

Après avoir longuement élaboré sur ces types d'intervention savamment colligés en Grande-Bretagne, nous regardons maintenant les caractéristiques d'un mode d'intervention qui est maintenant privilégié au Québec, le débriefing, dans le but de vérifier s'il aurait pu s'appliquer à la tragédie de Chapais. Rappelons que ce n'était pas une modalité d'intervention connue et utilisée en 1980.

3. Questionnements sur les modalités d'intervention précoce

Nous l'avons vu avec Martel (2000), la verbalisation (débriefing), principale assise de l'intervention psychosociale québécoise, répond à plusieurs fonctions. Elle

peut aussi bien informer sur le type d'aide offert qu'être utilisé pour le dépistage. Nous nous attardons à d'autres façons d'atteindre les populations, au moment privilégié pour débiter les interventions et regardons cette modalité d'intervention, qu'est le débriefing, d'un oeil plus critique.

3.1 Le dépistage

Le premier défi qui se rencontre après une catastrophe, est d'abord de déterminer à qui s'adressent les interventions. De nombreux auteurs ont démontré qu'il est essentiel d'utiliser des méthodes préventives et proactives pour apporter des services aux sinistrés (Heffron, 1977, cité par Drabek, 1986, p. 53; Lafonds, 1990). Au Québec, on compte beaucoup sur les séances de débriefing pour dépister. Mais qu'arrive-t-il à ceux qui ne s'y présentent pas? Weisaeth (1989c, cité par Weisaeth, 1995) a observé que les personnes ayant vécu le niveau d'exposition le plus sévère ne répondent pas aux premières offres d'aide. Comme nous l'avons illustré avec le modèle britannique, la tâche d'identification des besoins est extrêmement complexe et exigeante au point de vue organisationnel (Milgram, Sarason, Schönflug, Jackson. & Schwarzer, 1995). Le dépistage au niveau individuel n'est pas toujours évident car l'incompétence à ce niveau, chez des intervenants de toutes formations, a été observée (Mc Farlane, 1984, cité par Raphael, 1986). Raphael (1986, p. 260) préconise l'utilisation d'un questionnaire de dépistage dans un contexte d'évaluation primaire afin de retracer les personnes les plus à risque. Elle ne réserve le débriefing que pour les intervenants.

Dans cette étape d'évaluation des besoins, il est important de reconnaître les forces d'un milieu, aussi bien des individus que des communautés. Il est aussi fondamental de travailler de pair avec les groupes communautaires (Raphael, 1986). L'intervention psychosociale n'est pas la seule. Il faut se permettre de vérifier si les gens reçoivent leur aide ailleurs, par d'autres professionnels, médecin ou clergé, ou encore d'aidants informels comme la famille ou des amis (Yates, Axsom, Bickman & Howe, 1989). Cependant, il serait souhaitable que ces personnes sachent aussi quand référer. Leutz (1976, cité par Solomon, 1986), recommande d'identifier les donneurs de service informels et les leaders (clergé, tenanciers de bar, marchands) afin de les former sur les effets d'une catastrophe. Les victimes ainsi référées, verront leur besoin d'aide légitimé

par leur groupe de support. À Chapais, les lieux publics étaient devenus des lieux de rencontre : « Il y avait des gars qu'on ne voyait jamais à l'hôtel, puis ils étaient là, puis ils prenaient un coup. Ah! Bien! Une maudite gang! » (Informateur no. 40). Il faut aussi faire connaître les services sociaux, en dehors des services concrets fréquemment utilisés, car en général, la population ne sait pas bien les identifier (Birnbaum, Coplon & Schariff, 1973, cité par Drabek, 1986, p. 226).

3.2 Le moment de l'intervention

L'autre clé de la réussite, en plus de trouver qui aider, est de déterminer à quel moment le faire. Souvent les aidants quittent le milieu traumatisé après quelques semaines, au moment où la population en aurait le plus besoin (Pennebaker, 1997). L'intervention immédiate est un des écueils du débriefing qui se doit selon le modèle original, d'être fait dans les heures qui suivent la catastrophe.

D'après Lindy, Grace & Green (1981; cités par Butcher & Dunn, 1988), la relance faite dans les trois mois suivant le désastre est optimale, ce qui laisse tout le temps nécessaire pour former les intervenants. Cette opinion est également partagée par Hodgkinson et Stewart (1998, p. 99), qui recommandent que des services accessibles, proactifs et continus, soient disponibles pendant une période de deux ans, de façon décroissante vu qu'il peut y avoir également, de nouvelles demandes au cours de la deuxième année (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 95). En effet, il ne faut pas oublier qu'il arrive que les symptômes traumatiques n'apparaissent qu'après des mois, dans la phase de rétablissement (Green, 1995; McFarlane, 1984, 1986, cités par Butcher & Dunn, 1988). Également, il faut considérer que les gens attendent énormément avant de demander de l'aide, malgré des symptômes importants et incapacitants (Knaus, 1975, cité par Drabek, 1986, p. 204; ou encore utilisent très peu les services disponibles (Bromet & Dunn, 1981, Lindy, Grace & Green, 1981, Taylor, Ross & Quarantelli, 1979, cités par Yates, Axsom, Bickman & Howe, 1989; Heffron, 1977, cité par Butcher & Dunn, 1988; Lefebvre, 2000; Lindy, Grace & Green, 1981; Tumelty & Seed, 1990; Weisaeth, 1989c, cité par Weisaeth, 1995; Wortman, Carnelley, Lehman, Davis & Exline, 1995).

Mais vivre avec un symptôme est différent d'être capable de l'interpréter et encore plus de l'identifier comme nécessitant une intervention (Yates, Axsom, Bickman & Howe, 1989). Il y a risque d'effet pervers dans l'intervention en psychoéducation qui vise à éduquer les gens au fait qu'ils vivent des réactions normales à des événements anormaux. Pour en arriver à un diagnostic, il faudrait, au contraire, que leurs problèmes soient en quelque sorte amplifiés (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 18). Les actions faites par le service social pour atteindre les personnes affligées, permettent un travail de prévention essentiel car il est reconnu qu'elles peuvent souffrir de symptômes de détresse pendant de nombreuses années.

Pour illustrer ce besoin, prenons l'expérience des intervenants de la catastrophe de St-Joseph-de-la-Rive. Pouliot (2000), coordonnatrice des mesures d'urgence au CLSC desservant la municipalité de St-Bernard, précise que les endeuillés ont préféré l'intervention individuelle; les effectifs psychosociaux ont été augmentés pendant une année, afin de répondre à l'augmentation des demandes suscitées par cette catastrophe et; deux ans après, environ quinze personnes étaient toujours suivies par le CLSC. Par contre, l'intervention de groupe ne fut pas développée.

3.3 Critique du débriefing

3.3.1 Qu'en est-il?

Le débriefing sert à remplir différentes modalités : la verbalisation, l'intervention de crise, la psychoéducation, la gestion du stress, la prévention. Ces objectifs nombreux se doivent d'être atteints en une à deux interventions seulement, avec des populations hétéroclites, vivant des réactions de stress aiguës. C'est beaucoup s'attendre de ce qui est devenu synonyme d' « aide à tous, pour tous » (Raphael & Wilson, 2000). Le débriefing ne fait pas de miracle, ne remplace pas les autres formes d'aide et ne suffit pas à lui seul, mais généralement, il est bien perçu (Hodgkinson & Stewart, 1998) et a l'avantage de viser à éviter l'isolement (Shalev, 2000). Mais s'agit-il d'un mouvement social ou encore d'une véritable approche de prévention suite aux traumatismes? (Gist et al., 1998, cités par Chemtob, 2000; Raphael, 1986).

D'abord quelques rappels historiques. Le modèle a été largement crédité à Mitchell, en 1983, puis repris par Raphael en 1986, dans les deux cas auprès

d'intervenants ayant vécu un désastre. Puis il a été utilisé comme procédures de support à une population élargie, par Young (1988, cité par Chemtob, 2000) dans un objectif de psychoéducation. Le concept avait initialement été mis en place par un médecin militaire; il supposait une intervention immédiate pour retourner au combat. Par la suite, il fut admis comme principe de support légalement requis, auprès des intervenants d'urgence aux États-Unis. Ce type d'intervention, dans le monde du travail, fait maintenant partie de la culture. Les recherches sur son efficacité n'ont pas toujours été concluantes, principalement à cause du faible entraînement des animateurs et du manque de modèles comparables (Chemtob, 2000). Les animateurs devraient être formés au travail de groupe et capables de gérer de lourdes charges émotionnelles (Hodgkinson et Stewart, 1998).

Pour certains, le débriefing s'apparente de la thérapie de groupe ou encore de l'intervention de crise développées en service social (Papell & Rothman, 1980, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p. 47; Zakour, 1996). Cela se reconnaît particulièrement dans la variante d'Armstrong et al. (1991, 1995, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p. 49), le MSD (Multiple Stressor Debriefing), beaucoup moins connue et qui se déroule en quatre étapes où on travaille sur les émotions vécues et les stratégies d'adaptation, en plus de l'aspect éducatif, dans un objectif d'actualisation. Cette approche est destinée principalement à des équipes travaillant en intervention sur de plus longues périodes.

Dans la méthode la plus connue, celle de Mitchell, on se dissocie de l'aspect psychothérapie en se centrant davantage sur l'aspect éducatif. Dans ce but, on rapporte les faits et on limite l'élaboration sur les émotions. C'est pourquoi le modèle développé par Mitchell (1983), CISD (Critical Incident Stress Debriefing) propose que l'intervention ait lieu dans les 24 à 72 heures après l'évènement. Cependant, une intervention trop précoce ne permet pas nécessairement d'identifier les personnes en besoin (Chemtob, 2000). Pour Shalev (2000), le déroulement rapide du débriefing permet de démontrer rapidement notre préoccupation pour le vécu des gens. En effet, avec les semaines et les mois, l'intérêt pour l'évènement diminue et la volonté d'organiser des activités préventives cesse d'être présente. On peut concevoir que le

débriefing, traditionnellement destiné à maintenir le moral et permettre aux travailleurs de reprendre leur tâche le plus rapidement possible, a été utilisé à toutes les sauces.

3.3.2 Que dire de ce type d'intervention pour les catastrophes avec décès?

Plusieurs auteurs ne recommandent pas de faire le débriefing avant une ou deux semaines et même plus, dans le cas de morts traumatiques (Everly & Mitchell, 1997, cités par Wilson & Sigman, 2000; Hodgkinson et Stewart, 1998; Raphael & Wilson, 2000; Solomon, 1999). Certains vont même jusqu'à penser que le débriefing n'est pas indiqué dans de telles circonstances. Beaucoup de raisons ont été évoquées pour soutenir cette contre-indication.

La résolution du trauma et du deuil comporte des modalités et des étapes qui risquent d'être bousculées par ce type d'intervention. Il est préférable qu'elles soient traitées spécifiquement et consécutivement (Wilson & Sigman, 2000). Les symptômes, comportements et capacités adaptatives des gens sont très différents les uns des autres et le modèle de débriefing ne tient pas compte des difficultés de raisonnement et des effets dissociatifs des personnes traumatisées (Stuhlmiller & Dunning, 2000). Le débriefing n'a pas suffisamment tenu compte de l'effet de dynamique de groupe car il a été développé pour des individus ayant l'habitude de se côtoyer (Stuhlmiller & Dunning, 2000). Il n'est pas conseillé d'encourager une personne à verbaliser et à se laisser aller quand elle doit apprendre à se maîtriser pour refaire du sens dans le chaos, l'horreur et la perte (Everstine & Everstine, 1993, cités par Stuhlmiller & Dunning, 2000).

Nous pouvons constater que l'utilité du groupe n'est pas perçue de la même façon par tous. Ainsi, les rencontres de verbalisation de groupe peuvent avoir un effet pervers telle la contagion du stress (Hobfoll, Briggs & Wells, 1995). Par contre, selon Raphael (1986), l'état de déni, de stupeur et d'engourdissement peut être aidé par le groupe car ces personnes ne veulent pas nécessairement poursuivre une thérapie. D'autres auteurs s'attaquent au contenu. Le modèle n'éduque pas suffisamment sur la résilience et n'utilise pas adéquatement le groupe pour travailler l'intégration cognitive et la croissance (Everstine & Everstine, 1993, cités par Stuhlmiller & Dunning, 2000). Dans un autre ordre d'idée, le débriefing est difficile à établir lorsque des intervenants

extérieurs viennent prêter main forte. On confrontera alors la sensibilité des populations face aux étrangers, exacerbée après un évènement. Donc, l'outsider doit d'abord veiller à établir sa crédibilité dans le milieu, parfois grâce à un pairage avec un intervenant local à qui on transmettra le savoir pour un suivi à plus long terme (Chemtob, 2000). Selon des recherches faites auprès de petites communautés, l'appartenance au milieu serait plus importante que les grandes spécialisations (Tierney & Baisden, 1979, p. 118).

Certains auteurs croient que l'intervention individuelle, qui peut être aussi menée sous la forme de débriefing ou encore d'intervention de crise, est préférable à l'intervention de groupe (Everly et Mitchell; 1997, cités par Wilson & Sigman, 2000; Hodgkinson et Stewart, 1998, Raphael, 1986). Pour Raphael (1986), le chaos créé par une catastrophe requiert une intervention plus approfondie en santé mentale.

Quand une communauté entière est traumatisée, on devrait plutôt parler de *séminaires de crise*, qui se déroulent en deux temps, un premier où on donne l'information à des grands groupes où on présente les intervenants, suivi d'une période de rafraîchissement où les gens peuvent communiquer entre eux et poser leurs questions. L'implication personnelle des survivants est alors minimale, même s'il y a toujours dans ces rencontres risque de débordement ou de mobilisation de l'attention par quelques individus (Hodgkinson & Stewart, 1998).

D'autres chercheurs s'intéressent plus aux aspects communautaires. Ils se demandent si le débriefing a remplacé l'aide religieuse et les rituels des communautés qui ont de moins en moins de place (Weisaeth, 2000). Ils recommandent des modalités de rencontres de groupes plus adaptées aux circonstances et aux besoins spécifiques des populations en laissant le temps aux communautés d'établir leurs propres rituels culturels (Raphael & Wilson, 2000). Ils croient qu'il peut être nécessaire de travailler à la réconciliation des années après, lorsque des factions se sont créées, que la démarche ne vient pas d'elle-même et qu'une intervention externe est encore requise (Chemtob, 2000). Mais alors, pourquoi appelle-t-on cela encore du débriefing?

Par rapport aux enfants, il a été noté que les écoles manquent souvent à leur devoir d'aide aux enfants traumatisés. La tendance des milieux scolaires est de favoriser un retour rapide à la vie normale et de se fier sur les services déjà existants dont la pastorale (Hodgkinson & Stewart (1998, p. 105). Les professeurs sont souvent oubliés

dans les formations sur les mesures d'urgence, alors qu'il serait aussi possible de se servir du débriefing en milieu scolaire pour aider les enfants et adolescents traumatisés ou endeuillés (Chemtob, 2000).

Le débriefing est donc une modalité d'intervention à utiliser avec circonspection auprès des populations traumatisées et endeuillées. Cette approche légitime le principe des interventions de groupe en service social, qui supposent une formation plus approfondie des intervenants, des modalités d'intervention plus variées et un nombre de rencontres agrandi. Il n'empêche qu'il faille développer d'autres méthodes de dépistage pour ceux qui continuent à vivre de la détresse et prévoir des phases d'intervention plus spécifiques, tel que le fait le modèle britannique et tel qu'on l'a également appliqué au Québec, à St-Bernard.

4. Le bien-fondé des interventions

Le but des interventions psychosociales est de diminuer les effets traumatiques sur les personnes et les sociétés, considérant qu'ils peuvent se prolonger à long terme, particulièrement lorsqu'il s'agit d'incidents causés par la main de l'homme. Pour cela, différents pays ont établi des protocoles qui leur sont propres.

Toutes les catastrophes n'étant pas égales par ailleurs, nous avons introduit au chapitre XIII, portant sur les mécanismes adaptatifs, un tableau des différents niveaux où se situent les enjeux après une catastrophe. Nous indiquons quels sont des indicateurs de stress élevés qui nécessitent des besoins accrus d'intervention. Les événements tels celui de Chapais font partie des catastrophes générant des problèmes importants.

Certains critiqueront le bien-fondé d'une intervention approfondie, comme l'a fait Bowman (1997), jugeant que cela enlève l'initiative et contribue à la dramatisation. Vu qu'en 1980, l'intervention psychosociale lors de catastrophes était peu explicitée, nous vérifierons lors de cette recherche, si ces deux modèles y auraient prouvé leur utilité, considérant que le modèle britannique pourrait facilement s'articuler dans le modèle québécois. Une chose est certaine, cela nous emmènera à nous poser des questions sur la façon dont il pourrait être souhaitable d'intervenir, afin de viser plus d'efficacité et de pertinence.

RÉSUMONS

Le modèle québécois et le modèle britannique sont deux modèles complémentaires d'intervention psychosociale développés en 1990. Celui du Québec est destiné à tous les genres de catastrophes. Il a été élaboré pour les victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, vivant des pertes matérielles ou des évacuations. Il est centré sur les mesures d'urgence à prendre après l'évènement et on y a encore peu défini les modèles de retour à la vie normale.

Le modèle britannique est destiné à l'intervention dans des catastrophes supposant de nombreuses pertes de vie et des blessures importantes. Les méthodes pour rejoindre les populations ciblées sont proactives et originales. L'intervention est d'abord essentiellement individuelle, puis suite à une identification rigoureuse des personnes à rejoindre, on forme des groupes thérapeutiques ou de soutien. Principalement en ce qui concerne l'intervention auprès des survivants et endeuillés, rien ne semble avoir été laissé au hasard. L'intervention, absolument psychosociale et non psychologique, peut constituer un guide utile.

L'essentiel étant finalement de développer des façons originales pour atteindre la population traumatisée, dans les deux modèles, nous retrouvons un grand souci éducatif face aux réactions vécues après une catastrophe. Cependant, vu que le modèle québécois suppose le débriefing préalable, nous avons apporté des éléments critiques nous permettant de justifier qu'il soit retardé, lors de catastrophes comme celle de Chapais. Nous avons également parlé de l'importance de l'intervention de groupe et communautaire. Le but est de ne pas se substituer aux initiatives locales, mais plutôt de les supporter. Ceci s'approche de la résilience sociale ou collective dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII

LES CONDITIONS DE RÉTABLISSEMENT LES MÉCANISMES ADAPTATIFS ET LA RÉSILIENCE

Les stratégies adaptatives se réfèrent aux mécanismes utilisés par les gens pour affronter les difficultés que la vie leur apporte, dans l'espoir de passer à travers. Elles dépendent de nombreux facteurs reliés à la personne et à son milieu, mais également à la situation et au contexte social dans lequel évolue l'individu (Sarason, Sarason & Pierce, 1995, p. 185). Les catastrophes n'ont pas toutes le même degré de conséquences, alors qu'un même événement n'a pas le même impact pour tous (Quarantelli, 1986). Chaque situation traumatique revêt donc un côté unique, demandant à chaque être humain de réinventer ses propres modalités de survie.

Les modes adaptatifs possibles sont multiples. Il y en a qui sont plus appropriés que d'autres et moins à risque pour l'état de bien-être en général. La consommation d'alcool, par exemple, est une des plus anciennes méthodes de régularisation de tension qui ait existé; son utilisation dans les milieux militaires a été largement documentée (McFarlane, 2000).

Lazarus (1977) a créé son propre modèle adaptatif comprenant plusieurs niveaux. D'abord, les estimations cognitives découlent des relations de l'individu avec son environnement, puis génèrent des *actions* d'ordre cognitif ou d'ordre actif. Elles permettent de contrôler les émotions, puis ensuite de sélectionner les activités appropriées. Lazarus considère qu'on peut certes retrouver des transactions d'ordre intrapsychique, plus inconscientes, Cyrulnik (2001) dirait plus coûteuses, comme le déni et l'évitement. Ainsi, les stratégies adaptatives, même si elles ont un aspect protecteur, ne sont pas toutes résilientes. Parfois, ce qui pourrait sembler une trop bonne adaptation ne l'est pas. « Les facteurs d'adaptation ne sont pas des facteurs de résilience, puisqu'ils permettent une survie immédiate mais arrêtent les développements et préparent souvent une cascade d'épreuves » (Cyrulnik, 2001, p. 199). La résilience n'est pas une qualité mais un processus qui suppose de parvenir à métamorphoser ses

souffrances (Cyrulnik, 2001, p. 167). La meilleure résilience implique selon Cyrulnik (2001) deux éléments indispensables : comprendre, c'est à dire pouvoir donner un sens à l'insensé et puis, agir (p. 198). Il s'agit essentiellement, de s'engager activement à la recherche de solutions plutôt que de subir passivement (Lazarus, 1977). Lazarus et Cyrulnik se rejoignent donc dans une définition tenant compte à la fois des aspects cognitifs et actifs.

La première partie de ce chapitre s'adresse à ces facettes des modes de survie, vues de façon générale ou encore plus spécifique. Nous brosons un tableau analytique des principales sources d'influence sur le rétablissement, à l'aide d'un tableau général établi par Warheit (1986). Elles proviennent aussi bien des caractéristiques de la catastrophe elle-même, de celles du milieu et de celles de l'individu. Puis nous expliquons les enjeux adaptatifs créés par le traumatisme entraînant soit la vulnérabilité, soit l'inoculation. Finalement, nous regardons les mécanismes les plus usuels, tout en départageant ceux ayant des caractéristiques de meilleure résilience.

Dans la deuxième partie, nous abordons tour à tour les tâches du survivant, celles qui concernent la culpabilité, le blâme personnel, la colère, le pardon, la reconstruction des croyances fondamentales. Puis nous examinons plusieurs supports à la résilience dont les moyens de mise à distance grâce à l'humour, le monde intérieur; l'espoir, le support social, les activités dont le travail, l'engagement social, la créativité, la spiritualité et le contact avec la nature. Nous terminons enfin avec l'échange verbal, la reconnaissance sociale et la résilience collective.

1. Éléments influençant le rétablissement après la catastrophe

Vu la complexité des facteurs influant sur le rétablissement, une grille d'analyse nous permettra de mieux catégoriser les impacts. Le modèle de Warheit (1986) comprend différents facteurs de stress possibles. Il permet une lecture systémique, intégrée et globale des différents éléments qui conditionnent la réaction à un événement traumatique. Le modèle initial a été adapté afin d'y ajouter des éléments provenant d'autres sources; nous le retrouvons au Tableau IV à la fin de ce chapitre. Nous pourrons par la suite utiliser cette grille pour procéder à l'analyse des observations faites à Chapais.

1.1 Facteurs reliés aux caractéristiques de la catastrophe

Les éléments reliés à l'évènement lui-même sont ceux qui, nous l'avons vu précédemment au chapitre IV, caractérisent la catastrophe, soit la soudaineté et l'imprévisibilité; l'intensité dont l'importance de la menace à la vie ou à la propriété, le risque de récurrence; la durée de l'évènement (Warheit, 1986); la centralité versus la périphérie de la population touchée et de ce fait, la proportion de la population directement atteinte (Dynes, 1974, cité par Quarantelli et Dynes, 1986; Quarantelli, 1986). Un écrasement d'avion impliquant un groupe d'étrangers sera périphérique plutôt que central (Solomon, 1989). Les facteurs reliés au lieu du désastre comprennent à la fois sa proximité par rapport à soi et la possibilité de causer un rappel de l'évènement (Meichenbaum, 1995). Le stress peut aussi être augmenté par les conditions environnementales (Myers, 1989).

Finalement, les autres éléments sont reliés à la cause. S'agit-il d'un geste délibéré dans le but de blesser et est-ce que cela aurait pu être évité? Les tragédies causées par la main de l'homme génèrent le plus d'effets négatifs à long terme (Meichenbaum, 1995). Tel que discuté au chapitre VI sur la santé, le manque de possibilités pour réagir efficacement (Myers, 1989) et la situation au sein de la catastrophe, induisant un état passif ou un état actif (Figley, 1985) influencent grandement. Cela peut exacerber la culpabilité du survivant, généralement présente de façon universelle (Lifton, 1970).

Les conséquences seront sévères si l'évènement laisse d'importantes blessures, comporte une grande quantité de morts et de blessés (Drabek, 1986, p. 205; Green, 1995; Lindy & Lindy, 1981; Quarantelli, 1986), nécessite la manipulation de cadavres (Quarantelli, 1986) et occasionne le contact avec le grotesque (Sowder, 1984, cité par Green, 1986; Meichenbaum, 1995). Des facteurs rendant généralement plus vulnérables comprennent l'accumulation de stimuli traumatiques dont certains comportent une mémorisation sensorielle : bruits ou cris traumatisants, odeurs, obscurité, visions cauchemardesques et blessures physiques, qui constituent ce qui a été appelé l'empreinte de la mort (Hodgkinson & Stewart, 1998; Lifton, 1964/1970; Meichenbaum, 1995; Myers, 1989).

Le traitement fait par les médias (Butcher & Dunn, 1989; Hodgkinson et Stewart (1998, p. 23) et le fait qu'un événement devienne un marqueur historique, rendent plus difficile de mettre les souvenirs derrière soi (McFarlane & Yehuda, 1996).

1.2 Facteurs reliés à la communauté

Les conditions inhérentes aux caractéristiques de la communauté influencent les conséquences et le rétablissement à long terme, soit : l'absence ou la présence d'expérience d'une catastrophe, le niveau de préparation d'un milieu à réagir, la réaction des personnes en autorité; la disponibilité préalable des ressources nécessaires pour répondre à la crise; la perte de ressources humaines ou physiques à cause de l'évènement, la structure sociale incluant le type de relations interpersonnelles, la présence de conflits et de dissension dans la communauté; la culture et l'environnement géophysique (Warheit, 1986).

Green (1986) considère comme catalyseurs la réaction de la société à l'évènement et son aide aux survivants, l'ajout de stressseurs environnementaux, puis avec le temps, les occasions de rappels imprévus de l'évènement, ainsi que les anniversaires et les représentations symboliques (p. 197). Hodgkinson et Stewart (1998) croient les rituels plutôt favorables au rétablissement, de même que la possibilité de comportements et de modes adaptatifs variés (p. 23). Les déplacements de grands pans de la population, de longue durée et mal planifiés, sont considérés comme particulièrement désastreux (Erikson, 1976, cité par Quarantelli & Dynes, 1977; Erikson, 1985; Shkilnyk, 1985). Le plus l'appartenance à la communauté sera ancienne, le plus les pertes seront vécues lourdement (Ursano, Grieger & McCarroll, 1995).

Dans les conditions qui sont favorables, on trouve une population autonome, homogène et hautement intégrée, où se maintiennent intacts les réseaux de support, avec une prise en charge adéquate de la catastrophe, les ressources immédiates disponibles et des compensations financières suffisantes (Golec, 1983, cité par Drabek, 1986, p.233).

1.3 Facteurs reliés à l'individu

Certains autres aspects qui influencent le type de réaction et le rétablissement sont reliés à l'individu. Il s'agit d'abord de ses facteurs de prédisposition : sa

constitution biologique et son niveau de santé, ses caractéristiques psychologiques, son état de stress prévalant avant l'évènement; son intégration sociale (Warheit, 1986). McFarlane & Yehuda (1996) considèrent non seulement un passé personnel de maladie mentale mais une histoire de maladie mentale dans la famille. Ensuite, il y a sa propre perception du danger couru par soi-même ou par un proche; son manque d'expérience d'une telle situation, la perte ou l'absence de supports interpersonnels et son manque de ressources en général (Warheit, 1986).

Les individus qui vivaient déjà une période de crise lors de l'évènement, par exemple, un veuvage, un divorce, une chirurgie récente, sont plus à risque (Drabek, 1986, p. 270). Parmi les autres facteurs généraux se retrouvent selon Myers (1989), ceux reliés à l'âge qui entraîne la dépendance, la maladie mentale, les évènements traumatiques de la vie principalement s'ils ont laissé l'individu affaibli ou encore causé une réaction très forte suite au stresser actuel, les difficultés adaptatives incluant la toxicomanie, les exigences élevées venant de soi ou des autres, spécialement, la perception ou l'évaluation de soi face à l'évènement génératrice de culpabilité.

L'impact personnel est affecté par l'ensemble de la catastrophe mais également par le niveau où l'individu est personnellement touché par le désastre et ce, surtout s'il a perdu des êtres chers (Berren, Santiago, Beigel & Timmons, 1989). Il faut donc s'inquiéter de la présence importante de la culpabilité du survivant ou encore de deuils problématiques (Raphael, 1986, p. 49). Les pertes secondaires que la catastrophe entraînera influencent également (Côté, 1996; Green, 1994, citée par Maltais et al. 2001a; Maes et al, 2001; Michenbaum, 1995), par exemple chez les brûlés, les longues périodes d'hospitalisation causées par de grandes blessures et les séquelles invalidantes principalement les amputations (Bowden et al., 1980; Patterson et al., 2000). Il y a également l'effet négatif des stress qui se perpétuent, les problèmes concomitants (Hodgkinson et Stewart, 1998, p. 23) et les évènements de la vie subséquents (Green, 1995). Les conflits d'opinion avec le milieu peuvent s'ajouter aux difficultés (Solomon, 1986). Le fait d'avoir déjà vécu une catastrophe ou un autre évènement traumatique augmente le risque de difficultés d'adaptation (Freedy et al, 1992, 1994, cités par Green, 1995).

Il n'est pas déterminé de façon concluante, si le fait de poursuivre légalement nuit au rétablissement. D'après Green (1995), il n'y aurait pas de différences dans le fait de procéder ou non. Gleser, Greer et Winget (1981, cités par Drabek, 1986, p. 267), ont trouvé d'importants symptômes dans les deux groupes et même un peu plus chez ceux qui n'avaient pas poursuivi. Milgram et al. (1995) croient qu'il y a un risque que cela compromette la réadaptation et Brillon (2001) y voit un facteur de maintien des symptômes.

De façon générale, il a déjà été admis que le statut de travail joue un rôle important dans l'adaptation psychologique (Schwarzer & Jérusalem, 1995). Donc, l'absence de travail, avant ou après l'évènement, constitue un facteur négatif de réadaptation et cela également chez les femmes à la maison (Sowder, 1986).

1.4 Conclusion sur les caractéristiques générales

De façon constante, une tendance émerge à l'effet que l'impact risque d'être négatif à long terme, lorsque l'exposition est sévère et comporte d'importantes conséquences sur la vie (Green, 1995). Il y aura par contre peu de conséquences défavorables sur le rétablissement si l'évènement n'est pas trop grave, si les caractéristiques individuelles et sociétales sont favorables (Horowitz, 1976, cité par Green, 1986, p. 197), s'il y a un faible taux de décès et de blessures physiques (Drabek, 1986, p. 233); si l'évènement se passe pendant un laps de temps court et si les symptômes n'interfèrent pas avec la vie quotidienne (Spitzer, 1984, cité par Green, 1986, p. 197).

Les désastres en général affectent de façon plus sévère les populations défavorisées économiquement (Seaman, 1984; Oliver-Smith, 1993, cités par Green, 1995), alors que les ressources matérielles contribuent positivement au rétablissement : « L'argent, bien utilisé, augmente les possibilités en diminuant le stress. Il facilite l'accès aux ressources légales, médicales, financières et à l'aide professionnelle. En diminuant la vulnérabilité face aux menaces, cela facilite une adaptation efficace » (Lazarus & Folkman, 1984, p. 164).

2. La vulnérabilité accrue ou une force nouvelle face aux réexpositions grâce à l'inoculation?

Est-il possible que le fait d'affronter une catastrophe, puisse rendre encore plus fort face à d'autres épreuves de la vie? Cela peut être à la fois vrai et à la fois faux. Nous examinerons maintenant des points de vue diamétralement opposés.

D'abord, les événements traumatiques peuvent heurter de plein fouet des vulnérabilités et modifier la personnalité de la victime. Pour Janis (1969), certaines personnes ayant vécu une catastrophe, risquent de développer une *névrose traumatique latente*, qui malgré la disparition des symptômes aigus, se caractérise par des changements permanents de la personnalité (p. 34). De plus, avec la catastrophe, on peut observer, « une tolérance diminuée aux stress aigus, une prédisposition acquise aux dépressions avec des symptômes d'anxiété incapacitants suite à des événements de la vie qui auraient été tolérés si l'individu n'avait pas de résidus de l'expérience traumatique précédente » (p.36). La vulnérabilité psychiatrique permanente est causée par des changements neurobiologiques qui deviennent autonomes et forment une mémoire biologique, sensibilisée à la déstabilisation affective (Mellman et al., 1992 et Post, 1992, cités par McFarlane & Yehuda, 1996). Les gens traumatisés, deviennent vulnérables aux rappels ainsi qu'aux stress ordinaires de la vie et aux événements déclencheurs (perte d'emploi, décès, attaque cardiaque etc.) (Figley, 1985, p.408). Bernstein (1979) a constaté que les grands brûlés, par exemple, sont très vulnérables lorsqu'il leur arrive une nouvelle épreuve dans la vie. Plusieurs récits de survivants illustrent ces réactions de débordement, par exemple, ceux d'Yvan Boudreault (1981), un grand brûlé québécois ou encore de Martin Gray (1971, 1973, 1977), un survivant de l'holocauste nazi qui a perdu, par la suite, toute sa famille dans un incendie de forêt.

Paradoxalement, Fisher (1994) croit que celui qui a déjà connu des épreuves et leur a fait face, a une plus grande probabilité d'affronter une nouvelle situation en mobilisant de nouvelles ressources. Donc, les épreuves peuvent aussi avoir une fonction d'inoculation (Janis, 1958). Cependant, d'après Janis (1969), la sévérité des symptômes dépendrait à quel point tu as été affecté par la catastrophe. Il a appelé les « near-miss », les exposés de proche et cela avec ou sans blessures physiques. Plus grande sera la victimisation vécue, plus sévère sera le stress et plus élevé sera le risque de désordre

émotionnel par la suite. Par contre, ceux qui ont connu la peur éloignée, les « remote-miss », vont avoir moins de sensibilité indiscriminée en réaction à des menaces non-pertinentes. Ils se concevront comme ayant été capables de survivre à un désastre, à moins qu'ils n'aient vu par ailleurs, des scènes leur ayant fait prendre conscience de la gravité de l'événement. Ce sera dans ce cas, plutôt un risque de vulnérabilité partielle (p.84-85).

D'autres chercheurs réaffirment que tout dépend essentiellement de l'issue de l'affrontement (Bock & Zautra, 1981, et Solomon, 1990, tous cités par Hobfoll, Briggs & Wells, 1995; Raphael, 1986, p. 40). La personne qui aura affronté avec succès l'urgence sera plus confiante dans ses ressources la prochaine fois, alors que celle qui en a tiré une image de peur, d'incapacité ou d'échec, traînera un fardeau de plus dans une nouvelle situation. Les deux niveaux peuvent aussi se chevaucher : la sensibilité au stress mais aussi le sentiment d'avoir maîtrisé une grande épreuve. « Tout dépendra de l'expérience d'enfance de la victime qui peut l'avoir laissée stressée ou émotionnellement blessée, vulnérable ou inoculée contre les effets adverses de l'expérience actuelle. Être à nouveau une victime aura une résonance particulière pour une personne qui a déjà été victimisée dans l'enfance » (Raphael, 1986, p. 226).

Le travail de guérison est relié à la désensibilisation émotionnelle. Elle réfère à « la croyance de pouvoir par la répétition mentale de la situation dangereuse, augmenter sa capacité d'assimiler un événement stressant et ainsi par sa capacité à travailler sur des concepts rassurants, neutraliser les sentiments d'impuissance » (Janis, 1958, p. 348). L'inoculation est facilitée lorsque la personne peut reprendre sa vie normale dans les mois qui suivent, à cause de pertes limitées (Hobfoll et al., 1995).

En conclusion, au sujet des risques inhérents à des expositions récurrentes aux événements traumatiques, Brunet (1996) croit que toutes les hypothèses en ce sens s'intègrent sans être antagonistes. Les travaux de Janis ont plutôt démontré que les signes d'adaptation émotionnelle ne se manifestent qu'auprès des exposés à distance, alors que Solomon (1993, cité par Brunet, 1996) tend à supporter l'hypothèse de la vulnérabilité croissante.

« Aujourd'hui, le traumatisme est pensé comme un événement brutal qui détourne le sujet de son développement sain prévisible » (Cyrulnik, 2001, p. 158).

Cependant, malgré des effets adverses, les caractéristiques du milieu immédiat et de résilience individuelle ou collective peuvent atténuer les conséquences d'une catastrophe ayant un potentiel hautement destructif.

3. Définition de la résilience

Fisher (1994) a défini ainsi les situations extrêmes, telles que celles que l'on retrouve lors de catastrophes :

Elles se caractérisent d'abord par une intensité qui sort de l'ordinaire par son aspect démesuré et insupportable; ensuite, elles désignent des expériences où sont atteintes les dernières limites de ce qui est considéré comme humainement acceptable et vivable : en ce sens, une situation extrême renvoie à l'idée d'épreuve extrême qui plonge dans la souffrance et le malheur, poussant à bout les facultés d'adaptation; enfin, l'idée de situation extrême renferme une dimension de violence en ce sens qu'il s'agit d'un bouleversement radical qui ébranle une vie et qui la précipite dans un abîme d'où il n'est pas facile de sortir (p. 21).

On voit dans cette définition, l'aspect presque inhumain de l'évènement, par exemple, quelqu'un qui devra vivre avec un visage altéré par les blessures ou encore portera le souvenir de la vision inimaginable de l'évènement. C'est alors qu'émergera un désir de vivre malgré tout ça, de survivre et de lutter. Dans de telles conditions, une énergie vitale se manifestera, alors qu'un apprentissage de l'endurance deviendra révélateur de soi (Fisher, 1994) :

Nous verrons que personne n'est en réalité préparé pour affronter de tels événements; aussi chacun doit-il puiser au plus profond de lui les forces dont il a besoin pour survivre; il découvre alors que c'est en luttant pour sa vie qu'il survit et ainsi il se révèle à lui-même d'une façon tout autre qu'il ne le pensait » (p.13).

Au milieu du combat pour la survie, à travers la recherche de sens, se découvriront les ressorts invisibles et se tissera la résilience. La résilience désignait, en physique, la capacité d'un corps à résister à un choc. En sciences sociales, elle est devenue « la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative » (Vanistendael, 1998, cité par

Cyrulnik, 1999, p. 10). « La résilience définit aussi le ressort de ceux qui, ayant reçu le coup, ont pu le dépasser » (Cyrulnik, p. 24).

4. Les tâches du survivant

Le terme victime décrit bien la situation de la personne qui a subi, cependant, Figley (1985) a défini ainsi ce qui différencie le survivant de la victime, il s'agit de « l'attitude concernant la sécurité, la joie et la maîtrise de sa condition d'être humain. Être un survivant, c'est de vivre en paix avec les souvenirs de son traumatisme » (p.399). Pour y parvenir, il faut que la victime soit parvenue à atténuer les effets négatifs causés par le choc traumatique. Selon Figley, « pour certains, c'est la bataille de toute une vie » car ils n'atteignent jamais le stage final de l'ajustement et demeurent souvent dans l'évitement (p.404). Pour la plupart des autres, l'ajustement est atteint grâce à des ressources personnelles et à une intervention précoce.

Certaines personnes peuvent même vivre un changement à leur identité, se définissant dorénavant comme un « survivant de l'évènement X » (Lifton, 1970). Leur nouveau statut les rend mal à l'aise et parfois, elles ont l'impression que les gens les regardent comme si elles étaient différentes (Wilkinson & Vera, 1989). Elles peuvent s'identifier à leur tragédie, au point de lui attribuer trop de valeur explicative, il s'agirait là d'une forme de « résilience dévoyée » (Cyrulnik, 2001, p. 220). Mais, l'impuissance face à la victimisation ne signifie pas l'impuissance face au rétablissement (Brickman et al., 1982, cités par Janoff-Bulman, 1985).

4.1 Venir à bout des réactions de choc

Les symptômes précoces de traumatisme peuvent prendre des formes différentes se caractérisant par deux grands types de réaction. Elles ont été schématisées de façon intéressante par Wilkinson et Vera (1989) qui les ont caractérisées par la phase de déni et la phase d'intrusion. Nous ajoutons à cette analyse, les notions découlant des études faites par Lifton sur les survivants d'Hiroshima, lesquelles ont par la suite fait l'objet de généralisations et aussi, celles de Fisher (1994) et d'Hodgkinson et Stewart (1998).

4.1.1 La phase du déni

Le premier groupe de symptômes est associé à la phase de déni, qui commence rapidement après l'évènement. Lifton (1964, reed. 1970, p. 162) a décrit les effets de l'empreinte de la mort, dont le premier est la *fermeture émotionnelle*. Vu qu'il est impossible de ressentir une expérience d'une trop grande intensité, après quelques minutes, s'installe une « paralysie du cerveau », servant d'écran protecteur pour survivre psychologiquement à l'impact de la mort. La fermeture psychique apparaît non seulement chez les témoins mais elle est commune chez ceux qui ont à manœuvrer les morts et elle sera vécue également par ceux qui auront à étudier un évènement (Lifton, 1970). La personne peut ressentir un sentiment d'irréalité, de stupeur et se plaindre de détachement. À plus long terme, les sentiments de plaisir et de tendresse peuvent aussi être bloqués. D'après Hodgkinson et Stewart (1998, p. 13-15), l'apparition de cette condition serait très variable. Dans les états aigus, il peut y avoir une constriction de la pensée avec une attention sélective pour éviter les images ou autres sensations reliées au trauma. L'hyperactivité peut être observée, même au point de se consacrer à des actions inutiles ou encore une autre façon d'éviter la réalité peut se caractériser par l'usage excessif de l'imaginaire (Wilkinson & Vera, 1989).

« Cette fonction du déni pose une question troublante, celle du rôle des illusions en tant que défenses psychologiques de survie » (Fisher, 1994, p. 89). Il s'agit d'un mécanisme d'adaptation à court terme qui diminue d'intensité dans le temps. « Si cela n'était pas le cas, c'est-à-dire, si quelqu'un s'installait dans le déni, celui-ci aboutirait à une coupure durable avec la réalité et constituerait un frein par rapport au « traitement psychologique » de l'évènement » (p. 90). Cependant, « les êtres humains ont une capacité infinie à cultiver l'illusion qui leur permet de nier ce qui est insupportable » (Fisher, p. 96) et le plus paradoxal là-dedans, c'est que la personne n'a pas conscience de nier.

Ce concept a été savamment illustré par Festinger (1957) qui l'a appelé la « dissonance cognitive ». Selon Festinger, il est généralement admis que les individus recherchent la consistance en eux-mêmes. Généralement, ils agissent par rapport à ce qu'ils connaissent, croient et font. Ses hypothèses de base sont que vu que la dissonance est psychologiquement inconfortable, cela motivera la personne à la réduire pour

parvenir à la consonance. La personne va activement éviter les situations et les informations qui auraient tendance à augmenter la dissonance. Des éléments peuvent être consistants ou contradictoires selon les règles du groupe ou de la culture. Le plus les éléments seront importants pour les individus, le plus la dissonance sera forte, et plus grande sera l'intensité de l'action pour réduire la dissonance ou encore l'évitement de la situation qui augmenterait la dissonance. Si un élément cognitif correspondant à la réalité doit être changé, sans modifier la réalité correspondante, alors il faudra trouver des moyens pour ignorer ou neutraliser cette situation. Ainsi, une nouvelle réalité sociale peut être acquise grâce à l'appui des autres. Cela va entraîner un nombre important de manifestations sociales pour réduire la dissonance. Dans le cas contraire le malaise psychologique, donc la dissonance ne feront qu'augmenter.

Au niveau individuel, la personne peut vivre une bonne adaptation, mais avec un clivage où s'installe la froideur affective et l'indifférence comme si une zone semblait anesthésiée (Cyrulnik, 2001, p. 168, p. 225). Cette rupture avec les émotions peut durer toute une vie et ne se manifester que lors d'un rappel ou encore vers l'âge avancé quand sombrent les défenses (p. 228). L'individu peut sembler bien fonctionner, jusqu'au jour où il y a éclatement.

4.1.2 La phase d'intrusion

Le deuxième groupe de symptômes est relié à la phase d'intrusion. Les pensées intrusives sont des pensées s'imposant au sujet en dehors de sa volonté et qui requièrent un effort pour être supprimées. Elles sont persistantes et perçues comme devant être évitées. Elles peuvent être associées à des images ou sensations vécues lors de l'évènement (Wilkinson & Vera, 1989). « La plupart des survivants racontaient un incident, une vision, une horreur ultime particulière à laquelle ils s'étaient identifiés et qui leur avait laissé un profond sentiment de pitié, de culpabilité et de honte » (Lifton, 1970, p. 129).

Dans certaines circonstances, les souvenirs peuvent même déborder et donner lieu à des manifestations physiologiques. Ils peuvent être particulièrement dérangeants pendant le sommeil. Des images mentales impliquant les organes sensoriels peuvent même causer des hallucinations. La personne peut vivre des expériences comme si elles

semblaient réelles : avoir des visions de la personne morte ou blessée, être prise par des images saisissantes, des odeurs ou des bruits. Les stimulus extérieurs peuvent causer des réactions exagérées embarrassantes. Il peut y avoir des manifestations d'hypervigilance caractérisées par un état d'alerte et de préparation à fuir (Wilkinson & Vera, 1989).

Les épisodes d'intrusion, de stupeur ou de tranquillité peuvent être alternées ou cycliques (Horowitz, 1976, cité par Wilkinson & Vera, 1989). On peut trouver des symptômes retardés ne débutant que deux ans après l'évènement (Gleser, Green & Winger, 1981, Green, Grace & Glaser, 1985, cités par Wilkinson & Vera, 1989). En matière thérapeutique, il faut donc considérer de pourvoir l'aide sur une longue période.

Alors que l'intrusion est commune aux gens qui ont vécu un traumatisme et diminue avec le temps, généralement dans les deux ans après, l'évitement est moins habituel.

4.1.2.1 L'évitement

L'évitement se développe dans les mois qui suivent et lorsqu'il s'installe, il est un indicateur de difficultés adaptatives pouvant même mener au TSPT (McFarlane & Yehuda, 1996) dont nous avons parlé au chapitre VIII. Le besoin d'évitement n'est pas seulement relié aux pensées mais peut se manifester aussi dans le concret par le besoin de fuir toutes les situations réelles pouvant faire penser au trauma, de près ou de loin, au point même de s'empêcher d'écouter les nouvelles ou de lire les journaux lors des périodes anniversaires (Brough et al., 1991). Cela peut même aller jusqu'à déménager (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 13-15). Pourtant, la maîtrise psychologique de l'évènement suppose justement de réapprendre à l'affronter, en évitant l'évitement, qui nourrit le problème (Brillon, 2001). Il faut également, avoir dépassé des sentiments de honte et de culpabilité d'une nature extrêmement profonde (Lifton, 1970, p. 155). Nous aborderons maintenant ces dimensions.

4.2 Vaincre la culpabilité du survivant

Les sentiments de culpabilité, très courants dans les catastrophes, sont en général associés à une plus grande détresse psychologique (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 6). La culpabilité peut être liée à la honte du survivant qui croit voir l'envie dans les yeux

des autres (Raphael, 1986, p. 32; Tumelty & Seed, 1990). La catastrophe qui met en lien avec la mort, crée un sentiment de filiation avec les décédés qui ne provient pas seulement de la mort d'un proche (Lifton, 1970, p. 152). La culpabilité du survivant emmène des questions qui peuvent sembler illogiques à prime abord, comme le sentiment de survivre au dépend de quelqu'un d'autre (Frederick, 1981, cité par Wilkinson & Vera, 1989). Des pensées magiques peuvent emmener des réponses irrationnelles comme celui d'un quota établi par la destinée cette fois-là. Certains peuvent se sentir coupables de la mort des autres pour les avoir entraînés vers le lieu de la mort en les invitant (Wilkinson & Vera, 1989).

La culpabilité peut servir à exprimer sa loyauté envers les personnes décédées. Elle peut également être basée sur une vision révisée de soi. Vu que les personnes ont d'abord pensé à se sauver elles-mêmes, plutôt que d'avoir fait plus pour en sauver d'autres, elles se questionnent sur ce qu'elles sont réellement (Hodgkinson & Stewart, 1991).

La culpabilité peut aussi être associée à de la mégalomanie : « Puisque j'ai échappé à cette toute-puissance qui plus tard prendra le nom de « la mort », c'est la preuve que je l'ai dominée » (Cyrulnik, 1999, p. 54). Ceci peut emmener certains survivants à manifester un courage morbide pour se reprouver qu'ils sont victorieux et ils peuvent se lancer dans des défis téméraires. Pour Cyrulnik, lorsqu'ils se sentent coupables, les survivants peuvent aussi manifester des comportements d'expiation, vus de l'extérieur comme de l'austérité ou de la générosité. Les comportements risqués peuvent être associés avec des impulsions suicidaires (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 18).

4.3 Comprendre les réactions de blâme personnel

La culpabilité personnelle de celui qui a survécu dans un désastre de groupe peut être considérée comme une sorte de blâme personnel (Lifton, 1967/1971; Wolfenstein, 1957, cités par Janoff-Bulman, 1985). Cependant ce blâme ne signifie pas que la personne s'octroie nécessairement de la responsabilité dans l'évènement. Il y aurait ainsi deux sortes de blâme personnel, l'un mésadapté qui attaque sa personnalité, alors que l'adéquat s'en prend à son comportement (Janoff-Bullman, 1985). Le blâme sur le

comportement permet de prévoir un changement dans le futur pour éviter la revictimisation en croyant que l'on pourra faire quelque chose dans le futur. Cela favorise le rétablissement de la foi dans son invulnérabilité, tout en rebâtissant son autonomie et son contrôle. Ce n'est pas tant l'exactitude de l'attribution mais plutôt l'impact sur les perceptions de la victime qui la rendent utile au processus d'adaptation.

Le blâme peut aussi être associé à un besoin chez certains individus, de se sentir pires avant de se sentir mieux. Le blâme personnel et l'autopunition, les aideraient ensuite à se propulser dans l'action (Lazarus & Folkman, 1984, p. 150-151). Cette défense résiliente est coûteuse mais peut avoir son utilité : si je me sens coupable, cela signifie que je suis un être humain, un être moral (Cyrulnik, 2001, p. 175).

4.4 Apprivoiser sa colère et contrôler son impulsivité

Quand on a perdu un être cher, il est prévisible que la colère, assortie de sentiments d'impuissance, puisse dominer les pensées (Wilkinson & Vera, 1989). Cette colère qui s'étend parfois envers le monde entier, ressemble d'une certaine façon aux émotions d'un enfant blessé (Lifton, 1970, p. 143). Cette hostilité souvent accompagnée de plaintes somatiques, peut aussi se retrouver chez ceux qui ne se sont pas remis de l'expérience. La haine peut constituer alors un mécanisme d'adaptation permettant aux pulsions de mort de se décharger sur les autres; le risque en est que cette mobilisation inattendue de ressources vitales s'assortisse également d'asocialité (Fisher, 1994). Hodgkinson et Stewart (1998, p. 17) considèrent la colère comme une manifestation de changements à la personnalité causés par le trauma. Elle peut devenir nuisible lorsqu'elle encourage la division sociale, les menaces physiques et la destruction. À noter qu'il y en a eu des manifestations isolées à Chapais. Dans ces cas, les médias devraient jouer un rôle éducatif pour éviter les débordements (Milgram et al., 1995).

Young (1995) a séjourné dans des centres américains de traitement des traumatisés. Dans certains, toute colère y est perçue comme symptomatique, car on considère que par la colère et l'agression, le sujet cherche à retrouver l'omnipotence perdue. Dans d'autres milieux, la colère est une émotion perçue comme à la fois positive et négative : le traumatisme est un acte causé par une blessure ou une perte qui demeurera toujours injustifié. La colère est une réaction à un assaut qui a privé d'un

droit, celui de déterminer ses propres réactions. La honte et la colère sont reliées dans de telles circonstances, car l'absence de colère signifierait l'acceptation de cette perte, ce qui serait honteux, voire inadmissible. Cependant, le succès d'une thérapie se mesure, entre autres, par la capacité à contrôler son agressivité (Young, 1995).

À ce sujet, Janis (1969, 1971) nous dit que la colère est normale quand elle est proportionnelle à l'événement et gérée dans son intensité. Il faut sans doute considérer comme Lazarus (1977) que les émotions sont destinées à se transformer en intensité et en qualité dans le temps et que la colère peut fondre ou encore laisser place à d'autres émotions. La haine devient donc de la résilience partielle (Cyrulnik, 2001, p. 176). Le contrôle des affects constitue un mécanisme adaptatif plus positif, lorsqu'il n'y a ni colère, ni désespoir pour satisfaire les besoins immédiats mais plutôt une aptitude à contrôler ses désirs (Bernstein, 1976; Cyrulnik, 1999).

4.5 Réfléchir au pardon

Jampolsky (2001) croit que le stress maintenu par la colère, la peur et la douleur, affecte la santé alors que le pardon aurait un effet physiologique favorable. Pauchant et Mitroff (1995) ont cité May (1958, 1960, 1971) dont les recherches ont démontré que les personnes qui pardonnaient aux responsables d'une tragédie ou se pardonnaient à elles-mêmes leurs erreurs, avaient le mieux intégré les événements traumatisants. Cependant, il est considéré que de se pardonner ses erreurs fait partie des démarches les plus difficiles et pourtant les plus essentielles pour l'être humain (De Mello, 1994; Kornfield, 2003).

Pour certains, l'amour et le pardon peuvent devenir les clés de leur résilience (Cyrulnik, 2001, p. 204). Pardonner ne signifie pas abdiquer et il implique au contraire, de bien comprendre ce qui s'est passé, tout en désirant que cela ne se reproduise plus (Kornfield, 2003). Lévi (1958 /1987, p. 191) qui affirme ne jamais avoir pardonné de façon indiscriminée, pardonnerait peut-être à une personne qui aurait prouvé son repentir mais pas avec des mots, avec des faits. Mais comment être complètement certain de la sincérité de ce repentir nous dirait l'anthropologue Serge Bouchard (2005)?

Jampolsky (2001) associe le pardon à une délivrance qui permet de cesser les débats intérieurs et de se détacher du rêve de modifier le passé. Corneille (2004), ce

survivant d'un génocide, affirme que nul ne peut exiger le pardon : « Pardonner suppose une longue réflexion sur l'évènement, donc de s'être arrêté à focaliser là-dessus, d'admettre qui est responsable, puis ensuite seulement, décider de passer à autre chose. Escamoter une phase empêche d'arriver au pardon, lequel signifie d'avoir fait la paix avec sa mémoire ».

Malgré qu'il soit lui-même un religieux, Kushner (2001) dénonce le fait que certains pardonnent alors qu'ils n'ont pas été eux-mêmes touchés, en affirmant que le coupable est autant une victime qu'ils ne le sont. « Le respect de ceux qui souffrent nécessite que personne ne leur usurpe le droit exclusif de pardonner » (p.70). Il ne croit pas qu'il faille empêcher la justice de suivre son cours car tous les crimes méritent leur châtement. Mais pour qu'il y ait pardon, « il faut qu'il y ait une scène où ça se passe », le tribunal devient cette scène (Bouchard, 2005).

4.6 Reconstruire les croyances fondamentales

Survivre suppose de modifier sa conception de l'existence car les croyances fondamentales seront affectées. Janoff-Bulman (1985) a défini les conditions nécessaires pour reconstruire les croyances détruites au sujet de soi et du monde. Trois croyances essentielles seront atteintes.

Il y a d'abord, la croyance dans son invulnérabilité personnelle, qui aide dans la vie de tous les jours. Ceci explique pourquoi les stressors provenant de la main de l'homme ont des effets négatifs plus prolongés. La deuxième croyance est à l'effet que le monde a du sens et est compréhensible. La croyance que le monde est juste, emmène à penser que les gens ont ce qu'ils méritent. En cultivant l'illusion que nous sommes meilleurs ou supérieurs aux autres, nous nous croyons immunisés contre de tels évènements (Fisher, 1994). La troisième croyance concerne la reconstruction des visions positives de soi. Le trauma active les images négatives et menace l'équilibre en affectant le sens de l'autonomie. La répétition et l'intrusion seraient une tentative de l'esprit pour intégrer de nouvelles informations dans l'espoir de trouver une solution à son impuissance (Horowitz, 1980, cité par Janoff-Bulman, 1985).

Les stratégies adaptatives pour reconstruire les croyances de base, peuvent être soit cognitives, soit par l'action directe (Janoff-Bulman, 1985). La victimisation n'ayant

pas de sens en soi, Frankl (1963, cité par Janoff-Bulman, 1985), Lifton (1970) et Cyrulnik (2001) ont mentionné le besoin de trouver un sens à son expérience. Pour cela, certains survivants peuvent travailler à ce que la tragédie serve à des objectifs moraux plus élevés, afin d'en empêcher la répétition (Lifton, 1970, p. 148). Dans certains cas, ces actions directes peuvent minimiser la perception de vulnérabilité et rétablir la croyance dans un monde où on a un peu de pouvoir.

5. La capacité de mise à distance

La capacité de mise à distance permet un recadrage de l'évènement. Après un évènement traumatique, il se développe un nouveau rapport à la vie où se dégagent trois points élémentaires : le caractère éphémère du temps, la vulnérabilité du corps et la relativité des choses. Le temps fait se centrer sur le présent et rappelle que tout a une fin, même les joies et les souffrances (Fisher, 1994).

5.1. L'humour

L'humour constitue un bon moyen de prendre de la distance par rapport à la représentation de l'évènement (Bernstein, 1976; Cyrulnik, 1999). Il suppose de métamorphoser sa souffrance, de transformer une représentation qui fait mal en une représentation qui fait sourire (Cyrulnik, 2001, p. 112). L'humour s'oppose au refoulement et requiert d'avoir pris un certain recul face à l'évènement. Mais, il n'est pas à propos dans toutes les circonstances dont certaines se prêtent plutôt à la réflexion grave ou encore à l'action extrême (Cyrulnik, p. 247). Il ne faudrait pas confondre l'humour avec le besoin désespéré de faire rire, qui est plus proche du déni (Cyrulnik, p. 208). Les pitreries, souvent utilisées par les garçons, ne deviennent résilientes que dans des cas de talents exceptionnels (Cyrulnik, p. 219).

Bernstein (1976) considère l'humour très aidant pour les brûlés vivant avec des séquelles au niveau de l'apparence. Cela peut leur permettre de briser la glace avec les autres et de dissiper les malaises lors des premiers contacts avec des étrangers.

5.2 Le monde intérieur

La nidification a été précocement définie par Primo Lévi comme : « la faculté que possède l'homme de se creuser une niche, de se créer une coquille et d'ériger autour de lui une barrière de protection » (Lévi, 1958/1987, cité par Fisher, 1994, p. 120). Il s'agit de la mise à distance d'une réalité insurmontable grâce à l'existence d'un refuge, d'un abri en soi, grâce à un espace mental où l'individu se préserve (Fisher, 1994, p.121). « La partie cryptique d'un monde intérieur n'est pas remplie que de douleur » (Cyrulnik, 1999, p. 47). Elle permet des rencontres imaginaires avec des proches qui ne meurent jamais. Cependant, ajoute-t-il, il ne faut pas séparer l'individu de son contexte, le monde intérieur du monde extérieur.

5.3 Le maintien de l'espoir

La capacité de garder l'espoir constitue une des forces les plus importantes pour passer à travers une crise personnelle. Associé au support social, l'espoir élevé constitue un facteur protecteur et prédictif d'adaptation. Selon Bernstein (1976), l'espoir naît d'expériences antérieures ou de capacités intérieures innées. Il est nécessaire dans toutes les circonstances normales mais est le pivot du rétablissement pour affronter les grandes difficultés de la vie (Snyder, 1993, 1994, 1996, cité par Barnum, Snyder, Rapoff, Mani & Thompson, 1998). L'espoir génère des comportements plus positifs et une meilleure estime de soi (Barnum et al., 1998). Le modèle de l'espoir établi par Snyder (1994) compte deux niveaux, d'abord, la croyance en ses capacités qui crée la motivation à trouver des solutions (**la volonté, le willpower**), puis, la croyance dans ses moyens, pour transformer les objectifs en action (**la capacité, le waypower**). L'espoir ne constitue pas un optimisme de mauvais aloi mais génère l'utilisation de ses capacités adaptatives face aux obstacles. Il permet de se distancier du problème et de croire à son succès potentiel. La personne avec un espoir élevé cultive une affectivité positive; alors qu'à l'opposé, l'affectivité négative se nourrit de colère et d'hostilité, puis de culpabilité. L'espoir s'apprend et se construit par l'éducation (Snyder, 1994). Il peut être également renforcé par le processus thérapeutique.

6. Le support social

Une réaction commune après une épreuve, est de se tourner vers les autres pour retrouver de l'aide émotionnelle et d'autres formes de support. La recherche de support social est donc fondamentale.

6.1 Savoir demander, savoir recevoir

Bernstein (1976, 1982), qui a fait des études sur les grands brûlés, a défini certaines caractéristiques personnelles qui aideront l'individu dans cette tâche : la personnalité, le tempérament et le caractère influencent la façon de se faire aimer et déterminent également la réaction des autres à son égard. Cyrulnik (2001) appelle ce mécanisme résilient « le comportement de charme » (p. 147)), un témoin précoce d'un style relationnel et d'une manière de résoudre les conflits. L'obtention du support social suppose donc à la fois la capacité de demander et de recevoir de l'aide. Cela requiert d'« accepter la main tendue » (Cyrulnik, 1999, p. 24, 96), mais dénote également une attitude d'acceptation de soi. Cette confiance en soi est renforcée par le sentiment qu'on a de l'importance aux yeux des autres. Cela facilitera en retour, le développement des capacités adaptatives (Sarason et al., 1995, p. 184).

6.2 Les fonctions du support

Il a été démontré que le support social permet de rétablir un état de bien-être psychosocial, particulièrement en période de grand stress ou de maladie (Antonovsky, 1972; cité par Lazarus & Folkman, 1984; Broadhead et al., 1983; Gore, 1976; Kaplan, Cassel & Gore, 1977). Le support a plusieurs fonctions, non seulement il permet de parler de l'évènement et de ventiler ses émotions mais il aide également à la solution de problèmes. De plus, le support suite à une catastrophe permet de maintenir un meilleur fonctionnement, en aidant à éloigner les pensées intrusives et en favorisant la concentration sur la tâche (Sarason, 1981 et Solomon, 1988, cités par Sarason et al., 1995, p. 192). Le support social permet d'avoir le sentiment d'appartenir à un réseau de communication et d'obligations mutuelles (Cobb, 1976).

Cependant, ce n'est pas seulement le support social qui compte mais également le sentiment de l'efficacité de ce support (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 23), qui peut

être assombri par les conflits interpersonnels ou encore l'ambivalence et le sentiment de dette envers ceux qui donnent (Sarason et al., 1995, p. 184). Quand ceci est insuffisant ou inadéquat, c'est alors que l'aide thérapeutique peut s'imposer (Bernstein, 1976; Janoff-Bulman, 1985).

6.3 La pluralité des supports

Le support de la parenté est le plus important, particulièrement lorsqu'elle habite à proximité (Smith, 1983, cité par Solomon, 1986). Mais lorsqu'elle a été frappée elle-même, ses capacités deviennent plus limitées. Les amis jouent un rôle prépondérant pour remplacer la parenté absente (Perry & Muskatel, 1983, cités par Solomon, 1986). Les liens avec ces personnes aidantes seront plus forts même dans les années subséquentes (Drabek, 1986, p. 281). Lorsque le travail emmène beaucoup de contacts, ces personnes peuvent aussi se mélanger à l'aide informelle (Solomon, 1986). Qui plus est, selon certaines études, le plus le nombre de supporteurs est grand, le plus rapidement la personne se rétablira (Friedman, Bischoff, David & Person, 1982, cités par Janoff-Bulman, 1985). Dans une petite municipalité, le support informel est plus important que dans une grande ville; il augmente selon la participation à des clubs et la fréquentation assidue aux activités religieuses (Broadhead, et al., 1983). Certaines études démontrent que le support social aura plus d'effet chez les femmes que chez les hommes (Berkman, 1979; Billings et al., 1981; Holoan, 1981; Miller et al., 1976, tous cités par Broadhead, 1983). Serait-ce parce que les hommes l'utiliseraient différemment?

6.4 Les limites au support

La catastrophe elle-même, peut affecter directement les principales sources de support social. On s'attend beaucoup de la famille, mais elle peut être également gravement traumatisée par ce qui arrive dans sa parenté, ce qui constitue de la victimisation secondaire ou vicariante. La famille peut aussi être victime directe lorsque la catastrophe est intrafamiliale (Figley, 1985). Les parents qui perdent un enfant peuvent aussi vivre des réactions de deuil très intenses (Lindemann, 1944; Sanders, 1979-80, Singh & Raphael, 1981, tous cités par Sowder, 1986). Les enfants qui perdent un parent et les malades psychiatriques deviennent à risque (Sowder, 1986). On a trouvé

de très grandes tensions chez 50 % des familles avec des grandes pertes (Bolin, 1982, cité par Drabek, 1986, p. 274). Certains couples, spécialement ceux qui avaient de la difficulté avant, peuvent ne pas réussir à se soutenir et alors, les conflits maritaux risquent de s'éclater (Hill & Hansen, 1962; Haas et al. 1977, tous cités par Solomon, 1986). L'augmentation de la violence conjugale fut notée après un désastre (Schaar, 1980, Brozan, 1983, cités par Solomon, 1986).

6.5 Support et deuil

Concernant le deuil, les proches ne sont pas nécessairement toujours disposés à entendre. Bien qu'il soit généralement admis que l'expression du chagrin fasse du bien, la réaction sociale reçue par la personne en deuil le plus fréquemment, en est une négative (Wortman, Carnelley, Lehman, Davis & Exline, 1995). L'entourage se sent facilement menacé et dérangé. Certaines personnes endeuillées vont préférer se retirer de relations sociales devenues non significatives ou encore ne pas parler plutôt que de perturber leur entourage.

6.6 L'aide communautaire

Par rapport au niveau communautaire, plusieurs membres étant simultanément affligés, les réseaux de support mutuel peuvent être gravement détériorés. Si la communauté peut sembler une aide, au contraire, quand il y a de nombreux décès, cela peut contrer la communication. Les survivants peuvent éviter les autres qui auront tendance à leur rappeler constamment leur chagrin (Barton, 1969, p. 232). De plus, en général, l'intérêt de la communauté décroît avec le temps et les personnes insuffisamment rétablies risquent de se retrouver graduellement laissées à elles-mêmes. Après une catastrophe, les personnes ont tendance à fuir les activités sociales et les organisations communautaires (Jérusalem et al., 1995). L'intervention prévoit la mobilisation directe des réseaux de support et favorise l'engagement dans des groupes et activités de support mutuel (Broadhead, 1985). Il s'agit ici d'un rôle traditionnel du service social.

7. Les activités et le travail

Après la transition, l'individu recommence à vivre quand il recommence à faire des projets. La reprise du travail ou de toute activité joue un rôle fondamental car elle permet d'occuper l'esprit (Fisher, 1994). « Quand on travaille, on oublie le mal, des jours », chante Vigneault. Par ailleurs, le retour au travail chez les brûlés, malgré des facteurs invalidants, sera largement tributaire de caractéristiques de la personne elle-même, comprenant sa motivation et son système de croyance (Tate-Henderson, 1984).

Bernstein (1976) dans sa « Charte des défenses adaptatives » étend le concept aux activités en général. Tout ce qui permet à la personne d'oublier son handicap est bon et à encourager. Lorsqu'une personne blessée, par exemple brûlée, ne peut plus exercer son travail après l'accident, il est très important qu'elle puisse se consacrer à une activité captivante lui permettant de compenser pour son manque de possibilités dans d'autres sphères de l'existence. Le besoin d'autonomie de certains individus peut aussi être un facteur capital dans leur réadaptation car ils feront des efforts inouïs pour dépendre le moins possible des autres, s'entêtant parfois à réaliser des tâches très difficiles pour eux, un mécanisme appelé la contre-phobie. L'important c'est l'action, nous dit Bernstein (1976) qui met en garde contre les activités passives comme de regarder la télévision. Même dans les arts, ce n'est pas tant d'être observateur qui aide mais d'en faire soi-même (Cyrułnik, 2001, p. 242). Cependant, nous l'avons déjà dit, l'action ne peut se passer du besoin de comprendre, l'activité seule ne pouvant fabriquer la résilience (p. 199). C'est pourquoi l'hyperactivité est une adaptation non résiliente.

8. L'engagement face à autrui

Si les activités sont essentielles pourquoi ne pas les diriger vers les autres? L'altruisme est une bonne forme de résilience car le dévouement à autrui permet d'éviter le conflit intérieur et le fait de se faire aimer entraîne en retour un effet positif (Cyrułnik, 1999; McCammon, Durham, Hallison & Williamson, 1988, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p.186). Le militantisme et l'engagement social peuvent également permettre de transformer son monde (Cyrułnik, 2001, p. 218, p. 254).

Tousignant (1999) a constaté qu'une des clés de la résilience chez les jeunes est la responsabilisation. Le fait de prendre des responsabilités envers les autres, aide à

l'image de soi. La responsabilisation s'acquiert généralement précocement dans sa famille; elle fait cruellement défaut avec l'éducation actuelle des enfants gâtés.

9. La créativité

Il y a d'autres alternatives qui permettent l'expression de la peine comme l'expression artistique par la musique, la poésie, la peinture ou encore l'écriture (Wortman et al. 1995). Pour Cyrulnik (1999), la créativité se révèle un des meilleurs outils adaptatifs. L'art permet une expression acceptable de la souffrance car bien peu d'individus sont capables d'entendre des véritables récits. L'activité artistique permet une représentation symbolique qui vient à la place de l'objet perdu. L'écriture permet l'intellectualisation, la rêverie, la sublimation. « Le crayon et la plume nous défendent bien mieux que l'activisme, la vengeance, l'isolement ou la régression » (Cyrulnik, 1999, p. 128).

Bernèche et Rouillard (2002), dans un cours sur l'individu créateur ont regroupé différentes théories sur la créativité. « La créativité est la rencontre d'un être d'une sensibilité intense avec son monde » (May, 1993, p. 50). Les personnes créatrices développent la capacité de se fondre dans l'expérience (Maslow, 1971, cité par Collette, 1997, p. 36), qui fait disparaître l'anxiété et rétablit le « sentiment de complétude de la personne » (Tobin, 1992, cité par Collette, p. 36). Rouillard (1996, p.59) ramène la créativité à un besoin de trouver une solution à un problème. L'individu créateur a un grand désir de communiquer tout en ayant peur de le faire; il recherche « un groupe qui le comprenne » (Rogers, 1968, p. 252). Ceci a été expliqué par May (1993, cité par Collette, 1997) comme une tension entre le désir de solitude ou d'autonomie et celui de solidarité (p.20).

La créativité suppose la présence de forces émotives affectives particulières qui en constituent la motivation (Bernèche, 1993, cité par Collette, p.21) : « l'accumulation d'intensité émotionnelle mise au service de l'engagement dans une activité de création » (Collette, 1997, p. 35). La *ténacité* est une autre caractéristique de la créativité qui explique le maintien de l'engagement à le faire sans relâche (p. 27). Le désir d'aller jusqu'au bout dépend, d'après Frankl (1963, cité par Collette, 1997), du sens investi dans la tâche ou l'objet, qui peut même aller, jusqu'à la recherche de sens à sa vie (p.

24). Le courage, la force de caractère, la capacité à tolérer la solitude, sont d'autres caractéristiques de la force créatrice (p. 38).

10. La spiritualité et la prière

Lazarus et Folkman (1984) ont remarqué que, dans les facteurs affectant l'adaptation en général, on s'intéressait peu à l'engagement religieux. Rollo May (1950, p. 231) a vu dans l'attitude religieuse envers la vie une aide pour affronter la peur et l'anxiété. L'aspect religieux est ici un concept générique, se référant aux valeurs générales de l'individu, le terme « Dieu » étant un symbole de la valeur ultime. Cyrulnik (1999) a trouvé chez neuf pour cent de ses résilients, une aide par la religion, peu importe laquelle et particulièrement, s'ils n'en avaient pas été imprégnés dans l'enfance, mais l'avaient découverte plus tard au cours de leur vie. Le partage de la transcendance par la religion, permet la résilience en aidant la personne à ne pas se sentir réduite à son traumatisme (Cyrulnik, 2001, p. 218).

Il y aurait également des bénéfices physiques à la pratique religieuse intense. Des recherches neurologiques récentes, auprès de religieux contemplatifs, ont démontré que la prière fervente ou une méditation intense activent l'hypothalamus, au point de diminuer le rythme cardiaque et la pression artérielle, régulariser la sécrétion d'hormones comme le cortisol lié au stress et le fonctionnement du système immunitaire (Dr Newber, cité par Stanton, 2002). Le Dr Benson d'Harvard, a appelé ce phénomène, « réponse de relaxation » (Stanton, 2002).

Une augmentation de la religiosité chez les victimes fut notée dans plusieurs études (Drabek & Key, 1984; Patrick & Patrick, 1981, Ollendick & Hoffman, 1982, tous cités par Bolin, 1986). Le retour à la foi de son enfance a été associé à une recherche de réassurance extrême qui est généralement temporaire, bien qu'on ait noté également quelques cas de conversions permanentes (Janis, 1979, p.11). On a aussi observé des changements de valeurs et de croyance et une plus grande utilisation de la prière (Armstrong et al., 1995, Laube-Morgan, 1992, cités par Maltais et al., 2001b, p.184.). À l'opposé, à Hiroshima, certains individus avaient perdu la foi (Drabek, 1986, p. 263; Lifton, 1970). Il y a des situations où le traumatisme dégénère en engagement sectaire (Roy, 1998, p. 234).

La spiritualité serait un phénomène *plus présent chez les femmes* que chez les hommes, ces dernières affichant une religiosité plus forte et ce, selon plusieurs religions et dans divers coins du monde (Baril, 2003). Mais ce n'est pas tant le fait d'être une femme qui est le meilleur prédictif de la religiosité, que le type de personnalité où dominant les traits considérés comme féminins : l'empathie, l'anxiété et le communautarisme : « plus une personne est empathique, anxieuse et recherche le partage, plus elle affichera une religiosité forte et ceci quel que soit son sexe. Inversement, plus une personne est agressive, attirée par les comportements à risque et par la recherche du pouvoir, plus elle affichera une religiosité faible » (Baril, p. 11). Dans une étude sur la religion des Canadiens, il y aurait 9 % de différence entre les deux sexes pour la croyance en Dieu, mais 17 % pour la pratique de la prière; 66 % des athées seraient des hommes (p. 12).

L'église a aussi été considérée comme un important point de contact pour un certain nombre de victimes (deVries, 1995). Il est donc possible qu'à Chapais le phénomène religieux, comme mécanisme adaptatif, ait été présent, surtout à l'époque de 1980 où le phénomène de sécularisation était moins répandu que maintenant.

11. Le contact avec la nature

Le contact avec la nature préservée, lieu d'harmonie, est de beaucoup considéré, comme générateur d'apaisement et du ressourcement. Boudreault (1981), une personne gravement brûlée ayant fait le récit de sa vie, a associé la survie par la nature avec le monde spirituel:

La vue qu'on a des montagnes, des contours des rivières, est unique.
Ce qu'on peut être bien simplement à regarder le temps passer...
Dans ces moments-là, ma foi reprend sa vigueur. Je ne doute plus du destin. Je sais que Dieu, s'il choisit de refermer une porte, laisse toujours une fenêtre entrouverte pour que l'air nous arrive. Il ne nous abandonne jamais (p. 172).

La vie contemplative dans un univers naturel où il exerçait son travail lui a permis de retrouver la paix. Nous vérifierons si dans un milieu comme Chapais, où la nature est si proche et si intacte, le contact avec la nature peut comporter un pouvoir de guérison, indépendamment de la croyance religieuse.

12. L'importance de pouvoir en parler : la reconnaissance sociale

Au sujet de la communication après l'épreuve, Pennebaker (1997), a mesuré dans ses recherches, le langage parlé et les paramètres physiologiques. Il a établi l'effet néfaste, au point de vue physique et psychologique du refoulement des émotions, l'inhibition des affects ayant des impacts biologiques immédiats ou encore à long terme sur la santé. La libération des émotions peut se faire par le langage ou par l'écriture, par exemple, la tenue d'un journal quotidien ou encore des techniques d'« écriture santé » (p. 97). Il considère d'ailleurs que les personnes susceptibles de souffrir de TSPT ont de la difficulté à traduire leur expérience en mots, les discussions actives sur le traumatisme s'avérant parmi les thérapies les plus susceptibles d'aider.

Cependant, face à l'horreur, « on éprouve une double nécessité : la raconter ou la taire » (Cyrulnik, 1999, p. 57). « On ne peut pas tout dire » et pas à n'importe qui (p. 187). « Le pouvoir tranquilisant de l'effet parole dépend fortement de l'empathie de celui qui écoute. Par son attitude affective et par la représentation sociale qu'il incarne, il donne au blessé la possibilité d'exprimer sa souffrance » (p. 189).

Tous ces secrets, ces non-dit, affectent non seulement l'individu lui-même, mais grandement son entourage : « Il n'est pas nécessaire de parler pour troubler ceux qui nous aiment » (p. 180). « Il a été démontré que les enfants de parents survivants de l'holocauste souffraient trois fois plus du syndrome post-traumatique que leurs propres parents. Ils perçoivent le trouble sans pouvoir l'identifier. Le silence n'est pas propre seulement aux familles : « Le silence est le résultat d'une complicité culturelle où tout le monde trouve son compte. (...) Quand le réel est gênant, on travaille au déni social » (p. 140). La résilience externe suppose un contact social et un support par la culture (p. 195). Elle n'est donc pas une démarche proprement individuelle mais avec une dimension collective.

13. La résilience collective

Une résilience efficace ne saurait se passer de rapport avec les autres. Selon Tousignant (2001), elle s'appuie sur la culture qui a son mot à dire dans la façon d'affronter l'adversité. Elle sonne l'alarme au groupe pour supporter l'individu ou une collectivité en danger. La reconnaissance d'une dimension collective à la souffrance

permet de briser l'isolement alors que son individualisation contribue à la pathologiser. C'est ce qui constitue la résilience collective ou résilience de groupe.

Dans la plupart des cultures, la gestion de la perte et du deuil se déroule traditionnellement à travers les rituels religieux (Reeves, 1970). Ils favorisent la recherche de signification par l'accès à des métaphores communes. Ils permettent un partage public de la douleur (Hobfoll, Cameron & deVries, 1995).

deVries (1995), parle de l'importance de rétablir la place symbolique : l'église, les lieux de rassemblement : la cour d'école, l'endroit pour que les femmes se parlent, les lieux de rencontre du matin; en somme, des endroits pour les personnes de tous les groupes d'âge et de toutes les hiérarchies. Ceci permet une réaction communautaire au stress où le problème social est légitimé, les réponses communautaires facilitées et les groupes de support maintenus.

Les cérémonies commémoratives, religieuses ou civiles, donnent un signal collectif à l'effet qu'il ne faut pas oublier. Ceci constitue en soi un modèle adaptatif, car les tentatives d'oubli empêchent l'intégration. Ces rencontres de grand groupe permettent également de faire le point et de se rapprocher (Meichenbaum, 1995).

Nous l'avons déjà mentionné dans notre chapitre portant sur l'intervention, il est grandement souhaitable que les mesures d'aide thérapeutique envisagées favorisent d'abord l'émergence et le maintien d'activités naturelles dans le milieu. Les collectivités peuvent organiser ou créer au sein de groupes déjà existants des groupes d'entraide pouvant servir de charpente pour le support collectif (Figley, Giel, Borgo, Briggs & Haritos-Fatouros, 1995). Ces structures ont en plus l'avantage d'être permanentes et non créées suite à la catastrophe.

Dans les rituels publics, les témoignages peuvent prendre une place privilégiée. Le fait de raconter son vécu, par exemple à des enfants ou lors de conférences ou encore d'écrire ses mémoires, peut être aussi une activité signifiante pour restaurer l'expérience (Boudreault, 1981; Meichenbaum, 1995). La démarche de la jeune femme endeuillée qui lors d'une émission de télévision, a tenu à pardonner publiquement à Cantin, pourrait se comprendre dans ce sens. Kushner (2001) plaide en faveur des commissions de réconciliation et des programmes de justice restaurative qui permettent de parler et

d'être entendu, de témoigner pour restaurer sa dignité et de reprendre du pouvoir sur sa propre vie.

Toutes ces activités viseront à empêcher la consolidation du phénomène de la « ville inhibée » dont il a été question dans le chapitre portant sur les impacts sociaux.

14. Réflexion conclusive sur la résilience

« Un coup du sort est une blessure qui s'inscrit dans notre histoire, ce n'est pas un destin » (Cyrułnik, 2001, p. 30). Lomranz (1995) nous rappelle que les personnes traumatisées existent dans le mode du trauma mais aussi dans celui de la vie ordinaire. Il cite White (1985) qui le décrit fort élégamment et dont nous faisons une traduction adaptée:

Toutes sortes de moments se chevaucheront dans leur existence qui allieront la force à la faiblesse, la souplesse à la rigidité, l'interdépendance à l'autonomie etc.. Tout un lot d'expériences leur feront vivre des contradictions qu'elles devront supporter et malgré des problèmes psychologiques, un comportement constructif pourra continuer à exister. L'être humain aura appris à s'adapter à différentes demandes et à différents stress, avec une compétence lui permettant continuellement de changer, de se développer et de grandir... (Traduction libre, White, 1985, cité par Lomranz, 1995).

RÉSUMONS

Les catastrophes n'ont pas toutes le même degré de conséquences, alors qu'un même événement n'a pas le même impact pour tous. Les stratégies adaptatives se réfèrent aux mécanismes utilisés par les gens pour affronter les difficultés que la vie leur apporte. Elles dépendent de nombreux facteurs reliés soit aux caractéristiques de la catastrophe, de la communauté ou de l'individu. La tragédie laisse des traces, possiblement des forces et des vulnérabilités. Les modes adaptatifs possibles sont multiples mais ils ne comportent pas tous le même degré de résilience. La résilience est la capacité de se développer malgré l'adversité. Elle comporte une démarche cognitive et une démarche active.

Les tâches du survivant sont multiples : se libérer du choc, de la culpabilité, du blâme et de la colère ou encore, si cela est possible, pardonner. Il faudra rebâtir les

croyances fondamentales, retrouver un sens, maintenir l'espoir. L'individu traumatisé pourra trouver des forces de différentes façons provenant de lui-même et de son entourage. Les possibilités sont nombreuses : le monde intérieur, les activités, l'engagement envers les autres, la créativité, la spiritualité, le contact avec la nature etc.. Et que dire de l'expression de son vécu, de la reconnaissance sociale et des différentes formes de résilience sociale, sans quoi un rétablissement ne saurait être aussi efficace.

Dans un milieu comme Chapais, quels sont les modèles de résilience que les individus auront développés? Seront-ils uniques ou multiples? Comment s'est manifestée la résilience de groupe ou collective? Y aura-t-il encore des tâches de résilience non complétées?

TABLEAU II

FACTEURS INFLUENÇANT L'IMPACT D'UNE CATASTROPHE SELON LE PARADIGME DU STRESS

Adaptation de Warheit (1986)

Facteurs reliés à l'évènement	Stresseur présent	Stresseur absent	Absence d'information
1. Soudaineté de l'impact			
2. Nécessité d'une réaction spécifique			
3. Difficulté de réaction efficace*			
4. Inévitabilité de l'évènement			
5. Geste de nature humaine*			
6. Durée de l'impact et persistance du problème			
7. Proximité* (centralité ou périphérie)			
8. Risque de récurrence*			
9. Étendue de l'impact			
10. Importance de la menace à sa vie ou à sa propriété			
11. Degré de menace à sa vie			
12. Quantité des morts et des blessés*			
13. Proportion des gens touchés*			
14. Vision du grotesque, de la mutilation des autres, souffrance*			
15. Manipulation des cadavres*			
16. Souvenirs par les odeurs.*			
17. Possibilité de rappels.*			
18. Traitement fait par les médias*			
19. Évènement devenu marqueur historique*. Occasions de rappels de l'évènement et anniversaires*			
Facteurs reliés à la communauté ou facteurs sociaux			
1. Absence d'expérience d'un tel genre d'évènement			
2. Particularités de la situation géographique ou de l'environnement géophysique*			
3. Ajout de stresseurs environnementaux*			
4. Absence de culture de sécurité *			
5. Limites culturelles			
6. Manque de ressources pertinentes dans la communauté			
7. Perte de ressources importantes dans la communauté			
8. Absence de structures communautaires favorisant les liens*			
9. Conflits dans la définition du problème			
10. Type de réactions des personnes en autorité*			
11. Type de réaction de la société à			

l'évènement *			
12. Type d'aide aux survivants*			
13. Désorganisation à long terme			
14. Absence de représentations symboliques*			
15. Absence de rituels*			
16. Structure sociale : type de relations interpersonnelles*			
17. Absence de possibilités de réactions variées*			
18. Déplacements de populations à long terme mal planifiés*			
Caractéristiques individuelles			
1. Facteurs personnels préexistants ou prédisposants			
1.1 Problèmes de santé*			
1.2 Problèmes psychologiques*			
1.3 État de stress préexistant* (déséquilibre)			
1.4 Histoire de deuil ou de pertes dans l'enfance*			
1.5 Historique de maladie mentale personnelle ou familiale*			
1.6 Situation de dépendance à cause de son âge*			
2. Pertes personnelles occasionnées par la catastrophe, deuils et autres*			
3. Perception du danger couru pour soi ou son proche*			
4. Présence de réactions de stress débordantes*			
5. Persistance de la culpabilité du survivant*			
6. Présence de deuil problématique*			
7. Mode adaptatif favorisant l'utilisation de l'évitement plutôt que l'affrontement de la réalité*			
8. Facteur atténuant l'impact : perte de conscience lors de l'évènement principalement si elle est prolongée*			
9. Facteur atténuant l'impact : consommation importante d'alcool lors de l'évènement*			
10. Perte ou absence* du réseau de support interpersonnel			
11. Manque d'expérience dans un tel genre de situation			
12. Expérience d'une catastrophe précédente ayant laissé des séquelles*			
13. Manque de ressources pertinentes, générales*			
14. Difficultés adaptatives incluant la toxicomanie*			
15. Difficulté d'intégration sociale			

stucturelle ou culturelle			
16. Conflit d'opinions avec le milieu*			
17. Présence de séquelles invalidantes* (Ex. : amputations)			
18. Longueur du séjour hospitalier			
19. Absence de travail*			
20. Persistance de stress concomitants*			
21. Évènements de la vie subséquents*			
22. Appartenance de longue date au milieu*			

Les éléments marqués d'un * sont ajoutés au modèle initial de Warheit

TABLEAU II
CONCEPTS THÉORIQUES RELIÉS À LA RÉSILIENCE

Principe	Auteurs généraux	Auteurs sur les brûlés
Acceptation		Brody & Johnson, 1980 Knudson-Cooper, 1981
Action et activités occupationnelles	Cyrulnik, 1999, 2001 Fisher, 1994 Lazarus, 1977	Bernstein, 1976 Bowden et al., 1980 Cooper-Fraps & Yerxa, 1984 Browne et al., 1985 Brown et al., 1988
Affrontement de la réalité	Cyrulnik, 2001	Browne et al., 1985; Knudson-Cooper, 1981
Blâme personnel	Cyrulnik, 2001 Janoff-Bullman, 1985 Lazarus & Folkman, 1984 Lifton, 1970	
Changement de valeurs	Fisher, 1994	Andreasen & Norris, 1972 Knudson-Cooper, 1981
Colère et haine	Cyrulnik, 1999, 2001 Fisher, 1994 Hodgkinson & Stewart, 1991 Janis, 1969 Lazarus, 1977 Lifton, 1970 Milgram et al., 1995 Tumelty & Seed, 1990 Wilkinson & Vera, 1989 Young, 1995	Bernstein, O'Connell & Chedekel, 1992
Compréhension	Cyrulnik, 2001 Lazarus, 1977	
Contrôle des affects	Cyrulnik, 1999 Lazarus, 1977	Bernstein, 1976
Courage, persévérance		Andreasen & Norris, 1972
Créativité	Bernèche & Rouillard, 2002 - Maslow, 1971, Tobin, 1992 cités par Collette, 1997 Cyrulnik, 1999 May, 1993 Rogers, 1968 Wortman et al., 1995	
Culpabilité	Cyrulnik, 1999 Hodgkinson & Stewart, 1991 Lifton, 1970 Raphael, 1986 Tumelty & Seed, 1990 Wilkinson & Vera, 1989	Hamburg et al., 1953 Leroux, 1980
Déni	Cyrulnik, 1999, 2001 Festinger, 1957 Fisher, 1994 Pauchant & Mitroff, 1995	Andreasen & Norris, 1972 Bernstein, 1976 Bernstein, O'Connell & Chedekel, 1992 Blakeney et al., 1988 Cooper-Fraps & Yerxa, 1984

TABLEAU III
CONCEPTS THÉORIQUES RELIÉS À LA RÉSILIENCE

Principe	Auteurs généraux	Auteurs sur les brûlés
Acceptation		Brody & Johnson, 1980 Knudson-Cooper, 1981
Action et activités occupationnelles	Cyrulnik, 1999, 2001 Fisher, 1994 Lazarus, 1977	Bernstein, 1976 Bowden et al., 1980 Cooper-Fraps & Yerxa, 1984 Browne et al., 1985 Brown et al., 1988
Affrontement de la réalité	Cyrulnik, 2001	Browne et al., 1985; Knudson-Cooper, 1981
Blâme personnel	Cyrulnik, 2001 Janoff-Bullman, 1985 Lazarus & Folkman, 1984 Lifton, 1970	
Changement de valeurs	Fisher, 1994	Andreasen & Norris, 1972 Knudson-Cooper, 1981
Colère et haine	Cyrulnik, 1999, 2001 Fisher, 1994 Hodgkinson & Stewart, 1991 Janis, 1969 Lazarus, 1977 Lifton, 1970 Milgram et al., 1995 Tumelty & Seed, 1990 Wilkinson & Vera, 1989 Young, 1995	Bernstein, O'Connell & Chedekel, 1992
Compréhension	Cyrulnik, 2001 Lazarus, 1977	
Contrôle des affects	Cyrulnik, 1999 Lazarus, 1977	Bernstein, 1976
Courage, persévérance		Andreasen & Norris, 1972
Créativité	Bernèche & Rouillard, 2002 - Maslow, 1971, Tobin, 1992 cités par Collette, 1997 Cyrulnik, 1999 May, 1993 Rogers, 1968 Wortman et al., 1995	
Culpabilité	Cyrulnik, 1999 Hodgkinson & Stewart, 1991 Lifton, 1970 Raphael, 1986 Tumelty & Seed, 1990 Wilkinson & Vera, 1989	Hamburg et al., 1953 Leroux, 1980
Déni	Cyrulnik, 1999, 2001 Festinger, 1957 Fisher, 1994 Pauchant & Mitroff, 1995	Andreasen & Norris, 1972 Bernstein, 1976 Bernstein, O'Connell & Chedekel, 1992 Blakeney et al., 1988 Cooper-Fraps & Yerxa, 1984

		Davidson et al., 1981 Hamburg et al., 1953 Pavolsky, 1972
Dissonance cognitive	Festinger, 1957	
Engagement face à autrui : altruisme et responsabilisation	Cyrulnik, 1999, 2001 McCammon et al., 1988, cités par Maltais et al., 2001b Tousignant, 1999	Andreasen & Norris, 1972
Espoir	Cyrulnik, 1999 Fisher, 1994 Snyder, 1994	Baux, 1983 Barnum et al. 1998 Constable, Bernstein & Sheehy, 1979 Hamburg et al., 1953
Honte	Cyrulnik, 1999 Lifton, 1970 Raphael, 1986, p. 32 Tumelty & Seed, 1990 Young, 1995	Bernstein, 1976
Humour	Cyrulnik, 1999, 2001	Bernstein, 1976
Innocation Désensibilisation	Brunet, 1996 Janis, 1958, 1959 Meichenbaum, 1985, 1995	Andreasen & Norris, 1972 Bernstein, 1976 Noyes, Andreasen, & Hartford, 1971
Intériorité	Cyrulnik, 1999 Primo Lévi, 1958/1987, cité par Fisher, 1994	Andreasen & Norris, 1972 Knudson-Cooper, 1981 Williams, 1969
Mémoire collective	Halbwach, 1968 Sabourin, 1997 Tousignant, 2001	
Pardon	May, 1958, 1960, 1971, cité par Pauchant et Mitroff, 1995 Jampolsky, 2001 Corneille, 2004 De Mello, 1994 Kornfield, 2003 Kushner, 2001	
Récit Reconnaissance sociale	Cyrulnik, 1999, 2001 Kushner, 2001 Pennebaker, 1997 Pineau, 1986 Tousignant, 2001 Tumelty & Seed, 1990	
Recherche de sens	Cyrulnik, 2001 Frankl, 1963, cité par Janoff- Bulman, 1985 Lifton, 1970 Pauchant & Mitroff, 1995 Tousignant, 2001 Tumelty & Seed, 1990	Knudson-Cooper, 1981 Könikova, 1996
Reconstruction des croyances	Fisher, 1994 Janoff-Bulman, 1985	
Résilience collective	Figley et al, 1995 Kushner, 2001 Tousignant, 2001	
Rêverie	Cyrulnik, 1999	

Rituels	Hobfoll et al., 1995 Meichenbaum, 1995 Reeves, 1970 Tumelty & Seed, 1990 Tousignant, 2001	
Spiritualité	-Armstrong et al, 1995, Laube-Morgan, 1992, cités par Maltais et al., 2001b Baril, 2003 Boudreault, 1981 Cyrulnik, 1999, 2001 deVries, 1995 -Drabek & Key, 1984, Ollendick & Hoffman, Patrick & Patrick, 1981, tous cités par Bolin, 1986 Janis, 1979 Lazarus & Folkman, 1984 May, 1950 Tousignant, 2001	Andreasen & Norris, 1972 Cheng & Rogers, 1989 Hamburg et al., 1953 Knudson-Cooper, 1981
Support social	Antonovsky, 1972, cité par Lazarus & Folkman, 1984 Barton, 1969 Broadhead et al., 1983 Cobb, 1976 Cyrulnik, 2001 Figley, 1985 Hodgkinson & Stewart, 1998 Janoff-Bullman, 1985 Jérusalem et al., 1995 Kaplan, Cassel & Gore, 1977 Sarason & Solomon, 1988, cités par Sarason et al. 1995 Sowder, 1986	Andreasen & Norris, 1972 Bernstein, 1976, 1982 Davidson et al., 1981 Knudson-Cooper, 1981 Riss et al., 1992 Sheridan et al., 2000
Travail	Fisher, 1994 Schwarzer & Jérusalem, 1995 Sowder, 1986	Bernstein, 1976 Tate-Henderson, 1984

Université de Montréal

La prise en charge sociale d'une catastrophe :
une analyse multidimensionnelle.
Chapais, vingt ans après.

par

Thérèse Villeneuve

École de service social
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en service social

novembre, 2007
©, Thérèse Villeneuve, 2007



HV
13
U54
2008
v.001
t.2

CHAPITRE IX

ANALYSE DE LA GESTION DE LA CATASTROPHE DE CHAPAIS

De façon générale, on peut constater que la ville de Chapais a répondu de façon adéquate aux besoins immédiats apportés par l'urgence de la catastrophe. Comme l'avait affirmé Barton (1969, p. 40) « une communauté minière est plus préparée pour répondre à un désastre qu'une banlieue de collets blancs ». Cela s'est appliqué aux besoins concrets mais a pu se poser différemment en ce qui concerne les autres services. Nous l'avons vu dans le chapitre III portant sur les villes minières, dans ces milieux éloignés, les professionnels font parfois défaut. Cependant, cela n'enlève rien à la valeur du travail accompli. Une des principales responsables de la gestion de cette tragédie en témoigne avec fierté :

Nous autres, on s'est revirés sur un dix cents quasiment. Puis c'est parti notre affaire, puis on avait des réponses aux questions, puis on avait des solutions. (...) Les gens (...) en général [dans] les petites villes de rien, quand il nous arrive une avarie ou quelque chose, bien c'est une beauté de voir comment ça se revire de bord, puis comment ça se prend en mains (Informatrice no. 15).

Afin d'avoir une idée de l'ensemble des problématiques qui se sont posées aux gestionnaires de cette catastrophe, nous avons fait un tableau (p. 242) à l'aide de la grille de Denis (1993, 2002). Cela nous permettra d'avoir une vision rapide des différents enjeux soulevés par la catastrophe, que nous analyserons maintenant, succinctement.

1. Les questions techniques et sociopolitiques pour répondre à la catastrophe

La grille proposée par Denis aide à faire une liste des problèmes ainsi que des actions posées pour y répondre. On peut constater à quel point ils sont nombreux et interreliés. Le tout est regroupé en *deux catégories principales*, d'abord celle d'ordre technique comprenant les modalités de lutte contre la source de danger, puis l'autre d'ordre sociopolitique, pour les besoins de la population engendrés par la catastrophe. La réponse à ces problèmes suppose des activités et un support technique, une logistique. Ils sont inscrits, dans le tableau, dans un *ordre chronologique* plutôt que

que thématique. Le tableau IV est constitué ainsi : la liste des problèmes se retrouve dans une première colonne, pour chacune des deux catégories. Puis contrairement à Denis qui avait placé les activités et le support technique de façon séparée, nous avons crû bon de les englober dans une seule, la deuxième et de réserver la troisième pour cibler le niveau de responsabilités, soit la fonction de la personne ou son organisme. Vu que la catastrophe de Chapais a eu lieu il y a plus de vingt ans, cet aspect nous a semblé plus utile. Ainsi nous pourrions obtenir rapidement une image de qui fut impliqué dans la gestion du problème.

Dans les deux premières catégories, soit la technique et la sociopolitique, le premier problème à mentionner est l'*alerte*, laquelle a manqué à Chapais. D'une part, on n'a pas déclenché l'alerte d'incendie à la salle Opemiska et d'autre part, les blessés se sont rendus directement au CLSC. L'infirmière de garde a appelé du renfort, lequel a rapidement avisé l'hôpital afin qu'ils se préparent (Informateurs nos. 4 et 26).

Les *problèmes techniques* ont été causés essentiellement par la lutte contre l'incendie, la recherche des corps et la gestion des cadavres. Les *problèmes sociopolitiques* sont beaucoup plus nombreux et se sont déroulés sur plusieurs années. Ils peuvent être regroupés sous diverses *catégories thématiques* : la dispensation des soins médicaux pour les victimes de brûlures en externe, à l'hôpital local ou encore hors région principalement à Québec ; la recherche des personnes manquantes; les procédures judiciaires et les actions collectives concernant le présumé coupable, Cantin ; les funérailles collectives; les problèmes de communication et d'information incluant la gestion des journalistes; le soutien aux endeuillés, dont la prise en charge des orphelins; le support pour les réclamations financières gouvernementales ; les problèmes de santé et de stress chez les sinistrés et les intervenants; les séquelles à long terme des blessures physiques (brûlures); le fonds d'aide aux sinistrés; la recherche d'une indemnisation financière civile pour les victimes et les survivants.

La dernière page du tableau comprend les conséquences à long terme, nécessitant d'autres actions pour les survivants et les endeuillés. Les différents éléments de ce tableau sont repris dans les différents chapitres d'analyse de cette thèse. Nous aborderons maintenant, dans ce chapitre, le rôle des gestionnaires de premier niveau,

soit les dirigeants et les responsables publics, puis les différents éléments pertinents à la gestion, afin d'en faire une analyse plus poussée.

2. La gestion selon la loi : la responsabilité du maire

Selon la « Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre » datant de 1979 (Chapitre P. 38.1), le gouvernement peut, s'il l'estime nécessaire, décréter l'état d'urgence et alors le Ministre de la Sécurité publique peut requérir qu'une municipalité mette en place ses mesures d'urgence (article 16 et 19). Le ministre ou le maire prennent alors les dispositions nécessaires pour « ordonner, diriger ou coordonner » l'application de ces mesures (article 20). Ils peuvent autoriser l'aide, diriger la circulation, utiliser les biens et services nécessaires pour préserver la vie, la sécurité, l'intégrité (article 21). À cette fin, le ministre peut utiliser tout organisme gouvernemental requis (article 14).

C'est depuis le milieu des années 80, qu'il a été précisé que les municipalités doivent se pourvoir d'un « *Plan municipal de prévention des sinistres et de mesures d'urgence* » (Protection, 2004). D'après les informations que nous avons recueillies, rien n'indique que la ville de Chapais en possédait un. Sur le terrain, le maire reçoit donc, la responsabilité de s'assurer que les mesures requises par les circonstances soient prises.

2.1 Le maire a été blessé

Lors de l'incendie, il s'avère que le maire, étant lui-même présent à la soirée avec son épouse et ses enfants, a été blessé. Il raconte son vécu dans cette tragédie :

Moi j'avais toutes les mains brûlées et elle, dans le cou. Ça fait que [le lendemain matin], j'ai été me ramasser à l'hôpital me faire soigner les mains, puis après ça j'ai retourné voir ça [*sic*]. (...) La bâtisse était à terre. Il y en avait 38 de couchés à terre au raz la porte, morts. (...) J'étais [*sic*] les mains enveloppées jusqu'ici. Mon gars a runné [*sic*] mon char. Il est venu me mener là, donner les ordres aux pompiers, quoi c'est [*sic*] faire avec ça. Ils m'attendaient là eux autres...

Visiblement désesparé et sous l'effet d'un choc, ayant des pansements aux deux mains, le représentant municipal est cependant, encore en mesure de prendre des

décisions. Se considérant comme étant lui-même limité, il se dépêche de confier des responsabilités.

2.2 Première délégation de pouvoir

Comme l'affirme Barton (1969), quand un dirigeant s'avère incapable de gérer une situation, il y a pression pour que d'autres assument l'autorité. Au lendemain de l'incendie, il a su déléguer et ne se réserver que les tâches de moindre exigence principalement les relations publiques. Le maire décrète d'abord la caserne de pompiers comme morgue temporaire. Puis quelques heures après l'incendie, il mandate un responsable de la gestion des cadavres qui est du métier et qui a aussi une fonction municipale :

Au début de l'après-midi, le maire et l'agent [de police] sont arrivés sur place. Monsieur le maire m'a demandé (...) de prendre le contrôle de l'opération. Dû au fait qu'il avait été victime de l'incendie, il était secoué et il m'a autorisé à me servir de la machinerie de la municipalité et en résumé, il m'a donné carte blanche. De plus un contracteur local (...) a offert sa machinerie laquelle a travaillé ainsi que le loader de la municipalité. Donc à ce moment-là, les pompiers volontaires, la sûreté du Québec et moi-même ont commencé à sortir les cadavres. (...) J'ai vu à faire préparer une morgue temporaire soit la caserne de pompiers (Déclaration, 1980).

Les médias ont constaté le désarroi du maire :

« J'avoue (...) qu'au lendemain de l'incendie, lorsque je me suis rendu sur les lieux, j'ai éclaté. Je n'avais plus de moral. C'est terrible ce qui est arrivé ». Mais hier, le moral était revenu et le maire a participé à de multiples réunions, notamment pour la formation du Comité d'aide aux sinistrés et pour recevoir les sympathies officielles des dirigeants de la compagnie Falconbridge à qui appartenait le club Opemiska (Jour, 1980).

Le maire a délégué par la suite une partie de son autorité à un triumvirat qui s'est imposé rapidement de lui-même.

2.3 Délégation à un triumvirat à l'hôtel de ville

Le permanent à l'hôtel de ville, a reçu l'autorisation du maire de prendre les décisions, nécessitées par la situation, même celles impliquant des sorties d'argent :

Monsieur le maire aussi était blessé (...) ça fait que moi, j'ai été mandaté pour m'occuper de l'organisation. C'est comme ça que ça a commencé. (...) Le

maire était là : « Je ne peux pas rien faire, je te laisse ça. Si t'as besoin de quelque chose, tu fais ce que t'as à faire. Puis il y a tel ou tel gars, le gars de la mine, bon vous êtes ensemble. Vous avez besoin de quoi, n'importe quoi, *sky is the limit*. Si t'as besoin de quelque chose, puis vous êtes pas capable, le maire a dit : « Viens me voir, moi va [*sic*] m'arranger » (Informateur no. 13).

Concurremment, le gérant de la mine s'est également rendu à l'hôtel de ville et y a délégué un de ses chefs de département. Le matériel et les employés de la mine ont également été mis à la disposition de ce cadre décisionnel.

La troisième personne du triumvirat a offert elle-même ses services, peu après avoir vécu le retour à la maison, de son enfant, sauve. Elle venait aussi de rencontrer d'autres personnes affectées par la catastrophe. Il s'agissait d'une dame reconnue dans le milieu, pour son implication dans la politique. Elle occupait un emploi de cadre dans une importante entreprise de la région; sa contribution fut essentielle :

Le lendemain matin, j'ai été pour aller à la messe. (...) Il y avait (...) un Lion qui avait organisé le party. (...) Alors, il se sentait personnellement responsable. (...) Moi, je suis revirée de bord, puis j'ai été à l'hôtel de ville. Alors, quand je suis rentrée (...) monsieur [le maire] m'a dit : « Madame (...), j'étais pour vous appeler; (...) faut faire quelque chose ». (...) Alors (...) on a créé un premier comité qui était formé du [représentant] de la ville de Chapais du temps, du directeur (...) de la mine, puis de moi. À partir de ce petit comité-là, il s'est greffé de nombreux autres comités. On ne pensait pas que ça nous mènerait si loin. Alors, là, l'hôtel de ville s'est empli de bénévoles. (...) On avait fait installer plusieurs lignes téléphoniques, puis là, on a été envahis par les journalistes. (...) On était une bonne équipe, parce qu'on avait des forces, on avait chacun nos forces (Informatrice no. 15).

On constate que les gens qui s'impliquent le plus sont ceux qui ont été affectés mais de moins près (Barton, 1969, p. 247; Denis, 2002) : « C'était un devoir, puis fallait le faire, fallait y aller. (...) Vous savez, vous voyez que le monde est touché (...) mais quand vous, vous êtes épargnée, vous avez des forces que les autres n'ont pas (Informatrice no. 15) ». Il faut noter que parmi les différents responsables, soit celui à la morgue et les trois de l'hôtel de ville, un seul avait été présent à la soirée mais n'avait pas été blessé. Le maire était lourdement affecté psychologiquement :

Disons que lui, ça l'avait bien traumatisé cette histoire-là (...). Il avait comme perdu, (...) son sens de l'équilibre là-dedans. Dans le sens qu'il m'avait dit (...) le matin : « Mais (...) qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour que ça arrive à la ville de Chapais? » (...) Alors, il était pas utile pour nous autres (Informatrice

no. 15).

Les personnes en autorité peuvent être elles-mêmes envahies par leurs émotions ce qui ne leur permet pas toujours de prendre des décisions rationnelles (Prince, 1920, cité par Barton, 1969). Il est bon de préciser que le maire se sentait coupable, d'avoir lui-même travaillé à poser les décorations, sur les ordres d'un dirigeant de la mine. Il fut soulagé que cela ne se soit pas trop ébruité : « Il y en a rien qu'un qui en a parlé, les autres ils voulaient pas. Puis il y en a en masse des journalistes qui ont passé là ».

2.4 Le maire demeure responsable

Cependant, il était indéniable pour tous que c'est le maire qui gardait les responsabilités, ce qui fut quand même remarquable. Les délégués le confirment d'ailleurs : « Qui a pris le leadership de l'événement? Qui étaient les personnes les plus responsables? Le maire. Le maire a quand même assez embarqué. Lui il était toujours intéressé de se voir [*sic*] à la TV avec ses mains en bandages » (Informateur no. 16). On voit poindre l'ironie dans cette remarque ! Cette visibilité des personnages politiques lors de catastrophes est d'ailleurs considérée comme indispensable en même temps qu'elle est à double tranchant. S'ils se montrent trop, on leur reprochera de se faire du capital politique, s'ils ne le font pas, on les accusera d'indifférence (Denis, 1994, p. 73).

Le maire reçut d'ailleurs de nombreux témoignages parmi la population, de gens admirant son courage, aussi bien de simples citoyens que de pairs, comme en font foi ces lettres reçues à l'hôtel de ville : « Malgré les deux mains pansées, cachant des plaies douloureuses, vous supportez et encouragez si bien moralement vos gens, dans leur peine indescriptible que vous en oubliez vous-même vos problèmes » (Lettre du 7 janvier 1980). Et cette autre provenant d'un autre maire : « Monsieur le maire, je remarque avec quelle sérénité vous faites face à ce douloureux problème qui, malgré vos blessures, remplissez votre tâche avec courage » (Lettre du 4 janvier 1980). Cette personne a bien perçu le combat que devait se livrer le maire. Être officier malgré ses souffrances, lui a demandé « un effort terrible. Pas capable de mettre des manches de manteau. Il fallait qu'elle vienne aux toilettes avec moi (...). Je pense que j'ai fait deux assemblées de conseil les mains enveloppées. C'est fatigant ça. Des fois tu prends des notes; j'étais pas capable ».

Il faut apprécier le fait que ce fondé de pouvoir ait rempli ses fonctions même s'il était lui-même touché. Killian (1952, cité par Barton, 1969) a rapporté des circonstances où certains individus affligés se font rappeler à l'ordre par la population. Les principales tâches furent celles associées au phénomène de la convergence, le contrôle des journalistes et l'organisation des funérailles.

3. Gérer la convergence

Le phénomène de la convergence a causé des problèmes à la fois techniques et sociopolitiques. Les lignes téléphoniques devinrent rapidement surchargées et il fut impossible de faire des interurbains (Plante, 1980, Petite ville). À l'hôpital local, on a empêché les visites pendant deux jours, ce qui devait être pénible pour les malades :

À un moment donné, on a été obligé de tout bloquer parce que fallait s'organiser. Je me rappelle plus qui, si c'était le Conseil d'administration avec moi qui avait pris la décision ou si c'était la Directrice des soins, qui m'était arrivé avec ça. J'avais approuvé ça. Bien, c'est qu'à un moment donné, tout le monde voulait savoir, tout le monde voulait voir! « Une telle est rendue où ? Elle a-tu [*sic*] été transférée? A vit-tu [*sic*] encore?...» Bien là, le personnel avait assez de la tâche à accomplir pour prodiguer les soins, sans devoir répondre à ça (Informateur no. 10).

En plus des victimes directes, beaucoup se sont sentis concernés par l'évènement. Les victimes primaires sont celles qui ont vécu le maximum d'exposition à la catastrophe, les secondaires sont les personnes endeuillées, soit la parenté et les amis ainsi que les personnes habitant dans un rayon de cinq milles (Auger et al., 2000; Baum et al., 1992; Bromet et al., 1980; Kaltreiner et al., 1992; Maj et al., 1989; cités par Maltais et al. 2001a). Les victimes tertiaires sont le personnel de secours et le personnel soignant, dans ce cas la plupart provenant aussi du milieu. Le quatrième niveau comprend la communauté impliquée, incluant ceux qui convergent, qui aident de façon altruiste, partagent la souffrance et la perte (Taylor & Frazer, 1981, cités par Raphael, 1986). La collectivité doit être considérée ici dans un sens élargi (Denis, 2002, p.7) :

Après le glissement de terrain de St-Jean-Vianney, le Saguenay-Lac-St-Jean porte le deuil, une décennie plus tard, d'une catastrophe tout aussi meurtrière. Car Chapais, comme sa soeur Chibougamau qui est néanmoins située à une vingtaine de milles plus au nord, c'est un peu le prolongement de la région. De nombreuses familles du Lac St-Jean ont participé à la construction de ces deux

villes à l'époque de la grande ruée vers l'exploitation de nouvelles richesses minières. Même s'il est rattaché au diocèse d'Amos et qu'il est représenté, sur le plan politique, par des députés de l'Abitibi, ce secteur appartient à la région économique 02 du Saguenay-Lac-St-Jean (Tremblay, 1980).

Cela a impliqué beaucoup de monde affecté par la tragédie de Chapais. Cet évènement fut très rapporté, aussi bien par les médias écrits qu'électroniques : « L'incendie le plus meurtrier au Canada depuis quarante ans a provoqué la venue d'un flot de journalistes. Même les trois chaînes de télévision des États-Unis, CBS, NBC et ABC, ont envoyé leurs reporters couvrir cette tragédie » (Oraison, 1980). « Les grands réseaux américains de télévision CBS et NBC, les réseaux canadiens CBC, CTV, Radio-Canada et TVA, ainsi que plusieurs journaux américains et canadiens ont dépêché des équipes de journalistes sur les lieux de la tragédie. » (Dubé, 1980, Qui est).

Non seulement les médias ont afflué à Chapais, mais également les proches, les hommes politiques et quantité de personnes se sentant interpellées par la situation. Une élite de la place avait surnommé ce contexte, un « envahissement » (Informateur no. 20). Il y eut un manque de nourriture et d'hébergement et il fallut faire appel à l'entraide collective. La dame du triumvirat avait cerné de façon très efficace les besoins humains et vu à trouver les réponses en impliquant les gens. Une de ses initiatives d'importance fut de mettre sur pied le comité pour fournir les repas. Le travail, plus invisible des femmes, ne fut pas rapporté par les médias :

Je peux vous dire par exemple, que les gens se sont pris en mains automatiquement. (...) Il y avait les Filles d'Isabelle, dans le temps, (...) je leur ai dit : « Écoutez, ça nous prend un service de bouffe parce qu'on en a besoin. Arrangez-vous ». Puis ils [*sic*] m'ont dit: « Oui, on s'organise », puis ils [*sic*] sont repartis avec ça. (...) [Ce sont] les femmes qui ont pris les cuisines en charge, à l'école, à la polyvalente Le Filon (Informatrice no. 15).

Les restaurateurs, sollicités par la Chambre de commerce, ont fourni généreusement la nourriture. De simples citoyens en ont fait autant en vidant leur congélateur (Informateur no 29):

Hier soir, à la polyvalente Le Filon, une soixantaine de personnes bénévoles ont servi plus de 1,000 repas chauds aux parents des victimes. Certains ont été tellement impressionnés par la qualité et le choix des mets qu'ils croyaient devoir payer leur repas. Les restaurateurs de Chapais et de Chibougamau offraient un choix de tourtières, de pâtés au poulet, de pains de viande, de demi

poulets, de boeuf à la mode, plusieurs sortes de salades et de desserts (Plante, 1980, Quatre).

Au total, le nombre de repas fournis fut considérable :

Selon M. B. président de la Chambre de commerce de Chapais et responsable du comité des repas, fonds de secours aux sinistrés (...) samedi soir, lors de la fermeture du local du comité plus de *huit mille repas* étaient enregistrés et un montant approximatif de cinquante mille dollars apparaissait dans les livres (Fonds, 1980).

Il fallut aussi délimiter le nombre et la pertinence des personnes admises aux funérailles (Plante, 1980, Petite ville). Le Ministère du Travail avait même fait parvenir un télégramme au maire de Chapais, lui ordonnant de limiter le nombre de personnes admises à l'aréna lors de cette cérémonie religieuse (Paquette, 1980) :

On s'attendait à ce qu'une cinquantaine de journalistes, photographes et cameramen assistent à la cérémonie. Les parents des victimes ont demandé à ce que les gens de l'information n'aient pas accès à la nef, en l'occurrence la patinoire, pendant la cérémonie. On a prévu les mezzanines vitrées (c'est-à-dire un bureau et l'espace habituellement occupé par le restaurant) pour la presse. Mais voilà que cinquante autres journalistes arrivent par avion demain matin, et sans compter ceux qui viendront par leurs propres moyens. (...) Cent places ont été réservées pour les invités spéciaux dans la nef (Plante, 1980, Petite).

4. Le contrôle des médias

4.1 La gestion des médias par le triumvirat

La dame du triumvirat eut l'initiative d'organiser une conférence de presse, pour satisfaire aux demandes des journalistes :

J'étais pratique. Alors même qu'à un moment donné, les journalistes nous disaient : « Bien là, qu'est-ce qui arrive avec ci, avec ça ? ». On n'avait pas le temps de s'occuper des journalistes, on avait bien d'autres choses à faire. Alors, moi, je leur ai dit : « Écoutez, demain soir, à 7h00 on va faire une conférence de presse » (Informatrice no. 15).

Elle se préoccupait de protéger les endeuillés :

Les enfants qui ont perdu leurs parents, t'en avais que c'était des adolescents. (...) Les enfants se sont retrouvés tout seuls. Puis t'as des journalistes qui viennent essayer d'avoir leurs impressions. Ils ont-tu [*sic*] des impressions? Ils n'en ont pas, ils sont atterrés, ils sont à terre. C'est pour ça qu'à un moment donné, moi j'ai dit : « On va faire une conférence de presse », en espérant qu'ils nous fichent la paix un peu » (Informatrice no. 15).

Pour les intervenants de la crise, fournir de l'information aux journalistes est une tâche supplémentaire qui se juxtapose à celle d'aider (Denis, 2002, p.135). Un dirigeant de l'hôpital a aussi rencontré les médias afin de calmer la velléité de ceux qu'il a appelé « des vautours, des hyènes », d'atteindre les blessés :

J'ai aussi organisé les allers et venues des journalistes. Tous ceux qui voulaient avoir des informations, qui voulaient prendre des photos sur les étages, alors fallut bloquer ça aussi, puis en même temps, transmettre des informations aussi à la population. En fait moi, quand je disais, c'était une blague mais j'étais sérieux avec les journalistes: « Là, la seule photo que tu vas avoir, c'est la mienne! Puis, fais ça vite parce dans cinq minutes, c'est fini! » (Informateur no. 10).

À l'hôtel de ville, le triumvirat avait fait preuve de connivence pour protéger l'image de la compagnie minière :

Alors on a fait rentrer les journalistes, avec la télévision et puis tout ça. Puis on a déterminé les jeux avant de commencer. On a dit : « Bien, c'est monsieur un tel de la ville qui va répondre aux questions », parce que le directeur (...) de la mine... Ils accusaient la mine d'être responsable de ce feu-là, parce qu'ils avaient mis des guirlandes de sapin puis normalement, ils n'auraient peut-être pas dû en mettre. (...) Bien, lui, il était bien malheureux. Mais, comment je vous dirais ? Il n'y pouvait rien. Alors, à ce moment-là, bien c'est moi qui répondais aux questions (Informatrice no. 15).

4.2 Les médias ont-ils pris trop de place?

Bien que les journalistes aient pour fonction de renseigner le public en général, leur attitude envahissante a marqué négativement les résidents de Chapais :

Accourus de partout en avions affrétés, on a même vu des journalistes de deux des trois grandes chaînes de télévision américaine vêtus en uniformes de combattants. Les Américains sont vite repartis, mais la tension continue pour ceux qui restent. Les journalistes ne parlant pas français ont soulevé l'ire des parents des victimes ainsi que des responsables ne parlant pas l'anglais, en leur posant constamment toutes sortes de questions, même lorsqu'on leur répondait en français (Parents, 1980).

Dans cette ville d'un kilomètre de long où ils étaient demeurés captifs, ils semblaient tout à fait désœuvrés :

Les journalistes de la presse nationale et américaine sont pour la plupart demeurés sur les lieux, et errent à l'hôtel de ville ou courent les rues à la recherche d'informations supplémentaires, en se battant avec un système téléphonique qui semble s'être détraqué sous l'afflux d'appels provenant de tout

le continent : depuis deux jours, à Chapais, il est à peu près impossible d'utiliser l'interurbain! (Roy, 1980, Chapais).

C'est l'insistance à vouloir voir et faire parler les gens qui fut considérée comme la plus problématique parce que non respectueuse de la douleur des endeuillés :

On a accepté au niveau du repas, qu'il y ait un journaliste UPA, puis un journaliste francophone et anglais [*sic*] : personne d'autre n'entre dans la salle et ça va être très discret s'ils filment des gens. (...) Cette journaliste-là, (...) elle a décidé de cacher sa caméra et d'entrer dans la salle. Elle se foutait des règles (...). Le permanent syndical qui était là, la voit (...) à ce qu'on m'a dit, (...) il l'a traînée bing bing bing dans les marches puis il l'a mise dehors. Elle a pris l'avion le lendemain, elle avait compris... (Informateur no. 16).

Un autre membre du triumvirat a trouvé l'expérience très éprouvante car ils manquaient de moyens de contrôle et il parle cette fois de la presse francophone :

Les journalistes se sont emparés de ça pour pouvoir vendre des journaux tant qu'à moi. Parce que dans les journalistes, t'en as de toutes sortes (...), t'as des professionnels, puis en tous cas, t'as les autres, une couple d'autres. Entre autres, il y en a un qui était assez fatiguant dans les journalistes du Journal de Montréal. (...) Il allait voir des familles où est-ce qu'il y avait eu des décès (...) Puis lui, quand on lui refusait, quand on lui disait non, il menaçait, puis il brassait, puis il poussait tout le monde. (...) Assez que à un moment donné, moi j'ai dit au chef de police : « Tu le calmes ou tu vas le mener.-- Veux-tu que j'aie le mener, (c'est lui qui m'a offert), veux-tu que j'aie le mener dans le parc? » (Informateur no.13).

On a même usé d'astuce pour les empêcher d'être présents au cimetière :

« Le comité d'aide de Chapais a décidé de mentir aux journalistes en leur disant que les familles ne seraient pas présentes lors de l'inhumation. « C'était pour éviter la présence des journalistes » (...) et la manoeuvre a réussi puisque aucun n'était là aujourd'hui » (Consolidation, 1980).

Le lendemain, un quotidien titrait de façon erronée : « 34 victimes inhumées dans une fosse commune. Les parents n'ont pas assisté à la triste cérémonie » (34, 1980). Ces témoignages précis nous parviennent plus de vingt ans après l'incendie. C'est dire à quel point ces attitudes agressantes de journalistes ont marqué la population. De l'avis de tous les informateurs rencontrés, il y aurait eu nécessité d'un système serré de contrôle de leur accès aux survivants et endeuillés : « C'est sûr que maintenant, je suis plus au courant comment fonctionne la presse. J'aurais bâti une *équipe pour*

contrôler la presse, pour avoir un minimum de respect pour les gens qui souffraient » (Informateur no. 16). Mais comment contrôler l'accès à tout un village, sans empêcher tout ce mouvement de convergence, légitime par ailleurs lorsqu'il est un témoignage de solidarité ? Un autre dirigeant y a réfléchi et a une partie de la réponse :

Ça aurait pris des réflexes de gestion de communications en état de crise, qu'on n'avait pas! Qu'on a maintenant, dans les organisations, mais qu'il n'y avait pas là. D'abord, faudrait les accueillir, il faudrait ensuite avoir pour eux une série de renseignements pour pas qu'ils soient obligés, même de se poser la question. (...) Une série d'informations du type connaissances, qui leur auraient permis ensuite de faire un travail peut-être différent, puis de vouloir ramener de Chapais quelque chose de différent. Il y aurait pu y avoir des censures journalistiques qui auraient pu s'être imposées, par elles-mêmes. Comme par rapport, à des chicanes dont je me souviens entre autres d'allusions à des haines, à des sentiments de vengeance, ou toutes sortes de choses qui étaient rapportées dans quelques journaux qui avaient pas rapport. (...) Puis ça, je pense bien qu'on aurait pu réaliser ça. (Informateur no. 24).

Il fait ici référence au manque de moyens pour gérer les conflits sociaux, révélés malencontreusement par l'intervention journalistique. En effet, à Chapais, on a reproché à la presse judiciaire d'avoir trop mis d'emphase sur Cantin, ce qui a mis la population en colère. Nous en reparlerons dans le chapitre X portant sur les impacts sociaux.

Malgré tout, il ne faudrait pas passer sous silence l'aide que les médias ont apporté aux gestionnaires de la catastrophe, en faisant circuler l'information. Le maire l'a reconnu à juste titre : « Le maire a tenu hier à remercier les journalistes de leur collaboration, passant ainsi l'éponge sur les excès de certains d'entre eux, de même qu'il a félicité et remercié les bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour venir en aide aux survivants des victimes » (Chapais rend, 1980).

Cependant, il ne faudrait pas réduire l'intérêt des médias au vécu émotif des survivants. Denis (2003, p. 160, 161) rappelle que souvent, ce sont les journalistes qui posent les bonnes questions et recherchent des informations dissimulées. Ils aident à faire la synthèse de l'ensemble des problèmes causés par la catastrophe. Ils représentent la voix des victimes, qu'ils empêchent parfois de passer à l'oubli. Les médias assurent également la mémoire de l'évènement auquel on peut avoir recours après bien des années. Nous avons été à même de l'apprécier lors de cette recherche; il est frappant de constater à quel point, ils ont pu être de fidèles témoins de cette époque.

5. La gestion des funérailles

5.1 L'organisation des funérailles

Une des premières tâches du comité ad hoc, le triumvirat, fut l'organisation des funérailles :

Pour l'organisation des funérailles, ce comité-là, c'était nous autres. On avait fait venir le prêtre, puis après ça les pompiers pour la sécurité, la police pour la sécurité. Alors, c'était les gens qui s'occupaient des funérailles, c'était ça. Mais, ça partait des bureaux de la ville (Informatrice no. 15).

Les deux hommes du comité gèrent plus spécifiquement les aspects matériels et cela se déroula rondement :

Tout le monde se connaissait là-bas, t'avais besoin de quelque chose : « Que c'est [*sic*] que tu veux? -- Je veux un loader puis une van de ply-wood » [*sic*]. Mais tu fais ton téléphone, puis la van [*sic*] s'en venait, puis tout était fait. (...) Le problème là-dedans, c'est que c'était quarante personnes là. Il n'y avait pas de salon funéraire là-bas. (...) Ça fait qu'ils ont organisé ça à l'aréna. À ce moment-là, il faut mettre quelque chose sur la glace, le plywood servait à ça. Puis, le Premier Ministre s'est annoncé; (...) ça attirait. Il y a eu beaucoup de monde qui ont travaillé (Informateur no. 13).

Par la suite le comité ad hoc cessa ses activités. Ils ne firent pas partie d'un comité d'après-crise. Leur dernière tâche officielle fut de recevoir le Premier Ministre René Lévesque :

J'ai été quatre, cinq jours, certain. (...) Après moi (...), je ne me suis plus occupée de ça. (...) Nous autres, notre comité c'était fini à partir du moment qu'on a eu le service. (...) Parce que quand le Premier Ministre est venu, c'est sûr, qu'on l'a reçu à l'hôtel de ville. C'est moi qui l'ai reçu avec le conseil de ville et puis, il y avait plein de social à travers de ça. (...) C'était terminé, on avait fini notre job (...). On n'avait pas de rapport à remettre de toutes façons (Informatrice no. 15).

Il serait bon de mentionner le soin méticuleux que l'on prit à préparer les funérailles. Nous avons trouvé des notes préparatoires. Il y avait un important chœur de chant avec un musicien très compétent. Il avait d'ailleurs choisi soigneusement ses partitions pour la grande cérémonie funéraire : « Un chœur de 50 voix interpréta des cantiques d'espérance, dans un effort pour raviver la confiance en la vie des parents et amis écrasés par leurs souffrances » (Les morts, 1980). Le chef de chœur mentionne son choix d'une musique émouvante sans être désespérante :

Amazing Grace, c'est une pièce américaine que les Noirs chantaient quand ils étaient dans des circonstances de décès. (...) C'est une pièce qui est abordable, qui n'arrache pas, avec laquelle tu peux quand même, faire l'approche de pas mal de choses: de réflexions, de souvenirs, de beauté même! Puis je voulais qu'on se souvienne de ça. Puis c'était comme, le petit moment à nous autres, les chapaisiens (Informateur no. 24).

5.2 Les slogans de force

5.2.1 L'homélie rassembleuse

Les paroles de rassemblement furent d'abord le fait des élites religieuses, lors des funérailles, avec une homélie qui se voulait rassembleuse et porteuse d'espoir. Elle fut largement reprise dans les médias écrits :

La cérémonie religieuse a été célébrée par Mgr Gérard Drainville, évêque d'Amos, entouré de plusieurs concélébrants. Le prélat a déclaré qu'à travers cette terrible épreuve, la population de Chapais avait *refusé la colère et la haine*. Il a aussi loué l'esprit humanitaire qui a prévalu au cours des derniers jours, ajoutant qu'en aidant les éprouvés, la population de Chapais était devenue la plus grande famille qu'il n'ait jamais vue. Il a invité les citoyens à conserver la vertu d'espérance, en dépit du terrible deuil qui les afflige (Chapais rend, 1980).

Puis ce furent des notions de résilience collective qui furent transmises visant à développer des forces à travers cette épreuve :

Maintenant mes frères je vais prononcer un mot qui avait été banni de notre vocabulaire depuis le début de la semaine, je vais vous parler de la joie. Après cette épreuve, il sera de la responsabilité de chacun des membres de notre communauté de porter la joie à tous nos frères. (...) Nous formons une grande famille qui a perdu plusieurs de ses membres, mais *nous sommes forts* et nous allons nous en sortir. La peine qui nous afflige survivra bien des années, mais nous retrouverons la joie... (Pilon, 1980).

5.2.2 Les slogans répétés par les médias : messages politiques et religieux

Dès le départ, les médias avaient transmis des slogans de force et de courage :

Même dans l'épreuve, les gens de Chapais sont *fiers*. Aucune grande ville (...) n'aurait pu donner la preuve d'une aussi grande *générosité*. (...) Il faut avant tout admirer l'expérience humaine qui se vit à Chapais et prendre exemple sur celle-ci afin de revenir à une plus grande *humanisation* dans chacune de nos sociétés (Masson, 1980, 3 janvier).

Les slogans religieux ont été repris et renforcés par les médias. En rapportant la cérémonie des funérailles, les journalistes relataient la qualité du climat émotif :

« Jusqu'à la fin, les gens auront su se montrer *simples et vrais*. La cérémonie des funérailles en est un exemple. (...) Tout est venu du plus profond du coeur. Des milliers de visiteurs ont pu voir à Chapais que l'épreuve *rend fort* celui qui l'accepte » (Gagnon, 1980). « Tristesse, *dignité*, larmes... Voilà trois mots terribles qui caractérisent bien ce qui s'est passé, hier après midi dans le petit aréna de Chapais » (Simard, 1980).

Le premier ministre Lévesque et d'autres membres des gouvernements provincial et fédéral étaient présents lors des funérailles. Puis dans un gros titre, on suggérait, que les citoyens avaient fait leur, ce slogan de force : « Hier à Chapais, on répétait les paroles du premier ministre Lévesque et du curé (...) : « C'est un maudit choc »... « On s'en sortira » » (Plante 4, 1980). Puis ensuite, « M. Lazure a souligné *l'esprit communautaire exemplaire* qu'ont affiché tous les citoyens de cette localité, en s'empressant de se venir en aide mutuellement » (Aides, 1980).

Les slogans de force destinés à donner de l'espoir peuvent avoir l'effet pervers de faire hésiter les gens à consulter (Bolin, 1982 cité par Drabek, 1986). Il serait souhaitable que les élites et leaders favorisent les actions d'aide subséquentes, ce qui ne fut pas fait à Chapais. Fiers, généreux, humains, simples, vrais, forts et dignes, telles étaient les caractéristiques qu'on s'attendait à voir maintenues chez les victimes de cette épreuve.

6. La gestion des soins de santé

6.1 Au CLSC

Les organismes de santé constituent le deuxième groupe ayant eu un rôle essentiel de gestion de la catastrophe. Quelques minutes après le début de l'incendie, les victimes de brûlures se sont rendues d'elles-mêmes au CLSC situé à un demi kilomètre. Il y avait une seule infirmière de garde et aucun médecin à Chapais pendant ce congé du temps des fêtes. La crise s'installe dès que les premiers malades franchissent les portes : « J'étais seule infirmière de garde, et j'ai vu soudain arriver, d'un coup, des dizaines de gens brûlés... Quelqu'un a crié : Vite!... Le feu a pris au club!... Ça été terrible » (Roy 5, 1980). Elle devait qualifier ce qu'elle avait vécu de véritable enfer :

L'image adéquate, c'est [nom de l'infirmière...] qui l'a trouvée (...) Elle qui a vu débarquer des dizaines d'éclopés, souvent nus, sans chevelure, certains conscients d'autres non, avec des lambeaux de chair qui se détachaient de leurs

corps... Elle qui était toujours incapable de vraiment converser, hier, et qui a simplement dit : « C'était l'enfer noir... » (Roy 1, 1980).

Les soignantes présentes cette nuit-là, ont vécu une détresse incommensurable, frappées de plein fouet par le choc traumatique : l'impuissance, le sentiment d'irréalité, le manque de moyens, tout cela se vivait en même temps. L'une d'elles en témoigne ainsi :

Bien c'était complètement déséquilibré aussi, il y avait [nous quatre] qui étaient là, pas de docteur, cent personnes dans le CLSC dont peut-être, une vingtaine, trentaine de brûlés, et puis c'était comme l'impuissance (...). On avait essayé de poser des solutés; (...) on n'a pas été capable » (Rencontre de groupe).

Une autre y va plus en détails :

C'est sûr que moi, c'est surtout (...) la désorganisation, le sentiment de ne rien faire, de ne rien savoir faire. Tout est désorganisé, t'as pas de draps, t'as plus de lits. En fin de compte, je me sentais aussi démunie (...) qu'eux autres. (gros silence, elle pleure). Mais dans le fin fond, je me disais : « J'ai pas perdu, moi-même, j'ai pas été brûlée ». (...) C'est sûr que c'était différent mais c'était là pareil. Le sentiment enfin de compte, de pas avoir fait grand chose (...) L'impuissance (...) mais aussi le sentiment que c'était un peu comme irréel. Il y avait tellement, tellement de monde que c'était inimaginable pour une petite place (Informatrice no. 1).

Elles avaient essayé de soigner, guidant même les bénévoles valides dans les soins à prodiguer aux moins atteints, alors qu'elles se réservaient les grands blessés. Cet homme qui avait une formation de premiers soins raconte comment il a assisté :

J'arrive, puis il y en avait déjà quelques-uns. Puis, l'infirmière, elle était comme perdue un peu; tout le monde arrivait en même temps! (...) Fait que là, j'ai dit : « On est ici pour t'aider! Moi je suis ambulancier, puis il va en arriver d'autres ». Ça commençait à rentrer. Il n'y avait pas de file encore. Là, elle dit: «Envoie-la dans cette salle-là, on va la mettre sous perfusion tout de suite.» Elle avait besoin d'oxygène parce qu'elle était assez avancée. (...) J'ai dit: « Fais juste nous diriger, puis nous dire quoi faire. Toi, t'as les compétences, nous autres, on ne les a pas! (...) Parce moé, sur [*sic*] des moments comme ça, j'ai pas tendance à paniquer (Informateur no. 31).

Elles ont quand même gardé leur sang froid et tenté de prévenir les coups : « Puis je me souviens juste d'avoir appelé à Chibougamau pour leur dire de se préparer. D'avoir appelé puis de dire d'appeler leur personnel, le médecin et qu'il y en avait déjà en route » (Informatrice no. 1). Finalement, quand les grands brûlés ont été transportés à

l'hôpital, elles ont pu donner les soins aux brûlés intermédiaires. Mais il restait encore beaucoup à faire et la lourdeur du contexte à porter :

On a fini par être utiles parce qu'une fois les grands brûlés partis, on a eu des prescriptions de l'hôpital de Chibougamau. On a commencé à faire des pansements, à faire des choses plus concrètes. Il y en a beaucoup qui avaient besoin d'être soulagés. (...) Puis on pouvait donner des comprimés contre la douleur. Mais (...) d'avoir besoin, quand le téléphone sonnait, de pouvoir leur dire où ce qu'était quelqu'un, mais quand on ne le savait pas... (Informatrice no. 1).

Le travail intensif ne devait pas s'arrêter là : « Il faut dire qu'on a été très occupées pendant les semaines qui ont suivi parce qu'il y avait quoi 50 pansements à faire tous les jours. ---Et la stérilisation! » (Entrevue de groupe).

6.2 À l'hôpital

Pendant ce temps-là, à l'hôpital, on vivait une situation à peu près semblable. Cet établissement était constitué de 71 lits seulement. Il reçut les premiers malades 25 minutes après le premier appel. Il y eut rappel des employés de garde, l'opération « Avalanche » fut déclenchée cinq minutes après le début de l'arrivée des blessés. Beaucoup de personnel et de bénévoles se sont présentés. Vu l'exiguïté des lieux et le manque de ressources, il y eut rapidement manque de lits et de civières. Il a fallu organiser un système de triage des grands malades.

Les transferts de patients avec les avions du ministère se sont organisés. Vers six heures du matin, un groupe de six personnes partirent d'abord, puis un autre de trois. Puis apparut la pénurie de matériel et de fournitures, constatée 90 minutes après le début des traitements. On fit appel à l'hôpital de Roberval et celui de Chicoutimi dès le lendemain. L'hôpital de Chicoutimi, qui a une vocation régionale, mais qui est situé un peu plus loin, a fourni la majeure partie du matériel manquant. Ce n'est que le 3 janvier suivant, que les fournisseurs habituels ont pu être rejoints. Les besoins furent comblés à l'aide des responsables des mesures d'urgence et de sécurité du MAS qui avait mis un avion à leur disposition. Il fallut procéder à l'organisation des soins. Vu qu'un isolement des malades était souhaitable, afin de prévenir les complications ultérieures, on érigea des séparations temporaires sur un étage (Malépart, 1981).

On avait un plan d'urgence, mais pas pour cette ampleur-là. Fait que c'est sûr qu'au niveau de la coordination, peut-être qu'il y a des choses qui auraient pu être faites plus rapidement et de façon plus efficace, ça aurait été possible. C'était pas tant un reproche qu'une constatation (Informateur no. 10).

La majorité des problèmes rencontrés ont pris origine dans le manque de ressources humaines et matérielles, mais cela n'a pas eu d'effet préjudiciable, d'après le directeur, car il y a eu collaboration des policiers, des forces armées, des ambulanciers et des bénévoles. On a soigné en tout une quarantaine de blessés et dix-sept furent hospitalisés. « Aurait-on pu faire mieux? » s'est demandé un responsable de l'hôpital de Chibougamau un an plus tard. Il était difficile de palier aux manques vu que c'était le 1^{er} janvier, en période d'activités réduites (Malépart, 1981).

Dans cette catastrophe, sept des neuf grands brûlés, transférés à Québec, sont décédés. On sait que dans le traitement des grands brûlés, les heures qui suivent sont primordiales (Wassermann, 1993). Il y a malgré tout, des limites dans la survie d'aussi grands traumatisés.

À tort, on a mentionné qu'un nouvel avion ambulance a été acheté suite à la tragédie de Chapais. En réalité, cette décision avait été prise bien avant l'événement :

D'ici l'été, un 35ième appareil devrait entrer en service, la première ambulance volante du Québec. Le ministère provincial des Transports a récemment fait l'acquisition d'un bimoteur à réaction DH-125 de Hawker Siddeley qui sera converti en ambulance du ciel. C'est *avant Noël* que ses efforts ont été récompensés, lorsque le gouvernement a approuvé l'achat d'un second D-125 usagé au coût de \$750, 000. (...) « Il s'agit en fait de transformer cet avion en unité de soins intensifs », a déclaré un fonctionnaire au service ambulancier du Ministère des Affaires Sociales » (Québec se dote, 1980).

6.3 L'intervention du gouvernement pour fournir les soins de santé

Les organismes de santé ont fonctionné de façon autonome supportés directement par le plus haut pallier du gouvernement : « Je ne pense pas qu'on ait freiné, si on avait besoin de quelque chose. (...) Il devait y avoir au Ministère des dispositions qui nous ont dit : « Vous faites ce que vous voudrez, puis, vous nous enverrez la facture » (Informateur no. 9). Nous retrouvons d'ailleurs dans la correspondance du ministre des Affaires Sociales, M. Lazure, une lettre qui offre son soutien à l'organisme. Il y avait également un communiqué dans un quotidien :

Le ministre des Affaires Sociales, (...) a souligné que le Ministère a pris des dispositions afin que le Centre Hospitalier de Chibougamau soit approvisionné en suffisance de matériel médical nécessaire au traitement des brûlures. Un conseiller a également été mis à la disposition des autorités municipales, afin qu'elles puissent mieux faire face aux problèmes sociaux entraînés par la tragédie (ex. : enfants orphelins) (Aides des, 1980).

Pendant les semaines suivantes, on a demandé aux infirmières de faire du temps supplémentaire. Elles ont vécu beaucoup d'épuisement :

On manquait d'intervenants puis il fallait travailler de l'over-time [*sic*]. Pour faire les pansements des brûlés. Bien non, on n'a pas eu de congés. Oui, on étaient fatiguées parce qu'on faisait trop d'heures. Moi ça ne m'a pas dérangée beaucoup parce qu'en partant je venais juste d'entrer là (Informatrice no. 2).

Une initiative locale pour obtenir de l'aide de la Croix-Rouge a échoué :

Ma mère était responsable de la Croix-Rouge à Chapais. Elle a demandé de l'aide, au niveau médical. Le CLSC l'ont approchée parce les infirmières, au bout d'une semaine, étaient brûlées! Mais c'était pas fini les traitements aux patients! Le personnel infirmier puis médical au CLSC à Chapais, ils ont passé trois semaines d'enfer! Eux autres, elles ont fait des heures épouvantables! ... Puis la réponse qu'elle a eu de la Croix-Rouge: « On va vous envoyer des couvertes puis 200 piastres.» (Informateur no. 31).

6.4 La place des organismes de soins par rapport à l'organisation gestionnaire centrale

L'organisme de santé et de services sociaux, a délégué un représentant à l'hôtel de ville, mais plutôt dans un sous-comité, sans être au premier niveau décisionnel. Un important dirigeant de cet organisme ne se sentait pas justifié de s'impliquer directement. Il se voyait non légitimé, vu qu'il habitait Chapais depuis peu :

On a fait plus travailler les gens qui venaient de ce milieu-là. (...) Il y avait lui qui était du milieu depuis, pas sa naissance mais pas loin. Ses parents étaient là etc., donc c'est une personne qui a pris un rôle important dans la catastrophe, et lui, il connaissait aussi beaucoup des gens qui étaient là, [... pour] trouver qui pouvait plus contribuer. (...) Lui, il n'était pas en service social; il était en formation en éducation (Informateur, no. 9).

Cependant, ce comité, comme la plupart de ceux qui furent organisés à l'hôtel de ville, fut temporaire. Il faut dire que le CLSC était implanté depuis peu, le démantèlement de l'hôpital de Chapais ayant commencé cinq ans avant. L'arrivée de

cette nouvelle structure médico-sociale, imposée par le gouvernement, avait créé du mécontentement :

Le CLSC a pris les locaux de l'ancien hôpital qui ont été donnés par la mine et ont été transformés en CLSC. On a investi (...) je pense un million quelque chose, pour faire avaler la pilule un peu aussi parce qu'il y avait des accouchements à cette époque-là et de la petite chirurgie. (...) Disons que pour une population, c'était peut-être un peu regrettable, parce qu'en même temps, le médecin décédait à peu près dans la même période. (...) Il n'y avait pas beaucoup de gens (...) qui avaient été embauchés suite à la fermeture de l'hôpital. Celles qui étaient des infirmières auxiliaires, on n'avait pas pu les embaucher mais celles qui étaient infirmières avaient été embauchées (Informateur no. 9).

Cette autre professionnelle donne plus d'explications:

Moi je suis arrivée peu de temps après (le directeur...). Le gouvernement, avait annoncé la fermeture de l'hôpital Opemiska. C'est là que la population de Chapais s'est débattue (...). Je me suis toujours demandée pourquoi que le siège social était à Chapais plutôt qu'à Chibougamau mais la raison en était que pour que la population accepte la fermeture de l'hôpital Opemiska, ça été comme donnant-donnant de la part du Ministère (...): « On dit « Oui » à un CLSC avec le siège social à Chapais, mais avec une clinique ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, 48 à 72 heures, hospitalisés là ». C'était tout de même pas pire (Informatrice no. 6).

La clinique était ouverte mais il n'y avait pas de médecin de garde, trop difficile à recruter. Cet organisme se voyait prendre plus d'initiative dans l'après catastrophe et cela à plus long terme :

L'événement comme tel, ça finit là. Mais l'après événement, là on pouvait peut-être aider l'organisation à mettre en place des services, à les supporter. Mais c'est surtout la municipalité qui a travaillé beaucoup à mettre en place (...) des infrastructures. (...) Tous les contacts qu'ils pouvaient avoir avec les différents autres intervenants. Nous, on a été plus en support qu'autre chose, on n'a pas pris le leadership (Informateur no. 9).

On s'attendait graduellement à la diminution des services médicaux et l'accroissement des besoins psychosociaux :

Selon le directeur général du CLSC de Chapais, M. (...) environ 35 blessés viennent à tous les jours soigner leurs brûlures. Plusieurs surnuméraires, surtout des infirmières, poursuivent leur travail. M. (...) croit que d'ici à quelques jours, les services sociaux qu'offre le CLSC prendront le dessus sur les services de santé qui décroîtront graduellement. Déjà quelques travailleurs sociaux et des

auxiliaires identifient les besoins des familles éprouvées afin de leur venir en aide (Plante 4, 1980).

7. La gestion de la morgue temporaire et de la chapelle ardente à l'aréna

Les membres du triumvirat n'ont pas parlé du tout des activités reliées à la morgue temporaire ce qui est surprenant car l'hôtel de la ville a servi d'organisme pivot. Nous l'avons vu précédemment, les activités de la morgue ont été déléguées par le maire. Cependant, la coordination avec le comité central, relevant de l'hôtel de ville, ne semblait pas chose faite :

Mes hommes et moi-même ont [*sic*] commencé à sortir les corps des ruines pour les diriger aux fourgons. Je peux dire que j'ai touché à tous les corps lors de cette série d'opérations. (...) Étant débordé, avec le maire on a formé un comité et eux autres ont pris les choses en main. J'ai commencé à planifier mes services de transport et l'organisation de l'aréna. (...) En même temps que se faisait l'identification, un groupe d'hommes organisait l'aréna (Déclaration, 1980).

Il n'apparaît pas évident de savoir qui gérait réellement ces activités, tellement les responsabilités étaient nombreuses et les personnes en charge multiples, qu'il s'agisse des pompiers volontaires, du médecin légiste, d'ambulanciers, de l'entrepreneur et de nombreux employés bénévoles. Il y avait beaucoup à faire, dans une ambiance très difficile. Il fallut retrouver les victimes dans les décombres, assurer l'identification des cadavres, ce qui a nécessité quelques examens pathologiques poussés, assurer le transport des victimes, préparer les dépouilles pour les funérailles, ainsi que le cimetière (Informateurs, nos 12, 26, 33).

Les différentes activités reliées aux cadavres ont donné lieu à une certaine improvisation, ce qui peut peser lourdement sur la gestion de l'événement (Denis, 1994). Les employés à la morgue continuaient aussi leur travail ambulancier. Voici le récit publié dans un quotidien, de la tâche inhumaine vécue par un ambulancier :

« Je n'ai dormi que deux heures depuis deux jours. Je suis sur la route depuis mercredi matin. Tout ce que je vois ce sont des morts que je ramène de Québec à Chapais. » C'est ce qu'a raconté (...) un ambulancier chargé du transport des personnes qui ont perdu la vie dans les hôpitaux de Québec, suite au terrible incendie survenu le soir du Jour de l'An. (...) Lorsque je suis revenu à Chapais, je suis allé tout de suite au garage municipal pour aider à identifier les victimes. Je vous jure que ce n'était pas beau à voir, tous ces sacs de plastique entassés les uns à côté des autres. (...) Si on prend le cas de M. (...) que nous sommes venus

chercher ce soir, son père est lui aussi mort au cours de l'incendie » (Plus terrible, 1980).

De plus, il fut déploré l'utilisation du même endroit, voué à l'identification, pour les victimes décédées à l'hôpital et rapatriées à Chapais. Il aurait été préférable que les autorités prévoient un traitement différent en utilisant les installations funéraires habituelles, ce qui aurait permis plus de ménagement pour les proches et les travailleurs.

C'est surtout les personnes qui arrivaient de l'hôpital, c'est ça qui m'a le plus marqué. Parce qu'il en est revenu trois d'un coup. Je ne les avais pas vus, j'ai passé droit, puis là pour rien, t'es vois là à terre, c'est pas trop, trop beau! (...) C'était le pire; les brûlés, c'était pas si pire. Les brûlés non, ça reste, on reste comme normal, je veux dire de la même grosseur. Mais (...) ceux-là (...) eux autres, ils étaient brûlés mais c'était tout enflé. Tu voyais, c'était gros, gros, gros. (...) Les aiguilles étaient toutes restées dans les jambes, partout. Ils les mettent dans les chevilles parce qu'ils pouvaient les y piquer (Informateur no 26).

Les lieux macabres n'ont pas été suffisamment contrôlés face aux curieux et aux travailleurs présents, lors des manoeuvres funéraires (Informatrice no.6). Tout cela semblait sans égard aux conséquences psychologiques :

Parce qu'en dernier quand ils ont commencé à les mettre dans les sacs, les couper, puis les envoyer dans les boîtes-là. (...) Oh! Les portes étaient ouvertes, puis tout un coup, je passais, j'arrivais sur une jambe. (...) J'en ai vu des capables! C'est dur, c'est dur (Informateur no 26).

Ce genre de situation ne fut pas unique à Chapais. Un contexte semblable fut rapporté dans une autre morgue temporaire, suite à l'incendie du Beverly Hills Supper Club, en 1977 où on a exposé un cadavre, sur une table, à la vue de tous, pour procéder à des examens. Une travailleuse sociale avait réclamé plus de précautions pour les familles (Lindy & Eisentrout, 1985).

Il n'était pas facile de gérer des services funéraires de groupe, d'avoir affaire à toutes les familles à la fois et en même temps de coordonner toutes les opérations :

C'est plus facile de contenter une personne que d'en contenter 47. Ça en prend rien qu'un sur 47 qui dit qu'il est pas d'accord, ça vient te revirer tout le fonctionnement que tu veux faire, pour arriver à l'objectif qui est la funéraille [*sic*], puis l'enterrement et puis tout ça. Alors tout ce temps-là, t'as des gens qui ne sont pas contents. (...) Premièrement il faut que tu sois bien préparé, puis deuxièmement il faut que ce soit toi qui mènes (Informateur no. 12).

C'est également un genre de travail où le recrutement de bénévoles n'est pas facilement gérable. Certains veulent aider mais sans avoir nécessairement les dispositions souhaitées : « S'il y en a un qui arrive, il faut que tu lui donnes d'autre ouvrage, l'envoyer faire d'autre chose. (...) Puis ça l'occupe lui en même temps (Informateur no. 12).

L'exposition en chapelle ardente du groupe de plus de quarante décédés était également une nouveauté à laquelle il fallait faire face. Denis (2002, p.90) met en garde les gestionnaires de l'urgence contre la tentation de prendre des décisions rapides, comportant des aspects dangereux. Il est arrivé un tel cas à Chapais, soit l'utilisation d'un isolant pour recouvrir la glace de l'aréna qui s'avéra être un matériau inflammable, utilisé normalement à l'extérieur. Une initiative d'un bénévole qui a sûrement échappé aux autorités. On note d'ailleurs cet élément dans le rapport final du comité : « Couvrir tout le *vener* [sic] avec une membrane laquelle on se sert pour les chemins » (Baillargeon & Simard, 1980) :

Les tombes qui se trouvent sur la glace, on a mis des panneaux de bois sur la glace, évidemment, qu'on a recouvert d'un tapis dont on se sert pour faire des routes pour sols sablonneux ou froids. Mais savez-vous que ce tapis-là est inflammable? Et savez-vous que nous autres, avec Radio-Canada, nous étions de l'autre côté de la bande puis on savait où étaient les portes de sortie parce que s'il y avait quelqu'un, durant les funérailles qui avait échappé une allumette à terre sur le tapis, tout le monde y passait. C'est ça les funérailles de l'incendie de Chapais ! (Informateur no. 19)

Ceci nous emmène à penser que la gestion de morgues temporaires et d'expositions de grands groupes comporte des difficultés spécifiques et que des procédures pré-établies permettraient sans doute de faciliter la tâche de ceux qui sont en charge. C'est aussi un domaine où l'autosuffisance du milieu a démontré ses limites.

8. La communication au milieu sinistré

La communication est fondamentale pour permettre les échanges d'information à tous les niveaux de la gestion de la catastrophe. Elle doit être maintenue efficacement pendant toutes les étapes et partagée entre toutes les personnes impliquées. En tout temps, il y a un risque qu'elle devienne chaotique parce que les sources d'information peuvent être multiples (Denis, 2002).

On aurait tort de penser que parce qu'il s'agit d'un petit milieu, la population n'a pas besoin d'information et que le bouche à oreille suffit :

Il y aurait pu y avoir des communications à l'intention, directement, des gens de Chapais qui vivaient là. Pas juste à l'intention des gens du Québec qui restaient trop loin pour venir voir ce qu'on avait l'air! Les vrais! (...) Quand on parle de diriger par la communication, bien c'est sûr que là, on touche plus le public interne que le public externe (Informateur no. 24).

Les gens ne furent pas rencontrés en grand groupe par les autorités, ce qui fait que les rumeurs eurent beau jeu de courir. Par exemple, vu qu'on ne comprenait pas le fonctionnement de la médecine médico-légale, on a mal interprété le fait qu'une des victimes décédées, choisie au hasard, devait subir une autopsie (un examen pathologique) en milieu hospitalier. La rumeur courut qu'il avait été agressé puis que Cantin avait mis le feu pour cacher son crime. Ce fut très traumatisant pour sa famille :

Une amie qui m'avait invitée à souper le 6, m'a dit : « C'est-tu [*sic*] vrai que [...ton fils] a été tué avec un coup de poignard ? » J'ai eu un coup au coeur! Ceux qui ont sorti ça sont les plus coupables. C'est [lui] qu'ils ont pris sur toute la gang. Il n'a rien fait! Il y en a qui disaient qu'il avait volé le cash [*sic*]. J'ai tout suivi le procès jusqu'à la condamnation. Je n'ai pas de regret parce que j'ai pas à m'imaginer toutes sortes de choses (Informatrice no.35).

La population ordinaire s'en est sentie également bouleversée : « À la radio, ils avaient dit que le petit (...) était décédé dans la toilette et poignardé. À un moment donné, tu ne sais plus où te garrocher. (...) Ce qui se disait n'était pas cohérent » (Informatrice no. 2).

Les communications auprès de grands segments de la population ont été faites par médias interposés. On les a utilisés pour rappeler les employés de l'hôpital, aviser les cadres supérieurs d'établissements de santé, demander de l'aide pour l'hébergement ou les repas. En même temps qu'on décriait l'envahissement par la presse, on ne pouvait se passer des médias pour communiquer avec les citoyens.

9. Le type d'organisation de la gestion

On peut dire qu'à la première période temporelle, la période d'urgence comprenant la première semaine ou un peu plus (Maltais et al., 2001a, citant le NIMH), le maire a joué son rôle tel que dévolu par la loi. Cela prend une autorité qui s'informe,

questionne, délègue et décentralise, centrée sur les relations interpersonnelles autant que sur la tâche (Quarantelli, 1988, cité par Denis, 1994, p. 100). Cependant, la mairie n'était pas le seul endroit où les actions se passaient. L'hôpital et le CLSC constituaient deux autres organismes gérant la catastrophe et qui ont fonctionné de façon parallèle, sans grand lien avec l'hôtel de ville. La plupart des lieux publics furent utilisés et beaucoup de bénévoles y allaient de leurs propres initiatives.

Quel a été le modèle d'organisation déployé? Nous avons assisté à ce moment à un type de coordination intra-organisationnelle où a pu retrouver différents modèles comme « *l'action-set, l'organization-set et le modèle ad hoc ou task force* ». Dans l'action-set, un groupe d'organisations forment une alliance temporaire pour un temps limité, aucune organisation n'étant centrale, dans l'organization-set, différentes organisations sont réunies autour d'une organisation pivot et la coordination adhocratique ou le task force ne dure que le temps de la crise initiale (Denis, 1994, p. 102-103). Les trois types d'organisation ont été présents à Chapais, mais ce fut majoritairement la coordination de type ad hoc avec le triumvirat, les autres étant présents de façon incomplète.

Les organismes fournissant les soins de santé, ont déployé un modèle d'*action-set*, car l'hôpital et le CLSC se sont entendus, par exemple, pour ne faire les commandes de fournitures médicales qu'à un seul endroit (Informateur, no. 10). Il y a eu également, le prêt de quelques infirmières. L'hôtel de ville aurait pu être une « *organization-set* » mais il ne sembla pas y avoir un leadership gérant tous les aspects de la catastrophe. L'argent structure la fonction des organisations (Denis, 1994), mais ces deux types d'institutions avaient également le pouvoir de dépenser.

Ces organismes relevaient de deux ministères différents, soit le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère des Affaires Municipales, et en plus, le coroner était sous la responsabilité du Ministère de la Justice. Il y a eu ainsi plusieurs paliers juridictionnels non hiérarchiques : local, régional, provincial et fédéral (p. 110). Il se vivait malgré tout, nécessairement, une forme de méga-organisation de l'urgence laquelle regroupe plusieurs organisations juridiquement autonomes auxquels se greffent les bénévoles, les médias et même les sinistrés libres ou auto organisés. Le rôle des bénévoles peut varier selon les catastrophes et même selon la période

temporelle de gestion de la catastrophe (Denis, 2002, p. 109).

Dans la méga-organisation, la M.O., la coordination est latérale. Un rôle de coordination global suppose non seulement qu'elle soit acceptée par les organismes impliqués, mais aussi que la coordination latérale ait d'abord lieu à l'intérieur des organisations partenaires (Denis, 2002, p. 115). Or, des difficultés se sont installées à ce niveau, au sein de plusieurs. Nous avons vu que lors de la première semaine, la municipalité a pris le leadership avec le maire et son triumvirat, lequel est disparu cependant, dès la fin des activités reliées aux funérailles. Même dans les organisations vouées aux soins, la coordination latérale a été incomplète, il en sera question dans le chapitre XI portant sur l'impact sur la santé des intervenants.

10. Les modifications dans les organisations

Lorsque de nombreuses personnes commencent à répondre au désastre, leurs fonctions se voient modifiées. Il y a des organisations établies, d'autres en expansion, certaines en extension, tandis qu'il y en a en émergence (Dynes, 1970). Cette classification démontre d'emblée le développement de problèmes dans un milieu comme Chapais, pauvre en ressources humaines qualifiées.

10.1 Les organisations dites établies

Premièrement, parmi les *organisations* dites *établies*, soit ayant une mission reliée directement aux urgences, le service des incendies n'avait pas d'assise solide; il s'agissait tous, y compris le chef, de pompiers volontaires. Ils furent projetés dans un travail de gestion de la morgue sans aucune préparation, encadrement ou suivi par la suite (Informateur no. 26). Le CLSC était nouvellement créé, les infirmières étaient majoritairement jeunes et inexpérimentées (Informatrices nos 1, 2, 4, informateur no. 9).

10.2 Les organisations en expansion

En second lieu, les organisations en *expansion*, doivent augmenter leurs effectifs suite à la catastrophe. L'organisme prodiguant les services sociaux et de santé, situé en région éloignée et habitué à des problèmes de recrutement, fort d'une culture de milieu d'autosuffisance, a géré la crise dans cette même veine. Ainsi, peu de personnel

supplémentaire a été embauché et l'expansion attendue n'a pas vraiment eu lieu. Une infirmière de l'hôpital est venue gérer les soins dans les semaines qui suivirent (Informatrice no. 3) mais on s'attendit surtout à ce que le professionnel régulier s'organise. C'est le risque de tout vouloir régler à l'échelle locale.

10.2.1 On demande l'impossible aux infirmières

Les personnes ayant subi le choc de la nuit d'urgence n'ont pas bénéficié de temps de récupération. En plus, dans les semaines qui suivirent, elles furent invitées à faire du temps supplémentaire. On a eu peu de recours à du surcroît de personnel extérieur, comme c'est le cas dans certaines catastrophes où on vit une expansion (Denis, 2002) :

C'est ça, c'est des endroits qui sont quand même, le personnel était réduit, on est quand même pas beaucoup d'infirmières. Fallait être plusieurs: il fallait peut-être doubler le personnel à chaque quart de shift pour advenir aux pansements, tout ça. C'était les trempettes, puis les bains puis débridages, dans des mesures d'hygiène strictes, d'asepsie. Ça fait que, tu ne fais pas ça en quelques minutes là! Les gens attendaient, ça fait qu'on travaillait, jusqu'à minuit, minuit et demi, à changer des pansements! Quand tu faisais des douze heures, je me souviens en tous cas, on a eu des périodes où on travaillait fort! Puis c'est ça, *l'événement était là. On ne reposait probablement pas les congés*; dans cette période-là, on avait quand même des cédules de travail: on faisait, je me rappelle, des dix jours, des dix nuits de ligne! C'est quand même dur ! (Informatrice no. 3).

Puis certaines justement épuisées firent une erreur :

Oui, il y a eu de la fatigue dans tout ça: je veux dire, ces événements-là sont arrivés puis, bien on dormait moins bien aussi. Bon, puis là il y a eu...c'est parce que je me rappelle, un moment donné, y'en a une erreur qui était arrivée. (...) C'était dans la semaine qui a suivi, quelques jours après. (...) Puis on prépare le médicament, mais on avait mis [la mauvaise] dose! Tellement fatiguées là! (Entrevue de groupe).

Une nouvelle maman doit justement revenir prêter main forte :

Moi j'étais en congé de maternité à cette époque là, [mon bébé avait deux mois], puis j'ai recommencé à travailler dès le lendemain pour donner un coup de main à l'équipe. Puis, faire des pansements à des brûlés. c'est déjà pas facile parce que des brûlures, c'est douloureux. Faire des pansements de brûlés à des gens qu'on connaît, c'est autre chose. Surtout quand on les entend dire : « C'est pas les brûlures qui me font mal, c'est le coeur qui me fait mal ». Puis ça revient à tous les jours, c'était beaucoup, beaucoup de travail, beaucoup (Informatrice no. 5).

Cette aide était jugée indispensable dans les circonstances :

Je ne me sentais pas obligée, c'était tout naturel pour moi, d'aller me joindre à l'équipe pour tout ça. Parce que c'était vraiment beaucoup, beaucoup de monde, beaucoup de patients; il y avait un lot de travail à faire. C'était tout à fait normal, quand on est dans une petite ville, tu connais tout le monde puis qu'il y a plein de brûlés, je ne pouvais pas rester chez-nous, pas du tout (Informatrice no. 5).

10.2.2 Le manquement dans les soins de réadaptation

La gestion des soins aux brûlés a connu quelques ratées à différents moments du processus. Le traitement des brûlures constitue une spécialisation médicale et très souvent, des hôpitaux locaux font l'erreur de garder trop longtemps des cas qu'ils auraient du transférer en milieu spécialisé. Ils n'ont pas toujours les compétences requises pour évaluer correctement la sévérité des brûlures si ce n'est par l'évolution de la guérison. Il est alors souvent trop tard, des séquelles supplémentaires ayant eu le temps de s'installer (Villeneuve & Boivin, 1985).

Des brûlés ont été transférés tardivement dans un milieu spécialisé, suite à l'initiative des enfants d'une patiente qui étaient inquiets. Certains en ont gardé des séquelles :

À un moment donné, elle allait [*sic*] pas bien à l'hôpital de Chibougamau, puis mon beau-frère à Chicoutimi avait son frère qui était infirmier. Puis il avait réussi à lui trouver un rendez-vous avec [le docteur, spécialiste]. On avait amené ma mère à Chicoutimi. Puis quand [le médecin] a vu ça, il a fait venir tous ceux de Chibougamau qui restaient pour les amener à Chicoutimi. *Ils étaient quasiment une dizaine (...)*, sauf que, ça a aggravé leur cas parce qu'ils étaient pas formés pour ça. [...Ma mère] dans le temps, la peau entre les doigts était comme une patte de canard. Un inconvénient encore, elle ne pouvait pas mettre de gants, de la misère à équartiller les doigts. (...) Mais là, elle se les a faits r'ouvrir (Informatrice no. 44).

Les mains sont les organes les plus souvent touchés par les brûlures (Castede (1983, cité par Villeneuve, 1990). Le brûlé a des problèmes de mobilité car sa mécanique du mouvement est attaquée ce qui cause des limitations immédiates et secondaires. Donc, il faut une intervention immédiate du positionnement des doigts par des bandages et attelles (Ruest, cité par Villeneuve & Boivin, 1985). Un autre grand brûlé a eu, la chance de voir ses mains préservées :

Mon frère travaillait à l'hôpital de Roberval. Il m'a fait transférer. Je suis sorti quatre mois après. (...) Ah! C'était mes mains, mes mains. Les doigts étaient de

même. Ils m'ont donné une grosse boule de plasticine, je jouais avec ça (...). Puis après ça, ils m'ont descendu en bas, puis là, ils pliaient ça puis ils faisaient saigner ça. C'est douloureux en tabarouette. Puis mon poignet, ils me le travaillaient aussi, parce que le poignet était droit. À force de le travailler puis de le forcer, il lâchait, lui, il va bien. C'est pour ça, puis la physio, je pleurais des yeux. La fille, elle était obligée d'être dure parce qu'il fallait que ça plie (Informateur no. 52).

Au moins deux grands brûlés dont les mains sont demeurées dysfonctionnelles, *ont été gardés très longtemps à l'hôpital de Chibougamau* (trois semaines). Ils ont manqué de soins précoces de réadaptation, ce qui fut différent pour ceux qui ont été traités ailleurs :

Lui, il est resté longtemps à l'hôpital de Chibougamau, avant d'être transféré à Chicoutimi. Puis, peut-être qu'il aurait eu l'avantage à l'être plus tôt, entre autres au niveau des mains. Parce que c'est parmi les choses que j'ai apprises (on s'instruit tout le temps), les parties les plus susceptibles de se détériorer, c'est les oreilles, le nez puis les mains. Ses doigts sont restés fourchus comme ça. J'en ai vu une [brûlée...] avant qu'elle meure, ils lui avaient mis les mains, pour pas qu'elles deviennent pliées sur elles-mêmes. Ils les avaient forcées, puis attachées avec un dispositif métallique. (...) Autrement, lui, ses mains se sont recroquevillées, *puis ils ont été obligés de lui couper quelques doigts* (Informateur no. 20).

Il y a eu trois cas d'amputation parmi les survivants, tous tragiques, des hommes incapables de refaire le travail d'antan. Il est difficile à départager sur les causes réelles de cette perte de fonction des mains car les brûlures par les flammes sont très destructrices (Papillon, 1985, cité par Villeneuve, 1991). Quoi qu'il en soit, il était trop tard pour un jeune homme qui avait les mains déjà complètement fermées à son transfert dans un hôpital spécialisé, ce qui fut d'ailleurs constaté lors de son retour à Chapais (Riverin, 1980). Ses doigts partiellement amputés, le furent encore plus un an plus tard, ce qui démontre la sévérité de son atteinte fonctionnelle :

Au cours de l'année 1981, il a du subir une arthrodèse de l'inter-phalangienne proximale des 2e, 3e, 4e et 5e doigts de la main gauche, avec révision d'amputation du 4e doigt droit. (...) Perte fonctionnelle de la main droite de 20 %, de la main gauche de 3 %, préjudice esthétique majeur de 12 % (Dupuis, expertise médicale).

Un autre grand brûlé aussi aurait manqué de soins de positionnement car ses doigts de la main gauche sont demeurés pliés. Il n'a presque pas pu retravailler (Informateur no. 19).

10.2.3 Le manque de physiothérapie en externe

En ce qui concerne les soins de réadaptation post-hospitalisation, il fut demandé à l'organisme de soins local, de prévoir l'organisation de soins de physiothérapie sur place, pour le retour à Chapais des grands brûlés. Le responsable a réclamé une physiothérapeute pour deux jours de soins par semaine (Lévesque, 1980, lettre). Un programme fut instauré où une professionnelle de l'hôpital de Roberval fut prêtée pour organiser les soins de réadaptation. Mais son engagement professionnel se résuma à quelques jours. Les familles et deux infirmières devaient exercer un rôle de suppléance (Fournier, 1980). Certaines victimes de brûlures se sont d'ailleurs dites insatisfaites de ce manquement au niveau de l'embauche de personnel qualifié en physiothérapie (Informateurs nos. 37, 38). Ces frais étaient pourtant sous la responsabilité d'IVAC :

Je trouve un petit peu lacunier (...) la physiothérapie. Y'en manque réellement, parce que, c'est ça que t'as besoin en réalité, de la physiothérapie, pour les articulations, rebâtir ta musculature. Moi, j'en ai fait moi-même: je me forçais à aller marcher. C'est pas facile de décoller quand il fait froid dehors; t'es à Chapais, c'est pas tout le temps chaud! Mais, je faisais des efforts pour aller marcher, un peu travailler, bouger. Mais, en réalité, celle qui est venue, montrer certains mouvements à faire: est venue, puis après ça, elle mesurait s'il y avait des progrès. [C'était pas suffisant] Faut qu'en physiothérapie, surtout quand t'es amoché un peu, ça te prend quelqu'un qui te pousse un peu. Ils montraient à ma femme comment faire pour m'aider à faire de la physiothérapie, mais, écoute, quand t'as pas de facilité là-dedans, tu demandes pas à un profane de s'improviser physiothérapeute du jour au lendemain! Ça marche pas de même! Ça, je pense c'est une des grosses lacunes qu'il y a dans les soins des grands brûlés! C'est la réadaptation en physiothérapie (Informateur no. 50).

Le programme a duré entre juin et novembre 1980. La physiothérapeute y a consacré *douze jours de son temps*, seulement. Il y a eu une moyenne de quatre visites par client (Rapport, 1980). La physio demeurait ensuite à l'initiative de chacun alors que les victimes auraient dû en bénéficier d'office :

Les premiers mois, j'ai été chez mes parents: quand mes parents ont déménagé en Abitibi aussi, j'ai été faire de la physiothérapie à Amos. Parce que nous autres, on n'avait pas de physio à Chapais. Y en n'avait pas à Chibougamau. Fait que, j'ai été à Amos, faire de la physiothérapie. Puis après ça, je suis revenu travailler à Chapais (Informateur no. 53).

Vu les problèmes d'évolution cicatricielle, c'est-à-dire la cicatrisation pathologique qui évolue sur 12 à 18 mois, l'ergothérapie et la physiothérapie devraient

se poursuivre pendant des mois, voire des années après les brûlures (Ruet, 1984, cité par Villeneuve, 1991). On peut le constater, rien de la sorte ne fut offert à Chapais.

10.3 Les organisations en extension

Pour ce qui est de l'*extension*, ce sont des organisations formelles déjà orientées vers l'urgence qui étendent en quelque sorte leur rôle pour porter secours (Dynes, 1970). Il y a eu un modèle fort intéressant à Chapais, soit celui du représentant religieux qui a été utilisé à différentes fins, dont pour l'annonce de certains décès, en plus de l'accompagnement au deuil, des visites amicales, et ce qui allait de soi, des funérailles. Quand Marks et Fritz (1954, cités par Barton, 1969) affirment que les meilleures capacités de réaction sont reliées au genre de travail exercé, les religieux sont les rares professionnels dont une partie de la tâche est l'accompagnement face à la mort et au deuil :

La nuit du feu, je l'ai passée à courir d'une famille à l'autre pour essayer de les reconforter. Je n'ai pas passé tout le monde. D'abord, on ne les connaissait pas tous à ce moment-là. Puis dans les semaines après aussi. (...) À Chapais, quand je suis arrivé (...) je me suis aperçu qu'il y avait déjà une espèce de, quasiment de coutume quand il y a un décès [qu'on] se garroche tout de suite à la maison, reconforter les gens. Bien là, il y en avait 48 (Informateur, no. 20).

Mais revenons au travail d'assistance au travail du policier dans une annonce :

J'ai été dans la famille (...) et puis, la mère n'était pas au courant de tout encore. Tout ce qu'elle savait, c'est qu'il en manquait deux. [J'essayais de] manoeuvrer à travers tout ça (...) je venais de lui annoncer avec ménagement que [un enfant] était à Québec, mais entre la vie puis la mort, je pensais qu'elle savait [pour l'autre] (Informateur no. 20).

Les soeurs du Bon Pasteur qui exercèrent une fonction parallèle, furent témoin de cet engagement :

Il s'est dépensé sans compter sa fatigue et son temps pendant plusieurs jours, en visitant les familles sinistrées et en les encourageant à supporter leur épreuve avec foi. (...) Sa présence dans les familles a permis d'apporter sa bénédiction, et sa prière avec elles, a touché profondément leur coeur endolori par la peine (Annales, 1980, p. 373).

Il a extensionné son rôle au point d'en faire sa principale fonction pendant les semaines qui ont suivi :

Quand après le feu comme tel puis les funérailles, à la mi-janvier, je suis descendu, d'abord, j'ai tout visité, tous ceux qui étaient encore à l'hôpital. Il y en avait qui étaient à Roberval, il y en avait à Chicoutimi et il y en avait à Québec. Je les ai tous visités, [ceux aussi qui sont] restés longtemps à l'hôpital de Chibougamau » (Informateur no. 20).

Le travail de la paroisse catholique s'est extensionné pendant un bon moment.

Le soeurs du Bon Pasteur le relatent dans leurs annales :

Le travail est abondant au secrétariat de la Fabrique. Deux personnes suffisent avec peine pour répondre aux besoins; trente-quatre actes de décès à faire individuellement (...), —accueillir et encourager ceux qui se présentent au presbytère, servir un café pour leur permettre d'exprimer leur douleur et sympathiser avec eux. En plus, répondre aux besognes régulières de la vie courante (Annales, 1980, p. 376).

Leur contribution est restée méconnue: « Les journalistes ont relaté bien des événements importants mais n'ont pas parlé de nous... Toutefois, nous avons vécu au milieu de la souffrance, de la peine, de la résignation et une profonde sympathie venant de toutes parts » (Annales, 1980, p. 375).

10.4 Les organisations en émergence

Concernant, cette fois, les *organisations en émergence*, il s'agit d'un nouveau rôle ou d'une nouvelle structuration suite à un besoin (Denis, 2002). Cependant leur légitimité décroît selon leur type de lien avec les autres organisations (Stallings, 1978). En ce sens, le *comité d'aide aux sinistrés* et celui voué à la *défense des victimes* furent deux organisations émergentes qui n'avaient pas du tout le même statut et qui sont en quelque sorte, devenues permanentes, mais nous y reviendrons plus tard. Pour le moment, nous distinguerons parmi les aides à Chapais, celles qui furent le propre du bénévolat et celles faisant partie d'activités d'auto-organisation, car dans les deux cas, il s'agit d'actions bénévoles.

10.4.1 Le bénévolat

Le bénévolat est indissociable d'une réponse à une catastrophe. Il « s'explique par le mouvement spontané, à la suite d'un désastre, d'offrir quelque chose : de l'argent, mais aussi des services ou encore des biens » (Denis, 2002, p.102). Le bénévolat

fonctionne le mieux quand on connaît les leaders et les membres et il est plus efficace, quand il vient du milieu que de l'extérieur (Barton, 1969, p. 188, 189). Ainsi, afin de répondre aux besoins identifiés, les responsables du triumvirat à l'hôtel de ville ont puisé parmi le personnel de leur milieu de travail habituel (Informateurs nos. 15, 16).

L'hôtel de ville de Chapais est devenu un centre de ralliement (Roberge, 1980). « Six comités ont été mis sur pied et ils préparent des repas pour les familles en deuil, soignent les enfants qui ont perdu leurs parents dans l'incendie, transportent les gens, trouvent des chambres aux visiteurs de l'extérieur, préparent la cérémonie de samedi à l'aréna local et s'occupent d'un fonds de secours spécial pour venir en aide aux éprouvées (Habitants, 1980).

10.4.2 L'auto-organisation

Le sixième comité de la liste mentionnée précédemment était celui pour recueillir des dons, le fonds d'aide aux sinistrés. Il s'agissait d'une véritable *auto-organisation*, née spontanément suite à la réaction de chapaisiens, du public et d'autres municipalités.

Les auto-organisations se développent quand il y a « une situation de vide (...), un besoin absolu d'agir, un contexte social facilitateur et un esprit d'innovation » (Denis, 2002, p.99). Il y eut aussi un deuxième type d'auto-organisation, *une organisation émergente* orientée vers la défense des victimes, un genre de regroupement qui suscite généralement « la méfiance des autorités responsables » (p.100). Nous examinerons à tour de rôle ces deux contextes d'auto-organisation.

10.4.2.1 Le fonds d'aide aux sinistrés

« La constitution de fonds de secours destinés à aider les victimes est un mouvement humain quasi inné de compassion » (Denis, 2002, p.83). Rapidement, des témoignages de sympathie, ainsi que de l'aide financière ont afflué de toutes parts, aussi bien de particuliers que d'autres municipalités ou d'organismes. Cela pose généralement deux problèmes, celui de la naissance du fonds et celui de la distribution, c'est-à-dire, les critères d'attribution (p. 83, 84). Ceci n'a pas échappé au milieu de Chapais.

Au point de départ, il ne semblait pas clair pour l'hôtel de ville quelle aide était nécessaire, voire souhaitable. Dans ce sens, la Loi sur l'indemnisation de victimes

d'actes criminels (Chapitre I-6) semblait quelque peu méconnue des responsables. Il y a un volet fonds de secours en plus de l'indemnisation :

La vie dans ces villes minières a appris à ces gens à se débrouiller seuls. Lorsqu'on a demandé [...] secrétaire trésorier de la ville de Chapais, s'il demanderait l'aide du gouvernement québécois, il a répondu : « On n'en a pas besoin. » (Habitants, 1980).

Cependant le maire voyait ça tout autrement : « Il s'agit aussi de voir à aider financièrement ceux qui ont perdu leur père et leur mère dans le brasier » (Lui-même, 1980). L'appel à l'aide financière aux sinistrés ne tarissait pas, alors que le maire souhaitait que 100, 000 \$ soit recueilli : « Quelques heures à peine après le sinistre, un groupe de personnes sous la direction de M. [un délégué par le CLSC] prenait en main la charge d'organiser un comité d'aide aux sinistrés » (Comité, 1980). D'abord l'affluence des dons provenant du public fut immédiate alors qu'on ne savait pas encore quelle vocation donner à ce fonds :

Le fonds de secours aux sinistrés de la tragédie du premier de l'an à Chapais, frise actuellement les 100, 000 \$ et les membres du comité ne savent pas encore comment cet argent sera réparti parmi les personnes éprouvées. C'est ce qu'a indiqué le président du comité chargé d'administrer ce fonds de secours, M. [C], qui précise de plus que le problème majeur vient du fait que les personnes affectées par le sinistre reçoivent déjà des indemnités via diverses assurances (Chapais dans, 1980).

Du fait qu'ils pouvaient être compensés autrement par la suite, cela faisait dire à un représentant de l'hôtel de ville que ce fonds avait perdu de sa légitimité :

Je pense que ça été une erreur indirectement. (...) C'est dans le temps du Jour de l'An, c'est les Fêtes, il y a des journalistes qui ont exagéré les choses (...). Ils ont commencé à vouloir faire un fonds pour les enfants qui avaient perdu leurs parents. Spontanément, tout le monde embarque. Quand c'est chaud, c'est le temps de ramasser des fonds. (...) Dans le fond, les enfants qui étaient orphelins de père et de mère, il ne doit pas y en avoir tellement. Puis de toutes façons, il y a les familles directes, proches qui les ont adoptés ces enfants-là (Informateur no. 13).

Puis, on dut se raviser rapidement et tracer les balises de ce comité :

Hier, les dirigeants de la ville se sont réunis et ont décidé de former un nouveau comité d'aide qui remplacera celui mis en place temporairement la semaine dernière. Formé de citoyens de Chapais, ce comité verra principalement à administrer les fonds recueillis et qui s'accumuleront encore au cours des

prochaines semaines. Ce comité devrait également profiter de l'aide des spécialistes du Ministère des Affaires Sociales (Consolidation, 1980).

Cette décision d'un comité de gestion du fonds d'aide aux sinistrés indépendant demeure la chose à faire. Il faut « faire encadrer l'octroi de fonds de secours par un comité de personnes « au-dessus de tout soupçon » dans la communauté, qui vont présider à la répartition la plus équitable possible de ces fonds » (Denis, 2002, p. 83). On a choisi deux administrateurs de Chapais et deux hommes de loi de Chibougamau pour le gérer. Un notaire fut le premier président, remplacé par le gérant de la caisse populaire lors de son départ (Lettre de la ville 10 avril, 1982).

Le maire, qui était devenu orphelin de père à deux reprises dans sa vie, était extrêmement sensible au sort vécu par les enfants. Ceci l'a emmené à demander que prioritairement les sommes reçues pour le fonds d'aide aux victimes soient utilisées pour eux. Finalement environ moins que la moitié de la somme recueillie leur fut réservée (Vérité, 1980). Dans son vieil âge c'est de cela qu'il se souvient le plus : « J'ai pas placé l'argent pour que les grandes personnes en aient. (...) J'ai dit : « À 18 ans, il n'aura plus de père, ni mère pour en avoir soin, il aura son chèque, puis il pourra continuer à vivre ».

On peut observer qu'en utilisant le terme « grandes personnes », il fait sien le drame de l'enfant orphelin. La conclusion suivante s'amorce à l'effet, que lors d'une catastrophe, peu importe le poste qu'ils occupent, les individus sont complètement tributaires de leur histoire traumatique. Elle guide leurs démarches, leurs actions et l'implication qui leur sont propres. Cela se passe de façon inconsciente car la catastrophe prend par surprise et ce sont les anciens modes de survie qui s'imposent (Bouchard, 2005).

Cependant, d'après ce qui se retrouve dans les journaux, le maire tenait aussi à ce que les funérailles soient défrayées : « Les frais des obsèques sont pour l'instant à la charge des familles. Mais M. le maire, dans son allocution affirme que ce sinistre ne doit pas laisser de dettes pour ces familles déjà si éprouvées (Le Maire parmi, 1980) ». Finalement, la partie des frais de funérailles non couverte par l'IVAC, a été défrayée par ce fonds. Ceci a peut-être contribué au malentendu car certains n'ont pas accepté que l'entrepreneur funéraire soit payé intégralement et fasse du profit avec les

funérailles.

En avril 1980, c'est la Chambre de Commerce qui prend l'initiative de demander où en est la distribution et convoque une réunion publique. Un rapport sommaire est remis : 141 615 \$ a été distribué pour les 48 victimes et les 44 blessés à 111 personnes (Provost, 1980). 200 000 \$ ont été prévus globalement pour les 38 orphelins et transmis aux tuteurs sur une base de leurs revenus, on peut se demander pourquoi. Selon un article dans un hebdo, il restait en décembre 1980, 8 000 \$ dans les coffres que l'on s'apprêtait à remettre aux Lions pour redonner aux enfants (Roy, G., 1980).

10.4.2.1.1 Une partie du fonds d'aide revenant à la municipalité ?

Ce fonds d'aide fut celui des sinistrés mais il se voulait également, une aide à Chapais par d'autres municipalités, ce qui ne fut pas considéré dans la répartition. Nous avons remarqué que le principe du comité en était un de retour direct aux survivants. Pourtant, en ayant pris connaissance du courrier adressé à la mairie, nous avons constaté que plusieurs milliers de dollars furent octroyés par d'autres municipalités désireuses de venir en aide à celle de Chapais. Certaines avaient même fait parvenir une résolution du conseil municipal, sur papier officiel. Par exemple, la ville d'Alma verse 500 \$, la Cité de la Pointe-aux-Trembles 375 \$, la city de Nanaïmo 8 000 \$, la municipalité de St-Faustin et celles de Kingston, 500 \$ chacune, la municipalité de Chibougamau et la cité de Noranda, respectivement 1 000 \$, la municipalité de la Baie James, 1 500 \$ etc.

Or, l'incendie laissa à la ville de Chapais une dette, un manque à gagner de 40 000 \$ pour la reconstruction de la salle municipale (Procès verbaux, 267-79, 128-80, 162-81, 203-81). Elle dut être financée par un emprunt à long terme, alors que Chapais vivait déjà un important problème d'endettement et que les taux d'intérêt étaient élevés :

La municipalité avait un gros déficit. Elle avait un déficit d'environ 15 % sur un budget d'un million. Il y avait peut-être 150 000, 00 \$ de déficit. (...) C'était énorme dans le temps. (...) C'est sûr que le monde chialait. C'est pour ça que ça brassait dans la municipalité (Informateur no. 13).

Le conseil municipal a renversé une décision précédente d'utiliser le gros fonds pour payer des dépenses reliées à la catastrophe et a envoyé les factures au gouvernement central (Procès-verbaux 205-80). Mais jusqu'à quel point tout l'argent

recueilli devait-il être remis dans le fonds de secours ?

10.4.2.1.2 Un fonds occulte ?

La paroisse catholique, de son côté, confirme avoir un reste du fonds de secours aux sinistrés, lequel est toujours en opération (Informatrice no. 15). Ce qui nous a été rapporté, c'est qu'on a décidé de garder les argents provenant des cueillettes paroissiales envoyées à l'église. Les intérêts élevés à cette époque, ont été tels qu'il existe encore des suites de cet argent. Ce fonds a créé de la confusion car certains s'imaginent à tort ou à raison, que les victimes n'ont pas reçu entièrement leur dû :

Pour ce qui est de nous autres, de ce qu'on avait reçu à la paroisse, c'était de l'ordre d'en bas de 10 000 \$. En tous cas, c'était beaucoup moins que le gros fonds. Puis finalement, ce qui restait, parce qu'il n'y a pas eu beaucoup de demandes, on l'a transformé en un fonds d'entraide paroissiale, qui, à ma connaissance, marche encore aujourd'hui. Puis moi, j'ai toujours dit, avec priorité pour les personnes qui ont été impliquées dans le feu (Informateur no. 20).

Effectivement, dans la liste des entrées de fonds consignée à l'hôtel de ville, on peut y voir des montants provenant de quêtes paroissiales. Est-ce possible que le 8 000 \$ restant qui devait aller aux Lions, pour distribution ait été finalement donné pour gestion à la paroisse? Décidément, tout n'a pas été dit concernant la gestion de ce fonds.

10.4.2.1.3 Le manque de contrôle du fonds principal

Bien qu'au cours des premiers mois, quelques réunions de concertation eurent lieu à l'hôtel de ville à ce sujet, comprenant même la présence du clergé et des services sociaux, le maire fut, par la suite, complètement privé d'informations sur ce comité. La gestion de ce fonds lui avait complètement échappé. On refusa de lui faire rapport sur l'évolution de l'argent dépensé, outre le bilan déjà remis à toute la population. Des critiques concernant l'utilisation de cet argent lui sont parvenues. Malgré tout, il a été incapable d'obtenir satisfaction à sa demande concernant l'état des dépenses des sommes recueillies (Lettre du 25 novembre 1980). En désespoir de cause, il s'adresse aux Syndics du Barreau et de la Chambre des Notaires afin que la ville obtienne une copie du rapport final (Lettre du 10 avril 1982). On lui répond que le document sera remis au Ministre de la Justice mais sans qu'apparaissent les *détails sur la distribution*.

On l'enjoint de s'adresser lui-même au ministère. Cependant, le maire, dans sa lettre, allègue sa responsabilité face à la population du fait que ce fonds est une création de la ville de Chapais.

Ce fonds était géré par le Service des Mesures d'urgence et de sécurité du Ministère des Affaires Sociales, pourtant c'est au Ministère de la Justice que le comité devait s'adresser pour l'émission de chèques (Vérité, 1980). On a voulu le comité neutre mais comment s'assurer de la suite, si personne n'a droit de regard ? La loi est ambiguë à ce sujet car ce fonds peut servir, à plusieurs objectifs à la fois. Une chose est certaine, à Chapais, les critères d'attribution ne furent pas officialisés et la logique de distribution demeure incompréhensible. Le comité permanent d'aide aux sinistrés est devenu en quelque sorte incontrôlable, par le milieu concerné. Ce ne fut pas le seul écueil politique qu'a vécu le maire, suite à cette catastrophe, nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

10.4.2.2 Le regroupement dédié à la défense des victimes

Un regroupement d'endeuillés et de blessés a intenté des poursuites au civil contre les personnes responsables, directement ou indirectement. Bien que certains groupes ont plus de moyens financiers pour se défendre, il ne faudrait pas voir dans leurs revendications, des motifs exclusivement matériels: « Cette auto-organisation des proches des victimes peut avoir, en parallèle, une fonction de guérison » (Denis, 2002, p.102). Un endeuillé, après avoir assisté à l'enquête du coroner a compris qu'il y avait différents niveaux de responsabilités et a décidé de poursuivre :

Dans le temps, j'avais pas d'avocat. J'étais sûr que j'allais actionner moé, même le premier jour (...). Bien oui, parce que moé je travaillais dans le syndicat, et puis, j'étais renseigné. Puis il y a une autre chose: j'ai perdu la personne qui m'était la plus chère au monde! (...) Regarde le procès, je l'ai mené puis je l'ai gagné partout! Pas pour moé, pour tout le monde! C'est pas à moé que ça a rapporté le plus. C'est [pour] les grands brûlés que ça a rapporté. (...) Quand je rends service à quelqu'un, je suis le gars le plus heureux au monde! (...) Si tu pousses quelque chose puis que tu le gagnes, c'est pour tout le monde: *pour ne pas que ça arrive* (Informateur no. 14).

On peut remarquer le transfert de l'expérience acquise au syndicat, tel que l'a souligné Barton (1969, p.40) qui démontre que les expériences de la vie laissent plus de moyens à sa disposition. Cet homme voulait à la fois faire sortir la vérité, aider les grands brûlés, faire modifier les lois et s'assurer qu'elles soient ensuite appliquées. Ceci

l'a incité à réagir de telle sorte qu'ils puissent, en groupe, influencer le législateur : « Bien oui, c'est parce qu'on a poussé que la loi a changé, en fait! [Sinon] ça aurait [*sic*] resté mort comme d'habitude! (Informateur no. 14) ». Sans vouloir enlever le mérite à ce regroupement, qui a forcé une étude sur l'inflammabilité des résineux, une coalition de professionnels dont l'ordre des architectes et les associations de pompiers et policiers du Québec ont aussi fait pression pour une refonte des lois et règlements régissant la sécurité incendie (Pagé, 1982). Cela sera spécifié dans le chapitre X portant sur les impacts sociaux.

11. L'aspect politique

Le maire a eu des préoccupations tout à fait légitimes pour les conséquences futures et il a interpellé les politiciens aux niveaux supérieurs :

« Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est le moral de mon monde, la semaine prochaine, dans deux semaines et même plus tard », dit le maire (...). Mais après les funérailles, quand les journalistes, les étrangers, les connaissances et les amis auront quitté Chapais, je crains que les citoyens de ma ville ne se démoralisent. (...) Mais je vais m'occuper de ça (...). Dès la semaine prochaine, si possible, ils vont voir arriver la paire de mitaines blanches à Québec ainsi qu'à Ottawa. Il faut qu'ils nous aident (Plante, 1980).

Il pense alors à obtenir les secours matériels pour aider sa population. Par contre, le maire hésite aussi à trop demander au gouvernement :

Pour sa part, le maire de Chapais (...) a mentionné que la municipalité sera en mesure de présenter ses demandes d'aide au gouvernement au cours de la semaine prochaine, une fois que les administrateurs du fonds de secours auront déterminé les priorités. Toutefois, [...il] ne croit pas que cette dépense d'aide se fasse pour les dépenses encourues par la municipalité, puisque l'organisation communautaire mise sur pied au lendemain de la tragédie, s'est autofinancée avec la collaboration des commanditaires locaux (Chapais dans, 1980).

11.1 Connaître le premier ministre

Ses contacts politiques ont permis que l'aide du gouvernement débloque rapidement. Le maire et le Premier Ministre étaient, nous pouvons le constater sur les photos de l'époque, deux hommes de petite taille. Ils avaient établi une relation de confiance de longue date, depuis les années 60, alors que monsieur Lévesque était Ministre des Affaires Naturelles, sous le gouvernement Lesage :

Parce que, René Lévesque, je le connaissais très bien, moi. J'allais à Québec souvent, même du temps qu'il était ministre. Ah! Oui, j'étais pas gêné. (...) Et puis René Lévesque m'a envoyé un chèque, je me rappelle plus comment, [sic] quand il a [sic] venu au service puis il est reparti après l'hôtel de ville, il s'en est été [sic] à Québec. (...) Il a rencontré tous ses ministres, puis il a dit : « Tous les octrois que vous avez dans vos budgets, qui sont pas donnés, donnez-moi ça, on envoie ça à Chapais ». C'est de même que ça a [sic] arrivé. *Le chèque était fort!* Lui, il s'est fait élire mais seulement, moi j'ai pas pu faire autrement que de le dire à la population.

L'importance de ce type de relations a été confirmée par Denis (2002) :

Puisque toute catastrophe implique des fonds publics, pour les débloquer, la décision en revient au politique. Sur le plan municipal d'abord puis, la catastrophe étant généralement trop grave pour n'être traitée que localement, aux autres paliers de gouvernement. Dans de tels cas, il semblerait que l'allégeance politique puisse jouer un rôle de facilitation ou de blocage. Scanlon (1990) y attribue ainsi l'une des causes du succès dans la gestion de la tornade d'Edmonton (p.86, 87).

L'aide gouvernementale ne se fit pas seulement au niveau du premier ministre, il y avait un vent de sympathie qui s'est étendu au conseil des ministres :

Le ministre Bédard [alors député de Chicoutimi, région apparentée] a donné l'assurance au premier magistrat que le gouvernement apporterait toute l'aide nécessaire à la population si cruellement éprouvée. Pour le moment, a répondu le maire (...), j'aimerais que le Ministère du Bien-être établisse une présence permanente pour résoudre les graves problèmes qu'affrontent les familles des victimes. « Ce sera fait », a répondu le ministre (Québec, 1980).

Ils ont délégué des employés des différents ministères. En somme, au niveau provincial, l'aide fut présente et très efficace, c'est au niveau municipal que se sont développés, par la suite, les problèmes politiques.

11.2 Chaos à l'hôtel de ville

L'administration municipale s'est rapidement retrouvée désorganisée :

Un paradoxe, pour les politiques, est qu'ils sont presque toujours dans une situation de double contrainte, ce qui veut dire que, quoi qu'ils fassent, ils peuvent avoir tort (...). Un autre dilemme pour ces politiques, est que la plupart d'entre eux sont des profanes dans le domaine des mesures d'urgence (Denis, 2002, p. 86).

La direction de la ville était visée à bien des niveaux, alors qu'elle s'attelaient en priorité à la construction d'une nouvelle salle communautaire, histoire d'effacer les traces de ce qui s'était passé et d'insuffler un recommencement à la population. Elle vivait également un chaos administratif suite au départ précipité de son permanent, justement à cause du feu, quelques mois seulement après son embauche. Un remplacement fait le 10 mai, n'avait pas fonctionné, la personne ayant quitté le 1er août, après une période de suspension. Une troisième personne en douze mois, devait entrer en service au mois de septembre 80 (Procès-verbaux 107-80, 230-80). Le maire et son conseil municipal se retrouvèrent donc seuls pour gérer les suites de l'évènement.

Dans l'après catastrophe, les élus ont aussi vécu une longue période de turbulence ponctuée par plusieurs recours devant les tribunaux. Cette crise est indicatrice d'une perte de la confiance de la population. Elle a été coûteuse en défense et en énergie dans une ville déjà accablée par les dettes et le manque de ressources.

12. La gestion de la crise par la mine

Les propriétaires de la compagnie minière se sont rendus rapidement sur les lieux pour apporter leurs condoléances et aussi contrôler le déroulement de la suite de la catastrophe.

12.1 Témoigner de leur préoccupation

On peut affirmer avec Lagadec (1994), qu'ils ont su faire la démonstration de leur présence. Ils ont exercé une véritable gestion parallèle de l'évènement :

Le président de la compagnie, M. Lionel Kilburn, arrivé hier de Toronto, s'est également rendu à l'hôtel de ville pour offrir ses condoléances au maire (...). À sa sortie du bureau du maire, le président s'est toutefois refusé à tout commentaire sur la responsabilité qui pourrait incomber à la compagnie en tant que propriétaire du club Opemiska (Travailleurs, 1980).

La compagnie a décrété la fermeture de la mine pendant une semaine:

La compagnie Falconbridge (...) a fourni une aide plus qu'appréciable au comité d'urgence. Non seulement, les employés étaient-ils en congé payé jusqu'à aujourd'hui, mais la compagnie a également donné des matériaux et de l'essence, prêté des véhicules et fourni du personnel (Travail, (UPC) ,1980).

La compagnie a donné suite à sa promesse de collaboration avec les autorités pour aider à supporter l'épreuve (Kilburn, N.D.). La mine a été affectée directement par la perte ou les blessures de certains de ses employés :

Neuf mineurs, la plupart des jeunes et de bons travailleurs sont morts dans le feu du club Opemiska. En tout, selon (...) le directeur du personnel, une trentaine de citoyens de Chapais manquent à l'appel parce qu'ils sont décédés ou blessés. D'autres se sont présentés au travail mais on leur a accordé quelques jours supplémentaires (Plante, 1980).

Par la suite, la compagnie a fait diligence pour l'octroi des assurances vie et a offert aux familles en deuil, l'embauche d'un autre membre (Informatrice no. 34, informateur no.16). La mairie a pris parti, dès le départ, d'un soutien indéfectible à la mine : « Au cours de l'entrevue accordée au SOLEIL, le maire de Chapais n'a cessé de réaffirmer : « Le local répondait à toutes les normes » » (Jour, 1980).

12.2 Le contrôle de l'information

Mais ce qui a préoccupé le plus les dirigeants de la mine fut le contrôle de l'information. Ceci s'est passé à plusieurs niveaux, d'abord par une supervision des contacts avec les journalistes, ensuite par un encadrement des témoins, employés de la mine, à l'enquête du coroner sur les causes de l'incendie. De ces deux points de vue, rien ne fut laissé au hasard et cela tranche nettement avec l'amateurisme et la simple bonne volonté qui prévalaient à l'hôtel de ville. Tout d'abord, la mine a délégué un expert de Toronto pour assister ses cadres lorsqu'ils devaient parler en public. L'intouchabilité de la mine devait être maintenue et la presse anglophone semblait beaucoup plus redoutable pour questionner les responsables de la compagnie :

Les américains sont arrivés, CBS, puis CFCF de Montréal, puis je devais dealer [*sic*] avec ces gens-là, les conférences de presse, ça veut dire : « Je suis prêt à répondre à des questions, mais, si vous touchez à la compagnie! » Parce que moi je travaillais pour la compagnie, (...) je ne voulais pas qu'ils éclaboussent l'employeur. (...) Et ça m'est arrivé d'un gars de CBS (...). Bon j'allais me faire interviewer et je lui ai dit : « If you touch on the Falconbridge, the company, it's over ». La Falconbridge était propriété, à ce moment-là de Standard Oil's. Ce gars-là, venait des États-Unis, puis il voulait faire le lien. (...) *Ma compagnie*, quand ils ont vu comment moi, je dealais [*sic*] avec la presse anglaise, parce que eux, ils parlaient anglais, pas le français. (...) Ils ont vraiment apprécié la façon, quand ça a été le temps, de faire paraître la compagnie positivement, pas négativement (Informatrice no. 16).

12.3 La préparation du procès

Ce sont les avocats de la mine qui ont préparé les témoins venant du Club des Lions. Cette personne ayant travaillé à l'organisation de la soirée et employée de la mine, s'est sentie presque séquestrée, alors qu'elle était elle-même en deuil :

Émotivement, les émotions qui ont suivi le lendemain du feu jusqu'à ce que l'enterrement ait eu lieu, disons dix jours après, une semaine après. Tu commences à oublier l'émotion, mais à voir tout l'impact, l'impact social que ça fait de passer en cour, d'être actionné. Et puis... (...) ce sont des gens compétents, en tous cas entre parenthèses compétents là, avocats! qui disent : « Bien là, t'agis maintenant comme ça. Là, tu ne vas plus chez vous; tu ne couches plus chez vous; tu passes ta journée dans une chambre au Routier, puis on te dit quoi faire! » (Informateur no. 17).

Il se sent complètement désapproprié de la situation. Mais il refuse de les suivre complètement, malgré la recommandation du gérant qui prend charge des Lions qui sont aussi des cadres de sa compagnie :

On me prenait le matin, on m'emmenait dans une salle au motel Le Routier avec tous les avocats. (...) J'ai dit : « Regarde bien, moi, je veux coucher chez moi. » Je restais (...) [près] du motel (...). « J'ai une femme extraordinaire, j'ai deux enfants extraordinaires et ça m'aide! » Ça fait que, en tous cas, j'ai été coucher chez moi, mais, je passais mes grandes journées là. Je ne travaillais plus à la mine, le gérant me l'avait offert. (...) Fait que là, j'ai été absent une semaine. (...) Les avocats, c'est ceux qui « me » défendaient, qui « nous » défendaient. Mais, après une semaine, (...) je suis allé à la mine, j'ai dit : « Je travaille lundi! » Ah! Il a dit : « Prends-toi deux semaines encore! » J'ai dit : « Non, je travaille! Écoute, la vie c'est aussi le travail! Puis ça va m'aider! » (Informateur no. 17).

On peut dire que c'est la compagnie qui mène le bal. Lui, qui a côtoyé de près la compagnie peut affirmer comment ils ont fonctionné, en se recentrant sur le travail de la mine comme si cela n'était pas arrivé :

Ils se sont comportés comme des gens très civilisés. Ils ont donné la latitude à tout le monde qui avait à faire face à ça. Mais ils se sont aussi comportés comme une compagnie. Eux autres bien, c'est des avocats, ils vont tout mettre en œuvre pour aider les gens qui sont affectés. Sauf qu'une mine, c'est là pour miner, c'est là pour rapporter des sous, c'est là pour faire des choses! Eux autres, ça a rien changé dans leur vie! Écoute, demain matin, faut que la muck [*sic*] passe au moulin! (Informateur no. 17).

La compagnie a fait parvenir à la ville de Chapais un chèque de 200, 000 \$ pour le remplacement partiel de la salle détruite. La municipalité venait d'hériter d'un local

de plus à entretenir, donc de dépenses supplémentaires (Informateur no. 13).

12.4 L'absence de soutien psychologique

Outre l'intervention des avocats, il n'y eut pas d'aide offerte par la compagnie aux familles des neuf mineurs décédés, à leurs douze mineurs blessés en plus de ceux directement touchés par la tragédie :

À la mine, ils auraient dû faire venir des psychiatres. On faisait des comédies, le matin sur le deck [*sic*], tous les mineurs, on parlait, s'ils auraient [*sic*] pris des psychiatres pour faire ça, peut-être bien que ça aurait changé des choses ça. Ils disent d'attendre mais il faut battre le fer quand il est chaud aussi (Informateur no. 40).

Comme le réclamait ce mineur sinistré, Lagadec (1994) recommande de la part de la compagnie, l'offre de recours pour supporter les victimes, y compris de l'assistance psychologique et du support.

13. Le manque de cellule après-crise

À défaut de la méga-organisation, la *cellule de crise* permet d'appréhender ce qui arrive de façon logique et systémique (Denis, 2002, p. 40). Nous croyons que c'est probablement dans la phase de rétablissement, qu'elle a le plus fait défaut. La coordination, outre celle nécessaire à la période d'urgence n'a pas eu lieu. Les organismes ont réagi au fur et à mesure que les besoins ou les problèmes se sont présentés. Il n'y a pas eu de cellule de crise, encore moins de cellule après-crise. Le maire s'était pourtant inquiété, nous l'avons vu précédemment, de l'impact sur la population lorsque la poussière retomberait. Cette préoccupation était d'ailleurs la même du côté des établissements de santé.

Or, une telle cellule aurait pu emmener les différents gestionnaires à suivre l'évolution de la situation et à devenir proactifs plutôt que simplement réactifs. Le centre de santé et services sociaux s'attendait à jouer un rôle plus important dans l'après catastrophe car il n'avait, volontairement, pas pris de leadership dans la période immédiate. Cependant, cela ne s'est pas déroulé ainsi et nous en reparlerons dans le chapitre portant sur l'intervention.

On n'a pas su se parler, entre organismes, de ce qui se tramait dans la ville, laissant s'installer les malentendus et les conflits sociaux, alors que tous, même les dirigeants et les professionnels, vivaient les séquelles d'un traumatisme collectif mais possiblement, sans pouvoir l'identifier correctement. « Lorsqu'une organisation pivot est absente, les échanges risquent d'être plus ou moins ordonnés : ils sont alors multidirectionnels, et le réseau est flou » (Denis, 2002, p.113).

Un retour d'expérience aurait aussi aidé à terminer l'évènement et à faciliter le développement d'une culture d'urgence (p. 241). Les organismes voués aux services de santé et sociaux ont produit des rapports, sans plus. En constatant le manque d'informations retenues par la population, il semble évident que la diffusion des rapports fut minimaliste et peu étendue. Il s'agit d'un autre écueil pas toujours résolu efficacement dans l'après catastrophe (p. 247).

De plus, *l'oubli de la reconnaissance* formelle fut généralisé, aucun organisme impliqué dans la gestion n'ayant mentionné avoir remercié ses employés de façon personnalisée. Inutile de dire que le malaise des employés impliqués directement dans les aspects douloureux de la réponse aux événements n'a pas été considéré. Le maire a par contre, fait connaître de façon générale, son appréciation pour le travail accompli en utilisant les médias. Le directeur de l'hôpital en a fait autant, en faisant parvenir au journal local un message de remerciement à ses employés (Malépart, 1980).

14. Les impacts positifs

Une catastrophe peut avoir l'effet paradoxal de générer des changements positifs, dont on fait rarement mention cependant. Chapais n'y a pas échappé.

14.1 Améliorations au niveau de l'organisation des soins régionaux

Les contacts privilégiés avec le plus haut niveau gouvernemental ont permis de faire débloquent d'anciens dossiers au niveau de la santé et de finaliser l'organisation du CLSC pour qu'il remplisse sa mission :

Pour le gouvernement, c'était un événement majeur aussi, donc, ils sont intervenus dans plusieurs dossiers (...). En tout cas, chez nous dans l'organisation, (...) ils avaient investi 500 000 \$, je dis ça de mémoire comme ça, pour faire avancer (...) les dossiers. Le gouvernement. Mettons, on avait de la

misère à recruter des médecins, on avait de la misère à retenir notre monde. On avait été chercher une demande pour l'achat de roulottes (...). C'était pour loger notre personnel. Donc, ça avait débloqué là. Il y avait même un attaché politique qui était venu me demander s'il y avait des choses qu'il pouvait faire. C'était un dossier ça qui, dans l'espace d'un claquement de doigt, ça avait été réglé. Sans doute à d'autres niveaux aussi, mais je n'ai pas su nécessairement ce qui avait pu se régler, pour essayer d'amoindrir, si c'est possible, certains événements (Informateur no. 9).

Dans la même veine, la salle d'urgence de l'hôpital de Chibougamau a été complètement agrandie et modernisée (Informatrice no. 73).

14.2 Création des soins spécialisés pour les brûlés du Québec

L'évènement a démontré les limites d'accès aux soins d'urgence pour les gens habitant en région éloignée. Sur neuf grands brûlés qui furent transportés par avion vers des hôpitaux spécialisés, on ne réussit à n'en sauver que deux. Ceci emmena le gouvernement québécois à doter le Québec de deux centres spécialisés en traitement des grands brûlés. Dans les mois qui suivirent l'incendie de Chapais, deux établissements se sont vu confirmer leur vocation spécialisée et ont commencé à recevoir les brûlés. Parallèlement, débutait la construction d'unités spécialisées, à l'aide de fonds gouvernementaux et de fonds privés, dont une importante contribution d'Hydro-Québec.

Le centre de l'Hôpital St-Sacrement de Québec a ouvert ses portes en mai 1984 et celui de l'Hôtel-Dieu de Montréal en juin 1985. Ce dernier hôpital planifiait ce projet depuis près de 20 ans. Les constructions ont failli avorter à cause de la crise économique. En 1983, Lotopompier s'est mis de la partie, dans une activité de collecte de fonds et d'implication sociale qui a toujours cours maintenant. Elle s'appelle maintenant « la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés » et continue son oeuvre (www.lotopompier.com).

14.3 Changements dans la dispensation des soins à Chapais

L'organisation des soins au CLSC a connu une amélioration de l'efficacité car on leur a délégué plus de responsabilités. Les infirmières remarquent ainsi des progrès dans l'organisation du travail car elles peuvent maintenant faire venir l'ambulance et

requérir le transfert d'un patient en avion, sans avoir à passer par l'hôpital de Chibougamau qui est situé à 42 km de distance (Procès verbaux, 42-83), alors que le nouvel aéroport a été construit entre les deux villes. Ceci a occasionné beaucoup de perte de temps lors de l'incendie de Chapais, car les grands malades n'ont pu quitter que cinq heures plus tard :

Maintenant par exemple, on a toujours un médecin. On peut transférer d'ici directement maintenant sans passer par Chibougamau, si la personne est quand même capable, assez « stable ». Il y a les procédures de transfert qui au niveau de l'identification des patients, se sont améliorées et de la communication, qui ont changé (Rencontre de groupe).

14.4 Le développement de la culture d'urgence

Il y a eu développement d'une culture d'urgence qui s'est poursuivi de façon tardive. En effet, suite à la tempête du verglas de 1998, l'établissement dispensant les services de santé et sociaux a reçu du Ministère, un budget de 3 000 \$, lui permettant de libérer du personnel. Les infirmières ont travaillé pendant trois ans à la préparation d'un plan d'urgence :

Avec les procédures des plans de mesure d'urgence, maintenant, si ça arrivait, c'est que t'as quelqu'un qui va coordonner les choses puis les infirmières vont rester sur le plancher à soigner. Tandis que là [avant], les infirmières soignaient puis coordonnaient, elles appelaient le transport, elles vérifiaient. On soignait, on faisait tout. Tandis que maintenant, on a une procédure : les infirmières soignent puis l'administration rentre ou des gens rentrent. Puis, il y a toujours quelqu'un de garde pour appliquer, pour faire les téléphones, puis mettre un agent de sécurité, appeler les polices (Rencontre de groupe).

Ils ont ainsi pu compléter leur plan de mesures d'urgence qui est maintenant tout à fait au point au niveau des soins locaux et des manifestations d'envergure tels les festivals (Informatrice no. 2). Une boîte contient les instructions et les étapes à suivre, avec le rôle de chaque intervenant par secteur d'activités. Les soignants ont noté par exemple, suite à leur expérience, qu'un besoin fondamental, suite à une catastrophe, est d'avoir un concierge qui maintiendra l'état des lieux et la sécurité. Dans la boîte, il y a aussi de petites fournitures : crayons indélébiles, sacs de plastique, passe-partout, enveloppes, bracelets d'identification, insignes pour les intervenants, tout sous la main pour ne pas avoir à chercher.

Il s'agit d'une démarche très intéressante qui mériterait d'être diffusée. Nous leur avons seulement suggéré d'y ajouter un journal ou livre de bord, comme l'ont recommandé Denis (1994, p. 98) et Lagadec (1994, p. 49). Nous nous sommes chargée de leur en procurer un lors d'une visite subséquente à Chapais.

RÉSUMONS

On peut affirmer que la municipalité de Chapais s'est bien acquittée de sa responsabilité de gestion de la catastrophe dans la période immédiate qui a suivi l'incendie. Un triumvirat venu assister le maire fut très efficace. Il a géré la convergence, le contrôle journalistique et l'organisation des funérailles collectives. On a su bien utiliser les bénévoles puisés à même les employés des deux grandes entreprises du milieu ainsi que parmi les membres des associations existantes. Malheureusement, le comité ne fonctionna que pendant une période d'une semaine. Suite à sa dissolution, il n'a jamais fait de retour sur l'évènement.

La gestion s'est répartie dans différents lieux, selon la problématique présentée, sans qu'il y ait eu de coordination centrale avec un comité intégré, une méga-organisation. Les organismes impliqués relevaient de ministères différents, soit le Ministère des Affaires Sociales, celui des Affaires Municipales, et en plus, celui de la Justice. Il y eut plusieurs paliers juridictionnels non hiérarchiques : local, régional et provincial. Parmi les organisations dont les fonctions ont été modifiées, les organisations établies, soit celles vouées aux urgences étaient fragiles. Tout ce qui entourait la prise en charge des cadavres fut problématique et fit place à de l'improvisation et à quelques difficultés organisationnelles. On utilisa sans ménagement le temps et l'énergie du personnel ambulancier et pompier, devenus préposés à la morgue.

Les organismes voués aux soins de santé et services sociaux ont fonctionné de façon parallèle, en se consacrant à leur vocation propre, tout en déléguant un représentant à l'hôtel de ville pour travailler sur un comité secondaire. Il y eut peu d'expansion dans les organisations vouées aux soins. Le principe de l'autosuffisance fut

préjudiciable. Le personnel du milieu a été utilisé presque à outrance. Les soins spécialisés pour le traitement et la réadaptation des grands brûlés souffrirent de lacunes graves, occasionnées par le manque de savoir faire en la matière et le peu de recours aux conseils d'experts.

On assista à une extension importante du rôle du clergé et à l'émergence de nouvelles organisations soit le comité du fonds d'aide aux victimes et le regroupement de survivants désireux de faire une action au civil pour obtenir une compensation financière plus équitable. Le maire, tout en confiant la gestion du fonds d'aide à un comité indépendant, souhaitait être redevable envers la population. Il échoua dans sa demande d'information sur son attribution. Les principes de répartition demeurèrent nébuleux, d'autant plus qu'il est resté une somme résiduelle.

Les médias furent extrêmement difficiles à gérer parmi la population en deuil ; on assista à des écarts de conduite et à du sensationnalisme qui ont marqué les résidents de Chapais. La population en a développé une aversion pour les journalistes. Paradoxalement, les dirigeants de l'entreprise minière, qui s'entourèrent de conseillers, les contrôlèrent étroitement et réussirent à préserver leur image.

La communication avec toute la population eut lieu par l'intermédiaire des médias. Cela a occasionné le développement des rumeurs et malentendus. Quant à l'aspect politique, le maire s'est dès le départ, préoccupé du rétablissement de ses concitoyens. Ses appuis auprès du parti au pouvoir permirent le déblocage substantiel de l'aide financière du gouvernement supérieur.

La compagnie Falconbridge, propriétaire de la mine et de l'édifice en cause dans l'incendie, s'est montrée de prime abord, un gestionnaire responsable, en assurant son soutien à la municipalité. Elle a géré d'un bout à l'autre la diffusion de l'information. Quand commencèrent les enquêtes devant les tribunaux, elle s'assura que les témoins soient soigneusement préparés et leurs témoignages dirigés. La compagnie offrit un dédommagement, qui s'avéra insuffisant, pour remplacer l'édifice détruit et la ville malgré un manque à gagner, ne réclama pas plus. Quant aux familles des nombreux employés de la mine, touchés par la tragédie, elles ne reçurent aucune aide psychologique, non plus qu'on en a offert aux personnes brûlées. On se recentra sur les tâches reliées à l'exploitation de la mine comme si cela n'avait jamais existé.

Dans presque tous les sous-ensembles, on a escamoté l'étape de l'après-catastrophe. Il n'y eut pas de retour sur les événements, sauf par les pompiers. Cela aurait supposé une coordination latérale à l'intérieur des organisations partenaires, suivie d'une mise en commun au sein de la méga-organisation (Denis, 2002). Sans comité post-crise, la gestion de la phase de rétablissement ne donna lieu à aucun effort coordonné.

En ce qui concerne les besoins de la population engendrés par l'incendie de Chapais, c'est là que l'on a pu déceler des lacunes. Un milieu qui a choisi d'éviter la question, qui a pris la décision de ne plus parler de l'évènement, ne peut se prétendre connaisseur du vécu de ses concitoyens, voire de ses proches.

La catastrophe eut également ses aspects positifs, principalement en ce qui concerne le traitement des grands brûlés. Le Québec a développé une spécialisation dont il ne disposait pas ultérieurement. Il a ouvert deux unités de soins situées dans les deux plus grandes villes. Quant à la dispensation des soins à Chapais même, elle est maintenant mieux organisée et plus complète, alors que les soins spécialisés sont aussi plus facilement accessibles à la population locale. On a développé une culture d'urgence exceptionnelle, avec un plan de mesures d'urgences très élaboré.

TABLEAU IV LES PROBLÈMES ET LEURS RÉPONSES

LES PROBLÈMES TECHNIQUES : modalités de lutte contre la source de danger

Problèmes	Activités	Responsable
Lutte contre l'incendie Manque d'extincteurs efficaces et requis Oubli d'utilisation de la lance Éviter le manque d'eau	Utilisation des extincteurs Surveillance de la pump-house	Bénévole spontané et Pompier volontaire Mine (installations) Mine (manque d'expertise) TOUS Cadre de garde de la mine
Absence d'alerte rapide provenant du lieu de l'incendie Alerte par un pompier volontaire Lutte organisée contre l'incendie	Alerte par une citoyenne de Chapais Prise en charge de la caserne par un pompier volontaire Utilisation du camion d'incendie, boyaux	Chef des pompiers Chef des pompiers Pompier présent à la soirée Pompiers volontaires, bénévoles
Conditions météorologiques de janvier et il faisait très froid. Ont-elles été facilitantes ou nuisibles?	Aucune activité nécessaire pour éviter la propagation de l'incendie sur d'autres édifices. Le transport fut facile parce qu'il ne neigeait pas. La gestion des cadavres a été facilitée par le froid.	Pompiers volontaires Transporteurs privés et publics (Ambulanciers, avions). Entrepreneur funéraire et préposés à la morgue.
Dégagement des corps des décombres	Utilisation des équipements : pelle mécanique (grue) Recherche à la pelle manuelle Mise dans des draps de plastique	Employés de la ville Pompiers volontaires Policiers, bénévoles Secouristes volontaires Entrepreneur funéraire
Sécurité du site (absence de blocage du lieu du sinistre)	Présence de nombreux curieux Photographies et films par les médias des corps calcinés	Police municipale Télévisions nationales et internationales
Absence de lieu servant de morgue dans la région	Installation des corps calcinés dans la caserne des pompiers, devenue une morgue temporaire	Hôtel de ville Chef et pompiers volontaires Entrepreneur funéraire
Surcharge des lignes téléphoniques	Installation de nouvelles lignes Utilisation des radios amateurs	Hôtel de ville Citoyens bénévoles
Absence de lieu suffisamment grand pour les funérailles de plus de 40 personnes.	Transformation de l'aréna en chapelle ardente. Recouvrement de la glace de bed-in, de contreplaqués, de tapis et de tissu blanc.	Hôtel de ville Équipements de la ville et de la mine Fournitures venant d'entreprises locales Employés de la ville ou mine Entrepreneur funéraire
Besoin de tombes scellées Nouvelles personnes DCD	Achat de cercueils à Toronto Transport de Québec par des ambulanciers de Chapais	Entrepreneur funéraire Entrepreneur funéraire et ambulancier

Arrivée de nouvelles personnes DCD	Commande d'autres cercueils Report des funérailles	Entrepreneur funéraire Hôtel de ville
Manque de facilités pour coucher les gens de l'extérieur	Annonces à la radio Comité d'hébergement pour coordonner le tout.	Radio de Chibougamau CJMD Hôtel de ville
Besoin de repas pour les endeuillés et proches	Ouverture de la polyvalente Le Filon Publicité pour la cueillette des fonds	Hôtel de ville Commission scolaire Médias régionaux Chambres de commerce
Manque de places à l'aréna pour les funérailles	Délivrance de laissez-passer Détermination de priorités Limitations des journalistes Télédiffusion des funérailles	Hôtel de ville Radio-Canada Télévision communautaire
Transport des cercueils vers le cimetière	Location d'un camion semi-remorque à Chibougamau	Entrepreneur funéraire
Cimetière	Préparation d'une fosse commune	Hôtel de ville (équipements et employés) Mine, terrassiers locaux

LES PROBLÈMES SOCIOPOLITIQUES : besoins de la population engendrés par la catastrophe

Problème	Activités	Responsable
Absence d'alerte préalable au CLSC	Transport vers l'urgence Appel de renfort infirmier	Automobiles privées Infirmière de garde au CLSC
Alerte à l'hôpital	Téléphone à l'hôpital	Infirmière du CLSC
Soins médicaux	Premiers soins de base Transport des blessés graves Transport des blessés légers Premiers soins hospitaliers Tri des malades Premiers soins aux plaies des brûlés légers Retransport des blessés très graves Soins ultra spécialisés pour les grands brûlés Ravitaillement en fournitures médicales	Infirmières CLSC de Chapais, bénévole ambulancier St-Jean, citoyens valides Ambulances par le CLSC Véhicules privés vers l'hôpital Infirmières et médecins Hôpital de Chibougamau Infirmières du CLSC avec prescriptions des médecins de l'Hôpital de Chibougamau Ambulances Avions du gouvernement Hôpitaux de Québec Hôpital de campagne de Chibougamau Hôpital de Chicoutimi (route) Ministère des Affaires Sociales (avion)
Recherche des personnes manquantes	Visite des lieux de soins et des lieux publics	Familles et amis inquiets

Recensement des blessés	Liste constituée dans le registre d'arrivée des malades	Infirmières du CLSC Infirmières de l'hôpital
Nettoyage des lieux du CLSC, souillés par les brûlés	Remise en état des salles de soins	Infirmière du CLSC
Débordement des infirmières du CLSC	Arrivée de nouvelle infirmière et de matériel	Hôpital de Chibougamau
Débordement à l'hôpital, (contrôle de la population)	Retour d'urgence à Chibougamau du directeur Information aux journalistes Interdiction des visites Réquisition d'un étage pour les soins Procédures d'isolement	Information par la radio Directeur de l'hôpital Directeur de l'hôpital Directeur de l'hôpital
Nombreuses hospitalisations de brûlés à Chibougamau	Retransferts de brûlés dans des hôpitaux du Saguenay-Lac St-Jean	Soins infirmiers et directeur Initiatives de familles
Arrestation et détention du suspect	Enquête préliminaire Déclaration du suspect Assermentation du suspect Détention du suspect Transfert du suspect hors région	Policier municipal de Chapais Secrétaire de la municipalité Sûreté du Québec, cellule de Chibougamau Sûreté du Québec, transfert en avion, prison d'Orsainville
Identification des cadavres	Transport des cadavres dans la morgue temporaire (caserne) Présentation des cadavres aux proches Rédaction d'un registre d'identification et signature Confirmation des décès	Chef pompier et autres secouristes volontaires, Municipalité Entrepreneur funéraire Volontaires préposés à la morgue, ambulancier Secrétaire volontaire Familles ou proches Médecin légiste (coroner)
Confection d'une liste temporaire des victimes	Échange entre les participants à la soirée et les aidants	Le prêtre, la police, puis le coroner
Confection d'une liste permanente des victimes	Communication entre le coroner et la police Transmission de l'information	Police, coroner, Ministère de la justice Hôtel de ville Médias
Organisation des funérailles	Planification du déroulement	Hôtel de ville : triumvirat Paroisse : vicaire de Chibougamau, curé, sœurs du Bon Pasteur, musicien et chœur paroissial
Fonds d'aide aux sinistrés	Téléphones, secrétariat, publicité, cueillettes Formation d'un comité permanent Prise en charge du fonds d'aide	Hôtel de ville Bénévoles volontaires Personnages de fonction, Bénévoles Professionnels mandatés, Ministère de la Justice

Soutien aux familles endeuillées	Visites aux endeuillés Organisation de comités : Gardiennage Transport Préparation de repas communautaires Service de repas Visites de support	Prêtre et religieuses Hôtel de ville et bénévoles Bénévoles Bénévoles Hôtel de ville Commerces, restaurants Bénévoles Bénévoles
Contrôle de l'information et gestion des journalistes	Conférences de presse Limites d'accès aux lieux communautaires Directives et surveillance de certains journalistes	Hôtel de ville Hôtel de ville Syndicat de la mine Bénévoles Police
Communication (messages de et à la population locale)	Installation de lignes téléphoniques Messages à la radio Messages à la télévision Messages écrits	Hôtel de ville Bénévoles pour répondre Poste de radio local CJMD Télé communautaire de Chapais, Télé régionale CKRS Journaux régionaux, nationaux
Information générale à la population	Présence de nombreux journalistes à Chapais	Médias écrits Médias électroniques
Enquête du coroner Espace insuffisant au Palais de Justice de Chibougamau Déroulement de l'enquête	Prêt de salle communautaire Surveillance et contrôle	Coroner, experts et témoins, Club social de Chapais Ministère de la justice, policiers, bénévoles sécurité
Prise en charge des enfants mineurs, orphelins	Garderie improvisée à la polyvalente pour une nuit Récupération des enfants	Commission scolaire Bénévoles et amis Familles proches Centre de services sociaux extérieurs à la région
Information sur les réclamations gouvernementales pour les familles et les blessés	Présence de fonctionnaires du gouvernement Démarches avec la travailleuse sociale Réunion d'information juridique	Ministères du Travail, des Affaires sociales, de la Justice CLSC (local) Hôtel de ville avec notaire et avocat, travailleuse sociale
Réclamation d'indemnisations à titre privé	Recherche d'un avocat civiliste Regroupement de victimes et proches Choix d'un avocat privé Actions devant les tribunaux	Initiative d'un endeuillé Comité de victimes Quelques victimes Avocats
Identification d'un coupable	Procès pour homicide involontaire de Cantin	Ministère de la Justice Avocat de la défense
Sanction d'un coupable	Pétition 1 Sentence Appel sur la sentence Pétition 2	Citoyennes de Chicoutimi Ministère de la Justice Ministère de la Justice Ligue des droits Office des droits des détenus

TABLEAU V
IMPACTS À LONG TERME

Réclamation des coût de santé	Poursuites légales derrière les poursuites individuelles	IVAC
Frais funéraires plus élevés que ceux payés par IVAC	Plainte à IVAC Enquête par la CSST Procès personnel contre l'entrepreneur Décision négative rendue	Endeuillé Enquêteur de la CSST Individu et avocats Juge en cour supérieure
Impact sur les sinistrés et endeuillés : Enfants devenus orphelins Deuils compliqués Problèmes de santé	Adoption des orphelins Tutorat des orphelins Support social Médication Médication	Centre de Services Sociaux Notaires Famille, amis, clergé Médecins privés Médecins privés
Impact sur les intervenants : Stress au travail Manque de professionnels Manque de reconnaissance	Post-mortem Aucune activité Aucune activité Aucune activité Aucune activité Temps supplémentaire	Pompiers volontaires Préposés à la morgue ambulanciers Infirmières Travailleuse sociale Infirmières, volontaires Travailleuses sociales Hôtel de ville Organismes employeurs
Impacts sur les brûlés : Prise en charge des séquelles physiques chez les brûlés Prise en charge des séquelles psychologiques	Chirurgies correctrices Déclarations d'invalidités Thérapies de réadaptation Évaluations par des spécialistes	Chirurgiens Médecins Manquantes à Chibougamau Physiothérapeutes hôpitaux spécialisés Physiothérapeute prêtée par l'hôpital de Roberval Suppléants non qualifiés Experts mandatés par l'avocat Psychiatres d'hôpital
Problèmes financiers générés par les décès	Indemnisations publiques Indemnisations privées Dons privés et distribués lors de la majorité	IVAC Poursuites au civil Comité d'aide aux victimes du sinistre

CHAPITRE X

ANALYSE DE L'IMPACT SOCIAL DE L'INCENDIE DE CHAPAIS

I L'attribution des causes : les faits, leur compréhension

Les analyses des faits concernant l'incendie de Chapais et de la responsabilité des différents protagonistes, font partie des démarches essentielles pour l'intégration d'un tel évènement. Nous l'avons vu avec Lazarus (1977) et Cyrulnik (2001), la meilleure résilience implique à la fois la réflexion et l'action. C'est pourquoi, dans un tel processus, une recherche approfondie des causes s'avère primordiale.

Il est normal que les victimes se demandent qu'est-ce qui a bien pu se passer, si elles ont réagi efficacement et, surtout, comment faire pour éviter qu'un tel évènement ne se reproduise. Le bilan peut, comme l'avait suggéré Brillon (2001), aider à combattre les pensées irrationnelles et de là, favoriser le rétablissement. Dans un éditorial portant sur la catastrophe, Leclerc (1980) pose les questions fondamentales et cela deux jours seulement après la tragédie. Il fait une analyse où se retrouvent les enjeux principaux de la démarche de recherche de sens :

Les proches des victimes et tout le public se demandaient comment un tel malheur a pu être possible. (...) Comment se fait-il que l'incendie, selon toutes les apparences, ait pu se propager aussi rapidement à tout l'ensemble de l'édifice? (...) Il faut se demander (...) si la salle n'était pas surpeuplée. (...) Les issues ont-elles été bloquées...? (...) On fait état (...) de décorations inflammables (...) de sérieuses questions devront être posées au propriétaire et aux organisateurs. (...) Les Fêtes entraînent un relâchement naturel de l'attention du public et de ses réflexes de protection. (...) Le lourd bilan de ce réveillon (...) rappelle de cruelle façon que la sécurité publique comporte ses exigences partout où des foules sont rassemblées dans un lieu public. (...) S'il s'est avéré qu'une personne s'est permis un acte de vengeance ou de témérité si lourd de conséquences, (...) il n'est pas possible de croire qu'une telle tragédie ait été (...) recherchée. D'où l'obligation pour tout le monde et pour les autorités de s'arrêter à l'ensemble des facteurs qui ont encouru à la tragédie, y compris les éléments propres à une ville minière où souvent la compagnie en place détient une autorité quasi publique (Leclerc, 1980).

Leclerc apporte tous les éléments reliés à l'imputabilité qui permettront d'interpréter l'évènement et expliqueront les réactions sociétales qui s'en suivront. La

question de la responsabilité est fondamentale, car il est plus facile de faire porter sur un individu une cause unique que de faire une analyse systémique de l'ensemble des causes d'une catastrophe (Denis, 1994). Or, en systémique, chaque variable peut être potentiellement la cause de l'autre tout en en constituant déjà l'effet (Pauchant & Mitroff, 1995). Le filtre d'interprétation diffère selon le niveau d'atteinte ou d'implication dans l'événement; il sera aussi teinté par la culture (Denis, 1994).

Lorsqu'émergent les croyances concernant la responsabilité et le blâme, apparaît simultanément le phénomène du bouc émissaire (Wenger, 1977). Ces croyances, pas toujours rationnelles, ont des fonctions spécifiques reliées au consensus social, encore plus fort dans les villes minières (Lucas, 1971). Elles peuvent être utilisées pour atteindre un état de confort ou de consonance cognitive (Festinger, 1957).

Les niveaux d'implication sont parfois enchevêtrés et, comme nous le constaterons dans les témoignages, fortement teintés d'émotivité. Afin de cerner les divers éléments qui détermineront la compréhension globale de la catastrophe de Chapais, nous procéderons d'abord à une analyse détaillée des causes multiples, établies selon des enquêtes convergentes et appuyées par différents protagonistes qui en ont étudié ou vécu le déroulement.

1. Les particularités de la salle du Club Opemiska

1.1 Caractéristiques générales

Le Club Opemiska, d'abord appelé « Recreation Hall », a été construit par un entrepreneur de Val-d'Or en 1957. Il avait donc près de 23 ans lors de l'incendie, ce qui n'en fait pas un bâtiment extrêmement ancien. Le Club fut bâti selon les plans de l'ingénieur King, sous le même modèle que celui de Malartic. Il devait servir à des fins multiples dont le cinéma, le badminton, le ping-pong, le basket-ball et les offices religieux. Progressivement, il fut utilisé comme centre récréatif pour tous les citoyens. De 1972 à 1976, il fut loué par la Commission Scolaire régionale pour les cours d'éducation physique. Aucune modification n'a été apportée à l'édifice avant l'automne 1977, où la décision fut prise de condamner les dix fenêtres sur les côtés et de les boucher avec du contre-plaqué. On avait aussi modifié les salles de toilette, fait des réparations générales incluant une peinture complète. Nous avons ici résumé l'essentiel

des informations provenant d'un rapport sur l'historique fourni par les propriétaires (Bédard, 1980). On n'y précise pas quelles furent les réparations générales, ce qui aurait pu s'avérer important car les différents rapports d'enquête révèlent d'autres faits qui peuvent avoir augmenté la dangerosité de l'édifice. Il en sera question subséquemment.

Selon le rapport de l'enquête préliminaire, l'édifice avait 106 pieds par 54 pieds. Il était étroit sur la façade, la scène était au fond et à sa gauche et à sa droite, à l'arrière de l'édifice, se trouvaient les deux sorties de secours. Il faut comprendre qu'il s'agissait d'un seul étage, sans sous-sol. Il était chauffé à l'aide d'une fournaise à air chaud à l'huile et les conduits étaient installés dans les plafonds. Il y avait une partie basse à l'avant et une autre à l'arrière. « La salle principale avait une dimension de 64 pieds de long par 54 pieds de large et le plafond était à une hauteur de 20 pieds » (Delage & Cazes, 1980, p. 13). Il y avait une sortie avant, à l'entrée de la grande salle; un corridor de dix pieds de large y conduisait, avec deux portes qui se refermaient d'elles-mêmes.

1.2 Les tuiles acoustiques étaient non conformes

Selon le rapport de Delage et Cazes (1980), on avait recouvert les murs et les plafonds de matériaux ne correspondant pas aux devis originaux :

La finition intérieure de l'édifice se composait de *tuiles acoustiques combustibles* aux plafonds de toutes les aires et les murs étaient recouverts de panneaux isolants combustibles, sauf dans la chaufferie. On avait, au cours des dernières années, recouvert les murs de la grande salle de panneaux de contre-plaqué de ¼ de pouce d'épaisseur, à une hauteur de huit pieds, afin de protéger les murs contre les activités sportives. Les murs et le plafond de l'édifice avaient été repeints à l'automne 1977 (p. 13).

Le revêtement intérieur des murs était de *Ten-test*, un matériau courant à l'époque. Ce fut sans doute ce qui fut remplacé par le contre-plaqué. Selon le même devis, le revêtement du plafond devait être fait de « *joins acoustic planks* », cependant, il appert que ce n'est pas le matériau qui a été apposé au plafond mais bien de simples tuiles acoustiques combustibles : « Nous avons la conviction que le fait que ces tuiles étaient en place depuis 22 ans dans une situation presque constante de chaleur plus élevée que la normale, les avait rendues plus inflammables encore » (Delage & Cazes, 1980, p. 18). Or, ce genre de matériau fut considéré à partir de 1959, comme étant la cause première d'un grand nombre d'incendies mortels. Les spécialistes expliquent que

ces tuiles contribuent à la propagation : « Combustible ceiling has been the cause of many deaths from serious fires. The large surface areas conduce to the rapid spread of fire » (Lincoln & Teasdale, n.d., cités par Delage & Cazes, 1980, p. 18). Les deux auteurs du rapport sur l'incendie de Chapais, citent d'autres opinions provenant de centres de recherche sur les incendies, confirmant que ce type de tuiles constitue un danger potentiel :

Acoustic materials made of lightly compressed wood fiber board and other such materials are widely used because of their relatively low cost, but this fire and others have shown that under certain conditions, such materials may present considerable fire hazard and in place of public assembly a life hazard as well (National Board of Fire Underwriters, no. 141, 1971, cité par Delage & Cazes, 1980, p. 18).

Une simple peinture ignifuge aurait diminué l'inflammabilité de 50 % mais on n'y a pas songé lors de la réfection : « Il est difficile de comprendre pourquoi un tel revêtement n'a pas été utilisé en 1977 » (Delage & Cazes, 1980, p. 18).

1.3 Le ventilateur était mal placé

Il y avait un *ventilateur* de très grande capacité mais malheureusement placé juste au-dessus de la sortie de secours. Il fonctionnait au début de l'incendie et a contribué de différentes façons à l'asphyxie des quarante personnes entassées vers la sortie de gauche :

L'action du ventilateur peut certainement avoir eu un effet néfaste. (...) Le ventilateur a pu évacuer dans les premiers instants de l'incendie, la fumée et les gaz chauds. Ce faisant, il activait également l'incendie et contribuait à sa propagation. (...) La capacité du ventilateur (...) aurait pu être bénéfique s'il n'avait pas été placé au-dessus d'une issue et si l'incendie n'avait pas atteint une telle ampleur (Delage & Cazes, 1980, p. 18).

Dans un des libellés de la poursuite au civil, on allègue que le commutateur du ventilateur aurait dû être identifié afin de permettre une interruption rapide, dès le début du sinistre : « La compagnie Falconbridge Copper Limited ne s'était pas contentée de pousser la bêtise et l'imprudence jusqu'à installer un ventilateur au-dessus de l'issue auxiliaire gauche, mais, plus est, elle ne l'avait point muni d'un dispositif d'interrupteur de courant permettant de l'arrêter en cas d'incendie » (Action, 1980, xxiv, p.5).

Par la suite, le ventilateur s'est éteint de lui-même lorsqu'il y eut une panne d'électricité mais le vent a repoussé ces gaz toxiques par cette ouverture :

Le vent ne soufflait qu'à quatre kilomètres/heure mais favorisait l'entrée d'air (...). Si le ventilateur mécanique ne fonctionnait pas, c'est la seule force qui ait pu pousser la fumée et les gaz vers la gauche, tel que rapporté par les témoins. C'est aussi en autant que nous sachions, le seul apport possible d'oxygène venant directement de l'extérieur et qui aurait pu provoquer l'inflammation des gaz (Delage & Cazes, 1980, p. 17). (...) Cette fumée et ces gaz (...) pouvaient certainement créer une condition qui a pu ralentir appréciablement l'évacuation (p. 18).

C'est ce qu'a confirmé un témoin :

Moi j'ai perdu connaissance! (...) La dernière chose que je me souviens, j'ai dit : « Poussez pas, on va tous sortir ». J'ai respiré, j'ai regardé dans les airs, là, c'est devenu noir. (...) Excuse, c'est devenu chaud icitte [Il montre sa poitrine]. Mais, est-ce que j'étais sur le seuil de la porte? Je ne le sais pas! Dans la même sortie, ça c'est certain que j'étais là! (...) Mais ce que je peux te dire, par exemple, c'est que tous les gens qui essayaient de passer, dès qu'ils respiraient en haut, eux autres ils retombaient! Tu ne pouvais pas, ce gaz-là est trop toxique! (Informateur no. 17).

La présence du ventilateur mécanique a rendu la sortie de gauche destructrice alors que celle de droite fut plus sécuritaire mais de justesse :

De toute façon, c'est le cas de dire que le phénomène [de l'embrasement] quand il s'est produit, a sonné le glas des quelques quarante personnes qui n'avaient pas encore eu le temps d'évacuer par l'issue arrière gauche. Les quelques personnes qui sont sorties par la suite par l'issue arrière droite ont même été relativement chanceuses de pouvoir le faire. (...) [Elles] ont confirmé la présence d'une forte chaleur radiante qui rejoignait leur tête et qui, dans plusieurs cas, (...) leur a infligé des brûlures (Delage & Cazes, 1980, p. 19).

Bien que dans le rapport préliminaire, on ait rapporté que l'ouverture des portes avant, par les quelques rares personnes qui purent évacuer par cette issue fut fatale » (Quan Tran & Rousseau, 1980, p. 2), ceci fut considéré comme un effet négligeable dans un rapport plus élaboré, fait subséquemment : « Incidemment, la sortie des quinze à vingt personnes par la porte d'en avant a peut-être contribué à activer le feu dans le corridor, mais pas appréciablement puisque ce type de porte se referme par lui-même. Elle était d'ailleurs fermée à l'arrivée des pompiers quelques minutes plus tard » (Delage & Cazes, 1980, p. 16).

Il est important de mentionner que l'arche décorative était située complètement à l'avant et que la presque totalité des personnes sont décédées à l'arrière, alors que certaines y sont sorties à travers les flammes. Parmi elles, sept devaient décéder de leurs brûlures par la suite.

1.4 Les fenêtres et les bouches d'aération étaient obstruées de façon permanente

L'incendie s'est amplifié parce que les gaz de combustion ne purent s'échapper, entre autres, étant donné que les fenêtres du club Opemiska avaient été bouchées deux ans auparavant. Si elles avaient été encore en place, elles auraient éclaté sous l'effet de la chaleur :

Au cours des dernières années, les dix (10) fenêtres de la grande salle, cinq (5) de chaque côté) avaient été recouvertes de panneaux de contre-plaqué à l'intérieur et à l'extérieur, avec laine isolante entre-deux. Cette mesure avait pour but d'empêcher le bris des fenêtres par les enfants et de pallier au problème de pourrissement du bois. Ces fenêtres ainsi que celles au-dessus des issues étaient de plus recouvertes de rideaux faits de matériel combustible (Delage & Cazes, 1980, p. 14). (...) L'absence d'ouvertures dans la partie supérieure du bâtiment et l'obstruction des fenêtres hautes dans la salle ont empêché une ventilation vers l'extérieur lors de l'embrasement et ont contribué au refoulement de la chaleur vers le bas, puisque, normalement, dans un espace fermé, les fenêtres et les ouvertures à faible résistance cèdent sous l'effet de la chaleur (p. 17).

Les dix fenêtres obstruées étaient constituées de six carreaux chacune. Les modifications aux édifices publics doivent normalement être autorisées. Cette information, portant sur l'autorisation gouvernementale d'une dérogation, n'a pas été diffusée :

Moi j'ai essayé de savoir s'il y avait eu des demandes de faites auprès du gouvernement, parce que quand c'est un changement, (...) il faut que tu fasses la demande au gouvernement parce que c'est un édifice public, pour l'office des immeubles. (...) Il me semble *qu'elles avaient au moins douze pieds de haut, par huit pieds de large*. Elles étaient à deux pieds du plafond. Puis en bas, tu t'étirais le bras pour toucher le bord du bas. C'était à peu près à huit pieds. (...) C'était haut, c'était haut, c'était haut. (...) C'était avec des grillages, puis les jeunes, ils arrivaient l'été l'autre bord de la track [*sic*], avec des sling-shots [*sic*] puis ils cassaient les vitres. (...) Peut-être que depuis des années que ça existait ça. (...) Moi je me suis informé beaucoup puis il n'y a personne qui a été capable de me dire qu'il y avait eu des demandes auprès du gouvernement pour faire des changements et boucher les fenêtres. S'ils ont admis leurs torts, c'est pour ça que ça s'est fait vite. C'est pour ça que ça s'est tenu mort (Informateur no. 26).

En effet, la *Loi sur la sécurité dans les édifices publics* spécifie que :

Aucun édifice public ne doit être construit ni modifié, et aucuns travaux affectant la solidité d'un édifice ou d'une partie d'un édifice, ou modifiant les conditions d'un édifice ou d'une partie d'un édifice, ne doivent être faits sans un permis de l'inspecteur. (...) Lorsque des changements importants sont apportés à un édifice public, un certificat d'architecte doit en être fourni pour le propriétaire à l'inspecteur constatant la solidité et la sécurité de cet édifice (L.R.Q., chapitre S-3, S.R. 1964, c, 149, a. 4; 1973, c.59, a.23; 1980, c.32. a.26).

Un fondé de pouvoir prétend à tort, que les fenêtres en cas d'incendie ne servent qu'à s'y hisser pour sortir de l'immeuble : « [Dit en regardant des photos de la salle quand elle était intacte :] Qu'est-ce que ça aurait changé si on aurait [*sic*] recouvert ces fenêtres-là? Vous voyez le plancher, c'est un gymnase, mais on ne met pas des fenêtres basses dans le gymnase. Ces fenêtres-là, étaient inaccessibles pour qui que ce soit » (Informateur no. 16).

Il est intéressant de constater qu'un simple citoyen de l'Ontario, a remarqué qu'on taisait ces informations. Il s'est préoccupé de cet élément de sécurité, au point de s'informer de la présence des fenêtres, en adressant une lettre au maire. Il n'a sans doute jamais reçu de réponse :

Re : the very sad tragedy in Chapais, next to nothing was mentioned about (a) the number of windows the building contained, (b) how high and how low they had been placed, and (c) whether they were covered with *screens* or *grating* (metal lattice). I am looking forward to your reply » (Knott, lettre du 15 janvier 1980).

Par ailleurs, les conduites d'aération, installées aux plafonds et allant jusqu'au toit, étaient également calfeutrées pour empêcher toute infiltration d'eau, les rendant, de ce fait, inopérantes. Ceci fut également dénoncé dans l'action au civil (Action, 1980, xxxviii). Le fait d'avoir privé l'édifice d'une ventilation adéquate est allé à l'encontre de l'article 37 de l'arrêté en conseil numéro 315 (Action, 1980, xl).

2. Les décorations de Noël étaient-elles réglementaires?

2.1 La confection de l'arche

Une arche formée d'une centaine de livres de branches de sapin, d'une largeur de douze pouces, a été mise en place le 6 ou le 7 décembre pour la fête des vingt-cinq ans de la mine, auquel furent conviés les cadres (Delage & Cazes, 1980, p. 14 ; Quan Tran & Rousseau, 1980). Ailleurs, on pense que les décorations en sapinage ont été installées le 4 décembre, pour la fête du samedi 8 décembre, ce qui est fort plausible car on décorait cette salle-là pendant une semaine de temps (Informateur no. 16). Donc, l'arche avait probablement quatre semaines.

Elle était installée dans le corridor conduisant à l'entrée principale d'en avant, mais tout près de l'entrée même de la salle. En fait, certaines branches s'étendaient même sur le mur de la salle ». (...) Les branches étaient fixées sur un bâti de bois et elles réduisaient ainsi l'espace utile de l'entrée principale, d'un pied de chaque côté. (...) La partie élevée de l'arche était à environ sept (7) pieds du plancher » (Delage & Cazes, 1980, p. 14).

Concernant les arbres de Noël, cela faisait partie des recommandations du guide national de prévention des incendies qu'on appose sur les branches, un traitement pour les rendre résistantes aux flammes (NFPA, 1973, p. 219, cité par Delage & Cazes, 1980, p. 17). Un préposé devait les arroser quotidiennement. Cependant, il s'était absenté pendant le temps des Fêtes, à partir du 27 décembre et n'avait pas été remplacé (Enquête du coroner, 1980, p. 39). On avait pensé que ce type de décoration serait plus sécuritaire comme en fait foi ce contremaître de la mine : « Même dans la fameuse arche, on a mis des branches de sapin plutôt que des ampoules électriques pour éviter des incendies » (Jour, 1980). L'inspecteur en sécurité incendie de la mine qui n'avait aucune formation, disait avoir appris par lui-même à l'aide de lectures. Il était même convaincu que l'arche ne posait aucun danger (Enquête du coroner, 1980, p. 36). Pourtant ce même préposé à la prévention faisait ce travail depuis 1967. C'est un autre exemple de ce qu'avait noté Lucas (1971, p. 116, 117), à l'effet que les exigences académiques étaient très basses à la compagnie où on apprenait le métier sur le tas.

Une telle décoration avait été faite sous ordre d'un dirigeant supérieur de la mine :

J'étais contremaître puis la mine m'a demandé d'aller faire les décorations. Moi je les ai posées. J'avais un plan de la mine, puis qu'on fasse ça comme ça :

« C'est ça qu'on veut ». (...) Ça faisait plusieurs années qu'ils faisaient ça comme ça. Personne ne bougeait. Là c'est parce que lui [Cantin], il a décidé de faire un spectacle. (...) Ah! Moi, c'est pas moi qui donnais les ordres, qui étais boss. Non, non, non. Mais la mine a dit : « Fais ça comme d'habitude! ». J'ai sui [*sic*] les ordres (Informateur no. 11).

À l'époque, les décorations rustiques étaient très répandues. On vivait près de la nature et on l'utilisait largement dans les décorations de Noël :

Entre autres depuis deux ans, on faisait cette arche-là, que le f'low [Note : du terme anglais fellow (Lavoie, Bergeron & Côté, 1985)] a mis le feu après [*sic*], celui qu'on appelait « La Gaffe », M. Cantin. Les gens qui travaillaient dans « l'atelier de bois » qu'on appelle, faire des bûches, driller des trous, mettre des chandelles, brocher des branches de sapins après ça. C'était très beau, puis il y en avait deux par table. Puis il y en avait comme une trente, quarantaine. Il y avait énormément de décorations qui faisaient le tout. C'est pour ça que c'était très beau. (...) Ce [qui s'est fait] comme décoration, ça se faisait couramment partout (Informateur no. 16).

2.2 L'absence de connaissances mesurables sur la combustibilité des résineux

Comme en témoignait Quan Tran, lors de l'enquête du coroner, l'article 18 a) de la « Loi sur la sécurité dans les édifices publics » était ambiguë. On mentionne l'interdiction d'utiliser des « matériaux qui lorsqu'exposés à la chaleur ou aux flammes [sont], susceptibles de dégager une concentration de fumée ou de gaz toxique plus dense que du bois ou du papier non traité exposés aux même conditions ». Cependant, il ajoutait que les sapins de Noël n'avaient jamais été testés en laboratoire technique. Il ne pouvait donc pas confirmer à Me Cyrille Delage que les sapins constituaient « un matériau qui dégage plus de chaleur puis de gaz toxique que du bois ou du papier non traité ». Même si cette réalité apparaissait évidente, ce témoin se rabat sur le fait qu'il n'existe aucune donnée de laboratoire concluante et il juge nécessaire que des expertises soient faites à ce sujet. Ceci a fait dire au coroner Me Delage : « C'est difficile de tenir quelqu'un responsable, si vous autres même au ministère vous êtes [*sic*] pas en mesure de dire si oui ou non c'est conforme à 18 a) » (Enquête du coroner, 1980, p. 29).

Le directeur général de la prévention des incendies au Ministère des Affaires Municipales, M. Lamothe ajoute : « À peu près tous les codes courants de sécurité incendie défendent l'utilisation de décorations combustibles ou de décorations non traitées. Et au Québec, on n'a pas de législation qui nous défende encore ça d'une façon

formelle, ou du moins dans des bâtiments existants » (Enquête du coroner, 1980, p. 112). Autrement dit : « Chez nous, c'est pas défendu » (p. 113). Par ailleurs, le code des bâtiments est plus sévère mais il ne s'applique que pour les constructions d'après 1976 (Lois, 1980).

Alors que la plupart des gens ont pu constater de par leur propre expérience, la grande combustibilité des résineux, on refuse de se prononcer à la cour, sous prétexte qu'on ne les a pas testés en laboratoire. Quan Tran, un témoin ingénieur, reconnaît que « des branches de sapin sèches constituent un matériau combustible ayant un taux de propagation de flammes élevé » (1980, p. 3) mais il est incapable d'en chiffrer l'indice qui doit être en bas de 150 et celui de dégagement de la fumée qui doit être moindre que 300 (p. 5). Il est assez troublant de constater que ces témoignages d'experts influencent l'issue de cette enquête préliminaire, en niant complètement la valeur des connaissances populaires. Ceci constitue un exemple de *préjugés apportés par des spécialistes* qui influencent le choix du bouc émissaire (Denis, 2002, p. 165). Les inspecteurs du gouvernement qui étudient plus à fonds les causes de l'incendie, quelques semaines plus tard, ne sont pourtant pas du même avis :

Le haut pourcentage de surface exposé dans une telle décoration, le fait que le sapin contient [*sic*] de la résine et l'assèchement du matériau en place depuis plus de trois semaines dans un endroit chauffé et sec créent certainement une condition extrême de danger, beaucoup plus d'ailleurs qu'un sapin ordinaire de sept (7) à huit (8) pieds de hauteur utilisé comme arbre de Noël. La tolérance d'une telle décoration est d'autant plus sérieuse qu'elle risquait de rendre inutilisable la principale porte de sortie, ce qui s'est produit d'ailleurs (Delage & Cazes, 1980, p. 17).

Les deux paliers de gouvernement ont défrayé une étude sur la *combustibilité des résineux* et en conclusion, la dangerosité des résineux a dépassé les niveaux escomptés :

Mon avocat a fait faire une expertise à Petawawa, puis ça, ça coûtait 40,000 piastres pour faire faire ça. (...) Il a obtenu 20,000 \$ du Gouvernement du Québec, 20,000 \$ du Gouvernement fédéral, qui ont payé la note pour faire une expertise: comment le sapin pouvait être inflammable. Puis ça a été prouvé que c'était *plus inflammable que du gaz!*. (...) Ils ont mis du sapin à peu près d'un mois et demi qui était très sec, dans un four à haute intensité, puis c'est ça que ça a développé (Informateur no. 14).

2.3 Les banderoles suspendues et l'inflammabilité des vêtements

Il y avait aussi des banderoles suspendues au plafond mais elles étaient toutes en matériau ignifuge (Delage & Cazes, 1980, p. 14). Cependant, le feu s'étant répandu au plafond, les banderoles et sûrement, des morceaux de tuiles acoustiques, eurent tôt fait de s'échapper sur les participants à la soirée : « Plusieurs personnes avaient vu leurs vêtements s'enflammer : des particules enflammées tombent sur les occupants et sur les tables, brûlant les gens, enflammant leurs vêtements et les nappes en papier qui recouvrent les tables » (Quan Tran & Rousseau, 1980, p. 2). Soulignons que de nos jours, les nappes de papier sont entièrement retirées dès qu'un repas communautaire est terminé. Une survivante raconte ainsi son expérience :

Rendue dehors, après que j'ai été sortie, là, j'avais une blouse en soie. Pour une fois que j'avais mis ça, tu comprends bien que le feu a pris vite dans ça hein! J'étais rien qu'en brassière dehors. J'ai dit : « Pour une fois que je suis de même dehors et personne ne me regarde! » Je faisais des farces avec ça. (...) Nous autres, on s'en est sauvés sans trop de mal. Lui, il avait les mains brûlées, moi j'avais les cheveux brûlés, puis le dos (Informatrice no. 28).

« Les personnes qui s'échappaient du pavillon étaient comme des torches ambulantes qui flambaient leurs vêtements en nylon » (Bilan s'alourdit, 1980). Des chercheurs américains, ont démontré l'importance des décès, selon le taux d'inflammabilité des tissus (Mc Loughlin, Langley & Laing, 1987). Ceci peut avoir affecté plus particulièrement les femmes, légèrement vêtues ce soir-là, alors que le polyester, par exemple, peut être fatal, tandis que la laine protège complètement : « J'étais bien habillé! On avait habits et cravates avec un petit veston en dedans! Une chance que j'avais ça: parce que j'aurais été brûlé pas mal plus que je ne le suis » (Informateur no. 58). D'ailleurs, parmi les sept personnes qui sont décédées dans un hôpital de Québec, il y avait cinq femmes. Plusieurs témoins ont raconté le drame de victimes qui étaient complètement dévêtues, leurs vêtements ayant flambé : « Une de mes sœurs qui est morte au lendemain de l'incendie, était complètement nue lorsque je l'ai vue dehors. Ses vêtements avaient été brûlés. Il m'a fallu la recouvrir de mon veston avant de la faire monter dans une camionnette qui allait la reconduire à l'hôpital » (Un témoin, 1980).

3. Les difficultés d'évacuation

3.1 Les délais dans l'évacuation

Des causes multiples ont entraîné des délais dans l'évacuation que ce soit l'absence de plan, de procédure et de personne responsable, les problèmes structurels, l'habituel immobilisme, l'encombrement d'une des sorties et les caractéristiques du brasier.

3.1.1 L'absence de plan et de procédures d'évacuation

L'inspecteur en sécurité incendie de la mine disait suivre « l'annuaire des inspecteurs de la N.F.P.A » et de son propre aveu, n'avait jamais préparé de plan ni de procédure d'évacuation (Enquête du coroner, 1980, p. 37). Ceci était pourtant requis par le Code national du bâtiment. Ce fut reproché à la compagnie dans la poursuite au civil : « Aucun diagramme indiquant l'emplacement des issues, des extincteurs portatifs et du boyau à incendie n'était affiché à quelque endroit dans le dit Club Opemiska » (Action, 1980, xli, p. 6).

3.1.2 L'absence de personne responsable de la sécurité pour la soirée

Il n'y avait aucune personne responsable des mesures d'urgence sur les lieux pour prendre le contrôle de la situation, tel qu'exigé à l'article 32c et d. (...) Si une procédure d'évacuation avait été prévue avec quelqu'un de responsable, la décision de faire évacuer la salle aurait pu être prise rapidement (Quan Tran & Rousseau, 1980, p. 4).

3.1.3 L'immobilisme

Il y a d'abord une période d'incrédulité où les gens sont portés à continuer les mêmes activités car face à l'imprévu, les gens ne savent pas toujours quoi faire (Perry, Lindell & Greene, 1981, cités par Drabek, 1986, p. 73). Vu qu'ils ont de la difficulté à croire que l'impossible leur arrive, il y a des délais d'évacuation. Voici comment les relate un témoin, lui-même une personne ayant d'importantes responsabilités au niveau municipal :

Le monde à la place de poigner les portes de côté puis de sortir, ils étaient là debout puis ils regardaient faire ça. Personne ne disait : « On va sortir ». Prends,

moi le premier, je regardais ça, ce qui se passait là : « Les pompiers vont en venir à bout ». Elle [son épouse] a dit : « Viens-t-en, viens-t-en ». On est sortis par la porte du côté. On a sauté en bas de la galerie (Informateur no. 11).

Voici un autre exemple d'immobilisme :

Nous autres, on n'avait pas peur du feu, on était quatre à la table, puis on a retardé un peu. Pour commencer, mon chum a dit : « C'est un feu d'artifice ». (...) Je voyais les flammes chaque bord de la porte (...). Ça fait qu'en étant le plafond haut de même, la boucane descendait. Nous autres, on était « chaudettes » puis on ne s'est pas aperçus que ça descendait. Puis à un moment donné, ils ont dit : « Sortez mais par les côtés ». Ma femme ça faisait longtemps qu'elle disait : « Viens-t-en, viens-t-en, viens-t-en ». On s'est poignés par la taille de même les quatre, les bras un par-dessus. Puis d'un coup, il s'est envenu un genre d'explosion puis là, on a [*sic*] tombé. Là j'ai vu une petite lueur (...) puis j'ai plongé, puis j'ai [*sic*] arrivé la tête dehors. (...) Puis les trois autres, ils sont restés là. (...) Moi je suis le seul survivant (Informateur no. 52).

3.1.4 Des problèmes structurels rendant l'évacuation ardue

Les issues arrières avaient 44 pouces de large (...) et selon certains témoignages recueillis, celle de gauche n'avait pas la largeur requise soit, d'environ un pied de plus que la porte ou cinquante-six (56) pouces. (...) Les balcons extérieurs auraient pu être mieux conçus afin de favoriser une sortie rapide : les balcons et l'escalier de ces balcons étaient à angle droit. (...) Il fallait tourner à droite ou à gauche pour prendre l'escalier (Delage & Cazes, 1980, p. 13).

Le balcon de droite était en bois et celui de gauche en treillis métallique, ce qui était accrochant pour les talons hauts des femmes et a pu retarder quelque peu l'évacuation (Delage & Cazes, 1980, p. 13 et 16). Des sorties directes et facilitantes auraient pourtant été possibles vu qu'il ne manquait pas d'espace (p. 19).

Ceci ne fut pas noté dans le rapport des inspecteurs mais la sortie de secours de droite n'avait pas été déblayée, non plus que le trottoir conduisant de cette issue, à la rue (Action, 1980, xlvi) :

Moi, je me suis renseigné, je sais par la loi que tu dois tout dégager les portes. Il y avait seulement la porte face à la bâtisse, à gauche où qu'ils rentraient [*sic*] quand ils faisaient les party, qu'ils rentraient [*sic*] le manger, puis les musiciens. L'autre porte était barrée; il y avait un genre de chaînette. Puis elle n'était même pas déblayée par la neige! Moi, j'ai sorti [*sic*] dans la neige; il y avait deux, trois pieds de neige! (Informateur no. 14).

3.1.5 L'encombrement d'une des sorties

Les gens étaient beaucoup plus familiers avec la sortie de gauche, située du côté de la ville alors que celle de droite était du côté de la forêt :

La plupart se précipitent vers une des sorties de secours, celle placée à gauche et à l'arrière de la salle, causant un embouteillage et chacun pousse l'un sur l'autre, car cette porte est mieux connue des habitants qui l'utilisent occasionnellement et la voient habituellement lorsqu'ils sont à l'extérieur de l'édifice (Quan Tran & Rousseau, 1980, p. 2).

Malgré que certains aient sombré dans la panique, il y a pu y avoir un obstacle supplémentaire qui aura contribué à la chute des victimes : la présence d'une personne en béquilles. Ceci fut rapporté dans un journal anglophone seulement :

After V (...) escaped from the left entrance and turned to help others, he saw a young miner on crutches stuck in the opening. The miner had fractured his leg in a mining accident several months earlier and was still on crutches, which got caught on either side of him in the door frame. The crowd behind panicked and pushed, jamming him and the crutches even tighter. "Some people managed to climb over him". (...) The next morning, police and firemen (...) found the remains of the crutches, and the miner was presumed dead (Lisak, 1980).

3.2 Le phénomène de l'embrasement spontané

Cependant, cet encombrement n'était pas la cause de la perte de conscience qui conduisit par la suite à de nombreux cas d'asphyxie. Quelques minutes après le début de l'incendie, est survenu le phénomène d'embrasement spontané, appelé en anglais « flashover », qui a rendu la sortie difficile, voire impossible pour certains.

L'*embrasement*, signifie « l'inflammation soudaine et rapide des gaz chauds ou bien l'ignition simultanée de tous les éléments combustibles par la chaleur irradiée des murs et des plafonds » (Delage & Cazes, 1980, p. 18). Ceci a été découvert grâce à des expériences filmées de pièces enflammées :

Recent full-scale room and building fire tests have shed new light on the phenomenon called *flashover*. Previously, it was believed that combustible gases, released during the early stages of a fire, collected at the ceiling level, gradually mixing with air until within the flammable range. At this point, ignition would occur, suddenly and rapidly; hence, the descriptive term flashover. It is currently held that, while this ignition of combustible gases may occur, it precedes the flashover. Flashover is now believed to be caused by thermal radiation feedback from the ceiling and upper walls, which have been heated by the fire. (...) Then all the combustibles in the space have become

heated to their ignition temperatures, simultaneous ignition occurs. (Protection Handbook du NFPA, cité par Delage & Cazes, 1980, p. 18).

L'embrasement a pu causer la chute des gens dont l'un racontait « s'être retrouvé par terre près de la scène (...) projeté par le dégagement d'énergie créé lors de l'inflammation des gaz de combustion » (Delage & Cazes, 1980, p. 16). L'embrasement a eu lieu tellement rapidement, le « phénomène fut presque foudroyant » car l'homme chargé de récupérer l'argent, s'était écroulé avec « l'argent de la caisse dans les mains » (Delage & Cazes, 1980, p. 17). Après un certain moment, la chaleur devient telle que la survie est impossible : « Il est communément admis qu'une personne ne peut survivre à des températures au-dessus de 300 degrés F » (Colburn, Fire Protection & Suppression, cité par Delage & Cazes, 1980, p. 17). Il est à noter que la température était devenue de beaucoup supérieure : «

Vu la haute température créée à l'intérieur et le manque de ventilation vers l'extérieur et l'impossibilité d'appliquer rapidement un haut taux de refroidissement, tous les éléments structuraux ont été soumis à la combustion considérant que la température lors des incendies de ce genre, se situe à environ, 1 300 degrés F et plus (p. 17).

« L'embrasement (...) a mis fin en quelques secondes à la possibilité d'évacuation » (p. 19). Cependant, cela semble une erreur de penser que tous étaient tombés au même endroit. Les quarante personnes décédées n'étaient pas exactement entassées les unes sur les autres, mais dispersées sur une longueur d'environ 27 pieds et une largeur de onze pieds, tandis qu'une autre personne, partie chercher l'argent, était à l'avant près du bar (Enquête du coroner, 1980, p. 12).

Dans le premier rapport du service d'incendie, on déplore la lenteur d'évacuation : « Si les gens auraient [*sic*] sorti au début de l'incendie jusqu'à la réinflammation, tous auraient été saufs » (Service d'incendie, 1980, p. 2). Cependant, il aurait fallu faire vite car de l'avis d'un témoin, il ne s'est passé que dix minutes entre le début de l'incendie, sa tentative pour l'éteindre et sa sortie de l'édifice (Enquête du coroner, 1980, p. 74).

« Finalement, à 2h15 de la nuit, le toit de l'édifice s'écroule, une heure après ce que tous croyaient être un feu d'artifice de circonstance » (Plante 1, 1980).

4. Différentes enquêtes conduisent à des conclusions divergentes

Dans le *rapport*, daté du 10 janvier 1980, fait par *Quan Tran et Rousseau*, de la Direction du Service d'inspection du bâtiment du Ministère du Travail, largement cité lors de l'enquête du coroner, on considère l'édifice comme tout à fait conforme. Les manquements constatés en 1973, par ce même service, ont été corrigés par la suite. Ils s'en prennent essentiellement aux failles concernant la surveillance et les procédures d'évacuation. Dans de tels édifices, les visites sont rares car on se fie à l'observance des règles et au sens des responsabilités des propriétaires (Témoignage de Quan Tran, Enquête du coroner, 1980, p. 25). Ils ont interrogé uniquement sept personnes, presque exclusivement de la mine. Ceci a probablement eu pour conséquences, dans les conclusions du coroner, d'incriminer particulièrement le club des Lions et d'éviter tout blâme à la compagnie. De son côté, le directeur général de la prévention des incendies, au niveau municipal, M. Gilles Lamothe, également présent à cette enquête, est plutôt partisan d'un blâme à la municipalité, nous y reviendrons. L'enquête publique, du coroner Cyrille Delage, qui a duré une journée, a eu lieu à la salle des Chevaliers de Colomb de Chapais, le 14 janvier 1980. La population y a été conviée et y a assisté massivement.

Quoi qu'il en soit, suite au verdict de Me Delage, Florent Cantin est tenu criminellement responsable (Florent, 1980), mais on n'a pas donné suite à la recommandation d'intenter des actions criminelles envers les organisateurs. Il est à noter que ce n'est que trois jours après le déroulement de l'enquête du coroner, soit le 17 janvier, que le rapport du représentant de la mine au sujet de l'édifice, est rédigé (Bédard, 1980). Donc, auparavant, on disposait de peu d'informations sur l'historique de la bâtisse.

À l'opposé, le *rapport de Delage et Cazes* (1980, p. 13), de la Direction générale de la Prévention des incendies, produit plusieurs semaines après l'enquête du coroner, a donné lieu à de nombreuses entrevues les 25, 26, 27 et 28 janvier. Il a été documenté de façon scientifique et il y fut affirmé que l'édifice comprenait plusieurs manquements au code du bâtiment (ventilateur dans la sortie de secours, fenêtres obstruées de façon permanente, en plus de la non-conformité de nombreux matériaux). Certaines modifications dataient de deux ans seulement et ne furent jamais soumises à une

inspection par la suite. Ce rapport fut publié dans La Revue Municipale de mai 1980 et sa diffusion en fut très restreinte. Il ne semble pas être parvenu à la connaissance de journalistes appartenant à des médias diffusant à grande échelle. Ceux-ci auraient pu faire connaître, de façon plus élargie, les conclusions potentiellement incriminantes envers la compagnie minière.

5. Un service de contrôle préventif des incendies partiellement inopérant

Le service d'incendie de la ville de Chapais ne faisait pas de prévention dans les édifices de la mine car ce n'était pas de leur juridiction et ils n'y étaient pas les bienvenus :

La mine a leur préventionniste à l'année; il fait juste ça. (...) On n'a jamais été approchés. Je veux dire, on a essayé par exemple, en 73, ça fait longtemps... J'ai déjà envoyé un pompier aller visiter le club de curling en même temps qu'il... tout en allant s'amuser là. (...) C'est sur leur terrain privé puis on n'a jamais été demandé. S'ils avaient communiqué avec nous autres on y aurait été [*sic*] (Enquête du coroner, 1980, p. 80).

Bien que l'inspecteur Quan Tran, comme nous l'avons mentionné précédemment, disait qu'on devait se fier au respect des règlements de la part des propriétaires, il n'en demeure pas moins que sans cette inspection de 1973, les irrégularités dans les installations de cet édifice seraient demeurées inchangées. Il ne semble pas qu'on ait appris de l'expérience. On a plutôt commis d'autres irrégularités, quelques années plus tard.

Malgré que cette information soit omise dans le document portant sur l'historique de l'édifice, nous croyons que le ventilateur « fautif » a dû être posé lorsqu'on condamna les fenêtres de façon permanente, deux ans auparavant. En effet, de par notre propre expérience, dans ces gymnases, on avait l'habitude, lors des soirées de danse, d'assurer l'aération en ouvrant ces grandes fenêtres par le haut, à l'aide d'un bâton muni d'un crochet. Or, si on avait choisi de les enlever plutôt que d'en faire la réfection, il devenait impérieux d'aérer le bâtiment autrement.

Comme nous l'a souligné Denis (1994), nous pouvons conclure qu'il y avait des éléments où on n'avait pas souscrit à la régulation et où on avait refusé de voir le danger. Rappelons le principe de l'autosuffisance des entreprises minières qui forment

leurs employés sur le tas et qui entretiennent une relation ambiguë avec la municipalité (Lucas, 1971). La mine Falconbridge avait refusé les services de prévention d'incendie relevant de la municipalité et leur préposé à la prévention ne possédait aucune des compétences requises pour la fonction.

La municipalité irresponsable?

Le directeur général de la prévention des incendies au niveau municipal, M. Gilles Lamothe, n'avait pas tous les éléments en mains, lors de l'enquête du coroner. Il a choisi de relancer la balle dans le camp de la municipalité de Chapais : « La loi 18 donne le droit aux municipalités de réglementer dans des cas comme celui qui s'est fait le 31 décembre. (...) Je ne crois pas que la ville de Chapais se soit prévalu des pouvoirs qui lui sont conférés personnellement. Et je pense qu'il y a très peu de municipalités qui s'en sont prévalu » car il s'agit d'un article à la fois ambigu et souvent incompréhensible (Enquête du coroner, p. 115). Il ne tient pas compte dans son analyse, de la culture propre à un milieu minier et de la difficulté historique telle que l'avait notée Bamber (1964), pour les dirigeants municipaux, de s'opposer aux volontés d'une compagnie toute puissante.

Il a toutefois recommandé que tout l'esprit de la loi de la prévention soit repensé, en outre, que les responsabilités municipales soient amplifiées, que les permis d'alcool ne soient plus délivrés à partir de Québec et que des conditions un peu plus astreignantes soient attachées à la délivrance du permis, par exemple que le chef de pompier local certifie que les conditions de sécurité seront respectées (Enquête du coroner, 1980, p. 116 et 117). Dans l'immédiat, personne ne s'en prit à la municipalité de Chapais, cependant, ces recommandations se sont avérées utiles dans le futur et furent reprises au niveau législatif, la loi concernant l'imputabilité de services d'incendie ayant été largement modifiée. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

6. L'étourderie de Cantin

Le feu a été mis dans une branche qui dépassait, par un jeune fêtard désireux de faire une farce : « Les branches se sont vite enflammées et les flammes se sont

propagées rapidement vers le plafond du corridor et le long du mur surplombant l'entrée de la salle » (Delage & Cazes, 1980, p. 16).

6.1 Un phénomène de groupe?

Le coupable n'avait pas su résister au défi anodin lancé par une bande de jeunes : « C'est un geste, je me dis là, léger, qu'il a pas pensé lui là, d'allumer. Il avait eu en cadeau son briquet, puis il a dit: « Je vais l'essayer.» (Informatrice no. 21). C'est aussi ce qui fut rapporté par un témoin qui l'a vu « le bras dans les airs », en riant, alors que des personnes le regardaient (Enquête du coroner, 1980, p. 97, 98). Un témoin privilégié raconte le témoignage d'amis qui se sont sentis associés indirectement au geste criminel :

Il y a un jeune là-dedans, qui m'a dit en toutes lettres, qu'il était assis à la même table que Florent Cantin : « Puis quand il a allumé son briquet et qu'il voulait mettre le feu au sapinage, il n'y a personne, de nous autres, qui lui a dit : « Florent, fait pas le fou ». On lui a toute [*sic*] dit : « T'es pas game, t'es pas game » ». En voulant dire : « On est aussi responsable que lui » (Informateur no. 20).

6.2 La version des faits de Cantin

Il semblait avoir eu le jugement quelque peu altéré, par l'alcool et la drogue, même si les témoins rapportèrent qu'il était « bien parlable » (Dowd 1, 1980) : « J'ai bu passablement, j'ai fumé du « hasch ». Vers une heure trente, j'étais passablement ivre, j'avais bu sept à huit bières et une cigarette de « hasch » au club Opemiska (Représentations, 1981, p. 76).

Cantin a allumé la partie supérieure de l'arche; il a avoué lui-même s'être repris à deux fois, ajoutant qu'il voulait seulement « faire une farce et faire semblant d'allumer. Mais comme la substance était très sèche, ç'a flambé tout de suite » (Enquête du coroner, 1980, p. 101). Puis de l'avis d'un témoin, il lança de la bière pour tenter de l'éteindre, mais le feu montait déjà jusqu'au plafond (Enquête du coroner, 1980, p. 97). Voici la façon dont Cantin expliquait son geste, dans le cadre des Représentations sur sa sentence, un an plus tard. Il mentionnait l'habitude de jouer avec le feu de façon inoffensive et cette fois, ajoutait la question de l'absence d'un extincteur, dont il n'avait jamais été question auparavant :

Je me suis trouvé près de l'arche, puis l'idée qui m'a passé, c'est l'idée qui aurait passé dans la tête d'une autre personne qui aurait voulu mettre le feu soit à une nappe de papier ou une table en bois sans penser à ce que ça pouvait engendrer. J'ai allumé une branche de sapin qui dépassait et alors pour l'éteindre après naturellement. J'ai été surpris par la vitesse à laquelle les flammes se sont propagées. Ensuite j'ai regardé sur le mur de gauche où c'est habituellement y [*sic*], se trouvait un extincteur. J'ai vu qu'elle [*sic*] était pas là. Alors, il me restait un fond de bière dans les mains, j'ai arrosé les flammes de bière sans que ça apporte absolument rien. Par la suite, dans la salle j'ai entendu une voix qui a crié : « Sortez dehors », à ce moment je suis sorti (Représentations, 1981, p. 55).

Nous croyons avec Gignac (1983, p. 3.6), un expert de l'étude des accidents, que la version la plus plausible est celle qui a lieu dans les heures qui suivent. Comme le soulignait le psychologue Simard chargé de l'expertise à la cour, le mécanisme de défense de la formation réactionnelle a encore fait son œuvre. C'est-à-dire, qu'à ce moment-là « l'individu, face à une situation difficile pour lui, ne la regarde pas telle qu'elle est, mais peut-être telle qu'elle lui est peut-être plus facile à accepter et à vivre avec » (Représentations, 1981, p. 150). C'est ce qui explique sa tendance à réécrire l'histoire, ses deux tentatives pour mettre le feu en deviennent une, l'année suivante.

Cette variation dans la description des événements heurte au plus haut point un témoin privilégié. Après avoir visionné une émission de télévision à l'occasion du vingtième anniversaire, il a eu le sentiment que Cantin y cherche à se disculper en mettant la faute sur les organisateurs, tout comme il l'avait fait lors de son procès :

En tous cas, ce qui s'est passé au Match de la Vie là [Note : Il confond deux émissions], je ne l'ai pas trouvé drôle! (...) Mais, vingt ans après, il a continué à mettre ça sur la faute des, voyons, des organisateurs! Ça, je l'ai pas pris! Parce que ce f'low-là [*sic*], tout ce qu'il a dit, il y a vingt ans, il l'a redit! Mais, qui lui a dit de dire ça tu penses? C'est ses avocats! (...) Oui, effectivement on avait tassé, le fameux extincteur! Oui, on l'a tassé, mais il ne savait pas qu'il y avait un extincteur là ! (...) Il n'y allait jamais au Club Opemiska! (Informateur no. 17).

Effectivement, il est à noter que les pompiers volontaires eux-mêmes ne connaissaient pas l'emplacement exact des extincteurs. De plus, Cantin n'a pas essayé d'en trouver un autre, comme l'ont fait d'autres participants à la soirée. Il a fui rapidement le lieu de son méfait et est rentré à la maison : « Est-ce que vous vous êtes couché immédiatement ? – Oui. – Oui, est-ce que vous avez dormi cette nuit-là ? – J'ai

dormi. – Vous avez dormi ? – J’étais passablement ivre, j’ai pu m’endormir »
(Représentations I, 1981, p. 98).

6.3 Mais qui était Cantin ?

D’après ce qu’on peut lire à son sujet, dans son rapport présentenciel (Simard, 1981), nous pouvons conclure que Cantin était un jeune homme *inadapté socialement*. Florent Cantin, âgé de 21 ans lors de son délit, fils de mineur, est natif de Chapais. Il n’a pas fini son secondaire III à cause de conflits avec les professeurs, reliés à une affaire de trafic de stupéfiants à l’école, laquelle il n’a pas voulu préciser. Dès 1974, il préfère aller travailler mais se révèle instable en emploi, ayant successivement été embauché par trois entreprises importantes dans le milieu mais s’étant retrouvé en chômage peu avant la tragédie. Bien qu’introverti, il cherche à établir des relations sociales et à se faire aimer. Sa tentative de créer des liens est malhabile et tourne parfois en gestes « pour se mettre en valeur ou se faire remarquer » (Simard, 1981, p. 6). Immature, il aime faire des bouffonneries dont il ne prévoit pas la portée, ni les conséquences.

Impulsif, il a été accusé à deux reprises de petits vols, l’un même, un an après l’incendie, alors qu’il était remis en liberté et en attente de sa sentence. Pourtant, il se devait de garder la paix et d’avoir une bonne conduite. Il avait naïvement, tenté de le dissimuler à son avocat et au juge, lors de son procès : « J’ai pas jugé bon d’en parler » (Représentations, 1981, p. 116). On peut noter à nouveau son insouciance. Cela ne faisait pas de lui un grand criminel mais il démontrait qu’il pouvait agir de façon inconsciente et irresponsable. Le psychologue, agent de probation, ajoute dans son témoignage à la cour : « L’individu ne m’apparaît pas d’une dangerosité dans le sens que c’est un individu qui semble démontrer des valeurs quand même assez morales, un fond de culpabilité face à ces gestes posés » (Représentations, 1981, p. 146). Cependant, il est évident qu’il s’agit d’un « individu fortement influençable » (Représentations, 1981, p. 161).

7. Les difficultés d'extinction

Dès le début de l'inflammation, des hommes sur place se sont aussitôt emparés des extincteurs pour tenter d'éteindre le feu mais sans succès. L'intervention incendie s'est faite sans le secours du directeur qui n'avait pas été prévenu; on a complètement oublié de donner l'alerte :

J'ai été averti par une dame qui a téléphoné chez moi vers 1 :15 qu'il y avait beaucoup de fumée en ville. (...) Je suis parti et j'ai stationné mon auto dans la cour de la caserne, et j'ai remarqué qu'il y avait une hose qui alimentait le camion d'incendie. (...) J'ai rencontré le policier (...) et je lui ai demandé de donner l'alarme aux pompiers. Quand je suis parti de chez moi, l'alarme n'avait pas sonné. (...) J'ai [...demandé] de faire partir la pompe incendie de la pompasse [pump-house] (Service d'incendie, 1980, p. 1).

7.1 L'achat des mauvais extincteurs

Les anciens appareils avaient été remplacés par des extincteurs de type ABC à poudre sèche (Informateur no. 26). Ce n'était pas l'idéal car des extincteurs à l'eau auraient permis un meilleur pouvoir de pénétration : « Ce type d'extincteurs ne possédait pas la portée, surtout vers le haut, ni l'adhérence requise pour exclure l'oxygène et arrêter la combustion » (Delage & Cazes, 1980, p. 16). C'était d'ailleurs l'avis d'un témoin : « Un pompier volontaire qui était présent au réveillon, a décrit comment il a aidé en vain d'autres personnes avec les extincteurs chimiques (...). Le feu aurait pu être éteint à ce moment-là si nous avions eu un extincteur à eau » a-t-il dit » (Florent, 1980, p. 1). De l'avis des inspecteurs, il aurait mieux valu utiliser la lance, « le boyau pré connecté (...) qui était remis à vingt pieds de l'arche » (Delage & Cazes, 1980, p. 19). Cependant, d'après un membre de la poursuite au civil, cet appareil n'aurait pas pu fonctionner :

Comme, il y avait la hose [*sic*] à l'entrée, c'est encore un manque de la Compagnie, parce c'est leur bâtisse! Il n'y avait pas d'eau dedans, elle n'était pas connectée. (...) T'as la hose mais il ne vient pas d'eau! Comment que vous allez arroser? [*sic*] (...) Nous autres, on l'a fait checker [*sic*] (...) Elle n'était pas fonctionnelle, ça dit tout. (...) L'eau est fermée où? Je ne le sais pas! Il n'y a pas d'eau! (Informateur, no. 14).

7.2 Une intervention faite avec l'énergie du désespoir

Il y avait deux pompiers volontaires de présents dans la salle (Enquête du coroner, 1980, p. 64), dont un a essayé d'intervenir rapidement, complètement sous le coup de la panique. Cet homme blessé s'est ensuite précipité pour aller chercher le camion d'incendie situé juste en face : « Y avait une personne qui essayait de lever la porte, d'ouvrir la porte pour sortir le truck [*sic*], mais la chaîne avait coincé. J'ai dit : « Tasse-toi, c'est pas grave ». J'ai arraché la porte avec le « truck » (Enquête du coroner, 1980, p. 69).

On peut constater que la panique s'installe peu à peu. Après avoir installé une lance en avant, est arrivée « l'explosion », plus précisément, l'embrasement spontané. Il a voulu aller refroidir en arrière mais son boyau était trop court, puis parce qu'il était lui-même brûlé des mains, il fut remplacé par un autre pompier. Même ce pompier volontaire ne connaissait pas les emplacements des extincteurs et du boyau permanent (p. 71, 72). Son épouse lui avait dit : « Vas-y, t'es pompier » (p. 63). Il avait répondu à l'appel du devoir. Malgré qu'il ait tenté l'impossible, il venait, malgré tout, de perdre sa conjointe dans l'incendie...

7.3 Le camion-incendie n'était pas suffisamment puissant

Même si elles étaient situées juste en face, les ressources du service d'incendies étaient insuffisantes pour pallier à un sinistre d'une telle envergure. « La capacité de pompage du service est de 500 gallons /minute et nous calculions qu'il aurait fallu quelque 1 600 gallons/minute pour une attaque qui aurait pu réussir » (Delage & Cazes, 1980, p. 17).

8. Les manquements reprochés au Club des Lions

« Le Club Opemiska avait été loué le 31 décembre 1979 au Club « Lions » de Chapais qui, comme chaque année depuis plus de dix ans, organisait une soirée dansante au profit de ses oeuvres » (Delage & Cazes, 1980, p. 14).

Ils ont recueilli 350 cartes à l'entrée et une douzaine de personnes employées sont entrées sans carte. Les membres du club Lions et leurs épouses travaillaient bénévolement. Les gardiens ont été engagés jusqu'à une heure du matin. L'incendie

s'est déclaré, peu après leur départ, à un moment où il n'y avait plus de surveillance (Delage & Cazes, 1980) :

Deux gardiens en uniforme, dont un était un pompier volontaire (...) avaient été engagés pour recueillir les cartes à l'entrée centrale et généralement pour maintenir l'ordre. Ils furent libérés à une heure du matin le 1er janvier et ils n'étaient pas présents lors de l'incendie » (p. 14). (...) Étant donné que, d'une part, les membres de l'Exécutif du Club Lions se relayaient au bar et entre-temps rejoignaient leurs épouses aux tables et que, d'autre part, les deux seuls gardiens en uniforme étaient libérés à une heure du matin, il n'y avait donc à toutes fins pratiques, aucune surveillance au moment de l'éclosion de l'incendie (p. 17).

M. Lamothe du Ministère émet son opinion quant aux responsabilités secondaires dans l'incendie. Il témoigne à l'effet que « les mesures ordinaires de sécurité ont été prises », dans un contexte extraordinaire (Enquête du coroner, 1980, p. 106)

Je pense qu'on a créé ici, la veille du jour de l'An, une situation de risque qui était un petit peu plus élevée que la normale, passablement plus élevée que la normale » (p. 105). (...) Un bingo paroissial le jeudi soir c'est pas la même chose qu'une soirée du Jour de l'An où il y a des décorations, où les gens sont portés à être un peu plus détendus et (...) avec les réflexes un peu moins aiguisés (p. 110).

Les organisateurs de la soirée, du club Lions ont constaté l'état de sécheresse de l'arche mais n'ont jamais cru qu'il fallait entretenir leur sentiment de peur au point de la démolir sur le champ. Un témoignage illustre éloquemment ce propos très douloureux :

L'arche me tracassait-il? Une bonne question! Je te dirais que l'arche, durant l'après-midi, [mon ami] qui est mort dans le feu, j'étais à côté de lui, debout à côté de l'arche. Il me dit : « Tout d'un coup qu'il y a un fou, qui va mettre le feu là dedans! » J'ai dit : « T'es-tu sérieux? Voyons, vite on la fait enlever ! [X...], il a dit : « Non ». Là, il me met des doutes. Mais il y a-tu [*sic*] du monde assez fou pour... ? [X] qui est mort, il en avait glissé mot, comme je viens exactement de te dire! (Informateur no. 17).

L'exploitation permise était de 345 et pour la soirée de 325 personnes (Quan Tran & Rousseau, 1980, Annexe 1). Dans la poursuite au civil, on reproche aux organisateurs d'avoir fait imprimer 400 billets d'admission (Action, 1980, ii, p. 9). Il faut noter que malgré que le prix d'entrée n'était que de 5.00 \$, « à partir de minuit, minuit et quart, c'était le party, puis il y a plus personne qui payait pour entrer là » (Informateur no. 17). En effet, des gens en profitaient pour entrer faire leurs vœux du

Jour de l'An. Cantin lui-même a raconté être arrivé vers dix heures et demie (Enquête du coroner, 1980, p. 100) ou onze heures moins quart (Représentations, p. 91). Donc, la salle était possiblement surchargée au moment de l'incendie.

L'absence de surveillance jusqu'à la fin de la soirée, fut d'ailleurs gravement reprochée au Club des Lions. Un inspecteur du gouvernement, dans son témoignage à l'enquête préliminaire, a suggéré que des actions en justice soient prises pour non respect du règlement en ce sens : « Nous recommandons d'étudier la possibilité qu'une poursuite soit intentée en tenant compte des articles 18a) et 32c) et d) des règlements relatifs à la sécurité dans les édifices publics de l'Arrêté en Conseil 315-71 » (Quan Tran & Rousseau, 1980, p. 6). L'article 32c) se réfère aux rassemblements publics : « Dans des endroits de rassemblements publics, les employés au maintien de l'ordre doivent être constamment présents depuis l'arrivée jusqu'au départ de l'assistance » (cité par Quan Tran dans l'Enquête du coroner, 1980, p. 39). Les actions ont finalement été prises au civil par des victimes et non au criminel.

Dans une des émissions de la série *La loi du retour*, portant sur le pardon, au Canal-Vie, Cantin rencontre la fille d'une victime, à l'occasion du vingtième anniversaire de la catastrophe. Le journaliste Marc Laurendeau ne fait état dans ses conclusions que de celles du coroner, pour terminer l'émission de façon accablante envers le manque de responsabilité des organisateurs, tout en disculpant, quelque peu Cantin de son geste insouciant. Cette émission, qui a été rediffusée, a eu un impact négatif sur des survivants de Chapais et parmi eux, les organisateurs membres des Lions ou leurs proches :

Mais c'est les maudits commentaires de Marc Laurendeau après. Ça, ça me fait sortir de mes gonds. (...) Il est arrivé encore avec la même sornette : « Le feu est plus dû à l'incompétence, à l'insouciance et au manque du sens des responsabilités des organisateurs, que de Florent Cantin lui-même ». À un moment donné là, je veux bien croire que peut-être, mais c'est quand même Florent Cantin qui a mis le feu (Informateur no. 20).

La répétition de cette croyance provenant de l'enquête préliminaire, concernant les responsabilités exclusives, après Cantin, des organisateurs, a contribué à la construction du mythe de l'absence de responsabilité directe de la mine. Cet autre

informateur, qui n'est pas du milieu, est un des rares qui associe volontiers les organisateurs et la mine dans la responsabilité la plus incriminante :

Moi je n'ai pas à en faire quoi que ce soit de Florent Cantin. Si c'est Florent Cantin qui prend le pot aux roses là et qui en droit « n'a pas lieu de » parce que je dis que « est plus fautif que ». Est plus fautif que, c'est Falconbridge Copper Ltd., c'est le Club Lion parce que lui c'est un fêtard qui vient là pour fêter et à qui on vend de la boisson parce plus on lui en vend plus que nos œuvres pour aider l'enfance... (...) Bien je pense qu'il y a plus innocent, au point de vue innocent, quand on paye des gens pour s'en aller, pour faire rentrer du monde plus que la capacité qu'il y a (Informateur no. 19).

Mais là encore, il serait réducteur de ne s'attarder qu'au déroulement de la soirée sans considérer les causes plus profondes. Cela démontre bien à quel point on a tendance à oublier la phase prodromique dans l'analyse d'une catastrophe.

9. La mine décline toute responsabilité

La mine avait tout intérêt à soutenir la thèse de la responsabilité unique de Cantin, malgré la propriété de l'édifice et sa responsabilité directe dans la confection de l'arche. Voici comment ce responsable justifie l'absence de responsabilité de sa compagnie, en blanchissant également ses employés. La réponse a de quoi surprendre après un recul de plus de vingt ans :

Pour en n'avoir pas eu moi-même, [des regrets] c'est moi qui ai ordonné les décorations, je ne pense pas que ces gens-là ... Eux autres, ils exécutaient l'ordre. Je veux dire, ils l'avaient fait l'année d'avant, puis bon, c'était beau, ça faisait beau. Ils étaient fiers de leur travail. C'était quand même particulier comme entrée. (...) Puis on essayait de prouver que la Compagnie ou les Lions étaient responsables, puis que pauvre Monsieur Cantin! C'était dégueulasse, t'as envie de le frapper lui pour ce qu'il a fait et à ces gens-là et à la famille aussi, pas juste ce qu'il a fait à nous autres (Informateur no. 16).

Nous sommes bien loin d'une analyse systémique. Nous l'avons vu plus tôt, les modifications majeures à l'édifice, non réglementaires, avaient aussi été commandées par les dirigeants de la mine. Nous avons ici un bon exemple de ce que Pauchant et Mitroff (1995, p. 29 et 31) ont appelé les *gestionnaires porte-crisis* qui ne sont pas toujours conscients des crises qu'ils engendrent car ils ont un problème de « rationalité limitée » les rendant incapables d'appréhender toutes les facettes d'un problème. Généralement, d'après ces auteurs, ils manquent d'empathie et d'éthique; ils ont de la

difficulté à reconnaître une responsabilité qui leur est propre, préférant à cela, le bouc émissaire. En ne se gênant pas pour incriminer les Lions, ils réfutent la responsabilité conjointe de ce qui se passait dans leur édifice :

On avait prêté la salle aux Lions, avec les décorations, que les Lions ont demandées, puis bon, les gens sont morts. La salle était *conforme*, mais elle était en tentest [*sic*], avec ça d'épais de peinture, mais c'était les building du temps et c'est ça qui a brûlé. (...) Le seul tort de la compagnie a été d'avoir eu la *gentillesse* de prêter une salle gratuitement (Informateur no. 16).

La mine a adhéré à la théorie de Heinrich, qui met en cause les conditions dangereuses pour un 10 % et les actes imprudents pour un 88 % (Gignac, 1983, p. 2.6). Cela faisant, elle remet toute la responsabilité sur la personne, d'où la négligence comme cause d'accident. « Cette théorie n'explique pas le rôle que l'organisation peut avoir en relation avec cette erreur » (p.2.8).

Les artisans de la poursuite au civil sont les seuls qui ont osé contester l'absence d'imputabilité de la mine. Leur victoire les a mis en porte-à-faux avec le milieu. L'absence d'excuses et de reconnaissance partielle de responsabilités de la mine, la nécessité qu'une poignée d'individus maintiennent leur plainte, tout cela a créé un malaise parmi la communauté des mineurs, des simples travailleurs aux cadres membres du club des Lions :

Quel impact ça a eu à la mine? L'inconfort total: c'était les bâtiments de la mine, puis, ça a créé un inconfort face à nous. La mine, on la disait responsable; je n'ai jamais mis de responsabilité bien, bien sur qui que ce soit, moi. (...) Il y a eu des actions d'entreprises, des actions collectives. Je pense, l'accusé, c'était la mine dans le fond. Le petit gars qui avait mis le feu, il avait une part de responsabilité, mais, la mine c'était à elle le bâtiment, puis c'était elle qui faisait la fête, c'était elle qui était là-dedans (Informateur no. 48).

9.1 L'absence de culture de sécurité de la Falconbridge

Plusieurs éléments démontrent que la Falconbridge souffrait d'une absence de « culture de sécurité » c'est-à-dire, d'une attitude de risque élevé et d'un manque institutionnel de comportements de sécurité (Denis, 2002). En plus de confier la responsabilité de la prévention incendie à un employé sans formation, la négligence avait déjà été présente de bien d'autres façons, à la Falconbridge. En voici deux exemples, l'un provenant d'un quotidien et l'autre rapporté par des témoins.

9.2 Le mineur tombé dans le trou de mine

Des manquements aux règles de sécurité élémentaires, à la mine même furent constatés. En 1975, Michel Chartrand a engagé une bataille rangée contre la Falconbridge, lors de la mort d'un mineur, tombé dans le moulin de la mine à 41 pieds de profondeur. Le rapport préliminaire des inspecteurs du gouvernement a d'ailleurs été fort accablant, indiquant la présence *d'un grand nombre de trappes sans garde-fou*. Le phénomène de manque de sécurité y semblait généralisé : « Dans ce département, (...) personne ne se soucie d'installer les dispositifs de sécurité prévus par les règlements. D'ailleurs les gars n'ont pas vu d'inspecteurs de mines dans ce secteur depuis bien des années » (Chartrand, 1975).

9.3 La fête pour le gérant Cooke : la reconstitution d'une grange dans le club Opemiska

Quelques années auparavant, on avait fait une soirée constituant des risques pour la sécurité, dans cette même salle du club Opemiska. On avait alors agi avec une certaine témérité à l'égard du feu, bien que, cette fois là, rien de malheureux ne s'était produit :

Mais il faut passer par une affaire pour penser. Deux ou trois ans à peu près avant le feu, quand le père Cooke, le gérant de la mine, est parti de Chapais, ils l'ont fêté. (...) Ils avaient fait des décorations. Il s'en allait sur une terre; il s'en allait fermier. Ils avaient tout mis de la paille (...) sur le plancher à terre, à la grandeur du plancher. Puis, ils avaient demandé au monde de ne pas fumer. C'était dangereux ça aussi! Mais là c'est pour te dire comment est-ce que, des fois, on pense par après... (Informatrice no. 28).

Et cet autre témoin de constater le même fait : « Il s'en allait à Vancouver sur une terre. Six pouces de paille sur le plancher, toutes les tables garnies de papier! » (Informateur no. 11). Un organisateur s'en défend bien : « La fête à Cooke, c'était pas du tout une beuverie comme celle du Jour de l'An. Il y avait quand même un certain coût au Jour de l'An » (Informateur no. 16)

9.4 La mine sauve la face

Pour revenir au feu du Jour de l'An, face aux médias et à la population, la mine a surtout cherché et a bien réussi, à sauver la face, ce qui confirme les règles de gestion de

crise énoncées par Denis (1994, 2002) et Lagadec (1994). Un dirigeant de la mine a affirmé aux journalistes avoir vérifié lui-même toutes les issues : « J'ai vérifié moi-même quelques heures avant la fête, le bon fonctionnement des serrures des sorties de secours, des serrures réglementaires qui s'ouvrent de l'intérieur sur une simple pression » (Les sorties, 1980). Il y avait quelques failles à cette inspection comme nous l'avons vu précédemment, la sortie de secours de droite étant barrée et pas déneigée. Les participants, pris en souricière durent forcer cette porte. Très fier d'avoir perçu le manque d'un extincteur, le responsable avait cependant, tout comme les Lions, omis de réagir face à l'état de sécheresse avancée de l'arche :

Le soir avant le party, alors, moi je fais faire mon tour, coïncidence qui est heureuse pour la Compagnie, je remarque qu'un des extincteurs est caché par la branche. Je le dis au surintendant de la maintenance (...) qui travaillait après [sic] la soirée. (...) En cour, ça été très utile pour la Compagnie. Je l'ai fait cette année-là. Ça été très utile pour prouver que la compagnie a agi « en bon père de famille » (Informateur no. 16).

10. L'incendie comme révélateur de failles structurelles

Les différentes études sur les causes et les conclusions lors des procès sont autant de façons d'appréhender les faits qui colorent les accusations de responsabilité. Elles représentent aussi l'évolution historique des connaissances sur le dossier.

Comme l'a rapporté Denis (1994, p. 29), il faut vérifier dans l'avant, c'est-à-dire la *phase prodromique*, s'il y a eu des signes précurseurs. Concernant les techniques de construction qui en font partie, on peut constater que lors de la construction de la salle Opemiska, on a négligé d'utiliser les tuiles acoustiques prévues dans les devis :

La phase prodromique rappelle que chaque catastrophe a une histoire. Celle-ci ne commence pas au jour J où survient l'élément déclencheur, mais bien avant, au moment où on prend des décisions, dans la routine du quotidien, décisions qui le plus souvent permettaient des économies... jusqu'à ce que l'impossible arrive (Denis, 2002, p. 18).

De plus, quand les fenêtres ont subi l'outrage du temps, plutôt que de les remplacer, on a décidé de simplement les condamner. On a pu d'autant plus se justifier de le faire car des jeunes s'amusaient à les fracasser. Plutôt que de faire oeuvre d'éducation, ce qui aurait été relativement facile, car les étudiants y fréquentaient deux

écoles seulement, on a préféré faire des réparations peu coûteuses. Ces éléments peuvent avoir été inconnus de tout le monde, ou encore connus mais ne pas avoir été compris de la façon dont ils le seront après la catastrophe (Turner, 1976).

La catastrophe est le résultat de l'*effondrement de précautions* qui jusqu'à présent avaient été culturellement acceptées comme adéquates (Turner, 1976). Si de l'avis de tous, à cette époque, on pouvait faire des décorations de Noël en résineux dans les lieux publics, il n'était cependant, pas acceptable d'entraver, ne serait-ce que partiellement la sortie de secours.

D'autre part, des éléments constituant un avertissement ont pu être mis de côté à cause de la tendance humaine à ne pas croire que le pire peut arriver. Ceci fut bien le cas puisque plusieurs membres des Lions ont constaté que l'arche était plus que sèche, et cela quelques heures avant la soirée (Informateurs nos. 17, 50, 58).

Le geste de Cantin constitue l'évènement qui a mis en relief les failles du système à d'autres niveaux (Turner, 1976a). Ce fut « l'incident précipitant qui [a] produit une transformation révélant la structure latente des évènements de la période d'incubation » (Turner, 1976a, cité par Denis, 2002, p. 4). Le concept de l'évènement révélateur prend toute son importance mais ne peut à lui seul tout expliquer. C'est pourquoi une partie de la population n'a pas pu souscrire à la théorie de Cantin seul responsable, alors qu'il s'agissait d'une belle grande salle, un gymnase situé au rez-de-chaussée. D'autres endroits publics seront d'emblée considérés comme visiblement dangereux, ce qui n'était pas le cas du club Opemiska :

Tu vas dans un hôtel, par exemple, t'as quatre, cinq étages là, surtout des fois en Europe, c'est des maudits vieux hôtels, qui datent du siècle dernier. (...) Mais ce mardi club là, c'était un plein pied! Tu ne pouvais pas avoir, à première vue plus facile, t'as aucun escalier, t'arrives direct dehors puis malgré tout, tu en as eu 48 (Informateur no. 20).

Les réflexions de cet informateur sont fort pertinentes car le club Opemiska était un lieu facilement accessible. Par comparaison, le cas du Blue Bird constitue la démonstration inverse. Les gens décédés lors de cet incendie survenu à Montréal en 1972, furent majoritairement pris au piège dans le restaurant, situé au deuxième étage, au-dessus du bar. Eccles, frustré de ne pas y avoir été admis, avait arrosé d'essence et mis le feu à l'escalier extérieur, avec ses deux complices, Boutin et O'Brien. Il y avait

eu, cette fois, 37 victimes. Les trois coupables ont été condamnés à perpétuité (Parents, 1980; Pire; 1980).

Alors qu'un simple évènement cause un accident, un désastre, nous dit Turner requiert une *importante chaîne d'erreurs*. Dans le cas de l'incendie de Chapais, il semblait plus simple de faire porter sur un individu une cause unique que de faire une analyse systémique de l'ensemble des causes directes et indirectes de la catastrophe. Cependant, face à un club social et un employeur qui se sont sentis trop coupables pour avouer leurs responsabilités, Cantin était la victime toute désignée pour la porter seul. Mais la thèse de ce bouc émissaire unique, tout en faisant l'affaire de certains, pouvait-elle tenir indéfiniment la route?

II Les impacts sociaux : à la recherche de boucs émissaires

11. L'émergence et l'évolution du bouc émissaire : Cantin, criminel ou victime?

En matière de culture de catastrophe, on retrouve les attitudes face aux responsabilités dont l'attribution du blâme. Cette fonction, mène généralement à des choix de boucs émissaires. Le blâme bien que voué à développer un sentiment d'emprise, a comme effet paradoxal d'entretenir la rancune. Une professionnelle de Chapais y a bien réfléchi :

Je ne sais pas si c'est moins pire de dire : « Bien c'était un accident » puis coup donc, il faut bien passer à travers ou de dire : « Bien c'est de sa faute, c'est lui le coupable ». *C'est comme si la rancune est plus tenace. Il y a comme plus de prise de rancune. (...)* On dirait que ces gens-là, il y en a peut-être qui en voudraient à Dieu, s'il n'y avait pas eu Florent. (...) Moi je pense en réfléchissant, peut-être qu'une affaire qui est intolérable pour l'être humain, c'est le sentiment d'impuissance. (...) Puis le fait de transposer la colère sur quelqu'un, c'est comme de prendre un certain contrôle, tu sors de ton impuissance (Informatrice no. 2).

Selon Rank Veltfore & Lee (1943), les frustrations et les peurs expliquent cette réaction viscérale. Les gens se sentant personnellement coupables de cette tragédie préféreront déverser leur hargne sur quelqu'un d'autre. Le bouc émissaire servirait donc à la fois, à se libérer de ses sentiments de frustration, de peur, d'hostilité ou de

culpabilité, tout en voulant que les coupables soient reconnus et punis. Certaines personnes dénonçaient ce besoin de bouc émissaire :

La rage des gens, ça m'avait étonnée. Qu'est-ce que ça leur donne de mettre un coupable? Ça les soulageait, mais ça ne leur donnait pas leur mort hein? (...) Comme j'aurais eu le goût de dire : « Bien Florent, il n'était pas si pire que ça, pourquoi vous lui tombez sur la tête, comme ça? Pourquoi que vous tombez sur la tête des parents? » Puis tu sais, tu ne peux pas faire ça. Il y a tellement de gens qui ont de la peine, mais de la rage! Il fallait que Florent s'en aille, c'est sûr (Informatrice no. 2).

Le bouc émissaire serait à la fois un coupable et une victime; il serait capable, « de semer le désordre, donc de rétablir l'ordre » (Girard (1982, p.125). Nous croyons que Cantin ne pouvait être un bouc émissaire parfait parce qu'il faisait trop partie du milieu et qu'on pouvait trop facilement s'y identifier. Comme en parlait un de ses anciens professeurs : « Florent Cantin est un gars bien ordinaire ». (...) « Comme tout adolescent, il était dissipé, mais rien de plus. Il était comme monsieur tout le monde » (Suspect, 1980).

11.1 La première pétition : l'identification à Cantin

Une pétition fut mise en marche par une partie de la population qui n'acceptait pas la responsabilité criminelle de Cantin. La première provenait de Jonquière (Appel, 1980) et circulait à Chibougamau et au Saguenay-Lac-St-Jean dès le 20 janvier, après le verdict du coroner. Cette pétition malhabile, se voulait destinée à « contester le verdict du coroner ». Elle faisait largement état d'une identification personnelle à Cantin, justifiant d'emblée cette défense : « L'acte posé par Florent Cantin aurait pu l'être par plusieurs d'entre nous dans des circonstances semblables » (Pétition, 1980).

On mentionnait que la catastrophe était due à un concours de circonstances à cause de l'état des lieux où les matières inflammables constituaient un « baril de poudre susceptible de prendre feu à n'importe quelle mégarde, un mégot, une allumette, une chandelle renversée ». Puis on insistait sur l'inutilité et l'inhumanité d'une telle condamnation pour « un acte posé dans l'euphorie d'un moment. (...) Nous croyons qu'aucune peine de quelque nature que ce soit ne devrait être infligée à Florent Cantin ». (Pétition, 1980).

Kushner (2001), malgré qu'il soit lui-même un religieux, dénonce le fait que certains pardonnent alors qu'ils n'ont pas été eux-mêmes touchés, en affirmant que le coupable est autant une victime qu'ils ne le sont. Un grand brûlé déplore qu'on ait voulu lui faire signer cette pétition à partir de l'hôpital même:

Moi qu'est-ce que j'ai pas aimé, à un moment donné, j'étais à l'hôpital. Puis le monde voulait venir nous faire signer une pétition pour pas qu'il aille en prison! Ça là, je trouve qu'il y a du monde (...) qui n'avait pas de jugeote, de venir rentrer dans ma chambre (Informateur no. 53).

Le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui a reçu 1, 000 signatures a répondu qu'il n'était pas question que le gouvernement intervienne dans le processus judiciaire (Marc-André, 1980).

11.2 Le jugement en première instance : Cantin seul responsable

On pourrait dire que la thèse de Cantin, seul responsable fut en quelque sorte endossée par le juge de première instance. Après avoir affirmé dans le préambule que « ce triste sinistre a occasionné un drame social d'envergure peu commune, et qui aura marqué pour longtemps la petite ville de Chapais » (Sentence, 1981, p. 3), il émet une sentence très sévère :

Il est certes renversant de constater la rapidité inouïe avec laquelle le feu s'est propagé à tout l'édifice (...) mais [cela est] sans incidence disculpatoire sur la responsabilité criminelle objective de l'accusé. (...) Sans le geste insouciant et téméraire de l'accusé ce soir-là, s'il y avait des failles dans le système de protection contre l'incendie de la salle Opemiska, on peut supposer raisonnablement que les quarante-huit (48) morts seraient encore en vie (...) et ceux qui ont eu à souffrir des brûlures atroces dans certains cas, jouiraient encore de leur intégrité physique (Sentence, 1981, p. 6 et 7).

Le juge est par ailleurs frappé par l'attitude d'« indifférence marquée à l'égard de la vie et la sécurité d'autrui » (p. 12) et l'insouciance de l'accusé se reflétant non seulement dans le contexte de la plainte actuelle mais dans « sa mentalité » (p. 7). Il veut ensuite faire une sentence exemplaire qu'il justifie ainsi : « Le geste (...) s'inscrit dans un contexte où pullulent ce genre d'actes criminels démontrant une espèce d'indifférence caractérisée à l'égard de la sécurité et des biens des autres » (p. 15). Il se réfère alors à des actes de vandalisme ou de méfaits publics : « Bien sûr l'accusé ne doit pas être le bouc émissaire d'une partie de notre société, mais c'est la responsabilité très

lourde de la Cour de s'assurer qu'au moins par l'exemplarité on pourra, malgré les imperfections du système, limiter ce genre de délit ... » (p. 15). En affirmant ne pas vouloir faire de Cantin un bouc émissaire, ce juge, de par la sentence de huit ans de pénitencier, en a créé justement un.

Nous croyons que la stratégie du procureur de la défense a pu contribuer à cette décision imprévue. En effet, la vue de grands brûlés peut être très impressionnante pour des personnes non familières. En faisant témoigner des victimes dont parmi elles, les plus sévèrement brûlées et endeuillées sur l'absence de tout sentiment de vengeance. En s'enquérant si elles considéraient qu'une lourde sentence de prison améliorerait leur sort (p. 21, 24, 25, 127), il a fait une démonstration fort éloquente de la sévérité des séquelles laissées par le geste de Cantin :

Évidemment, je ne veux pas accentuer, d'une façon exagérée sur les témoignages qui ont été entendus (...), mais je pense, Votre Seigneurie, que quelquefois un simple regard vaut mille mots et j'ai beaucoup de respect pour ces gens-là et également beaucoup de sympathie. Et je dois dire qu'au niveau des souffrances (...) il y a certainement des nuits et des jours où les larmes, même si on ne voulait pas en avoir, venaient d'elles-mêmes (Représentations 2, 1981, p. 153).

Cette sentence reçue en mai 1981 a, évidemment, été portée en appel. Cette fois, le procureur de la défense se reprend : « Je ne veux pas déplacer complètement la responsabilité sur la compagnie Falconbridge, propriétaire du club, mais le juge de première instance n'a pas fait le partage des choses » (Audition, 1981). Mentionnant la tolérance indue de l'arche en résineux et l'interruption de la surveillance en fin de soirée, « il a aussi fait état de la non-préméditation du geste de Cantin et de la réaction passive des gens qui participaient à la soirée (Audition, 1981, p.6).

11.3 La seconde pétition

Une autre pétition est lancée le 9 juillet 1981 (3000, 1981). Elle provient, cette fois, de Montréal et est parrainée par M. Bernheim, porte-parole de l'Office des droits des détenus, qui est un organisme associé à Ligue des Droits et Libertés :

Hier, lors de la conférence de presse, les membres du « Comité d'appui à la pétition-justice pour Florent Cantin » ont fait valoir que cette peine de prison trop sévère ne permettrait pas d'atteindre l'objectif visé de la réhabilitation de l'accusé. (...La pétition était) « appuyée par le docteur Augustin Roy [alors président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec], la

comédienne Andrée Lachapelle, Mgr Adolphe Proulx de l'évêché de Hull et le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie (Justice, 1981).

En effet, des témoignages d'experts ont démontré que Cantin, un jeune homme très influençable, pouvait être affecté négativement par le milieu carcéral. « M. Jean-Claude Bernheim a indiqué que plus de 4,500 personnes avaient signé la pétition déposée au Palais de Justice de Montréal » (Pétition pour, 1981 (3000, 1981). Peu de citoyens de Chapais rencontrés lors de cette étude, nous ont dit avoir appuyé les pétitions, sauf une endeuillée qui a elle-même recueilli des signatures (Informatrice no. 35). Les opinions à ce sujet, nous l'avons déjà perçu, sont partagées :

La sentence, c'est cinq minutes après qu'il ait mis le feu, quand il a vu brûler ses chums! Laisse-moi te dire que ça ne devait pas être drôle pantoute pour lui! (...) Que tu passes deux ans ou cent ans en prison, s'il a à vivre de la solitude, c'est correct, mais là... Non, moi je ne crois pas à ça du tout (Informateur no. 48).

Il n'était pas coupable pantoute (...) Il était coupable d'avoir joué avec le lighter [*sic*], mais à part de ça... Sa punition, il l'a ; tu ne vis pas avec 48 cadavres... Moi, dans ma tête, il n'avait même pas besoin de faire de prison. C'est pas nécessairement tout le monde qui pensait comme ça (Informateur no. 29).

D'autres, plus rares, n'ont pas étendu leur empathie à la compréhension du vécu de Cantin : « [La pétition?] J'aurais signé l'autre moi pour qu'il pourrisse là. Tout le monde qu'il a fait souffrir, faut être responsable! » (Informateur no. 16).

11.4 La décision suite à l'appel sur sentence

Le juge de seconde instance a mentionné que beaucoup de citoyens se sont impliqués en communiquant avec lui, soit en faveur de la clémence, soit en demandant le maintien de la première sentence. Il relate dans son jugement, tout le contexte relié aux caractéristiques de la salle et au déroulement de l'incendie. Il affirme ensuite que

Le dossier démontre que Florent Cantin n'est pas un criminel, qu'il n'est pas du tout criminalisé. Il a commis une étourderie mais il n'a pas mis le feu dans le dessein de tuer ou de détruire. (...) Il n'a pas de dossier judiciaire sauf quelques offenses mineures (Cour d'Appel, Turgeon, 1981, p. 9).

Par conséquent, la peine est réduite à deux ans moins un jour, assortie de probation et de suivi psychologique. Deux autres juges ont comme il se doit, confirmé cette nouvelle sentence : « *Le geste de Florent Cantin, étourdi et irréfléchi, n'aurait pas*

normalement eu de conséquence grave n'eut été de la superposition de circonstances et d'évènements qui ne dépendaient pas de lui » (Cour d'Appel, Lajoie, 1981, p.2).

Cette révision de sentence arrivant près de deux ans après l'évènement, vient confirmer que Cantin ne peut être le seul bouc émissaire. Cependant, cela ne correspond pas à la vision maintenue par les autres parties accusées dans le procès au civil qui à toutes les étapes du processus de gestion de l'évènement, jusqu'aux étapes juridiques, ont refusé l'attribution du blâme en veillant à ne pas ébruiter leur responsabilité.

12. La population serait-elle devenue bouc émissaire ?

Comment trouver un nouveau bouc émissaire, tout en continuant à protéger l'image de la mine et de ses associés naturels, dans les activités et dans le malheur, les dirigeants du club des Lions. Ne pourrait-il être tentant de rendre « tout le monde » responsable de cette hécatombe?

12.1 Les participants boucs émissaires, coupables d'avoir célébré

On peut d'abord, ressasser les sentiments de culpabilité en rendant en quelque sorte tous les participants, coupables d'avoir bien bu. Il est facile pour les élites de retourner la faute contre les fêtards eux-mêmes :

Le problème qu'il y a eu dans ce club-là, c'est que, quand on faisait les décorations, ça prenait un escabeau de vingt pieds. (...) Mais c'était très chaud là; la chaleur montait. (...) Alors, selon les experts en feu, t'avais là-dedans, depuis mettons six heures, une consommation d'alcool pas à peu près. C'était le Jour de l'An quand même ! Ces vapeurs-là, avec la chaleur générée par tous ces gens-là, montaient au plafond, traversaient dans la section de cinq pieds. T'avais un certain montant [*sic*] de vapeur et de chaleur, de vapeur d'alcool un peu et de chaleur. (...) Alors là, t'avais une consommation d'alcool assez forte (Informateur no. 16).

Donc pour cette personne occupant une importante charge dans le milieu, le danger ne provenait pas d'éléments extérieurs comme les modifications à l'édifice ou à la présence de décorations inflammables mais bien, du fait de la présence humaine générant chaleur et vapeurs d'alcool. Elle fait sienne un petit élément mentionné dans l'action au civil. En effet, parmi les 71 points allégués concernant les responsabilités de la mine et des lions, un seul porte sur la question des vapeurs d'alcool ou autres : « Les vapeurs d'alcool, de parfum et toutes les autres impuretés de l'air se sont formées en

concentration dangereuse et inflammable, concourant à accroître l'amplitude du dit incendie et sa poussée vertigineuse » (Action, 1981, xxxix). Pourtant rien à ce sujet n'est mentionné dans les différents rapports d'enquête sur les causes de l'incendie, ce qui nous emmène à penser que ce fut un élément négligeable par rapport aux autres causes reliées aux nombreux décès. On aurait donc tort d'attribuer le phénomène de l'embrasement spontané aux vapeurs dégagées par les participants. Cette façon de donner de l'importance aux vapeurs d'alcool vient généralement de gens très proches de la mine :

La sécurité, ce n'était pas ce que s'est rendu maintenant non plus. Puis ça c'est un geste que le petit Cantin a posé, même pas prémédité là, je suis certaine de ça, moi. Il a voulu faire le fin là lui, puis il a [*sic*] resté bête parce que c'était sec ça là. Le Club c'était verni puis c'était vieux, vieux, puis les vapeurs d'alcool qu'il y avait là, bien, c'était un party. Tout le monde prenait un verre là-dedans ! (Informatrice no. 15).

L'identification de cette cause potentielle devient même répandue parmi certains membres de la population. Ils confondent l'explication sur les vapeurs causées par la combustion des matériaux avec les émanations provenant des participants eux-mêmes :

C'est parce que, dans l'entre toit, il y avait un système de ventilation, puis il y avait des vapeurs. Il y avait des vapeurs. Moi ce que j'en ai conclu, il y avait des vapeurs d'alcool, il y avait des vapeurs de parfum, il y avait des vapeurs de la peinture qui avait été faite durant l'été qui étaient encore là. Je ne sais pas trop, en tous cas, quand ça a passé dans l'entre toit, ça a fait comme un woof!, un back-draft [*sic*], comme ils appellent, en termes de pompiers, ça a fait une draft [*sic*]. Ç'a été fini (Informateur no. 29).

Il est donc très difficile même pour les personnes qui furent impliquées dans la poursuite de comprendre ce qui s'est passé exactement. La personne requérante suivante admet cet élément mais parmi tant d'autres, en essayant d'intégrer plusieurs faits dont le manque de surveillance et le problème complexe de la ventilation :

Dans une soirée comme ça, après minuit, les responsables de la soirée, (...) les principaux organisateurs de la soirée qui étaient les Lions International, ils ont dit : « On n'a plus besoin de personne pour faire la surveillance ... ». Moé, je vois bien mal que t'as plus besoin de personne au moment que [*sic*], les gars sont un peu tous gommés, sont tout' [*sic*] un peu chauds, que la boisson fait un gaz de feu, parce qu'elle n'a rien pour sortir! T'as rien que le fan [*sic*] à l'autre bout, un fan, point! Puis le fan, il va rien qu'envenimer la chose. (...) Coup donc! Fait que, c'est une bombe! (Informateur no. 14).

La mine a donc pu profiter de cette confusion car personne n'a vraiment compris la teneur des responsabilités impliquées.

12.2 Tous les jeunes et surtout les parents, comme responsables ?

« Ça aurait pu être un des miens qui aurait fait ça ». Cette phrase anodine lancée par une mère pour consoler madame Cantin, devint presque un slogan à Chapais. Cette croyance se répète encore même parmi des personnes qui n'ont pas eu d'enfant (Informatrices no. 21, 22).

Rares sont les parents qui ont osé affirmer le contraire. Pourtant ce faisant, ils auraient pu recréer un espace de sécurité et une foi dans la jeunesse. Libérés de leurs sentiments de culpabilité, ils auraient repris confiance en eux-mêmes et en leurs proches et contribué à rebâtir les croyances fondamentales, chères à Janoff-Bulman (1985). Une mère dotée d'une grande indépendance d'esprit a su départager les caractéristiques de ses enfants avec les particularités de ce jeune Cantin. Un petit nombre de parents vigilants et sûrs d'eux-mêmes pensaient comme elle : « J'en ai quatre, trois filles puis un garçon. Non, je ne croirais pas qu'ils auraient été assez épais pour mettre le feu... non » (Informatrice no. 61).

Mes enfants sont tous pareils: ils sont responsables! Responsables, qu'est-ce que c'est que d'être responsable? C'est de pas faire comme le petit gars qui a été mettre le feu pour rien! Responsable, c'est : « Fais ce que t'es supposé de faire, puis pense à ton affaire ». C'est tout. Un geste, on dit : «C'est irréfléchi!». Un enfant de deux ans qui ne réfléchit pas, là on peut le corriger. Mais à vingt ans, s'il n'a jamais réfléchi, il ne commencera pas ça ce matin-là ou ce soir-là! Cet enfant-là, c'était d'une bonne famille, mais, faut croire qu'il n'avait pas eu ... (Informatrice no. 46).

Elle n'est pas loin de la conception de Tousignant (1999) qui a noté comme élément clé de la résilience chez les jeunes, la *responsabilisation*, laquelle s'acquiert généralement précocement dans la famille. Par contre, certains parents ont confirmé simplement leurs sentiments de doute ou encore l'insécurité causée par l'éducation d'un enfant « Astheur, on ne sait plus. Encore plus, parce qu'on élève des enfants. On sait qu'on ne peut pas contrôler ça des enfants. Ils font leur vie, ils font leurs affaires... Mais on est parents toute notre vie. (...) On se sent toujours responsable de ce que nos enfants font » (Informateur no. 43).

Par ailleurs, même des individus considérés comme responsables, de par leurs fonctions exercées dans le milieu, se sont identifiés à Cantin, au point d'en venir à douter d'eux-mêmes et à se considérer à risque d'avoir causé eux-mêmes une tragédie. Serait-ce que le milieu social a regretté de ne pas avoir pu jouer son rôle correctement, entre autres, en entérinant l'exclusion de Cantin, adolescent, de l'école ? Ou est-ce un signe d'atteinte à la confiance fondamentale ?

N'importe qui, pas juste en craquant un BIC, n'importe qui, à l'époque, aurait pu causer des catastrophes aussi terribles que ça. Puis moi aussi, quand j'allais souper, j'arrosais pas mal mon repas. (...) J'ai été chanceux, peut-être car ça m'est arrivé, d'avoir des risques que j'ai pas pu évaluer. Donc, je pense que c'est un malheur qui aurait pu arriver de toutes sortes de façons, puis qui est arrivé là. Je suis très croyant, mais je ne donne pas dans le fatalisme, puis, toutes les choses arrangées d'avance. Sauf que, ce que Florent Cantin a fait là, j'aurais pu peut-être faire quelque chose de semblable avec mon auto, puis causer des torts irréparables (Informateur no. 24).

Une vision réductrice aurait donné de l'importance à la fatalité, au hasard. « Elle est à proprement parler, une absence de théorie même si elle est une des plus répandues » (Gignac, 1983, p. 2.2). Fait surprenant, ce ne fut pas le cas à Chapais. Très peu ont parlé du hasard, sans doute du fait que cette catastrophe était évitable et qu'elle a au contraire, entraîné une modification en profondeur des lois québécoises et même canadiennes.

13. La mine s'en tire

Souvenons-nous qu'une professionnelle du milieu avait expliqué précédemment le mythe de l'intouchabilité de la mine. Des personnages ayant accès à de l'information, de par leurs responsabilités au niveau municipal, ont choisi malgré tout de l'excuser. On voit poindre dans le récit de cet important dirigeant, cadre à la mine, une pointe d'ambivalence. Comme l'avait remarqué Lucas (1971, p. 75), les conflits d'intérêts et de loyauté sont fréquents quand les élus sont aussi des employés de la compagnie.

La mine elle s'en sauvait de ça; elle ne voulait pas ça.(...) Ils se sont fait poser des questions un peu, sur les décorations de Noël, mais ça faisait bien des années qu'ils faisaient ça. (...) Ça fait qu'ils n'ont jamais été blâmés sur [*sic*] ça. (...) Je ne pense pas que la bâtisse était en défaut, tellement... (...) C'est l'air qui les a étouffés; ils n'étaient pas brûlés là. C'est qu'ils ont dit que les fans [*sic*] étaient mal placés (Informateur no. 11).

Un autre personnage du milieu municipal est très évasif, cherchant aussi à incriminer les participants : « Il y avait quelque chose à la salle, mais elle était *conforme*. Car les gens ont tous sorti par la même porte, sorti par la ville ou le bois. On ne peut pas sortir cinquante par une porte de trois pieds de large » (Informateur no. 12).

Cet autre témoin associé aux dirigeants de la mine dans sa défense pour responsabilité, a aussi été mal informé ou a mal compris la teneur des changements permanents faits aux fenêtres de l'édifice :

Il y a eu une explosion! Parce que, le Club Opemiska, les fenêtres avaient été barricadées parce qu'ils étaient en train de repeinturer. Donc, la boucane n'a pas pu casser les vitres et sortir! Si ça avait pu se faire, ça aurait sauvé beaucoup, beaucoup de gens! Parce que ça aurait retardé la descente du gaz toxique puis de la boucane. En tous cas, c'est ce que semblaient dire Cyrille Delage, puis tous ceux, tous les connaisseurs qui ont passé en cour (Informateur no. 17).

De toutes les entrevues que nous avons effectuées (59), outre des personnes reliées au service des incendies et à la poursuite, *seulement deux simples citoyens parlent de la disparition permanente des fenêtres* comme étant une des causes principales des décès. On a l'impression de faire face à un oubli collectif. Aucun des personnages de fonctions, furent-ils les plus instruits, n'admet cet état de fait. Voici comment le rapporte ce premier témoin qui semble être un des rares à avoir observé les travaux de réfection dans l'édifice, alors que les employés de la mine passaient devant à tous les jours :

Non, l'édifice n'était pas conforme; ils ont été barricader les châssis. C'est ça qui a fait que le monde se faisait brûler en sortant, parce que la seule place que la flamme pouvait sortir, c'était par les portes. (...) J'ai su que les fenêtres avaient été barricadées parce qu'on les voyait, ç'a été fait durant l'été d'avant! Les jeunes des fois, ils cassaient des fenêtres, ça fait que là, ils ont décidé de mettre des ply-woods [sic] dans les châssis. Je les avais vus faire (...) C'est [sic] les ouvriers de la mine qui faisaient ça. Sur le coup, j'ai pensé à rien, je me suis dit : « Ils ne changeront plus les châssis ». (...) J'ai pensé ça par moi-même plus tard un peu : « Pourquoi qu'il y avait tant de monde qui... ? » C'est parce que c'est un peu à cause de ça (Informateur no. 42).

Ce père endeuillé, ne travaillant pas à la mine, avait saisi toute l'ampleur du danger :

Ils avaient tout bloqué les châssis avec des feuilles de veneer [sic], puis là, la chaleur ne sortait pas de là-dedans. S'il y avait eu des châssis, ça aurait pété, ça

aurait été moins pire. (...) Ça faisait plusieurs années que c'était bouché. (...) *Ils n'en ont pas parlé mais à mon idée, ça n'a pas aidé. Mais ça en a jamais parlé!* C'était des messieurs qui avaient aidé à installer ça, même [mon fils décédé, employé de la mine] avait aidé à installer ça (Informateur no. 65).

Les gens ayant de l'influence dans le milieu et ayant une possibilité d'accès aux documents officiels ne se prononcent pas face à la Falconbridge :

Chapais, c'était ma vie! C'était ma ville! Puis peu importe, si j'étais pas en ville. Moi Chapais, ça me permettait de gagner ma vie très bien. J'ai travaillé à la mine. Je gagnais bien ma vie, je voyageais, j'allais en Europe avec mes enfants, ma famille. Extraordinaire! Bien pas juste avant! Avant, pendant, puis après! (Informateur no.17).

Nous l'avons vu avec Lucas (1971), la vie dans le secteur minier permettait à des gens sans formation d'accéder à une autosuffisance matérielle plus qu'enviable :

Très souvent les mineurs, les mineurs eux-mêmes là, avaient des salaires en général, je pense, je peux me tromper, entre cinquante et soixante-dix. (...) Ah! Les gens vivaient bien à Chapais, c'était pas un milieu pauvre, laisse-moi te le dire, de façon générale (Informateur no. 20).

D'autres individus parmi l'élite, pourtant proches de ceux qui avaient poursuivi, n'ont pas poussé plus loin leur réflexion. Ils ont choisi de nier le concept de la responsabilité civile :

L'initiation de la soirée comme telle, du party du Jour de l'An, a été organisée par des gens qui travaillaient à la mine. Puis à l'époque, c'était un mélange aussi avec le Club Lions. Mais c'est toute [*sic*] des gens de la mine qui étaient en charge de ça. C'est sûr que c'est la maudite mine! Mais les gens n'étaient pas obligés d'y aller. C'est quand même pas la mine... Si quelque chose se passe à mon bureau, c'est-tu [*sic*] de ta faute, c'est-tu [*sic*] de ma faute ce qui s'est passé? Il faut passer à autre chose... (Informateur no. 25).

Pour pouvoir demeurer dans ce milieu, de continuer à y travailler malgré son deuil, il pouvait être plus facile psychologiquement, de s'en tenir à la thèse de Cantin, seul responsable :

Je ne m'attardais pas à ça. Je ne voulais pas en discuter les raisons. Ils sont morts, ils sont morts. C'est arrivé, c'est arrivé! Quand même qu'on essaierait d'en trouver cinquante! En plus, on travaillait pour eux. Je ne voulais pas en vouloir à tout le monde à Chapais. Je fermais les yeux à ça, je pense. Ce que je connais là-dedans, c'est que, il a mis le feu après [*sic*] le sapin, puis il a [*sic*] sorti, le premier! (Informatrice no. 57).

Lucas (1971) a démontré que la pression vers la conformité emmène à se taire ou encore, si on n'est plus vraiment d'accord, à quitter, ce que certains ont fait. À Chapais, la catastrophe a pu avoir de nombreux impacts sociaux comme les conflits de groupe, la perte ou la diminution de l'engagement dans le milieu, les départs précipités. Ils seront élaborés dans la partie suivante de ce chapitre.

14. Premier conflit : Le rejet de Florent Cantin et de sa famille

Moi je pense que chercher un coupable, c'est comme si les gens voulaient trouver un sens, une raison, pourquoi c'est arrivé, comment c'est arrivé, comme toutes les morts dans le fin fond (...). Le sens de la vie, pourquoi qu'un jour on vient au monde (...) puis avant ça, on n'était rien. Puis que là on s'en va vers peut-être rien. Je pense que s'accrocher bon, c'est la faute à un, c'est un peu comme pour donner une explication, essayer de comprendre quelque chose, dans quelque chose qu'on ne comprend pas, la mort (Informatrice no. 1).

Nous avons parlé précédemment de la période de trêve, où tous les habitants de la ville de Chapais vivaient à l'unisson. Cependant, cela ne devait pas se maintenir dans le temps quand les émotions devinrent exacerbées par l'utilisation qu'en ont faites les médias.

14.1 Les élites tentent de protéger les Cantins

Dans la période immédiate après l'incendie, il y eut un effort visible, de la part des leaders, pour éviter les débordements de la population envers la famille Cantin, qui était membre du milieu de longue date :

Je pense, moi, que les personnes de Chapais, en général, la population de Chapais a très bien amorcé le processus, la façon, de vivre ça, avec une certaine, je ne sais pas si on doit appeler ça comme ça, sérénité ou fatalisme. C'était arrivé, c'était arrivé ! (...) La couverture médiatique qui a été faite les premiers jours, ça reflétait beaucoup ça. Tout le monde disait (...) : « C'est beau de voir les gens, la façon dont ils vivent ça, ils sont beaux ». Il y a eu des interventions de l'extérieur qui sont venues, excuse l'expression, mais mettre la chicane dans la cabane (Informateur no. 20).

La famille Cantin avait un appui solide du milieu religieux : « Visiblement ébranlée après le verdict du coroner, la mère de Florent Cantin, accompagnée du curé (...) et d'une religieuse, a demandé à voir son fils avant son départ pour la prison d'Orsainville où il attendra sa comparution (Gagnon, 1980, Le feu).

14.2 Un support mitigé de la population

Au début, il y eut un vent de sympathie envers la famille Cantin, et même un peu envers Cantin lui-même malgré que, comme nous l'avons déjà constaté, il avait une réputation controversée dans le milieu : « On l'appelait « La Gaffe » à Chapais. Ce n'était pas particulièrement un mauvais gars, mais il a toujours eu le don de se mettre les pieds dans les plats » (Cantin avouait, 1980).

On savait qu'il était lui-même en deuil car certains de ses meilleurs amis étaient morts dans l'incendie :

De temps en temps quand il y avait des voyages pour une compétition sportive, je partais avec ma voiture pour y aller. Mon frère [qui est décédé] c'était un de ses grands amis, ils étaient vraiment chums ensemble. (...) Quand mon frère avait un voyage à faire souvent lui, [Florent] embarquait (Informateur no. 32).

Des chapaisiens voyaient Cantin comme une personne en grande souffrance, « le plus malheureux » (Dowd 1, 1980). Plusieurs y trouvaient une identification, considérant que n'importe lequel d'entre eux aurait pu en faire autant : « Imaginez-vous quand le feu, la petite branche qui pendait, quand un gars, pour le fun..., (...) n'importe qui aurait pu faire ça! » (Informateur no. 14).

Moi aussi, la première journée après le feu, le lendemain matin, je le haïssais en maudit. Mais au bout d'une couple de mois, je me suis aperçu que lui, il était bien plus meurtri que moé. Parce que moi, je sais pas si j'aurais été capable de tougher [*sic*] ça, tant de morts sur la conscience. Moi je pense que probablement que je me serais tiré. Mais lui, il a vécu avec (Informateur no. 40).

Moi, je me rappelle par exemple, après le feu du Jour de l'An, ils avaient fait passer un journal intime pour envoyer à Florent qui était en prison. Lui envoyer un message d'amitié ou un message qu'on avait signé; il y en a plusieurs qui avaient signé. Ça partait de Chapais; on était à l'hôtel, au bar (Informatrice no. 2).

Pour un autre, cette initiative d'une dame n'aurait pas dû avoir lieu :

Elle a été à l'hôtel, puis là, elle voulait que le monde écrive des mots pour Florent Cantin. (...) C'était généreux de sa part, mais c'est pas une affaire que tu fais, tu fais pas ça! Pas parce que c'est de mauvais goût, c'est parce que c'est pas le temps. (...) Je sais qu'il y a du monde qui lui ont écrit. Moi je sais que je l'aurais pas fait. Ah! non, jamais j'aurais osé faire ça. Mais, elle, elle venait pas de là. Des fois, tu sais, quand t'es étranger, tu vois pas les choses de la même façon. Tu ne sens pas la communauté de la même façon. (Informateur no. 29).

Le père était mineur, la mère occupait une fonction sociale très visible : « Elle s'occupait beaucoup de la chorale. Elle était très présente à l'église. Mais quand c'est arrivé, elle a été obligée de déménager, fait qu'elle a [*sic*] parti. Ça a créé un vide » (Informatrice no. 2). Madame Cantin avait multiplié les actions pour tenter d'excuser la bêtise de son fils : « Sa mère à ce gars-là, elle a passé par toutes les maisons où il y avait des personnes brûlées, pour aller demander pardon » (Informatrice no. 28). Ces efforts furent anéantis par des erreurs de parcours alimentées par des médias écrits.

14.3 Première manifestation d'un conflit social : La fin de la période thérapeutique

14.3.1 La rage gronde

Tous n'avaient pas cette ouverture faite de compréhension et de pardon. Immédiatement après l'évènement, certains endeuillés directs étaient summergeés de rage. Nous avons constaté qu'elle subsiste encore dans quelque rare foyer. Des quotidiens rapportaient les témoignages d'endeuillés bouleversés. Un frère exprimait ainsi sa douleur : « Je ne comprends rien à cette tragédie, mais chose certaine, il ne faudrait pas que Florent Cantin se montre le visage dans la ville, il serait rapidement lynché » (Il a perdu, 1980). Puis une dame dont le mari était sévèrement blessé ajoutait : « Parmi la population de Chapais, la rage gronde » (...). L'autre jour, à l'aréna, un groupe d'amis voulaient même se rendre à Orsainville, là où Cantin est détenu, et tenter par tous les moyens de s'en prendre à lui (J'ai peur, 1980).

14.3.2 La famille Cantin tombe dans le piège des médias judiciaires

Au printemps, le journal judiciaire Photo Police a fait une série de reportages. D'abord, il y eut un entretien octroyé par la mère Cantin qui véhiculait un processus de rationalisation important, utilisant ses croyances religieuses pour supporter le coup. Bien qu'il ne faille pas considérer que les journalistes rapportent les paroles de façon intégrale, la teneur du message, d'après nos vérifications, allait dans ce même sens :

Le Seigneur a voulu non seulement frapper les gens de Chapais, mais il a désiré faire réfléchir toute une population en touchant aussi tragiquement autant de personnes. Je suis certaine que c'est sa main, comme celle d'un autre, qui a

voulu réveiller les gens de Chapais. Le Québec et même le Canada tout entier auraient peut-être avantage à tirer une leçon de ce sinistre. Je vous avouerai même que depuis les événements, il y a eu des conversions dans notre ville (« Tout », 1980).

C'est à la fin de mars 80, lorsque sont publiés une série d'articles sur la vie de Cantin en maison correctionnelle, que les premiers signes de crise se manifestent. Dans les gros titres, on minimise ses propos concernant sa culpabilité et ses remords. Dans l'article, le journaliste Dowd (1980) prend le pouls des états d'âme de Cantin ; le contenu de l'entretien démontre son besoin de s'épancher. Il est évidemment très affecté par la gravité des conséquences de son geste :

La liste était publiée dans le Journal de Québec et, à chaque nom que je voyais, le coeur me débattait à un point tel que je pensais mourir. (...) En fait, tout au long de mon incarcération qui a duré un mois à Orsainville, je ne comprenais rien. Je ne réalisais pas ce qui m'arrivait (Dowd, 1980).

Les symptômes cités indiquent que Cantin souffrait possiblement de trouble de stress post-traumatique (TSPT) : il était très nerveux et avait des grandes plaques rouges sur le corps. Pendant une période, il faisait de terribles cauchemars impliquant le feu ; il ne cessait d'avoir des « flash » traumatisants, concernant les familles éprouvées ; il était complètement coupé de ses émotions et incapable de pleurer.

Faisant des efforts désespérés pour survivre, il parle de son emploi du temps, dont ses activités physiques : les poids et haltères et le ping-pong : « Il faut que j'aie le moins de temps possible à passer tout seul à ne rien faire. Je lis beaucoup (du Martin Gray entre autres) et j'écoute de la musique » (Dowd, 1980). Il fait part de ses stratégies adaptatives mais cela a eu comme effet de révolter, au plus haut point, les survivants.

Des personnes brûlées devenues, elles, handicapées des mains sont furieuses : « Quand l'infirmière m'a apporté le journal, j'ai vu qu'il faisait des « dumbles » [*sic*], Monsieur Cantin et moi, j'étais pas capable de manger une toast ! J'en faisais avant. Le cabaret a pris une ride [*sic*] » (Informateur no. 37). La moindre parole, exprimée naïvement par Cantin, a eu un écho destructeur sur la population, comme s'il était, sommes toutes, moins affecté qu'eux.

L'opposition s'est renforcée après qu'en page couverture, Cantin eut accepté de se faire photographier à genoux sur un prie-dieu. Cela a mis le feu aux poudres à Chapais, tout en attirant la sympathie des gens vivant à l'extérieur :

À un moment donné, dans cet article-là, on a (...) présenté Florent Cantin comme si c'était un bon petit gars, un petit enfant de chœur à qui une chose comme ça était arrivée de façon absolument malheureuse. (...) Mais, il faut dire la vérité, si on regarde ça objectivement. C'est pas Florent Cantin qui serait allé se sacrer [*sic*] de lui-même à genoux, devant une statue de la Vierge. (...) Alors, ça, c'était trop... (...). Après ce premier reportage, Photo-Police s'est présenté à Chapais avec armes et bagages, ils ont rencontré un paquet de gens. (...) Puis là ça été une séance de défoulement général, puis là, tout y a passé. Allo-Police, eux autres, ils ont tablé là-dessus, le beau petit gars. (...) Puis nécessairement ça a attisé l'émotivité, puis la pitié (Informateur no. 20).

Après cette parution, des chapaisiens ont réagi violemment et quelques jours plus tard, une cinquantaine de personnes, mécontentes du traitement que l'on faisait à ce personnage, se sont présentées à une rencontre avec un représentant de ce média. Dans le numéro du journal, la semaine suivante, soit le 5 avril 1980, on rapporta les propos de l'instigatrice de ce rendez-vous :

Aux funérailles, on nous demandait de pardonner et on nous disait qu'il fallait oublier, mais c'est dur d'oublier une plaie qui ne se guérit pas. (...) Personnellement, je ne serais pas capable de le tuer, mais ça me scandalise qu'on en fasse un martyr... Cantin se fait photographier sur un prie-dieu... quelle farce ! (...) Ici à Chapais, savez-vous que depuis le premier de l'an, tout est désorganisé ? (Schneider, 1980).

Le débordement et le ras-le-bol étaient évidents : « Nous, victimes et familles, on nous ignore... ». Suite à cette manifestation de la colère populaire, le chef religieux a choisi de s'adresser aux paroissiens en utilisant la télévision communautaire de Chapais seulement, exhortant la population à la charité chrétienne pendant la semaine sainte :

Dans la situation où il est, la décence élémentaire imposait à Florent de se taire... Pour lui comme pour nous, c'eut été cent fois mieux. (...) En somme, tout a été orchestré pour créer ici une réaction que l'on sait, et nous avons donné dans le panneau. (...) Quand aujourd'hui, on s'en prend à Florent dans les termes que vous connaissez, ça me fait encore mal. Ça me fait mal parce que je vois la communauté divisée. (...) Laissons la Justice s'occuper de la Justice, et nous, occupons-nous de la charité.

14.3.3 Le désir de réconciliation demeure inassouvi

Dans l'article mentionné, Cantin souhaitait une rencontre de réconciliation, devenue pourtant impossible :

J'aimerais rencontrer les parents des victimes de l'hécatombe pour savoir ce qu'elles pensent vraiment. (...) Plusieurs personnes me crieraient leur haine ou encore me couvriraient d'insultes, mais je serais prêt à les accepter. Au moins, après la rencontre, tout le monde aurait le coeur net.

Les rencontres n'eurent lieu que par médias interposés, sauf une à Québec, quelques mois après l'évènement. Ce face à face fortuit fit aussi ressortir la colère de jeunes hommes endeuillés :

On l'a rencontré au mois de juin, par hasard, dans un bar à Québec, un soir. (...) On est cinq, six qui lui ont parlé, mais il y en a une dizaine qui ont sorti [*sic*]. Ils avaient comme envie... Ils ne voulaient pas, mais ils étaient agressifs. (...) Je lui ai demandé comment ça allait. Il nous a dit : « Bien là, tu sais... -Oui, on te comprend mon Florent, nous autres non plus ça va pas trop » (Informateur no. 29).

Cette unique rencontre qui a eu lieu sans médiateur, explique peut-être pourquoi, Cantin tente toujours de faire passer son message aux victimes par le biais des journalistes. Il vient à nouveau d'être interrogé dans une revue populaire : « La Semaine » (Lacroix, 2005).

14.3.4 Le départ de la famille Cantin

La famille Cantin fut l'objet de haine et a même reçu des menaces :

Je connaissais sa mère, parce que j'étais dans la chorale de l'église, puis c'était elle qui était la chef de chœur. Je me rappelle d'être allée la visiter. Ils avaient reçu des tonnes de lettres d'encouragement, puis peut-être une lettre de bêtises. Puis c'est la lettre de bêtises qui avait le plus de poids! La lettre de bêtises pesait dix tonnes, puis la tonne de lettres d'encouragements qu'ils avaient eue, ça pesait rien! (...) Ils se disaient qu'ils ne seraient pas capables de rester à Chapais (Informatrice no. 30).

Mais moi, ce que j'ai trouvé le plus dur aussi après ça, ça a été la colère que le monde ont eue vis-à-vis cette famille-là! Pas spécifiquement à lui là, Florent, mais ça a été les frères, les sœurs, les parents (...) qui ont comme mangé la claque de ce que Florent avait fait! Ils ont été agressés, ils ont eu des téléphones anonymes. Ah! Oui ça, puis ils ont été obligés de partir! (Informatrice no. 33).

La situation était certes délicate et porteuse d'ambivalence :

Il y a ma mère qui a vécu ça, pour moi premièrement, puis elle avait perdu son gendre. Mais elle a vécu ça difficilement, dans le sens que, sa meilleure amie, c'est son fils qui a mis le feu! Madame Cantin a appelé ma mère, je ne sais pas combien de temps après, elle demandait comment ma mère allait ... (Informatrice no. 57).

Ce départ forcé de la famille Cantin est vécu comme un évènement déplorable au niveau de la majorité de la population rencontrée. Plusieurs apprécient qu'un membre de la famille soit demeuré à Chapais et y ait vécu en toute quiétude : « Parce que son frère est ici, puis je ne me suis jamais empêché de lui parler, puis « Bonjour ». J'ai travaillé avec au moulin à scie » (Informateur no. 65).

14.3.5 Une illustration de la détresse collective

Nous croyons que la rencontre de survivants, provoquée par les articles concernant Cantin, illustre de façon *éloquente la détresse et la souffrance collective* et aurait pu être vue comme indicatrice d'un besoin d'intervention sociale à une échelle communautaire.

Les élites sont conscientes du risque de dérapage. Dans une déposition lors du procès de Cantin, le choix des leaders de la communauté est de plaider en faveur du pardon et de la charité : « La seule révolution qu'y a eu à Chapais, c'est un article de journal et puis le monde s'est vidé le coeur puis ça été fini le lendemain, ça s'est calmé » (Représentations, 1981, p. 41, 42). La Cour, par les paroles du juge, a souligné ce rôle exceptionnel :

Je pense aussi que, dans les circonstances, je dois souligner la contribution des autorités religieuses et municipales de Chapais, la contribution qui a fait que depuis le procès et aujourd'hui, la vie normale a repris à Chapais malgré évidemment les séquelles épouvantables qui en ont résulté à la suite de cet incendie-là (Représentations 2, 1981, p. 188).

Le représentant du clergé s'était senti seul face à une lourde responsabilité, visiblement non partagée, de rapprochement social, tel que l'a perçu une endeuillée :

Après le feu, ça a comme été, comme quelque chose à réparer, il se sentait pareil comme si ça avait été un problème, comme en Éthiopie tu veux ouvrir un orphelinat pour ramasser tous les enfants orphelins. (...) Il aurait voulu les rapprocher tous. (...) Je pense qu'il s'est senti un peu le bon samaritain de tout le monde (Informatrice no. 44).

15. Deuxième conflit : les frais funéraires

Un entrepreneur funéraire de Chapais fut impliqué de rechef pour faire la gestion des cadavres. Il détenait une responsabilité au niveau municipal. Or, le tarif versé pour les frais funéraires, prévu dans la loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), était et est toujours, d'un montant total de 575 \$. Un représentant du clergé s'était également préoccupé de minimiser la charge pour les familles : « Après conversation avec monsieur le Curé, il fut convenu que l'entreprise chargerait 1 500 \$ pour l'enterrement de chaque défunt » (Savard, 1981, p. 3).

Cependant, un important dirigeant de la municipalité, de son côté, tenait à ce que les funérailles soient défrayées entièrement : « Les frais des obsèques sont pour l'instant à la charge des familles. Mais M. le maire, dans son allocution affirme que ce sinistre ne doit pas laisser de dettes pour ces familles déjà si éprouvées » (Maire, 1980). On fit une recommandation pour l'utilisation du fonds d'aide aux sinistrés.

Des familles concevaient comme inacceptable d'avoir eu à déverser de leur poche, la différence avec les frais réels chargés par l'entrepreneur funéraire. Il y eut donc plainte à la Commission des Accidents du Travail, qui dépêchèrent deux enquêteurs sur les lieux, afin de s'enquérir sur le coût des frais funéraires et sur celui du transport.

15.1 L'enquête

Un matin de mars 1980, un enquêteur d'expérience, de la Commission des Accidents du Travail, se présente au domicile de l'entrepreneur (Savard, 1981, p.4). Vers dix heures, un deuxième enquêteur s'y joint. L'entrepreneur subit un interrogatoire de six heures, où on lui refuse la possibilité de consulter. Une déclaration de six pages a été rédigée sur le champ et l'enquêteur a admis, par la suite, n'avoir « retenu que ce qui servait les buts de son enquête. Il a omis tout ce qui regardait le coût opérationnel du commerce du défendeur » (p. 9). On a fait dire à l'entrepreneur qu'il avait chargé des frais de façon exagérée, voire frauduleuse, tout profit étant considéré comme inadmissible, même s'il s'agissait d'un commerce dûment enregistré. Sous pression, on lui a fait signer cette déclaration :

En principe, je n'avais aucunement l'intention de frauder; le tout a été fait involontairement et sans mauvaise intention et j'admets que mes frais sont exorbitants dans le contexte de l'affaire Chapais. Pour ces raisons, je considère que j'aurais dû charger 575 \$ incluant les cercueils et les frais professionnels. Donc je me suis chargé de 37 cas et je suis consentant de rembourser le montant suivant (...) [soit la différence entre 1500 \$ (ce qui a été chargé) et 575 \$ (ce que paye IVAC) pour chacun des cas, soit 925 \$ par sépulture] (Déclaration, 1980).

15.2 Le procès

Malgré cet engagement forcé de mars, l'entrepreneur n'a pas donné suite. Ceci a emmené un des survivants endeuillés, à faire une requête, en août 1980, à la Cour provinciale de Chibougamau, pour réclamer la somme due par l'entrepreneur, soit 925 \$, qui lui aurait été chargée en trop. Le jugement de cette cause a été rendu en octobre 1981; on y note les conclusions suivantes. Le défendeur conteste les prétentions du demandeur en affirmant qu'on lui a soutiré des aveux extrajudiciaires, suite à l'interrogatoire de deux enquêteurs de la CAT « sous fausses représentations, sous menaces et contraintes » (Savard, 1981, p.2). Voici comment s'est expliqué l'entrepreneur, tel que le rapporte le juge :

Ce n'est pas ça que je voulais dire. Il m'a fait revivre tous les événements de cette nuit terrible et les jours suivants et il a écrit. Je n'ai pas dit ça exactement. J'ai dit si les tribunaux exigent que je rembourse, je le ferai. (...) Je n'ai jamais offert de remettre le 34 000 \$. C'est lui qui m'a dit de rembourser et que je n'aurais pas à démissionner (p.5).

Or, d'après le juge, il s'agissait bien d'un aveu, mais d'un aveu extrajudiciaire qui doit alors être prouvé et cette preuve appartient au défendeur. Le juge ajoute : « Il est évident que le caractère libre et volontaire de la déclaration extrajudiciaire n'apparaît pas. Ainsi, son admissibilité est impossible parce qu'elle a été obtenue par la ruse ou l'artifice » (p. 8 et 9).

Également, dit le juge, « le demandeur n'a plus d'intérêts, ayant été remboursé entièrement du prix des obsèques » (Savard, 1981, p. 3). Le tribunal mentionne que le comité d'aide aux sinistrés a remboursé une somme de 1 500 \$, alors qu'IVAC a également remis au demandeur 575 \$ et la Régie des Rentes 900 \$. « Il n'a donc plus d'intérêt parce que les funérailles ne lui ont rien coûté. (...) Seuls ceux qui avaient payé pour lui avaient un intérêt de réclamer, *si naturellement les défendeurs avaient chargé*

trop cher, ce que le tribunal ne croit pas » (p. 9). « La preuve permet à la cour d'affirmer que les charges faites correspondent au coût opérationnel d'une entreprise funéraire » et cela après avoir vérifié le coût chargé « par les autres entrepreneurs qui n'ont pas fait l'objet d'enquête » (p.10).

15.3 Un second bouc émissaire?

On voit donc dans ce choix d'un nouveau bouc émissaire le sentiment de non légitimité d'avoir fait du profit avec le malheur. Mais cette opinion n'est pas partagée par tous, comme en témoigne cette mère endeuillée : « Moi je trouve qu'il n'avait pas à faire ça gratuitement » (Informatrice no. 39). Il est utile de rappeler que les pompiers volontaires et les préposés à la morgue ont refusé d'être payés par la municipalité pour leur travail (Lessard, 1980, 16 janvier). Il y eut une autre opinion populaire, à l'effet que le profit n'était pas légitime vu la présence d'un important bénévolat et l'utilisation d'appareils municipaux ou encore de particuliers, tel que l'expliquait l'entrepreneur dans la déclaration rédigée par l'enquêteur :

Un contracteur local soit M. (...) a offert sa machinerie laquelle a travaillé ainsi que le loader de la municipalité. Donc à ce moment-là, les pompiers volontaires, la sûreté du Québec et moi-même ont commencé à sortir les cadavres. (...) Un particulier s'est offert pour transporter des corps bénévolement et à la fin, il en a transporté environ une dizaine. Dans les véhicules on en plaçait entre 2 et 3 et jamais 5 à 6. (...) L'aréna et le personnel ainsi que le matériel ne m'a [*sic*] rien coûté; tout le monde a mis du sien là-dedans. (...). Après le service, les cercueils ont été transportés à la fosse commune par Chouinard-Express et je n'ai eu aucune facture et le tout a été enterré par la machinerie de la municipalité. (...) La marge est de 34 270 \$ (Déclaration, 1980, p.3 et 5).

Cependant, on impute un coût prohibitif, dans un contexte où ceux qui en parlent ne furent pas impliqués directement et n'ont en main aucune information objective. Ce qui semble une grossière erreur d'interprétation, n'a cessé d'être répété et l'est encore après plus de vingt ans, et ce, même par des gens ayant une bonne instruction :

Le seul que j'ai pas oublié, c'est [monsieur ZZ....] il y a eu un procès d'intenté parce qu'il y avait des frais prohibitifs. Parce que lui ça lui avait rien coûté. (...) C'était un gros prix! Oh! *Moi je le sais pas. Moi j'ai pas dealé [*sic*] de tombe.* (...) *Moi dans ma tête, ça a toujours resté.* Puis je ne suis pas tout seul, il y en a une gang qui pensent de même. Il avait [*sic*] *pas le droit de faire de l'argent avec ça.* Il était [*sic*] pas obligé d'en perdre, c'est pas ça que je dis là. (...) C'est le moindre des respects, c'est la moindre des choses (Informateur no. 29).

On s'en prend donc à la légitimité morale d'avoir maintenu un profit, dans un contexte où la règle du milieu avait été le don et le partage: « On n'a jamais su le fonds de l'histoire. (...) Mais je trouve que c'était pas une belle occasion pour faire de l'argent » (Informateur no. 40).

Cependant, l'entrepreneur était libre de faire ses propres choix. Tout en déplorant, l'attitude, que nous qualifierons, d'abus de pouvoir, des enquêteurs de la CAT, il va sans dire que la défense juridique fit fondre ses profits (Informateur no. 12). Vu qu'un seul professionnel du milieu pouvait s'acquitter de cette tâche, aurait-on jugé préférable qu'une personne de l'extérieur vienne faire de l'argent avec la catastrophe? Il est à noter que dans une autre catastrophe collective québécoise, les frais funéraires furent de plusieurs fois supérieurs à ceux chargés à Chapais (Informateur no.18).

L'attaque à la réputation, dans ce cas, s'est poursuivie au-delà du temps :

C'est bien entendu que c'est arrivé vite, une quarantaine de personnes en même temps, je vais vous dire que c'est assez chaotique, même au niveau des arrangements funéraires et tout le tralala. On a même eu des situations je dirais *d'exploitation indirecte*, mais... (Informateur no. 25).

En plus, ça c'est déclaré, je pense un an ou deux après, il y avait eu des poursuites de prises contre M. (...) Les cercueils avaient été payés trop cher, ça a l'air. *Ça a été d'autre chose qui a ramené encore les peines*. C'est des choses qui ne devraient pas se passer, mais, c'est ça, des fois en parler c'est bon, mais des fois ramener des vieux souvenirs, c'est pas bon (Informateur no. 65).

Une endeuillée condamne ces propos mal informés :

Bien voyons! Il était-tu [*sic*] pour charger 10 000 piastres pour en enterrer 42 ou 45! C'est complètement ridicule! Il a chargé ce qu'il fallait qu'il charge. Ça nous a pas coûté une cenne, nous autres! C'est l'IVAC qui a payé, puis le fonds d'indemnisation. On n'a rien payé. Puis il s'est pas mis riche avec ça! Ils ont ressorti ça encore quand ils ont fait la dernière élection pour le sortir de là. (...) J'en ai attrapé un, puis je lui ai dit : « C'est ça que ça a coûté!—Ah! Mais, j'ai entendu dire!...-- T'as entendu dire! En avais-tu un enfant là-dedans? » (Informatrice no. 39).

Pour éviter des apparences de conflits d'intérêts, Denis (1994) recommande aux élus de se contenter de donner « des orientations générales plutôt que de s'impliquer dans le menu détail de la gestion de l'urgence » (p. 73). Vu qu'il s'agissait d'un élu, ces récriminations rejaillirent également sur le Conseil municipal; le maire et son équipe se sont vus par la suite, directement attaqués.

16. Troisième conflit : Le stress collectif déplacé vers les élus municipaux

On peut constater que la trêve des semaines suivant l'incendie fut de courte durée. En 1980, le maire et deux autres élus municipaux sont accusés de conflits d'intérêt. À l'assemblée municipale spéciale dès le *21 juin 1980*, soit moins de six mois après l'incendie, un conseiller demande au maire et à deux autres conseillers de démissionner à cause de leur appui à l'utilisation « d'équipements municipaux sur des terrains privés pour des fins de creusage, de nivelage ou de remplissage » et le refus de vendre certains terrains à des particuliers (Procès-Verbaux 207, 208, 209-80). Le conseil autorise alors le maire et un conseiller à aller rencontrer le Premier Ministre René Lévesque à ce sujet, ce qui a lieu les 14 et 15 juillet (210, 221, 267-80). Il y a d'abord une plainte à la Commission des Affaires municipales et le « ministre Guy Tardif, déclare ne pas vouloir se prononcer sur la légalité intrinsèque de certains travaux effectués par les équipements municipaux » (Procès verbal, 203-80).

Le 1er août 1980, le nouveau secrétaire trésorier est suspendu. Il ne sera resté à son emploi que pendant une période de deux mois (211-80). Le 9 août, les personnes accusées votent pour suspendre tout remplissage de terrain. En décembre 80, le maire a dû se rendre à une « rencontre au Ministère de l'énergie et des Ressources à Québec » (37-81). Ceci n'a pas empêché un *regroupement de 29 citoyens d'intenter des procédures civiles, au printemps 81*, contre trois membres du conseil municipal soit le maire et deux conseillers (58-81). Le 20 mars 81, ils comparaissent à Québec (108-81) dans le cadre d'une enquête sommaire. Le 26 octobre 1981, six citoyens se font entendre et l'enquête « en vertu de la Loi sur la fraude et corruption dans les affaires municipales (chapitre F-6) » est autorisée (Doiron, 1982, p. 7).

Nous le démontrerons plus loin, il s'agit là d'un exemple de ce que Janis a appelé le « *group-think* », alors que les gens, se réfugient dans une attitude de conformité avec le groupe. Ils sont affectés dans leur jugement, par la pertinence des informations rapportées par les individus, ce qui risque parfois de générer des erreurs d'orientation (Janis, 1969, 1971, p. 92-93). Comme l'a dit elle-même une poursuivante : « On était tous pris avec nos bébelles, c'était pas évident. Tu te fais prendre veut, veut pas dans des allégeances. Tout est tellement imbriqué, tout est tellement mêlé » (Informatrice no. 6).

16.1 L'enquête sur la municipalité

L'enquête en profondeur a lieu ensuite entre le 31 mai et le 4 juin 1982. Le juge Doiron (1982) précise dans son jugement que « [cette Cour] n'est pas le forum où des citoyens qui se disent victimes de l'arbitraire ou des décisions qui leur semblent injustes peuvent exprimer leurs récriminations et leur rancœur » (p.7). Il note cela « en regard à l'évidence d'une lutte politique farouche entre deux groupes » (p.8). Il déplore aussi le fait qu'on ait associé dans cette requête, un conseiller municipal à qui on n'avait rien à reprocher. Le juge précise que cette « Loi sur la fraude et la corruption est une loi pénale et que le doute doit s'interpréter en faveur des intimés » (p. 9). Il conclut que « rien dans la conduite des intimés ne peut s'apparenter à une conduite vénale dans l'exercice de leur fonction » (p. 19). « De plus, l'enquête a démontré que les principaux initiateurs de la requête étaient ceux dont les intérêts personnels et politiques étaient opposés à ceux du maire et des autres échevins (p.20). Les requérants qui avaient engagé des dépenses considérables, auraient du être « condamnés aux tiers dépens suivant la règle du *plaidéur téméraire* » (p.19). Cependant, malgré la faible preuve, le juge les a condamnés à la *moitié des dépens* pour ne pas « décourager d'autres groupes ayant des motifs sérieux à faire valoir de prendre une initiative en ce sens » (p.19).

16.2 3ième bouc émissaire : la mairie

À la lumière des procès-verbaux de cette enquête, on peut noter que les faits reprochés sont un ramassis d'incidents mineurs, tournant surtout autour de l'utilisation des équipements municipaux pour des travaux occasionnels, d'excavation ou de remblayage, défrayés par ailleurs au taux horaire ou encore légitimés par le fait qu'ils furent autorisés par résolution, l'année précédant l'incendie de Chapais. Le juge en conclut qu'il n'y a rien de frauduleux, mais plutôt ce qui semble être la manifestation d'une guerre larvée entre deux camps.

Ces deux événements signent la fin de la vie politique du maire dont l'intégrité politique a été contestée en justice. Il avait fait un retour depuis 1978, après avoir exercé ces fonctions pendant les années 60. Le maire et son conseiller controversé devaient être battus lors des élections municipales de décembre 2002 (Procès-verbaux, 160-82). L'ex-maire semblait de toute façon miné par la tragédie et avait abandonné son travail à la

mine. Il en fait l'analyse suivante, conscient qu'on lui en avait voulu d'être trop associé à son conseiller municipal, entrepreneur funéraire, en imaginant qu'il avait fait du profit avec les frais funéraires :

Quand t'administres une ville, t'as toujours des adversaires. Puis ils cherchent toujours tes... les points faibles. Comme moi j'ai dit : « On va faire chanter le service à l'aréna. On va les exposer là, c'est la ville qui va payer pour, c'est tout ». Mais là eux autres, les adversaires, ils ont dit : « Tiens, (...) [il] veut s'en mettre dans les poches ». Les autres, ils pensaient que je travaillais pour être [*sic*] les cercueils à l'aréna, tant du cercueil.

On peut noter cette tendance, à Chapais, à rechercher l'arbitrage auprès des tribunaux pour régler leurs différends. Lucas (1971) avait noté l'utilisation fréquente des référendums dans les villes minières. Un employé municipal, ayant vu de près ce qui se passait à la ville, peut en témoigner, se souvenant du référendum sur l'achat d'équipements, pour la ville, survenu peu avant l'incendie, qui a peut-être été le déclencheur de la guerre des clans (Informateur no. 18).

16.3 Une ville sous tension

Ce conflit envers les élus municipaux n'était peut-être que le reflet de ce qui se passait avant. Afin d'étudier comment la société réagit, il faut s'intéresser aux réactions du passé, en dehors du désastre lorsque sont survenues d'autres crises, exprimées par les manifestations de leadership et de résolutions de problèmes (Barton, 1969). Or, dans ce milieu, la capacité de faire la médiation a semblé faire cruellement défaut. Notons que ceux qui initiaient les poursuites vivaient eux-mêmes, directement, un deuil familial en même temps que collectif. Cependant, le conflit devint exacerbé à un point tel que des citoyens ont recherché l'arbitrage des tribunaux, plutôt que d'attendre simplement de nouvelles élections.

Ceci laisse à penser, comme l'avaient affirmé Bates et al. (1963, cités par Dynes & Quarantelli, 1971), que dans certains cas, les conflits après une catastrophe, peuvent devenir plus sévères qu'avant, reflet groupal du stress post-traumatique. Ceci confirme les analyses de Chemtob (2000) qui a noté que sous l'effet du stress, des distorsions cognitives causent des difficultés d'analyse et de là, des conflits. Il a appelé l' « *effet néon* », celui qui exacerbe les particularités du milieu avec ses problèmes préexistants au niveau individuel ou communautaire, comme par exemple, l'ambivalence face à ses

dirigeants. La personne ayant vécu un désastre peut se sentir constamment menacée et surréagir à des menaces même mineures (McFarlane, 1995). Cela pourrait expliquer la tendance au niveau du groupe, à s'activer fortement suite à des frustrations vécues au niveau communautaire :

Le monde était plus agressif, ça prenait une moindre petite étincelle puis... Avant ça, tu disais quelque chose que ça riait, puis là, ça devenait agressif tout de suite, tout de suite. (...) C'est un problème de sécurité complète, c'est une ville au complet qui est dans l'agressivité. Parce que moi j'ai travaillé un an dans les hôtels, puis le monde ça se chicanait plus, était plus agressif, ça se parlait moins puis ça se boudait. C'est ça qu'il a fait, le feu de Chapais! (Informateur no. 40).

Il y eut un autre niveau d'utilisation des tribunaux, que furent les poursuites civiles auprès des personnes responsables de l'incendie de Chapais. Bien qu'elles aient été tout à fait légitimes, elles ont quand même apporté leur lot de dissidence.

17. Nouveaux conflits sociaux générés par les poursuites au civil pour fins d'indemnisation

Les poursuites légales entre gens qui se connaissaient et continuaient à cohabiter dans le travail, ne furent pas sans générer de conflits, tout en causant des blessures émotionnelles à certaines personnes visées. Certaines élites auraient tout simplement souhaité que cela n'ait pas lieu et ils ont identifié l'intervention d'un bureau d'avocat venu de l'extérieur comme ayant été à l'origine des conflits dans le milieu de Chapais:

Premièrement les avocats évidemment, qui ont vu là, l'occasion de faire quelques cents, pour ne pas dire plus. Le 2 janvier au matin, il y a un bureau d'avocats de Montréal qui avait délégué, un jeune avocat (évidemment, les plus vieux, les avocats-séniors de ce bureau-là, c'était le temps des fêtes, ils se chauffaient la couenne), qui sont venus inciter les gens à poursuivre. La base sur laquelle ils insistaient à poursuivre, c'était le soi-disant, laisser-aller des organisateurs. Alors, là, on commençait déjà à dresser les gens de la communauté contre les autres (Informateur no. 20).

Ces affirmations se sont avérées improbables, voire non fondées. Il n'y aurait pas eu de sollicitation proprement dite et il s'agissait d'un très petit bureau. Mais il y a eu des actions précoces d'information dans le milieu, centrées sur les droits des victimes :

Un avocat présent à l'audience [du coroner] ne se gênait pas pour faire savoir à la ronde que des recours civils pourraient être tentés avec succès contre la Falconbridge Copper, propriétaire de la salle, et le Club Lions de Chapais, locataire en titre lors de la tragique nuit. Personne ne s'est prévalu de ce droit

d'action civile jusqu'à maintenant, ce que le même juriste expliquait par un manque d'informations au sein de la population de Chapais et chez certains, qui sont des salariés du principal employeur de l'endroit, « la crainte de perdre leur emploi » (Roy 2, 1980).

Par ailleurs, toutes sortes de rumeurs ont circulé au sujet de la sollicitation, dont la thèse de la relance faite auprès de gens ayant perdu leurs facultés :

Il y a eu enquête du barreau à propos de l'agissement de certains avocats. Je pense que finalement, ç'a retourné à rien. En particulier là, j'ai eu connaissance que des avocats soient allés dans des salles de soins intensifs, pour inciter des grands brûlés à poursuivre, des gens qui même à ce moment-là, n'étaient quand même pas en possession de tous leurs moyens quasiment. Ça, ça va un peu contre le code d'éthique des professions, qui demande qu'on ne fasse pas de sollicitation pour des clients (Informateur no. 20).

Rien n'indique que des gens furent rencontrés précocement dans les centres de brûlés. Cependant, effectivement, il y eut une plainte au barreau pour sollicitation, qui fut d'abord accueillie favorablement et qui fut par la suite rejetée à l'unanimité suite à un appel fait au Tribunal des professions. D'après un témoin de l'époque, il semblait y avoir eu un effort délibéré pour miner ceux de la défense:

Mais ça a coûté combien de millions aux compagnies d'assurances? Et c'est ce gars-là qu'on veut arrêter. (...) Les plaintes au Barreau, [n'étaient] pas des plaintes faites par des clients, mais [venaient] d'un avocat associé à (VVV) [qui] était, justement un avocat de la mine. (...) Mais, il n'y a aucune victime de l'incendie de Chapais qui a porté plainte! Aucune! [On] nous a dit : « (...). C'est politique votre dossier » (Informateur no. 19).

D'après les nombreux témoignages de personnes ayant complété les démarches, les poursuites furent initiées par un seul endeuillé, qui organisa, de sa propre initiative, un *groupe de plaignants*. Ce dernier choisit de faire appel à un bureau d'avocats civilistes de Montréal, dont l'existence fut découverte fortuitement suite à la parution d'un article dans La Presse (Informateurs nos. 6, 14, 19). Dans une ville minière, ce sont les outsiders qui peuvent confronter publiquement et formellement (Lucas, 1971, p.332).

L'avocat, j'ai été le chercher à Montréal, je lui ai donné la cause. (...) [J'avais été] dans le temps [à l'établissement de santé et de services sociaux]. (...) Ça fait que moé, j'ai été me faire faire deux trois photocopies pour certaines choses et puis [...j'ai vu le document]. J'ai mis ça dans ma poche. (...) Moé, quand j'ai [*sic*] arrivé chez nous, j'ai appelé l'avocat tout de suite. (...) J'ai dit: « C'est bien facile, prends l'avion, monte à Chapais ». (...) Fait qu'il a été là puis on s'est replacés bien vite! (...) Puis on a été manger au Motel Le Routier. Nous

autres, on mangeait icitte, puis l'avocat (...) de la Compagnie contre qui on a plaidé, (...) puis toute la gang, étaient à la table pas bien loin. Là ils savaient que j'allais actionner, parce que j'avais un avocat (Informateur no.14).

Cet homme endeuillé n'a pas fait confiance aux avocats de son milieu. Il ne regrette pas d'avoir poursuivi, ce qu'il considérait d'ailleurs de son plein droit et de son devoir : « Si tu ne poursuis pas, tu vas avoir des remords de pas avoir poursuivi, parce que t'as pas fait, ce que t'avais le droit de faire! T'as pas eu le cœur de le faire! Je serais gêné moé! » (Informateur no. 14). D'ailleurs, il ne se sent pas responsable des conflits sociaux que les poursuites ont entraînés car les grands coupables, d'après lui, sont plutôt ceux qui essayaient d'empêcher la vérité de ressortir :

Falconbridge! C'est eux autres les grands coupables. C'est leur *bâtisse*! Puis en plus, ils mettent des gars contre toi, pour essayer de t'écraser davantage! Quand tu fais une poursuite, puis les autres se défendent, puis qu'ils veulent t'écraser. Puis ils savent que j'avais raison, qu'elle *était bourrée d'inconvénients ensuite de défauts*. Dans tout ça, ils sont bien plus sales que moé! (Informateur no.14).

Il témoigna d'ailleurs à l'enquête du syndic du barreau :

Le Barreau, (...) ils m'ont demandé pour quelle raison que (...) [cet avocat] avait autant de clients! Il en a eu trente-cinq! J'ai dit : « Le coupable, vous l'avez devant vous ». Moé j'ai dit: « J'ai fait des assemblées d'information que mon avocat venait le mercredi, puis (...) j'ai mis des femmes sur les téléphones pour appeler comme de quoi mon avocat était prêt à leur donner des renseignements (...) sur qu'est-ce qui étaient leurs droits concernant l'incendie de Chapais (Informateur no.14).

Des personnes poursuivies, nommément pour leur responsabilité dans la soirée, ont trouvé cela très pénible et en ont ressenti une colère immense :

Aujourd'hui, c'est peut-être une autre chose. Parce que je me rends compte que ces gens-là, c'est un recours qu'ils ont eu, puis, qui pourrait les aider avec les difficultés à s'intégrer, suite à leurs blessures, à leurs brûlures! Mais dans le temps, c'est pas pareil! (...) Moi, je regardais chaque personne qui m'actionnait (je les connaissais tous), puis je dois dire que (...) j'avais une certaine agressivité! (...) Celui qui a fait venir [l'avocat], (...) des fois, je me surprénais à dire : « Mon écoeurant de chien sale!» Parce que, (...) il ne me regardait pas, il pouvait pas m'entendre. (...) Quand certaines gens du Club Lions étaient à côté de moi, oui, je le disais fort et ça ne me dérangeait pas! (...) De me faire actionner, ça m'a chaviré, ça m'a chambardé, jusqu'à temps que je retombe sur mes pattes! (Informateur no. 17).

17.1 Les avantages à la poursuite de groupe

Ce regroupement a permis de faire le tour de la question sur les causes de toutes ces mortalités et de démontrer les conséquences sur les victimes. Les expertises médico-légales ont aussi servi à leur apporter un peu de réconfort. Certaines y ont trouvé de l'écoute et du support : « N'ayant pas eu de suivi de ce côté, si ce n'est qu'une expertise par psychiatre et une expertise par psychologue. Et puis c'était bien beau, que j'aie pu emmener [un brûlé] à [la psychologue] et puis le faire brailer » (Informateur no. 19).

Les victimes isolées se sont ainsi senties moins seules ; le phénomène groupe fut important. Il apportait une *reconnaissance sociale* face à l'attaque à son intégrité :

Beaucoup de gens ont embarqué parce qu'il y avait un groupe. Je l'aurais pas fait tout seul. Ça faisait un réconfort quand même de se retrouver tous des gens qui avaient subi ça. J'ai trouvé ça plaisant pour ça. *Ça a pris dix ans*. Moi, j'aimais mieux l'avoir tout de suite, donc, j'ai accepté moins : 32 000 \$. Je ne voulais par un montant pour la fin de mes jours (Informateur no. 45).

Certaines personnes pour qui le principe de l'action collective semblait répréhensible, ont vu cela comme si les gens avaient reçu des sommes phénoménales particulièrement pour un décès : « En tous cas, c'était tout [*sic*] dans les 300, 000\$, tourne autour de 2 ou 300, 000 \$ (Informateur no. 17). » Nous venons de le constater cet ordre de grandeur n'était pas nécessairement exact. Un personnage privilégié du milieu considère que les gens n'ont pas regretté leur poursuite :

Ah! C'est surtout le principe: avoir perdu une qualité de vie, d'avoir perdu un être cher. C'est surtout ceux qui ont eu des problèmes physiques: eux autres, c'était plus que du principe, c'était leur vie, parce que c'était leur peau dans certains cas, leur métier, leur profession; ça c'était un impact pas mal plus fort que pour les gens qui étaient décédés. Parce que eux autres ce n'est pas réglé encore! (Informateur no. 25).

Les poursuites de groupe ont également permis des règlements plus équitables. Les dossiers ont été étudiés en comparaison les uns avec les autres et ils ont été montés par des experts civilistes. Ceux qui ont fait cavalier seul, ont été moins compensés : « [Sur] les 35 des 45 personnes qui ont poursuivi [en groupe], les dix autres, c'est [*sic*] des gens qui avaient quitté la ville de Chapais, qui ont donné ça à six avocats. (...) Les règlements (...) obtenus sont d'un tout autre ordre que les autres ont obtenus

(Informateur no. 19). Cette analyse n'est pas loin de l'opinion d'une victime, très touchée qui a été faiblement compensée :

Moi, j'avais un avocat qui était tout seul dans cette cause-là. (...) On a actionné parce qu'on n'avait pas le choix d'actionner! (...) Il reste que moi, j'ai pas niaisé avec ça: ils ont dit: « Tiens, t'as droit à ça, ça, ça.-- C'est beau.» Ça fait que j'ai accepté ça. Pourquoi prolonger? Pour avoir 5 000 \$ de plus, 10 000 \$ de plus? J'ai-tu [*sic*] bien fait, j'ai-tu pas bien fait? Je ne le sais pas. Quand tu prends action, tu prends action, tu règles! C'était pas prioritaire pour moé; j'avais pas besoin de ça pour vivre! (Informateur no. 51).

Inutile de dire que ce règlement à la baisse ne fit pas modèle auprès des autres grands brûlés. A preuve, une victime, qui a décidé de changer d'avocat pour rejoindre le groupe, a obtenu une somme autrement substantielle que ce que réclamait son premier avocat généraliste, provenant du milieu. L'acquisition d'une somme rassure en vieillissant, vu les limites physiques :

Il faut que je fasse attention! Parce que jusqu'à quel âge je vais pouvoir travailler, moi en étant, magané de même? Faut vraiment que je reste sur terre, ou je le dépense tout, puis je n'ai plus rien plus tard. Parce que moi, c'est mon fonds de pension! Moi, c'est toujours dans le travail physique: c'est sûr que là, ça marche encore, mais peut-être dans dix ans, ça va faire quoi? Peut-être dans cinq ans, ça va faire quoi? (Informateur no. 53).

Finalement, la poursuite de groupe a permis aux requérants d'être défendus en défrayant des honoraires raisonnables :

Moi, j'ai dit: « Je te donne ça au pourcentage. Il me chargeait vingt pour cent au départ. Là, je lui ai parlé, j'ai dit: « M'a [*sic*] en avoir un autre (...) ». Là quand je reviens, (...) il m'a baissé à quinze pour cent pour tout le monde qui embarquerait. Vingt pour cent, c'était pas exagéré! Mais j'ai pu l'obtenir à quinze pour cent (Informateur no. 14).

17.2 La durée et le coût des expertises

Les poursuites pour les grands brûlés coûtaient très cher en expertises, en honoraires et en temps. Le résultat était tributaire de la capacité de payer. Même pour les personnes moyennement brûlées, les règlements furent longs à venir, ce qui fut jugé insatisfaisant : « C'est de l'argent gaspillé, puis ils nous fourrent toute la gang. Moi, j'avais pas l'argent pour aller jusqu'au bout. (...) Après six ans, j'ai reçu 14 000 \$. »

(Informateur no. 40). En effet, pour finir par recevoir, il faut investir passablement en expertises.

Dans certains cas, les règlements n'eurent lieu que quinze ans après l'incendie et cela fut dénoncé par les victimes en colère. Un blessé, dit qu'il irait dans les médias, tels l'émission J.E, si c'était à refaire. Il n'a pas osé se le permettre par solidarité pour le groupe :

[Il aurait fallu] qu'il y ait comme un arbitre qui aurait dit: « Ça c'est abordable; ça, ça prend ça...», qu'il y ait eu quelqu'un qui aurait été neutre. Bien non, il a fallu que tout le monde puis l'IVAC paye des médecins. (...) J'ai un 100 000 piastres d'expertises moi! Fallait les payer les expertises! Il y en a qui empruntaient de l'argent pour le faire; ou bien ils payaient des intérêts aux médecins! Puis, il y a des médecins qui ne voulaient pas! En tous cas, c'était un chiard! Ça prenait ça, sinon, t'avais quoi ? (Informateur no. 53).

Par rapport aux délais, le groupe n'avantageait pas nécessairement : « Je pense tant que l'action n'a pas été vraiment réglée, puis, revenait tout le temps. Moé, j'étais comme sorti un peu, mais quand t'es obligé de te chicaner, moi ça, ça a été aussi dur, je pense, que l'épreuve ! » (Informateur no. 53). D'après Brillon (2001), les poursuites peuvent effectivement contribuer à maintenir le problème. Pour les victimes de grandes brûlures, les règlements ont effectivement tardé : « Ç'a été trop long. C'est tout [*sic*] des traîneux, IVAC, les avocats » (Informateur no. 37).

17.3 Les oppositions éthiques

Le mouvement religieux catholique et certains individus associés désapprouvaient l'accès à des compensations en argent suite à un malheur. C'était comme de renoncer au pardon. Le principe même des assurances était remis en question. Pourtant, elles constituent la façon moderne de partager les torts, de façon plus large, avec la société (Burton et al., 1978, cités par Drabek, 1986, p. 400). On avait exercé une certaine influence, visant l'opposition à toute forme de réclamation (Informatrice no. 35) :

Ils ne m'ont pas demandé conseil puis, je suis bien content, sauf une femme qui avait perdu sa fille, puis son gendre, qui est venue me dire qu'elle ne se sentait pas capable en conscience, de poursuivre. (...) Je lui ai dit : « Je pense que tu fais bien ». (...) Mais il reste qu'en ne poursuivant pas, elle s'est privée d'une bonne somme. (...) Pour moi-là, les détresses de Chapais, c'est des détresses morales, de façon générale, il y a pas eu vraiment, de détresse financière. (...)

Les seules personnes qui avaient besoin d'argent là-dedans, sauf exception, c'est ceux qui étaient les grands brûlés, là. Eux autres, c'était important qu'ils en aient. (...) Ceux qui ont perdu des parents, (...) quand t'es adolescent et que tu perds ton père puis ta mère, financièrement, tu peux avoir besoin d'argent. Mais quand tu perds tes enfants, tu sais financièrement-là... (Informateur no. 20).

Ce leader avance le concept des victimes méritantes et des non méritantes (Burns, 1980), alors que des compensations étaient évidemment légitimes pour tous. Ce n'était pas rigoureusement exact que personne n'avait de besoin financier à Chapais, car le motif économique a joué dans la décision de plusieurs. Les compensations sont également le reflet de la catégorie socio-économique préexistante : « La fragilité du terrain serait plus grande chez les plus défavorisés, rendant donc les pertes relatives plus élevées » (Denis, 2002, p. 13). Prenons le cas, par exemple, d'une personne qui partageait le logement avec un membre de sa famille. Suite au décès de ce dernier, elle devint rapidement en situation de précarité de revenus (Informatrice no. 49).

La démarche de la poursuite civile ne faisait pas l'unanimité et elle fut difficile à vivre pour quelques individus qu'ils appartiennent à un côté ou à l'autre. La blessure émotionnelle face à l'incompréhension est encore palpable :

Mon mari a pris en main pour prendre un avocat, puis faire une assemblée pour actionner les assurances. Sans ça, les assurances n'auraient pas payé! Il y en a qui nous ont dit, entre autres (X...) : « Moi je rentre pas là-dedans, on vend pas ses morts! » C'était de même qu'il était reçu, mon mari! Il a dit « Moé, c'est pas pour vendre mes morts, mais il y a des assurances, puis les assurances sont là pour payer! » (...) Il faisait une assemblée, puis là, on se faisait contrebuter! (Informatrice no. 39).

Mais d'un autre côté, c'est pas dans la mentalité québécoise non plus. C'est mal vu. Je me souviens pour avoir parlé avec mon père de ça, des gens qui actionnaient. Lui mon père, il m'a toujours dit : « Ils font pas bien, ils font pas bien. Ça va leur donner de l'argent, mais (...) c'est pas parce qu'ils vont te donner un million que ta blessure va se refermer ». Puis au contraire, tant que tu vas avoir une cent de ce million-là, ça va te rappeler que... (Informateur no. 29).

Même si les poursuites ont permis l'obtention de plus d'équité dans les indemnisations, il faut aussi considérer qu'outre les montants reçus pour les grands brûlés, ceux pour les petits brûlés et les personnes décédées n'étaient pas mirobolants. Ils compensaient principalement pour ceux qui ne travaillaient pas à la mine, lesquels

ont bénéficié d'une assurance-vie équivalente à une fois leur salaire, alors qu' IVAC a très peu versé:

Puis à poursuivre, ceux qui avaient fini leurs études valaient plus cher que le mien. [À l'opposé, à l'IVAC,] celui de 17 ans, tu recevais 2000 \$ de plus que pour un enfant majeur. Mais je sais qu'il y en a que par le procès, que les filles qui avaient fini leurs études, qui étaient sur le marché du le travail, ils ont eu plus que nous autres on a eu (...) Il me semble qu'on a eu, (...) j'ai tout ça dans les papiers. [Note : elle va les chercher] Règlement 23, 500 \$; 10, 950 à vous et 10, 950 \$ à votre mari. Ils prenaient 15 % d'honoraires judiciaires. Total reçu 20, 450 \$ (Informatrice no. 39).

17.4 Les résistances contextuelles

17.4.1 Ne pas manquer d'argent

Certains tenaient à ne blâmer personne d'autre que Cantin, mais en même temps, une grosse motivation à ne pas poursuivre était le sentiment de ne pas manquer d'argent, surtout lorsque le défunt avait travaillé pour la mine ou encore que soit même, on y travaillait encore. Ainsi, très peu d'employés de la Falconbridge ont poursuivi :

Mon motif de refuser, c'était que, sont morts, sont morts! (...) Pour moi, *l'argent était vraiment pas important à ce moment-là*; et puis, je me disais, poursuivre le Club Opemiska, que finalement c'était pas eux qui étaient responsables! Eux, ils faisaient cette fête-là pour leurs employés à chaque année, et puis ils n'avaient pas à être responsables (Informatrice no. 57).

17.4.2 Se sacrifier pour ne pas blesser

Des grands brûlés, qui ne voulaient pas se mettre en conflits, ont réalisé qu'ils se sont privés de sommes qu'ils auraient pu légitimement réclamer, de peur de heurter leurs concitoyens. Elles leur auraient permis plus de confort alors que le vieillissement, avec des séquelles de brûlures, devient plus problématique. Leur fidélité envers les Lions et la mine a été la plus forte. On peut percevoir une certaine pointe de regret : « Avoir été certain que ça aurait pas fait de tort à personne, j'aurais tout probablement actionné. Mais j'avais peur de mener du trouble à quelqu'un. Je ne voulais pas faire de tort, puis je ne veux pas faire de peine à personne (Informateur no. 52).

J'aurais peut-être dû, parce qu'une mine, ça n'a pas de cœur. Je pensais à ça après, (...) la mine était fermée à ce moment-là. [Avant,] j'étais quand même dans les cadres seniors [*sic*] de la Compagnie. À ce moment-là, je me sentais un

peu mal à l'aise. Bien là, aujourd'hui, je regarde là, ça serait peut-être pas de même (Informateur no. 50).

17.4.3 Vouloir oublier

Pour les autres, les principaux motifs étaient de trouver la paix au plus vite (Informateurs no. 47, 48, 65), de passer à d'autre chose (Informateur no. 56), de ne pas mettre autant d'énergie là-dedans (Informatrice no. 60) et de ne pas accabler inutilement les membres du club des Lions (Informateurs no. 50, 52, 57). Globalement, la préoccupation était d'éviter le plus possible les conflits.

18. Compréhension de l'utilisation des boucs émissaires successifs

À Chapais, comment se fait-il que la trêve n'ait pas tenu? Cantin n'a pu être un bouc émissaire parfait car il était trop semblable à soi-même. Réduire l'évènement à un simple accident, ce que certains ont fait, risquait d'augmenter l'insécurité à l'effet que tous pourraient poser un tel geste, ce qui est en soi irrationnel car tous les citoyens n'ont pas le même degré d'impulsivité et ne sont pas tous aussi influençables.

La fonction du bouc émissaire peut se montrer évolutive comme cela fut illustré éloquemment par Rank Veltfore & Lee (1943), dans le cas célèbre du Cocoanut Grove. À Chapais, les boucs émissaires se sont vus identifiés avec des motifs, qui semblaient apparemment éloignés de l'incendie, alors qu'ils y demeuraient indirectement reliés. Quelques mois après la tragédie, deux procès inutiles et non fondés gaspillèrent le temps précieux des tribunaux et de ce fait, les deniers des contribuables et des belligérants. Dans le cas des frais funéraires, bien qu'elle était officiellement sous l'initiative et portée par un seul individu, la poursuite reflétait une partie de l'opinion populaire, formulée en quelque sorte comme ce qui aurait pu devenir un recours collectif.

Dans le cas du groupe opposé à la mairie, les élus municipaux ont eu l'impression que le ressentiment à leur égard provenait d'abord, de la façon dont ils ont géré les funérailles. Par la suite, ce sont de vieux différends qui se sont réveillés, dirigés par un clan opposé au maire. Des leaders de ce groupe étaient parmi les plus lourdement endeuillés de la tragédie. Les 29 citoyens plaignants semblaient animés d'un esprit de vengeance envers leurs élus, mais contre quoi au juste? Le motif évoqué, des pécatilles de pelletées de terre! Ils auraient pu pourtant reprocher à la municipalité de ne pas avoir

exercé ses droits en matière de sécurité. Le stress collectif s'était en quelque sorte retrouvé dévié vers un objectif de restitution et de confrontation stériles, alors qu'on vivait des enjeux beaucoup plus sérieux, une ville en deuil.

Les gens s'en prirent peu à la Falconbridge, employeur majoritaire dans ce milieu. Très peu de citoyens ont osé affirmer clairement que l'édifice n'était pas conforme et que plusieurs cadres de la mine ont failli à leurs responsabilités. De plus, personne n'a reproché aux élus municipaux de s'être alliés à la compagnie, ce qui était pourtant le cas. La mine aurait pu être un bouc émissaire rassembleur mais ne l'est pas devenue, probablement parce que collectivement, intuitivement, on n'a pas osé s'attaquer à sa raison d'être dans le milieu, à sa propre survivance économique.

À défaut, les organisateurs demeurèrent les boucs émissaires officiels pour plusieurs, comme l'a fait le journaliste Laurendeau dans son émission de télévision. Mais ce n'était pas satisfaisant non plus car il s'agissait d'une équipe complète de bénévoles dont certains avaient même payé de leur vie ou de la vie de leurs proches, membres de leur famille. Ces boucs émissaires ne purent non plus faire l'unanimité.

Une autre fonction du bouc émissaire serait d'aider à se libérer des sentiments négatifs tout en souhaitant que les coupables soient reconnus et punis. C'est grâce aux poursuites au civil que l'ensemble des responsabilités furent reconnues, « conjointement et solidairement » et ce sont leurs assurances respectives des Lions et de la Falconbridge qui ont défrayé les indemnisations. Mais cela ne fut seulement des individus qui ont osé braver la désapprobation pour porter plainte. Ils s'aliénaient une autre partie de la population qui ne voulait pas peiner les organisateurs. Pourtant, le gouvernement en a profité du même coup, pour se faire indemniser pour l'IVAC, ce qui est déjà prévu dans la loi. Les journalistes qui étaient si présents au début manquèrent à leur rôle d'éclaireurs. Parce qu'il y eut des recours individuels de groupe plutôt qu'un recours collectif, le rassemblement autour de « la cause » n'a pas eu lieu.

III La ville blessée : l'attaque au tissu social

Beaucoup d'indices ont permis de constater que la ville de Chapais n'était plus comme avant : les gens vivaient sous la peur, la méfiance; ils se sentaient différents. Cela aurait duré pendant quatre à cinq ans.

19. La perte de confiance envers ses semblables : la fuite des grands groupes

Après l'incendie, les gens ne désiraient plus participer à des grands rassemblements :

Les gens n'étaient pas à l'aise dans des grands endroits ou avec beaucoup de personnes. Donc, c'était difficile, j'imagine, de faire des rassemblements de grands groupes, pour toutes sortes d'occasions. On a senti, à deux exceptions: les rassemblements de l'église catholique, les gens ont continué à fréquenter ça (c'est un grand rassemblement, une église), puis des rassemblements autour du scolaire, ça il y avait des gens qui acceptaient de se réunir (Informateur no. 24).

La perte de la confiance en ses semblables constituait en soit une *attaque au tissu social* (Erikson, 1985). Malgré tout, les dirigeants de la ville avaient le souci que les activités reprennent leur cours mais il était devenu difficile de faire des rencontres qui fonctionnaient. Les gens ne se sentaient plus en sécurité entre eux et les fêtes n'étaient plus aussi amusantes :

N'importe quelle activité pour réunir le monde tout ensemble là, c'était difficile. (...) Pour à peu près proche un an, on arrivait pour préparer quelque chose : « Ah! On le fera pas là, ça c'est dangereux ». (...) Même l'année d'ensuite, quand on a voulu faire, la même veillée, parce que ça, c'est depuis que Chapais était fondée, cette veillée-là à tous les ans... On l'a fait mais tout le monde était calme par exemple. On avait la bâtisse neuve; elle était bâtie contre le feu. Ça fait que là, c'était plus la même ambiance du tout (Informateur no. 11).

Il est dramatique de constater que les gens en étaient venus à se méfier de leurs concitoyens et à considérer les autres comme des dangers potentiels : « Puis ç'a été généralisé pour beaucoup de gens après, on entraît dans une salle et on vérifiait les accès, les sorties, si les entrées sont dégagées. On craignait si d'autres personnes étaient là » (Informatrice no. 7).

Les lieux publics pouvaient en même temps qu'apporter du réconfort, apporter de la crainte : « Après ça, quand le bar venait trop plein, j'étais [*sic*] plus à l'aise: on sortait! Des fois, on faisait juste sortir dehors. L'été, on faisait rien qu'aller prendre un

verre dehors puis on revenait; mais, on restait [*sic*] jamais à l'aise. Trop de monde! Surtout une place où il n'y avait pas trop de sorties » (Informateur no. 31).

On percevait les regrets que personne n'ait réagi pour arrêter Cantin, comme si on ne pouvait plus se faire confiance mutuellement. Aussi, il s'installait une préoccupation nouvelle de la part des organisateurs :

Ils avaient perdu confiance. Ça a pris un bout de temps avant qu'on leur remette la confiance. Mais, ils avaient raison un peu. Hein? Parce que la salle était pleine puis le gars a mis le feu devant tout le monde, personne l'a poigné pour le sortir. Ça a resté une population craintive de ça. Puis, il y avait un autre gars, (...) qui était au [*sic*] côté de lui, il le regardait faire, puis il lui a pas touché, il lui a pas donné un coup sur les bras pour l'arrêter, rien. En réalité là, quand la gang était forte après, il fallait y penser (Informateur no. 11).

Par ailleurs, on a constaté que les jeunes, avaient comme les adultes, malgré tout, le besoin de se réunir dans des lieux sécuritaires :

L'école, on a organisé, un mois ou deux après ça, certaines soirées, pour que les enfants aient une place où aller, ceux qui voulaient continuer eux. Parce que *les enfants ont ces possibilités, je pense, que les adultes ont moins, de s'en remettre plus facilement*, donc, avaient besoin de sociabiliser, donc, on faisait ça. Il y avait des grands rassemblements de cette nature-là (Informateur no. 24).

20. La perte générale de l'insouciance : une ville en deuil

« Disons que, ça a été, on sentait que les personnes étaient souffrantes forcément, parce qu'y a toutes sortes de choses qui se sont produites très rapidement: les départs, bon, que ce soit les décès ou autrement! » (Informateur no. 24). « D'après moi, ça a pris au moins une dizaine d'années avant que ça s'efface comme il faut c'est certain. (...) Je dirais qu'y en a, je peux pas te le jurer, mais il y en a qui ne se sont pas remis de ça » (Informateur no. 25).

Une conséquence chez les personnes qui vivent une catastrophe, comme l'a démontré Janoff-Bulman (1985) est l'ébranlement des croyances fondamentales face à la vie : « Les gens, sortaient, buvaient mais s'amusaient moins. Ça a jamais été comme avant. Il y a pas à dire qu'on n'a pas essayé! Oui, on essayait de s'amuser, mais, l'ambiance a jamais été comme avant. *L'ambiance de bon vivant qu'on avait*, ça a comme été brisé » (Informateur no. 31).

Et je sortais dans les bars, puis là après ça, il y avait plus personne parce que c'était des jeunes qui sont morts. Là j'entendais des tounes puis habituellement

là, cette toune là, bien un tel allait danser; il était plus là, il était mort. [Je ressentais] un vide, une absence, un deuil, une mort mais un gros tout, là il y en a pas rien qu'un. Tu sais, les couples qui sont décédés, les couples t'es voyais, ils étaient là, bien là t'es voyais [*sic*] plus. Bien le noyau était plus là, il n'y avait plus de vie, c'était plus intéressant. C'était vraiment spécial parce qu'avant ça, il y avait des shows des fois dans les hôtels, puis si on n'arrivait pas de bonne heure, on ne pouvait pas rentrer. Puis après ça, tu rentrais quand tu voulais, c'était vide. C'était aussi catégorique que ça. Un vide, un vide. Bien c'est que t'avais plus de liens, t'avais plus les chums. Il y avait trop d'absents. (...) Il n'y avait plus de fraternité tant que ça, c'était de l'isolement. Bien moi j'ai remarqué, c'est parce que les jeunes, ils sont tout' [*sic*] morts dans le feu du Jour de l'An, quasiment. Il en a [*sic*] pas resté beaucoup, puis ceux qui ont [*sic*] resté, ils ont déménagé (Informatrice no. 2).

Une autre fille raconte qu'elle s'est carrément retrouvée en panne d'amies. Il est à noter qu'il est mort à Chapais, 27 jeunes âgés de vingt-cinq ans et moins, dont six d'âge mineur et parmi les 27, 12 filles :

Moi, ça m'a pris un an quasiment à trouver quelqu'un avec les mêmes affinités que moi. Ils étaient tous morts. J'avais 18 ou 19 ans, mettons que ça m'a marquée. Je suis correcte maintenant; les amies à la longue, on s'y fait. À partir de là, j'ai vu que la vie est fragile. (...) Ça avait affecté l'ambiance à Chapais énormément, avant que les gens retrouvent le goût de fêter. Il n'y avait plus d'ambiance. Avant, c'était la joie de vivre (Informatrice no. 41).

21. Chapais, la ville visée

L'identité collective des chapaisiens fut désormais associée à la tragédie, tout comme ce fut noté à Hiroshima par Lifton (1970), alors que certaines personnes s'y sont définies comme les « survivantes de l'évènement X ». Ce nouveau statut peut rendre mal à l'aise et parfois, elles ont l'impression que les gens les regardent comme si elles étaient différentes (Wilkinson & Vera, 1989) :

Mais ça a fait une ville visée quand même. Mais quand t'es visé, t'es pas comme les autres. T'es jugé aussi. T'es observé, jugé, incompris... Parce que c'est dur de comprendre la souffrance des autres. Tu dis « Pourquoi vous réagissez de même? Pourquoi votre frustration? Pourquoi...? Face à nos villes voisines, par exemple comme Chibougamau : « De quel droit vous demandez ça, vous autres, une petite ville de même? » (Informateur no. 48).

Moi, je sortais souvent, je faisais partie des Femmes Chrétiennes, puis on allait souvent en dehors, des congrès j'étais responsable d'ici de Chapais. J'y allais, puis quand ça a passé, ils me disaient « Ah, c'est chez vous, le feu! Comment ci, comment ça...? » Puis ils voulaient savoir qu'est-ce qu'ils avaient fait de ce jeune

homme-là. « Je l'ai pas revu ». Pourquoi qu'avant ça, on n'était pas connus. Ça prenait une catastrophe comme ça pour... Avant quand je disais que je venais de Chapais, il fallait leur dire que c'est proche de Chibougamau qui était plus connu au niveau de la province (Informatrice no. 46).

Certains ont cessé d'identifier leur lieu d'origine pour ne plus se faire poser de questions :

Quand on sortait, ou quand on allait à l'extérieur, comme mettons, nous autres on allait souvent à Chicoutimi dans le temps (...) On mettait pas rien qui disait qu'on venait de Chapais. (...) La première fois que c'est arrivé, quand on est sorti de Chapais; parce qu'on avait des jackets sport, (...) puis Chapais était écrit, bien à la minute que le monde voyait Chapais, là ça te pointait du doigt: « Là oùsqu'y a [*sic*] eu le grand feu! C'est là oùsqu'y a [*sic*] eu plusieurs morts!» Puis là, tu te sentais, (...) pas agressé là, mais, tu sentais, que t'étais une chose de curiosité (Informatrice no. 33).

22. La ville inhibée

Pennebaker (1997) a démontré que l'arrêt de la communication sur l'évènement serait largement prévisible et surviendrait dans les trois à quatre semaines après la catastrophe, mais pourrait aller jusqu'à trois mois. Des forces au sein des groupes agiraient psychologiquement afin d'inciter les gens à ne plus parler des évènements menaçants, même si la préoccupation demeurerait très forte.

Dans son intéressant concept des villes inhibées (inhibited cities), Pennebaker considère aussi que si des individus ou même des familles, s'empêchent de parler d'un évènement traumatisant, ceci peut être également le fait de villes entières lorsqu'elles ont été marquées par un évènement douloureux très médiatisé. Le cas de Chapais en est un exemple patent. Comme il l'a illustré, l'inhibition d'une ville peut se manifester de différentes manières.

22.1 Les milieux de travail ne sont pas revenus sur l'évènement

Cela ne s'est pas parlé non plus dans les milieux de travail, quels qu'ils soient : « Ça reste longtemps! Moi je dis que ça reste longtemps! C'est ça, j'trouve qu'on n'a pas eu vraiment là, en tous cas nous, on n'a pas été..., les intervenants, on n'a pas été *recupérés*. On n'en a même pas parlé! Comment on a vécu ça? Comment? On n'en a

jamais parlé » (Informatrice no. 4). L'occasion d'en parler après tant d'années fait du bien et lève cette consigne du silence :

J'étais comme j'étais très, très contente, comme surexcitée de savoir que quelqu'un s'intéressait à ça! Mais là ce que je me rends compte c'est que j'ai même pas réalisé que jamais personne ne nous a parlé de ça. On n'a jamais le temps de parler. Ça fait qu'à quelque part, c'est comme que quelqu'un veuille nous parler : « Va pas parler de ça ! »(Informatrice no. 6).

Ce fut la même chose à la mine où il n'en fut pas question : « À la mine, non, non. Il y avait peut-être les premières semaines que ça jasait. Mais moi, disons que, bon, je ne me rappelle pas bien bien d'avoir eu des rebonds de ça » (Informateur no. 26).

La compagnie, (...). la seule aide qu'il y a eu, c'est monétairement, puis c'est pas ça qu'il y avait besoin dans ce temps-là. C'était du soutien moral, pour vider ce moton là, qui était en dedans, c'était une montagne, en réalité. Mais ça on l'a pas eu, c'est ça qui a été de valeur, moi je vous le dis, j'en ai pas eu. (...) Moi j'étais plus agressif, j'étais plus batailleur (Informateur no. 40).

Tout le monde se relançait la balle en pensant que ça c'était sûrement parlé en privé, dans les familles. Ce ne fut pas nécessairement le cas.

22.2 Les gens ne voulaient plus en parler

Donc aussi bien avec dans les lieux publics que dans les lieux privés, avec les amis, au travail qu'au sein des familles et des couples, il était virtuellement devenu difficile d'en parler simplement ou encore de façon plus approfondie :

Quand y voulaient en parler, on écoutait; si y voulaient pas en parler, moé, je prenais pas les devants pour aller leur parler, pour pas remémorer l'événement. *Si je m'apercevais que ça y tentait pas d'en parler, je tenais ça mort!* Quelqu'un qui veut parler de quelque chose, il envoie des indices. Il aurait fait quelque chose, pour le montrer (Informateur no. 43).

On n'a jamais reparlé de ce vécu-là, on n'a jamais dit ce qu'on en pensait, ça a été tout refoulé en dedans! Ça s'est jamais parlé. (...) Tu rentrais dans une place, puis tout le monde se regardait avec de la tristesse! Puis t'osais même pas; puis je pense qu'il y a jamais personne qui a parlé de l'événement après! Tout le monde a vécu ça individuellement, ça s'est mis une barrière, puis je pense qu'il y en a jamais qui en a reparlé. *Puis quand tu en parlais pareil, c'est parce que c'était du monde de l'extérieur, des gens de l'extérieur.* Mais, jamais, mettons, dans le village, quelque chose de même là, que ça s'est reparlé. Là, quand le monde a recommencé à remonter, il s'est mis comme une barrière (Informatrice no. 33).

Le sujet a été complètement occulté, cette personne qui vivait en communauté l'affirme elle aussi : « Puis moi aussi, ça a été dur : j'ai été pendant trois ans là, presque à pas être capable d'en parler! On devient vraiment une famille là. Alors, ça faisait mal, quand j'en parlais » (Informatrice no. 22). Les gars n'en parlaient pas entre amis : « Personne ne VOULAIT en parler! Ça ne se parlait plus; si la conversation commençait à virer par là, puis non, on parle pas de ça, on parle d'autre chose! La conversation était carrément bloquée » (Informateur no. 31). « Le monde en parlait le moins possible pour ne pas faire de peine » (Informateur no. 40). On a tu ce sujet pendant des années :

En tous cas, moi les gens que je fréquentais, tout ça; on en a jamais reparlé. On en parlait pas de ça. On n'avait pas besoin d'en parler. Tout le monde savait, ça aurait donné quoi : « Toé, tu files-tu [*sic*] bien? » Tu sais, on s'en parlait les jours après, bon : « Comment tu te sens », tout ça, mais à un moment donné, bon t'arrêtes de te demander ça (Informateur no. 29).

Cette professionnelle était aussi du même avis :

Les gens ont vécu ça entre eux autres, puis ils ont passé à autre chose entre eux autres. Puis ils étaient les premiers à vouloir, à passer à autre chose. À un moment donné là, moi je suis contente qu'ils en reparlent maintenant. Mais tu sais, l'année après là, j'étais sensible à ça que les gens disaient : « On en a assez parlé, il faut passer à autre chose puis, qu'ils nous laissent donc vivre ça, qu'ils nous laissent donc tranquilles. » Les médias, les gens vivaient ça comme une intrusion (Informatrice no. 6).

Certaines personnes en autorité ont encore maintenu la consigne de ne pas en parler, mais peut-être s'agissait-il ici d'un besoin qui leur était propre. Ce dirigeant est encore avare de paroles « C'est quand les gens en parlent, on dit : « On va parler d'autre chose. » J'aime mieux pas ramener ça ces sujets-là. C'est dur à oublier ça, cet évènement-là » (Informateur no. 12).

22.3 La tragédie du Jour de l'An est absente des procès-verbaux

Si la communication verbale était manquante, il en était de même pour la communication écrite. Une absence fort significative, comme la nommerait McMahan (1996) est qu'un oubli s'est installé dans les Procès-verbaux des réunions du Conseil municipal de la ville de Chapais. Nulle part, on y fait mention du feu du Jour de l'An. Pour toute personne qui lit ces rapports, c'est comme si cela n'avait jamais existé. Cela

ne veut pas dire qu'on n'en ait pas discuté, en prenant connaissance par exemple, de la correspondance, qui fut extrêmement nombreuse. Toutefois, cela n'a donné lieu à aucune motion ou proposition de recueillement ou encore de remerciement par exemple, pour les bénévoles qui se sont impliqués à quelque niveau que ce soit. Nous croyons que cela est un reflet de la consigne de ne plus en parler, de telle sorte, que la tragédie ne se retrouve même pas dans les procès-verbaux et ce pendant les mois et les années qui ont suivi l'évènement. Nous en avons fait la vérification dans les livres, jusqu'à l'année 1984.

On parle indirectement de l'évènement. On peut lire que : « Monsieur le Maire informe la population qu'il y aura une étude par la Ville du système de protection des incendies, suite au rapport de la Direction Générale de Prévention des Incendies » (Procès-verbaux, 23-81). Il est évident qu'il est question ici des recommandations à appliquer, suite à l'incendie de Chapais. Cette omission au point d'éviter d'écrire le mot « FEU » démontre à quel point on ne voulait plus y penser, tout comme au Moyen Âge, nous a démontré Girard (1982), où on évitait même de prononcer le mot « peste ». Un quotidien avait même affiché qu'« à Chapais, le mot feu est rayé du vocabulaire » (Colpron, 1990). La nouvelle « Loi sur la Sécurité civile » de 2001, comblerait une telle lacune car suite à la prise de décision d'appliquer les mesures d'urgence, un rapport provenant du conseil municipal doit être dirigé au ministre, en spécifiant les raisons qui l'ont motivé.

23. La diminution de l'implication sociale

23.1 Moins de membres des Lions

Depuis, douze ans (Sorties, 1980), les Lions étaient maîtres d'oeuvre de l'aide à la jeunesse (Bilan s'alourdit, 1980). Ils subirent « de lourdes pertes dans la tragédie. En effet, trois membres des Lions sont décédés, trois autres furent grièvement brûlés et six autres ont subi des blessures mineures et ce, sur la vingtaine de membres présents à cette soirée » (Il a perdu, 1980). Alors que d'importants leaders Lions étaient décédés, d'autres étaient poursuivis civilement. Tout cela contribua à ce que leur soutien au milieu décroisse progressivement :

Au début, les Lions, ça m'a beaucoup déçu, puis je suis sorti des Lions après ça.

D'un autre côté, j'ai plus le goût d'aider la société parce qu'on nous a actionnés. Les gens, qu'on a essayé d'aider en donnant de l'argent à leurs enfants. On ramassait quand même un 60 000 \$ par année à peu près, qu'on remettait à la société en bingos, puis en partys des affaires de même. Beaucoup de monde ont cessé de faire du bénévolat suite à ça. Si c'est comme ça qu'on nous remercie, on se ramasse en cour puis on se ramasse à se défendre, puis non, non (Informateur no. 16).

Ah ! oui. [R...], entre autres; il était vice-président du Club Lions. Un homme très actif, un maudit bon monsieur qui est mort dans le feu! Ça a donné un coup là, au point de vue du bénévolat à Chapais. Faut pas se leurrer là, (...) moi, j'étais plus vraiment intéressé. (...) On l'a vu à la longue! Le Club Lions, de p'tit peu à p'tit peu, il est devenu (...) il y avait plus, on faisait plus ou moins d'activités. On en faisait là mais, c'était plus comme avant. Et puis, peu à peu, bien les membres partaient, le Club (...) s'est jamais vraiment, pas restructuré, mais a jamais pris une vitalité, donc, dans ce temps-là bien, (...) il s'en va de l'autre côté (Informateur, no. 17).

Tout ceci finit par avoir un coût également pour la municipalité. On peut noter dans les procès-verbaux de la ville de Chapais, par exemple, que le 20 juin 1981, c'est la ville de Chapais qui a commandité la « clinique de baseball » en défrayant la moitié des coûts (128-81). En 1983, elle doit subventionner le hockey mineur et autres sports d'hiver pour près de 3 000 \$ (35-83). Cependant, les Lions ont organisé leur bingo annuel (128-82) et pris en main la Fête nationale des Québécois de 1984 (93-84). D'après un témoin, à cette époque, c'est que la mine avait diminué son aide au sport amateur :

Nous autres, on jouait à la balle, on faisait des compétitions provinciales, un an après, tout était tombé. Notre premier commanditaire était la mine. La mine a arrêté, elle était actionnée, puis elle voulait plus rien savoir de nous autres! (Informateur no. 48).

23.2 Chapais n'est plus championne dans le sport,

« On était, des équipes midget, atome, bantam, il y avait tout le temps quatre cinq club de balle molle, de hockey, ça c'est à part de la pitoune. C'était full [sic] sports! C'était bien plaisant à Chapais. Dans les sports, on mangeait tout le temps Chibougamau. On gagnait tout le temps les tournois à Chibougamau! » (Informateur no. 70).

Certains excellents sportifs étaient décédés; c'était la déprime : « Mon mari, était coach de ballon ballai. Puis, en fin de compte, en étant coach, on a perdu bien des amis là-dedans. Bien des amis, c'était des amis parce qu'on avait bien du fun » (Informatrice no 60).

Mon frère [qui est décédé], était le président de la ligue de ballon balai, il jouait du hockey puis il jouait au ballon balai puis, la ligue est tombée. Il y avait cinq, six équipes ça jouait contre Chibougamau, puis ça se donnait! Puis l'année d'après, ça s'est mis à tomber. Puis il y avait plus rien que trois équipes puis deux équipes (Informateur no. 48).

Certains sportifs auparavant très impliqués ne voulaient plus le faire. D'après ce que nous venons de voir, il s'agissait aussi d'une attitude institutionnelle provenant de la mine :

La mine, elle bloque toutes ses aides, puis elle se concentre sur une action de 100 millions ou de 50 millions, pour se défendre. C'est normal que les commanditaires peuvent plus, chacun veut tirer son profit, le capitalisme c'est du capitalisme! J'avais continué de faire du judo quand même, j'avais continué de jouer à la balle l'année d'ensuite, mais après ça, j'ai débarqué. Je ne voulais plus rien savoir. Je tirailais après chacun pour venir jouer, j'ai dit non. (Informateur no. 48).

Moi j'étais un gars, c'était le conditionnement physique, trois jours par semaine puis j'ai été six ans sans faire rien. Beaucoup d'apitoiement, puis du ressentiment, puis tout ce que tu voudras, surtout dans la boisson puis dans la drogue, c'était pas reposant ça (Informateur no. 40).

Le seul que moi à qui j'ai donné de la marde là un peu, c'est (un ami) à peu près trois, quatre semaines après. Là, il voulait plus faire de sports. (...) Mais bon, il faut le comprendre aussi, il avait perdu sa blonde. (...) Un soir, en tous cas, on jasait, je lui ai dit : « (...) C'est pas de même. Il faut que tu passes à travers ça. Ça prendra le temps que prendra mais il faut que tu continues à vivre ». Ça fait que là : « Ouais, OK. Je vas y retourner. » Il a recommencé à faire du sport. Il a été mieux, mais ça a pris du temps. Ça a pris une grosse année, un an, un an et demi. Bien tout le monde était un peu comme ça (Informateur no. 29).

24. Quitter Chapais

Pour oublier l'incendie, est-ce qu'il valait mieux quitter Chapais à tout jamais? Le fait de déménager peut être associé à une forme d'évitement. Le besoin d'*évitement* n'est pas seulement relié aux pensées mais peut se manifester aussi dans le concret par le besoin de fuir toutes les situations réelles pouvant faire penser au trauma, de près ou

de loin, pouvant même aller jusqu'à déménager (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 13-15). Pourtant, la maîtrise psychologique de l'évènement suppose justement de réapprendre à l'affronter car l'évitement nourrit le problème (Brillon, 2001).

L'incendie devait aussi être fatal pour la carrière à Chapais de ce professionnel qui venait à peine de s'y installer, avec son épouse et ses enfants. Ils n'avaient pas perdu de proches provenant de leur famille mais encaissé malgré tout le choc. Ils ont revendu leur maison à perte :

Quand tu viens de l'extérieur, dans une petite municipalité comme ça, t'es pas le bienvenu dans le fond. C'est des mentalités fermées. (...) Elle se sentait toute seule, elle ne se sentait pas appuyée par personne. (...) Puis on s'est rendus, effectivement, à la veillée. Puis malheureusement, on a connu du monde là, qui sont morts dans le feu. Des femmes d'employés (...). Elle après, elle a pas été capable de subir ça. (...) Elle, il n'était pas question de rester là d'aucune façon, elle se sentait loin de tout, *puis toute seule*. (...) Sa décision était prise, à ma femme, dans ce temps-là, *elle est partie fin février*, moi je me suis envenu vers le mois de mai à peu près. Le temps de trouver quelqu'un, de lui montrer la job (...). On [avait] acheté une maison préfabriquée qu'on attendait. (...) Elle est rentrée peut-être en octobre, novembre. (...) J'ai eu de la misère à vendre moi, ma maison. Elle était neuve si tu veux. Puis j'ai perdu de l'argent (Informateur no.13).

Cependant, le départ ne se faisait pas nécessairement dans l'immédiat, ce qui fait que les gens confirmaient rarement que la tragédie en avait été le déclencheur. Un important cadre au niveau scolaire quitte l'été suivant, même s'il dit que cela faisait partie de son plan de carrière, la coïncidence est frappante :

Je faisais de la musique aussi, je faisais du chant, de la radio amateur... Ah! J'étais organisé pour faire un bon bout de vie là. (...) Moi, quand je suis parti de là au mois de juillet. (...) Oui, en juillet 80. Mais ça, c'est dans une démarche de famille, qui était assez planifiée, finalement. Passé ça, on serait resté à Chapais, mais je trouvais que, c'était assez là. On avait assez donné pour ça. (...) C'est pas ça qui a précipité les choses. J'ai un cycle d'activités professionnelles qui dure à peu près sept ans. (...) Arrivés, on avait dit que passé 80, on changerait d'endroit! Parce que les enfants, il faut qu'ils vivent autre chose: on voulait leur faire vivre plein d'activités, plein de choses, qu'on peut pas avoir toutes dans le même village (Informateur no. 24).

Un autre responsable en santé et services sociaux quitte aussi rapidement mais cela est aussi le fruit du hasard : « Il ne faut pas oublier que moi je suis parti en 81 et

c'est arrivé en 80. (...) S'il y a des événements au point de vue social qui se sont produits après, je ne me souviens pas (Informateur no. 9).

Nous venons de le voir, des professionnels s'en vont. Il y a eu certes, quelques familles qui ont quitté précocement mais, dans notre étude, la majorité des départs se sont produits trois à quatre ans après l'incendie. Il y avait, associée à cela, une conjoncture reliée au travail à la mine, mais aussi un désir de recommencer relié à plusieurs motifs personnels comme le choix de suivre les enfants aux études, un changement professionnel, une séparation et également, la décision difficile de quitter ce lieu représentant autant de malheurs. Cependant, pour les mineurs, il n'était pas toujours facile de trouver un emploi aussi lucratif ailleurs :

Monsieur et madame [...C, qui ont perdu un enfant], (...) eux autres, ils sont déménagés à cause de ça. Carrément. Ça a pris une couple d'années, il est parti; madame (...) voulait plus rester puis lui non plus : « On s'en va. » Il y en a peut-être d'autres, remarque bien. Eux autres, moi je le sais parce que c'était des amis de mes parents. Lui, il travaillait à la mine. (...) Il a vendu sa maison des années après. Puis, pour la vendre, il l'a mise sur un trailer. Il l'a enlevée de sur le solage, il l'a mise sur un trailer, il l'a descendue à Val-d'Or, puis il l'a vendue (Informateur no. 29).

La nouvelle génération, comme en faisait justement mention Lucas (1971), n'aurait pas nécessairement fait sa vie à Chapais. Il faut noter de façon intéressante qu'une autre dame parle d'*exil* en quittant Chapais, ce qui est un terme très fort. Elle parle en partie pour elle-même car elle a quitté, motivée par les licenciements à la mine, mais contente de s'installer ailleurs :

Mais les enfants comme nous autres, bien ça a tout' [*sic*] commencé à *s'exiler*, tout' commencé à partir, (...) ça s'est cherché de l'ouvrage ailleurs! Je pense peut-être parce que ça leur rappelait trop les événements. Il y en a qui ont [*sic*] pas été capables de rester non plus! (...) Ils avaient besoin de connaître autre chose que Chapais. Ça a été bon, moi je trouve. Peut-être qu'à quelque part, ça les a aidés aussi. (...) J'te dis pas que tout le monde a [*sic*] parti à cause du feu, mais je suis certaine qu'y en a qui sont partis spécifiquement aussi à cause de ça! Parce que moi, quand j'suis partie, ça ne m'a pas dérangée pantoute de partir. Tu te dis que c'est le temps de tourner la page pour aller de l'avant, parce que, veux, veux pas, à Chapais, il y a toujours de quoi pour te rappeler le feu! (...) Moi, j'suis partie en 83, trois ans après. (...) La mine fermait, les loisirs, il y en avait presque plus! Les premiers gros slaques, qui s'est faite, [*sic*] c'est en 83 (Informatrice no. 33).

Nous voyons l'exemple de deux jeunes adultes qui ont quitté trois ans après l'incendie. Pour quelques personnes éprouvées, le départ est vu comme une chance de mieux s'en sortir après la tragédie. C'est le cas pour cette jeune professionnelle :

D'abord, quand je suis partie de Chapais, c'était le temps que je parte! Puis c'est ça, ça a fait du bien de faire un temps d'arrêt, de se repositionner. Puis, probablement, que oui! C'est sûr que le choix s'est fait parce que mon conjoint avait eu un transfert; fait que moi, j'ai dit : « Je vais te suivre! » (...) Oui, je pense j'ai comme eu un mécanisme d'isolement j'ai comme coupé les liens, je ne sais pas, c'est peut-être inconsciemment aussi que... Je suis retournée quelques fois, mais à un moment donné, j'ai comme coupé. C'est peut-être la douleur des choses pas dites, justement là (Informatrice no. 4).

Certains considèrent que leur départ a contribué à parfaire leur rétablissement. Ils iraient même jusqu'à le recommander à d'autres victimes, même si cette décision est, en soi, difficile pour quelqu'un bien intégré au milieu. Cet homme, victime directe, ne travaillait pas à la mine :

Mes parents étaient en Abitibi (...) Je suis parti une couple d'années après eux autres. [Perdre leurs enfants, ils] ont trouvé ça très dur: c'est un peu pour ça aussi qu'ils sont partis. (...) À Chapais, je suis né là, mais, en dernier, c'était le temps que je parte! (...) Ah! bien, ça défait une famille! À un moment donné, je ne sais pas, l'ambiance était plus pareille! C'est sûr, quand tu passes puis tu vois encore le solage de cette bâtisse-là. (...) C'est pas gros, Chapais, c'est vraiment petit là! (...) On était amers! (...) Ça a détruit la ville complètement! Quand tu restais là, tu voyais le monde... (...) Bien, j'pense que ça fait du bien de changer d'ambiance! Là faut que t'aies de quoi, pareil aussi! Faut que t'aies le courage de t'en aller... C'est pas évident non plus, là! (...) Puis en plus, pas longtemps après, l'ouvrage a ralenti: la mine a ralenti; c'est peut-être pas juste la cause, le feu là, mais, ça a pas aidé. L'Hydro-Québec qui partait pas longtemps après, puis, veux, veux pas, c'est un trou, là. Mais, il reste que, ça a commencé après le feu. (...) Moé, en tous cas, je trouve que c'est une bonne thérapie de partir de là! Quand il arrive un événement de même, je pense c'est une bonne thérapie. Parce que tant que t'es là, tu vas être avec la même gang: c'est le même pattern, ça revient tout le temps au même (Informateur no. 53).

Pour certains individus, Chapais était devenu un endroit moins attrayant et il était par conséquent, préférable de le fuir : « Moi j'ai eu la chance de partir pas longtemps après là, j'ai parti en 86 » (Informateur no. 40). C'était sans compter, en plus, sur les séparations. Voici aussi l'exemple d'une personne qui, elle décide de faire table rase et de recommencer à neuf :

Mais on s'est parlé bon, on a essayé de se soutenir puis de s'encourager, de dire : « Bon oui, on va avoir du fun, puis il va y avoir ci, puis il va y avoir ça. On va s'organiser des affaires. » Mais à un moment donné, tu t'en sors un peu. Moi, ma femme est partie *six mois après*, puis je pense que c'est une des raisons. Bien en tous cas, moi elle m'a dit quand elle est partie : « Astheur que je sais que la vie ça tient... c'est vite fait comme ça, c'est pas le genre de vie que je veux vivre ». Pist! Bonjour (Informateur no. 29).

25. On ne fait rien pour garder sa mine ouverte

On a répété qu'Opemiska était une vieille mine épuisée, mais pour un ancien cadre à la mine, c'est l'exploitation sauvage faite au cours des dernières années qui a fini par la détruire complètement (Informateur no. 11). Pour un autre, les derniers travaux d'exploration démontraient l'existence de nouveaux gisements à Chapais même, mais on ne s'est pas donné la peine d'aller jusqu'au bout de la démarche. De plus, dans le milieu de Chapais, il n'y avait plus suffisamment de leaders, pour lutter contre cette tendance à la fermeture. Alors qu'on se serait attendu à ce que la résistance pour retenir la mine, provienne du milieu syndical, les informations privilégiées étaient détenues par les cadres. Le feu du Jour de l'An, n'avait pas su les faire sortir de leur adhésion sans faille, à la partie patronale; la menace de fermeture ne pouvait pas les faire réagir différemment. Cette réaction fataliste prend encore plus de sens alors que, depuis les années 2000, la valeur des métaux a fait un bond sans précédent à l'échelle planétaire et que des anciennes mines de Chibougamau et de l'Abitibi ont été remises en opération au cours des dernières années.

25.1 La décision de fermeture d'Opemiska en 1990

En 1986, nous assistons à une crise majeure dans le domaine minier au Québec. Le cuivre est devenu un métal non compétitif. La Falconbridge profite d'un investissement gouvernemental d'exploration pour se départir de ses actions au profit de Keir Addison, une filiale de la Noranda, Minnova division Opemiska. Les nouvelles explorations ont donné lieu à la découverte d'un important filon, surtout d'or, près du lac Frotet, à 180 km au nord de Chapais, qu'ils ont choisi préférentiellement d'exploiter. L'exploration à Chapais même est abandonnée.

En 1990, le processus de fermeture est enclenché. Après 36 ans d'exploitation, la mine décide de fermer définitivement ses portes à Chapais. Les nouveaux gisements découverts dans la région, ne sont pas situés suffisamment près pour maintenir d'utilisation du concentrateur de la mine de Chapais. Le puits de mine devra être démoli et les terrains remis en état. Cette fois, c'en est bel et bien fini. L'opération de démantèlement durera 18 mois. Ainsi, il ne reste plus, dans la région, que la mine Campbell de Chibougamau et celle du lac Short en activité, toutes les autres ouvertes dans les années 50, ayant graduellement fermé (Fermeture, 1990).

25.2 La planification déguisée de la fermeture de la mine

On a répété qu'Opemiska était une mine épuisée, mais pour un ancien employé, contremaître à la mine, c'est l'exploitation sauvage faite au cours des dernières années qui a fini par la détruire complètement. Il s'agit du seul témoignage que nous ayons eu en ce sens. Cependant, cet informateur fut un mineur de grande expérience à la mine de Chapais :

L'erreur qui s'est passée à Chapais, c'est quand ils ont décidé d'aller, de faire plus d'argent si vous voulez là. Ils ont écrié [*sic*] des grands trous de tant de pieds, puis ils blastaient [*sic*] ça à mesure, toute la longueur. Ils ont été, en voulant dire, trop vite. S'ils auraient [*sic*] continué comme l'ancien système, elle serait encore ouverte. Mais là ils l'ont brisée, ils ont blasté des trous quasiment 2 000 pieds de creux. Ça fait que ça a trop slaqué le reste, ça ne marche plus là. Ils ont été trop d'avance (Informateur no. 11).

Pour un autre informateur, également un ancien cadre, il y aurait eu encore du potentiel à Chapais, mais on ne s'est pas donné la peine d'en faire la vérification jusqu'au bout :

Il y aurait eu un programme d'exploration qui aurait été très intéressant à faire, si y'aurait pu être parrainé par le gouvernement. Le gouvernement, bien, c'est SOQUEM, mais, c'est faire une galerie entre le shaft [*sic*], entre le Perry et le Cooke. C'est une galerie qui aurait eu comme, un mille, cinq mille pieds mettons. Cinq mille pieds de galerie, parce qu'on savait qu'en dessous du puits Cooke, il y avait de l'or! Elle [*sic*] est là l'or. Elle est encore là! Et le Perry était à trois mille pieds et le Cooke est à seize cents pieds. Donc, on voulait faire une galerie pour arriver en dessous du Cooke, puis aller faire une belle grosse cabane, et mettre des « diamond drills » pour aller tout vérifier vraiment l'extension de l'or puis tout ça. Puis, après ça, on aurait prouvé, parce que t'as trois catégories dans les mines: « indiqué, potentiel puis prouvé ». On aurait

prouvé qu'il y aurait eu du minerais encore pour tant de tonnes. (...) S'il y aurait rien eu, les gars auraient été un an sans travailler, mais au bout d'un an, y'auraient dit, « Ben écoutez, on vient de découvrir un million d'onces d'or! On vient de découvrir telle affaire! Oui, on va continuer. » Mais y'a pas eu, y'a pas eu rien! [*sic*] Et pourtant (...) la galerie était faite! On avait commencé, on a fait comme trois, quatre cents pieds! Puis Noranda a décidé de tout couper ça, d'arrêter ça, de fermer la mine : « C'est fini, on n'en parle plus! » Pourquoi? Pour deux raisons majeures: la première raison majeure, les réserves diminuaient. Mais les réserves, on en aurait peut-être trouvés! Ils voulaient pas faire de l'exploration: ça coûtait des sous! Puis ils étaient pas vraiment intéressés. (...) Puis la deuxième raison que la mine a fermé, c'est une mine qui avait... 54, donc qui avait une trentaine d'années, trente-cinq ans, et puis, les mineurs étaient de plus en plus vieux. Le taux de CSST était très élevé! On était rendus que la Compagnie donnait deux millions au début janvier juste pour sa CSST! (Informateur no.17).

25.3 L'absence de résistance du milieu

Cet informateur dénonce aussi l'absence de résistance du syndicat et le manque de leadership des cadres, depuis l'incendie de Chapais :

J'ai dit aux gars : « Vous faites des problèmes, vous faites pas bien, vous faites pas bien! Il faut que vous fassiez ça, fassiez ça!» Je parlais au syndicat, puis j'étais pas syndiqué moi là! Les gens : « Aaah! » Même que j'ai eu une bonne prise de bec avec le député Claveau. Puis j'ai dit : « Écoute bien, tu te fais « enfirouaper » complètement! » (...) Puis la mine a fermé, puis il y a eu quelque chose à Chapais un an ou deux après. Il y en a une gang qui sont venus me voir. Ils ont dit : « Ce soir-là, si on t'aurait [*sic*] écouté là, peut-être que la mine serait encore ouverte!» Parce que la mine a fermé ! (Informateur no.17).

Selon ce chapaisien, la perte de leaders occasionnée par le feu de Chapais a contribué à détruire la combativité des gens de cette ville. Il y a lieu de penser que le syndicat refusait de se rendre à l'évidence : « Même si l'industrie minière chapaisienne vit ses heures peut-être les plus sombres, les représentants du Syndicat ont la conviction que le sous-sol est encore trop riche pour compromettre définitivement l'avenir de la communauté » (Syndicat, 1990). Les leaders du milieu avaient diminué leur implication, à tous points de vue. Les mineurs de Chapais auraient eu pleinement le temps de s'organiser, tout comme l'ont fait d'autres travailleurs miniers, à Fermont par exemple (Dufresne, 1991; Labeaume, 1991). Le désir de maintenir la vie travaillante à Chapais n'était plus là. Avec le feu, Chapais avait perdu ses leaders, plus, elle avait perdu son âme ; la mine ne contribuait plus à entretenir le climat social :

Je dis, c'est comme ça, il y a beaucoup de mes copains qui ont parti [*sic*] puis y'ont pas pleuré, y'ont pas pleuré, y'ont pas pleuré. Même si ça faisait vingt ans qu'ils travaillaient là, (silence) malgré qu'ils n'aient pas de travail ici, puis qu'il y avait beaucoup d'inquiétudes, mais... Pourtant on était bien traités, on était très bien traités! Ce n'est pas une question de travail à faire, de somme de travail. Mais, la façon, la façon c'est-à-dire, pas humaine! Ils n'avantageaient plus le côté social, ils prenaient plus leur part sociale dans le fond! Les espaces qu'eux entretenaient avant, ils ne les entretenaient plus après le feu. Notre côté humain qu'on avait besoin... (Informateur no. 48).

25.4 Les mineurs s'exportent

Les espoirs étaient désormais tournés vers la mine du lac Frotet, située à 200 km au nord de la mine. Cependant, dorénavant, on n'ouvre plus de villes minières dans le nord. On crée des camps volants et on rapatrie la main d'oeuvre (Tremblay, Par ici, 1993). La durée d'exploration était prévue pour quatorze ans (Mines, 1995). C'est ainsi qu'une partie de la population de Chapais, dont d'anciens mineurs de la Falconbridge sont allés travailler à la Corporation minière Inmet Projet Troilus située à 175 km au nord de Chibougamau, revenant à Chapais ou ailleurs, les fins de semaine. Certains partent d'aussi loin que du Lac St-Jean pour y travailler. Au cours des dernières années, outre la mine, Inmet-Troilus qui fonctionne bien, d'autres vieilles mines de la région dont Campbell ou Meston, ont réouvert de façon sporadique, dans des contextes d'exploitation devenue difficile. Mais cette vieille région minière veut continuer à survivre.

Chapais est devenue une ville à la population de la taille d'un village, appauvrie, avec des infrastructures vieillies. Les habitants survivent grâce à la scierie Barrette-Chapais, à l'usine de co-génération et aux mines avoisinantes encore ouvertes. L'atmosphère d'antan où travail et loisirs sportifs, disponibles à cinq minutes du foyer, se retrouvaient confondus, n'existe plus. Cependant, le grand sentiment d'amitié et de solidarité de longue date, demeure toujours. C'est ce qui empêche un grand nombre de fondateurs de quitter les lieux.

25.5 Nouvelles fusions au niveau minier

Par un curieux retour de l'histoire, en 2005, les deux majeurs dans le domaine minier, la compagnie Noranda et la Falconbridge viennent de fusionner. Nous assistons à un retour favorable de la valeur des métaux. La nouvelle compagnie s'appellera la Falconbridge, le nom Noranda disparaîtra, même à Rouyn-Noranda, la mine changera de nom. La mine de Chapais pourrait-elle renaître dans la prochaine décennie ?

IV Les impacts sociaux positifs

Les crises ont un pouvoir paradoxal, celui de générer des effets positifs, des changements durables et fondamentaux, comme le sont entre autres les modifications aux règlements ou aux législations (Pauchant & Mitroff, 1995, p. 46).

26. Les changements aux lois sur la sécurité dans les édifices publics

C'était fait de matériaux inflammables beaucoup, il y avait pas de sorties d'air, pas de ventilation, c'était un nid à feu! Puis les portes de sorties pas dégagées. Ça s'est règlementé après le feu. Le gouvernement a dit faut que ça se fasse, faut pas qu'il nous arrive des catastrophes de même. Parce qu'il y en avait comment des niques à feu de même? Il y en avait dans tous les villages (Informateur no. 48).

Les demandes de modification aux lois sur la sécurité sont venues de différentes sources. Elles avaient d'abord été au centre des recommandations découlant de l'enquête du coroner à Chapais. Puis l'ordre des architectes et les associations de pompiers et policiers du Québec ont aussi fait pression pour une refonte des lois et règlements régissant la sécurité incendie (Pagé, 1982).

26.1 Les recommandations suite aux enquêtes

Lors de l'enquête du coroner, le directeur général de la prévention des incendies au Ministère des Affaires Municipales, M. Lamothe, recommandait que la réglementation se rapproche de l'endroit où ça se déroule (Coroner, 1980, p. 111), aussi bien pour l'examen des lieux que pour les permis d'alcool, autrement dit, d'augmenter l'imputabilité au niveau municipal :

Il faut que ça se fasse localement. Il faut qu'il y ait quelqu'un en place qui puisse examiner la situation et dire : « Ça, ça tient pas debout, il faut améliorer la

sécurité de ça. » (...) Alors [il faut] refaire la législation de façon à ce qu'on puisse rapprocher l'application dans les cas particuliers de l'endroit où ça se fait. [Autre] leçon. Le comportement humain est presque toujours en cause; le comportement humain y est erratique pis y est [*sic*] imprévisible. (...) C'est pour ça que dans le règlement y a des... y a des prévisions sur la surveillance. Je pense qu'astheur, va falloir trouver les moyens d'être beaucoup plus précis sur la prudence dans ce domaine-là (Enquête, 1981, p. 111).

Deux autres petits points. On peut se demander s'il est très prudent, étant donné le rôle de l'alcool dans tous les domaines où y a de la sécurité, s'il est prudent d'émettre des permis d'alcool à partir de Québec (...) Alors, va falloir trouver un moyen pour décentraliser ça à l'intérieur de critères un peu plus sévères peut-être, pour (...) qu'il y ait des conditions attachées au permis un peu plus astreignantes que celles qu'y a là (Enquête, 1981, p. 116).

26.2 Les pressions des groupes d'influence

Des inspecteurs sur la sécurité incendie ont fait des recommandations précises lors des enquêtes de Chapais. Plusieurs regroupements professionnels ont poursuivi leurs démarches afin d'arriver à des modifications aux lois et à une application plus rigoureuse des règlements.

Quelques mois avant l'incendie, l'Ordre des architectes du Québec avait déjà entrepris des représentations auprès des ministères du Travail et des Affaires sociales afin qu'on accroisse la sécurité du public : « Des administrateurs municipaux et des fonctionnaires du ministère du Travail approuvent des plans et accordent des permis de construction d'édifices publics sans que les plans portent la signature et la caution professionnelle d'un architecte reconnu » (Sécurité, 1980). Ainsi, en poursuivant et obtenant des condamnations, l'Ordre avait dénoncé des pratiques s'inspirant d'une interprétation erronée de la loi. Le ministre du Travail avait répondu en décembre 1979 qu'il se pencherait sur la question.

Par la suite, ils revenaient à la charge : « Les architectes ont reproché au Ministère des Affaires municipales et aux municipalités de ne pas prendre les mesures nécessaires pour que les plans des architectes soient respectés au chapitre des mesures de sécurité contre les incendies » (Chapais : plusieurs, 1980). Le ministre Tardif devait répondre que les architectes exagéraient en évoquant Chapais : « Il m'apparaît abusif d'exploiter un évènement semblable pour défendre des intérêts corporatifs ». Il ajoutait

qu'il voyait essentiellement dans ces démarches, la recherche du « respect des champs de pratique exclusifs que des amendements, ou des modifications aux normes de sécurité dans les édifices publics » (Tardif répond, 1980). Cependant, il avait quand même prévu que « son ministère verrait s'il y a lieu de corriger certaines lois ou certains règlements sur la sécurité dans les lieux publics, question de prévenir des drames semblables, si possible » (Plante, 1980, Quatre).

Le Règlement sur la sécurité dans les édifices publics fut aussi modifié à plusieurs reprises. On pouvait y noter dès 1981 comme *Prescription de base* : « Les édifices publics doivent être pourvus de tous les moyens nécessaires permettant aux occupants et au public d'en sortir promptement et facilement en cas de feu, de panique ou de tout autre danger et d'y séjourner et circuler en toute sécurité » (R.R.Q., 1981, c. S-3, r. 4, a.2). Parmi les « Devoirs des propriétaires », les propriétaires d'édifices publics doivent :

- e.1) prévoir le personnel nécessaire à l'évacuation de l'édifice en cas de feu, (...)
- f) renseigner les occupants et le personnel sur les moyens de sécurité et d'évacuation et aviser un public de plus de 300 personnes réunies à des fins autres que religieuses (...) des moyens d'évacuation mis à sa disposition.

Mais les modifications aux lois sur la sécurité incendie furent considérées comme insuffisantes. En octobre, 1981, l'association des chefs de services incendie du Québec, appuyés par de nombreuses municipalités, dont l'Union des Municipalités du Québec, viennent demander au gouvernement, « la création d'une commission provinciale de sécurité incendie et d'une loi-cadre pour la sécurité incendie au Québec, afin de chapeauter les responsabilités actuellement dévolues aux municipalités », dénonçant le fait que présentement, les réglementations relèvent de trop de ministères et d'organismes différents (Tardif, A., 1981). Finalement en 1982, une véritable coalition vient à son tour, réclamer une réforme globale. C'est pas moins de sept organismes qui font front commun, représentant les pompiers, les policiers, les ingénieurs en incendie, les techniciens en prévention incendie et l'Union de conseils de comté du Québec. Ils présentent une demi-douzaine de revendications concernant la sécurité incendie : « la mise sur pied d'une Commission québécoise de la sécurité incendie, une refonte de toutes les lois et règlements la régissant, l'adoption d'un premier code de sécurité incendie, l'adoption de normes professionnelles reliées à l'exercice de la fonction de

pompiers et la création d'un Institut provincial voué à la formation du personnel en sécurité incendie » (Pagé, 1982). On réclame également une normalisation des inspections par les administrations municipales (Pagé, 1982).

26.3 Le changement à la loi sur les bâtiments

Finalement, la nouvelle loi voit le jour. En 1984, est adopté un nouveau Code du bâtiment et un nouveau Règlement sur son application. On y inclut les dispositions du niveau fédéral, quand le nouveau « Code national du bâtiment 1980 », édition française, publié par le Conseil national de recherches du Canada a été adopté. Il a d'ailleurs été refait en 1985. Notons que dans ces textes, tous les éléments se rapportant à la sécurité incendie sont écrits en caractères gras ou en italique, par exemple : **degré de résistance au feu, incombustibles**, *séparation coupe-feu*, « le toit soit de *construction incombustible* », **extincteurs automatiques à l'eau, compartiment résistant au feu, accès sans obstacle** (Règlement sur l'application d'un Code du bâtiment-1985), pour que rien concernant la sécurité incendie n'échappe au lecteur. La Loi sur la sécurité dans les édifices publics a été remplacée depuis le 7 novembre 2000 par la Loi sur le Bâtiment (chapitre B-1.1).

L'incendie de Chapais a entraîné de nombreuses pertes de vie et des blessures incommensurables. Cependant, cette catastrophe a permis des modifications aux lois sur la sécurité incendie et à la réglementation pour la sécurité dans les édifices publics, rendant plus exigeant le code des bâtiments et augmentant l'imputabilité des municipalités, pour l'observance des règlements. L'ensemble législatif dans ce domaine, est considéré comme un des meilleurs au monde (Informateur no. 18).

27. Le développement général d'une culture de sécurité

La nouvelle Loi sur la sécurité publique le rappelle dans son préambule : « Toute personne doit faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques de sinistre majeur ou mineur qui sont présents dans son environnement et qui lui sont connus » (2001, c.76, a. 5). La conscience du danger influence la préparation à l'urgence et permet également l'évaluation adéquate du risque personnel (Perry & Greene, 1982, cités par Raphael, 1986). La culture de sécurité a bien évolué à Chapais, nous en verrons

de multiples exemples ici. Rappelons le fait que dans le Club Opemiska, on s'était déjà permis de recouvrir un plancher de paille pour une fête et qu'à l'opposé, après le feu, le service d'incendie s'est mis à sécuriser les autres édifices publics :

C'est parce que cinq ans avant, ils avaient fait toute une ferme dans ça; il y avait des pailles partout à la grandeur, toute l'affaire, puis il y a jamais eu de feu. Le monde fumait encore dans ce temps-là. Puis c'était pas arrivé, c'est quand ça a à arriver, ça arrive. (...) Parce qu'après cet incendie-là, tout de suite dans la même année, je suis allé aux Chevaliers de Colomb, puis j'ai dit, regardez, si vous allez à l'église, vous allez voir, en arrière, il y a une espèce de chose qui ouvre, ça c'est une trappe automatique. Ça si les flammes rentrent, si la chaleur poigne, ça déclenche automatique, ça ouvre. Ça fait sortir toutes les fumées puis la chaleur (Informateur no. 26).

On a également donné des consignes de sécurité dans les autres lieux publics :

Même dans les écoles ici, on a pris certaines consignes, directives (...). Puis quand on fait des spectacles, on prend une attention assez spéciale au montage de la scène: projecteurs... Pas seulement moi, parce qu'on passe l'école à gauche puis à droite: les mariages, etc. Puis aussi pour la ville, au niveau de la salle communautaire, je dirais qu'on est plus prudent là-dessus! On informe les gens davantage sur les risques (Informateur no. 25).

L'incendie a même entraîné une augmentation de la prudence à l'église, une paroissienne a d'ailleurs été fort surprise de ces habitudes de sécurité: « On a été des années qu'on allait à l'église, on arrivait à la messe, puis la première affaire qu'il [le prêtre] disait, c'était : « Les portes de sortie », il essayait de sécuriser le monde » (Informatrice no. 44) :

J'ai été toujours extrêmement réticent, pour ne pas dire complètement opposé à ce que les servants, quand ils avaient des aubes, en tissu synthétique rentrent dans l'église, en procession, avec des chandelles. (...) C'est comme dans la nuit pascale, la vigile pascale, chacun a son cierge allumé. J'ai toujours, même avant le feu, pas question que des enfants aient un cierge dans les mains. Et puis quand il y avait de la vigile pascale, toujours, (...) il y avait un pompier ou un garde paroissial assigné à chacun des extincteurs de l'église. Puis d'ailleurs à Noël aussi, puis dans les grandes circonstances, là quand l'église se remplissait. Après ça a pas changé mes habitudes, mais, c'est sûr qu'on oublie qu'une personne peut devenir une torche vivante (Informateur no. 20).

27.1 La culture de sécurité individuelle

Les gens individuellement, ont aussi développé une culture de sécurité. Ils sont conscients des règles et les vérifient, parfois même avec un excès de zèle :

Dès qu'on rentre à une place nouvelle, on remarque plus. On remarque les plafonds comment ils sont faits! À un moment donné, j'ai rentré [*sic*] à une place, dans un bar, puis, c'était des poches de jute qui étaient au plafond. « Woh! Je resterai pas là! » (...) Je ne comprends pas qu'il y en a qui fassent encore de ça! Ils devraient tout inspecter ça, où y'a [*sic*] des bars (Informateur no. 45).

Il a déjà réagi plus fort que ça : des party de compagnie où il sortait l'arbre de Noël dehors. Il arrivait puis il y avait des décorations en sapinage dans la salle, il poignait le sapin puis il le foutait dehors! Ils l'envoient chez eux : « Va te reposer, t'es trop fou, t'es trop saoul. Tu sais plus ce que tu fais ». [Il répond] C'était pas parce que la boisson... C'est la panique! J'avais trop peur qu'il arrive quelque chose (Informatrice no. 71).

L'année d'après, je vais dans la Beauce, puis il y en a un qui mettait le feu après une nappe. « Veux-tu manger un coup de poing dans la face, toi, puis tout un? » Il a dit : « T'es bien sauvage, christ.--- J'ai déjà passé dans un feu v'là un an, tabarnacle ». [*sic*] Le propriétaire avait... : « La porte que tu vois là, elle est même pas supposée être bloquée ». Je lui ai tout fait débloquent. J'ai tout fait ôter les choses sur les tables, christ, ils vont tous jouer avec... » (Informateur no. 40).

Même après plus de vingt ans, certains exigent des conditions de sécurité maximale :

Si je vais à l'hôtel, je m'assis [*sic*] pas loin de la porte! Quand il y a beaucoup de monde dans un hôtel, je rentre [*sic*] pas. Je ressorts, j'aime pas ça, je suis pas à l'aise; c'est surtout ça, moé. Je veux toujours voir où est la porte. Faut que je voie où est la porte! » (Informatrice no. 49).

Pour commencer, quand je prends un motel, faut que je sois sur l'étage d'en bas. J'aime pas ça être en haut. Je pense toujours à ça quand je suis dans un hôtel (Informatrice no. 39).

J'y vais, sauf que je me ramasserai pas à une table au fond où il y a pas de porte, où il y a de la fumée puis que ça boit, que j'ai peur, comme dans un coin noir mettons. Ça j'ai encore peur de ça. Je pense que je vais toujours avoir peur le restant de mes jours. (...) Ici aussi, même à la maison (Informatrice no. 57).

27.2 S'investir dans la sécurité ?

Cela s'impose de soi quand la sécurité implique sa personne. Mais cet homme qui a un travail à risque, hésite parfois à utiliser l'incendie de Chapais, comme exemple

pour calmer des gens intrépides, même s'il est fort conscient du danger. Cette implication, trop engageante, n'est pas toujours facile à vivre :

Tu vois qu'il y a une situation dangereuse mais c'est tellement compliqué d'essayer de changer la mentalité de l'autre. Puis tu veux pas vraiment tout revivre ce qui s'était passé. Tu veux pas tout expliquer qu'est-ce qui pourrait arriver. Tu vas te dire, ok il va le voir ce qui pourrait arriver, on va le laisser aller puis à un moment donné, il va se rendre compte puis se réveiller. Tu peux te reprocher des choses des fois, mais moi j'essaie de passer un peu à côté de ça (Informateur no. 66).

Par contre, un endeuillé est devenu pompier volontaire, même si cela lui cause des réminiscences à cause de la morgue temporaire. Il n'était pas présent lors de l'incendie, mais il s'agit d'une personne très, très responsable :

Bien, je les vois encore toute la gang, ils étaient dans la caserne de pompiers. Je suis pompier moi-même, puis, je passe devant la caserne à tous les jours, puis si je fais juste enlever le truck, puis je les vois tous là. Puis il y avait comme une table d'autopsie dans le coin, il les embarquaient là, y tcheckaient [*sic*], il y avait des sacs à terre c'est tout (Informateur no. 65).

Il y a même un participant à la soirée qui est devenu vendeur d'extincteur (Informateur no. 11).

28. La prégnance des liens sociaux privilégiés

Prince (1917, cité par Fritz, 1961) croit qu'un sentiment exceptionnel d'appartenance au groupe peut subsister, au-delà de l'évènement car les survivants partagent un niveau d'interactions plus intimes et plus personnelles. « Aussi le fait que les gens avaient vécu beaucoup d'entraide entre eux, même si il y a eu quelques petits déchirements par la suite, je pense qu'à tout prendre, cela a plus soudé que divisé la communauté, d'après moi (Informateur no. 20).

Cette autre femme, qui a perdu des enfants, ne veut également pas quitter Chapais à la retraite, à cause des amitiés exceptionnelles qu'elle y a développées :

Avec les années, je me suis fait des amies, on s'est fait une vie sociale; et puis, c'est une petite place, qu'on connaît tout le monde. Puis là, maintenant, on est à la retraite, on va à l'Âge d'Or, on s'occupe, puis je trouve ça agréable! Il y a des méchants côtés comme de raison, parce que nous sommes éloignés, mais il y a des bons côtés, justement pour ça. Ici, les gens sont sympathiques, les gens s'entraident entre eux. Il a fallu justement que, quand ce feu-là est arrivé, à quel point les gens s'entraidaient, c'était incroyable! (Informatrice no. 63).

L'amitié que les femmes y ont développée est hors du commun :

Bien moé, les enfants sont tous partis d'ici. Ils étaient tous ici. Le monde me demande: « Pourquoi tu t'en vas pas? » « Bien, y travaillent tous! Après ça, ma vie est ici ». Je parle pour moé; j'ai toujours aimé Chapais, je me suis amourachée de Chapais parce que c'est comme une famille. Moé je vais en ville, je serai jamais malprise à Chapais; s'il y a de quoi qui m'arrive, ... j'ai Chapais. (...) C'est l'isolement qui a fait que, tout le monde s'est rattaché à tout le monde! (Informatrice no. 60).

L'appartenance au milieu est là pour demeurer :

Par contre comme les gens ont vieilli ici, ils veulent rester sur place. On veut construire un autre foyer de personnes âgées. On en a encore quelques-uns qui partent mais règle générale les gens veulent rester sur place. Ils ont développé un sentiment d'appartenance ce qui fait que ça va se maintenir, les jeunes vont rester (Informateur no. 25).

RÉSUMONS

Il apparaît évident que la résolution des crises entraînées par l'incendie de Chapais fut marquée lourdement par la prégnance et les caractéristiques culturelles de la ville minière, dans ses forces et ses limites. L'intégration véritable d'un événement traumatisant passe par une compréhension en profondeur de ce qui s'est passé. Il était par conséquent nécessaire d'examiner les différents points de vue reliés à la tragédie. Or, les impacts problématiques pour la collectivité découlent d'une impossibilité de voir les causes dans leur ensemble. Les gens ont des grilles de lecture différentes selon leur implication dans la catastrophe et selon leur position en tant qu'acteur social. Les leaders seront naturellement portés à se ranger du côté du pouvoir. Le club des Lions, organisateur de la soirée, est composé des élites de la ville et des cadres de la mine. Ses dirigeants, eux-mêmes affligés par le poids des deuils directs, n'auront pas le courage d'admettre leur part de responsabilités.

Il y a de toutes façons, Cantin qui est lui-même à l'origine de l'incendie. Le bouc émissaire désigné n'a pu jouer sa fonction de rassembleur car il était trop proche des gens et les conséquences de son geste non-prémédité, eurent des impacts imprévisibles.

L'analyse centrée sur Cantin, qui constitue une analyse épidémiologique a le défaut d'exclure totalement les autres facteurs présents dans la situation, qui augmentaient le risque d'accident. Une analyse systémique aurait permis de tenir compte de l'interaction entre tous les éléments. L'imputabilité est demeurée difficile à établir malgré de nombreuses enquêtes. Les rapports finaux sont restés inconnus de la population et même les journalistes n'en ont pas eu vent. Alors que les dirigeants de la mine réussirent, fort habilement, à éviter la controverse, la responsabilité secondaire fut imputée aux membres du club des Lions seulement.

Le contrevenant a représenté la partie non intégrée de la jeunesse chapaisienne. Cet état de fait a rendu une partie de la population coupable par association. Il s'agissait de l'un des nôtres! Le départ de la famille Cantin entraînera plus l'ajout d'une honte supplémentaire qu'un réel soulagement. Le leadership s'articule alors autour de l'église pour laquelle la solution proposée en est une de pardon intégral ce qui signifie l'abandon de la colère et le renoncement à des réclamations compensatoires. Ceci est en soi impensable vu la gravité des conséquences en termes d'atteinte physique et de pertes humaines. Le malaise à réclamer des assurances relève d'un point de vue éthique judéo-chrétien visant à condamner l'enrichissement provenant du malheur. De ce fait, s'inscrit la tendance à protéger les personnes responsables plutôt que les personnes victimes, une alliance envers Cantin mais aussi envers les Lions et par conséquent envers la mine.

Du même coup, l'impact sur les victimes s'en retrouve minimisé. La souffrance est invitée à être sublimée et la douleur individuelle, niée, est refondue dans un tout. Ceci a occasionné un manque de reconnaissance sociale de la douleur, une impossibilité de la dire à l'échelle collective et une tendance à la conformité dans ce milieu isolé, minier, où il fallait accepter de se taire ou penser à quitter.

Les difficultés peuvent difficilement être identifiées quand on est soi-même partie prenante du milieu. La ville se retrouve coincée par ses allégeances avec l'église et avec la mine, sa mère fondatrice. La pression refoulée ne pouvait faire autrement que de ressurgir. Cette fois, on s'en prend aux élus qui ont manqué à leur devoir, mais à quel devoir? On leur reproche des conflits d'intérêt, le tout après avoir eu le sentiment très net qu'ils ont utilisé la tragédie pour s'en mettre plein les poches. Le milieu, influencé sans doute par le contexte des procès en cours, se met à utiliser les tribunaux pour régler

ses différends. La municipalité se retrouve directement sous enquête quelques mois plus tard. Ceci s'apparente même à un phénomène de *quirulescence*. Qu'est-ce qui a pu pousser à faire des frais pour des procédures judiciaires, jugées futiles, si ce n'est la frustration, la culpabilité, l'impuissance qui incitent à la vengeance? L'hôtel de ville est déjà affaibli par la perte de son permanent qui est déménagé suite à la tragédie; les représentants sont aussi affectés par l'impact de la catastrophe. La tragédie n'a fait que rigidifier les clans. En s'étant fait nier sa propre douleur, il devient facile d'oublier celle d'autrui en les accusant.

N'aurait-il pas mieux fallu se désolidariser d'avec la mine, un employeur qui a manqué à ses responsabilités. Il n'a pas assuré un entretien et une tenue des lieux sécuritaires et a semblé, à première vue, profiter des circonstances pour se défilier. Ceci serait de méconnaître les caractéristiques des villes minières où les gestionnaires de la compagnie gardent un important pouvoir moral sur les dirigeants municipaux. La mine qui aurait pu être un bouc émissaire rassembleur n'en deviendra pas un. Cela s'est fait avec la complicité de tous, qui soudainement, sont devenus incapables de se souvenir qu'on avait considérablement modifié l'architecture du club Opemiska.

Qui a agi pour protéger les intérêts de la population et surtout, des survivants? Les réclamants et les non-réclamants ont dû se retrancher derrière leurs positions respectives. Des citoyens se sont regroupés pour aller chercher une compensation plus équitable, et cela, en dépit du mot d'ordre de pardon. Ils ont refusé l'oubli trop rapide et l'absence de conséquences pour *tous* les responsables. Ils étaient désireux que la perte serve de leçon et, idéalement, d'éviter d'autres « Chapais ».

Chapais est demeurée une ville marquée, une ville en deuil où pendant cinq ans, on fut incapable de se sentir en sécurité et de se réjouir en toute quiétude. Une ville évitant le sujet au point de ne pas parler du feu du Jour de l'An dans son procès-verbal. Une ville qui a pris dix ans pour éliminer les ruines sur le site de l'incendie. Une ville privée d'une partie de ses leaders, progressivement désertée par les professionnels et qui a cessé d'être une championne sportive. Une ville qui a donné beaucoup de raisons de vouloir la quitter.

Une mine désaffectée graduellement par ses propriétaires qui, poussés par la conjoncture économique, choisissent de s'en défaire. Une mine exploitée sauvagement

par ses nouveaux acquéreurs, puis fermée définitivement. Une mine désavouée par ses mineurs qui, faute de leadership, ne se sont pas battus pour la garder. Une ville minière forcée à une demi-mort.

À une plus grande échelle, la tragédie de Chapais a apporté des changements aux lois québécoises et canadiennes concernant la sécurité dans les lieux publics. Elle a forcé l'adoption d'un nouveau code du bâtiment. Elle a obligé la précision des obligations d'inspection en ce qui concerne la sécurité incendie, rendant les municipalités imputables. Elle a permis de transformer l'ensemble des législations dans ce domaine, pour en faire parmi les meilleures au monde. Finalement, la catastrophe a entraîné le développement d'une culture de la sécurité, à la fois individuelle et communautaire.

La souffrance collective a eu peine à s'évacuer, les lieux de rencontre pour se distraire n'apportaient pas le soulagement escompté. Les femmes qui avaient un bon réseau ont réussi à se supporter plus efficacement que ne l'ont fait les hommes. Ce qui en est resté malgré les conflits ? Une solidarité à toute épreuve, un attachement hors du commun à des racines fortement implantées, un milieu qui n'a cessé d'inventer des solutions pour survivre.

Quand un tissu social est attaqué, qui peut être en mesure de comprendre les blessures collectives et les soigner ? Cette recherche démontre qu'il y a des besoins à ce niveau, qu'on a de la difficulté à combler, lorsqu'on se concentre sur des soins et services post-catastrophe exclusivement individuels. Il y aurait ici matière à l'élaboration de nouvelles recherches.

CHAPITRE XI

ANALYSE DE L'IMPACT SUR LA SANTÉ

Une tragédie comme celle de l'incendie de Chapais laisse indéniablement des traces importantes sur les individus. Les effets néfastes sur la santé des populations ayant vécu des désastres ont été observés depuis bien longtemps. Langer (1958, cité par Barton, 1969) a remarqué une augmentation sensible de la mortalité sous toutes ses formes ainsi que l'installation d'un profond sentiment d'insécurité et de différents troubles psychologiques, suite à un coup terrible du destin. Nous analyserons dans ce chapitre, les données représentant les conséquences de cet événement traumatisant sur la santé des survivants en général, les victimes de brûlures et finalement sur celles des intervenants.

Affectés par un sentiment d'horreur, les chapaisiens tentaient de se remémorer les impressions ressenties :

Tu ne peux [*sic*] pas te dire sinistré de ça. Bah! Tu l'es d'une façon. (...) Tu ne peux pas prétendre que t'as vécu la fin du monde. Tu peux prétendre peut-être que tu l'as vécu un peu ... (Informateur no. 29).

C'est comme un rêve, ça se peut pas, c'est comme si c'est là mais c'est impossible. C'est comme pas la réalité, je suis comme au-dessus de ça, c'est impossible. C'est comme trop, ça se peut pas. (...) Je pense que j'ai toujours restée [*sic*] gelée, moi face à ça, parce que c'est trop, c'est comme si ça ne se prenait pas... Puis je me rappelle mon voisin quand on l'a déplacé, les lambeaux de chair tombaient à terre, mais ça se peut pas ça. Ça fait comme si j'avais pas d'impact sur mon feeling (Informatrice no. 2).

J'étais vraiment, j'étais vraiment malheureux, puis les « si », puis je te dirais que pendant les soixante-douze heures, j'ai pleuré soixante-douze heures de temps (Informateur no. 17).

Je ne sais pas comment t'expliquer: j'étais comme sur une autre planète! Ça s'est tout défilé, ça s'est tout emboîté. Moi, ça a été plus après, peut-être quinze jours après que j'ai comme réalisé : «Voyons donc, je viens de vivre tout ça!» Mais sur le coup, non » (Informateur no. 44).

I. L'impact sur la santé mentale

Lorsque les gens sont très atteints émotionnellement, les effets sur la santé mentale peuvent se manifester de différentes façons, se rétablir progressivement ou encore, plus rarement, s'installer à demeure. Bien que le trouble de stress post-traumatique constitue le syndrome le plus sévère, les diagnostics de TSPT sont plutôt exceptionnels, on rencontre plus souvent des *TSPT partiels* (Weisaeth, 1984).

Bon nombre de diagnostics associés au trauma s'ajoutent à la classification du TSPT dans le DSM, dont font partie les troubles de l'adaptation (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 17). Les diagnostics rencontrés le plus fréquemment sont l'anxiété, avec ou sans phobie, la dépression et la somatisation, avec des effets immédiats et d'autres à plus long terme (Green, 1995; Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 11; Lalande, Maltais & Robichaud, 2000; Lystad, 1986; McFarlane & Yehuda, 1996). Ceux qui considèrent que les changements neurobiologiques augmentent les risques de vulnérabilité psychiatrique permanente, ont trouvé en plus des phobies et des problèmes dépressifs majeurs, les attaques de panique (Mc Farlane & Papay, 1992 et Mellman et al. 1992, tous cités par McFarlane & Yehuda, 1996) et même les maladies affectives (Post, 1992, cités par McFarlane & Yehuda, 1996).

Parmi les problèmes généraux rencontrés, on a observé l'augmentation des pensées suicidaires (Breslau & Davis, 1992; Center for Disease and Prevention, 1993; Green et al., 1985b, 1994; Janerich et al. 1981, McFarlane et al., 1994; Mellman et al., 1995; Miller et al., 1981; cités par Maltais et al. 2001a) et la présence de réactions auto-destructives (Wilkinson, 1983, cité par Raphael, 1986).

Il fut également constaté la hausse de consommation d'alcool ou de drogue (Auger et al. 2000, Clayer et al., 1985, Green et al., 1994, Solomon et al., 1987, cités par Maltais et al. 2001a ; Brillon, 2001; Erikson, 1976, Logue, Hanse & Struening, 1979, cités par cités par Butcher & Dunn, 1988) et de médicaments (Auger et al., 1997, Friedman & Schnurr, 1995, North & al., 1989, cités par Maltais et al. 2001a; Brillon, 2001). Dans les communautés rurales, le problème d'alcool fut celui le plus fréquent (Tierney & Baisden, 1979, p.90). Il fut trouvé également chez des personnes victimes de brûlures, qui n'avaient pas eu ce problème auparavant (Parrish, 1992).

On a aussi remarqué des problèmes psychologiques sévères reliés au deuil (Elizur & Kaffman, 1982, Lindy & Green, 1981, Singh & Raphael, 1981, Lundin, 1984, tous cités par Raphael, 1986, p. 194; Lindemann, 1944). Ils seront identifiés à travers les différentes difficultés d'ordre émotif mentionnées.

1. L'absence de trouble de stress post-traumatique

En 1980, le trouble de stress post-traumatique a été reconnu pour la première fois, comme une entité diagnostique distincte. Il se caractérise selon le DSM IV, par des symptômes de reviviscence de l'évènement sous la forme de pensées intrusives, cauchemars, réactions physiologiques ravivées; des attitudes d'évitement; l'émoussement de l'émotivité; et les activités neurovégétatives telles l'insomnie, l'irritabilité, l'hypervigilance et les sursauts.

D'après notre vérification des archives, il n'y a eu aucune reconnaissance du statut de victime par l'IVAC pour des problèmes de santé mentale. Nous croyons que la nouveauté du diagnostic de TSPT et l'absence d'experts pouvant diagnostiquer ce syndrome peuvent expliquer cet état de fait. Des indices nous laissent croire que certains individus ont pu en souffrir mais que leurs symptômes se sont résorbés, du moins chez les sujets qui ont accepté d'être rencontrés. Ceci est confirmé par des études précédentes, à l'effet qu'avec le temps, environ les deux tiers des TSPT disparaissent d'eux-mêmes (Kessler, Sonnega, Bromet & Nelson, in press, cités par McFarlane & Yehuda, 1996).

Nous arrivons aux mêmes conclusions dans cette recherche. Pour vérifier si des survivants de Chapais souffrent encore de TSPT, tous ont subi deux questionnaires vérifiant les symptômes intrusifs et l'évitement. D'après ce résultat, aucun des 59 sujets rencontrés ne souffrait de TSPT complet au moment de la rencontre. Nous avons toutefois, remarqué les limites de ces instruments, peu adaptés pour des sujets exposés il y a plus de 20 ans, car on ne s'intéresse qu'au vécu des derniers sept ou quatorze jours. Ces questionnaires ont toutefois permis de faire ressortir l'importance des *symptômes phobiques*, ce à quoi nous ne nous attendions pas. Nous avons aussi procédé à une analyse qualitative des indices de troubles émotionnels mentionnés lors des entrevues. Les plus importants seront maintenant analysés ici.

2. La protection par la perte de conscience ou la consommation d'alcool ?

Parmi les facteurs de protection, de l'incidence du TSPT chez les survivants d'incendie, il y aurait la perte de conscience, particulièrement si elle a été sur une période prolongée, c'est-à-dire si elle a duré plus d'une heure (Adler, 1943) et le fait d'avoir consommé de l'alcool avant (Maes, Delmeire, Mylle & Altamura, 2001). Sans pouvoir en faire une conclusion, quatre personnes, sans symptômes intrusifs sévères, correspondent justement à la catégorie de la perte de conscience, deux qui étaient des grands brûlés, une blessée légère et un survivant sans séquelles physiques. Quant à la consommation d'alcool, les répondants sont demeurés évasifs. Voici d'abord comment deux grands brûlés ont vécu une protection psychologique en devenant inconscients :

Je les ai mes *flashes*, mais ça fait partie de ma vie. Quand c'est arrivé, au moment que c'est arrivé, je me suis ramassé dans l'avion, je m'en rappelle comme si c'était hier! Bien, comment c'est arrivé, comment ça a parti, comment ça a fini. (...) Parce j'ai vu, de la fumée, de la boucane, puis du feu. Puis, là j'ai sorti, je me suis ramassé au CLSC. Quand ils m'ont transféré, quand j'ai embarqué dans l'avion, après ça, je m'en rappelle plus. J'en [*sic*] garde pas un mauvais souvenir. (...) J'ai peut-être pris un verre, mais, de là à me rouler à terre, je ne pense pas (Informateur no. 51).

Un autre grand brûlé qui a perdu conscience s'est senti protégé d'un certain traumatisme :

Tout ça, c'est des affaires que j'ai pas vécues moi : arriver devant un paquet de monde noircis, puis la senteur, paraît que ça pue, ça sent pas bon ! Elle [mon épouse] a été confrontée à ça! (...) C'est sûr que j'ai eu le choc d'être blessé, moi, mais, j'ai pas eu le choc psychologique de voir ça! Ça a l'air que c'est pas beau à voir! (Informateur no. 50).

Ces deux personnes s'en sortent sans intrusion malgré la peur de mourir et l'endeuilement :

Premièrement, j'ai perdu connaissance parce que j'ai voulu me sortir, mais j'ai tombé [*sic*]. Alors, c'est pour ça que mes côtes puis mon pied cassés, il y a plein de gens qui m'ont passé dessus! Je pensais que j'allais rester là, parce que j'ai jamais été capable de me relever! J'ai perdu connaissance; je ne sais pas si je me suis fait asphyxier... mais, je me suis réveillée dans le banc de neige! (Informatrice no. 57).

Ce qui est arrivé là, c'est que, moi j'ai perdu connaissance! (...) La dernière chose que je me souviens, j'ai dit : « Poussez pas, on va tout' sortir ». (...) Mais, est-ce que j'étais sur le seuil de la porte? Je ne le sais pas! (...) Puis, peut-être

que j'ai sorti ou bien peut-être que c'est, en respirant ça au moment de l'explosion, puis, je ne saurais pas te dire, j'ai perdu un x secondes (Informateur no. 17).

Les symptômes précoces de traumatisme peuvent se caractériser par deux grands types de réactions : la phase de déni et la phase d'intrusion (Wilkinson & Vera, 1989).

3. La phase de déni : les symptômes dissociatifs

Les symptômes dissociatifs peuvent prendre différentes formes : torpeur et détachement, réduction de la conscience, impression de déréalisation ou de dépersonnalisation et amnésie sélective (Brillon, 2001, p. 7).

Un grand brûlé qui est resté toujours conscient après le trauma est demeuré moins affecté émotionnellement par l'intrusion mais plus dans la torpeur. Il était longtemps demeuré sur pieds :

Ils m'ont dit à un moment donné qu'ils pensaient que c'était une dépression, parce que je ne parlais pas à personne. Ils me couchaient dans le bain, tout le monde ça leur faisait mal quand ils enlevaient les peaux, moi je ne réagissais pas partout. J'étais complètement coupé, complètement, complètement. À un moment donné, ils se posaient vraiment des questions (Informateur no. 53).

Young (1995, p. 289) a mentionné comme indice de TSPT, l'incapacité de se souvenir d'un aspect important du traumatisme. Ce phénomène fut très rare à Chapais, cependant, l'effet de choc du deuil peut être considérable : « L'évènement traumatique le plus prévalent est l'annonce de la mort soudaine et imprévisible d'un proche (60 % des gens) » (Brillon, 2000, p. 4). Le sentiment d'en avoir perdu des bouts (amnésie dissociative) a été noté chez quelques endeuillés dont ce jeune homme et aussi sa mère :

Moi, j'ai vécu cette nuit-là comme ça, à chercher mon frère. Mais je ne l'ai pas retrouvé. Je l'ai identifié deux ou trois jours après. Mais là le laps de temps, ça jamais été clair dans ma tête ce bout-là, les obsèques à quelle date qu'elles ont eu lieu, je ne m'en rappelle pas. (...) Ma mère, *c'était son troisième* [décès dans sa famille]. Elle trouvait ça raide pas mal. Ça été dur; ça été vraiment spécial. Il y a un bout qui est complètement effacé. Il y a un bout qui était spécial au point qu'il est effacé. (...) Cette période-là, il m'en manque des bouts encore aujourd'hui. Je ne cherche pas à les retrouver non plus. J'ai jamais fait d'arrêt. Le choc a été assez fort! (Informateur no. 66).

Il faut dire que cette famille avait déjà connu une mort tragique. À ce sujet Brillon (2001, p. 14) mentionne que la réaction est décuplée quand l'évènement est

ressemblant. Une autre personne est sombrée dans un déni total, qui lui a permis de gagner du temps. Dans l'ignorance sur le sort fait à ses proches, elle évitait soigneusement de poser des questions. « Cette fonction du déni pose une question troublante, celle du rôle des illusions en tant que défenses psychologiques de survie; (...) les êtres humains ont une capacité infinie à cultiver l'illusion qui leur permet de nier ce qui est insupportable » (Fisher, 1994, p. 96). Sur trois couples à sa table, il ne restait que deux survivants :

Je savais qu'il y avait eu un incendie. Mais je ne pensais pas, moi dans ma tête, il y a personne qui était mort! J'étais pas capable d'imaginer qu'il y en avait, puis je ne prenais pas de médicaments, rien! Je ne le réalisais pas; moi j'étais sûre que tout le monde... Je savais qu'il y en avait des personnes de brûlées sûrement, mais je ne pensais pas qu'il y en avait qui étaient morts là-dedans! Ça ne m'a même pas passé par la tête! Sauf que [mon mari] n'était pas là. Je me disais qu'il était probablement à l'hôpital! Ma chum, j'appelais chez elle et ça ne répondait pas! (...) Fait que la deuxième journée, je me suis dit : « Pourquoi que ça répond pas chez deux couples d'amis! (...) Fait que finalement, ça s'est comme un petit peu, mais *pas encore*... Je disais juste : « Ils sont brûlés; ils vont s'en sortir. » Là, à la troisième journée, ma famille est arrivée, ils m'ont dit : « On a quelque chose à t'annoncer ». (...) En fin de compte, je venais de perdre tout mon monde, au complet! (Informatrice no. 57).

4. Fermeture et émoussement émotionnel

Lifton (1964, reed. 1970, p. 162) a décrit les effets de l'empreinte de la mort.

Après quelques minutes, les gens ne peuvent plus ressentir une expérience d'une grande intensité. Il y a fermeture émotionnelle, une « paralysie du cerveau » (p. 121) :

Mais la seule affaire que ça fait, c'est que tu ne sens rien, finalement, tu ne sens rien. (...) [Ça me dérangeait] bien, oui puis non, la seule chose, à un moment donné, j'ai dit à un de mes chums : « Je ne sens rien ». Mais tout le monde était un peu comme ça (Informateur no. 29).

On vit comme une sorte de confusion, de sentiment que c'est irréel, un sentiment de fin du monde, puis ça dure quelques jours après! (...) On est tellement sous l'effet de choc, puis je pense que l'effet de choc peut durer longtemps (Informatrice no. 30).

Mais j'ai été échaudé pour le restant de mes jours. J'ai payé l'entrée à mon chum, je ne l'ai plus jamais revu. (...) J'ai jamais braillé pour ça. Ça a fessé fort puis ça a peut-être engourdi des affaires, probablement. J'ai pas travaillé ça. Peut-être si j'avais eu de l'aide pour ça, j'aurais pu. (...) Tu sais, des affaires

comme *Love Story*, j'étais froid à ça, après ça. Pourquoi qu'elle braille, elle? (Informateur no. 70).

La personne peut ressentir un sentiment d'irréalité, de stupeur et se plaindre de détachement. À plus long terme, les sentiments de plaisir et de tendresse peuvent aussi être bloqués, ce qui indique l'émoussement. Cependant, d'après Hodgkinson et Stewart (1998, p. 13-15), l'apparition de cette condition serait très variable. Ce témoin en remarque encore l'effet chez elle :

C'est comme si quelque chose de bien grave, mettons là, et bien pour moi, c'est pas si pire que ça. Ah! Oui, tout ça c'est vrai. Puis là je me dis : « Voyons, c'est grave ça, pourquoi t'acceptes ça ? » Mais j'ai pas accès, ma tête le sait que c'est grave, mais j'ai pas accès au feeling qui va avec. (...) Ça ce serait vrai je pense qu'au niveau des feelings négatifs, on dirait que je suis comme gelée là-dessus. Par quel pourcentage, je ne sais pas mais surtout pour les feelings négatifs (Informatrice no. 2).

5. La phase d'intrusion : les impacts sensoriels

Le deuxième groupe de symptômes est relié à la phase d'intrusion. Les pensées intrusives sont des pensées s'imposant au sujet en dehors de sa volonté et qui requièrent un effort pour être supprimées. Elles sont persistantes et perçues comme devant être évitées. Elles peuvent être associées à des images ou sensations vécues lors de l'évènement (Wilkinson & Vera, 1989).

Des facteurs rendant généralement plus vulnérables comprennent l'accumulation de stimuli traumatiques dont certains comportent une mémorisation sensorielle : bruits ou cris traumatisants, odeurs, obscurité, visions cauchemardesques et blessures physiques, qui constituent, ce qui a été appelé par Lifton (1964), « l'empreinte de la mort », concept qui a été largement repris (Hodgkinson & Stewart, 1998; Meichenbaum, 1995; Myers, 1989).

Ces facteurs de vulnérabilité créent un plus grand risque de développer les troubles de stress post-traumatique (TSPT) ou autres affections connexes. Ils ont eu particulièrement de l'importance à Chapais, à cause de la proximité des cadavres et des personnes brûlées survivantes.

5.1 L'impact de la vue

« La plupart des survivants racontaient un incident, une vision, une horreur ultime particulière auquel ils s'étaient identifiés et qui leur avait laissé un profond sentiment de pitié, de culpabilité et de honte » (Lifton, 1970, p. 129). Ces stimuli débordants au sein de cette menace ultime ont été appelés « la peur de base » (p. 162).

À Chapais, la gravité du drame était comme évidente dès le point de départ : « Je sais que je suis arrivé face à face avec J-Y, sur la track [*sic*] de chemin de fer. La seule affaire que j'ai pensé, moi, c'est : « Tourne-toi la tête pour ne pas être traumatisé.

Regarde pas trop ça » » (Informateur no 29). De tels exemples se sont multipliés :

Il y a certaines choses peut-être que ça me fait de la peine : des gens, des amis brûlés assez gravement que j'ai vus à l'extérieur, qui sont morts après. Vraiment ils étaient [*sic*] pas beaux à voir! Quand tu dis qu'ils avaient plus de cheveux, qu'il ne reste plus rien puis que ça pend... Ça, on va toujours s'en souvenir... (Informateur no. 45).

La première image qui me revient, c'est le bonhomme qui ne lui restait rien que la ceinture (...) sur lui, tout son linge était collé à cause de la chaleur (...). Je l'avais vraiment pas reconnu. (...) Je vois ça encore bien beau dans ma tête, comme si ça était hier. C'est là que je me suis dit : « Tabarnak! », je voyais les cocos de monde brûlé, leurs têtes. Câlince c'est là que j'ai sorti! Ça faisait dur, c'est vrai. (...) C'est la vie; ces souvenirs-là, c'est bien étampé ça (Informateur no. 70).

Nous l'avons vu ailleurs, la plupart des chapaisiens se sont rendus sur les ruines où ils ont aperçu les cadavres. On peut constater que ce sont les personnes légèrement blessées ou encore les accompagnateurs, en plus des soignants, qui ont été confrontés le plus à la vue des grands brûlés. Ce blessé raconte sa vision de son amie, décédée par la suite. L'horreur le hante; il avait essayé malgré tout de la secourir :

J'ai aidé à [mon amie] parce que, la face puis les mains, c'était pas mal brûlé, tout ça. Il fallait que je coupe son morceau de linge; puis moi j'avais les mains que la peau pendait, puis j'avais de la misère à couper. (...) J'aidais un peu, parce que là, ils étaient débordés eux autres. (...) Ça rentrait à pleines portes, puis ça criait! (...) Elle, c'était le visage, les mains! Ah! oui, c'était pas beau! (Il pleure) Moi c'est ça, j'ai été chanceux dans le fond, c'est le dos. Si je veux, ça paraît pas tant que ça! (Informateur no. 53).

Puis cette mère se rappelle ces souvenirs douloureux :

Mais c'est quelque chose : quand je suis arrivée à l'hôpital, j'avais jamais vu une pareille horreur, jamais! Ça va rester gravé tant que je vais vivre! De la manière

qu'elle était organisée [ma fille qui est décédée...]. Ça a été dix-huit jours pour moi très pénibles! Je me suis dit : « Les conjointes qui sont restées avec leurs maris plus longtemps que ça eux autres aussi... » (Informatrice no. 63).

En effet, une accompagnatrice n'est plus capable d'apercevoir la moindre blessure sur le corps de son mari :

J'aime pas quand il se blesse une petite grafigne [*sic*] de rien, il va me montrer ça, puis j'ai envie de perdre connaissance [*sic*]. Mais, quelqu'un d'autre peut saigner, puis ça ne me dérange pas. C'est juste sur lui. C'est que j'ai trop vu sur lui. Bien, peut-être que ça me rappelle, inconsciemment (...). Ça fait déjà vingt ans, vingt-trois ans... (Informatrice no. 55).

Cette jeune femme est affectée par l'ensemble des visions traumatiques qu'elles a eues : morgue, blessés, tombes, autant de choses abominables, en plus d'être endeuillée :

Je sais bien que mon père est décédé là-dedans, puis ma mère était brûlée. Puis, on n'a pas la même vision : moi j'en ai vu plus que ma mère peut en avoir vu! C'est sûr qu'elle en a vu parce qu'elle a été brûlée; mais, moi ma vision par rapport à ça, c'est que j'ai tout vu : j'ai été identifier mon père; quand on est sortis de l'hôpital d'aller mener ma mère, on est allés voir au Club : puis les morts étaient dans la porte... (...) Moi, ce qui me revient dans la tête, c'est le service (...) puis quasiment toutes des tombes pareilles, puis une barre, un cercueil, quatre petites chaises, un cercueil. J'ai trouvé ça comme un magasin, pareil comme si t'allais magasiner un cercueil, à une exposition de cercueils. Quand j'y repense, c'est là-dessus que ça accroche le plus (Informatrice no. 44).

Des survivants ont honte de ne pas avoir reconnu leurs semblables :

Il y a bien du monde qu'on ne reconnaissait pas parce qu'ils étaient tout défigurés, qu'ils étaient brûlés! Moi je suis allée au CLSC après; puis j'ai attendu que le monde soit tout passé. Puis après ça, ils ont dit : « Tu vas venir.» Puis là, il y avait de la peau par terre partout, partout! C'était effrayant! ... Ah non, c'est toute une histoire! (Informatrice no. 61).

Cette dame n'a pas reconnu son mari :

Tout le monde aidait ceux qui arrivaient là, comme on pouvait! J'avais demandé à l'infirmière « Qu'est-ce qu'on fait? – Tu prends des piqués, plie-les, puis mettre [*sic*] ça sur eux autres ». Fait que là, je suis avec une *couple* d'amis. J'avais commencé à travailler sur lui, je ne savais pas que c'était mon mari! J'ai dit au gars : « Enlève-lui la chaîne!» Quand y'a [*sic*] enlevé la chaîne, j'ai dit : « C'est la chaîne que je lui ai donnée la semaine passée pour sa fête! » Puis là, j'ai comme perdu connaissance un petit peu, puis, je suis revenue tout de suite. C'est de cette manière que je l'ai reconnu! (Informatrice no. 55).

5.2 Flash-back olfactif

Bien que des intervenants de la première heure, aient gravement souffert de traumatisme olfactif, ce fut également le cas de certains citoyens : « Ah, la senteur! Bien ça sentait la chair brûlée, c'est tellement mauvais. C'était sinistre ça, la senteur! Ah! Ça sent le porc brûlé! C'était l'hiver, imagine, c'était l'hiver puis ça sentait. Mais, ils se sont dépêchés quand même à «bouler» » (Informatrice no. 21).

Je travaillais dans cet environnement-là, j'ai l'impression que l'odeur est restée là longtemps. Je l'ai sentie au moins une couple de semaines. Bien l'odeur de brûlé, de chair brûlée. C'est vraiment spécial. C'est l'odeur que je n'oublierai jamais, moi. Surtout le lendemain après, les deux premiers jours après la fête, c'était plus fort que quand ils les ont trouvés. Quand ils ont éteint tout ça, puis ça a travaillé (Informateur no. 13).

5.3 Flash-back auditif

Il y a eu quelques personnes de traumatisées par les cris, mais ce qui fut mentionné à ce sujet, fut minime par rapport aux souvenirs visuels ou olfactifs : « Ça avait duré pendant un an comme il faut, j'entendais le monde crier » (Informatrice no. 60).

5.4 Traumatisme à la morgue

Malheureusement, on a placé les corps des blessés décédés à l'hôpital avec les corps de ceux destinés à l'identification. C'était un contexte très pénible :

Elle était à l'hôpital à Québec, puis eux autres ont fait comme une morgue dans le garage pour que le monde puisse venir identifier! Parce que, c'est une petite ville, Chapais, il y avait rien pour... Où que vous vouliez qu'ils mettent ça, tout ce paquet de monde-là!? Ils avaient pas de place pour ça! Non, parce que c'était pas une belle photo à garder, un beau souvenir! J'aurais même aimé mieux pas la voir, mais je me disais « Je lui dois ça, c'est ma sœur! » J'aimais mieux la voir comme elle était avant, avec son beau sourire... Ses bras, ses jambes, son corps... Je me rappelle, elle avait un trou dans le dos! (Informatrice no. 49).

Identifier était une chose très impressionnante, mais nécessaire :

Il était pas tout seul, il y en avait plusieurs. En plus, le monde qui travaillait là, ils ont fait leur possible mais c'était trop. Il y avait une odeur assez épouvantable. Le coroner puis les pompiers qui travaillaient là fumaient le gros cigare pour avoir une autre sorte d'odeur. Tu rentrais là puis c'était vraiment spécial comme odeur. Puis c'était un peu à la chaîne dans le sens qu'il y avait un grand respect de ce qui se passait mais eux autres ils avaient leurs jobs à faire, la manipulation de cela c'est spécial aussi. (...) Puis au départ, il y en avait trop,

c'était un petit peu débile. (...) C'est pas quelque chose qui est le fun à voir. Quand je suis parti de là, il y avait une espèce de tension (Informateur no. 66).

Contrairement à la tendance dans certains milieux, à vouloir protéger les femmes, à Chapais plusieurs ont tenu à faire aussi des identifications.

5.5 Les rappels pénibles par le contexte

Des pensées intrusives peuvent se manifester à propos d'événements en soi banals qui portent dorénavant une charge de rappel. « Moi, c'est les petits coups de *briquets* là, j'y pense tout le temps! Si je vois un jeune qui est en train d'ouvrir son briquet, ça me fait instantanément y penser! » (Informatrice no. 59).

Par exemple, le chant choral à l'église n'est plus neutre, parce qu'il y avait eu des funérailles consécutives reliées à la tragédie : « Moi, j'ai décidé de ne plus jamais chanter de funérailles » (Informatrices no. 21).

Puis quand j'étais dans la chorale les premières années, à chaque fois, je revivais le feu. J'ai participé à la *chorale*, puis, j'ai vu de mes yeux là, oui, ça m'est arrivé ça de me représenter l'image, assez souvent. Ça fait à peu près sept, huit ans là que, j'y pense presque plus, mais l'image me revenait, assez souvent [quand je chantais] » (Informatrice no. 23).

Le rappel des cadavres brûlés est pénible à vivre :

Puis, dans ses pantalons, il y avait son portefeuille, c'est comme ça que j'ai identifié mon frère. Le reste c'était pas lui, ça ressemblait à un méchoui. C'est l'image que j'ai aujourd'hui. Quand je vois un *méchoui*, c'est comme quand tu fais griller un petit cochon sur la broche ça fait penser à cela, c'est à cela que ça ressemble un brûlé. C'est triste puis c'est pas beau. Moi quand je vois un méchoui, je dis : « Ça j'en veux pas » (Informateur no. 66).

6. Chasser les pensées intrusives : différentes formes d'évitement

Alors que l'intrusion est commune aux gens qui ont vécu un traumatisme et diminue avec le temps, généralement dans les deux ans après, l'évitement est moins habituel. Lorsqu'il s'installe dans les mois qui suivent, ceci est un indicateur de difficultés adaptatives pouvant même mener au TSPT (McFarlane & Yehuda, 1996). D'abord, la fuite des lieux est classique :

Quand je passais devant le Club, ça me faisait, je le sais pas, il me semble que j'étais pas capable de regarder là; de voir c'est là... Tu restes marquée

longtemps, parce quand tu voyais, c'était tout à terre, il y avait plus rien! Ça a été quelque chose! (Informatrice no. 61).

Le pire est que c'est demeuré en friche pendant une période de dix ans, avant qu'on n'érige un monument commémoratif (Informateur no. 20). Le refus des conversations liées à l'évènement est aussi une forme habituelle d'évitement du rappel, dont il sera question dans les chapitres sur les impacts sociaux et sur la résilience.

La plupart des survivants, ont fait des efforts pour se changer les idées et éviter d'être hantés par leurs souvenirs. Les stratégies adaptatives furent nombreuses, passant de différents types d'occupations, à l'utilisation d'alcool ou de drogue, de la prière ou à l'engagement dans différentes activités. Nous en parlerons dans le chapitre portant sur la résilience. Dans celui-ci, nous nous arrêterons aux modes d'évitement qui furent plus problématiques pour les survivants.

6.1 L'hyperactivité

Nous avons décelé dans cette recherche, une forme d'évitement peu identifiée dans la littérature, sauf en ce qui concerne les recherches sur les brûlés. Les différents visages de l'hyperactivité occupationnelle peuvent porter l'individu à se lancer à corps perdu dans le travail, comme genre de mécanisme adaptatif pour reprendre sa vie en main (Andreasen & Norris, 1972). Le surinvestissement au niveau des activités récréationnelles peut être aussi un mode adaptatif relié à l'évitement (Browne et al., 1985). Cette forme d'évitement sous différents visages, fut très privilégiée à Chapais, également par certains individus en deuil. Nous en décrivons ici quelques exemples sévères.

6.1.1 L'hyperactivité par le travail

Un individu qui a eu une réaction émotionnelle extrêmement forte, car il avait précédemment, dans sa vie, vécu un deuil traumatique, a par la suite sombré dans l'hyperactivité, problème qui a atteint un niveau chronique. En effet, d'avoir déjà vécu une catastrophe ou un autre évènement traumatique augmente le risque de difficultés d'adaptation (Freedy et al, 1992, 1994, cités par Green, 1995; Hodgkinson & Stewart,

1998; Maes et al., 2001). Il travaille encore six jours par semaine. Il a de la difficulté à se défaire de ce mode de vie. Voici d'abord la description du vécu de cet endeuillé :

J'ai trouvé ça assez spécial parce que c'est moi qui ai identifié mon frère quand il est décédé. Aujourd'hui dans ma tête, j'ai encore des images bien claires de ça. Mais je ne suis pas resté vraiment accroché à ça. Je dis que je ne suis pas resté accroché mais je me suis mis à travailler, puis là j'essaie d'arrêter. Ça fait une couple d'année que je pense à arrêter. Je travaille de 4 heures du matin à 5 heures le soir. C'est pas pour oublier c'est devenu une routine. Au début, c'était pour oublier oui, c'était pour pas penser à ça. J'ai pas pris de boisson, les drogues non plus, j'ai pas accroché à ça; je suis chanceux pour ça. Par contre le travail, j'ai accroché un peu, me défouler physiquement, je suis un peu maniaque. Mais là, je ne suis plus capable, le physique ne suit plus (Informateur no. 66).

Il ne s'agissait pas d'un cas unique. Certains autres endeuillés, comme le premier décrit, ont sombré dans le travail, au point de faire passer au second plan leur vie familiale avec leurs enfants :

Moé, ce qui m'a sauvé c'est parce que je travaillais [...dans le public] et puis je faisais *quinze, vingt heures par jour*; c'est pas de ce que je devais travailler bien fort, mais par contre, (...) j'avais mon bureau puis j'étais entouré de monde. Y'avait beaucoup de monde! Tout le temps du monde dans mon bureau » (Informateur no. 14).

Puis voici la situation de parents endeuillés :

Je ne dis pas que ça avait été bon pour les enfants qui restaient à maison, parce que, tu veux reconforter tout le monde mais, c'est très difficile, ça s'explique quasiment pas. Nous autres, *on s'est garrochés dans le travail*, parce qu'on débutait un commerce, puis on a travaillé énormément dans notre commerce, on s'est donnés à fond dans le commerce. Quand t'es devant le public, tu ne peux pas te permettre de pleurer. Les gens arrivent, ils te disent bonjour, t'as pas le choix de sourire, quand même que ça fait mal! Que pour nous, ça a été la chance de ça. (...) J'ai arrangé mon affaire pour tomber plus occupée puis pas penser. (...) Mais, je me fais des reproches : parce j'avais deux jeunes qui étaient à la maison encore. (...) Puis il me semble que je ne leur ai pas donné l'attention qu'ils auraient eu besoin d'avoir à ce moment-là. J'ai un peu trop pensé à moi; malgré qu'ils ne m'ont jamais fait de reproches. Mais, quand tu vois le recul, tu vois les petites erreurs que, --moi je dis c'est peut-être des grosses--, mais en tous cas, anyway! Mais, la vie change avec ça, tu sais (Informatrice no. 63).

6.1.2 L'hyperactivité dans les loisirs

Cet autre individu, célibataire, n'avait plus de vie personnelle, à une certaine période : « Même ça devait être l'inverse : j'acceptais beaucoup plus de choses! Oui même, j'ai fait trop de *bénévolat* : *jusqu'à 40 heures par semaine*, à un certain moment! Plus de bénévolat que d'heures de travail! Puis j'avais pas relié avec ça, mais aujourd'hui, peut-être que oui, on pourrait faire le lien » (Informateur no. 31).

Finalement, voici le cas d'un homme dont l'hyperactivité s'est dirigée vers le sport :

Pendant cinq ans, c'était peut-être plus dur. J'en parlais pareil, mais, fallait pas trop que je m'arrête à ça. Je ne pouvais pas arrêter, de toute façon : je travaillais huit heures par jour, j'enseignais le judo, puis j'ai donné des cours de curling... *Je travaillais seize heures par jour, bien proche. C'était ma béquille sans ça, j'aurais pété!* Tant que la béquille fait, ça va bien, mais quand la béquille fait plus, qu'est-ce qu'on fait?! On se retrouve sur le dos, c'est bien simple! C'est la douleur qui nous amène à faire ce qu'on a à faire. J'avais une belle béquille! Moi c'était le sport; c'était bon, c'était le fun. Il est en santé ce gars-là! Ça va bien mon affaire, je pense pas à rien. «Comment tu fais pour t'en sortir, toé?» Mais oui, une béquille. J'aurais pu boire parce que j'haïssais pas la boisson. Je buvais pas parce que ma femme... j'aimais ma femme puis j'étais pas intéressé de la perdre parce que je prenais un coup. Le sport, elle endurait bien ça. Ça passait bien. Mais il reste que j'étais pas présent à ma vie, puis pas présent à la sienne non plus (Informateur no. 48).

7. Les états dépressifs

Les symptômes de dépression sont importants dans tous les types de catastrophe. Sans cependant qu'il ne s'agisse de dépressions franches, ils sont particulièrement présents chez les endeuillés, les grands blessés, les personnes ayant une maladie mentale, les défavorisés, les personnes vivant des stress importants et celles qui manquent d'un réseau social supportant (Sowder, 1986).

Après l'incendie, il y eut augmentation des tendances dépressives, à court ou à long terme, autant chez des hommes que chez des femmes : « « Bien, comme je disais tantôt, moi ça aura pris *au moins trois ans*. Des fois, à tout instant, on est down, surtout lorsqu'on reste dans le milieu » (Informatrice no. 22). D'après Brillon (2001), ce devrait être plus particulier aux femmes :

Tout de suite dans l'été, après ça. (...) par après, je faisais comme des petites dépressions. Un moment donné, il a fallu que je consulte, puis que j'en parle

plus. J'ai parlé à quelqu'un, puis après ça, ça a été correct. (...) On rencontrait la femme au CLSC, puis on jasait avec un peu. Puis à un moment donné, ça se remplaçait. Tout s'enchaînait... (Informatrice no. 49).

Au début, oui; on est un peu comme, je dirais dépressif; c'est vrai qu'on y pense beaucoup. C'est sûr que j'ai été brûlé en plus, puis un bon bout de temps ça paraissait. Au début, oui; on n'ose pas trop, puis, petit à petit, ça se remplace (Informateur no. 45).

Moi je n'avais personne, (...) mes parents étaient pas [*sic*] soutenant non plus. (...) À un moment donné, j'ai eu peur de virer folle. Je me suis sentie comme partir, déraisonner, à un moment donné, j'ai perdu patience contre [ma fille] : « Pipi dans le pot ». Je lui ai donné une claque dans [*sic*] la joue (...). Puis ça j'ai trouvé ça inacceptable. Je me voyais partir. Je perdais le contrôle de mes réactions. (...) Moi tout le temps que j'ai été à Chapais, j'ai été malheureuse. J'étais malheureuse et stressée d'avance (Informatrice no.30).

Sauf que cette personne, faute d'intervention psychosociale, n'a pas saisi tout ce qui lui arrivait. Chez celle qui n'était déjà pas bien, ce drame sonna la débandade et ce fut très long avant qu'elle ne s'en sorte. Le support naturel ne peut donc pas satisfaire à tous les besoins d'aides. Chez certains endeuillés, l'état dépressif est même devenu chronique. Ils ont besoin de médication :

Je prenais le Mogadon puis ça me faisait pas dormir plus, puis c'était pour dormir ceux-là. Je passais mes nuits [*sic*] en bas à regarder la télévision et à pleurer. Je ne sais pas si c'était une dépression. Le monde, de temps en temps, ils me disaient ça que je faisais quelque chose. J'étais malpatiente, quand il y en a qui fumaient à côté de moé, puis je me choquais. Puis il y en a qui me parlaient et me disaient : « Nous autres, on en a perdu des enfants, puis, c'est pas, on a oublié ça.» C'était pas pareil: eux autres ils perdaient des bébés, c'était pas des enfants qu'ils avaient élevés jusqu'à [X] ans et [X] ans. Ça me choquait un peu quand ils me disaient ça (...) Le docteur m'a donné des Mogadon 50 mg pendant plusieurs années et des Elavil 25. J'ai lâché les Mogadon mais les Elavil, j'en prends toujours. Ça fait 22 ans et je prends encore des Elavil (Informatrice no. 35).

J'ai été dépressif au moins deux ans. Deux, trois ans. Mais, ça s'en venait de moins en moins. Comme moé, avant de me coucher le soir, je ne me couchais jamais, moé je me couchais rien que quand j'étais brûlé! Parce j'aurais pas dormi! C'était pire que ça : je prenais des Valium, puis j'en prenais trois, quatre par jour; puis c'était pire que ça. Pas en avoir pris, je passais pas. Ah oui, j'en prenais trois, quatre par jour! (...) Ils ont changé pour ça. Ça c'est correct. J'en prends une; puis ça, j'en prends rien qu'une le soir. Si j'ai un down, comme *le printemps* des fois, là j'vas en prendre une couple par jour. La plupart du temps, après que c'est arrivé, j'ai tout le temps pris des médicaments pour dormir.

J'm'as [*sic*] en prendre toute ma vie. Moé je prends (...) des STEPAN. C'est pas fort, c'est des six. (...) Il y a rien que des fois, si je suis stressé plus que le normal là, m'a [*sic*] en prendre pendant deux, trois jours, deux, trois par jour; puis après ça, j'arrête. [Si je ne suis] pas courageux là tu sais; il y a des moments qu'on est down, hein? On ne sait pas pourquoi (Informateur no. 14).

Quelques hommes endeuillés remarquent que cela est relié aux saisons :

Habituellement, ça fait une couple d'années que je réussis à passer un mois de novembre intéressant. Avant ça, j'arrivais au mois de novembre, changement d'heure, c'est sombre, c'est gris, il mouille. Ça, j'avais bien de la misère avec cela, bien, bien de la misère. Taciturne, bougonneux : « Écoeure moi pas ». C'était comme une préparation à ça (Informateur no. 66).

8. Les troubles du sommeil

Comme nous venons de le constater, après la tragédie, il y a eu des troubles du sommeil temporaires, même chez des non impliqués, dont certains sont devenus chroniques : « On était tellement fatiguées; on ne se comprenait plus. Ah! qu'on était fatiguées! Non, j'ai pas de souvenance que j'aie pris des médicaments pour me faire oublier, me faire dormir; mais je sais que j'étais très fatiguée! » (Informatrice no. 21).

Des mauvais rêves, ça par exemple, j'en ai fait beaucoup. Quand je réussissais à dormir. Ça, ça a été une grosse difficulté : il a fallu que j'aie me demander des médicaments pour dormir, les premiers temps. J'en ai pas pris longtemps, mais, je pouvais pas bien fonctionner dans le jour si je dormais pas la nuit! Mon mari lui, y'a jamais voulu aller en chercher des médicaments, pis y'aurait dû, *parce que y'est resté avec beaucoup de difficultés à dormir*. Assez que c'en était inquiétant. Moi j'aurais aimé, mais tu peux pas le prendre par la main puis l'emmenner de force! ... Mais moi, j'ai pris, pour un certain temps, des pilules pour dormir; ça m'aidait à fonctionner le lendemain. Un moment donné, j'ai dit : « C'est assez », puis j'ai arrêté d'en prendre (Informatrice no. 63).

Pour certains grands brûlés, cela ne s'est jamais complètement rétabli :

Non, je pense moé, le pire, dans les cas comme ça, je pense c'est le sommeil, qui est difficile à récupérer. C'est ce que j'ai remarqué moé, dans mon cas à moé là. Je fais attention de pas trop prendre de café, de caféine, des affaires comme ça, ça m'affecte plus (Informateur no. 50).

Cet homme ne peut plus dormir sans avoir la télévision allumée :

J'ai ben [*sic*] de la misère, [quand] j'vas juste coucher ailleurs, si j'ai pas de télévision, j'ai de la misère à m'endormir. Je suis habitué de dormir là-dedans. Ah! Le bruit, l'image, le son, tout, tout au complet. Avant ça, quand elle, était vivante, je dormais pas avec la TV dans ma chambre (Informateur no. 52).

Cet intervenant ayant travaillé à la morgue, aux dires d'un membre de sa famille, « n'a plus jamais été le même », une phrase que nous avaient aussi rapportée Tumelty et Seed (1990) :

C'est quand je vois que je ne suis pas capable de dormir, je prends une pilule, bonjour. Mais ça a pris du temps avant que ça revienne. J'ai pas pris aucun médicament, j'ai pas été voir de docteur, rien. (...) Des fois je suis plus fragile, mais il faut que je me pousse pour me repepper. Ça peut arriver, ça peut venir de là ces choses-là. (...) Ça peut-être inconsciemment. Des fois que j'ai des down, j'ai pas assez dormi, ça peut arriver (Informateur no. 26).

Cette endeuillée a trouvé une solution résiliente : « Mon écriture, moi, tous les soirs, je me couchais, je pensais à ça. il était deux heures le matin : « Là, je vais écrire ». Quand j'avais écrit, après ça, je me rendormais. J'ai fait ça des années et des années » (Informatrice no. 39).

9. Les troubles anxieux

Les gens traumatisés, deviennent vulnérables aux rappels ainsi qu'aux stress ordinaires de la vie et aux événements déclencheurs (Figley, 1985, p.408).

Immédiatement après la tragédie, plusieurs citoyens ont développé des symptômes incommodants reliés à la peur du feu; chez certains, cela est demeuré présent. D'autres ont développé des troubles paniques, de la claustrophobie et de l'agoraphobie.

9.1 Les phobies

Le phénomène de la phobie a été observé très fréquemment chez les grands brûlés mais peu documenté de façon systématique (Andreasen et al., 1972; Burns et Steger, 1983; Herndon et al., 1986; Malavaud & Nuzzo, 1985; Noyes, Andreasen, & Hartford, 1971; Stoddard, Norman & Murphy, 1989; Sutherland, 1988). Il peut se retrouver également chez les personnes souffrant de brûlures légères (Blumenfield & Reddish, 1987).

La peur a sa propre structure qui fonctionnerait selon des réactions cognitives-affectives, comportementales et physiologiques s'inscrivant dans une structure cognitive de mémoire à long terme à laquelle s'ajoute l'interprétation du danger (Lang & Foa et

al. 1989, cités par Brillon, 2000). La peur du feu peut durer très longtemps et générer dans certains cas des incapacités invalidantes (Mole, 1979).

9.1.1 Peur du feu initiale

D'abord, deux exemples de petits brûlés traumatisés par le feu :

Dans les débuts, j'ai trouvé ça dur! C'est vrai qu'on y pense beaucoup. Des fois, on va se coucher avec la crainte : « Le feu va-tu [*sic*] poigner? » Il y a beau y avoir des détecteurs de fumée, il reste qu'on est toujours craintif! On a toujours peur. Même des fois, je me suis levé par deux, trois fois, des fois trois, quatre fois dans la nuit, pour aller voir si j'avais éteint [*sic*], si j'avais pas laissé un rond d'allumé ou bien une cigarette parce que je fume. (...) On vient comme nerveux; mais ça ne dure pas : huit mois, un an, après ça va, petit à petit ça se replace (Informateur no. 45).

Au début, des mauvais rêves, on en avait à toutes les nuits. On avait une fournaise à l'huile. À tout bout de champs, ça part, la fournaise. Je l'entendais puis ça menait du train, puis, oui, j'avais peur. On a été obligés de la faire enlever parce que ça nous réveillait, quasiment tout de suite après, après deux semaines. On n'était pas capables de dormir! Tous les deux, on se réveillait. On s'habillait, on se levait puis on venait fumer! (...) On a toujours eu peur du feu après ça. La peur du feu a tout le temps resté. Quand on va dans les salles, on regarde où est la sortie. Mais ça ne nous empêche pas d'y d'aller. Non, ça arrive une fois! C'est pas obligé d'arriver cinquante fois! (Informatrice no. 60).

Cette personne n'était pas à la soirée et fut malgré tout affectée :

On est allés au Capitole en fin de semaine, c'est sûr que j'ai vérifié où sont les portes de sortie. Puis on vérifie ça ensemble, mon mari et moi. Par exemple, à la suite de cet événement-là, j'allais chez la belle-mère, elle vivait dans une petite maison de campagne, puis en haut, quand j'entendais le feu qui pétillait, je ne m'endormais pas (Informatrice no. 5).

Parmi les grands brûlés, certains sont extrêmement prudents avec le feu et paradoxalement, d'autres qui furent rapidement inconscients, n'en ont pas peur du tout (Informateurs nos 50, 51).

9.1.2 Peurs du feu qui demeurent

J'ai peur des *frites* sur le poêle, ça ils ne me feront pas faire ça jamais. J'ai peur de la friteuse, j'ai peur du feu; mais pas de là à m'empêcher de vivre. C'est sûr que tout va être fermé le soir, puis il y aura pas de rond d'ouvert, je suis plus prudente c'est sûr, puis j'ai des détecteurs de fumée (Informatrice no. 49).

Comme moé, des sapins de Noël, ça été la première fois, l'année passée que j'ai repris un sapin. C'était tout le temps artificiel. Puis j'étais mal-à-l'aise. J'avais peur du feu. Puis moi, j'ai toujours adoré les sapins de Noël (Informatrice no. 2).

Les membres de ce couple vivent aussi, tous les deux, la peur du feu, dans diverses circonstances, l'un a vécu des brûlures légères :

On a acheté la maison et le feu a poigné dans la cheminée du poêle à bois et le lendemain, le poêle à bois était dehors. On met le feu dehors et la *hose* [*sic*] est proche et on va le baisser. Les feux de St-Jean-Baptiste, on trouve que ça flambe pas mal; on n'aime pas bien ça. Un barbecue, on n'en a pas mais on a un Jenn-Air. Moi le propane, j'ai bien de la misère avec ça peut-être inconsciemment que ça me dérange (Informateur no. 44).

Pas de cauchemars de ça, mais, y'a certaines choses que j'aime pas. J'aime pas, le feu: si on brûle dehors quelque chose, ces choses-là m'énervent énormément! - La neige autour puis elle a peur (Informatrice no. 55).

Les stimuli extérieurs peuvent causer des *réactions exagérées* embarrassantes. Il peut y avoir des manifestations d'*hypervigilance* caractérisées par un état d'alerte et de préparation à fuir (Wilkinson & Vera, 1989). Un ancien brûlé a pris panique dans son lieu de travail, où il savait pourtant qu'on avait l'habitude d'y faire des feux contrôlés :

J'ai pas r'eu l'occasion de r'aller [*sic*] sur les feux après. Même à ça, *je veux pas me faire incinérer, je veux pas me faire brûler*. J'ai assez peur de ça pour ça, présentement. Une fois, j'étais dans une *bleuetière* puis il y avait un feu, qui brûlait puis le gars qui était là, il avait un tracteur, puis il y avait une sortie, elle avait 200 pieds de large. J'étais assez paniqué que je la voyais même pas la sortie. Il est venu avec le tracteur, je me suis assis dans le *bucket* [*sic*], puis il m'a sorti. (...) J'arrêtais pas de courir, je cherchais la sortie, je passais où la sortie, puis je la voyais pas à force que j'étais paniqué. Ça fait pas bien, bien des années de ça, c'est en 95 (Informateur no. 40).

Il n'est pas le seul à exprimer ne pas vouloir être incinéré parce qu'il a été brûlé, c'est le projet d'une autre victime de brûlures : « Puis elle, se faire incinérer, elle veut rien savoir! Ah non! C'est pré-arrangement » (Informatrice no. 44).

9.1.3 Panique lors d'alarmes

La panique s'était manifestée lors de certains exercices de feu, rendus plus réels dans une école en utilisant de la fumée. On poussait un peu loin la prévention :

Un prof qui n'était pas touché, mais qui en a entendu parler; lui, en voyant la boucane pour faire un petit peu plus vrai, pour la pratique de pompier : DEHORS! Direct en commençant. Puis là ça sortait en tabarnouche. *Woh! C'est bien beau un exercice de feu mais il ne faut pas qu'ils nous cassent aussi dans les escaliers. Que ça se fasse dans un certain ordre!* (...) Il y a même eu un exemple frappant ici, l'année d'après. J'avais engagé une spécialiste en anglais, relativement jeune. Puis bon an mal an, on fait des pratiques d'incendie. Quand on a fait déclencher le système, elle est partie dehors, les élèves sont restés dans la classe. C'était l'instinct, « Je sors! ». On a fait ça deux fois, puis après ça on a fait des pratiques un peu plus conventionnelles. C'était de même... Avec les conventions, on avertit les gens (Informateur no. 25).

Certains réagissent encore très fortement lors d'une alarme incendie : « Mais, la seule affaire aujourd'hui, c'est, si j'entends une alarme, je suis comme plus nerveux un peu. Ça m'a donné des petits réflexes aussi » (Informateur no. 29). « Puis même mes enfants ont une peur quand il y a un exercice de feu ou un détecteur de fumée, on panique. Je dirais pas une fois par semaine, mais quand il y a une senteur de feu ou de fumée, c'est pas long que je panique. J'ai les jambes molles (Informatrice no. 57).

L'*hypervigilance* est encore plus marquée s'il y a un début d'incendie : « À l'usine, une fois, à un moment donné, on a eu un feu, puis il y était assez gros. Puis j'y ai pensé, je shakais de même. J'ai quand même aidé à l'éteindre, mais, on n'aime pas ça. C'est tout de suite, je me mets à trembler tout de suite, aussitôt que je vois ça » (Informateur no. 45).

9.2 Les troubles paniques

Les troubles paniques sont plus susceptibles de se développer chez les femmes (Brillon, 2001). Un nombre significatif de survivants de l'incendie de Chapais et d'endeuillés ont développé des symptômes phobiques qui peuvent se manifester par un malaise dans les rassemblements, dont les salles : les bars trop remplis et les cinémas ou encore les foules extérieures. Dans les cas, les plus extrêmes, il y a attaque de panique. Ces symptômes se retrouvent également chez des citoyens non touchés directement et absents lors de l'évènement. Tous se montrent extrêmement vigilants pour contrôler les sorties de secours. Comme groupe, ils ont développé une véritable culture de sécurité. Les cas de panique se sont retrouvés dans des lieux divers et aussi bien chez des hommes que chez des femmes :

9.2.1 La claustrophobie

Moi, la seule chose qui m'a marquée, ce qui m'est resté, des séquelles, c'est que j'étais pas *claustrophobe* puis là je le suis. Je l'ai jamais été avant le feu; depuis le feu, j'ai beaucoup de difficulté de ce côté-là. N'importe où : au théâtre, j'ai bien de la misère à aller au théâtre, des places renfermées, je ne suis jamais retournée à une fête dans une grande salle. Je vais aller chez des amis. Puis le théâtre, je m'essaie des fois. Des fois, je suis capable de regarder tout le film et des fois, je ne suis pas capable (Informatrice no. 34).

Cette personne a développé un problème de phobie généralisé associé à différents lieux, aussi bien à son milieu de travail, d'habitation, de loisir que religieux, malgré qu'elle n'ait pas assisté à la soirée :

Moi, j'ai [*sic*] restée marquée, en ce sens que, quand j'allais à la polyvalente, je regardais toujours où étaient les sorties et si j'étais capable de sortir. Dans les cinémas, j'ai été longtemps à ne pas être capable d'y aller. Dans les églises, je regardais toujours s'il y avait une possibilité où je pouvais sortir. Alors, ça c'était des conséquences du feu; *je paniquais sans qu'y ait de panique!* J'assistais à une soirée quelconque à la polyvalente, et parce qu'ils avaient mis une barre de fer là, pour ne pas permettre aux gens d'aller du côté des classes, moi je me sentais comme prisonnière. Puis, j'ai sorti! J'étais pas capable! J'étais restée avec un choc là! Puis là encore aujourd'hui, je regarde quand j'entre dans une pièce immense si je peux sortir. Puis ici même dans cette maison-là, j'ai choisi cette chambre-là pour être près de la porte. Puis, je pense toujours au feu qu'on a vécu! Puis ensuite bien, comme les cierges, j'ai tout le temps une peur que l'abbé (...) se brûle avec les cierges! (...) Je suis restée marquée un peu! Pas un peu, beaucoup! C'est sûr, ça a été une conséquence du feu (Informatrice no. 21).

9.2.2 Les attaques de panique devenues chroniques

Une survivante a développé une maladie chronique de type anxieux, un an après l'incendie. Elle avait réagi extrêmement fortement, en exigeant de déménager de Chapais presque immédiatement. L'intensité de la réaction émotionnelle lors de l'évènement constitue l'un des plus forts prédicteurs de difficultés émotionnelles à long terme, alors que c'est le retrait social qui contribue le plus au dysfonctionnement (McFarlane & Frost, 1984, Weisaeth, 1984, cités par Raphael, 1986). Son conjoint résume ainsi ses difficultés :

C'est sûr qu'après le feu, bien là ma femme qui venait de la ville et puis qui trouvait que c'était très loin de sa famille et tout ça, elle a pas voulu rester bien, bien. [Ça l'avait affectée le feu] beaucoup, elle. (...) On s'est rendus,

effectivement, à la veillée. (...) Puis malheureusement, on a connu du monde là, qui sont morts dans le feu. (...) Elle après, elle a pas été capable de subir ça : « Écoute, elle a dit, moi, je m'en vais ». (...) Elle est partie fin février. (...) [Lors du feu, j'avais] pris une *hose* [*sic*] puis arrosé dans le coin où ce qu'ils les ont tout trouvés. Puis ma femme quand elle est revenue, sur le bord, elle me cherchait, parce qu'elle ne me voyait pas. (...) Elle pensait que j'étais rentré en dedans pour aller chercher du monde. Là, elle a paniqué. (...) Elle, elle s'en est jamais remis. (...). Tout d'un coup, tu dis, pourquoi que ma blonde, ma femme a été marquée comme ça, moi, j'ai pas eu le temps de penser : « Tu travailles, vas-y ». (...)

C'est sûr que moi, ma femme est devenue agoraphobe par après. C'est-tu un élément déclencheur, je ne le sais pas, je peux pas le dire? Bien là, au moins, ils ont trouvé des médicaments parce qu'elle est pas capable elle; elle c'est qu'elle a été des années à avoir peur. (...) C'est-tu un adon, pourquoi qu'elle est devenue agoraphobe par après, je ne sais pas? On n'a pas cherché à savoir. On a cherché bien plus à la libérer de ça, à essayer de contrôler. (...) Peut-être un an après Chapais, on s'en allait dans un party, puis la panique lui poignait. (...) Puis elle pensait qu'elle avait une maladie du cœur, puis que le cœur était pour lui sauter. (...) C'est vrai, c'était des partys où on était avec des amis puis tout ça, puis Oup! Ça, ça la prenait (Informateur no. 24).

Il est intéressant de constater la différence entre l'impact sur monsieur et celui sur son épouse. Maes et al. (2001) ont à ce sujet constaté que l'impression de contrôle pendant l'évènement, principalement chez les hommes, est très aidante; inversement la perte de contrôle chez les femmes prédispose négativement.

9.2.3 L'agoraphobie

Voici quelques exemples des différents types de situation où des survivants de Chapais ont eu peur dans les foules : « Quand il y a trop de monde à quelque part, je feel [*sic*] pas bien. Fait que, je me tiens pas loin des portes de sortie, ou bien je reste sur le bord, mettons la *foule* est ça de grande, je suis sur le bord à quelque part » (Informateur no. 70).

À un moment donné, nous étions allées à Ste-Anne de Beaupré. Il pleuvait à boire debout, le 26 juillet, il y avait tellement de monde là, puis on était tassés, là j'y ai pensé au feu de Chapais; puis là, j'avais pris *panique*! Ah! ils nous tassaient, ils nous poussaient, moi j'appelle ça avec leur «*bumper*», excusez l'expression! C'était étouffant, étouffant, étouffant! Là, là j'y ai pensé! Ça fait plusieurs années de ça (Informatrice no. 22).

« Au Jour de l'an, je ne voulais pas aller dans les endroits publics. Même encore aujourd'hui, les grosses *foules*, moi ça m'effraie. Je vais toujours penser à ça » (Informatrice no. 4).

Y'a ben des affaires que ça a changé dans ma vie, par exemple. J'aime pas être parmi des foules, j'aime pas être dans des bâtiments quand y'a trop de monde... Je vais y aller mais au bout d'une heure je rentre. Des petites choses comme ça, mais, j'imagine y'a beaucoup de monde qui vivent ça aussi! (Informatrice no. 55).

10. Les tendances suicidaires

Parmi les problèmes généraux rencontrés, on a observé lors de recherches précédentes, l'augmentation des pensées suicidaires (Breslau & Davis, 1992; Center for Disease and Prevention, 1993; Green et al., 1985b, 1994; Janerich et al. 1981, McFarlane et al., 1994; Mellman et al., 1995; Miller et al., 1981; cités par Maltais et al. 2001a) et la présence de réactions auto-destructrices (Wilkinson, 1983, cité par Raphael, 1986).

Ce fut existant à Chapais : « Mais il ne pouvait pas en être autrement, parce que dans les rapports psychologiques et surtout psychiatriques entre autres [sur les victimes], cela a ressorti : « Ces gens-là, s'il y a un autre grand pépin, ça va sauter ! » (Informateur no. 19). Des séquelles psychologiques sévères se sont manifestées par des idées suicidaires présentes chez quelques individus, des tentatives mentionnées chez deux personnes et deux suicides réussis chez des hommes, un jeune brûlé léger, six mois après et un grand brûlé, quinze ans plus tard. Voici le récit de survivants ayant vécu des deuils problématiques :

10.1 Pensées et tentatives suicidaires

Après le feu, c'est arrivé quelques fois que j'ai pensé de me jeter dans le « *air-pass* », pour oublier ça. C'est où on envoie le minerai pour le descendre en bas, pour le remonter, en dessous des convoyeurs. J'ai jamais pensé à ça, avant. Jamais, jamais. C'est arrivé après le feu. Parce que moi, je me reprochais de ne pas avoir sorti ma fille. Ça fait que la meilleure façon de l'oublier, c'est de mourir (Informateur no. 40).

Comme cela est déjà connu, certains hommes veufs, deviennent particulièrement à risque de suicide. À Chapais, nous avons remarqué qu'il s'agissait dans deux situations, d'hommes ayant perdu leur mère en bas âge :

Après que ma femme est morte [*sic*], ça a duré assez longtemps! Mais par contre, j'étais trop occupé : tout le monde criait après moé! Puis ça m'aidait! (...) Tant que j'étais occupé de même, ça allait bien. Mais c'est au moment que je tombais tout seul, (...) là je pense, c'est là que c'est dangereux! T'as des idées : tu te maudis à l'eau, puis... (...) T'as toutes sortes d'idées folles ! Puis là, fallait que je combatte ça! Dans ce temps-là, je sacrais tout ça là, et puis je sautais dans mon char, puis je me promenais en ville ou j'allais chez un de mes amis, un chum. Je voulais pas rester tout seul! Fallait que je sois entouré! ! (Informateur no. 14).

Il doit encore aujourd'hui combattre ces pensées suicidaires :

Je fuis mes pensées. Si t'es fuis pas, tu fais comme y'en a, tu te suicides ou tu te passes au cash [*sic*]. Ça fait que moé j'ai appris que dans la vie, c'est une lutte : tu la luttas ou tu en finis. Puis c'est ça. Ça fait qu'il faut que t'aimes à vivre avec tous les inconvénients qui peuvent se présenter! (Informateur no. 14).

Il démontre qu'après de telles pertes, il y a une décision pour certains, qui doit se prendre de vivre ou de ne pas survivre. Cette autre victime, brûlée et endeuillée, illustre le même processus :

Après le feu, quand j'ai sorti, un moment donné, j'me suis posé des... j'me suis en allé en auto puis j'me suis posé la question, mais pas... y'a une couple de fois là que tu te poses des questions : « Qu'est-ce je fais là? », pas vraiment pour penser de me suicider ou de me tuer. (...) Mais, j'ai tout le temps, moé je m'étais dit une fois : « Je ne me tuerai pas pour un autre » (Informateur no. 53).

10.2 Les tendances autodestructrices

La culpabilité du survivant peut aussi être associée à de la mégalomanie (Cyrulnik, 1999, p. 54). Ceci peut emmener certains survivants à manifester un courage morbide pour se reprouver qu'ils sont victorieux et ils peuvent se lancer dans des défis téméraires. Voici l'exemple frappant d'un homme très souffrant, qui décide de braver l'intempérie pour aller faire une réparation suite à une panne d'électricité :

C'est sûr qu'encore là, au bout, il y avait du monde, puis fallait que j'aille aider! Mais, le danger, je le voyais même pas! « Trouve-moi un hélicoptère qui veut y aller, je vais y aller! » C'était aussi simple que ça pour moé. Quand on est retourné, l'hélicoptère se promenait comme une feuille au vent; c'était l'enfer. (...) Mais je m'en foutais de ce qui pouvait arriver. J'avais aucune conscience du

danger. L'hélicoptère, je savais qu'on pouvait s'écraser puis ça ne me faisait rien (...) tellement j'étais déboussolé à ce moment-là (Informateur no. 31).

Il était appelé par son travail, mais il a même entraîné un ami, inutilement dans cette course folle :

Mon supérieur immédiat à ce moment-là, en farce, je lui envoie: « Montes-tu avec moé? » Il a dit: « C'est vilain pas mal! (...) C'est correct, je vais y aller avec toé ». J'ai dit : « Non, c'était une joke ». Mais il a fait pareil comme moé, il a embarqué. Il a dit: « C'est vrai, dans le fond, après ce qu'on a vécu voilà deux semaines, il y a rien là!» Pourtant, lui, il avait une femme puis des enfants! (Informateur no. 31).

Un autre endeuillé s'est adonné à un sport dangereux et en est mort :

C'est ça il y avait plus rien qui l'intéressait. Il faisait des courses dangereuses; il faisait du moto-cross puis toutes des affaires dangereuses, puis périlleuses. Puis à un moment donné, il s'est tué en bicycle. Puis lui, c'est ça qu'il disait : « J'ai perdu les deux femmes de ma vie ». Il avait comme plus le goût de ça (Informatrice no. 2).

Ce décès d'un survivant en a touché plusieurs, même s'il s'agissait d'un accident (Informateurs nos. 17, 29). Cette femme qu'il avait sauvée du brasier, témoigne de son bouleversement :

Je le voyais beaucoup par après parce que sa fiancée était à l'hôpital. Elle est morte dix jours après. Ça m'a beaucoup affectée parce que, je le sais pas s'il s'est suicidé. Je peux pas le savoir, je le saurai jamais. Mais, si lui avait pas fait son deuil puis était perturbé au point, même sans se suicider, d'avoir fait le fou. J'ai dit: « Moi et mes enfants, notre deuil, on le fait pas peut-être, sans s'en rendre compte.» Puis j'ai eu une petite période où je me suis remise en question: à savoir, où je m'en allais, ce que je faisais (Informatrice no. 34).

Un jeune orphelin de père et de mère, est décédé accidentellement dès l'obtention de sa majorité : « Il y a eu un jeune adolescent, placé en famille d'accueil dans la parenté et cela fut un peu malheureux. Quand il a eu 18 ans, il a reçu de l'argent. Il s'est acheté une auto et s'est tué dans un accident pas longtemps après » (Informateur no. 8).

11. Toxicomanie

Selon Brillon (2001), la toxicomanie est un mécanisme adaptatif fréquent chez les gens souffrant de traumatisme. Elle varie selon les individus et contribue au maintien

des symptômes : « Il y en a qui ont des épreuves, puis y vont se lancer à corps perdu dans la religion, il y en a qui vont se lancer dans la boisson, y vont se chercher une béquille, à ce moment-là » (Informateur no. 50).

11.1 Alcoolisme

Quand je retombais à frette, je me remettais à pleurer, puis le matin, je recommençais à boire le verre du matin. (...) Mais je vais te dire une chose, après le feu, si j'aurais [*sic*] pas bu, sais-tu, je serais mort étouffé. C'est une soupape ça! (Informateur no. 40).

On a observé que ces symptômes varient selon le sexe (Tobin & Ollenburger, 1994, cités par Maltais et al. 2001a), mais les études ne sont pas toutes concluantes :

Il y a des femmes qui ont pris un coup aussi. Ah oui! Mais c'était pas prendre un coup de façon malade ou il y en a qui se sont défoncées un peu... C'était aussi le besoin de voir du monde, de parler, de... Mais, mais les gens ne se parlaient pas de ça » (Informateur no. 29).

Tu voyais le monde boire puis boire avec rage. (...) On a essayé de se soutenir puis de s'encourager, de dire : « Bon oui, ah! oui, on va avoir du fun, puis il va y avoir ci, puis il va y avoir ça. On va s'organiser des affaires. » Mais à un moment donné, tu t'en sors un peu. (...) Moi je pense que, à partir de janvier à novembre, dans le village, les gens ont pris un coup, puis ça a fêté, puis fêté là, pas à peu près. Pas fêté dans le sens de célébrer : envoye, on s'assomme, puis on prend un coup, tant qu'on peut. Puis en novembre, quand la neige a arrivé [*sic*], tout d'un coup, woups, ça a tombé. Puis moi je pense que les gens, ils ont repris goût à la vie par après, mais ça a jamais été pareil (Informateur no. 29).

La cessation de ce qui devient chez certains une dépendance, requiert un très long cheminement. Ce jeune homme, endeuillé de par ses amis, en a fait un mode de vie, étant devenu toxicomane sévère pendant seize ans. Il a fini par opter pour l'abstinence après une désintoxication. Il avait consommé, dès le soir du choc :

Je suis sorti de là et je suis allé fumer du hasch chez mon chum; je fumais du pot pareil avant ça. Bien là, on feelait [*sic*] pas pour dormir, hostie! C'était rough ça là! Quand même j'aurais voulu dormir, fait qu'on s'est apaisé avec ça en parlant avec les chums. (...) Comme moi, il y en a gros du monde dans ma gang avec qui je me tenais, qui sont morts! (...) J'avais 17 ans... puis c'est la première fois que j'allais là [au club]. Je travaillais à la mine (...) Après ça j'me suis lancé dans la drogue... C'est peut-être pas par rapport à ça; ça l'est peut-être, je le sais pas, j'ai pas poussé. (...) Parce que je faisais rien que fumer du pot avant ça, je prenais pas de coke. J'étais en forme, je prenais une petite bière tranquillement.

Puis la coke, ça a été après, un an, deux ans à peu près peut-être. (...) Ça a donné un gros coup hein! C'est sûr et certain! On se connaissait tous icitte là. C'est fou. C'est tout. C'est fou raide, ce qui est arrivé icitte pareil! (...) Moé madame, j'étais une poubelle, avant. *Moi j'ai pris de la bière, puis je me suis saoulé puis je me suis gelé bien raide, jusqu'à il y a trois ans.* Je ne sais pas si c'est à cause de ça ou quoi. (...) J'ai jamais braillé pour ça. Ça a fessé fort puis ça a peut-être engourdi des affaires, probablement, j'ai pas travaillé ça. (...) Peut-être que ça a fait boule-de-neige. Moi je suis bien plus heureux de ces temps cite [*sic*] que les quinze dernières années (Informateur no. 70).

Certaines personnes âgées ont aussi enterré leur chagrin dans l'alcool :

Mais, les parents c'était déchirant pour eux. (...) C'était difficile, parce qu'il en manquait pas rien qu'un dans la famille quand ils se rencontraient eux autres là! Puis le père (...), *il est mort pas bien, bien longtemps après ça; c'est sûr qu'il était [en deuil].* Moé puis [...mon ami], on est allés le chercher: il était planté dans un banc de neige, bien soûl. Pas bien le choix, puis on l'a ramassé! Mais, il avait pas besoin de ça pour prendre un coup! Bien ça, ça y' [*sic*] avait aidé. (...) Ce bonhomme-là, c'est pour noyer sa peine, si on peut dire (Informateur no. 58).

Des chapaisiens assistaient impuissants à la détérioration de la vie de certains de leurs concitoyens. Cette simple citoyenne, femme au foyer, a été capable à elle seule de résumer les problèmes les plus sévères qui ont été observés aussi par plusieurs :

Il y en a que ça leur a amené des problèmes; après qu'ils ont eu passé l'épreuve, ceux qui ont perdu des parents, des enfants... Parce que je me rappelle, un homme aussi, que sa femme était décédée dans le feu. Je sais qu'il s'est mis à boire, je ne sais pas s'il buvait avant, mais ce gars-là après ça, était tout le temps bien chaud! Certains hommes, je pense, se sont jetés dans la boisson pas mal! Il y en a dans les jeunes, ça a été la drogue. Dans les jeunes, je ne sais pas s'ils en prenaient avant, je sais qu'il y en a, ça se décourageait aussi ! (...) Ensuite il y en a qui ont été bien brûlés, je ne sais pas s'ils ont eu assez de secours; il y en a qui disaient qu'ils n'avaient pas eu assez d'encouragements. Il y a un nommé G (...), il avait été brûlé pas mal; ils disaient qu'il avait manqué de secours... (Informatrice no. 61).

11.2 Cocaïne

L'utilisation de drogues fortes est perçue comme un moyen extrême pour contenir des émotions aussi extrêmes, chez plusieurs endeuillés. Elles furent utilisées chez des hommes et des femmes, jeunes ou d'âge mur, ce qui confirme les études rapportées par Brillon (2001, p. 4). Chapais, même s'il s'agissait d'un milieu éloigné, était florissant économiquement et la drogue y était très répandue (Informatrice no. 6). Il

y avait eu descente et saisie de cocaïne peu avant l'évènement (Deux, 1980). Des rares personnes en ont fait un mode de vie; elle est apparue même chez des gens qui n'en avaient jamais consommé :

Pour commencer, moi quand j'ai sorti de l'hôpital, je me suis jeté dans la drogue, puis je me suis jeté dans la boisson parce que moi, ma femme, j'ai rien vu, je croyais pas qu'elle était morte. (...) La drogue, j'avais jamais touché à ça avant non, non. [Puis] je prenais les deux... pot, coke » D'abord, je ne sais pas pourquoi je prenais de la drogue, je peux pas te dire exact [*sic*]. (...) C'était une idée parce que je voyais qu'y n'avait [*sic*] quelques-uns qui en prenaient. Ah! J'suis pas pire qu'eux autres, c'est ça que je me disais dans ma tête. Mais j'ai passé proche de me suicider à cause de ces cochonneries là. Ah! Une escousse [*sic*] après... Ah! cinq, six ans peut-être (Informateur no. 52).

Une dame très affectée voit son amie, mère de jeunes enfants, vivre, elle aussi, une vie très désorganisée : « Par après, les nouvelles que j'avais eues, elle avait commencé à consommer des drogues fortes, quelques années plus tard. Elle en a arraché. Elle avait perdu son réseau et son conjoint était décédé » (Informatrice no. 30).

Regardons maintenant le cas tragique d'une adolescente pour qui les deuils ont gravement hypothéqué la vie. Après une période de toxicomanie, de graves problèmes de santé l'ont assaillie : « Elle disait en fin de semaine : « Je ne sais pas pourquoi que j'ai pas un moment de bonheur » » :

La plus petite c'est elle, qui était un peu plus délaissée. (...) Puis à 12 ans, elle (...) ça l'a beaucoup affectée; elle était révoltée de la vie! (...). Elle a tout essayé! La drogue, elle s'imaginait qu'il fallait qu'elle fasse une vie de jeunesse très, très mouvementée, parce que celui qui était décédé aimait beaucoup ça, faire la fête! (...) Elle a eu une adolescence (...) pas facile! Turbulente! Remarquez bien, peut-être que ça aurait arrivé pareil! (...) C'est elle qui s'en est sortie par elle-même, sans aide de personne! Elle a dit « Woop, c'est assez! » Mais ça a été un peu difficile, mais elle a passé au travers. Elle prenait de la coke. (...) Quand elle a vraiment commencé, elle avait peut-être 16 ou 17 ans. (...) Au bout d'un an et demi, elle a crié au secours (Informatrice no. 63).

C'est sans compter sur l'effet sur la seconde génération, des jeunes orphelins aux prises avec la toxicomanie ou encore celle de leurs propres enfants :

Il a pas eu de papa, sa période de jeunesse j'étais loin. Son autre frère, il s'en tire vraiment plus difficilement. Il reste à Montréal, il est dans la dope, il passe la dope. C'est son gagne-pain, il fait pas autre chose que ça. Ça fait une couple de fois qu'il a fait des overdoses (Informateur no. 66).

Puis l'exemple d'un adolescent qui cherche à remplacer sa mère décédée :

J'en avais un [enfant] entre autres, c'était la vraie mère ça! C'est lui qui faisait le lavage, c'est lui qui faisait tout. À quinze ans, il était super. Extraordinaire! C'était propre, c'était à l'ordre! (...) Bien, on vivait! Qu'est-ce que tu veux faire? Fallait se débrouiller. Si ça les a affectés? Peut-être, mais là je ne suis pas dans leur peau hein ? (...) Bien, ils étaient entourés d'amis, c'était des joueurs de hockey (...) Mon petit-fils là, il a été [en centre d'accueil], ils l'ont lâché l'année passée [à 18 ans]. (...) Il se droguait; fait que, c'est pas bon ça! L'acide te tue ! Il a reçu son premier chèque de bien-être. (...) Puis il a pris une overdose, puis il l'a pas passée! (...) Ah! oui, oui! Décédé! (...) Ah! il [mon fils] l'avait dit, qu'il n'était pas un homme pour avoir des enfants (Informateur no. 14).

Il a été démontré, par analogie, que les enfants de parents survivants de l'holocauste, souffraient trois fois plus du syndrome post-traumatique que leurs propres parents. Ils étaient perturbés de percevoir un trouble sans pouvoir l'identifier (Cyrulnik, 1999).

11.3 Toxico et tendances suicidaires

Les tentatives de suicide mentionnées dans cette recherche étaient aussi reliées à un problème de toxicomanie existant depuis plusieurs années :

J'ai essayé à deux fois, en boisson de me suicider. J'y ai pensé en masse, je l'ai essayé. Quand je me suis vu que j'étais plus capable de m'arrêter de boire, puis toute cette affaire-là. Je savais que ça venait du feu, ça avait commencé là (Informateur no. 40).

11.4 Un suicide réussi

Un grand brûlé, lui perdu dans sa dépendance et sa souffrance, malade, a fini par se suicider, au grand désespoir de presque toute la ville :

Non, parce que, m'a [sic] vous dire pourquoi: moé, je mets une raison logique à chaque chose, j'peux me tromper, mais ce qui m'a été dit c'est qu'il *s'était pas accepté*. Puis, il avait sombré un p'tit peu dans la boisson puis dans la drogue, et puis, à ce moment-là, y'a pas accepté sa condition, en d'autres mots. Pour quelles raisons, je ne le sais pas. Peut-être des raisons d'environnement autour de lui; y'a peut-être pas eu le support nécessaire. En tous cas, peu importe, y'avait peut-être pas la personnalité, évidemment ça... Mais le fait, moé je me suis dit que lui, il était peut-être pas fait pour vivre, y'a pas été capable de survivre à ça, on peut pas rien y faire là! Moi, ça m'affecte pas (Informateur no. 50).

Quand des drames comme ça arrivent, ça coûte bien plus cher, parce qu'il n'y a pas rien que lui. Il y a toutes les conséquences indirectes de et quand lui il se tue, ça affecte sa famille. Si ça affecte sa famille, ça affecte d'autres gens, ça affecte

d'autres gens etc. et ça on peut le regarder sur le côté d'une carte économique et c'est affreux (Informateur no. 19).

La mort d'un autre jeune légèrement brûlé est presque passée inaperçue. Àgé de 23 ans, il s'est suicidé à l'été suivant suite à une peine d'amour (Informateurs no. 20 et informatrice no. 75). Il repose au cimetière près de tout le groupe.

12. Sur la culpabilité du survivant

Plusieurs circonstances peuvent exacerber la culpabilité du survivant, généralement présente de façon universelle (Lifton, 1970). La culpabilité importante qui se maintient est un indice de difficulté d'adaptation (Raphael, 1986, p. 49).

Le fait de trop donner peut aussi être une forme d'expiation associée à la culpabilité (Cyrulnik, 1999, p. 54) : « Mon défaut c'est que *j'ai trop de coeur*. Je donne ce que j'ai icitte dedans. Je ne regrette pas de donner. J'ai passé de l'argent et il y en a de perdu. J'ai beaucoup, rendu que je travaille et que j'ai une bonne santé, le restant... » (Informateur no. 52).

La culpabilité peut être associée à la honte du survivant qui croit voir l'envie dans les yeux des autres (Raphael, 1986, p. 32 ; Tumelty & Seed, 1990) :

Alors là, moi, j'ai ramassé ma fille comme on dit. Puis entre-temps, on se promenait sur le trottoir, mais on rencontrait, moi, je connais toutes les mamans, ici aussi là. Alors moi, j'avais la mienne mais il y en avait bien d'autres qui n'étaient pas sorties (Informatrice no.15).

Voici deux exemples, où les gens sont presque les seuls à avoir survécu à leur table. Mort d'amis en même temps que du conjoint et en plus, personnellement blessés :

Les premières semaines, je me disais : « Pourquoi juste moi? Comment ça se fait que quelqu'un est venu me sortir? » Parce qu'en fait, j'aurais dû rester là comme les autres. Sauf qu'il y a quelqu'un qui m'a sortie. Les premières semaines, je disais : « J'aurais dû rester là, moi aussi ». Ça, j'y ai pensé juste la première semaine. Après j'y ai pas repensé dans le sens que si quelqu'un m'a sortie, c'est parce qu'il fallait que quelqu'un me sorte! Puis il fallait que je continue (...). Ma décision, c'était vraiment, si je veux continuer une vie qui a de l'allure, même pour mes enfants (Informatrice no. 57).

Puis les trois sont restés là, moi je suis le seul survivant. C'est comme je disais souvent, dans l'escousse que j'étais découragé pas mal, j'ai dit : « Pourquoi que moi, j'ai pas parti [*sic*], puis que ma femme a pas resté [*sic*], pour s'occuper des jeunes! » C'est pour ça que j'aurais aimé ça... Oui, parce que je me sentais pas

assez utile puis j'étais pas capable de, parce que moi, mon « f'low » [*sic*], quand elle est morte, il avait même pas deux ans (Informateur no. 52).

Il peut aussi arriver que certains puissent se sentir coupables de la mort des autres pour les avoir entraînés vers le lieu de la mort (Wilkinson & Vera, 1989) : « J'ai été échaudé pour le restant de mes jours. J'ai payé l'entrée à mon chum, je l'ai plus jamais revu » (Informateur no. 70) :

Mon cousin, moi j'étais souvent avec, on faisait du sport ensemble. (...) Puis il est rentré dans le club, il a dit : « J'ai vu ton char, je me suis parké à côté, puis je suis venu veiller un peu. » (...) Puis il est mort. Ça fait que là, moi dans ma tête : « Si j'avais pas été là, peut-être qu'il serait pas allé ». Mais je me sens pas coupable aujourd'hui, mais dans le temps. Bien ça te chicote. Puis le lendemain, je voyais son char *parké* où ce qu'il l'avait mis puis, il était *parké* à côté du mien. Ça je le voyais. Tu y penses. Tu te dis, c'est sûr que tu restes pas accroché là-dessus, mais tu y penses pareil (Informateur no. 29).

La culpabilité peut emmener des questions qui peuvent sembler illogiques à prime abord, comme le sentiment de survivre au dépend de quelqu'un d'autre (Frederick, 1981, cité par Wilkinson & Vera, 1989) :

Mais le sentiment, oui je reviens à ça, le sentiment que j'aurais dû être morte puis je suis pas morte. Ça ça m'a habitée longtemps, comme si j'avais été *oubliée*. Comment ça se fait que moi je suis sortie? Ah! Je dirais comme, ça a bien duré une *dizaine d'années*. Une dizaine d'années comme il faut, certain. C'était pas intense, mais c'était là, sournois un peu là, puis à un moment donné, ça m'interrogeait. Ça m'habitait pas longtemps, mais ça m'interrogeait : « Comment ça se fait que moi je suis sortie puis qu'eux autres ont [*sic*] resté là? » (Informatrice no. 2).

Certains se sont sentis coupables d'avoir survécu parce qu'ils n'avaient pas d'enfants, alors que certains parents, eux, sont décédés, cela aussi bien chez un homme que chez une femme :

Moi, en tous cas, j'ai ressenti un peu d'injustice : « Aye!, ça se peut pas là, moi je suis encore là, puis regarde, ma copine est morte puis elle a deux enfants! » C'est comme, c'est même choquant, sur le coup là! Tu penses à ça, tu dis : « Ça n'a pas de bon sens! C'est moi qui aurait dû partir, puis laisser la mère aux enfants! » Il y a un autre que, tu sais, il y avait quatre enfants! C'est plein d'affaires comme ça (Informatrice no. 59).

Ce qui m'empêchait de dormir, c'était les flash-back! Puis la question que je me posais, ça a pris *deux ans* avant que j'arrête de me la poser. J'ai jamais trouvé de réponse mais j'ai arrêté de me la poser. Je me suis dis : « La vie est comme ça,

faut l'accepter. Pourquoi moé qui étais tout seul, pas de femme, pas d'enfant, je m'en suis sorti avec rien, puis qu'il est resté des orphelins? (...) J'en revenais pas; je me sentais coupable de m'en être sorti! (Informateur no. 31).

12.1 La culpabilité vs la perception ou l'évaluation de soi face à l'évènement

À Chapais, la culpabilité du survivant n'est pas toujours présente, les gens se disent plutôt heureux d'avoir survécu (Informateurs no. 17, 56, 61). La culpabilité peut dépendre de la perception ou de l'évaluation de soi face à l'évènement (McFarlane & Yehuda, 1996). Vu que les personnes ont d'abord pensé à se sauver elles-mêmes, elles se questionneront sur ce qu'elles sont réellement (Hodgkinson & Stewart, 1991) :

Moé, ce que j'ai fait, ça m'a tracassé un bout de temps aussi, ce que j'ai fait, j'ai sauté par-dessus le tas. Fait qu'en réalité, j'ai marché par dessus du monde qui était, cloué au sol! (...) Moi, à un moment donné, ça m'a tracassé un peu, j'ai dit : « J'ai passé par dessus du monde, des morts, probablement! Mais c'est la survie, c'était la chose à faire » (Informateur no. 50).

Cette survivante ressent de la honte de ne pas avoir pensé à ses enfants :

Tu penses à te sauver, moi j'ai oublié que j'avais des enfants. J'étais assez gênée de ça, de le dire, mais en tous cas, c'est ça, j'ai oublié ça. Mais ma fille, puis mon gendre étaient dehors puis quand on a été rendus dehors, j'ai entendu crier : « Maman! ». J'ai dit : « Les enfants, là je les entends, les enfants ». (...) Moi je ne comprends pas ça, tu sais d'habitude on pense toujours à nos enfants avant nous autres (Informatrice no. 28).

Il n'y a pas eu de conséquences dans ce cas, mais ce fut différent dans un autre :

Quand le feu a poigné, je jaisais alentours puis je voyais ma fille qui dansait. Ma femme était en béquilles, je l'ai sortie tout de suite, je l'ai envoyée jusqu'à la porte. Ça fait que là après ça, j'ai dit : « Je vais aller chercher la fille ». Quand j'ai revenu [*sic*] pour aller la chercher, à la table, là y avait plus personne. (...) Moé je me reprochais de pas avoir sorti cette enfant-là (Informateur no. 40).

Le manque de possibilités pour réagir efficacement (Myers, 1989) et la situation au sein de la catastrophe, induisant un état passif ou un état actif (Figley, 1985) influenceront les sentiments de culpabilité du survivant. Généralement, le manque de réaction suite à la menace rend plus coupable (Raphael, 1986, p. 49). Voici le récit du seul survivant à cette table :

Ce qui est arrivé nous autres, on n'avait pas peur du feu, on était quatre à la table, puis on a retardé un peu. Puis là pour commencer, mon chum, il a dit : « C'est un feu d'artifice ». J'ai dit : « Christ, ils nous feront pas peur avec un feu

d'artifice. » Je voyais les flammes chaque bord de la porte, puis ça montait, mais nous autres, remarque, le plafond était haut. Ça fait que en étant le plafond haut de même, la boucane descendait, puis *nous autres, on était « chaudettes »* puis on s'est pas aperçus que ça descendait. Puis à un moment donné, ils ont dit : « Sortez! mais par les côtés ». Ma femme ça fait longtemps qu'elle disait : « Viens-t-en, viens-t-en, viens-t-en ». Puis là, on s'est poignés par la taille de même les quatre, les bras un par-dessus. Puis là, d'un coup, il s'est envenu un genre d'explosion, on a tombés [*sic*]. Puis là j'ai moi vu une petite lueur. Je m'en rappelle comme si c'était hier, je ne sais pas si je me suis levé debout ou j'ai juste redonné un autre coup, puis j'ai plongé, puis j'ai [*sic*] arrivé la tête dehors. C'est ça qui m'a sauvé (Informateur no. 52).

Une force, un geste athlétique ont sauvé plus d'un homme. Certains pourront malgré tout, se sentir coupables par rapport au piètre résultat de leurs actions, sans doute à cause du manque de possibilité de confronter leurs pensées irrationnelles :

C'est ça moi, dans la semaine après, quand il en mourait, c'était crève-cœur! On avait tout fait pour essayer de les sauver. Comme la petite (...) que, j'avais assisté le docteur pour l'intraveineuse. Elle, au bout de trois semaines, ils disaient qu'elle était sauvée, mais le cœur a lâché. Puis elle avait quoi, vingt ans? Le cœur travaille fort dans les brûlures! (Informateur no. 31).

12.2 La fonction du blâme personnel

D'après Janoff-Bullman (1985), le blâme sur le comportement permet de prévoir un changement dans le futur pour éviter la revictimisation. Il permet de penser qu'on peut faire quelque chose dans le futur et aide à recréer sa croyance dans son invulnérabilité, tout en rebâtissant sa foi dans son autonomie et son contrôle. Ce n'est pas tant l'exactitude de l'attribution mais plutôt l'impact sur les perceptions de la victime qui la rendent utile au processus d'adaptation :

Les cours ont changé depuis le temps; à ce moment-là, ils disaient de garder les issues fermées. Il y en avait qui essayaient de garder la porte ouverte en avant. Mais la porte ouverte en avant, je pense, dans ma tête la réaction que j'avais, ça envoyait la fumée par en arrière. Je m'obstinais avec les autres pour garder la porte fermée! Pour empêcher le courant d'air d'aller vers l'autre bord. (...) Je me suis posé souvent la question : « Qu'est-ce qui serait arrivé s'ils avaient gardé les portes ouvertes au lieu de les garder fermées? » C'est une autre chose que tu ne peux pas avoir de réponses. J'aurai jamais de réponse à ça (Informateur no. 31).

Par contre, d'autres vont faire taire ces sentiments de doute, en considérant qu'ils ont fait de leur mieux, en réagissant rapidement et en tentant d'éteindre le feu :

Ah!. moé, je vais dire que peut-être j'en ai fait sortir bien plus que je pense!
 Quand j'arrosais le feu, je me suis reviré, elle était assise dans la salle, puis : (...)
 « Sortez, ça va brûler! » Je l'ai montré à elle, tu te fais montrer la porte. (...)
 Mais si je leur avais pas dit ça, peut-être qu'il en serait mort encore 25, 30 de plus!
 Je me dis : « J'ai fait mon possible » (Informateur no. 58).

II L'impact sur la santé physique

En ce qui a trait aux conséquences sur la santé physique, les études de Bennett (1970, cité par Maltais et al., 2001a) sont classiques. Il a observé chez les survivants d'une inondation, une augmentation de 50 % des mortalités pour toutes sortes de causes. D'autres auteurs arrivent aux mêmes conclusions : les blessures physiques et l'importance des décès seraient associés également à de la psychopathologie après un désastre (Freddy et al., 1994; Gleser et al., 1981; Logue, 1977; Murphy, 1988a; Pichens et al., 1995; Rubonis & Bickman, 1991; Titchener & Kapp, 1976; Ursano & McCarroll, 1994; tous cités par Maltais et al. 2001a); Holen (1990, cité par Weisaeth, 1995).

Pour les fins de cette recherche, nous n'avons pas fait de recherche systématique des problèmes de santé vécus. Nous avons seulement noté les faits rapportés spontanément lors des entrevues. Quelques survivants ont observé que la tragédie a pu abrégé la vie ou encore rendre malades certains individus particulièrement stressés par l'évènement.

13. Le cancer

L'augmentation des cancers fut notée après un désastre (Center for Disease and Prevention, 1993; Janerich et al. 1981, cités par Maltais et al. 2001a). Deux cas furent mentionnés à Chapais, chez des personnes endeuillées, celle-ci six ans après :

Moi, sur le nombre de ces quarante-huit-là, j'avais *dix-sept élèves!* [décédés]
 J'enseignais avec deux madames qui ont brûlé! (...) Moi, j'étais allée dans la semaine, j'étais *amie* avec [l'une], puis j'arrêtais chez elle, puis je parlais. [Elle disait] : « J'ai deux belles petites filles ». Il y en avait une de cinq ans et une autre de trois ans. (...) Mais, tu penses juste là : « Y'ont plus leur maman, du jour au lendemain, leur mère est brûlée dans ce tas-là! » AAAAH! Ça c'est émotivement, ça fait de la peine (...)

Et je l'avais à côté de moi, de mon pupitre, la p'tite C. Je l'ai vue longtemps, longtemps, longtemps, à côté de moi; je voyais ses lunettes. Ah! J'en ai rêvé; du jour au lendemain, tu l'as plus à côté de toi là! (...) J'ai dit que j'avais eu un

cancer, mais je ne l'attribue pas nécessairement à ce feu-là. C'est sûr qu'il s'est subi un grand, grand, un choc. Un cancer, c'est peut-être, je ne le sais pas, c'est un choc. J'ai demandé au médecin d'où il provenait. Bien il dit si tes compagnes, tes compagnons de l'école fument là, peut-être que... Pourtant c'est pas un cancer du poumon que j'ai eu, *c'est un cancer de l'utérus* (Informatrice no. 21).

[Dans ma famille] ils ont tous eu de la peine à cause de la soeur que j'ai perdue, puis ma fille. Je pense qu'il restait plus rien que les filles à Chapais, puis moi. S'il y en a qui ont été perturbés, ils ne m'en ont pas parlé bien bien. Ma mère elle, elle avait pleuré en tabarnouche. Mais *pas longtemps après, elle a pris le cancer*, ça fait qu'elle a fait de l'hôpital. Elle pensait plus pareil à nous autres. C'était normal (Informateur no. 40).

14. Les impacts somatiques chez les survivants

Chez les endeuillées et survivants, les manifestations somatiques ont pris différentes formes : malaises digestifs, dermatologiques, infection, hypertension, cheveux devenus blancs, infarctus, mal de dos, arthrite. Il y a eu aussi des décès précoces et quelques cas d'accidents :

[Quand on en parlait], déjà, je poignais de gros *mal de ventre*. Plus maintenant. C'est pour ça je vous dis qu'aujourd'hui... Y disent tout le temps que le temps arrange les choses, que ça soit dans n'importe quoi, c'est vrai. La douleur s'atténue; elle est toujours là, mais est moins violente. Elle t'empêche pas de respirer (Informatrice no. 63).

Y'était triste, y faisait plus l'amour, y'était bien triste. Y'a été malade, y'a fait des ulcères d'estomac. –Je me suis fait opérer, puis y'ont jamais trouvé où ça avait saigné! – Il a été transféré en avion à Chicoutimi, de l'hôpital de Chibougamau, en 81, je pense.--J'ai pris une escousse [*sic*], des pilules pour l'estomac (Informatrice no.35, informateur no. 64).

Ça m'avait assez stressée que j'avais fait de l'urticaire, pendant on peut dire deux mois. Puis après ça, j'ai fait de l'empoisonnement de sang. Pas trop longtemps après le feu; j'avais encore mes bandages (Informatrice no. 60).

Ébranlée, d'abord on perd l'appétit. Quand même qu'on s'efforce pour manger c'est pas mieux. Puis là, on devient faible. Que veux-tu qu'on fasse? Ça vient que ça se replace. J'ai fait de la pression. Je prends des pilules pour la pression, je vais en prendre toute ma vie (Informatrice no. 32).

Puis deux cas de problèmes somatiques plus rares, dont un chez une survivante :

J'ai maigri beaucoup, beaucoup! (...) Puis mes cheveux ont changé de couleur aussi! Je suis devenue les *cheveux blancs*! Complètement, à trente ans! C'était pas, cette partie-là est pas venue blanc! [*sic*] La racine qui poussait là, au bout

d'un an, j'avais les cheveux complètement blancs, pas un cheveu brun sur ma tête! (Informatrice no. 55).

Il y eut deux cas de problèmes somatiques chez des hommes endeuillés :

Après l'événement, j'avais quand même juste près de 30 ans. Après à 35, 38 ans, j'ai eu des grosses douleurs intenses, dans le dos. C'était surtout ça. J'avais été diagnostiqué comme de la *fibromyalgie* : «Tu vas rester avec ça, il y a rien à faire...» J'étais bien découragé, fait que j'ai été suivre, j'ai été voir plusieurs personnes, puis ça m'a emmené à travailler sur moi-même puis sur l'énergie, dans le fond. Vu qu'y a rien à faire au niveau physique, j'ai dit, il y a sûrement d'autres choses à faire pareil! (...) J'avais tellement mal, je restais paralysé des 15 jours de temps, sur le dos, sur le plancher. (...) À un moment donné, je vais dans un centre de santé et puis en dernier, il y avait une séance sur des explications de kynésiologie. (...) En me faisant penser à une affaire triste, qui avait la relation avec la mort de mon frère, dans le feu. Alors il n'y avait plus aucun tonus musculaire à ce moment-là. C'était quand même assez véridique, ça m'a frappé. (...) Il m'a dit : « Écris-toi, écris à ton petit gars. Console-le ». Ça fait que je l'ai fait. Puis, crée-le, crée-le pas, [*sic*] j'ai jamais été éreinté depuis ce temps-là. J'ai eu des petits maux [*sic*] de dos, des faiblesses mais jamais barré. (...) (Informateur no. 48).

Cet autre homme, au début de la quarantaine, qui exprime peu ses sentiments face à son deuil familial et qui a vécu subséquemment d'autres deuils pénibles, commence à développer de l'arthrite, une maladie du système immunitaire :

Ah! Des fois, je fais un petit peu d'arthrose, puis ils me donnent des pilules, j'ai été magané trois semaines, un mois de temps. Ça traverse dans les genoux, dans les poignets, les coudes. *L'arthrite*, là j'ai un traitement pour une couple de mois qu'ils essayent. J'ai fait cinq crises dans le même mois, j'ai trouvé ça pas mal... Ça fait mal! » (Informateur no. 65).

15. Morts précoces

La catastrophe aurait, dans certains cas, abrégé les jours :

Mon beau-père était plus gravement brûlé que moi. Il avait tout le dos au complet de brûlé, les bras. Puis pas longtemps après, *sa femme est décédée, une crise de cœur!* Elle avait pas ça avant; elle gardait notre fille de cinq mois. Elle avait début de la soixantaine. Une femme très, très sensible. Ça, ça l'a affectée beaucoup (Informateur no. 45).

Mon mari est décédé cinq ans plus tard de parkinson. Il avait 68 ans, mais je suis certaine que cela [la mort de notre fils] avait avancé ses jours. Il avait moins de moral que moi (Informatrice no. 72).

16. Accident de travail

D'autres sont devenus moins prudents; un endeuillé a eu un grave accident de travail :

C'est sûr comme moi à la mine, l'accident, c'est certain que j'avais pas l'idée là quand c'est arrivé mon affaire-là. J'étais prévenant puis là, j'étais en dessous, puis je pense au feu, puis tu penses à ta fille, tu penses à la soeur, tu penses à des copains, ça fait que là, t'as pas les esprits là (Informateur no. 40).

17. L'impact sur la santé des brûlés

Un brûlé cicatrisé n'est pas forcément un brûlé guéri. Certes, ses problèmes généraux, sont en règle définitivement résolus, mais les séquelles locales sont fréquentes et le brûlé peut rester un infirme de la peau. Une nouvelle aventure commence alors qui va être une longue lutte vers l'amélioration fonctionnelle et esthétique, vers une réhabilitation socio-professionnelle, une longue marche vers l'acceptation d'une nouvelle identité (Baux, 1983, p. 14).

Deux hommes sévèrement brûlés et une femme, moyennement ont refusé d'être rencontrés. Dans les trois cas, il s'agissait de personnes ayant touché des montants substantiels d'indemnisation. Les deux hommes étaient des brûlés sévèrement atteints dans leur apparence; ils ont dit qu'ils préféreraient ne pas en parler. Leurs propos laissent à penser qu'ils étaient encore atteints psychologiquement par leur condition.

Ceux qui ont participé nous ont mentionné leurs stratégies, que nous pouvons résumer par deux éléments : *s'accepter* et maintenir leur autonomie par les occupations ou le travail :

Il y en a qui, s'ils peuvent pas se réhabiliter ou accepter la façon qu'ils sont, ils vont essayer de l'oublier. (...) Ils vont se chercher une béquille, à ce moment-là. Si toi t'es pas capable de l'accepter... Moi je pense que je l'ai accepté (Informateur no. 50).

17.1 Apprécier ce qui reste et parvenir à la désensibilisation

Malgré le drame personnel des grands brûlés, certains ont constaté qu'il existait des éléments facilitateurs tels la sauvegarde de leur apparence et de leur autonomie. Il n'empêche qu'ils ont eu à passer à travers l'acceptation de multiples pertes et à faire le deuil le plus difficile qui soit, celui d'une partie de leur propre corps (Leroux, 1980, cité par Villeneuve, 1987).

Plusieurs survivants, même s'ils étaient dans certains cas, aussi des endeuillés, se sont aidés grâce à la *comparaison sociale* (Janoff-Bulman, 1985) et la *mise en perspective* de l'évènement (Brody & Johnson, 1980, cité par Villeneuve, 1990) :

Mais disons que j'ai eu la petite partie aussi là-dedans. Petite partie parce j'ai perdu mon épouse, ça faisait cinq ans qu'on était mariés, on avait une petite fille de seize mois et un petit gars de quatre ans. Et puis, moé j'ai été brûlé à 84 %, j'ai été greffé à 68, j'ai eu trente-quatre opérations dans les sept prochaines années, années 80-87. J'étais peut-être *pas le plus éprouvé parce que j'ai été chanceux*: je m'en ai [*sic*] sorti quand même pas trop marqué parce que, que tu sois brûlé à 80 % puis si ça paraît pas trop dans le visage, peu importe au moins, tu t'en sors. J'ai gardé encore mon sourire tout le kit. (...) J'ai passé à travers: parce que j'avais gardé tous mes membres, puis, je faisais la même job que je faisais avant (Informateur no. 51).

Un autre est fier d'avoir accédé à la désensibilisation, c'est-à-dire qu'avec le temps, un certain détachement permet d'être moins préoccupé par son apparence physique et d'affronter à nouveau le public :

Quand j'ai été brûlé, j'ai porté une perruque à un moment donné. Quand j'ai décidé de l'enlever, j'en portais plus! J'ai dit: «On oublie ça!» Puis quand j'ai décidé d'aller en Floride, je me suis pris un T-shirt juste pour protéger qu'est-ce qui était le plus fragile! Le reste était à l'air puis tout ça. J'ai fait rire de moé sur les plages là-bas! Bien, je me disais: « Faut oublier ça!» Puis après ça, j'ai été à Old Orchard avec la conjointe que je suis présentement, puis c'était la même affaire! Le monde me regardait tout pareil comme un extra-terrestre! Non, je me suis dit à moi-même: « Je ne passerai pas ma vie à ne rien faire! » Tu peux pas passer ta vie à rien faire! (Informateur no. 53).

Même s'ils sont parvenus à apprécier leur condition, ils sont conscients que certains s'en ont sortis plus difficilement qu'eux ou même pas du tout :

Malgré toutes les malchances, on a été chanceux! Comme moi, je me trouve chanceux, comparé à d'autres! Ben, c'est parce que, moé, *j'ai tout le temps regardé les pires que moi; ça aide un p'tit peu*. Ben, je regardais, comme le p'tit G. (...) qui s'est suicidé, même quand il avait eu son argent, mais, il reste qu'il est pas sorti de ça pantoute! Si t'es pas capable de «toffer» [*sic*] là-bas, quand t'as plus rien à faire là-bas, qu'est-ce tu fais?! Qu'est-ce qu'il faisait lui? Moé je l'ai su un petit peu, plus ou moins, il voulait pas en parler, lui bien, il se levait le matin puis il prenait de la bière toute la journée! (Informateur no. 53).

17.2 Les amputations

Les brûlures par les flammes sont particulièrement destructrices; elles causent parfois même la perte des doigts. Les amputations nécessitent de nombreuses chirurgies correctrices pour rendre les mains fonctionnelles et peuvent maintenir la perte de l'autonomie pendant de très longues périodes (Brody & Johnston, 1980, cités par Villeneuve, 1990). De façon générale, ceux ayant vécu des amputations risquent de vivre moins de satisfactions dans la vie (Patterson, Ptacek, Cromes, Fauerbach & Engrav, 2000); ils sont donc plus à risque psychologiquement :

[Deux autres brûlés] aussi ont changé, ils étaient frustrés. (...) C'est que la frustration est pas sortie! [Ceux qui n'ont] plus leurs doigts, qui ne peuvent plus travailler autant qu'ils le faisaient. Ça a fondu quasiment icitte, c'est comme un moignon (Informateur no. 53).

17.3 Vivre avec les inconforts

Comme il fut décrit dans le chapitre VI portant sur les aspects théoriques reliés à la santé, les survivants de brûlures vivent des inconforts importants. Les brûlures ont pour conséquence le développement de cicatrices hypertrophiques. Elles entraînent une perte de l'élasticité de la peau, puis leur rétractation produit une limitation des mouvements et des fonctions. Au visage, elles causent aussi des problèmes esthétiques. Les grands brûlés peuvent ressentir des paresthésies, c'est-à-dire des sensations anormales comme les picotements, raideurs, sensations de froid, engourdissements, sensations de chaleur, piquetages d'aiguilles, chocs électriques et démangeaisons (Knudson-Cooper, 1981).

Mais à la longue, cela devient pour eux une seconde nature. Ils ont pu constater que la condition de leur peau s'améliore avec les années. Cependant, il y a nécessité de soins constants, incluant parfois le retour au port de vêtements compressifs (gants, bas), destinés à diminuer l'œdème des cicatrices :

Le coude, il fait encore... [mal], après des années, ça pique. Ça c'est surtout quand le climat est plus sec dans les maisons, ou n'importe quoi. Mon coude droit, il fend régulièrement, il saigne. Mais, je mets de la bonne crème! (...) Parce que moé, c'était le dos: ici, ça fait comme des cordons, fait que les premières années, ça enflait, ça venait au vif. (...) À la longue, c'était moins pire; mais, c'est le cou: après ça, à un moment donné, c'était le cou! (...) J'avais mal dans le cou; mais ça, je portais un carcan pour conduire, puis je me suis trouvé de l'ouvrage, moins dur (Informateur no. 53).

Juste fendre du bois: ça a l'air niais de fendre du bois, mais moi j'étais pas capable de me fermer la main! (...) Fait que j'avais grossi le manche de ma hache avec du «tape»²¹⁰ pour être capable de tenir. Puis j'allais l'accrocher quasiment après la main. Je le faisais. Des petites choses comme ça. Les travaux à l'intérieur de ma maison, tu prends les moyens (Informateur no. 50).

Des restrictions! Ah! Je me suis habitué à vivre avec: le mouvement, la peau, c'est pas aussi élastique que c'était. Je fais attention un peu plus; mais, ça s'est amélioré; avec les années, la peau épaissit. Dans le visage, ça a épaissi parce que les premières années, fallait que, si j'allais dehors, à l'extérieur, l'été comme l'hiver: l'été, c'était le soleil, fallait faire extrêmement attention pour pas que ça brûle! L'hiver, c'est la même chose, ça brûlait au froid. Fallait que je me couvre le visage. Puis, finalement, avec les années, la peau épaissit un peu. (...) Dans le moment, je porte encore un bas élastique sur une jambe, parce que les jambes, c'est la portion peut-être la plus difficile à la circulation. (...) J'ai été un bout de temps sans porter de vêtements élastiques. Là, il a fallu que, je recommence pour un bout de temps, pendant six mois. Après ça, on va voir comment que la peau se cicatrise, parce que là, ça a fait des bosses sur les jambes. C'est rien de grave (Informateur no. 50).

Il y a juste mes mains, faut que je fasse attention: j'ai bien de la misère (...). Comme le pouce, il a fendu ça fait trois mois, puis il guérit pas. Je me mets une crème puis il faut que j'aie des gants, tout le kit. Puis, le printemps, au mois de juin, les épaules à cause du soleil, ça là, je peux aller me baigner dans une piscine dehors, mais faut quasiment que j'aie un gilet toujours sur les épaules! (Informateur no. 51).

Ce qui est magané, c'est mes mains. J'étais brûlé sur les cuisses, j'étais brûlé dans le côté. Puis les mains, j'ai pas de force dans les doigts, mais mettons que j'ai de l'arthrite. Il y a une autre affaire aussi que j'ai de la misère à accepter, c'est *de pas avoir de cheveux sur la tête*. J'ai souvent des démangeaisons mais j'ai trouvé un nouvel onguent et ça ne me réveille pas. Tu deviens habité par ça; c'est tannant puis c'est tout. Je souffle dessus. Je ne peux pas aller en ski-doo trop longtemps. J'ai des poignées chauffantes sur mon ski-doo et des pédales chauffantes parce que je gèle aussi des pieds car j'ai eu une cuisse brûlée (Informateur no. 52).

17.4 Perdre son apparence

Plusieurs grands brûlés de Chapais ont vécu la perte d'une partie du cuir chevelu, dont ce jeune homme décédé qui était devenu aux dires de ce témoin, « moins attirant » : « Il avait le visage assez détérioré puis les cheveux aussi. (...) Après le feu, il avait quand même une vingtaine d'années. Alors il devait avoir, la couronne, une

tonsure élargie. C'est pas bien agréable, quand même tu reçois 500, 000 \$, c'est pas ça qui répare ça » (Informateur no. 20).

Les chirurgies réparatrices de la peau se poursuivent parfois pendant des années afin d'améliorer la mobilité, le fonctionnement et l'esthétique. Cependant, elles sont reconstructives et ne redonnent pas l'apparence d'antan, ce qui peut donner un résultat très décevant du point de vue de la personne et de son entourage (Constable, Bernstein & Sheehy, 1979; Many, Hardy & Hardy, 1983).

Au plan social, le brûlé doit redéfinir son identité, son rôle, sa façon d'être en contact avec le monde (Goodstein, 1985). Les brûlures peuvent causer un handicap social, un « stigma » tel que décrit par Goffman (1963/1975). L'individu stigmatisé est affecté dans ses relations avec autrui (cité par Bernstein, 1976 et Knudson-Cooper, 1981). Il réagit différemment en société et est également touché par les réactions des autres à sa différence.

La population de Chapais remarque la souffrance causée par la défiguration chez un concitoyen, sans trop savoir comment réagir : « Celui qui n'a plus d'oreilles, puis qui a des oreilles rapportées, lui, par exemple, il est resté avec de l'animosité. Faut faire attention! Faut y aller tranquillement! » (Informatrice no. 21). La sympathie à son égard est quand même évidente, beaucoup de personnes en parlent avec respect :

Je suis sûre que ceux qui ont des brûlures puis des affaires plus évidentes, --qui ont la face toute transformée, qui ne se reconnaissent même pas--, ils y pensent à toutes les fois qu'ils en parlent... ou que tu te regardes les mains, tu dis : « Bien, ça s'est fait en 80, dans le feu! » (Informatrice no. 44).

Les cicatrices causent toujours une grande souffrance morale même chez les biens adaptés (Dhennin, Stephant & Gérard, 1983; Knudson-Cooper, 1981; Martin, 1977). Bernstein (1976) a discuté des problèmes de ceux qui ont constamment le sentiment d'être objet de curiosité et il a suggéré des façons d'affronter les étrangers entre autres, en initiant la conversation. Ce grand brûlé défiguré opte pour l'hyperactivité :

On dirait que lui, il se défoule dans le travail! Moé je trouve des fois qu'il profite pas de la vie, parce qu'il fait tellement d'affaires! Quand il embarque dans quelque chose, il embarque à plein! C'est que moi, j'ai peut-être sorti plus de frustrations que lui l'a fait sortir. Malgré que moé, j'évite peut-être plus le sujet que lui il peut l'éviter. Puis il est encore à Chapais, puis c'est ça. Lui, c'est quand il sort... Lui, c'est vrai qu'il a la face, ça paraît beaucoup qu'il a été brûlé! Si ça m'était arrivé la même affaire, peut-être que je serais comme lui aussi. (...) Sans

se cacher, lui il aime pas ça, quand il se fait regarder. *Il se sent tout le temps regardé, quand il s'en va dehors* (Informateur no. 53).

Le défigurement peut causer un traumatisme psychique suffisamment puissant pour induire le suicide (Königova & Pondelicek, 1987). Celui qui a mis fin à ses jours était le second cas d'importance, du point de vue de la sévérité. Cela a fait dire à des chapaisiens qu'il était la 49^{ième} victime du feu de Chapais. Selon l'étude de son dossier légal, pendant les premières années suivant l'accident, il n'avait bénéficié d'aucun suivi de réadaptation, ni physique, ni psychosociale. Il est à noter que d'autres grands brûlés également très marqués sont toujours vivants, non sans souffrance cependant.

Cela fait partie de la responsabilité des intervenants sociaux d'offrir de l'aide aux blessés et à leurs familles. Seul un support social continu (Bowden, Feller, Tholen, Davidson & James, 1980; Davidson, Bowden & Feller, 1981) peut éviter au brûlé un isolement qui causerait sa « mort sociale » (MacGregor, 1953 citée par Bernstein, 1976).

Les caractéristiques de tous ces survivants blessés dans leur être physique : une volonté implacable, un travail constant pour faire bouger leur corps, la capacité de s'occuper grâce à des champs d'intérêt diversifiés et l'habileté à vivre le moment présent. Ils sont passés à travers des phases de désensibilisation à l'opinion des autres; ils ont fini par s'accepter. Nous y reviendrons plus en profondeur dans le chapitre portant sur la résilience. Les grands brûlés expriment de l'admiration mutuelle l'un envers l'autre. Ils ont rarement eu l'occasion de se revoir tous et d'en rediscuter.

III L'impact sur la santé des intervenants

L'intervention lors des catastrophes n'est pas inoffensive. Elle risque de laisser des séquelles également chez les aidants. Les victimes « cachées » peuvent faire partie du personnel hospitalier, des secouristes, du personnel de sécurité publique et du personnel des organisations d'urgence (Drabek, 1986; Mitchell & Everly, 1995). Les impacts sur la santé mentale des intervenants peuvent se comparer à ceux vécus par les victimes et leurs proches (Raphael, 1977, 1979; Drabek, 1986). Ils se manifestent par les risques de débordement emmenés par le sentiment d'impuissance, l'inattendu, la vue et la senteur des corps, la souffrance des blessés, le nombre de morts ainsi que leur façon inhabituelle de mourir et le besoin de travailler sous une pression extrême.

18. L'impact sur les intervenants en soins de santé

Tout d'abord, l'information préalable, à l'effet qu'il est arrivé un événement grave, semble avoir un effet d'atténuation de l'impact. Autrement dit, la possibilité de s'y préparer, même avec très peu de délai, permet déjà d'amortir le choc. L'impact le plus sévère fut pour la soignante qui reçut, sans avertissements tous les malades et dut faire appel, de façon immédiate à de l'aide :

Quand tu vois arriver autant de gens; en fait, nous, c'était (...) une espèce de petit dispensaire; on n'avait pas de médecin sur place. Moi, j'étais seule avec mon conjoint à ce moment-là (...). Puis là, c'est supposé d'être une nuit bien tranquille. Mais, il en rentre un, il en rentre deux, il en rentre trois! À un moment donné, (...) c'est plein! T'as de l'impuissance, c'est sûr, t'aurais envie de te cacher! Puis, on n'est jamais préparé à faire face à de pareils événements! (Informatrice no. 4).

Le choc se retrouve même chez des personnes familières avec la maladie et la mort, telles les médecins et les infirmières où on a retrouvé un stress majeur et une importante anxiété (Drabek, 1986, p.172; Laube, 1985; Raphael, 1986, p. 235 à 237) :

J'ai toujours, l'image je pense qui me revient le plus, c'est une des premières qui a rentré [*sic*], qui était complètement nue, toute brûlée, qui avait plus un cheveu puis qui avait les yeux bleus, bleus, bleus, bleus! Elle, ça m'avait tellement frappée! Plus rien! (...) Elle, elle est décédée à Québec (...). Cette image-là, ça, je l'ai eue longtemps. Puis les gens couchés par terre, il y en avait partout! (Informatrice no. 4).

Les personnes qui ont participé à la soirée et sont venues prêter main forte, immédiatement après, ont été affectées doublement parce qu'elles avaient déjà vécu l'exposition à la catastrophe :

Moi, je suis sortie parce que là, on avait décidé de souhaiter la bonne année aux gens qui étaient au bar, à l'hôtel. Quand on est arrivés en bas, ils ont dit : « Le feu est pris au club Opemiska ». J'ai dit : « Ça ne se peut pas, j'en arrive ». Mais quand j'ai sorti, les flammes brûlaient au-dessus du toit, déjà, puis ça faisait peut-être dix minutes. (...) Là t'entendais boum! des explosions, des cris. (...) Ça fait que je me suis dit : « Normalement je serais supposée d'être là aussi ». Puis tu vois, quand je suis venue ici (...) pour soigner les blessés, les gens avec qui j'étais à la table, ils sont décédés puis ils étaient gravement brûlés parce que ma table était en face du bar (Informatrice no. 2).

La proximité des intervenants avec les individus affectés par le désastre, est aussi un facteur influençant l'impact (Young, 1991, cité par Maltais, Robichaud & Simard,

2001b, p. 43; Raphael, 1986). C'était le cas de pratiquement tout le monde à Chapais. C'est en voulant identifier les gens que cette soignante reçoit un autre choc. Elle voit donc immédiatement l'ampleur du désastre :

Moi ce que j'ai trouvé difficile, c'était l'identification des patients. [...La coordonnatrice] m'avait demandé pour identifier les patients qui partaient à Chibougamau (...) Ça fait que moi j'avais fait le tour puis je collais une étiquette sur les gens, ça c'est un tel, un tel. À un moment donné, je suis arrivée à [un grand brûlé] et je lui ai demandé c'était quoi son nom, puis il a dit : « Mais c'est moi, tu me reconnais pas? » Lui il réalisait tout d'un coup : « Qu'est-ce que je dois avoir l'air? » C'est un ami d'enfance que je suis allée [*sic*] à l'école tout le temps avec. (...) Puis après ça, j'hésitais à demander le nom des gens, je me suis dit, eux autres, ils ne se voient pas. Ça, ça m'avait marquée (Informatrice no. 2).

Une seule personne s'est justement sentie protégée parce qu'elle était nouvelle dans le milieu : « Tu vois, je ne les connaissais pas aussi. Une chance parce que moi ça été moins. Je veux dire, il y a pas eu cet impact-là de connaître les gens de façon personnelle » (Informatrice no. 3).

18.1 On doute du travail accompli

L'inexpérience et le surplus de responsabilités, sans compter qu'il n'y a pas eu de retour sur l'évènement, font qu'elles se sont longtemps questionnées sur les soins d'urgence fournis aux blessés :

On se sent responsable; bon je pense que les décès, ceux qui sont décédés, c'était inévitable! Quand t'es brûlé à 90 % de ton corps, ou presque à 100 %, au troisième degré, c'est très rare qu'on peut... Peut-être qu'aujourd'hui, je ne sais pas si le centre de grands brûlés... Même à ça, les gens sont allés à ce centre-là, les gens qui étaient très brûlés, en sont pas sortis! Je ne sais pas, on se sent... Bah! C'est ça, je me sentais peut-être, à ce moment-là, je me disais, « On aurait peut-être pu faire plus! » Qu'est-ce qu'on aurait pu faire de plus?! (Informatrice no. 4).

Kim Bolduc, victime d'une attaque terroriste à l'ambassade de l'ONU en Irak, en 2004, a raconté dans une entrevue dans les médias, avoir fait rapidement un retour avec son groupe de survivants. À Chapais, c'est comme si le fait de ne pas l'avoir fait ne leur a pas donné la chance de s'évaluer correctement et il leur reste des doutes même vingt ans après.

Il faut distinguer les aidants qui ont expérimenté directement les effets du désastre de ceux qui l'ont fait indirectement car il y a beaucoup de différences entre les effets chez ces deux groupes (Raphael, 1986, p. 224). Une personne en responsabilité y a presque vécu un échec :

C'est pour ça, quand le feu est arrivé, je vous disais que j'étais comme responsable et c'est ça que j'ai mal vécu, que j'ai vraiment mal vécu. Je ne suis pas un leader et ça je le savais un peu d'avance mais on m'obligeait comme à rester là parce qu'en fait, il n'y avait personne d'autre. Et là quand c'est arrivé, j'ai concrétisé, j'ai réalisé que ce que j'appréhendais... c'est que je savais que je ne pouvais pas. (...) Je me rappelle d'un grand malaise (Informatrice no. 3).

« Quelqu'un qui agit au tout début de la crise, ou dans son moment le plus fort, ne vivra pas les mêmes expériences que celui qui interviendra lorsqu'il y aura un certain contrôle de la situation » (Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p. 122). Cette personne qui a donné des soins quelques jours après, en dehors de l'urgence, était beaucoup moins affectée que celles ayant officié la nuit. Elle s'est bien remise, même si elle a travaillé très fort :

J'ai l'impression d'avoir vécu ça intensément quand c'était le temps. Puis j'ai laissé aller les choses tout naturellement. (...) J'ai eu des enfants, j'ai changé d'emploi, j'ai déménagé. La vie a suivi son cours. (...) T'avais une tristesse-là, il y avait des deuils dans chaque rue ou presque. Il me semble que c'était certainement moins joyeux. J'ai trouvé que quand même les gens s'étaient repris en main et puis on a vu de nouveaux couples se former. Puis il y a eu du positif aussi, c'est pas juste tout négatif (...) Chapais a quand même vécu après ça (Informatrice no. 5).

18.2 Le surcroît de travail

Nous en avons déjà touché dans la partie sur la gestion, les infirmières ont exprimé avoir vécu de l'impuissance, une ambiance qualifiée même « d'enfer noir ». La situation peut aussi se compliquer, en plus du manque de personnel, par l'absence ou les trop brèves périodes de repos (Gibbs et al. 1996 et Mitchell & Dyregrov, 1993, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p. 55; Hartsough, 1985 et Laube, 1973, tous cités par Gibbs, Drummond & Lachenmeyer, 1993). Les supérieurs devraient rappeler à chacun qu'ils ont des limites et ont le droit de le reconnaître. Il leur appartient aussi de vérifier la fatigue de leurs employés afin qu'ils n'outrepassent pas leurs capacités

(Maltais et al., 2001, p.157). Comme elles le mentionneront plus loin, personne ne s'est soucié de l'état des soignants.

18.3 Le symptôme du contre-désastre

Raphael (1986, p. 233) a souligné les pièges reliées au symptôme du contre désastre, caractérisé par le fait de trop s'impliquer comme intervenant, de se croire le seul qui peut aider, de ne pas savoir quand s'arrêter et de travailler plus que des heures acceptables. Le but de cette activation est d'essayer *de défaire l'effet du traumatisme par l'altruisme et la réparation*.

Ce qui aide particulièrement les intervenants tient dans leurs liens avec les autres travailleurs qui ont partagé l'expérience, leurs collègues et le système de support professionnel (Innes & Clark, 1985, cités par cité par Maltais et al., 2001b, p. 135; Maltais et al., 2001b, p. 134). Une tâche accrue peut répondre au besoin de rapprochement vécu par certains survivants :

Donc je pense que dans un autre sens, cela a aidé pour le moral parce qu'on a été occupées puis il fallait qu'on [fasse les pansements]. Je pense que ce qui a été facilitant, c'est le sentiment de solidarité puis de communion. On vivait tous la même affaire. (...) Quand même que tu ne vois pas d'intervenant social, quand même tu ne vois pas de psychologue, tu ne vis pas vraiment un isolement. Tes collègues sont comme toi, ils s'interrogent, ils se posent des questions, on partage nos inquiétudes, ce qu'on vit (Informatrice no. 2).

Le symptôme du contre-désastre peut en plus de l'hyperactivité se manifester par l'hyperprudence ou à l'opposé, par la régression du jugement au point de poser des actions jugées dangereuses, par exemple, faire des chirurgies sans précautions stériles (Wallace, 1956, cité par Barton, 1969). Cet homme, qui avait une formation de premiers soins, s'était rendu sur place pour aider les infirmières. Affolé, il prenait de légers risques pour sa santé :

À un moment donné, il y en avait une qui paniquait, elle avait les pieds gelés, j'ai pris mes bottes, je les lui ai données. Puis là j'ai continué, j'envoyais du monde dans les autos. Les ambulances, c'est pas moé qui s'en occupait, c'était l'infirmière, puis j'allais installer du monde dans les autos qui se transféraient là-bas, nu-pieds, en pieds de bas, en dedans, dehors. Puis je ne sentais rien, je ne sentais rien. Une petite chemise de coton, puis j'ai rien senti. C'est juste quand la dernière ambulance est partie, j'ai dit : « Woups je commence à avoir les pieds humides ». J'ai poigné mes bas et je les ai tordus et là un gars qui habitait en face (...) est allé me chercher une paire de bottes (Informateur no. 31).

Cet aidant a identifié chez les autres, ce besoin qui était aussi sien : « Parce que tout le monde était en détresse morale, le lendemain. Pour essayer de surmonter ça, ils essayaient de se rendre utiles! » (Informateur no. 31). Il se sentait obligé d'en faire de plus en plus, malgré son intervention depuis le tout début sur le site de l'incendie, puis pour aider les infirmières, aux premiers soins :

Puis là, moé je ne me sentais pas prêt à retourner chez nous. J'ai demandé à la dernière ambulance : « Retournes-tu à Chibougamau? (...) J'aimerais ça aller voir s'ils auraient pas besoin d'un coup de main ». (...) J'ai monté à l'hôpital. Là, j'ai fait toutes sortes de choses durant la nuit: j'ai aidé des infirmières, j'ai aidé des médecins, entre autres à faire une intraveineuse. (...) Une ou deux fois à l'heure, j'étais obligé de m'en aller dans les toilettes, dégager l'émotion! J'éclatais, ah! oui, je pleurais, j'éclatais, tout simplement. Puis là je me ressaisissais, puis je me disais: « Il y en a qui m'attendent encore l'autre bord. Ils ont besoin de moé. J'ai passé la nuit comme ça » (Informateur no. 31).

Par la suite, sans avoir pris de repos, il a entrepris la stérilisation de nuit :

Moi je n'avais plus d'utilité dans le jour, mais il fallait que je me sente utile pareil! (...) Ça fait que la première semaine, j'ai passé la nuit sur la stérilisation parce qu'ils n'avaient personne. Ils m'ont dit comment le faire, puis tu suis la machine, c'est de respecter le temps, c'est tout! J'arrivais chez-nous le matin, je dormais quelques heures puis je repartais, j'allais voir le monde (Informateur no. 31).

Tous ces efforts, associés au traumatisme, entraînent des difficultés de fonctionnement au travail régulier pendant toute l'année qui a suivi : « Mettons que la première année, j'étais plus très, très productif » (Informateur no. 31). Après avoir beaucoup travaillé à secourir, il a manqué de soutien à son tour.

18.4 Impacts à long terme

Les impacts émotionnels sur quelques soignants de l'urgence furent durables :

Moi, ça m'a shakée! Toutes les années, à tous les Jours de l'an, je revivais ça, c'était difficile! (...) Ah moi, je dirais dix ans sûrement, que j'avais des pensées. Des choses qui me rappelaient ça, oui ça, ça a duré longtemps! (...) Ah! Oui moi je pense que, puis même je me demande si ça, oui ça prend, oui, *ça prend au dessus de quinze ans*, puis il y a encore des flashes! Ça fait peut-être, je pourrais dire quatre ans là que, j'ai moins de souvenirs (Informatrice no 4).

Chez plusieurs intervenants, le *souvenir olfactif* est extrêmement marquant:

Moi ce je me rappelle aussi c'est quand tout le monde a été parti, il fallait faire le maudit ménage! Ça là c'était dégueulasse, changer tous les lits, balayer, changer les civières, remettre des pansements dans les pots, tout laver, tout désinfecter, c'était sale partout, passer le balai, puis là c'est ça, l'odeur que je me rappelle. J'étais dans la salle du fond, je me suis penchée pour ramasser les cochonneries pour mettre dans la poubelle, puis l'odeur de chair brûlée, là c'est ça qui me reste de ça, cette odeur-là. Puis je me rappelle, *j'avais manqué perdre connaissance* (Informatrice no. 2).

Comme moi, le bacon, j'ai été longtemps sans être capable de sentir l'odeur du bacon, parce que cette odeur-là, elle était dans les vêtements brûlés, la peau brûlée. Quelques jours, même la première nuit, il t'avait [*sic*] une odeur! Je ne sais pas, le cerveau s'il avait emmagasiné ça, mais j'étais incapable. J'ai été des années, je pense j'ai été dix ans, j'étais pas capable! Le bacon, ça me rappelait ça (Informatrice no. 4).

Je pars de chez nous à pied pour traverser; rendu sur le terre-plein dans le milieu, une odeur de chair brûlée dans le nez; [il cogne] pareil comme à l'hôpital. Il y a pas à dire, en plein hiver; là, je cherchais d'où ça venait! (Informateur no. 31).

Ce qu'il ignore, c'est que la même caserne de pompier a été utilisée à nouveau pour un désastre aérien au cours de l'hiver. Nous l'apprenons fortuitement lors d'une présentation publique. Personne ne nous en avait fait part :

Un mois après, un avion Hercules s'est écrasé à 15 km, de l'autre bord du lac Opemiska. Il y a eu huit morts calcinés ramenés à la caserne de pompier. Ça sentait encore le cadavre brûlé (Informateur no. 74).

18.5 Problème somatique

Des personnes peuvent développer des problèmes de santé physique.

Lamontagne (1983, p. 46, cité par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b) a noté chez des intervenants d'urgence des problèmes physiques incluant les perturbations endocriniennes (problèmes menstruels ou thyroïdiens), ce qui a été quand même le cas d'une professionnelle :

J'ai perdu l'appétit, je suis devenue maigre, je pense que je pesais à peine cent livres! J'ai jamais été une personne grasse, mais oui, sur la nourriture, j'avais comme une aversion: je mangeais peu, comme anorexique un peu. Mais, je pense que ça l'a... j'ai même eu une période où j'étais plus menstruée, j'ai eu de l'aménorrhée. Pendant, oui; un bon même, je dirais six mois! Avant que je reprenne le poids (...). J'ai passé des examens. (...) mais tout était correct. Ça fait que c'est le temps, après ça, ça l'a rentré [*sic*] dans l'ordre (Informatrice no. 4).

18.6 L'impossibilité de verbaliser ses sentiments

On peut noter cette tendance chez les soignantes à faire fi de leurs émotions, jugées comme illégitimes :

Moi c'est drôle là ce que je trouve, c'est que quand tu vis ça, t'es pas sans penser que les autres sont bien pires que toi! Ça fait qu'à quelque part, c'est comme si toi, *c'est rien ce que t'as*. Tu sais quand tu dis qu'il en est mort cinq dans une famille, c'est rien toi. Eux autres, c'est bien pire que ça. Ça fait que ça comme, ça perd comme, il y en a pas vraiment de traumatisme, c'est les autres qui en ont, toi c'est rien (Informatrice no. 2).

Ce n'est pas parce que les gens se sont sentis proches dans le travail, qu'ils ont pu nécessairement exprimer ce que cela leur a fait vivre. Tous se taisaient pour des raisons différentes, essayant d'oublier en s'occupant :

C'est peut-être le quotidien qui fait que bon, le fait qu'on vive le quotidien, on continue à travailler, donc on voit les autres autour de soi, on se dit : « *Je suis peut-être un cas isolé, j'ai pas à parler de ça* ». Puis, ça, c'est vrai, on n'aime pas, en tous cas on n'aimait pas en parler! On aurait peut-être dû en parler; c'est peut-être *la peur d'être jugée*, la peur d'être... Pourquoi qu'on n'en a pas parlé? Moi je pense que c'est le quotidien qui a fait un peu... C'est un mécanisme de défense, comme quelqu'un qui a des problèmes et qui travaille, qui travaille, qui travaille! Bien, ça fait comme, ça fait comme oublier ce problème-là (Informatrice no. 4).

Même après plus de vingt ans, les sentiments de chagrin ne sont pas légitimés. Cette personne ne les exprime que quand elle est rencontrée seule à seule, car encore une fois, elle a réprimé ses larmes devant le groupe. Elle a évacué pour la première fois ses émotions à ce sujet :

Puis seulement à ces deux moments-là, la première fois qu'on s'est vues, avec [le groupe], puis au moment où j'ai vu l'émission sur Cantin, il est monté des, des... le goût de pleurer, mais tout de suite j'ai hum! bloqué ça. Il y a juste ça que j'ai remarqué de nouveau parce que, dans le temps quand c'est arrivé, tu sais, bien c'est sûr que ça faisait quelque chose, mais je ne me souviens pas au moment d'avoir pleuré (Informatrice no. 1).

Cette autre professionnelle vit un malaise de ne rien ressentir, ce qui est encore une conséquence du choc traumatique. Au niveau individuel, la personne peut vivre une bonne adaptation, mais avec un clivage où s'installe la froideur affective et l'indifférence comme si une zone semblait anesthésiée (Cyrułnik, 2001, p. 168, p. 225) :

J'ai pas de feeling puis je le sais que c'est pas normal. (...) C'est un peu comme ... c'est un évènement que j'ai vécu, oui j'étais là, mais je l'aurais peut-être vécu davantage si j'avais pas été là. C'est ça des fois que je me suis dit parce que ça n'a pas de bon sens. Je ne me suis jamais reconnue là-dedans. Dans le fait d'être distante, puis de pas avoir de peine. De la désolation, là, j'aurais aimé ça que ça n'arrive pas, mais pas de peine. Pourtant, c'était tout' [sic] des gens que je connaissais, que j'avais été à l'école avec, mais c'est comme ça. J'étais bien fonctionnelle parce je n'avais pas d'émotions (Informatrice no. 2).

Elle aurait peur de revivre ses sentiments : « Je ne voudrais pas ressentir ça tout d'un coup. Si des fois, il y avait une émotion, en dessous de ça. Ce serait effrayant vingt-deux ans plus tard, vivre ça! (Informatrice no. 2).

Pour une autre, les émotions étaient vécues comme un secret :

[J'ai vécu un genre] de petit secret, quelque chose de. Un peu comme la dame qui avait un fœtus fossilisé! Une dame de soixante-quinze ans, (...) en tous cas c'est un gynécologue qui a trouvé ça. Elle avait un fœtus fossilisé depuis une quarantaine d'années dans l'abdomen. Elle avait mal au ventre, ils ne trouvaient pas qu'est-ce qu'elle avait! Puis le fœtus était comme fossilisé: y'avait comme une espèce de cage, comme un dépôt calcaire qui englobait le fœtus qu'elle avait depuis une quarantaine d'années! C'est incroyable! Alors, j'avais fossilisé mon... [souvenir] (Informatrice no. 4).

On déplore de ne pas avoir été récupérées, il n'y a pas eu de préoccupation de la part des cadres responsables pour le vécu des employés.

C'est ça comme l'évènement qui s'est passé il y a une quinzaine de jours dans une discothèque, ou la semaine passée, ça, c'est sûr que c'est un drôle d'adon là mais ça l'a comme ravivé tout ça! De voir les gens qui sont prisonniers puis que... Ça reste longtemps! Moi je dis que ça reste longtemps! C'est ça, je trouve qu'on n'a pas eu vraiment là, en tous cas nous, on n'a pas été, les intervenants, on n'a pas été récupérés. On n'en a même pas parlé! On n'a pas... comment on a vécu ça. (...) La vie continue ! Tu rencontres d'autres patients puis. Non, j'ai trouvé ça, c'est des périodes difficiles! (Informatrice no. 4).

On peut le constater, les mots manquent pour exprimer son vécu.

18.7 L'absence de reconnaissance

Un survivant a apprécié l'efficacité des soignants, infirmières et médecins, satisfaction qu'il reconnaît ne jamais avoir eu l'occasion de transmettre, ce qu'il juge regrettable :

Fait que je me dis, les gens qui ont travaillé là, puis qui voyaient arriver ça de minute en minute, ça devait être tout un choc pour eux autres. Puis ils ont continué à travailler puis à fonctionner super bien. (...) Je parle de toutes, tous les intervenants, au niveau du CLSC, puis au niveau de l'hôpital de Chibougamau. Pour moi, ils ont fait beaucoup plus que ce que leur mandat leur demande! Oui. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est la première fois que j'en parle depuis vingt ans, pour dire. Aye! Eux autres là, bon travail! Puis, oui, vous pouvez leur transmettre mon admiration! (Informateur no. 56).

18.8 Des cadres traumatisés

On peut affirmer que les cadres ont manqué de vigilance en ne faisant pas appel à plus de main d'œuvre et en ne procédant pas à une évaluation systématique des besoins. Mais il faut dire, à leur défense, que même les cadres sont tributaires de leur passé traumatique. Un important dirigeant de ce milieu de soins, nous a parlé longuement de deux catastrophes vécues auparavant, particulièrement un deuil lors du drame de St-Jean-Vianney qui l'a beaucoup plus affecté. Cet événement a fait 31 morts, neuf ans avant Chapais (Denis, 2002, p. 265, 289) :

Comme St-Jean Vianney, ça prend du temps, avant d'oublier toutes ces choses-là dans le fond. Peut-être un peu plus parce qu'il y avait des gens que je connaissais. À Chapais, il y avait des gens que je connaissais, mais pas de façon personnelle si on peut dire. Si je prends par exemple, St-Jean-Vianney, le parent en question, c'était mon voisin. Ils avaient déménagé, eux, à cette époque-là, à St-Jean-Vianney. Là-dessus, il y avait eu sa femme, ses trois enfants, puis lui qui était décédé. Je les connaissais tous un peu, très bien. *C'était dans le fond, la tragédie la pire que j'avais eu à assister* parce qu'à l'époque, la mère qui tenait le restaurant à côté (et c'est moi qui gardais le restaurant souvent), donc on avait évidemment de bons contacts. Et j'étais allé la nuit à St-Jean-Vianney, essayer de passer pour voir si la maison de son fils, c'était une des maisons qui avait été touchée. (...) C'était une des premières maisons qui s'était écroulée. Alors ça, pour moi, c'était plus, je ne dirais pas plus, parce que quand même, les événements de Chapais, c'est quand même quelque chose d'important. (...) *Mais moi, je pense que c'est plus les liens émotifs que tu peux avoir avec des gens que tu connais, où tu te rappelles plus de choses.* (...) Je devais avoir 23, 24 ans, ça fait que ça c'est des choses les plus marquantes pour moi. Je me souviens d'avoir pleuré à l'époque parce que ça m'avait affecté (Informateur no. 9).

On peut remarquer à quel point il raconte l'évènement avec forces détails, même après 30 ans. Nous pouvons comprendre qu'à Chapais, il soit resté en retrait dans son rôle, après l'incendie. Cela démontre que le vécu des personnes responsables doit être considéré prioritairement, pour qu'elles deviennent conscientes de ce que l'évènement leur fait vivre. Hodgkinson et Stewart (1998) suggèrent fortement que les personnes responsables d'un groupe de travail soient d'abord vues en débriefing individuel, afin de leur permettre de clarifier leurs émotions et également pour les aider à reconnaître les stratégies adaptatives de leurs employés. Par rapport à cela, un autre cadre du même établissement, fut sûrement lui aussi démoli. Nous n'avons pas pu lui parler parce qu'il est décédé peu avant le début de cette recherche. Une de ses employés en parle :

Mon supérieur, il était de la place lui, depuis toujours, ça veut dire que lui, si moi, je dis que je les connaissais tous, regarde c'est pas vrai. J'avais un sentiment parce que ceux que je connaissais, c'était les proches qui restaient. Mais lui, il était là depuis toujours, c'est un des adultes qui avait vécu le plus longtemps là, à peu près. Tu te dis, lui là, lui ça devait être terrible aussi. C'est qu'on était tous pris par le fait de trouver ça terrible (Informatrice no. 6).

À l'inverse, cet autre cadre supérieur n'était pas touché personnellement et n'avait pas connu d'autres catastrophes dans sa vie. En plus, il n'avait pas eu à gérer la crise immédiate : « J'ai eu beaucoup de sympathie pour ces gens-là qui passaient des moments difficiles; j'étais pas impliqué émotionnellement! Je ne l'ai pas pris personnel, c'est pas à moi que ça arrivait, c'est pas à des membres de ma famille. C'était dans une communauté où j'étais un visiteur » (Informateur no. 10).

19. L'impact sur les manipulateurs de cadavres

La gestion des cadavres constitue un travail particulièrement générateur d'effets de stress traumatique chez les employés qui y sont affectés, spécialement quand il ne s'agit pas de leur travail habituel. Certains chercheurs y voient un impact traumatisant à cause de l'aspect non familier de cette tâche (Quarantelli, 1986). Ce fut majoritairement fait par des bénévoles et des pompiers volontaires, dans un contexte ou en plus, on avait souvent un lien avec les victimes. D'après la liste du coroner que nous avons pu consulter, il y a quatre à cinq pompiers volontaires qui se sont chargés d'identifier plusieurs concitoyens pour épargner cela aux familles :

C'est nous autres qui faisaient [*sic*] les recherches. On ramassait le monde. On déblayait puis on ramassait du monde. Là, il y a pas personne, c'est pas comme à Montréal ça là; la morgue, c'est eux autres qui s'occupent de ça. Mais icitte, c'était les pompiers. Là c'était un gros travail, je l'ai trouvé dur, dur, dur pas mal. Sur l'évènement c'est pas si pire (Informateur no. 26).

Un membre de l'élite de Chapais, pense qu'ils ont pu y vivre une valorisation supplémentaire :

Ceux qui ont travaillé à sortir les cadavres, je pense, parce que j'ai eu quelques échos là-dessus, c'est sûr que ç'a été dur. Mais là encore, moi je me demande, puis je ne suis pas psychologue, je me demande si humainement aussi, il y a pas comme une certaine, je sais pas si le mot *gratification* est juste, mais à quelque part, t'as fait ta part. C'est tout ce que tu pouvais faire, ils étaient morts, mais t'as fait ta part. Mais là je suis pas sûr de ce que je dis là. Ceux qui ont rien fait, peut-être qu'ils se sentaient un peu inutiles, qu'ils se sentaient ingrats, je ne sais pas, d'avoir vécu sans avoir fait leur part, quelque part (Informateur no. 20).

Même s'ils deviennent des « serviteurs du public » (Drabek, 1986, p. 191), plusieurs recherches démontrent que ce n'est pas sans marquer négativement (Raphael et al., 1983-1984, cités par Raphael, 1986, p.236; Dunning & Silva, 1980, Mitchell, 1984, cités par Green, 1986; Quevillon et al., 1991, cités par Gibbs, Drummond & Lachenmeyer, 1993; Green, Grace & Gleser, 1985; Lachenmeyer et al., 1991, cités par Maltais et al., 2001b, p. 240). Or, nous l'avons vu dans la partie gestion, au chapitre IX, il y a eu un manque d'encadrement autour de ces activités. Des pompiers ont été affectés à tout jamais et furent incapables de retourner dans la caserne et même d'en reparler.

19.1 S'en parler, faire le post-mortem

Cet intervenant est une des rares personnes en responsabilité qui a eu le souci de revenir sur les évènements, afin de déculpabiliser ses travailleurs :

Il faut se parler, il faut faire les analyses de nous autres même aussi. Il faut s'aider parce que si tu t'aides pas, quand on vit de gros évènements de même, puis sinon ça sera pas capable de se passer. Il ne faut pas que tu te mettes coupable quand tu l'es pas. (...) Après ça nous autres, on a fait des post-mortem (...). C'est surtout le compte-rendu puis par après l'enquête, la grosse enquête qui a suivi. Ils ont fait venir des spécialistes de Québec, Claude Caze puis toutes ces affaires-là. Puis eux autres, ils ont fait le relevé, où puis quand c'est commencé, où pourquoi ça a fait ça comme ça, tout le kit (Informateur no. 26).

19.2 Le lieu de la morgue temporaire est marqué

Il y en a un que ça a changé, un de mes lieutenants (...) Lui, sa femme est décédée dans, dans, dans, dans ça. [*sic*] Il a jamais été capable de revenir aux pompiers; il est revenu une fois puis il était plus capable. Il a été obligé de lâcher (Informateur no. 26).

Ce témoin participant est surtout resté incommodé par les souvenirs olfactifs :

Ça a duré, ça a duré, plus qu'un an certain. Je ne devais pas en parler, tu sais autant que possible. À toutes les fois qu'on rentrait parce qu'à tous les lundis, nous autres, on avait des pratiques. Puis aussitôt qu'on rentrait là, *on avait une senteur ça fait que là tout de suite là* [ça rappelait ça]. Ç'a été *les premiers six mois*; ça été au printemps ça, ça été trois, quatre mois. Puis après ça, on a fait un gros, gros ménage, puis ça été moins pire avec la peinture, on a viré les choses de bord un petit peu. Mais *ça c'est tout passé là pareil*. C'est ça qui. *Je ne sais pas pour la morgue, s'ils avaient pris un autre bâtiment*. Il y aurait eu l'hôtel de ville, dans le garage en bas, ils auraient pu faire ça là. Ça aurait été moins stressant pour nous autres, à chaque fois qu'on aurait rentré dans la caserne. Mais c'est toujours après (Informateur no. 26).

Le lieu utilisé pour la morgue temporaire devient un endroit où les souvenirs prennent une prégnance insupportable. Il serait donc recommandé d'être vigilant face à l'endroit choisi. Des membres du comité du monument, ignorant sans doute les traumatismes vécus par les pompiers volontaires, ont proposé qu'ils fassent leur pratique l'été, au cimetière! Dans une lettre adressée au maire, on peut y lire ce qui suit :

Vous êtes sans ignorer le fait que de la pelouse a été installée au cimetière municipal l'été dernier. (...) Nous requérons votre aide afin de pourvoir à l'arrosage de la pelouse. (...) Par exemple, entre autres, nous avons pensé que les pompiers pourraient exercer leur entraînement à cet endroit lorsque le gazon aurait besoin d'être arrosé (Lettre du 19 avril 1982).

19.3 Le manque de soutien moral

Il ne va pas de soi de prévoir une aide, un suivi pour les manipulateurs de cadavre. Aux États-Unis, depuis 1974, une loi fédérale (Disaster Relief Act) inclut l'intervention de crise en santé mentale dans les mesures accompagnant l'intervention lors des désastres (Lystad, 1986). Il est obligatoire que ce soit une activité spécifique organisée, ce qui n'a pas eu lieu à Chapais :

Ils ont pas de support les pompiers! Il y a pas personne qui les ont [*sic*] aidés, ils ont été obligés de s'aider eux autres mêmes. (...) Puis les hommes c'est moins porté à dire leurs choses aussi. (...) Lui il a trouvé ça difficile mais, ça gardait

tout en dedans d'eux autres! Il fallait qu'il se montre fort! Fallait pas qu'il clanche! (...) Mais, après cet événement-là, (...) il a jamais été pareil après! (...) C'était lui le chef, il a fallu qu'il supporte tout ça lui! (Informatrice no. 33).

Imagine-toi, des personnes que t'as connu puis il a plus de tête, puis il y a rien que des bottes que tu peux reconnaître, que tu peux identifier. J'avais plusieurs amis dans ça, moi j'étais connu de la gang parce que j'en connais 75 %. C'est assez dur, ç'a été dur, dur, dur. Ça m'a pris un gros, quasiment *deux ans* j'créé [*sic*] bien. (...) À la période du Jour de l'An puis des Fêtes, c'était toujours revenu les premières années. Après ça, c'était moins pire (...). Si on avait eu des petits cours, peut-être que ça nous aurait donné un coup de main. Pantoute, pantoute, pas d'aide! J'ai trouvé ça pas mal, surtout pour les victimes, nous autres on était affectés mais pas blessés rien, *on a été chanceux*. Mais au point de vue psychologique, il y en a plusieurs qui auraient pu en avoir besoin. Ça aurait été bon pour les aider ou nous aider, des rencontres pour parler. Parce que des fois, il y a des sons : « Ting, tong » (Informateur no. 26).

Les traumatismes auditifs, visuels et olfactifs s'ajoutent aussi aux sentiments d'impuissance vécus comme pompier et comme préventionniste :

Ah! c'est sûr que si on avait pu toutes [*sic*] les sauver parce que moi ça faisait pas bien, bien longtemps que j'étais dans les pompiers. J'étais rentré en 71, en arrivant. (...) Mais les changements qui s'est passés [*sic*] dans ce bâtiment-là, j'étais pas au courant. Peut-être que si j'aurais été au courant, ça changerait des choses, ils auraient été saufs (Informateur no. 26).

C'est pourquoi, après la fermeture de la mine de Chapais, cet intervenant en a fait une profession. Parti de mineur, il est devenu préventionniste à plein temps. Il y retrouve un peu plus de pouvoir. Il apprécie d'ailleurs d'être encore dans le domaine ce qui l'aide à contrôler ses sentiments d'impuissance :

Là-bas, j'aime ça parce que je préviens bien des choses qui peuvent arriver, des accidents; j'ai du pouvoir pas mal. Comme là, je fais des tests sur des matelas (...). À la mine en haut là-bas, on est bien équipés. (...) Ouais ça m'aide, ouais, ça m'aide certain. (...) Les camps, là-bas, c'est comme des motels. Il y a des gigleurs partout, dans toutes les chambres, partout, partout, partout, partout, partout. Tout' [*sic*] des systèmes d'alarme, si l'alarme décolle dans le passage, ça avertit à la guérite là-bas, c'est 24 heures par jour. Pour les pompiers, ça prend 2 ou 3 minutes puis ils sont rendus (Informateur no. 26).

19.4 L'absence de reconnaissance

Les pompiers et bénévoles à la morgue n'ont pas voulu être rémunérés pour leur travail. Il y avait peut-être un malaise à toucher cet argent : « Les pompiers volontaires

au nombre de 15 à 20 ont refusé 5 700 \$ de salaire au total afin que le tout soit versé au fonds des sinistrés » (Michaud, Déclaration, mars, 1980). Personne n'a reçu le moindre remerciement ou de reconnaissance pour l'effort immense qu'ils ont dû déployer :

J'attends pas rien d'eux autres, j'entends pas des grandes félicitations. [On n'a pas eu de remerciements] non, non, non, pantoute, pantoute. Des fois ça fait chaud au coeur, juste avoir un remerciement. Moi j'en ai eu, j'ai eu des remerciements mais pas de cette chose-là mais de d'autres choses qui étaient arrivées (...). Bien souvent, ça vaut 100, 000 \$, ça! (Informateur no. 26).

20. L'impact sur les intervenants psychosociaux

La détresse psychologique peut être importante aussi chez les intervenants indirects, offrant l'aide psychologique, et qui ont été exposés à des émotions intenses et des deuils nombreux en étant près des familles des victimes. Ils peuvent vivre beaucoup d'impuissance et de frustration face à une tâche trop grande (Raphael, 1986, cité par Hodgkinson & Stewart, 1998) et être très affectés quand les victimes sont agressives ou encore refusent de l'aide (Lindy & Green, 1981, cité par Hodgkinson et al., 1998). À Chapais, on a craint le débordement, cependant, l'activité intense ne dura que le premier mois car, par la suite, les gens n'ont pas demandé d'aide. Leur rôle fut centré sur la réponse aux besoins concrets. Là encore, le principe de l'autosuffisance s'est appliqué et on n'a pas demandé main forte :

Mais à quelque part, je trouvais ça lourd puis il n'y avait pas personne pour me supporter. (...) Mais je dis me supporter, c'est ce que je me souviens, j'avais mon jeune. C'était mon premier, il avait juste neuf mois à ce moment-là puis je te faisais des journées, du 8 à 8. J'ai fait ça, sûrement quinze jours, trois semaines. J'arrivais, j'étais claquée mais en même temps, *c'était beaucoup*. (...)

L'inexpérience et le choc emmenaient, sans doute, à se penser obligé d'agir seul et de façon héroïque : « Je regarde ça, je me dis maintenant, avec l'âge que j'ai et l'expérience que j'ai, jamais j'accepterais de regarder ça toute seule, jamais » (Informatrice no. 6). Cette professionnelle a considéré que vu que c'était un phénomène généralisé, elle devait, elle aussi démontrer une image de bloc inébranlable :

C'est comme si face à une trop grande douleur de quelqu'un, tu dis, toi qui n'es pas touchée de proche, proche, tu ne peux pas. *Tu ne peux comme pas te permettre d'avoir de la peine*. Je me disais : « Misère, si moi j'en ai, eux autres? » (...) Nous autres, on n'était pas touchés. C'est *comme si* on n'était pas touchés, ça fait que c'est aux autres à avoir de la peine. Toi tu restes, je vais dire

comme les autres disaient : « forte ». Être capable d'être là, s'ils ont besoin, puis pour écouter (Informatrice no. 6).

21. Inoculation, force accrue ou vulnérabilité

Il peut y avoir des effets positifs à l'intervention en matière d'urgence. « Pour les intervenants, l'expérience de la catastrophe est à la fois, une source de menace et de force, de souffrance et de valorisation » (Raphael, 1986, p. 5). Ce peut être l'expérience la plus importante et la plus satisfaisante de leur vie, leur ayant apporté de la gratification (p. 6).

21.1 L'exemple d'un intervenant spirituel

Malgré un travail intense, cet intervenant provenant du clergé a vécu une période où il se sentait d'une grande utilité :

Ce qui est évident, c'est que ça m'a *rapproché beaucoup des personnes*. Pendant la semaine qui a suivi, j'ai même pas eu le temps de penser à ça. J'étais tellement fatigué le soir, d'abord la première nuit, je l'ai pas vue. J'étais tellement fatigué que je m'endormais tout de suite, ça finissait là. Puis le matin, je me réveillais en me disant : « Qu'est-ce que j'ai à faire aujourd'hui »? Ça a duré une grosse semaine, puis aussitôt que tout ça est parti, bien là j'ai pris le bord de Chicoutimi, puis de Québec. Ça pas été, comme je te dis en principe, beaucoup plus réjouissant, mais à travers quand même, j'avais quelques soupers, chez des amis, de la parenté, tout ça (Informateur no. 20).

Par contre, dans le registre du drame et de l'imprévu, par la suite, plusieurs situations furent pénibles à vivre. Par cet exemple, on pourrait nous faire conclure qu'on ne s'inocule pas à l'imprévu :

J'ai vécu quand même d'autres deuils à Chapais, tu vas peut-être trouver ça surprenant, mais qui ont été pas plus faciles que le feu, pourtant c'était pas des deuils collectifs, c'était des deuils individuels. De façon générale, je parlerais de morts accidentelles. Je pense quelques mois, le mois de mai précédent le feu, qu'il y a un jeune qui s'est noyé. Son auto a fait une dérive puis il s'est ramassé dans un lac. (...). Je pense qu'il avait 22 ans. J'ai dû accompagner la famille. Je pense à un suicide, des suicides aussi (Informateur no. 20).

21.2 Les soignants

Tout d'abord, face aux soignants, il y a une différence entre avoir géré la première nuit, sans avertissement et avoir donné des soins pendant les jours qui ont

suivi. La vulnérabilité est certainement causée par l'effet de choc. Les infirmières qui ont reçu les grands brûlés cette nuit-là, accusent un stress important face aux débordements ou aux imprévus (Infirmatrices nos. 1, 3, 4). Cela se ressent, dans certains cas, surtout la nuit par une tendance aux mauvais rêves.

Par contre, une personne qui a donné des soins aux brûlés, hors de l'immédiat, s'en est sortie plus confiante dans son travail, même dans l'imprévu :

J'ai tellement débridé puis j'ai tellement fait de pansements à Chapais que maintenant, une brûlure, ça ne me fait pas peur. (...) Mais je peux dire que ça été une expérience très enrichissante, très douloureuse mais enrichissante en même temps. (...) Ça fait une infirmière qui n'a pas peur. (...) Moi s'il y a une réceptionniste qui vient me chercher où je travaille, puis qui me dit : « Il y a une personne qui va vraiment pas bien », ça ne me fait rien, j'y vais. (...) Ça ne m'énerve pas, pas du tout (Infirmatrice no. 5).

Les soignantes les plus impliquées ont développé une réflexion exceptionnelle au sujet de l'acceptation de la mort, un apprivoisement qui leur sert beaucoup dans leur travail : « Je suis en maintien à domicile puis je vis des deuils, des deuils, des deuils. (...) Je ne sais pas si ça vient de là mais le mot mort ne m'attriste pas puis ça ne me peine pas, puis ça c'est quelque chose qu'il faut accepter puis traverser » (Infirmatrice no. 1). Cela est plus vrai dans le cas de morts naturelles qu'accidentelles.

21.3 Un cadre en santé et services sociaux

L'intervention en matière de catastrophe s'apprend. Un intervenant de Chapais qui avait pris moins d'initiatives à ce moment, a par ailleurs bien réagi lors de la catastrophe du Saguenay au point que ses initiatives furent remarquées (Proulx, 1998). Lors des pluies diluviennes survenues au Saguenay-Lac-St-Jean en 1996, son organisme a mis sur pied un service téléphonique régional, sous le même numéro qu'Info-Santé, un modèle qui pourrait être repris à l'échelle de la province (Informateur no. 9).

IV L'impact vs le temps de rétablissement

Le milieu s'est rétabli progressivement, la majorité des victimes sont restées malgré tout à Chapais et ont fini par passer à travers : « On vit ça tous différemment, sûrement! C'est des gens qui ont l'air à bien vivre aujourd'hui. Ils sont pas dépressifs, ils s'occupent » (Infirmatrice no. 63). Certains n'ont d'ailleurs quitté qu'à la fermeture

de la mine ou encore à la retraite. La moitié des personnes rencontrées pour cette recherche habitent toujours à Chapais.

Un professionnel de l'éducation qui n'a jamais quitté la ville croit que le milieu a fini par se rétablir, selon leur type d'implication, entre cinq ans à dix ans :

Selon moi, ça a affecté, mettons un bon cinq ans, les relations au niveau des individus dépendamment où t'es placé : mineurs, jeunes du primaire, ado, adultes qui travaillent, personnes âgées. (...) Alors d'après moi, ça a pris au moins une dizaine d'années avant que ça s'efface comme il faut c'est certain. (...) Quand je dis dix ans, c'est surtout pour l'impact des gens qui ont été touchés au niveau individuel: il y en a que je connais que ça a pris ce temps-là... (...) Moi, je dirais qu'il y en a, je ne peux pas te le jurer, mais il y en a qui ne se sont pas remis de ça (Informateur no. 25).

L'approximation de ce témoin est passablement exacte, confirmée par d'autres observateurs à l'effet que certains ne s'en sont pas encore remis : « La communauté n'a pas pensé toutes ses plaies » (Entrevue de groupe). « Les gros party ont recommencé après mon départ, disons cinq ans plus tard » (Informateur no. 42). « L'ambiance, la vie terne, je pense que c'est ça qui s'est produit pendant cinq ans » (Informateur no. 48).

« Même les gens qui ont perdu femme ou mari dans le feu, j'aurais envie de te dire dans une proportion de quasiment 75 %, l'année d'après ou les deux ans qui ont suivi, ils étaient déjà en couple » (Informateur no. 25). Plusieurs se sont consolés, entre gens endeuillés. Ceci a été observé également chez les survivants d'Hiroshima qui ont eu tendance à se marier plus que la moyenne (Lifton, 1970).

Le rétablissement des victimes s'est fait progressivement et peut être assez long. On peut considérer en ce qui concerne les petits brûlés et les non endeuillés directement, une période allant de un à 3 ans, les endeuillés plus sévèrement, entre 4 à 6 ans. Cependant, dans quelques cas de deuils très compliqués, cela a pris entre 10 à 15 ans. Pour ce qui est des grands brûlés, le rétablissement prend entre 8 à 15 ans, avec une moyenne de 10 ans. Notons qu'il y avait concomitamment, chez plusieurs, la présence d'endeuilement.

Pour les intervenants qui furent très affectés, cela a pris plus de deux ans ou encore plus à s'en sortir. Se libérer des souvenirs intrusifs peut prendre, dans quelques rares cas, jusqu'à 10 ans (odeur) ou 15 ans (images). Plusieurs petits brûlés ou endeuillés ont fait des rêves les premières années, à aller jusqu'à pendant 7 ans. D'autres

vivent encore, plusieurs fois par année, des rêves récurrents qui les bouleversent. Les professionnelles de la santé ont tendance à faire des rêves quand leur travail est exigeant, où elles se sentent à nouveau submergées.

Devenir capable d'en parler avec moins d'émotions a pris jusqu'à 20 ans à certains sujets. D'autres ne sont pas encore capables et ont refusé d'être rencontrés. Lorsque la consommation de drogue ou d'alcool est utilisée comme mécanisme adaptatif et que cela devient une dépendance, cela peut prendre entre 6 à 15 ans avant qu'ils ne se rétablissent. Notons que dans le cas du jeune brûlé, qui s'est suicidé, de l'avis de dizaines de témoins, il avait développé un problème de toxicomanie et est mort 16 ans après l'incendie. Il y a également une infime minorité qui a sombré dans l'hyperactivité et a encore de la difficulté à s'en défaire. L'habitude adaptative s'installe et il devient difficile de la modifier.

Sauf pour les grands brûlés, il y a beaucoup de différence de temps d'une personne à l'autre, avec quelques pointes extrêmes qui seront illustrées dans ce tableau.

TABLEAU VI
TEMPS MAXIMAL REQUIS POUR LE RÉTABLISSEMENT

	Brûlés	Intervenants	Endeuillés	Population
S'en sortir	1 à 3 ans (petits) 8 à 15 ans (grands)	2 ans +	1 à 3 ans 4 à 6 ans 10 à 15 ans	5 ans
Être capable d'en parler	20 ans +	20 ans +	20 ans +	20 ans +
Hyperactivité			20 ans +	
Toxicomanie	15 ans +		6 ans +	
Mauvais rêves	7 ans +		7 ans + et encore	
Se libérer des intrusions		10 ans (odeur)	15 ans (Images)	

RÉSUMONS

L'impact de cette tragédie a été extrêmement puissant sur les survivants, considérés dans un sens large (Lifton, 1970), soit la population de Chapais. En ce sens, il est impossible de prévoir quel groupe sera le plus affecté. Il y a eu des personnes malades psychologiquement, dans toutes les catégories, qu'elles aient été endeuillés directes ou indirectes, présentes ou absentes à la soirée. Tout dépend de la résonance que prendra le deuil ou l'évènement en termes de sa signification et de ses conséquences. Nous dégagerons quelques points significatifs par sous-catégories.

La forte réaction

Les personnes les plus affectées à long terme, avaient *réagi très fortement* dès l'évènement. L'impact personnel percutant installe son effet. Les personnes ayant vécu la fermeture émotionnelle la plus totale, l'incapacité à pleurer sur l'évènement par exemple, peuvent vivre avec des affects bloqués pendant extrêmement longtemps. Les problèmes sont alors déplacés, comme l'avait mentionné Cyrulnik (2001, p. 168, p. 225), la personne vivant avec des zones anesthésiées. Par ailleurs, il y a un nombre significatif de sujets qui n'identifient pas des difficultés adaptatives parce qu'ils ont été coupés de leurs émotions à ce sujet et ce parfois, de façon plus généralisée. Ils n'ont pas toujours conscience que cela constitue une entrave dans leur existence. L'utilisation de substances reporte d'autant le moment où l'évènement sera intégré.

L'impact sensoriel est extrêmement percutant chez ceux qui ont été en contact avec les blessés et les cadavres. Les accompagnateurs moins blessés et les soignants deviennent donc à risque. En ce sens, la vue des morts sur les lieux de l'incendie ou encore les images des corps calcinés à la télévision ou dans les journaux, peuvent avoir également un impact important. L'effet sera décuplé chez ceux qui étaient présents à la soirée. C'est pourquoi les images inopinées de rappel dans les médias ont un effet dévastateur.

L'identification des gens souffrants

Les gens, pris dans leur malheur, n'ont pas toujours conscience de la gravité de leur atteinte. Quand tous sont touchés en même temps, la capacité de l'environnement

d'intervenir efficacement s'en trouve affectée. Par contre, les gens dont la problématique débordait ont été identifiés et nommés par leurs concitoyens plusieurs fois plutôt qu'une. Cela ne signifie pas que ces personnes aient été prises en charge.

Les problèmes de santé mentale

Le trouble de stress post-traumatique (TSPT), ne semblait pas se retrouver dans toutes ses caractéristiques. Les troubles dépressifs sont en lien direct avec des deuils complexes, voire pathologiques, chez la plupart. Par contre, nous avons trouvé que les gens souffraient passablement de différents troubles anxieux, spécialement de phobies et de troubles paniques. Les chapaisiens sont demeurés marqués par la peur du feu et des endroits clos, même s'ils n'étaient pas présents à la soirée.

Les pensées suicidaires sont largement reliées à la culpabilité du survivant : sentiment d'échec pour ne pas avoir réussi à sauver quelqu'un ou culpabilité d'avoir pensé à se sortir de là plutôt qu'aider quelqu'un d'autre, ce qui est tout à fait normal car l'évènement est vécu d'abord pour soi-même (Janis, 1969). Tout peut s'enchaîner, culpabilité non résolue, consommation de substances, idées suicidaires etc., ce qui en retour peut entraîner des problèmes familiaux etc. L'absence de soins sur les lieux, pour les blessures psychiques, fut une grave lacune. Le support psychosocial joue un rôle fondamental mais certains individus ont aussi besoin de soins spécialisés.

Les problèmes de santé physique

Les problèmes de santé physique sont reliés à la présence de stress important. Dans quelques cas, il peut se développer une maladie rare comme les cheveux devenus blancs et d'autres qui ont une composante psychosomatique comme les ulcères et les maladies reliées au système immunitaire (cancer, arthrite, fibromyalgie).

Les difficultés des brûlés

Les facteurs spécifiques aux brûlés sont reliés à la nécessité de chirurgies correctrices répétitives, à la durée excessive du règlement de poursuites légales et à l'incapacité de retravailler. Les grands brûlés doivent s'astreindre à des soins pendant des années et vivent encore tardivement des complications leur demandant de nouveaux

traitements. Les malaises au niveau de leur peau deviennent chroniques et ils apprennent à vivre avec. Ceux qui n'ont pas vécu d'amputation et qui ont pu reprendre le travail sont les mieux adaptés. Il y a aussi une tendance aux troubles du sommeil. Chez les grands brûlés, les refus de participer à la recherche sont aussi reliés majoritairement à l'obtention d'importantes compensations financières.

Les deuils problématiques

Les conditions associées qui expliquent les difficultés de rétablissement, semblent reliées à des facteurs très précis. Dans les cas de deuils problématiques, il y a ceux qui créent une perte laissant un vide difficile à combler, par exemple, celui d'une personne très présente dans le quotidien ou avec qui on faisait régulièrement des activités. Les deuils dans la fratrie seraient, en ce sens, particulièrement problématiques. Il y a également, la perte chez des personnes ayant déjà vécu un deuil précocement dans l'enfance ou encore un autre deuil traumatique.

L'impact sur les intervenants

Les intervenants directs au niveau des soins ne vivent pas tous le même impact. Ceux qui doivent travailler lors de l'arrivée de l'évènement sont les plus gravement affectés. Il est désastreux de ne pas les mettre en repos complet et de continuer à les utiliser même s'il y a manque de personnel ou encore si eux-mêmes se proposent en vivant des symptômes de contre-désastre. Il y va de leur santé à long terme.

L'employeur a aussi d'importantes responsabilités pour protéger son personnel. Il doit faire preuve de vigilance et de créativité dans ses stratégies pour renforcer le support envers les intervenants et se préoccuper de leur vécu. Le débriefing est une bonne modalité de soutien mais elle n'est pas la seule. D'après nos observations dans cette recherche, il faut éviter de ne faire qu'un seul type d'intervention. Certains employés vivent un malaise et une pudeur à s'exprimer en groupe. Il peut être pertinent d'établir des modes de dépistage; des comités de vigilance constituent une excellente suggestion. Pour que les travailleurs participent à un suivi post-évènement, il sera indispensable d'en faire une règle (Hartsough, 1983, cité par Solomon, 1986).

Les employés de la morgue font partie d'un groupe qui mérite un suivi intensif obligatoire. Plusieurs recherches antérieures l'ont suffisamment démontré. Nous avons rencontré peu de gens de cette catégorie mais l'impact négatif semblait évident. Ceux qui ont fait les recherches dans les décombres ont également été très marqués. Nous l'avons constaté lors de rencontres fortuites privées ou publiques. Il est donc essentiel de garder les listes des employés ou bénévoles qui travaillent à la manipulation des corps pour pouvoir recommuniquer avec eux. L'employeur a aussi une obligation de reconnaissance (Jones, 1985, cité par Butcher & Dunn, 1988), laquelle a manqué à Chapais et qui mériterait peut être d'être, faite, même tardivement.

Les refus de participer

C'est la difficulté affective à communiquer sur le sujet encore aujourd'hui, qui explique la majorité des refus. Elle est associée à un débordement émotionnel relié au fait de ne pas en avoir parlé à fond avec une personne ayant pu favoriser l'appivoisement des émotions. Par peur de perdre le contrôle, on continue d'éviter à parler, dans une attitude d'évitement.

CHAPITRE XII

L'ANALYSE DE L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

Il est important de se demander si le besoin d'intervention sociale s'est manifesté suite à l'incendie de Chapais et si ce fut le cas, comment et par qui les services ont été attribués. Pour ce faire, nous nous référons d'abord aux faits historiques concernant cette prise en charge. Nous en dégageons les liens avec le style de gestion de la crise et le milieu culturel propre à Chapais. Nous nous arrêtons particulièrement aux problèmes qui auraient mérité de l'intervention dont celui de la résolution du deuil et l'aide aux grands brûlés. Puis, nous procédons à des recommandations découlant des observations des acteurs principaux.

1. La demande d'aide gouvernementale

D'abord, il est important de répéter que le maire a demandé au gouvernement d'assurer une permanence pour venir en aide à la population affligée. On peut constater, cependant, le peu de coordination qui a eu lieu avec l'organisme dispensateur de services de santé et de services sociaux du milieu, qui fut surpris devant ce fait accompli :

Ça devait être le lendemain au CLSC, où on a décidé qu'est-ce qu'on allait faire avec ça. Puis c'est là qu'on s'est rendu compte que tous les services gouvernementaux arrivaient sur place. (...) Ces gens-là sont restés une journée ou deux. Ça fait que, par après (...) les gens des ministères disaient : « Ce serait bon que les gens aient quelqu'un sur place qui puisse faire le relais ou prenne la relève. Moi je n'étais pas une spécialiste ni de l'IVAC, ni de la Régie des Rentes. (...) On m'a comme remis l'affaire, sans que je sois spécialiste de rien de ça (Informatrice no. 6).

En effet, le gouvernement a délégué des fonctionnaires du Ministère du travail et de la Régie des Rentes : « Une dizaine de représentants de la direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels et de la CAT étaient à Chapais pour quelques jours et se sont chargés de fournir tous les renseignements et l'assistance nécessaire aux futurs bénéficiaires » (Admissibles, 1980). Par la suite, ces personnes

ont demandé qu'un professionnel du milieu puisse répondre aux questions des survivants; une intervenante sociale fut alors désignée.

2. L'offre d'aide du service social

Par la suite, l'organisme dispensant les services sociaux dans le milieu, a publié dans le journal local un encadré annonçant la possibilité d'aide. Cette information était aussi apparue à la télé communautaire :

Le CLSC avise la population de Chapais et principalement les familles éprouvées par la récente tragédie que son secteur social est actuellement disponible pour aider toute personne qui aurait des *démarches* juridiques, financières ou sociales à effectuer. Pour toutes informations, ne pas hésiter à contacter Mme (...) au numéro de téléphone 745-2591 ou à venir la rencontrer sur place » (Secteur, 1980).

La philosophie des CLSC, à l'époque, était de ne pas solliciter, d'éviter d'aller au devant des besoins. Cela a bien changé maintenant puisque dans certains programmes, l'initiative revient à l'établissement :

C'était annoncé régulièrement, entre autres sur la télévision communautaire. Ça passait en répétition, 24 heures sur 24, comme quoi s'ils voulaient de l'aide, qu'ils pouvaient se présenter. Puis t'avais la philosophie des CLSC en 79, qui disait : « Les gens consultent s'ils veulent ». T'étais pas..., tu t'ingérais pas plus que ça. C'était la promotion en groupe puis tout ça (Informatrice no. 6).

Cependant, le rappellent Birnbaum, Coplon et Schariff (1973, cités par Drabek, 1986, p. 226), il faut aussi veiller à faire connaître les services sociaux, en dehors des services concrets fréquemment utilisés, car en général, la population ne sait pas bien les identifier. À Chapais, on a essayé de le faire, de façon conventionnelle, comme s'il s'agissait d'une clientèle régulière :

On leur a tous dit qu'ils pouvaient demander de l'aide puis c'était ouvert. On n'a pas... *On a laissé les gens venir à l'aide puis personne n'est allé* [les visiter]. Tout le monde est venu, je te dirais, j'ai dû voir à peu près tout le monde. J'ai vu du monde en trois semaines! Je faisais des journées de huit à huit. Je voyais du monde, un après l'autre. Mais c'était *tout' [sic] pour des affaires bien, bien techniques*. En même temps, j'en profitais pour leur demander comment ils allaient puis tout ça. Puis c'était toujours la même réponse : « C'est pas facile mais on est ensemble. Tout le monde est ensemble, puis *je sens la force de tout le monde.* » C'était toujours ça le discours. Je finissais toujours en leur disant que s'ils avaient le goût d'en reparler, s'ils voulaient de l'aide un peu plus tard, ou s'ils voulaient que... ils avaient juste à me contacter. (...) Le monde disait oui,

puis j'ai jamais vu personne. Mais on n'a jamais, nous autres on n'a jamais fait de retour sur l'aide par rapport à ça... (Informatrice no. 6).

Les slogans de force peuvent faire hésiter à consulter (Bolin, 1982 cité par Drabek (1986). Sans doute encore sous l'effet du choc, les gens ne parlaient pas encore de leur détresse et de leur deuil :

J'ai jamais vu aussi peu de..., *j'ai vu aucune personne pleurer, personne*. Puis les gens se disaient : « On a la chance d'être dans une communauté qui se tient puis on sent le support de tout le monde ». Mais personne ne voulait ouvrir sur rien. C'était comme fermé, fermé. (...) Il faut dire que *c'était très, très frais*. Moi, ça c'était la chose qui me surprenait le plus (Informatrice no. 6).

Ceci peut démontrer les limites dans l'évaluation des besoins, causées par le moment précoce de l'intervention. Souvent, elle se termine trop rapidement, alors que c'est à plus long terme que les services seraient les plus nécessaires (Pennebaker, 1997). D'après Lindy, Grace et Green (1981; cités par Butcher & Dunn, 1988), la relance faite dans les trois mois suivant le désastre est optimale, ce qui laisse aussi tout le temps nécessaire pour former les intervenants.

2.1 Des services psychosociaux en phase d'implantation

L'impression d'un responsable en est que les services sociaux n'étaient pas bien perçus dans le milieu. Ces services, sans doute encore méconnus, n'étaient offerts que depuis les toutes dernières années : « Il y avait rien, on travaillait avec [...le directeur] à implanter, à écrire les programmes. Il y avait rien, rien d'écrit » (Informatrice no. 6).

L'implantation d'un CLSC à vocations multiples, répondait à une volonté du MAS et venait supplanter l'hôpital jadis fondé par la mine :

Je vois un article justement, il y avait eu une guerre entre la municipalité puis le CLSC, qui eux voulaient des médecins et voulaient pas de social. Puis nous autres, on préconisait, *il fallait mettre en place aussi des infrastructures aussi au point de vue social*. Il y avait même eu quelqu'un de la municipalité qui était venu. Donc, tu peux voir l'aspect psychosocial, là... (Informateur no. 9).

2.2 Le soutien au milieu offert par les organismes de services sociaux régionaux

Le service social de Chapais avait des effectifs extrêmement réduits. Ceux des régions limitrophes ont voulu apporter leur aide qui ne fut pas requise cependant. Cet autre de l'Abitibi a offert son soutien directement et par la voix de son maire : « Notre

CLSC a contacté (...) le directeur du même organisme à Chapais pour lui offrir son support en cas de besoin » (Lettre du maire de Senneterre, 9 janvier 1980). Le Centre de Services Sociaux de Chibougamau, desservant toute cette région, dans une vocation élargie à l'époque, c'est-à-dire pouvant offrir des services à toute la population, adulte et jeunesse, s'attendait à devoir intervenir. Une informatrice se demande si la vieille rivalité entre les deux villes n'a pas aussi un peu joué. On peut y voir aussi un autre reflet de « la membrane traumatique » (Lindy, 1985) :

On a été surpris de ne pas avoir eu plus de demandes. On a eu des questions sur les tutelles pour les enfants orphelins mais le milieu s'est vite réorganisé. On était surpris d'être si peu interpellé, je pense que même les urgences sociales ne l'ont pas été. On aurait eu le goût de faire plus mais on se faisait dire : « C'est correct ». C'était tellement médiatisé, *on se sentait comme voyeurs d'aller se mettre au devant*. Il faut dire que le CSS n'avait pas à l'époque d'intervenants basé à Chapais. Par contre, maintenant il y a des intervenants sociaux à Chapais qui donnent des services psychosociaux sur place. (...)

Chapais a toujours eu une certaine appartenance et était un peu en rivalité. De toutes façons, Chibougamau, c'est pareil. (...) Mais, je suis persuadée que le support social était très important. (...) On était jeunes ; mon patron avait 27 ans et moi 26. (...) J'étais une intervenante engagée. Ce que je vivais, c'était de l'impuissance et le fait qu'on ne me demandait rien... (Informatrice no. 7).

Les intervenants de Chapais regrettent maintenant de ne pas avoir su utiliser les supports du milieu. Mais peut-être que l'établissement subissait l'effet des tensions entre organismes fonctionnant de façon non intégrée, à cette époque :

Je me dis : « On avait personne pour te superviser », mais à Chibougamau, il y avait le CSS dans le temps. Ils auraient peut-être pu, étant eux, plus loin, moins touchés. C'était pas nécessairement leur... c'était pas plus leur dada, on aurait peut-être pu, en tout cas ... (Informatrice no. 6).

2.3 Un début de concertation entre les organismes sociaux

Pourtant, d'après un rapport, dès le 4 janvier, il y a eu rencontre entre les intervenants sociaux du CLSC et du CSS afin d'établir une ligne de conduite face aux demandes de famille d'accueil ou d'adoption des enfants orphelins. Puis le 9 janvier 1980, les cadres des établissements respectifs, CSS et CLSC, se sont vus en présence de deux responsables des mesures d'urgence du M.A.S. Cette fois, on n'y a pas inclus d'intervenants directs, cependant. Le lendemain, ces mêmes personnes ont aussi participé à une rencontre avec les dirigeants de l'hôtel de ville et deux représentants

d'IVAC (Rapport des interventions, 1980). Nous n'avons aucune information écrite sur ce qui a été fait après le 21 janvier, date du rapport final. Le fait qu'en 1980, le volet d'intervention psychosociale n'avait pas été explicité dans l'organisation de la Sécurité Civile (Martel, 2000) a sans doute contribué à faire ignorer la pertinence d'une intervention approfondie. Les précisions seront faites en 1990, alors qu'auparavant, on ne savait pas jusqu'où devait aller le rôle des établissements sociaux lors des catastrophes.

3. L'intervention communautaire

Le maire avait sa propre façon de voir les choses et qui n'était pas nécessairement très en lien avec les services sociaux : « Certaines branches gouvernementales se sont dites surprises de ne pas avoir été sollicitées, mais M. le Maire affirme que les demandes d'aide seront faites en temps utile, lorsqu'une planification complète des besoins aura été complétée » (Le maire parmi, 1980). Il voyait plutôt le support social comme étant la responsabilité de femmes bénévoles du milieu :

J'aimerais que quelques femmes, des citoyennes disponibles et actives, visitent le plus souvent possible les familles éprouvées et leur apportent aide et réconfort, dit le maire. Ces aides bénévoles pourraient faire part des besoins immédiats afin que le comité central puisse les aider le plus rapidement possible (Plante, Chapais : On, 1980).

Il semble qu'il se référât à l'intervention immédiate, n'ayant pas formulé sans doute d'opinion sur l'aide à long terme. Est-ce que ces activités se sont déroulées de façon organisée? C'est possible mais personne ne nous en a parlé :

Il y certainement eu des gens qui ont... Je n'ai pas su tout ce qui s'est passé, mais il y a certainement des gens qui ont été en visiter d'autres, qui ont été parler. Ça parce que là ça se fait, ça devait se faire certainement et puis encore plus de ce temps-là. En plus, t'avais plusieurs membres d'une même famille. Donc ils ont dû, je suppose qu'ils ont dû se regrouper, vivre ça ensemble, pas chacun de leur côté ... (Informatrice no. 3).

Nous avons noté que lors de son assemblée du 18 octobre 1980, le Conseil municipal a nommé comme responsable des « services sociaux », sur le « Plan d'urgences municipales », une personne qui ne travaillait pas dans ce secteur d'activités, mais qui fut membre du triumvirat lors de la gestion de la catastrophe (Procès-verbaux,

260-80). Elle devait démissionner quelques mois après et se faire remplacer par une autre ne faisant pas plus partie des services sociaux (Procès-verbaux, 14-81). Nous croyons que les services psychosociaux ont pu être victimes d'un problème structurel, impliquant une réorganisation forcée des institutions du milieu minier traditionnel.

4. L'intervention du secteur religieux

Raphael (1986) a mentionné qu'il est fondamental, de travailler avec le milieu communautaire. En dehors de l'intervention psychosociale formelle, il faut aussi vérifier si les gens reçoivent leur aide ailleurs, par d'autres professionnels médecin ou du clergé ou encore d'aidants informels comme la famille et les amis (Yates, Axsom, Bickman & Howe, 1989). À Chapais, par exemple, l'intervention du leader religieux, nous en avons déjà parlé, fut fondamentale :

Je te dirais, c'est [...le représentant religieux] qui a ramassé tout ça, par le biais de l'église. Puis c'était quelqu'un de très aimé avant aussi; il avait un leadership je dirais (...). Comme on était à une autre place, on le connaissait tous, tout le monde (...). Il était très, très apprécié je te dirais de toutes les générations. Il allait en Europe lui presque à chaque année avec une gang de jeunes (Informatrice no. 6).

À cette époque, la présence d'un représentant de pastorale était plus importante dans les écoles que celle d'un intervenant social, une espèce encore rare (Informateur no. 20).

On avait aussi à l'époque, [un représentant du culte] qui était un vrai pasteur, pas seulement un prêtre, un vrai pasteur au niveau de la paroisse: au niveau des visites dans les familles. Je dirais que c'est encore plus qu'un psychologue. Il a aidé beaucoup (...) de première main. Il connaissait beaucoup les gens, Centre de santé, la ville, au niveau des écoles, il était animateur de pastorale. Il était capable de lire beaucoup de choses! Il connaissait les gens. Ça a été un des éléments forts dans ce qui a été vécu ici. Il a ramené les gens pas mal, dans l'accident de parcours où on avait besoin (Informatrice no. 30).

Mais le clergé n'a pas atteint toutes les couches de la société, il était surchargé et la consigne religieuse du pardon n'a pas tout réglé. On aurait eu besoin aussi d'une intervention au niveau collectif :

Je trouvais que l'être humain était bébé la-la, immature et ce qui est aidant est d'être accusateur et pendant ce temps, ils ne vivent pas leur deuil. En plus, ils se mettent bien plus d'affaires pesantes sur le dos, ça crée du froid pour longtemps.

Comme si on dit à un enfant : « Pète-la ta crise. » On n'a pas eu de guide. Le prêtre était très présent mais était très loadé [*sic*]. Il nous aurait fallu un sage (...) J'aurais aimé une discussion avec un guide spirituel : « Libérez-vous ». Mais il y a eu en masse de colère, de division, de ressentiment. Et c'est admis au niveau de la société! Peut-être que c'est humain ça, mais c'est néfaste et pas vraiment aidant. Combien de fois t'entendais dire : « J'ai de la peine » mais exprimé par la colère contre un tel plutôt que par le deuil des absents. C'était collectif, pas plus les hommes que les femmes (Informatrice no. 2).

5. L'intervention en milieu scolaire

L'école est un milieu privilégié pour venir en aide aux enfants. Cependant, il a été noté que les institutions scolaires manquent souvent à leur devoir d'aide aux jeunes traumatisés. La tendance de ces milieux est de favoriser un retour rapide à la vie normale et de se fier sur les services déjà existants dont la pastorale (Hodgkinson & Stewart (1998, p. 105). Les professeurs sont souvent oubliés dans les formations sur les mesures d'urgence, alors qu'il serait aussi possible de se servir du débriefing en milieu scolaire pour aider les enfants et adolescents traumatisés ou endeuillés (Chemtob, 2000).

5.1 Une absence de problème?

Dans les écoles, on a décidé de faire comme si rien ne s'était passé. C'était même le choix qu'en ont fait les personnes responsables :

Ça a été assez rapide au niveau de l'école: c'était comme laissé à la porte, éventuellement! Les problèmes que ça apportait à la maison: les tristesses et les peines, à un moment donné là. J'ai plutôt l'impression que, en tous cas à l'école, on s'était dit nous autres: « On va faire en sorte, autant que possible, de garder le cap ». On va faire attention quand même à certaines interventions, on va essayer de comprendre certaines choses, mais, on va agir, à l'école, comme on a agi avec les jeunes. *On a essayé de faire, je ne dirais pas une absence de problème, mais on a mis ça un peu à côté*, pour être capables justement de permettre aux jeunes d'être un petit peu plus libres face à ce problème-là. C'est à peu près l'attitude qu'on avait développée (Informateur no. 24) :

Pourtant, les professeurs étaient aux prises avec des enfants en deuil :

Aller enseigner, puis faire face à ces enfants-là qui n'avaient plus leurs parents, puis, c'était : « Comment on les prend, comment? » J'étais capable de leur en parler. [Mais, un jeune orphelin] était fermé, fermé; intelligent comme un singe là, comme on dit, mais, il avait de la misère lui, sa petite soeur aussi! (...) Il y a aussi une petite (...) qui est morte dans ça. J'ai fait la classe à ses petits enfants puis eux autres, ils ont eu des conséquences. Sa fille, elle a eu des conséquences. Ah! Une adolescence très, très... (Informatrice no. 21).

5.2 Tenir les jeunes occupés

L'école secondaire s'est souciée de faire venir les professionnels connus. Pour amoindrir la souffrance des jeunes, elle a aussi décidé de les distraire en leur faisant vivre des soirées et des activités de loisirs spéciales :

On avait eu de l'aide de certain psychologue qui était venu, puis, des conseillers d'orientation qu'on avait l'habitude de voir dont (X...) qui était plus près de nos élèves, qui était venu à ce moment-là, pour être à l'écoute. C'était un gars de Chibougamau. (...) Mais, c'était vraiment, c'était consciemment qu'on s'était dit ça entre adultes, puis ensuite, tout de suite, le Conseil étudiant s'était mis aussi de la partie! Pour continuer à assurer la vie, à un moment donné, il y a des fonctions dans une école qui doivent continuer. Puis les jeunes se sont arrangés pour que ça continue eux aussi! Bien, de profiter d'un rassemblement de jeunes, dans le fond, pour vivre des activités qui sont planifiées, que ce soit scolaires, que ce soit sociales, sportives... On a senti, en tous cas nous autres, que les jeunes avaient besoin de sortir de ça. C'est ce qu'on a fait! (Informateur no.24).

5.3 Ne pas s'arrêter au vécu

On n'a pas voulu s'attarder trop au vécu des élèves :

Ici, on a une jeune fille du Secondaire, qui est morte, une (...) qui était bien dynamique. Je vous dirais que les six mois qui ont suivi, il y avait des amis que c'était un petit peu problématique, dépendamment s'ils étaient occupés ou pas. Si t'as des adolescents qui sont bien occupés, ils ont pas le temps de s'apitoyer sur leur sort! Par contre, il y en a d'autres, moins occupés, qui ont plus le temps de penser, je le sais pas. On n'a pas senti, à l'école, j'entends, on n'a pas senti, -- c'est pas agréable! On a travaillé en conséquence de ça--, on a essayé de supporter le mieux possible, puis des fois, *t'es mieux de pas être trop près que près*. Tu dois connaître ça en travail social, des fois t'es mieux de t'éloigner qu'être trop près (Informateur no. 25).

Finalement, les milieux scolaires n'ont pas souhaité s'approcher trop du vécu des jeunes. De l'avis d'un parent, certains ont pu manquer de soutien :

D'après moi, non, [ma fille] elle n'a pas eu d'aide, peut-être pas tout à fait suffisamment. Oh! Faut pas faire de reproches, parce qu'en fin de compte, elle s'en est sortie... Bien, c'est justement, ils gardent ça tout en dedans! Ils ne se dévoilent pas assez, bien des fois. Tu te rends compte avec les années que t'as laissé passer quelque chose qu'il aurait fallu que tu t'occupes (Informatrice no. 63).

Une veuve a même choisi de déménager rapidement pour cette raison :

Bien à cause du fait que les enfants étaient rendus au stage où ils auraient probablement besoin d'aide, et puis, on ne l'avait pas à Chapais. Ça c'était une

des raisons pourquoi je suis partie! Mais par contre, c'est pas parce que j'aimais pas Chapais, que j'aimais pas les gens. Bien un enfant qui perd son père dans des circonstances comme ça, peut pas faire autrement que d'être perturbé! (...) Je connaissais très bien mes enfants et le petit, je savais qu'il aurait des problèmes. Ces problèmes-là, j'aurais pas eu d'aide à Chapais comme tel. Pas d'aide professionnelle en fait (Informatrice no. 34).

Les écoles de Chapais se sont préoccupées d'occuper les jeunes mais peu d'intervenir sur leur deuil. On n'a pas prévu de verbalisation sur leur vécu, de programme structuré sur le sens de la vie et de la mort.

6. L'absence de réévaluation des besoins du milieu

Dans le modèle québécois (Martel, 2000), la planification, par l'analyse des besoins du milieu, constitue la première étape de la prise en charge psychosociale. Cependant, à la lumière de ce que nous avons pu observer à Chapais, il s'agit d'un processus qui doit pouvoir se prolonger dans le temps, sinon on risque de ne jamais connaître l'évolution des besoins :

C'est dommage, quand tu regardes ça avec du recul, tu te dis : « Ah! On n'était pas à la hauteur puis pas entourés non plus ». Pour avoir fait ce que, tout ce qui aurait pu être en notre pouvoir, (...) on a fait les activités puis personne n'a demandé d'aide. On ne sait pas comment les gens s'en sont sortis (Informatrice no. 6).

Les besoins réels ne semblent pas avoir été identifiés et on déduit facilement que les gens ont trouvé l'aide chez leurs proches ou encore par eux-mêmes en se payant des professionnels. Ceci est à la fois, vrai et faux. Voici ce qu'en pense une chapaisienne :

Je ne le sais pas, peut-être que mettons, si ça aurait été des étrangers ou des choses de même, *si l'union aurait été aussi forte?* Des fois, on dit : « On n'a pas eu d'aide, on n'a pas rien eu. » Mais c'est sûr que voilà vingt ans, c'était pas comme aujourd'hui! Ça a été une grosse affaire! (...) Mais, c'est le *suivi peut-être après*. Mettons, une semaine après ou deux semaines après, le temps que la poussière redescende un peu, que peut-être ça aurait été bon qu'y ait de quoi, pour les gens en détresse ! (...) Peut-être que le monde, comme ceux-là qui ont été touchés, ils ont peut-être suivi individuellement des thérapies, ou qui ont [*sic*] peut-être été voir des psychologues individuellement mais (...) *le collectif là, je m'en rappelle pas qu'ils ayent eu ça!* (Informatrice no. 33).

Il ne faut pas oublier qu'il arrive que les symptômes traumatiques n'apparaissent qu'après des mois, dans la phase de rétablissement (Green, 1995; McFarlane, 1984,

1986, cités par Butcher & Dunn, 1988). C'est pourquoi il est recommandé que des services accessibles, proactifs et continus, soient disponibles pendant une période de deux ans, de façon décroissante vu qu'il peut y avoir également de nouvelles demandes au cours de la deuxième année (Hodgkinson & Stewart, 1998, p. 95). L'offre de service devrait donc se poursuivre dans le temps. À Chapais, personne n'a été rappelé, ni revu. Donc, on ne fut pas à même de constater les besoins.

6.1 La minimisation des besoins

Il est assez caractéristique que les dirigeants à Chapais, représentants des services de santé ou sociaux, municipaux, religieux ou scolaires, aient eu tendance, de façon générale, à minimiser les besoins de leur population. Les cadres en santé et social n'ont jamais procédé à une réévaluation avec leur personnel :

La travailleuse sociale, moi, je pense qu'elle a joué le rôle qu'on s'attendait qu'elle joue. Mais est-ce qu'elle a eu beaucoup de cas de cette époque-là qui sont venus la voir pour parler de ça? Sans doute, oui. Beaucoup, peut-être pas. Parce que, comme je vous le disais, il y avait quand même tout le support du milieu. Puis ceux qui ne venaient pas du milieu, ils sont partis (Informateur no. 9).

Cette personne occupant un rôle de responsabilité dans la dispensation des services, a supposé que les gens ont simplement quitté le milieu et ont pu recevoir de l'aide ailleurs. En réalité, on peut constater qu'elle l'ignore partiellement :

Ils sont pas restés, ça c'est clair. À mon avis, ils sont partis. Surtout, si c'était le monsieur qui est décédé, la madame est partie. Si c'était la madame qui est décédée, puis que le monsieur travaillait peut-être que lui, il restait là. (...) Il n'y a pas beaucoup de monde qui est resté. Il y en a quelques-uns qui sont restés à Chapais, des gens qui ont été blessés gravement puis qui sont revenus. (...) Ils ont peut-être été chercher des services ailleurs que dans le milieu (Informateur no. 9).

Cette recherche a quand même démontré qu'une très grande quantité de survivants vit toujours à Chapais. Même que plusieurs personnes qui ont quitté y passent leurs vacances dans leur chalet près du magnifique lac Opemiska.

Un autre individu occupant une fonction importante au niveau municipal, qui fut impliqué dans la gestion de la catastrophe, va même jusqu'à affirmer qu'il n'y a pas eu de besoins : « Des dépressions? Ça n'a pas été le cas à Chapais. C'est un peu comme

tout le monde quand il meurt quelqu'un » (Informateur no. 12). Ces éléments se conjuguent avec ce que Corin et Bibeau (1990) ont identifié comme des caractéristiques des milieux miniers, qui encouragent les manifestations de courage, appelées « la force de caractère » et où on n'observe pas de symptômes dépressifs. Il aurait fait sien la thèse de Bowman (1997) à l'effet qu'une intervention approfondie enlève l'initiative et contribue à la dramatisation.

Leutz (1976, cité par Solomon, 1986) a recommandé d'identifier les leaders de toutes provenances afin de les informer sur les effets d'une catastrophe et de les outiller pour qu'ils sachent qui et quand référer. Leur attitude est fondamentale car leur influence peut permettre l'ouverture et favoriser l'acceptation de l'aide extérieure (Milgram, Sarason, Schönplflug, Jackson & Schwarzer 1995; Wilkinson & Vera, 1989). Cependant, à Chapais, les dirigeants ne croyaient pas à l'utilité de l'aide professionnelle : « Les services sociaux, moé j'ai de la misère avec ça, ils voient des problèmes où y en a pas. T'as des services qui font ça mais qui essaient de mettre du dramatique là-dedans. Y a trop de monde là-dedans » (Informateur no. 12).

Il n'a pas découlé de l'intervention paroissiale, pas plus de celle de la municipalité, ni du scolaire, une réorientation vers une intervention plus poussée qui aurait pu être de nature psychosociale ou communautaire.

6.2 On n'a pas su lire l'impact sur la collectivité

Par rapport au niveau communautaire, plusieurs membres étant simultanément affligés, les réseaux de support mutuel peuvent être gravement détériorés (Barton 1969). Plus l'appartenance à la communauté sera ancienne, plus les pertes seront vécues lourdement (Ursano, Grieger & McCarroll, 1995).

Un cadre important va cependant jusqu'à nier l'impact sur la collectivité car il a le sentiment que les gens y avaient sans doute une appartenance récente. On peut constater que lui-même n'était pas encore intégré dans le milieu :

Je ne sais pas la proportion des gens qui venaient de Chapais comme tel, les décédés. À mon avis, il y en avait pas beaucoup. Je pense que c'était surtout des gens de l'extérieur. Donc, ça a peut-être eu aussi un impact dans le sens que, parce que, les gens de Chapais-Chibougamau, c'est des gens qui y vont travailler, mais qui restent pas là, des gens qui ne s'installent pas là de façon... (...). En fait, ce que je veux dire, c'est peut-être pas correct ce que je dis là, mais

peut-être, un peu plus d'*indifférence* parce que les gens ne sont pas des gens de là. Indifférence de la population en général, dans le fond. Bien, en fait, ils n'y ont pas vécu, ça fait pas partie de la communauté. Je dis ça avec toute réserve parce qu'il faudrait voir également, quels sont ceux qui sont décédés. Puis, il y a combien de temps qu'ils restaient là, puis, ils sont-y [*sic*] 50 % des décès des gens qui venaient de l'extérieur, moi je pense que oui, dans mon esprit, ça ne fait aucun doute. Donc, je ne sais pas quel impact... (Informateur no. 9).

Il est méconnaissant sur le développement des villes minières où on en était à la seconde génération, la plupart des jeunes étant nés à Chapais ou encore étant arrivés enfants. L'appartenance a été fortement renforcée par les activités provenant des méthodes d'intégration des compagnies minières. Elles géraient jusqu'aux loisirs, une nouveauté pour les québécois francophones, habitués, comme l'avait noté Lucas (1971, p. 56), à être plus repliés sur leurs familles :

Vu que c'est une ville qui avait juste vingt-cinq ans, tous des gens de l'extérieur, (...) c'est un nouveau milieu à créer et s'ils se le créent pas... (...). Moi j'ai jamais eu un milieu d'appartenance au travail, comme à cet endroit-là, jamais, jamais. Le personnel c'était comme un peu notre famille. C'était, ce que tu ne vois pas ailleurs, tu joues au curling, ils font un carnaval, ça va être trois, quatre équipes du CLSC, une équipe de la caisse, dix équipes de la mine, dix équipes de Barrette-Chapais. T'as une appartenance que t'as pas [*sic*] nulle part, nulle part, nulle part (Informatrice no. 6).

Un processus de rationalisation basé sur de mauvaises informations, peut induire, comme ce fut le cas, des failles institutionnelles. Il est donc essentiel de s'entourer d'intervenants communautaires pour bien percevoir les tendances qui se dessinent dans le milieu et éviter justement de sombrer collectivement dans le déni.

7. Le déni collectif

Une collectivité peut sombrer dans un déni collectif qui l'empêchera de devenir consciente des besoins de ses membres (Jerusalem, Kaniasty, Lehman, Ritter, & Turnbull, 1995, p. 111). D'abord un exemple de déni individuel, d'une personne qui se sent encore affectée dans ses émotions :

On n'en a pas parlé tant que ça du feu du Jour de l'An parce qu'on n'en ressentait pas le besoin. Après que ce soit passé, c'était passé. Je repense à [...mes amis], des fois quand on en reparle, on dit : « Ah! C'était pas drôle, hein. » C'est tout. Il y a pas [*sic*] personne qui a fait de déprime [*sic*], il y a pas [*sic*] personne qui a eu bien de la peine, qui a arrêté de fonctionner, qui a été obligé

d'avoir des congés, qui a perdu le goût de vivre. C'était triste mais pas au point de faire une dépression (Informatrice no. 2).

Puis, une représentation de déni à une échelle collective :

Du *stoïcisme*, c'est incroyable, tout le monde l'était. (...) C'est vraiment bizarre, moi je pense que moi-même je niais. (...) Je me demande si on n'était pas coupés, si j'étais pas coupée (silence). J'essaie de voir par rapport au monde. (...) C'est comme si on était dépassés, *c'est comme si l'évènement était trop gros pour ce qu'on pouvait. Ça dépassait l'entendement* (Informatrice no. 6).

Pourtant l'affliction de tout le monde était palpable, mais bien contrôlée :

J'avais l'impression que tous les gens qui allaient venir me voir, allaient être en grosse, grosse crise émotive. (...) Quand t'arrives, t'as un décès chez-vous, tu brailleras pas ça six mois après, un an après. Les premières journées-là, la majorité des gens vont le pleurer. (...) Mais *personne, personne n'a réagi*. Ça fait que ce que j'ai reçu, coïncidait pas pantoute avec ce que je m'attendais. Puis comme jamais personne m'a posé de questions, puis que personne ne s'y connaissait plus que moi, c'est resté lettre morte (Informatrice no. 6).

Ceci fut également observé à l'hôpital, chez le personnel soignant touché de près par la tragédie : « La réaction m'avait même étonné: comme si de rien n'était! « O.K. bon, on a eu des morts, on continue ». Comme montréalais, moi ça m'avait étonné (Informateur no. 10).

7.1 L'expression du chagrin n'était pas permise

« Les valeurs et croyances dérivées de la culture servent de normes pour déterminer quand certains comportements et sentiments sont appropriés et quand ils ne le sont pas » (Lazarus et Folkman, 1984, p.165). Certaines idéologies peuvent même condamner les pleurs et réduire au silence (Barton, 1969; Wortman, Carnelley, Lehman, Davis et Exline, 1995) :

Je les ai vus tous défiler dans mon bureau, les gens. *La peine, ils l'exprimaient pas du tout*, mais j'étais convaincue qu'ils en avaient énormément de peine, mais ils ne voulaient pas s'exprimer, *ils ne la laissaient pas s'exprimer*. J'étais sûre, je les recevais avec cette conviction là que tout le monde avait de la peine puis que, moi aussi j'en avais pour eux autres (...). C'était le « on », c'était jamais « je », c'était jamais : « J'ai de la peine, j'ai perdu ma soeur » (Informatrice no. 6).

Ce dirigeant de Chapais a conservé cette attitude depuis l'évènement, refusant de se laisser aller à ses émotions :

Ça ne servait à rien d'ailleurs. Fallait *être plus fort* que ça. (...) C'est sûr que tu ne peux pas dire que t'en as pas, mais il reste que faut pas le démontrer, il faut être fort. En dedans, c'est bien sûr qu'on y pense. C'est bien sûr. Mais je ne suis pas le gars pour laisser voir ça. J'aime mieux garder ça, puis que ça passe, être plus fort que ça (Informateur no. 12).

Tout était destiné à contenir, ce qui était peut-être aussi un peu plus la norme en ce moment :

Dans le fond bien honnêtement, à quelque part, je ne sais pas comment j'aurais réagi s'il avait fallu que tout le monde qui était venu me voir, avait [*sic*] ouvert sur leur peine puis sur leur désarroi. (...) C'était trop gros, c'est comme si personne ne pouvait se permettre d'avoir de la peine. (...) Ceux qui étaient touchés eux autres disaient : « Je sens tellement la force de tout le monde que je ne réagis pas, mais je suis fort, puis on va s'en sortir ». (Informatrice no. 6).

En plus du choc, on peut présumer ici l'effet de la pression à la conformité, telle qu'identifiée par Lucas (1971), très présente dans une ville minière.

8. L'absence d'un programme structuré d'intervention

Barton (1969) a démontré qu'à moins que cela ne fasse partie d'un programme décrété pour tous, les gens ne feront pas appel à l'aide, et cela, même si elle est publicisée dans les médias. Il est essentiel d'utiliser des méthodes préventives et proactives pour apporter des services aux sinistrés afin d'atteindre directement les gens, plutôt que réactives, comme c'est souvent le cas en service social (Heffron, 1977, cité par Drabek, 1986, p. 53; Lafonds, 1990). Dans la même veine, suite à une évaluation des besoins, le service social britannique a développé un programme poussé d'intervention lors de catastrophes comportant de nombreux décès. Ils ont précisé l'intervention à faire auprès des gens éprouvés, ayant subi des pertes : survivants, blessés, endeuillés ou traumatisés (Tumelty & Seed, 1990).

Le but des interventions psychosociales est de diminuer les effets traumatiques sur les personnes et les sociétés, considérant qu'ils peuvent se prolonger à long terme, particulièrement lorsqu'il s'agit d'incidents causés par la main de l'homme. Dans cette étape d'évaluation des besoins, il est important de reconnaître les forces d'un milieu, en travaillant de pair avec les groupes communautaires (Raphael, 1986).

8.1 Le manque de connaissances sur le comment et le quand intervenir

Maintenant, on retrouve dans le cadre des mesures d'urgence, un programme de formation pour l'intervention sociale, ainsi qu'une trousse d'outils. Or, les services sociaux n'étaient pas formés à l'époque pour savoir comment intervenir, au point qu'on aurait eu l'impression de faire de l'intrusion en voulant aider. C'est comme s'il s'agissait de se mêler du domaine privé, sauf qu'il y avait là un drame collectif. On a pensé seulement à l'intervention immédiate. Cette professionnelle regrette de ne pas avoir songé à faire de l'intervention de groupe :

Au niveau des connaissances, bien honnêtement, je ne les avais pas, à ce moment-là. Mais moi-même, six mois après, j'aurais été moins à fleur de peau. (...) En me disant que j'allais faire ça puis en regardant ça avec quelqu'un d'autre, puis en me préparant, puis en me documentant, puis en étant supervisée, j'aurais été à même de dire si oui ou non, je suis capable ou si j'aimerais mieux faire les premières rencontres avec quelqu'un, pour après poursuivre. (...) C'est drôle, c'est comme si là-dedans, *on voulait assez pas faire d'intrusion!* (Informatrice no. 6).

Elle se réfère ici au modèle actuel du débriefing, mais ce ne serait pas nécessairement la seule chose à mettre en place, car la littérature recommande d'y aller de prudence auprès des gens endeuillés (Everstine & Everstine, 1993, cités par Stuhlmiller & Dunning, 2000; Hobfoll, Briggs & Wells, 1995; Stuhlmiller & Dunning, 2000; Wilson & Sigman, 2000). Une autre professionnelle remarque qu'elle aurait eu peur que le débriefing, tel qu'il est appliqué massivement de nos jours, ne nuise :

Moi je trouve que de faire parler les gens, c'est pas si aidant que ça. Ça peut être malsain car parfois ils dépassent leur pensée. Ils peuvent évacuer quelque chose qui ne leur ressemble même pas dans le fond. Ce qu'il faut, c'est un guide qui va faire cheminer la souffrance, la faire traverser pour l'emmener au-delà (Intervenante no. 2).

Les rencontres de verbalisation de groupe peuvent avoir un effet pervers tel la contagion du stress (Hobfoll, Briggs & Wells, 1995). Par contre, selon Raphael (1986), l'état de déni, de stupeur et d'engourdissement peut être aidé par le groupe car toutes ces personnes ne veulent pas nécessairement poursuivre une thérapie. La compétence en intervention de groupe est indispensable. Elle doit être intégrée et ne s'improvise pas.

8.2 Les limites de l'intervention dans le même milieu

À Chapais, on ne se sentait pas en droit d'aborder plus à fond des sujets personnels. Même la perspective de faire cette recherche leur semblait inabordable : « Ah! Je ne serais jamais capable de reparler de ça, il me semble, avec ce monde-là. Off! Je ne sais pas s'ils sont capables. C'est comme si je suis portée à me mettre à leur place puis de me dire : « Ils sont-tu capables de parler de ça eux autres avec tout ça ? » (Informatrice no. 6).

C'est comme si j'ai l'impression que, bien honnêtement, j'étais trop près de trop de personnes, pour être capable d'avoir fait ça, mener ça de façon efficace. (...) On n'était pas préparés, ça c'est sûr quand je regarde, on aurait pu faire du débriefing, on aurait pu demander de l'aide de l'extérieur. Pour faire du débriefing après, je pense qu'une personne de la place est pas à même. Ça prend une certaine distance, je suis convaincue, pour animer ça. Moi là, je dois en connaître 48 sur 52 des gens qui sont décédés. C'est ça le drame de cette place-là, c'est qu'on connaissait tout le monde. (...) Les endeuillés, il y en a que c'est des amis. (...) Tu vas faire ça en ville, il y en aura pas trois dans le groupe que tu connais personnellement, qui sont tes proches. (...) Je ne sais pas si ce serait juste de la supervision extérieure ou je me demande même si, ce ne serait pas mieux à ce moment-là, de l'intervention de l'extérieur. Ce serait à regarder en tout cas (Informatrice no. 6).

Comme l'a mentionné Lucas (1971), les petites villes mono industrielles, sont des milieux où il est virtuellement impossible de maintenir la confidentialité. Cette intervenante se demande si les gens ont pu choisir de consulter ailleurs :

Moi la difficulté d'intervenir dans des petits milieux de même aussi, c'est que tu croises la personne après (...). Ça fait que ça, ça aidait sûrement pas. (...) À moins qu'il y ait des gens qui aient consulté à Chibougamau, au CSS ? À moins, ça ça se peut, peut-être que les gens étaient pas à l'aise de consulter à Chapais? (Informatrice no. 6).

Non, les gens n'ont pas consulté ailleurs et des besoins sont demeurés insatisfaits. Il aurait fallu que des intervenants extérieurs viennent prêter main forte, ce qui aurait confronté la sensibilité des populations face aux étrangers, exacerbée après un tel évènement. Les journalistes en avaient échaudé plusieurs. Donc, l'outsider devrait d'abord veiller à établir sa crédibilité dans le milieu, parfois grâce à un pairage avec un intervenant local à qui on transmettra le savoir pour un suivi à plus long terme (Chemtob, 2000).

9. Des besoins de services professionnels demeurés non comblés

On n'a pas prévu de structure permettant d'identifier les familles à risque, survivants, endeuillés ou encore blessés.

9.1 Absence de suivi pour les brûlés

On n'avait pas non plus, pensé d'intégrer l'intervention psychosociale au suivi auprès des grands brûlés et cela, des professionnelles l'ont regretté :

Moi je pense que c'était tout dans le même milieu, puis que les gens ils avaient d'autres personnes, ça peut aider au début mais après ça, il faut plus que ça. C'est dur à dire, c'est sûr qu'au début, t'avais le soutien, puis tout le monde avait quelqu'un de brûlé ou tout le monde avait... mais à un moment donné bien, tu reprends ta vie. *Lui*, il est tombé handicapé, puis à cause de ses mains, tu ne peux pas avoir un travail aussi, peut-être qu'il avait des rêves, je le sais pas. Mais à un moment donné, t'as beau avoir le soutien de tous ou de ta famille mais il faut que tu ailles plus loin que ça (Informatrice no. 1).

Les différents professionnels n'ont pas su travailler en collaboration. Pour revenir aux notions de gestion de Denis (2002), la coordination latérale n'a pas eu lieu :

On a travaillé en vase clos. Le nursing, la physio, il n'y a rien qui était mis en commun. (...) Probablement que moi, être mise juste dans une équipe d'infirmières et d'ergo, avec la mentalité que j'avais, comme intervenante, puis le goût, si c'était partagé... Parce que j'ai toujours dit que c'était difficile de travailler là parce que t'étais toute seule. Puis d'avoir mis, une équipe multi en maintien à domicile puis tout ça, probablement qu'on aurait mis le doigt là-dessus assez rapidement. Au moins les familles à risque puis peut-être même les groupes, je ne sais pas, mais peut-être. (...) Mais tu sais si le coordonnateur, si (X...) nous avait tous mis ensemble avec la physio, les infirmières puis moi déjà... (Informatrice no. 6).

Certaines pensent que cela a dû être fait, pourtant les victimes n'ont pas été référées au service social :

Nous quand on a travaillé auprès de ces patients-là, le travailleur social était toujours dans le décor, aussi. *J'imagine qu'ils ont eu des suivis.* (...) Dans une petite ville comme ça, quand les gens ne vont pas bien, ça se sait. Oui, oui. Le parent peut le dire à quelqu'un qui va le dire à l'infirmière (Informatrice no. 5).

Il y a peut-être eu un peu de *travail de substitution*, à petite échelle :

Même pour les personnes, le temps qu'on faisait leurs pansements, la personne pouvait s'exprimer, ou tu sais en fait, ça été le genre d'aide psychologique qu'on a donné à ce moment là, le temps qu'on leur donnait (Informatrice no. 3).

Mais la problématique était tellement complexe que ce n'est pas tout le monde qui était à l'aise de faire cet accompagnement :

Je trouve que le petit peu que l'on a appris en relation d'aide, ça été graine à graine. Puis les formations ici, c'est graine à graine. Ça fait que souvent quand avant ça, c'est de même que je voyais ça. Je me disais, je ne suis pas la psychologue puis je ne suis pas la personne la meilleure, placée pour... (Informatrice no. 1).

9.2 On se passe de services psychologiques requis

On peut conclure dans cette recherche que bien des messages ne se sont pas rendus. Par exemple, d'après un rapport de la physiothérapeute, un patient requérait un suivi psychologique mais on ne fit aucune démarche pour combler ce besoin :

À sa première visite, un client refusa sa participation au programme. Il fut identifié pour ce patient un besoin d'aide en psychologie. Cependant, par manque de ressource dans le milieu, le client n'a pu bénéficier de ce service (Fournier, 1980, p. 6).

On peut déplorer un manque d'initiative car tous les services requis devaient être remboursés par l'IVAC. De plus, on semblait méconnaître la capacité d'intervention du service social, qu'on avait pourtant prévu d'utiliser à un autre niveau, dès après le 21 janvier 1980, date du rapport final :

Cette aide de premier plan qui a consisté en accueil et orientation référence est un rôle normal du secteur social et celui qui s'imposait à court terme. À plus long terme, on peut prévoir que des problèmes psychologiques surgiront et qu'il y aura un rôle important à jouer auprès des handicapés et des familles monoparentales (Rapport des interventions, 1980).

Les poursuites au civil ont aidé par leur soutien indirect, grâce aux expertises médico-légales qui ont permis d'identifier les besoins psychologiques des brûlés :

Moi j'ai passé le questionnaire à [l'hôpital] Robert Giffard, ils en avaient passé plusieurs. Elle m'a dit : « Vous, ça vous a marqué assez raide. Vous vous avez été un des gros. » (...) J'ai été une semaine là à passer des examens, puis des expertises, puis des questionnaires. C'est l'IVAC ou mon avocat, qui m'avaient envoyé là (Informateur no. 40).

Mais ça n'assurait pas un suivi suffisant et à long terme. On se réfère ici aux besoins particuliers de trois grands brûlés qui ont manqué de soutien, dont un qui s'est malheureusement suicidé :

C'était bien beau, que j'aie pu emmener (...Y) à [...la psychologue] et puis le faire brailler etc. Mais je ne peux faire ça là, puis (...Z), puis il aurait fallu que [...W]; [...W] aurait eu une tout autre vie de qu'est ce qu'il a vécu, jusqu'à aujourd'hui. (...) Malgré le montant que [...Z] a pu avoir, j'ai pas réussi à lui garder la vie. (...) Et que si on avait pris ce bonhomme là et [lui avait apporté de l'aide] (...) Que [...Z] se soit tué, ça n'a pas de sens! (Informateur no. 19).

9.3 Peu de services psychiatriques

Traditionnellement le service social a été là pour faciliter l'accès aux ressources. Il a, dans d'autres catastrophes, identifié les réactions de deuil problématique et suscité l'intervention des psychiatres. Ces derniers ont reconnu pour le service social, un rôle de dépistage des patients à risque, de suivi auprès des cas les moins sévères et de prise en charge conjointe des cas retenus (Lindemann, 1944). Quelques individus endeuillés firent des séjours en psychiatrie, parfois grâce à la vigilance de leur environnement.

J'en avais un, monsieur entre autres qui a perdu sa femme et qui lui-même n'a pas été blessé physiquement si ce n'est que de façon légère, si je peux dire par rapport aux autres etc., mais une blessure psychologique profonde. À un moment donné ses enfants m'appellent [...et me disent] qu'il avait des photos [de sa femme] à peu près partout chez lui (...). Lui-même, (...) à un moment donné, il voulait se tuer et puis, j'ai fait des démarches pour qu'il aille à l'Hôtel-Dieu (...) pour qu'il soit un peu traité (Informateur no. 19).

Mon fils est venu me mener à la place des fous icitte là, à Roberval! (...) Mais les fous, y sont vraiment fous là! (...) Fait que là, ils m'ont envoyé à l'hôpital, il y a une place pour ça là, des psychiatres [*sic*], ils me soignaient. Mais moé, je me suis rendu compte, [...qu'] ils étaient en train d'm'en venir [*sic*] encore plus dépressif! (...) Là mon fils a descendu; puis j'ai demandé mon congé pour sortir, j'ai jumpé [*sic*] de là! (...) Des psychiatres [*sic*] j'ai pas confiance à ça. Pas dans mon cas : chu trop... je me laisse [*sic*] pas faire! (Informateur no. 14).

Il aurait préféré des rencontres de groupe, lesquelles n'ont pas eu lieu, sauf de l'informel : « En thérapie, j'en ai fait un peu, mais pas assez; parce qu'il aurait fallu une thérapie de groupe. On se rencontrait dans un restaurant toute une gang ! Ça, ça aurait été bon si j'avais pu » (Informateur no. 14).

Quelques survivants qui furent très affectés après la catastrophe et l'expriment encore, lors de l'entrevue, n'ont eu recours à des soins psychiatriques que plusieurs années plus tard. Or, bien qu'ils aient été traités pour des problèmes de santé mentale, le lien avec la tragédie n'a pas toujours été fait : « Je suis allé me faire traiter, j'avais

trente-trois; c'est presque dix ans plus tard! Puis en thérapie que j'ai suivie, on n'en a pratiquement pas parlé du feu de Chapais! » (Informateur no. 31). Même si le traumatisme s'était installé sur d'autres difficultés, une chose est certaine, le feu ne leur a pas aidé. À preuve, leur capacité d'en reparler est toute récente :

Peut-être que les deux premières années auraient été moins dures si j'avais eu un suivi. (...) Je suis une personne qui est quand même assez ouverte puis, ça fait pas des années que je peux en parler. (...) J'ai trouvé ça long! Puis j'étais pas sûr de pouvoir m'en sortir, d'en reparler un jour, ouvertement puis sans avoir les émotions qui débordent! Parce que, c'était trop fort! Mais, je le sais pas si ça aurait été mieux avec un suivi plus de bonne heure. Il faut que t'assimiles (Informateur no. 31).

9.4 Manque de suivi thérapeutique pour les endeuillés

Des gens en crise n'ont pas reçu d'aide. On pouvait constater en partant un besoin d'intervention d'urgence :

Tandis que les gens qui sont brûlés, les gens qui sont arrivés en crise d'asthme ou en panique; les gens qui sont arrivés en pleurs parce que les gens n'étaient pas là, ils cherchaient leur monde! C'est un autre, un autre palier! Ah, des tristes, des tristes événements! (Informatrice no. 4).

C'était comme pour le soutien aux proches, on n'en avait pas. On était rien que juste pour s'occuper des patients. Ça fait que les parents qui étaient là, les conjoints, il y avait personne pour eux autres là. Je me rappelle de madame (...), elle pleurait, elle pleurait puis elle suivait son mari, il est décédé. (...) Ça fait qu'eux autres, ils sont restés seuls (Informatrice no. 2).

Mais certains auraient eu besoin d'un autre type de support, qu'on connaissait peu à l'époque et ils ne furent pas référés :

Là, on est tellement sous l'effet de choc, puis je pense que l'effet de choc peut durer longtemps. (...) Mais si j'avais été en contact avec quelqu'un capable d'identifier ce que je vivais, ça aurait pu m'apporter beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup. (...) J'étais allée voir le [représentant de l'église] quelques fois pour lui dire que ça ne marchait pas (...). Il me disait, (...) c'était comme : il y a des gens qui sont plus malheureux que moi sur la terre. Je ne le sais pas si je l'exprimais vraiment. Je pense que je l'exprimais pas vraiment peut-être (Informatrice no. 30).

La résignation n'était, sans doute pas la solution, pour tous. Ce qui a le plus frappé est le manque d'aide aux familles, aux enfants et adolescents en deuil, plusieurs s'en souviennent encore :

Mais c'est surtout pour les familles qui en ont pas eu que je trouve ça plus tannant. Parce que je sais qu'il y a des enfants, qui, mettons, je pense à des personnes en particulier, qui auraient eu besoin mais qui se sont ramassées toutes seules avec ça. Ça je trouve ça vraiment, vraiment dommage qu'il n'y ait pas eu à ce moment-là, comme aujourd'hui, il y a quand même un peu plus. (...) Mais *dans ce temps-là, c'est un peu quelque chose qui se faisait comme ça vient, puis si ça vient pas, c'est pas grave*. Ça je trouve ça plate (Informatrice no. 1).

9.5 Les enfants, ces oubliés

À cause d'idées préconçues, il arrive de penser que les enfants sont moins atteints par les décès. C'est souvent parce qu'ils sont plus capables de vivre le moment présent, qu'on s'imagine à tort qu'ils ne souffrent pas (Bowlby, 1980 /1984). À Chapais, on a un peu laissé aller les choses :

Moi je vois un petit gars que ses deux parents sont décédés; puis, il a quarante ans maintenant. Il était plus jeune que moi, puis il venait chez nous après que ses parents étaient décédés, il avait dix-sept ans! Puis, tu te ramasses pas de parents à dix-sept ans! Il a été comme pris en charge un petit peu là, mais, il voyageait un petit peu. Il était perdu, il était vraiment perdu, il était tout seul. Je le vois encore; moé, je l'ai vu ça fait peut-être trois, quatre ans, tu voyais qu'il était encore marqué de ça! (Informateur no. 53).

Les garçons étaient un peu plus jeunes, c'était des grands adolescents; eux autres, ils l'ont vécu dur. Il y a eu des faux-pas de la part de la famille d'accueil, qui était [dans la parenté]. Ils les ont emmenés de force, puis ça pas été extraordinaire (Informateur no. 20).

Même qu'il y en a [des orphelins] qui sont fuckés [*sic*] un peu par ça. Comme il y a des petits (...), ils sont mêlés, bien ils sont mêlés, ils sont désarçonnés. Ils ont été désarçonnés, je veux dire, je ne suis pas sûr qu'ils se sont remis en selle avec ça. Mon père me disait à Noël qu'il y aurait eu de l'argent qui leur revenait, mais leur famille leur a mangé, je ne sais pas quoi, c'est des affaires qui arrivent (Informateur no. 29).

Il y en a qui étaient plus jeunes que ça qui ont perdu des parents: il y en a qui ont été pris en charge par des bonnes familles! Mais, ça veut pas dire que tout le monde a été bien pris en charge par des super bonnes familles aussi! (Informateur no. 53).

Très souvent, des parents trop pris par leur chagrin, ne sont pas disponibles pour recevoir le chagrin de leurs enfants survivants. En croyant avoir le monopole du deuil, ils écartent parfois les autres membres de la famille, oubliant de ce fait de rassurer les

vivants sur leur valeur (Taylor, 1988). Plusieurs, en fait, n'ont eu aucune idée ce que leurs enfants ont vécu, vu l'absence de dialogue :

Les enfants, c'est moins touché un peu hein? Bien, je dis pas ceux qu'ont, y'ont [*sic*] perdu leur mère, d'accord, mais, écoute, les enfants, ils ont leur femme. Il y en avait deux, par exemple, qui étaient pas mariés. Mais ça, je le sais pas. Ah! Seigneur! Faudrait leur demander! C'est sûr que ça les a affectés bien gros (Informateur no. 14).

Mon fils, lui, c'est entendu, que ça l'a affecté, je veux dire: pas de là à l'empêcher de travailler ... Mais, comme il dit : «J'aime pas en parler! » (...) [Mais vos filles?] Ah, c'est certain que mes filles eux autres, *ça a dû les affecter!* Elles avaient plusieurs amies dans ça; elles les connaissaient puis elles allaient à l'école... Ah oui, elles en ont parlé; ça les a affectées! (Informatrice no. 61).

Nous pouvons observer des familles faisant leur deuil individuellement et de façon divisée. Ces sentiments non réglés peuvent affecter une famille pendant des générations à venir (Taylor, 1988, citée par Villeneuve, 1990).

10. Les deuils complexes

D'après Hanus (2000, cité par Hanus, 2002), tous les deuils traumatiques sont des deuils « compliqués », mais pas nécessairement pathologiques.

10.1 Faire son deuil?

Les intervenantes du milieu se sont inquiétées du fait que certaines personnes n'aient pas encore fait leur deuil :

C'est sûr que les choses se sont tassées, les gens, ils ont réussi à survivre. Ils ont chacun un peu travaillé pour soi. Mais de là à dire que tout le monde est..., non. Tu peux garder le souvenir, penser à toutes les années, y penser à tous les jours, mais il y en a qui l'ont pas fait leur deuil encore (Informatrice no. 1).

Je sais qu'il y a une petite madame qui est restée vraiment, bon là maintenant, elle fait de l'alzheimer. C'était quand j'allais la visiter, je sentais que c'était toujours présent parce qu'elle en parlait. Puis comme ça restait, non pas qu'elle développait une colère mais elle était toujours restée plutôt aigrie, aigrie de ça. Vous savez, elle avait perdu une fille. C'est surtout cette madame là que j'ai réalisé. Il y en a une autre qui en a perdu deux, c'est pareil, elle va souvent faire dire des messes, puis souvent, elle va dire : « Bien là, ils auraient tel âge. » On voit que c'est encore bien présent (Informatrice no. 3).

J'ai travaillé longtemps longtemps avec Mme (...) au comité de liturgie, qui arrivait toujours avec... Je pourrais te dire là, sept, huit ans, puis neuf ans, dix ans, jusqu'à temps que je parte, elle nous parlait de ses fils. C'était quasiment toutes les semaines, toutes les semaines, toutes les semaines! Qu'est-ce qu'il fallait que je fasse? L'écouter! » (Informatrice no. 21)

Parfois, le maintien du deuil est un choix conscient afin de démontrer qu'on continue à aimer ses enfants :

J'en parle souvent, au moins une fois par semaine, certain. Peut-être pas comme les autres qui ont perdu des êtres chers, mais moi je suis comme ça. Hier, à mon comité de liturgie, on en a parlé encore. Bien, je fais des rêves, mais c'est pas des cauchemars. Je les vois des fois dans mes rêves... eux autres mais j'y pense toute la journée par exemple. Je veux penser à mes enfants tout le temps, je ne veux jamais les oublier. Je les aimais et je les aime encore; je les aimerai toujours (Informatrice no. 35).

10.2 Fratrie et amitié : perte des compagnons de vie et d'activités

L'impact personnel est affecté par l'ensemble de la catastrophe mais également par le niveau où l'individu est personnellement touché par le désastre et ce, surtout s'il a perdu des êtres chers (Berren, Santiago, Beigel & Timmons, 1989). Ce n'est pas seulement le lien de sang qui rend le deuil difficile, c'est particulièrement la place que la personne occupait dans notre quotidien, parfois dans la parenté, parfois dans l'amitié.

Une perte qui vient changer les habitudes, de personnes jugées parfois irremplaçables :

Tout a changé du jour au lendemain parce qu'avec mon frère, on avait des projets. On était sensés de se partir une petite compagnie pour construire des maisons. (...) On avait parlé peut-être d'un mariage double, éventuel, OK. Pour ça, il y avait quelque chose de prévu. (...) D'un coup, mon frère est parti, c'était comme oublié ça. Je me suis marié, mais tout seul. Puis arrivé le jour de mes noces, j'y ai pensé, je me suis dit : « On devrait être quatre aujourd'hui (Informateur no. 32).

C'était mon seul frère puis ça me fatiguait beaucoup parce qu'on était des sportifs, on était toujours dans le judo ensemble. On faisait de la balle ensemble, c'était mon catcher, mon receveur. C'était primordial pour nous autres. (...) Là j'étais fâché parce qu'il m'avait laissé tout seul! Avec toutes les filles, toute la famille (Informateur no. 48).

Deux couples d'amis se fréquentaient, une seule personne a survécu. Elle a, non seulement perdu son mari mais aussi sa meilleure amie :

J'allais là après le souper, j'allais prendre ma tisane avec [mon amie] ou la fin de semaine on prenait une bière ou on soupait ensemble. On a fait plusieurs voyages ensemble. (...) Comme celle qui est décédée, je la connaissais depuis l'âge de 12 ans, quand je suis arrivée à Chapais. On s'est presque mariées en même temps. On a eu nos enfants en même temps (Informatrice no. 57).

Dans les cas de deuils multiples, il devient difficile d'avoir à pleurer plusieurs personnes en même temps : « Mais je ne savais pas si je pleurais pour [mon mari] ou pour ma meilleure amie ou pour [nos couples d'amis] » (Informatrice no. 57).

10.3 Décès multiples, pertes individuelles et de groupe ?

À Chapais, il y a eu une tendance à vouloir réduire la compréhension des décès collectifs à la répétition à grande échelle de décès individuels. Pourtant lorsque de nombreux deuils touchent un même milieu, le cycle de pertes prive la communauté de ses ressources habituelles (Jérusalem, Kaniasty, Lehman, Ritter & Turnbull, 1995) :

Tu penses juste à ça, tu penses à tes amis qui sont restés là: tu vis un deuil, mais c'est un deuil multiple! En plus de te sentir coupable de t'en être sorti! Puis là, t'oses pas en parler trop avec tes amis, parce tu sais qu'ils sont pas mieux emmanchés que toé! Des psychologues, à Chapais, y en n'avait pas ben ben! [sic] Y en n'avait pas pantoute! Puis dans le temps, voir un psychologue, c'est parce t'es un fou! (Informateur no. 31).

Pour chacun, la mort d'un proche risque d'être amplifiée par d'autres décès. Voici le récit de cette mère endeuillée par son fils et qui a perdu d'autres parents et amis :

Quand je partais, je faisais du ski de fond avec eux autres, puis quand après les Fêtes, quand ça a été passé... Je prenais N. en passant, puis on partait ; M. P. que je ramassais le long de la ligne, puis après les Fêtes, il y avait plus un! J'ai parti [sic] faire un tour en ski; en passant vis-à-vis la maison à [ma nièce, elle] n'était pas là pour embarquer avec moé! Quand chu [sic] arrivée dans la piste, là-bas, je me suis mise à hurler comme une folle! J'étais toute seule! Là, j'ai hurlé, hurlé! (...) J'ai pas refait de ski depuis ce temps-là (Informatrice no. 39).

Par rapport à l'endeulement de groupe, Tumelty et Seed (1990) considèrent que pour chaque personne, le sien est le pire. Le rapprochement avec d'autres endeuillés ne viendra que dans un second temps. Pourtant Janoff-Bulman (1992) croit à l'impact positif de la *comparaison sociale*, un élément permettant de diminuer la menace et la cruauté de sa propre expérience : « Le malheur partagé, à mon point de vue, ça n'enlève

rien à la douleur, mais ça se prend mieux. C'est pas moins grave, mais ça se prend mieux » (Informateur no. 24). Mais est-ce que ça peut devenir un piège qui empêchera de faire son deuil :

Qu'est-ce qui a aidé? Je pense tout le monde à Chapais, c'est qu'on était presque embarqués tous dans le même panier: une c'était son mari, un autre c'était sa femme, une c'était ses enfants, c'était des neveux, c'était... On pouvait pas plus s'apitoyer nous autres sur notre sort, quand on en voyait d'autres, même qui pouvaient peut-être être pires! Les enfants qui ont perdu leurs deux parents, qui se sont ramassés du jour au lendemain orphelins, c'était pas l'évidence, ça! (...)
Moi mes enfants sont décédés, ils ont pas laissé d'orphelins, mais, y en a d'autres là, puis il y en a des handicapés là-dedans! Il y en a qui sont brûlés, vraiment leur vie.... (Informatrice no. 63).

Tous n'ont pas cette capacité de rationalisation. Il y a risque de tomber dans cette tendance réductrice à vouloir minimiser l'impact de l'endeuillement :

D'après moi, de façon générale, ça ne s'est pas vécu plus dramatiquement que se vit un deuil dans une famille, j'ai bien dit : « de façon générale ». Les familles qui ont perdu quelqu'un, un, deux ou trois membres, c'était dur parce qu'ils ont perdu deux ou trois membres comme si ça arrivait à toi ou à moi. Par ailleurs, je ne suis pas sûr, que quelque part, que le fait que leur voisin soit dans le même bateau, que cela n'ait pas aidé un peu aussi (Informateur no. 20) :

Les témoignages des endeuillés de Chapais ont démontré que tout cela est relatif au fait d'avoir été touché viscéralement, donc ça dépend fortement comment tu as été touché personnellement : « Moi, disons, le fait que mes très proches, aient pas été trop attaqués, ça m'a probablement aidé. J'ai pas de personnes dans l'immédiat, ça m'aurait aidé aussi » (Informateur no. 24). C'est différent de l'expérience de cet endeuillé :

J'ai trouvé ça dur parce que ça été trop vite, c'est la vitesse que c'est arrivé, parce que comme vous à soir, mettons que t'es ma femme, puis on part on va veiller tous les deux et demain matin, t'es plus là. Moi je le crée plus [*sic*], t'es en bonne santé là, t'es parfaite. Puis après ça, y m'ont emmené au CLSC, puis là, j'ai tout perdu, j'ai tout perdu (Informateur no 52).

10.4 Un suivi de deuil

Le représentant religieux fut un des rares professionnels à avoir de l'expérience avec le deuil. Il avait de l'aisance à jouer son rôle et il s'est senti protégé parce qu'il n'était pas en deuil direct. Son suivi de certaines familles a duré pendant vingt-cinq ans :

C'est que j'étais assez proche des gens pour vivre ça avec une empathie qui ne soit pas dictée par ma fonction, qui ne soit pas empruntée. Puis quand même, le

fait de ne pas avoir vécu moi-même, de ne pas avoir perdu quelqu'un de très, très proche, même si j'avais quelques bons amis, ça m'a permis d'avoir quand même un certain recul qui a fait que j'ai pas été, je suis convaincu que j'ai pas été démolé là-dedans. Moi mon rôle face à ça puis face à tous les deuils que j'ai vécus pendant les 27 ans que j'ai été là, (...) ça été d'être présent aux personnes. Tout simplement, j'ai jamais cherché les mots, les formules ou quoi que ce soit, j'ai essayé d'être avec eux autres point final (Informateur no. 20).

La présence constitue effectivement l'essentiel du suivi auprès des endeuillés à la première étape (Tumelty & Seed, 1990). Cependant, il a fait beaucoup plus que ça. Il a entre autres, prévu des activités à la paroisse pour occuper les femmes en deuil. Il a aussi exercé son leadership et travaillé au maintien d'un esprit communautaire :

[Il] a joué, un peu à tous égards, ces rôles. Bien, rôle de première porte au niveau des communications. Les gens se dirigeaient facilement vers lui: « (...) Qu'est-ce qu'on fait? » (...). Il s'est quand même assez démené, pour essayer de garder son p'tit peuple ensemble! (Informateur no. 24).

Sa connaissance intime des familles l'a bien servi :

J'avais pas un engagement exceptionnel, j'avais un style de présence peut-être, qui m'avait préparé à ça. Et puis, aussi, il faut bien dire la vérité, si j'étais arrivé de la veille, ça aurait été difficile à vivre. Tandis que moi, j'étais entré dans le milieu, par la porte d'en arrière, dès 1971, depuis neuf ans (Informateur no.20).

11. Le maintien de la communauté thérapeutique

Est-il possible que Chapais, de par son tissu communautaire serré et les forces vives de ses citoyens, de véritables bâtisseurs, ait pu se constituer, une véritable communauté thérapeutique, qui a pu se maintenir au-delà de la phase initiale, dite de l'utopie? Cet observateur de Chapais considère que le petit milieu y fut favorable :

Mais je trouve que des affaires comme le feu, une chance que c'est arrivé dans une place comme Chapais. Dans une place comme icitte [à Montréal], je ne sais pas, le monde, ils les auraient ramassés à la petite cuillère, bien nous autres, ils nous ont ramassé à la petite cuillère un peu... *on s'est ramassés* à la petite cuillère (Informateur no. 29).

Le soutien des parents, le soutien des autres, les autres familles aussi, les familles (...) qui avaient leurs parents à l'extérieur, qui étaient venus les supporter, qui étaient venus les aider là, ça été malgré tout (...) une union d'amour, une force d'amour qui s'est créée à travers ça, puis que tu vivais, tu le sentais ! Tu sentais le soutien des gens, puis une chaîne d'amour qui s'est faite! (...) Je pense que les liens se sont plus rapprochés. Comme, les personnes qui se connaissaient ou qui

se voyaient des fois, puis qui étaient comme gênées de se dire bonjour, bien après ça, (...) ça se disait bonjour, ça se souriait (Intervenante no. 33).

Les gens se sont soignés eux-mêmes, entre eux, tout comme ils en avaient reçu le mot d'ordre lors de l'homélie entendue aux funérailles collectives : « Nous allons nous en sortir parce que nous sommes tous ensemble. À compter de maintenant, chacun sentira la responsabilité personnelle de donner la joie à son frère » (Gagnon, 1980, Familles). Nous en reparlerons dans le chapitre XIII portant sur la résilience.

12. Les difficultés qui demeurent

12.1 Le stress par les rappels historiques

La connaissance personnelle d'un événement va influencer la mémoire pendant les décennies à venir comme point de repère et l'effet de cette expérience ne signifie pas qu'on en ait été soi-même victime (Drabek, 1986, p. 325 et p. 331).

Le traitement fait par les médias (Butcher & Dunn, 1989; Hodgkinson & Stewart (1998, p. 23) et le fait qu'un événement deviendrait un marqueur historique, rendraient plus difficile de mettre les souvenirs derrière soi (McFarlane & Yehuda, 1996). Malgré que plus de vingt ans se soient écoulés, un nombre importants d'individus sont mal-à-l'aise avec le rappel des événements, soit en milieu privé ou par le fait que ce soit un événement historique encore médiatisé. L'incendie de Chapais n'a cessé depuis 25 ans, d'être un objet d'intérêt dont on reparle dans les médias. Cela n'est pas sans conséquences pour ceux qui ont vécu le drame.

Ce qui nous faisait penser, c'est les premières années quand ils le représentaient toujours aux nouvelles. Ils mettaient un peu le couteau dans la plaie. C'était peut-être le fun pour ceux qui l'avaient pas vécu, un rappel, mais nous autres on n'en avait pas besoin de ce rappel-là. Ça puis avec les entrevues de Cantin, après 20 ans, quand même tu voudrais pardonner à qui tu voudras. Mais, après vingt ans, c'est-tu [*sic*] nécessaire? Si le monde veut l'oublier, c'est-tu nécessaire de faire des rappels, puis de toujours mettre ça là?! Puis ça fait rappeler des choses aux personnes qui ont été plus affectées, puis que c'est pas nécessaire... (Informatrice no. 44).

Le besoin d'*évitement* pourrait même aller au point même de s'empêcher d'écouter les nouvelles ou de lire les journaux lors des périodes anniversaires (Brough et

al., 1991). L'utilisation inopinée des images du feu de Chapais lorsqu'il arrive un grand incendie ailleurs, constitue un rappel dramatique des événements :

Je sais que v'là à peu près deux, trois mois, quand y'a eu un incendie, dans un bar en Amérique du Sud, j'ai fait un saut, j'écoutais ça et puis ils ont montré Chapais. Ils ont montré le feu, ils ont montré le club, tu voyais les gens qui sortaient les sacs de poubelle. Là, j'ai fait vraiment le saut! J'ai pas été capable de souper ce soir-là. Parler, c'est pas pire. Mais voir le feu, j'ai bien de la misère! Chu [*sic*] pas capable. Ça m'a prise au dépourvu, parce que je le savais pas. Si je l'avais su, je l'aurais pas regardé! Mais là, j'écoutais les nouvelles, puis tout à coup dans ma tête, je pensais à Chapais, je me suis dit : « C'est la même chose que Chapais ». (...) Ce soir-là, j'ai pas soupé, puis j'ai eu le cafard toute la soirée. Quand ça arrive des choses de même que je vois, ça me retrempe là-dedans (Informatrice no. 57).

« Je ne dis pas récemment, mais il m'est venu un flash-back, il y a eu un incident à Bali, une explosion. J'ai vu des corps à la TV Oups, BALI! » (Informateur no. 66). Certains réagissent aux mauvaises nouvelles, particulièrement celles comportant des incendies : « À la télévision, quand il y a trop des gros feux, je change ça de poste (Informatrice no. 35). « À moins que j'écoute un film ou les *nouvelles*, puis il y a un incendie, puis y'en a qui meurent. (...) Oui, ça me retrempe là-dedans : j'y pense, il me passe des frissons à chaque fois » (Informatrice no. 57).

12.2 Célébrations et dates anniversaires difficiles

Le temps des Fêtes a perdu son sens de réjouissance pour plusieurs. Rares sont ceux qui peuvent célébrer sans vivre un état empreint de nostalgie : « Mais après ça, j'ai jamais retourné à une fête du Jour de l'An, jamais. J'aime plus les Fêtes! (Informatrice no. 39). « Mais, la vie change avec ça. La famille est restée très unie, très proche, mais Noël arrive, c'est plus pareil. Ça a été différent après ça » (Informatrice no. 63).

Comme moé, ma mère a été brûlée; puis, faut comme pas en parler. Les Jours de l'An, elle, a [*sic*] fête plus! Y'a plus de fête, on se souhaite quand même « Bonne année»; mais ça, ça revient tout le temps sur le tapis (Informatrice no. 44).

Plusieurs vivent également encore un état de détresse au Jour de l'An, plusieurs même redeviennent souffrants :

Moi je travaille avec les personnes âgées puis quand il arrive le temps des fêtes, ils y repensent. Ils pensent à leurs enfants qui sont décédés, à leurs petits enfants qui sont restés pas de parents. Il y a des ressentiments, des choses qui se sont

passées, cela revient tout le temps ça. À toutes les fois que le mois de janvier apparaît (Informatrice no. 2).

Cet impact historique a fait réfléchir les intervenants psychosociaux et médecin appointés par le CSSS pour la présentation à la population en avril 2006. Ils ont pensé que dorénavant, dans toute évaluation psychosociale ou médicale, il faudrait que soit ajouté de façon routinière, des questions portant sur l'incendie du Jour de l'An et son impact sur la personne rencontrée. Le Centre Jeunesse de la région en était venu précédemment aux mêmes conclusions, suite à une entrevue téléphonique.

13. Recommandations d'intervention provenant du milieu

Les intervenants sont conscients que depuis les années 90, on dispose de protocoles pour faire face aux catastrophes et on est mieux préparés : « Si ça arrivait, tous les intervenants du milieu, on se regrouperait, on verrait si on a besoin d'intervenants externes et on déterminerait ceux qui ne devraient pas travailler » (Informatrice no. 7). Le besoin d'aide de personnes extérieures, pour aider à établir les besoins et faire les choix d'intervention, est bien identifié :

Les gens spécialisés en catastrophe, pas l'aspect technique de l'affaire, mais que les spécialistes au niveau de l'aide psychosociale, mettent leurs possibilités de superviser les équipes en place, pour s'assurer, pour prendre un recul sur l'intervention qui se pose, puis fassent poser les bonnes questions. (...) Moi je pense que *ça demande des interventions spécialisées*. Je ne sais pas aujourd'hui ce que les intervenants reçoivent mais je ne suis pas sûre que c'est tout le monde qui est formé en interventions pour des cataclysmes ou catastrophes, tu sais d'envergure. Je me trompe peut-être mais si c'est pas tout le monde, il faudrait des équipes qui supportent ces milieux-là, au moins par questionner puis voir tous les types d'interventions possibles, puis aider le milieu à choisir celles qui sont les plus pertinentes, puis d'offrir un support au suivi d'équipe. C'est ce que je proposerais avec du recul. Je proposerais aussi de regarder toutes les facettes de la situation (Informatrice no. 6).

L'intervention pourrait se faire à différents niveaux et par différents types d'intervenants. Il faudrait établir les groupes cibles à atteindre en débutant par les personnes présentes :

Mais [de l'aide] pour tout le monde, dans un incendie et tout le monde ça veut dire en tout cas, *certainement ceux qui étaient dans la salle*. (...) Mais si, justement, des gens compétents avaient été là, les avaient rencontrés, vous savez il y a bien des façons de faire parler des gens. Et puis c'est d'emmener ces gens-

là à consulter ou avoir un suivi de ce côté-là. Mais là, consulter, c'est pas évident pour les gens de consulter. Mais de les emmener tranquillement justement dans ce suivi-là! Et puis, il y a différentes façons, mais quelqu'un d'habile peut les amener à parler et déjà je pense que parler c'est soulager. Et puis en parlant, ils vont peut-être s'apercevoir que, moi vous savez j'ai une notion des choses qui est le fait que nous avons deux composantes, j'invente rien, qui est le physique mais qui est le mental aussi, et le mental, il est bien souvent oublié (Informateur no.19).

Mais, c'est de bien soigner l'intervention: comment qu'elle doit être faite. Ne pas s'imposer, ne pas brusquer les gens. Selon moi, c'est primordial! Puis, il y en a qui se sont fait brusquer, et ça a pris du temps à s'en remettre. Par ailleurs, mais ça ne se reproduirait pas aujourd'hui, ça arriverait pas de la même façon, étant donné que c'est beaucoup plus structuré. Juste au niveau des services, au niveau du centre de santé, il y a presque deux psychologues, des travailleurs sociaux. À l'époque, il n'y en avait pas (Informateur no. 30).

Il peut y avoir aussi comme des bénévoles de différentes associations qui pourraient monter quelque chose de mixte, comme pas supervisés mais à savoir où il faut aller, je veux dire, encadrés (Informatrice no. 3).

Même si la population est beaucoup plus petite, c'est paradoxal de constater qu'il y a en effet plus d'accès à des professionnels à Chapais, depuis que la dispensation des services sociaux est moins centralisée :

Ce qui est arrivé par après c'est que la ville a pas pris d'expansion. Chapais, depuis ce temps-là, s'est toujours rétrécie un petit peu, la mine a fermé. Il y a eu un temps où on était 4500, 5000 de population puis là on est 1800, 2000 maximum (Informateur no. 66).

La recommandation générale des intervenants de Chapais serait d'avoir des gens sur place qui interviennent, secondés par des spécialistes des catastrophes, qui prendront le temps de les former d'abord, puis assumeront une certaine supervision ou même une part de suivi, tout comme le font présentement les médecins itinérants à Chapais. Cela confirme certaines recherches faites auprès de petites communautés, où l'appartenance au milieu serait plus essentielle que les grandes spécialisations (Tierney & Baisden, 1979, p. 118). Certains suggèrent aussi l'emploi de bénévoles bien encadrés.

RÉSUMONS

Le service social de Chapais s'attendait à jouer un rôle de soutien à plus long terme, après avoir rempli le rôle plus traditionnel d'aide à l'obtention des recours gouvernementaux. Cependant, il n'y eut pas de deuxième phase et plusieurs hypothèses, à ce sujet, furent émises par les informateurs. Est-ce parce que les endeuillés et les survivants ne vivaient pas de détresse profonde ? On en doute fort même s'ils l'exprimaient peu. Cela était sans doute le résultat de l'effet combiné du choc traumatique et des slogans de force. Ont-ils été aidés ailleurs ? Cela n'est pas certain car beaucoup sont restés sur place où aucun suivi psychosocial n'a eu lieu, même pour les grands brûlés. Il aurait été très difficile pour des intervenants du milieu, eux-mêmes en détresse et en deuil, de faire une intervention approfondie, même s'ils s'étaient efforcés de passer outre. L'aide offerte par les intervenants extérieurs n'a pas été retenue.

Est-ce que la communauté a pu assumer tout le support requis ? On avait prévu les visites de femmes valides mais très peu de témoignages ne ressortent à ce sujet. Le clergé a assumé un suivi de certaines familles, mais il s'agissait sans doute, de celles plus liées à l'église, particulièrement les femmes dans le comité de liturgie. Le suivi psychiatrique fut peu accessible et le suivi psychologique pour les brûlés n'a pas été sollicité. Les proches, familles et amis ont assumé l'essentiel du support collectif, ce qui est somme toute, remarquable.

Dans tout cela, on déplore l'absence d'intervention de groupe qui aurait permis une mise en commun de la souffrance, l'obtention de support et la recherche de solutions communes. Parmi les grands oubliés, les enfants et les adolescents en deuil ou traumatisés par l'évènement. Il est resté des individus encore aux prises avec des difficultés reliées aux deuils problématiques ainsi que la présence d'anxiété face aux rappels et aux dates anniversaire. Les intervenants locaux doivent en tenir compte dans leurs interventions.

Il est frappant de constater que les milieux de services sociaux ou de santé n'ont pas été plus à même de procéder à une évaluation des besoins que ne l'ont fait la municipalité, la paroisse ou les écoles. Tous ont sombré dans le déni collectif. On ne peut s'improviser intervenant post-catastrophe sans aucune formation.

En l'absence d'un programme d'intervention organisé et décrété pour tous, les gens ne demandent pas d'aide, ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de besoins. Lorsque des difficultés d'une grande complexité s'installent, les individus sont incapables seuls, de faire le lien entre les problèmes qui se maintiennent et l'impact du choc traumatique.

Nous avons vu dans le chapitre X que la tragédie de Chapais a entraîné des impacts sociaux importants, au chapitre XI que les impacts sur la santé ne furent pas les moindres. Nous avons constaté dans ce chapitre que l'intervention psychosociale fut minimale. Nous verrons maintenant dans le dernier, portant sur les mécanismes adaptatifs et la résilience, le chapitre XIII, les éléments de solution que les individus et les sociétés ont élaborés pour parvenir à s'en sortir. Nous pourrions ainsi en arriver à des conclusions générales sur l'intervention auprès des victimes de catastrophes, survivantes, blessées et endeuillées, incluant les intervenants.

CHAPITRE XIII

ANALYSE DES MÉCANISMES ADAPTATIFS ET DE LA RÉSILIENCE

I La résilience individuelle

1. Des caractéristiques propres au milieu

Est-ce que les résidents de la ville de Chapais étaient doués de caractéristiques exceptionnelles en soi résilientes, qui leur ont permis de mieux faire face à l'adversité?

1.1 La résignation face à la souffrance : résilience ou culture propre au milieu?

Une intervenante y a vu des éléments significatifs qui ont façonné l'adaptation :

C'est curieux, le fait que ce soit une ville éloignée, je me suis toujours demandée si ça ne faisait pas que les gens se plaignaient moins qu'ailleurs (...). Puis les *grosses familles*, on dirait que les événements sont moins catastrophiques, je pense dans ces grandes familles-là que dans nos familles. (...) C'est un jugement de valeur peut-être. Moi l'impression que j'ai, c'est qu'ils ont moins de peine, ils en font moins un plat, ils passent plus vite à autre chose, à cause de quoi? (...) Les gens de Chapais, c'était tous des gens qui venaient de l'Abitibi ou du Lac St-Jean, qui avaient une *mentalité*. C'était ces deux mentalités là que tu retrouvais là-bas, à part des étranges [*sic*] comme nous autres, mais on était rares. (...) Je trouve que c'est des gens qui sont habitués de trimmer dur. Puis qu'ils sont plus *durs avec eux autres*. Puis ça leur en prend plus pour les toucher. Je trouve que c'est des gens qui *s'apitoient moins* sur leur sort. (...) Je ne sais pas pourquoi c'est dû à quoi? Je serais portée à dire que (...) ils s'étaient comme *endurcis*. Mais encore là, les gens *se ramassaient*, je ne sais pas pourquoi. Je trouvais que je retrouvais ça au Lac St-Jean, je trouvais dans les *petites campagnes*, les gens vivent leur vie, puis advienne ce que pourra. Pourtant j'ai pas connu ça, c'était pas de même dans mon milieu. On dirait que les gens sont moins touchés par les affaires *ou ont l'air moins touchés*, qu'ici. Je me demande si ça, ça a pas aidé à Chapais. Un, je te dirais *la collectivité* mais deux, les gens qui avaient trimé dur aussi, dans leur vie. Parce que j'ai jamais entendu, je te dirais, dans toutes les années, personne dire : « Eye! C'est épouvantable puis on n'était pas à la bonne place, au bon moment, puis c'est juste à Chapais que des affaires de même arrivent (Informatrice no. 6).

Elle constate le reflet de la mentalité de campagne, de l'habitude de bûcher, notons l'aspect « résignation » propre aux milieux fortement influencés par la religion catholique (Cattarinussi & Tellia, 1978, cités par Drabek, 1986, p. 244). Joue également, la présence de la « grosse famille » qui porte en soi l'essence d'un support social hors du

commun et d'un style d'éducation, éléments que nous reprendrons plus loin.

1.2 Une véritable communauté

À Chapais, la véritable communauté existait. On avait réussi à créer dans ce milieu minier, une vie communautaire exceptionnelle, basée à la fois sur l'entraide et la solidarité nécessitées par l'éloignement, renforcée par la suite par les liens familiaux solides de gens déménagés par grappes :

Quand Chapais a ouvert en 55, il y a un paquet de jeunes couples qui sont venus d'un peu partout au Québec, puis qui se sentaient loin, puis qui se sont serrés les coudes dès le début (Informateur no. 20).

Mon mari est monté pour construire la ville. Il était contremaître sur la construction. On a ouvert! J'étais une pionnière! Il y avait quelques familles à la mine du staff, on était quatre familles sur la rue ici. Puis les autres maisons étaient en construction, en 55. (...) Ça a changé. Le monde à Chapais se connaissait tout, ça se réunissait en veillées. Moé je connaissais tout le monde dans ce temps-là (Informatrice, no. 39).

La qualité du tissu social pouvait compenser l'éloignement et le manque de ressources en assurant un support unique :

Moi j'ai adoré Chapais parce que c'était assez gros pour avoir un milieu vivant. Ça avait beau être reculé, il y avait quand même beaucoup de ressources. C'était assez petit pour garder une dimension humaine. (...) Chapais était certainement plus près à vivre ça que ne l'aurait été bien d'autres, villes. Il y avait déjà une dimension d'entraide et puis de vie communautaire. (...) Ah! Un tissu communautaire extrêmement serré à Chapais, à l'époque! (Informateur no. 20).

1.3 L'appartenance serrée au milieu

Selon Ursano, Grieger et McCarroll (1995), plus longue serait l'appartenance à la communauté, le plus les pertes seront vécues lourdement. D'après une résidente de Chapais, l'inverse aurait été moins aidant : « Ça aurait peut-être été pire si on avait été nouveau dans la ville ou ça aurait été [*sic*] une ville de passants. Mais là, tout le monde se connaissait, s'entraidait » (Informatrice no. 44).

Il s'agissait d'un milieu où on ne trouvait ni anonymat, ni indifférence :

C'est plus facile à vivre une catastrophe comme ça, quand t'es dans le milieu humain dont je parle : « Ah c'est la vie! » Ça paraît drôle à dire, que dans un endroit où t'es inodore, incolore et sans saveur! (...) Mais je trouve que des affaires comme le feu, une chance que c'est arrivé dans une place comme

Chapais. Dans une place comme [Montréal...], le monde, ils les auraient ramassés à la petite cuillère. Bien nous autres, ils nous ont ramassé à la petite cuillère un peu, on s'est ramassés à la petite cuillère (Informateur no. 24).

Est-ce que cela fut plus facile ou plus difficile que ça ne l'aurait été dans n'importe quel village? En cela, les caractéristiques de la ville minière, comme les avait rapporté Lucas (1971) ont pu faire aussi une différence, en décuplant l'impact émotionnel, du fait de la plus grande proximité, de la difficulté à se différencier et, surtout, des contraintes à s'échapper du milieu à cause de l'isolement. Cependant, une catastrophe peut aussi avoir comme effet d'augmenter la solidarité (Denis, 2002, p. 270). Nous regarderons d'abord comment le soutien communautaire s'est dégagé de cette catastrophe.

2. Le support psychosocial

Le support social est, sans contredits, un des éléments les plus importants pour démarrer le rétablissement, après une telle épreuve. Le support suite à une catastrophe permet de maintenir un meilleur fonctionnement, en aidant à éloigner les pensées intrusives et en favorisant la concentration sur la tâche (Sarason, 1981 et Solomon, 1988, cités par Sarason, Sarason & Pierce, 1995, p. 192). Il donne le sentiment d'appartenir à un réseau de communication et d'obligations mutuelles (Cobb, 1976). Même s'il ne permet pas toujours de parler de l'évènement et de ventiler ses émotions, il peut aider à la solution de problèmes. Cependant, quand il arrive une catastrophe collective, le support est mis à rude épreuve car beaucoup sont atteints en même temps.

2.1 Savoir demander, savoir recevoir

Des conditions sont nécessaires pour qu'un support optimal s'installe. L'obtention du support social suppose à la fois la capacité de demander et de recevoir de l'aide. Cela requiert d'« accepter la main tendue » (Cyrułnik, 1999, p. 24, 96), ce qui dénote une attitude d'acceptation de soi, renforcée par le sentiment qu'on a de l'importance aux yeux des autres. Cette démonstration d'un style relationnel et d'une manière de résoudre les conflits (p. 147), facilitera en retour, le développement des capacités adaptatives (Sarason et al., 1995, p. 184).

À Chapais, le support est allé de la prise en charge totale aux visites amicales. Dans les cas des personnes blessées et qui étaient de surplus en deuil, cela supposait même de cohabiter plusieurs familles ensemble. On peut dire que la générosité a rarement fait défaut et le soutien direct est allé de quelques semaines à une année complète. Voici l'exemple d'un couple qui s'installe chez un ami qui a perdu sa femme. Les deux hommes ont les mains blessées; la femme survivante est demeurée valide :

Ça fait que nous autres, on a vécu ça peut-être plus avec lui [notre ami] parce que sa femme était décédée. On a été habiter là pour les enfants: de jeunes enfants. Moi, j'étais correcte avec mes mains; j'avais comme rien, à côté d'eux autres! [Notre ami] c'était la même chose, comme lui [mon mari], il avait les mains enveloppées parce qu'il avait des brûlures aussi au niveau des mains. Alors, je suis allée rester chez lui: c'était plus facile parce que les enfants avaient toutes leurs affaires aussi. Puis, en attendant qu'on trouve quelqu'un qui prenne la relève (Informatrice no. 59).

Un homme se montre à la fois discret et disponible, généreux de son temps :

Il y avait un bonhomme, entre autres, qui, j'avais enseigné avec sa femme, il travaillait avec mon mari, et puis qui est décédé maintenant, mais pas dans le feu. Lui, a été une force extraordinaire: à chaque fois qu'on avait besoin de quelque chose, les six mois que j'ai passés là, et tout le temps que [...mon couple d'amis] étaient à Québec. Toutes les fins de semaine, il descendait voir R. [à l'hôpital] ; c'était des grands amis. Ça a été des choses à vivre qui étaient extraordinaires, malgré la peine intense qu'on avait, puis tout le mal qu'on pouvait avoir à part ça, c'est certain (Informatrice no.34).

Dans certains cas, les familles élargies reprennent en charge complètement leurs enfants adultes blessés :

Ils m'ont amenée chez mes parents; le lendemain, il y a quelqu'un du CLSC qui est venu chez moi. Ils sont venus me raser les cheveux, me faire mes pansements. (...) Là, j'ai réalisé que tous ceux qui étaient à ma table, étaient morts, sauf un mais que lui était brûlé et que c'était grave : il était aux soins intensifs! En fin de compte, je venais de perdre tout mon monde, au complet! Là, ça été difficile, vraiment, vraiment difficile! Aussi, j'avais des enfants, c'est sûr que c'était pas des bébés mais, cinq ans et onze ans... (...) Il y a une amie qui venait me voir, et puis, je ne disais rien. Elle a perdu beaucoup de personnes, mais dans sa belle-famille. Elle venait me voir, je la regardais puis on ne se disait pas un mot; mais ça me suffisait parce qu'elle était là; mais je ne parlais pas. Ça a pris plusieurs, plusieurs mois avant que j'en parle vraiment. (...) Puis au moment où j'ai commencé à en parler, c'était mieux! Ça sortait; parce que je pleurais. (...) J'ai été presque un an sans travailler. Quand j'ai recommencé à travailler, on dirait que j'ai repris: mais j'avais beaucoup de courage, dans le sens

que, j'ai pas été voir de psychologue... Je ne sais pas si j'en aurais eu besoin, mais je ne l'ai pas fait. Il n'y en avait pas premièrement, mais, je m'en suis quand même bien sortie... Mais au moment où j'ai retourné [*sic*] dans ma maison, --parce que j'ai resté [*sic*] quelques semaines, je dirais même plus chez mes parents, --je marchais avec des béquilles, puis après ça une canne (...). Alors c'est sûr que je ne pouvais pas m'occuper de la maison et des enfants (Informatrice no. 57).

On peut constater dans ce cas, les différentes formes de support psychosocial, la famille élargie, les parents de madame qui l'hébergent, l'amie qui la visite, le CLSC qui vient prodiguer les soins et finalement, le retour au travail. Ces différentes formes d'aide s'inscrivent dans une continuité, sans limites dans le temps. C'est madame qui convient quand elle est prête à passer à une étape ultérieure. Par la suite, elle rend, à son tour visite à son ami hospitalisé et qui vit un peu la même situation. Ce dernier a beaucoup apprécié cette réciprocité (Informateur no. 51). Selon certaines études, plus le nombre de supporteurs est grand, le plus rapidement la personne se rétablira (Friedman, Bischoff, David & Person, 1982, cités par Janoff-Bulman, 1985). Le support psychosocial peut prendre bien des formes et être le fait de plusieurs personnes simultanément, ce qui empêche la surcharge, comme l'avait dit si joliment une endeuillée âgée : « C'est un ensemble de personnes qui fait qu'on aime vivre ou pas » (Informatrice no. 47).

Chapais pouvait fournir un support psychosocial exceptionnel, chez un individu très doué pour se faire aimer et capable de trouver des solutions :

J'ai ma petite belle-sœur, la sœur à [ma femme décédée] qui m'a aidé beaucoup; elle est restée un an avec moé. (...) Elle venait de tomber sur le chômage; elle s'est occupée de moi à l'hôpital régulièrement. Puis après ça, quand j'ai sorti de l'hôpital au mois de juin, j'ai été ramasser mes enfants. (...) Les premières semaines, j'ai trouvé ça «rough». C'était rough, pas physiquement mais sentimentalement parlant; je rentrais dans mes choses là, le vécu. Je m'en allais à ma roulotte, je m'en allais à mon chalet, puis elle était plus là. Ça j'ai trouvé ça rough. [J'avais] un ami, parce que lui était à côté, fait que là, on a veillé ensemble à une couple de reprises. Avec ma belle-sœur, puis une couple de chums qui étaient proches de moé, puis un confrère au travail; tout ça pour dire qu'on a fait le deuil ensemble à une couple de reprises. Après la première année, je m'étais trouvé une gardienne qui pouvait rester chez nous sept jours par semaine parce que moé je travaillais sur les chantiers un peu partout. (...) Quand je partais en dehors, elle venait rester à maison avec son mari vu qu'elle n'avait pas d'enfant. Fait que tout ça combiné, puis ma belle-mère m'a donné un bon coup de main aussi du côté de ma femme, parce qu'ils étaient proches, à Chapais aussi. À Chapais, ce qui était bon, c'est que les gens étaient proches: parce qu'on

se connaissait tous. Moé ça faisait déjà quoi, dix ans que j'étais là. (...) Fait que, c'était plus intime un peu! Le monde se supportait plus, dans ce sens-là (Informateur no. 51).

Cet homme s'est constitué un grand réseau : belle-famille, voisin, compagnons de travail, concitoyens. On ne s'attendrait pas à ça, mais une veuve s'en sort en aidant une amie dans le besoin et en hébergeant ses enfants :

Le plus difficile pour moi, c'était de quitter mes enfants pendant trois mois. Une de mes amies de femme qui avait perdu son mari dans le feu les gardait. (...) Elle, elle voulait absolument avoir mes deux enfants; elle a dit que ça l'a aidée! (...) Elle avait quatre enfants; il y en avait trois à maison. La plus vieille était aux études, les trois autres étaient quand même assez jeunes! Le plus jeune avait je pense 7 ans. (...) Ah! oui, elle a toujours été là pour moi. (...) Oui, puis, par des années après, quand on a jase de ça, j'ai dit: «T'as tellement été là pour moi!» Elle disait que, en faisant ça, ça l'a aidée, elle. Fallait qu'elle ait un but, puis son but, c'était de voir [mon mari] OK après X nombre de mois là (...). Pour moi, c'était important de rester là. J'avais dans ma tête, si je partais, il lâcherait (Informatrice no. 55).

Elle avait bien raison car il a été démontré que la volonté de vivre chez les grands brûlés est largement stimulée par la présence d'un proche (Pondelicek, Königová & Broz, 1983; Tempereau, Grossman & Brones, 1989, cités par Villeneuve, 1990, p. 241). Finalement, il y a des individus qui ont apprécié tous les services reçus, incluant le bénévolat provenant du milieu :

J'ai eu du transport pour l'hôpital, pour le CLSC. Je l'ai demandé, quand je pouvais pas conduire. J'ai eu de l'aide; tout le monde a eu de l'aide des familles à l'entour [*sic*]; même si c'était pas directement dans la famille : des fois, c'était un voisin. Tu sais, à Chapais, tout le monde est proche, une petite ville comme ça, tout le monde se connaît. C'est pas comme à Montréal; je pense pas que ça soit pareil! Il arrive un accident à quelqu'un, on est tous là. (...) Comme mon père, ma mère, plus tard par après, ils sont venus faire un tour. Ils nous ont aidés; ils nous ont parlé. Ils venaient faire un tour de temps en temps, comment ça allait. (...) À ce moment-là, c'était à Malartic qu'ils restaient. (...) De temps en temps, ma femme puis moé on en parlait, ma mère, ma sœur, on en parlait comme ça (Informateur no. 45).

Pour certaines, l'altruisme, c'est le support social en direct, alors que pour d'autres, c'est de ne pas affliger les autres avec sa douleur, question d'éducation, d'habitude et de tempérament :

J'ai aidé les autres. Ça me gêne pas de le dire. J'ai travaillé dans l'Âge d'Or. J'ai pas couru pour aller les consoler puis leur taper sur l'épaule! Non. J'étais capable

de me tenir debout. Quand c'est le temps d'en parler, en parler. Mais personne sont [*sic*] venus me visiter pour me plaindre; fait que j'ai pas été plaindre les autres non plus. Je suis pas une femme qui court les voisins. (...) Faut passer au travers! J'étais due pour être pionnière, puis une pionnière ça ne démissionne pas (Informatrice no. 39).

2.2 Maintien ou perte du réseau social naturel

Les familles n'ont pas toutes été éprouvées de la même manière. Certaines ont vu leur réseau demeurer intact. Elles ont pu mieux secourir les autres. On remarquera cette caractéristique de gens affectés mais dans une moindre mesure, qui puisent la motivation à aider les gens plus éprouvés qu'eux-mêmes. Cette dame fut en charge des repas, même si elle était elle-même blessée :

Nous autres, ces veillées-là, on ne manquait jamais la veillée du Jour de l'An depuis je pense qu'on était là. [Note : elle était arrivée en 1956]. Ça fait qu'on est tous allés ensemble! (...) [On n'a perdu personne de] proche, non, pas dans la parenté. C'était des amis; parce qu'on se connaissait tous. (...) On a remercié le bon Dieu nous autres; la grosse famille qu'on était, puis il y a eu personne là! On est tous sortis à temps! (Informatrice no. 61).

La détresse s'accroissait dans les semaines suivantes. Certaines habituées de s'impliquer socialement, ne pouvaient trouver de soutien dans leur réseau, comme cette mère endeuillée vivant avec un mari malade :

Tout le monde était attaqué à Chapais. Dans le Conseil de l'Âge d'Or, il y en avait tout là-dedans! C'était déprimant, c'était terrible. Je ne voulais plus sortir dehors, je ne voulais plus en entendre parler. Tout le monde était dans le deuil, dans la tristesse. J'en pouvais plus! C'était toujours le même monde. On avait tous la mort dans l'âme. Ça été long, ça a pris des années. (...) Une nièce de Chibougamau m'a invitée, mon Dieu que ça m'avait fait du bien. Mais c'était la seule fois; le gros boum du monde nous avait laissés. Tu restes seule dans la maison; je n'avais plus de jeunes enfants, sans va et viens. Il a fallu avoir du courage pour continuer avec l'Âge d'Or. (...) J'en étais fondatrice; j'avais 55 ans. (...) Il aurait fallu que quelqu'un vienne de l'extérieur pour nous distraire (Informatrice no. 72).

2.3 Couples ébranlés ou rapprochés?

On s'attend à ce que le support social soit quelque chose de nécessairement positif alors qu'il peut y avoir à la fois, des effets négatifs et positifs. On a trop souvent la croyance que le réseau social correspond au support alors qu'on ne tient pas compte

des aspects stressants d'une relation (Mitchell, 1969, cité par Lazarus & Folkman, 1984). Il y a eu quelques personnes dont les liens familiaux étaient problématiques et qui se sont retrouvées après le feu pires qu'avant, en panne de soutien, avec un conjoint en deuil :

Il rentrait, il était vraiment pas de bonne humeur. (...) Les beaux-parents ne m'étaient pas trop favorables (...) Mes amies, une sa soeur est morte dans le feu et l'autre, c'est son conjoint. (...) Après le feu de Chapais, je les ai pas nécessairement revues. (...) Il y a personne qui m'a soutenue, ça c'est clair, ni à Chapais, ni dans ma famille, ni nulle part (Informatrice no. 30).

Cette personne fait partie des couples ayant vécu la séparation dans les mois qui ont suivi. Les différents styles de deuil dans un couple créent parfois un gouffre infranchissable. Cette situation qui prive du support mutuel constitue en elle-même une autre mort à ce qui aurait pu être et constitue une source de stress supplémentaire (Taylor, 1988) :

Ma femme, elle a perdu son frère là-dedans. Ça a été plus dur pour elle, fait qu'elle en a arraché un peu plus! (...) Elle cachait plus ses émotions, parce que je pense qu'elle s'était mise à boire un bout de temps après ça (Informateur no. 42).

Ma fille est morte; un an après, la mienne ensuite est partie le 6 janvier. Elle est partie avec le ménage. Moi j'ai parti pour mon shift le matin, puis j'étais pas au courant pantoute. Puis j'ai arrivé le soir, la maison était vide. Puis après ça, j'ai perdu ma mère puis là j'ai fait un burn-out terrible (Informateur no. 40).

Moi, ma femme est partie six mois après, puis je pense que c'est une des raisons. (...) C'est-tu ça qui a fait ça? C'est ma femme qui m'a laissé là, mais ça a sûrement joué. Dans le sens qu'elle se voyait malheureuse, puis de voir que ça tenait à peu de choses; c'est pas le temps d'être malheureux là. Bien, quand tu penses de même, la décision est facile à prendre (Informateur no. 29).

Les couples endeuillés ayant vécu la séparation, dans les mois suivant l'évènement, avaient comme caractéristiques regroupées, le manque de communication déjà présent, l'évitement d'aborder le sujet de la personne décédée et l'utilisation de l'alcool comme mécanisme adaptatif chez l'un des conjoints. Inversement, les couples qui ont pu communiquer s'en sont sortis et ont parfois même pu se rapprocher :

Surtout quand on était seuls, mon mari et moi, ça finissait souvent par des bonnes pleurs! Nous, --je ne peux pas dire que c'était une chance--, mais ça en a été une pour nous, notre couple (...). On s'en est sortis, sans divorce; parce que,

faut jamais oublier que, quand il arrive des drames comme ça, bien des fois, les conjoints ont de la misère. Quand, une journée, un allait pas trop bien, c'est l'autre qui allait bien. On pouvait se rejoindre (Informatrice no. 63).

Une autre dame trouve que son mari s'est amélioré depuis qu'il a été blessé :

Il est plus ouvert... Mais, y'a toujours été quelqu'un qui travaillait au point de vue de la ville, avec la jeunesse, y'a [*sic*] continué tout ça. Y'a pas changé tant que ça! Il est plus doux! Il est plus compréhensif, oui. Il me semble c'est pas n'importe qui, qui aurait pu vivre à travers de ça. Puis sortir, puis pas haïr quelqu'un et être charitable envers la personne qui a fait ça! (Informatrice no. 55).

2.4 Le support social dans les bars

Il y a aussi le vécu de ceux qui avaient une importante vie sociale autour des bars et qui ont décuplé cette présence après l'incendie, jusqu'à ce que parfois, cela devienne problématique. Le support social, ils le recherchaient dans les lieux publics :

Comme moi quand j'ai embarqué dans l'alcool dans ça, la maladie elle progresse tout le temps. Il y a été un temps, moi que *je pensais que le monde était tout comme moi*. Je pensais que du monde qui consommait pas qu'il y en avait pas. Ah! bien à Chapais, après le feu, il y en avait un maudite gang! Il y avait des gars qu'on voyait jamais à l'hôtel, puis ils étaient là, puis ils prenaient un coup. (...) Je me tenais surtout avec les compagnons, les gars de boisson! (Informateur no. 40).

L'hôtel était devenu le principal lieu de socialisation et de réconfort pour certaines personnes blessées :

Un coup que j'ai sorti de l'hôpital (...) je me suis en allé tout de suite à l'hôtel, j'ai pris deux grosses bières, après ça chu [*sic*] venu visiter ma maison. (...) J'en prenais un peu avant mais j'avais pas grand'temps parce que moi j'ai toujours été un gars qui travaillait beaucoup, souvent 12 heures par jour. (...) L'hôtel ouvrait à une heure, à une heure moins cinq, une heure j'étais là. Je repartais de là, il était trois heures et demie ou quatre heures du matin. Je m'en venais icitte puis j'me relevais le lendemain matin, j'm'en retournais là. (...) Il y avait des barmen quand le bar fermait, qui me disaient : « Bien là, ça fait deux jours que t'as pas mangé, tu viens manger avec moi après le shift » (Informateur no. 52).

C'est sûr que, tout de suite après l'événement, là quand j'ai sorti de l'hôpital j'étais pas beau à voir! Je buvais beaucoup, beaucoup, beaucoup. Bien, quand t'as juste ça à faire! T'as pas rien d'autre à faire! Comme je dis, à Chapais, mettons, quand t'es blessé, à Chapais, qu'est-ce tu peux faire? Y'a pas de cinéma, t'as pas rien! Y'a du monde à la brasserie, tu t'en vas à la brasserie (Informateur no. 53).

2.5 Le support religieux

Drabek (1986, p. 244) rapporte l'influence des *croyances religieuses*, telles celles émanant de la religion catholique, qui furent observées en Italie par Cattarinussi et Tellia (1978). Elles entraînent une attitude de résignation à son destin et le recours à la religion comme solution prépondérante. Selon ces auteurs, la place charismatique du clergé, spécialement dans les petites communautés, le met dans un rôle stratégique lors de désastres : « Je sais qu'il y a beaucoup de monde qui ont composé, comme les soeurs, on avait les soeurs du Bon Conseil qui ont servi en terme humain en terme de support psychologique. C'était tout le monde qui était interpellé » (Informateur no. 25). Le représentant religieux dispensa du soutien individuel et de groupe et ce, sur une longue période, même jusqu'à la mort de certaines personnes âgées :

Ah! on avait un [...religieux] qui était très proche des gens puis qui faisait le tour de tous les hôpitaux, des gens qui étaient dans l'épreuve. À ce moment-là, il doit avoir trouvé ça énormément pénible, très, très pénible. Tout le monde allait pleurer sur son épaule. Ça a donc être dû vraiment quelque chose pour lui. Il était plus jeune, je sais qu'il pouvait en porter beaucoup sur ses épaules! Il a aidé beaucoup! Il a aidé énormément, je suis certaine, beaucoup de gens à passer au travers aussi (Informatrice no. 63).

Ce représentant religieux a dispensé du soutien individuel sur une longue période, pendant plus de vingt-cinq ans, même s'il vivait à l'extérieur et ce, jusqu'à sa mort récente :

[Les religieux,] ils nous accueillait chez eux, de tant en temps, ils nous invitaient pour aller manger chez eux. Puis [...l'aumônier] il savait comme nous consoler. Il a toujours été bon pour nous autres, pour tous ses paroissiens. (...) Il nous faisait des farces, il est toujours en farces. Oui, l'humour m'aidait beaucoup. (...) Chapais, c'était sa famille, puis il en a perdu 48 dans ce feu-là. C'était une grosse famille pour lui! Fait qu'il savait quel poids qui pesait sur son dos, fait qu'il savait quel poids qu'on avait nous autres sur notre dos aussi (Informatrice no. 35).

3. La comparaison sociale

La *comparaison sociale* a été identifiée comme étant un élément permettant de diminuer la menace et la cruauté de sa propre expérience (Janoff-Bulman, 1992). Il est renversant de constater jusqu'à quel point, dans ce milieu de gens habitués à se mesurer aux autres, la comparaison a servi. L'importance de la comparaison sociale a atteint un

niveau difficile à prévoir, comme si vu le risque de débordement social, de contagion du malheur, on avait cherché à tout prix à relativiser le sien. Cette comparaison sociale prend toutes sortes de facettes. Plusieurs mères ont même cherché à trouver du positif à leur perte, comme on le remarque dans ces témoignages surprenants :

Quand tu dis que tu perds 48 personnes que tu connais toutes! Moé en tous cas, j'ai perdu rien qu'un enfant, mais M. (...) en a perdu deux, M. (...) en a perdu cinq! Madame (...) en a perdu trois! *C'est pas moé qui était la pire là-dedans!* Plus tard, je me suis consolée, je me suis dit « Ah! J'ai plus de problème avec lui, je sais où il est rendu! » Mon fils, mon grand fils, il était sorti des études puis il se cherchait de l'ouvrage, puis il en trouvait pas... Je me suis dit, lui [celui qui est décédé] il était aux études au Cégep. Bien, « Je sais où il est, je ne suis plus inquiète! » Des fois, on parle en égoïste, hein? On dit : « Je suis plus inquiète! Ça ne fait plus mal!» (Informatrice no. 39).

On minimise sa perte :

Je pense que la maturité vient à dire, on y pense mais on s'arrêtera pas là-dessus, parce qu'on n'est pas les pires! Il y en a qui étaient pires que nous autres! Il y a des enfants qui ont perdu leurs parents tous les deux, qui se sont ramassés autrement. Nous autres, c'est quand même grave, mon père est mort, ma mère était brûlée, mais, il y en a des pires. Elle était brûlée, mais elle est revenue. Il y en a qui étaient brûlés puis ils sont pas revenus non plus (Informatrice no. 44).

On se compare aussi à ceux qui portent la honte face à l'évènement, en l'occurrence la famille Cantin; on apprécie sa chance. D'abord un jeune endeuillé s'en exprime ainsi :

Les autres, ils ont subi leur peine sur leur bord, peut-être un peu pire, parce qu'il y en a des fois qui sont vilains. Tandis que nous autres, on l'avait sur notre bord, mais on pouvait pas en avoir qui viennent nous chanter des bêtises! «Ton garçon a fait ci, pis...! (Informateur no. 65).

Ou cet autre exemple d'une mère qui réagit à peu près de la même façon :

Madame Cantin (...) faisait bien plus pitié que moé! Moé, c'était fini! Mais elle, c'était pas fini son calvaire, il commençait! (...) J'ai dit « C'es-tu [*sic*] de sa faute, elle? » Moé, j'ai toujours été au public, puis, j'ai eu des jeunes qui sont restés en bas, puis j'ai toujours aidé! J'étais plus compréhensive que les autres, je ne pensais pas rien qu'à ma peine! (Informatrice no. 39).

Il serait utile ici de préciser de façon théorique ces formes de comparaison sociale, comme l'ont fait Taylor, Wood et Lichtman (1983, cités par Janoff-Bulman, 1985). Ils ont identifié cinq types de mécanismes destinés à redéfinir l'évènement et parvenir à se sentir moins comme une victime. Les victimes pourront se comparer avec

des moins chanceux, comparer sur la base d'attributs favorables, créer des mondes hypothétiques pires, rechercher des aspects positifs à leur expérience et définir des modèles normatifs d'ajustement.

On englobe même toute la population dans cette démarche, tous faisant partie de la « communauté des souffrants » (Silone, 1952, cité par Fritz, 1961) :

Même s'il y a des personnes qui étaient pas impliquées directement, elles perdaient la moitié de leur vie: c'était des gens qu'ils avaient côtoyés au quotidien, pour la plupart. Même s'ils étaient pas là au party, ça veut pas dire qu'ils étaient pas touchés par ça ! » (Informatrice no. 34).

4. La responsabilisation

Tousignant (1999) a noté comme élément clé de la résilience chez les jeunes, la responsabilisation. Le fait de prendre des responsabilités envers les autres, aide à l'image de soi. La responsabilisation s'acquiert généralement précocement dans sa famille. Elle peut venir certes de l'habitude de l'effort dès le plus jeune âge. Plusieurs identifient à leur origine de famille nombreuse et au modèle de débrouillardise qu'on leur a inculqué, leur courage et leur capacité de se prendre en main. On était loin d'un passé de surprotection et forcé à la socialisation.

4.1 Les grosses familles québécoises

J'ai été élevé dans une famille assez, dans une grande famille, on était sept. Fallait passer par là! (...) J'ai travaillé pour mon père. Puis dans ce temps-là, on faisait le bois de poêle pour chauffer. J'avais dix ans, j'allais bûcher avec lui au sciotte, puis on sortait la hache! Puis vu que j'étais le plus vieux des garçons, fallait que je démontre que, même si j'avais pas quinze, seize ans, fallait que je seconde le père! Fait qu'ai fait ça un peu toute ma vie! (Informateur no. 51).

J'ai une grosse famille! On est seize enfants. Seize enfants, plus le père et la mère. Moi, j'étais le cinquième. (...) Ta mère est pas sur tes talons tout le temps, ton père non plus. T'es laissé à toi-même, c'est toé qu'il faut qui fasse ton chemin aussi. Faut que tu te démarques aussi, si tu veux survivre! Si tu veux faire ta place! Faut que tu te battes pour ta place! » (Informateur no. 50).

Moi j'ai une grande famille! J'ai une grande, grande famille: on est treize enfants chez nous, puis, j'ai eu beaucoup, beaucoup de support familial. (...) On est neuf garçons et quatre filles. Une équipe de baseball, on s'est fait une équipe de baseball aussi, quelques années. Alors, si tu ne développes pas un caractère, tu vas être dans ton coin là-bas, puis... Mais, on a tous développé un fort caractère

pour prendre la patente. Personne va laisser de la place, faut que t'a [*sic*] prennes la place! (Informateur no. 56).

4.2 Travailler jeune

On habitait les enfants à travailler très tôt dans la vie. Plusieurs étaient malgré tout avancés dans leurs études :

J'ai pas eu la vie facile non plus; mes parents étaient divorcés. C'est moi qui ai pris en charge la famille à quinze ans; c'est pas drôle ça. J'ai passé bien des choses, j'ai fait face aussi à bien des affaires. Je suis tombé en amour à 19 ans (...) puis ça fait 43 ans. (...) Moi je ne voulais pas me marier avant 35 ans, mais regarde à 19 ans, j'étais marié. Mais à 24 ans, ma famille était élevée; mes cinq enfants étaient faits. C'est toi qui es responsable, il faut que tu te trouves de l'ouvrage. Quand je m'en suis envenu icitte en 62... (Informateur no. 26).

On était neuf enfants. (...) Moé, je faisais mes affaires tout seul. Mon père, même en étant plus jeune, je l'ai suivi en masse! J'aimais ça aussi, à douze ans, il me laissait conduire! Ah oui, je conduisais un «loader», j'avais douze ans puis je conduisais un chargeur sur roues, puis tout ça. Il me laissait faire tout seul là-dedans. (...) J'ai mon Secondaire 3. Mon Secondaire 4, je l'ai même pas complété! J'avais seize ans quand j'ai commencé à travailler » (Informateur no. 53).

Pour gagner des sous dans ce temps-là, j'ai (...) appris mon premier métier: ramasser des bouteilles, nettoyer les bouteilles à onze ans, puis douze ans, treize ans. Puis là bien, à quinze ans, travailler à l'épicerie, travailler dans les fruits et légumes; chaque vendredi, bien là : « Il manque quelqu'un, va donc donner un coup de main dans la boucherie ». (...) Puis là bien, j'ai pas eu le temps d'aller au CEGEP, après mon Secondaire V (Informateur no. 51).

D'après moé, la maturité, tu prends ça quand tu commences à travailler, tu commences à gagner tes sous, puis tu vois ce que c'est la vie. Tu gagnes par toé-même. C'est pas comme quand tu reçois tout le temps. Puis, quand t'arrives comme dans le nord ici, t'as pas plein d'activités partout, puis tu peux pas t'en aller partout avec juste vingt piasses! (...) On peut dire que j'avais du vécu: depuis l'âge de seize ans, je travaillais, puis, on est assez débrouillard dans le nord (Informateur no. 65).

4.3 Altruisme et responsabilisation : identification à la morgue

La responsabilisation a pris différentes facettes à Chapais, plusieurs jeunes adultes s'étant chargés de l'identification de leur proche, à la morgue pour épargner leurs parents. Aussi bien des hommes que des femmes, ils ont manifesté rapidement leur

altruisme en se rendant identifier un membre de leur famille, histoire de prendre leur *responsabilité*. Dans certains cas, cela devait se prolonger par la suite, des années durant, une certaine prise en charge de leurs parents :

En 80, j'avais 19 ans. J'ai fait l'identification, il me semble qu'eux autres [mes parents] en subissaient assez comme ça que je pouvais faire ça pour eux autres, puis leur épargner ça au moins. (...) Puis deux jours après, les polices sont venues me chercher, ils ont dit qu'on se serait trompé. – « Viens dehors. » Pour pas que mes parents le savent. Moé je leur ai dit qu'il était très bien identifiable puis que tout allait bien. (...) J'ai tout le temps caché ça à mes parents, puis tout. (...) J'essaie de m'en occuper tant que je peux parce que des fois j'ai du travail. D'habitude je vais faire mon petit tour à tous les soirs (Informateur no. 65).

Voici le cas d'une jeune femme qui va travailler à la morgue pour supporter un membre de sa famille :

J'ai aidé le coroner, parce que je savais que j'étais capable de le faire. (...) C'est parce que les secrétaires qu'il y avait à l'hôtel de ville, eux autres ne se sentaient pas capables. (...) Puis j'ai dit : « Je sais que t'as besoin de moi, fait que je vas être là! » Il a dit : « C'est correct ». Mais, moi, ce qui m'a supportée beaucoup, c'est parce que je savais qu' [...il] était là (...). Je savais juste à le regarder qu'il filait [*sic*] non plus là! (...) Ça a duré trois jours, trois jours intensifs, parce qu'on arrivait là quasiment à sept heures le matin puis on repartait de là à neuf heures le soir! (Informatrice no. 33).

Ils n'ont jamais partagé sur l'évènement :

Juste le fait de dire qu'on était là, de se mettre une main sur l'épaule, on aurait dit qu'on se disait tout! (...) On n'a jamais vraiment parlé de l'évènement, tous les deux là après. (...) On savait qu'on était là, on savait qu'on se soutenait, puis après ça quand ça a été fini. (...) On s'est mis à en reparler un petit peu là, c'est depuis que t'es revenue dans le décor (Informatrice no. 33).

4.4 Le dur travail de mineur

Le salaire est bon, mais le travail de mine est très exigeant et parfois risqué :

J'ai travaillé douze ans à mine. J'ai tout le temps dit « Je souhaite que mon garçon viendra pas travailler ici. » C'est pas une place pour un homme ou un être humain: tu pars le matin, l'hiver y fait noir, tu passes la grand journée à noirceur. Le soir tu sors, y fait noir, t'es tout le temps à l'humidité, au froid... Quand j'ai rentré là au début, j'ai trouvé ça assez dur! (...) T'es vraiment juste dans un tunnel! Dans ce temps-là, il y avait moins d'accident dans les mines, un peu. (...) Parce c'est toujours, toujours à risque! J'sais pas si quelqu'un prend sa *maturité* ici en même temps dans les mines, parce qu'il est vraiment plus prudent: c'est dur à dire. Ou on la prend au jour le jour en travaillant puis en apprenant ce que c'est la vie! (Informateur no.65).

Puis un cadre parle de ses longues années d'expérience :

Je travaille dans des situations... , je travaille dans une mine souterraine, puis toujours d'être dans une mine souterraine, il y a des accidents occasionnellement là. J'en ai ramassé des morts aussi dans la mine, des accidents mortels, c'est pas plaisant ça non plus ! S'il faut s'asseoir là, puis dire... on se rend malheureux avec ça, ça en fait deux malheureux! (Informateur no. 58).

5. Le développement de l'espoir

L'espoir élevé couplé avec le support social constituent deux clés importantes de la résilience. Il y a dans l'éducation, une importance particulière à donner, au développement de cette capacité. L'espoir génère l'utilisation de ses capacités adaptatives face aux obstacles. La personne avec un espoir élevé cultive une affectivité positive; alors qu'à l'opposé, l'affectivité négative se nourrit de colère et d'hostilité, puis de culpabilité (Snyder, 1994). Voici deux exemples, de femmes qui attribuent leur force à leur éducation :

J'ai été élevée par une mère, mon père est décédé quand il avait 42 ans, puis une grande famille, dix enfants, alors j'ai eu cet exemple-là aussi. Maman était vivante quand c'est arrivé, alors elle m'a beaucoup aidée. (...) Ma mère à moi, c'était une personne très forte et elle nous poussait toujours à s'accomplir [*sic*] » (Informatrice no. 34).

Probablement que moi aussi j'avais été montrée comme ça qu'il fallait. Je suis née en 1920, dans le temps de la crise, j'avais 8 ans. J'avais su ce que c'était un peu le confort. (...) Tu travaillais mais t'étais pas inquiète de manger probablement, mais à un moment donné en 1928, de 28 à 39, c'était pas si drôle que ça. En 1939, j'avais 19 ans, j'avais connaissance de tout, mais j'étais capable d'analyser. J'étais pas prête à blâmer ma mère puis mon père parce qu'on n'avait pas tout (Informatrice no. 46).

Bien, je pense que c'est de famille! Maman a vécu comme ça! Nous autres, on n'a pas appris ça chez les voisins! Maman a toujours aidé les autres, tout le temps. (...) Quand on avait de la misère à passer à travers, on pensait aux familles qu'il y avait des morts. On essayait d'aller les reconforter, leur rendre des visites; là, parce que c'était pire pour eux autres, c'est sûr! On s'est oubliés là-dedans (Informatrice no. 60).

Nous pouvons le constater, il y avait aussi assorties à cette éducation, des enfances pas toujours faciles mais qui avaient généré une force particulière. Voici cette

fois des hommes, dont les manquements dans l'enfance ont entraîné des lourdes difficultés d'adaptation. D'abord l'exemple de ces deux orphelins qui veufs, s'en sont remis très difficilement :

Moé, j'ai perdu ma mère, j'avais trois ans et demi! Puis, on n'a pas été à l'école, à peu près jamais. Mon père était un gars qui nous a tout le temps gardés avec lui. Il aurait été mieux de nous placer pour nous faire instruire. (...) Puis après ça moé (...) j'ai perdu la personne la plus chère, au monde! Parce que, tu vis pas vingt-quatre ans, dans un ménage, puis que...» (Informateur no. 14).

Moi, ma mère est morte du cancer, elle était jeune. Puis mon père lui, bien il m'a placé moi par monsieur le curé. (...) Mais où ce que j'ai été élevé, j'ai été au-dessus de 3 ans là, c'était un gars qui était dur sur moi, moi j'avais quoi 6, 7 ans, puis je me levais à 5 heures du matin, puis il avait vingt vaches. (...) Puis j'étais le seul qui allait à l'école nu-pieds (...). [Puis mon père m'a emmené] chez mon grand-père, je ne peux pas dire un mot; j'étais bien, j'étais tout seul. Mais ma grand-mère est morte encore; c'est une autre qui est morte subitement. J'avais dix-sept ans (Informateur no. 52).

Certains, suite une situation familiale qui les laissait carencés, avaient développé de l'impuissance acquise. Un autre fut éduqué sans ménagement, par un parent orphelin.

Quand on était jeunes, on a été élevés par ma mère et mon père. Mon père était assez rough. Mon père est un homme qui *a perdu sa mère quand il avait deux ans*, puis il a été élevé par plusieurs familles. Ça fait qu'il a pas tout le temps, peut-être pris le meilleur. (...) Il était bien agressif. Quand on pleurait, on se faisait chauffer, un coup on retontissait [*sic*] sur le bord de la tête. Ça fait qu'on étouffe, on a mal (Informateur no. 40).

Ces trois individus ont très mal réagi aux pertes; ils en sont même devenus malades.

6. La force intérieure

Les femmes endeuillées citées précédemment, nous ont témoigné d'une attitude d'espérance, une foi générale en la vie. Elles ont trouvé leur force ou la paix dans leur vie intérieure :

Les épreuves, les deuils, les épreuves dans notre vie, ça nous fait grandir si on sait les accepter. Premièrement, moi je dis que la foi, ça aide beaucoup à passer à travers les épreuves de la vie que ce soit un deuil, que ce soit parce que les deuils dans notre vie, c'est pas juste la mort, c'est les pertes, un changement de travail. Parce que j'ai pas confiance rien qu'à la prière. La prière à genoux, les bras en croix, moi, mes enfants, ils m'ont pas vue souvent. Mais on en parle plus qu'une

fois par jour. Puis *la foi en tout* ce qui, l'air qu'on respire, ça s'appelle ça :
« Touchez-y pas » (Informatrice no. 46).

Mais, tout le monde l'ont [*sic*] cette force-là! Je pense que je l'ai trouvée parce que j'ai la foi, une très grande foi. Je ne suis pas le genre qui va à l'église tous les jours. Je crois qu'on a tous une *force intérieure*, il s'agit d'aller la chercher. Et puis, j'ai été mariée pendant vingt ans avec un homme qui était très sociable, mais qui avait toujours besoin qu'on l'encourage. (...) J'aime y penser, moi je pense beaucoup, à ma vie antérieure. J'étais très bien avec mon mari, mes enfants, ma famille, avant et après le décès de mon mari. Mais, moi je pense aux bonnes choses. Je peux dire que je suis *en paix avec moi-même*. Probablement beaucoup de choses que j'aurais dû faire, que j'ai pas faites, mais par contre, j'ai fait ce que j'ai pu, avec les moyens du bord, à ce moment-là (Informatrice no. 34).

« Ah! Je disais qu'il y avait d'autres forces qui, que je n'étais pas faite pour rester dans la déprime, qu'il y avait au-dessus de moi une force surhumaine qui nous tient. S'il y en avait pas, ça ne se peut pas » (Informatrice no.39).

7. La prière

La résilience peut prendre différentes formes mais elle semble souvent en continuité avec les habitudes déjà prises et parfois précocement dans l'enfance. Le feu a pu occasionner des changements de valeurs et de croyances, associées à la prière, (Armstrong et al., 1995, Laube-Morgan, 1992, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p.184) :

Dans la prière. Moé je suis catholique, peut-être pas pratiquante à 100 % mais, chu [*sic*] croyante. Je me rappelle ma mère disait : « Ah! je file [*sic*] pas. –Ah! Fais une petite prière et ça va passer ». On a comme été trempés dedans! Fait que ça a resté. Je prie, j'écris, aussi, souvent (Informatrice no. 49).

Nous autres, moi puis mon mari, c'est la prière puis l'amour des autres. La prière puis l'amour de la famille aussi, parce que, nos enfants étaient tous ici (...) J'ai toujours été spirituelle comme ça, parce que, à 12 ans, j'étais avec mon père à l'hôpital. Il y avait l'Extrême-Onction, avec les lampions, ma mère, elle mourait le lendemain. (...) Ça fait que moi, j'ai vu que la prière l'avait faite revenir, assise dans le lit et chanter le lendemain. Ça fait que ma foi a parti de là (Informatrice no. 60).

Parfois, cette habitude familiale a créé un entraînement vers l'entourage :

Bien, l'aide, l'entraide de tous les voisins, nos parents: on était tous ensemble pour se tenir! Puis, je crois bien par la prière aussi: j'ai bien eu confiance! À la maison, des fois, on priait en groupe; des fois, on remerciait. C'était pas des grosses réunions; on se parlait des fois qu'on devrait leur faire une petite prière pour eux autres (Informatrice no. 61).

À l'opposé, Cyrulnik (1999) a trouvé chez ses résilients, trouvant une aide par la religion, des individus qui n'en avaient pas été imprégnés dans l'enfance. Parmi les nouveaux adeptes, c'est l'exception qui maintiendra cette habitude après. Cette dame y a vécu le début de la transformation de sa vie spirituelle.

C'est que (...) l'abbé était vraiment proche des gens, puis c'est dans le fond, en le voyant si proche des gens (...) moi qui avait laissé l'église en dix ans, car j'avais laissé ça comme bien des gens, alors ça été comme un retour vers. Puis au fil des événements dans mon existence, ça été juste comme un approfondissement qui s'est fait de plus en plus. Ça été à petits pas mais tout un cheminement qui fait que ma vie est toute différente aujourd'hui que oui, j'ai vécu un cheminement spirituel qui est bien spécial (Informatrice no.3).

Les caractéristiques culturelles québécoises de l'époque peuvent jouer dans cette différence. À Chapais, il y a eu des regroupements de gens qui se rendaient prier à l'église (Informatrice no. 2) et d'autres qui le faisaient spontanément dans leur foyer. Selon Janis (1979, p.11), le retour à la foi de son enfance est associé à une recherche de réassurance extrême, généralement temporaire, bien qu'il fut noté également quelques cas de conversions permanentes :

Sur le plan religieux en particulier, il y a eu une recrudescence de la pratique religieuse pendant l'année qui a suivi. (...) À un moment donné, tu te rends compte que t'avais peut-être érigé dans ta vie, donné de l'importance à des valeurs qui avaient moins une dimension profonde, une dimension d'éternité. Pour d'autres ça a peut-être été, la foi a peut-être été un refuge aussi, (...) un moyen d'évasion (Informateur no. 20).

Cette pratique résiliente, comme le confirment les recherches (Baril, 2003) et est réaffirmée par notre étude, a été essentiellement féminine. La paroisse, avec son comité de liturgie et son Association Marie-Reine, est devenue un lieu de regroupement significatif pour les femmes :

Mais, dans ce temps-là, je ne connaissais pas beaucoup de monde; ça faisait pas longtemps que j'étais arrivée ici. J'ai rentré dans les Filles d'Isabelle pour connaître un peu de monde. Mais j'ai rentré dans le comité de liturgie par exemple. C'est arrivé en janvier et j'ai rentré le 6 avril 80 pour me faire des

amies. J'étais arrivée en 1974, non, après six ans, j'en avais pas beaucoup d'amies. (...) Le comité liturgique, ça m'a aidée aussi beaucoup. Tous les mardis, on a une réunion, ça me faisait une journée à sortir en après-midi. Après ça, on avait beaucoup d'activités à faire là-dedans. Dans le temps de Pâques, on a de l'ouvrage! On prépare toutes les messes de Noël; on fait des messes vivantes. Il faut exercer les jeunes et les adultes (Informatrice no. 35).

Je me souviens qu'on était très, très sensibles hein, c'est vrai? Puis, on a aussi apprécié que, les deux Sœurs soient descendues, puis la présence de sœur (...) qui est venue nous aider; bien ça nous donnait un petit peu plus de courage pour nous permettre d'aller aider encore plus les gens qui étaient dans la misère. Puis après, il y avait un comité d'œuvres (Informatrice no. 21).

Dans d'autres catastrophes, l'église a été considérée comme un important point de contact pour certaines victimes (deVries, 1995). À Chapais, elle a joué un rôle vital, par le rôle joué par les religieux, hommes et femmes ayant apporté leur présence permanente et leur réconfort : « À Chapais, l'église paroissiale est un point de référence, est un repaire dans leur vie, d'une part, même chez ceux qui la fréquentent pas. C'est leur église! » (Informateur no. 20).

D'expérience individuelle, *la prière devient résilience collective* quand elle est partagée en famille, en petits groupes ou dans une communauté paroissiale élargie qui unit ses coeurs et ses pensées vers un même chagrin. Cependant, peu d'hommes nous ont mentionné avoir recherché du réconfort dans la religion. Ce fut plutôt l'inverse. À une époque de remise en question de la pratique religieuse, les jeunes hommes particulièrement, de la nouvelle génération, n'y retrouvaient plus le support d'antan :

D'abord, dans ces années-là, la religion ça avait disparu ou presque. Ça pratiquait presque plus. C'était la débandade, on se sauvait des églises parce qu'on avait découvert toutes sortes de choses, de 70 à 80 ici en Amérique. Avant ça, on se serait mis à prier peut-être, dans les années 60. On n'avait plus le goût de prier, on était rien que choqué! Mais, sur quoi t'accrocher? C'est assez spécial. Ceux qui croyaient, comme ma mère, elle a prié puis elle a laissé passer ça en prières! C'est correct! C'est une belle affaire! Elle croyait à la croyance mais nous autres on ne l'avait pas, on ne pouvait pas s'accrocher après ça. (...) Se faire dire que «Le bon Dieu est venu les chercher!» puis, moé, j'étais pas capable pantoute! (Informateur no. 48).

8. Trouver un sens

La victimisation n'ayant pas de sens en soi, on ne peut survivre à une telle expérience sans lui avoir d'abord donné un sens (Cyrulnik, 2001, Frankl, 1963 (cité par Janoff-Bulman, 1985), Lifton, 1970/1983). Cependant, la signification que la personne peut donner à sa souffrance, ne peut provenir que d'elle-même (Königová, 1996).

8.1 Chercher des explications

Turner et al. (1979, cités par Drabek, 1986, p. 330) ont observé que la compréhension d'un danger peut être contaminée par d'autres cadres de référence dont les croyances psychiques ou mystiques. À ce sujet, la plupart des survivants et proches se sont expliqués l'évènement par un accident, le hasard ou la loi de la destinée. En voici deux exemples :

Quand ça part jeune de même, tu te poses des questions « Qu'est-ce qui se passe? Pourquoi qu'elle est venue sur la terre, puis s'en retourner vite comme ça, bêtement comme ça? Un feu de même, pourquoi? » (...) Moé je me dis, c'est une erreur qui est arrivée; ce jeune homme-là avait des bons parents, c'était du monde ben catholique (Informatrice no. 49).

« Ah! moé, je me dis: « Pourquoi moé j'ai survécu puis que d'autres sont morts? » Souvent on entend dire que mon heure était pas arrivée, je le sais pas là! Ça j'ai pas d'explication! » (Informateur no. 50).

Certains ont cherché plus loin un message dans l'explication mystique. La symbolique du feu a eu son importance dans toute l'histoire du monde. Reliée à de nombreuses religions, elle se déploie fréquemment quand il y a des décès par le feu (Andreasen & Noyes, 1975, cités par Villeneuve, 1990, p. 216). Un homme rapporte cette explication étrange :

Après le feu, il y en a qui disaient que ceux-là qui étaient morts, que c'était tous des réincarnations, de sorciers, qui avaient brûlé en Nouvelle-Angleterre. Ouais, à un moment donné il y a du monde qui parlait de ça. C'était une rumeur, c'était comme une légende urbaine, tu peux dire (Informateur no. 29).

Cet autre homme croit avoir trouvé une réponse qui prendrait sens dans sa compréhension propre des religions orientales :

Pourquoi mettre le feu, pourquoi attiser un feu! Comment ça se fait! Comment est-ce possible que des gens ont besoin d'un brasier, d'être alimentés par le feu!

Qu'est-ce qui alimente le feu? Tous ceux qui étaient dedans, tous, tous! Pourquoi vouloir un brasier! C'est leur esprit qui avait besoin de ça pour exprimer leur esprit. C'est dur à avaler, ça! Cette croyance-là, c'est qu'on est responsable de nous-même. C'est dans le tao: une philosophie qui vient de : les éléments s'alimentent entre eux. Le bois alimente le feu, le feu alimente la terre, la terre alimente l'eau, l'eau alimente le métal, le métal alimente l'eau etc. (...)
 Pourquoi on cherchait le feu, moi je trouve que c'est le feu, si t'as trop de colère. (...) Comment on fait pour acquérir la colère? C'est par le *manque de valorisation* de l'action qu'on atteint la colère (Informateur no. 48).

Ces deux derniers types de réponse peuvent nous sembler étranges mais elles ont permis à certains individus de trouver la paix, de cesser leurs « pourquoi? » :

La chance n'existe pas, on la fait notre chance. On travaille notre vie; la chance, c'est rien que du vent, des mots pour dire : « On ne comprend pas ». La chance c'est quelque chose qu'on ne comprend pas, comme la malchance. Oh! On reste impuissant! Mais c'est pas vrai, on peut toujours se sortir de quelque chose quand on fait des efforts puis on va vers de l'enseignement. Ça m'a permis (...) de travailler face à ça, de grandir puis d'être capable d'aider les autres à se rejoindre (Informateur no. 48).

8.2 Changer de valeurs

Les survivants doivent se resituer par rapport aux institutions, à l'autorité, aux relations familiales, aux valeurs de la vie, au danger et au hasard (Hodgkinson & Stewart, 1991) :

Dans certains cas, oui, ils ont resitué leurs valeurs à un niveau plus profond. Ne serait-ce que se dire : « Écoute, la vie c'est pas quelque chose d'acquis, aussi bien la vivre en mettant l'accent sur les valeurs profondes d'amour par exemple, de générosité, puis de choses semblables, d'entraide ». Aussi le fait que les gens avaient vécu beaucoup d'entraide entre eux, même si il y a eu quelques petits déchirements par la suite, je pense que à tout prendre, cela a plus soudé que divisé la communauté, d'après moi (Informateur no. 20).

Cela a aussi pu rapprocher les familles :

Le rapprochement entre les gens aussi; j pense ça a changé les valeurs d'apprécier davantage les gens, entre eux autres, même dans les familles. Je dirais qu'au niveau de la famille, c'est peut-être un petit peu moins vrai parce que là ils sont dispersées, mais au moment où s'est arrivé, t'as senti un rapprochement, dans un échantillonnage de 48 ans à 20 quelque, ça fait que ça s'est rapproché davantage, ça a raffermi les liens familiaux (Informateur no. 25).

8.3 Vivre le moment présent

Une chose est certaine, beaucoup ont convenu qu'il fallait apprendre à vivre le moment présent. Cette autre personne nie que cela ait affecté son sens des valeurs. Mais est-ce possible qu'un événement pareil n'influence pas du tout? Elle était une jeune mariée lorsque cela est arrivé; elle a perdu des amies proches :

C'est pas le fait qu'on aurait pu rester puis mourir là, qui fait que peut-être je pense autrement. Mais, on entend souvent dire ça : « Ça prend un événement pour que je réalise que je dois apprécier les petits moments de la vie que j'ai. Moi, je pense, c'est pas durant cet événement-là, mais, j'attends pas qu'il y ait un événement. J'essaie de prendre les bonnes choses qui peuvent arriver, et chercher à me dire: « Bien écoute, aujourd'hui, oui il pleut, mais ça va faire du bien à des places aussi, puis, du soleil je peux l'avoir en dedans!» C'est moi dans mon cas. Il y a peut-être des gens que oui, ça les fait réaliser puis ils voient ça autrement là, mais, ça fait des années que je suis comme ça! Fait que, je ne dirais pas que c'est relié à cet événement-là. C'est moi-même, je suis comme ça (Informatrice no. 59).

Selon Fisher (1994), après un événement traumatique, il se développe un nouveau rapport à la vie où se dégagent trois points élémentaires : le caractère éphémère du temps, la vulnérabilité du corps et la relativité des choses. Les plus grands brûlés ont certainement intégré ces éléments. D'abord, leur rapport au temps s'est modifié :

Mais, c'est ça qu'est la vie hen? C'est pour ça que, quand je veux quelque chose, je l'achète puis j'en profite durant que je suis vivant. Quand je serai mort, ça sera plus le temps! Oui, parce que je vis pas pour plus tard. Je vis présentement. Parce que, je pourrais dire mon beau-frère est mort l'année passée à 23 ans...(Informateur no. 65).

Moé, j'avais des valeurs, je pensais pour demain: tu sais, ramasser son avenir dans vingt ans, oublie ça, j'aime autant en avoir moins, puis de vivre aujourd'hui. Mais se priver là, comme c'était prévu avec ma femme: « On va se ramasser un REER, on va se ramasser un fonds de pension, puis à cinquante ans, on ne travaille plus ». En tous cas, c'est fini ce temps-là (Informateur no. 51).

Dans le sens que j'ai vu [mon mari] qui est parti vraiment subitement; puis on avait plein de projets de voyages et il a même pas pu profiter de ça. À partir de ce moment-là, je me suis dit : « Je vais profiter de la vie pas mal plus. Sans jeter mon argent par les fenêtres, non, sauf que je vais en profiter le plus possible, parce que je ne sais jamais quand une catastrophe comme ça peut arriver (Informatrice no. 57).

Ah! La vie, faut que tu prennes le maximum quand ça passe! Ça dure pas longtemps. (...) Se faire plaisir des petites choses de la vie; je pense que c'est

important. Des petites choses: moi, un moment donné, c'est de m'organiser dans mon petit coin ici, m'organiser des choses qui sont confortables; des affaires qui sont bien simples des fois: juste aller marcher dans le bois, ou... savoir apprécier un peu plus! » (Informateur no. 50).

8.4 Faire table rase

Il peut y avoir également, suscité par les décès imprévus, le désir de faire table rase du passé et de recommencer à neuf. Ceci fut rapporté par Fritz (1961) un phénomène relativement rare mais qui est très impressionnant, car extrêmement radical. Cette personne a tout remis en question, quittant Chapais et sa famille :

Moi, j'en voulais à Dieu de ne pas être dans le feu, parce que je trouvais ça tellement dur, ma vie. (...) Le feu était encore en train de flamber, puis c'est ça que j'aurais voulu, j'aurais voulu y passer. Et là, il y a une voix intérieure qui m'a dit « T'as juste une vie à vivre et *tu te dois de la vivre heureuse* ». Je me dois de la vivre heureuse! Fait que ça devenait comme ma responsabilité (Informatrice no. 30).

9. La prise en charge directe d'enfants

La prise en charge d'enfants que ce soit les naissances ou l'aide à ses enfants ou à ceux des autres est une forme de résilience fondamentale identifiée par de nombreux survivants du feu de Chapais. Cependant, les deuils peuvent parfois en compliquer la continuité.

9.1 La maternité

Plusieurs jeunes femmes ont raconté avoir été secourues par une nouvelle naissance :

Puis bon, c'est sûr que j'ai tombé en congé de maternité en février. Après ça, j'ai eu mon bébé. Ça fait que là tu sais, toute la tension était tournée vers ça, ça fait que. Ça a laissé comme passer, ça a laissé pas dans l'oubli, mais tu sais, ça a fait comme couler comme si rien n'était (Informatrice no.1).

Qu'est-ce qui m'a aidée à passer au travers? Bah je pense c'est le temps. C'est le temps parce que, on n'en a pas vraiment parlé. C'est le temps qui fait que, le sport un peu, les enfants, j'ai eu des enfants. J'ai eu ma fille, mon garçon en 83, trois ans après. Je suis partie en 82, c'est deux ans après que je suis partie; j'ai eu mon garçon en 83. C'est ça, j'ai eu mon enfant, j'suis déménagée, j'ai arrêté de travailler, j'ai eu un temps d'arrêt, puis on est déménagés à Chicoutimi. J'ai resté

à la maison pendant quelques années, j'ai pas retourné travailler, après Chapais, j'ai pas retourné travailler (Informatrice no. 3).

La vie a continué, puis le club de curling, puis on faisait du ski, puis on s'organisait, on allait à la pêche l'été. Mais mes enfants étaient jeunes, j'avais un petit bébé naissant, c'était tout nouveau pour moi. Alors là, c'est peut-être ça qui a fait que, ça m'occupait tellement, que c'était une autre vie pour moi. Une vie de mère de famille, puis j'en ai eu un autre deux ans après. Alors, c'est probablement ça qui a embaumé tout ça, qui a fait que j'ai pas de souvenirs. J'étais tellement dans la joie d'avoir eu deux beaux enfants qu'il y a peut-être des petites choses à côté desquelles je suis passée (Informatrice no. 5).

9.2 Les petits-enfants

Des femmes ont manifesté un altruisme résilient en gardant leurs petits-enfants.

Après cela, je suis allée chez mon garçon parce que sa femme était partie et il avait des jeunes enfants. Je suis allée garder les enfants. Ça fait que j'en avais trois. J'en avais un tout le temps jusqu'à l'âge de 14 ans. Puis, y a un garçon que j'ai gardé qui avait 10 ans. Il s'est en venu rester là. Ça fait que j'en avais trois. Puis là, je suis toute seule. Ça, je trouve ça dur. Ça fait... 3 ans.

Puis [mon autre fils] s'est marié dans la même année. Préparer le mariage, ça a bien été. Mais, ça a été une journée: surtout à la messe, on a pensé beaucoup, que les autres étaient pas là, puis c'était le premier qu'on mariait, c'est normal... (...) Après est né mon petit-fils, en septembre 81, je suis tombée amoureuse de ce petit-là (Informatrice no. 35).

9.3 L'engagement envers ses enfants, réussites et écueils

Par contre, d'autres parents ou individus endeuillés ont rapidement évacué la question, de vivre ou de ne pas vivre, par amour et engagement envers leurs enfants et cela aussi bien chez des hommes que chez des femmes :

Puis après ça, quand j'ai sorti de l'hôpital au mois de juin, j'ai été ramasser mes enfants; parce que ma sœur avait ramassé mon gars à St-Hyacinthe, puis ma mère avait ramassé [ma fille...]. J'ai dit : « Moé je veux avoir mes enfants avec moé » (...) parce que c'était à moi, pis j'ai pris les moyens nécessaires! (...) [Quand] j'ai perdu mon épouse, ça faisait cinq ans qu'on était mariés, on avait une petite fille de seize mois et un petit gars de quatre ans (Informateur no. 51).

J'étais vivant, j'étais là, c'était comme ça, fallait que je vive avec les conséquences d'être vivant, puis d'être [en responsabilité dans] la soirée. Et puis d'être ami avec plein de gens qui sont décédés. Puis, c'est ce que j'ai fait du mieux que j'ai pu. (...) Ça m'affecte énormément, mais j'adorais, mais quand c'est arrivé, on repassera pas par le passé, j'adorais mes enfants, puis, ça me

tenait tellement, ça m'aidait. Le soir, tu te couches, « Bien en tous cas, j'ai une femme, puis j'ai deux enfants, sont en santé là, vis pour eux autres, je veux dire, bats-toi pour eux autres ! » (Informateur no. 17).

Par contre, parmi les deux sexes, certains parents, trop débordés émotionnellement, ont été incapables de maintenir la prise en charge complète de leurs enfants. Certains parents ont dû reconnaître leurs limites, non sans culpabilité et déchirements :

Puis je ne voulais pas les avoir non plus, parce que j'avais pas le temps de m'occuper d'eux autres, je dirais même s'ils auraient [*sic*] venu icitte, qu'est-ce que tu penses que j'aurais fait avec mes jeunes? Ils auraient été martyrisés mes jeunes. Moi, j'aimais autant payer, puis qu'ils soient corrects. Je téléphonais souvent, j'allais les voir au moins une fois par mois (Informateur no. 52).

D'autres regrettent une décision prise dans un moment de débordement :

J'étais séparée, j'avais trois enfants; puis [ma soeur] était séparée puis elle avait lui. (...) On s'était pris un loyer toutes les deux, avec les quatre enfants, puis on vivait comme ça. [Elle est décédée] (...) Mais, on aurait dit que je marchais comme sur le pilote automatique : fallait que ça soit fait, il y avait des rencontres avec l'avocat, le notaire. (...) Mais sur le coup moé après ça, j'ai laissé mes enfants aller avec mon mari. (...) Ça a été très, très dur. Je vais toujours le regretter, toute ma vie, puis je le regrette encore aujourd'hui (...) Moé, c'est par après : c'était surtout qu'elle me manquait! (Informatrice no. 49).

C'est un événement où, dans ma vie, je dis, il y a avant le feu, puis après le feu de Chapais. (...) Je pense que j'aurais pu les garder mes enfants, si j'avais eu de l'aide. Mais aussi, j'avais des besoins à combler pour moi. En tous les cas, on ne le sait pas, c'est arrivé comme ça. (...) J'ai développé d'autres problèmes, comme d'autres femmes victimes de violences conjugales. Non, non, il y a personne qui m'a soutenue, ça c'est clair, ni à Chapais, ni dans ma famille, ni nulle part. Puis quand je me suis ramassée dans un Centre (...). Ça a peut-être été ça ma solution: commencer une autre vie ailleurs! J'ai commencé une autre vie, donc, (...) c'est quand j'ai vu des gens mourir (Informatrice no. 30).

10. Le travail

La reprise du travail ou de toute activité joue un rôle fondamental car elle permet d'occuper l'esprit (Bernstein, 1976, Fisher, 1994). De façon générale, il a déjà été admis que le statut de travail joue un rôle important dans l'adaptation psychologique (Schwarzer & Jérusalem, 1995). L'absence de travail, même avant l'évènement, serait un facteur négatif de réadaptation et cela même chez les femmes (Sowder, 1986).

10.1 Les femmes au foyer

Bien c'est plus dur pour la femme: elle est tout le temps dans la maison, elle joue dans leurs affaires, c'est elle qui a du stock. (...) Ah! oui, une personne qui travaille pas, pense plus à toutes sortes d'affaires! Veux, veux pas, tu penses plus! Quand tu travailles dehors, ça chasse les idées. Faut faire d'autres choses (...) À travailler dehors, ça filait mieux (Informateur no. 65).

Ce pouvait être plus problématique pour les femmes demeurant à la maison. Une dame affligée est prise en charge par ses voisins :

Il aurait fallu que j'aie tout le temps quelqu'un avec moé... Oui, j'aurais eu besoin tout le temps de quelque chose. Parce que ma voisine, mon voisin, il m'appelait pour aller déjeuner à tous les matins avec eux autres, puis toutes sortes d'affaires de même. Mon mari il a été un mois sans travailler. Puis là, y'a dit « Il faut que j'aille travailler, j'en peux plus! » Il a été obligé d'aller travailler, ça fait que moé je restais toute seule dans la maison. Les enfants allaient à l'école, puis les deux autres étaient au travail (Informatrice no. 35).

Tout dépendait aussi des habitudes existantes, comme par exemple, celle des femmes déjà habituées de socialiser qui se donnaient rendez-vous au restaurant :

Les hommes étaient au travail; mais nous autres aussi on était occupées dans la maison à travailler. Puis on sortait souvent en après-midi avec ma belle-sœur, ma sœur; on se rencontrait, on se rassemblait au restaurant... Non, parce qu'avant, on se voisinait beaucoup. Ah! oui: au restaurant, on s'en allait quatre, cinq. On se rassemblait les soeurs, les amies ensemble et on parlait. On partait de bonne heure, parce qu'on soupait de bonne heure! nos maris arrivaient vers 4 heures et demi! Donc à 5 heures, fallait que le souper soit prêt! (Informatrice no.61).

10.2 La réadaptation des personnes brûlées

Des grands brûlés attribuent leur rétablissement à leur possibilité de retravailler. Par ailleurs, le retour au travail chez les brûlés, malgré des facteurs invalidants, sera largement tributaire de caractéristiques de la personne elle-même, comprenant sa motivation et son système de croyance (Tate-Henderson, 1984) :

J'avais gardé ma job; j'avais une job qui m'intéressait (...) Puis là, eux ils m'attendaient; déjà là, c'était gros, gros pour moi, s'ils avaient dit : « T'es mort, on veut plus rien savoir de toé! » Là, ça aurait été le deuil, le deuil mortel, pas mal. Mais ils m'attendaient puis c'était très important. (...) Pour d'autres, je le sais pas, mais pour moé, c'est important. Ça sera toujours important, moé je suis un gros travaillant! Je serais pas capable d'arrêter (Informateur no. 51).

Cet homme a accepté de devoir changer de métier, même s'il gagne moins cher qu'avant :

Moé, j'en connaissais là qui ont pas travaillé, ceux qui étaient sur le Bien-Être; moé, j'ai toujours eu la force d'aller travailler, j'avais d'autres choses aussi; moi, j'ai fait un p'tit peu toutes sortes d'emplois, ou n'importe quoi. (...) Il faut que ça fasse mal en «tabarnouche» pour m'empêcher de travailler, ou n'importe quoi. (Informateur no. 53).

Reprendre son travail n'allait pas toujours de soi; parfois, il fallait se battre pour y parvenir :

La première année, j'ai pas travaillé; puis après ça ben, je travaillais pas régulièrement, parce que, fallait que je retourne à l'hôpital (...). Le monde du travail, c'est un monde qui est pas facile! (...) Moi, qu'est-ce qui est arrivé, que j'ai trouvé de déplorable, c'est que, mon boss, dans le temps que j'étais parti, quand chu [*sic*] revenu, y voulait m'envoyer ailleurs! Y voulait me sortir du département (...). Parce que lui, j'imagine que c'était peut-être pas mal intentionné, je crois qu'il pensait que j'étais plus capable de travailler, que j'étais fini. (...) Il a fallu que je me batte, puis les gens, les autres compagnons de travail m'ont épaulé aussi. Fait que, cette personne-là a pas eu le choix que de me réintégrer; puis, il m'avait même coupé mon salaire. Bon, y'a fallu que je me reprouve, y'a fallu que je leur reprouve que j'étais capable de travailler (Informateur no. 50).

Les gens retournent plus au travail quand on s'attend qu'ils ne le fassent (Hodgkinson & Stewart, 1998) :

Moi, j'ai tout le temps dit que j'allais retourner travailler sous terre. Ils ont dit « Pour moi tu seras pas capable ». Moi j'ai dit : « Excusez, j'ai une tête de cochon, puis j'en ai une, c'est vrai, là-dessus, quand je dis que je veux faire quelque chose, je le fais. (...) Fait qu'un bon matin, au bout d'un an et 10 mois, j'suis allé les voir, j'ai dit : « Je suis prêt à y aller. » Ça fait qu'ils ont dit : « On va t'envoyer à Montréal pour passer un check-up, puis à Québec passer un check-up. » (...) Même la femme docteur, j'ai trouvé ça, c'est la première fois que je voyais une femme docteur qui pleurait, elle m'a examiné, puis elle, a voulait pas que je recommence à travailler. (...) Ça fait que là je suis allé voir un autre, un docteur de Québec, puis il m'a donné la permission de commencer à travailler. (...) Elle trouvait que j'étais pas prêt, parce qu'avec mes mains. Parce que j'avais pas les mains de même, ça fait 20 ans de ça. Puis elle a dit : « Non, puis après ça, ton côté, c'était encore bien bien sensible, puis elle a dit, ta ceinture puis tout. » J'ai dit : « J'vas y aller mollo, puis j'vas y aller j'sus capable, j'sus capable. » [*sic*] Ça fait qu'à Québec, ils m'ont dit : « Oui, essaye-toi pis si t'es pas capable, mais vas-y tranquillement. » Je me suis essayé, puis ça faisait mal au début, c'est normal, la ceinture surtout, parce qu'avec la ceinture t'as du stock dessus, t'as la westcut, t'as la batterie pour t'éclairer, t'as

bien des cochonneries. (...) Ça fait qu'en fin de compte, j'ai toffé [*sic*] pareil (Informateur no. 52).

11. Créativité, loisirs et occupations

Il y a d'autres alternatives qui permettent l'expression de la peine comme l'expression artistique par la musique, la poésie, la peinture ou encore l'écriture (Wortman, Carnelley, Lehman, Davis, Exline, 1995). Pour Cyrulnik (1999), la créativité se révèle un des meilleurs outils adaptatifs. L'art permet une expression acceptable de la souffrance car bien peu d'individus sont capables d'entendre des véritables récits.

11.1 L'écriture

L'écriture permet l'intellectualisation, la rêverie, la sublimation. On peut se libérer de ses émotions par l'écriture, comme par exemple, la tenue d'un journal quotidien ou encore des techniques d'écriture santé « healthy writing » (Pennebaker, 1997, p. 97). Ceux qui ont pris cette habitude, autour de cette tragédie, l'ont poursuivie par la suite, pendant toute leur vie :

Avec mon écriture (...) Je ne sais pas [pendant] combien de temps; quand ça me poignait, j'écrivais. Il y a des fois que je pouvais en écrire quatre par jours. (...) Moé aussi je débourrais! Parce que, moé j'ai vécu ça dans l'écriture, autrement dit. J'ai écrit, j'ai écrit de la poésie, j'écris des contes pour enfants; et présentement, après 23 ans, je suis en édition! (...) Mais dans mon « Prémonitions et réminiscences », dans mon Prémonitions j'intercale tous les poèmes à mesure que je m'en vais vers 80, dans Réminiscences, c'est après ce que j'ai vécu et c'est la poésie que j'ai faite après pour évacuer mes douleurs. C'est ce livre que je veux éditer après (Informatrice no. 39).

J'écris qu'est-ce qui s'est passé dans ma journée, comment je me suis sentie. Ça fait plusieurs années que je fais ça. Quand le livre est fini, je le déchire, je le brûle, ou... J'ai tout le temps une couple de cahiers en quelque part qui traînent. J'écris dedans, puis j'essaie de lire des affaires positives. Je pense faut s'aider un peu aussi! On dirait que ça me libère (...) Un coup que c'est ressorti, c'est correct (Informatrice no. 49).

11.2 La peinture

Cette chose n'a pas été mentionnée, mais nous avons pu observer des tableaux dans quelques lieux de rencontre de survivants. Cette pratique intensive de la peinture amateur continue à être très prisée :

D'après moi, par tête de pipe, c'est assez phénoménal le nombre de peintres qu'il y a ici, garçons ou filles. Des cours de peinture, il s'en donne beaucoup. Moi je dis, il faut que ce soit quasiment un reflet de tout ça. Il y a beaucoup de peintres de tout ordre. À Chapais, il doit y en avoir une douzaine c'est sûr, de qualité... Il y en a quelques-uns entre autres, Jean-Claude Simard qui est rendu à Québec, il a une notoriété assez significative. Ma femme, [une endeuillée] elle fait ça, ça fait des années. (...) Elle fait des cours d'aquarelle; ils sont une vingtaine. En région comme ça, c'est assez surprenant de voir le nombre d'activités, avec une compétence certaine (Informateur no. 25).

11.3 Les loisirs : occuper les jeunes, tout comme les adultes

Nous l'avons vu, en milieu scolaire, on avait décidé d'occuper les jeunes en leur faisant vivre des arts, du cinéma, etc.

Mais, pour le reste, à l'époque où c'était dans tous les milieux ici assez dynamique en terme d'activités culturelles, sportives, etc., je pense que les gens ont jeté leur dévolu là-dedans, plus que de s'apitoyer sur leur sort, sur leurs familles, etc. (...) Le leitmotiv des gens ici, les gens qui étaient passablement occupés puis autonomes comme qui dirait, ils sont passés rapidement à d'autre chose (Informateur no. 25).

11.4 Des projets communautaires

Quelques femmes au foyer se sont vues prises en charge dans des projets communautaires à la paroisse qui les ont tenues occupées et leur ont donné un but :

Puis moi pour m'aider à oublier, j'ai fait du bénévolat. J'en ai fait toute ma vie *mais là j'en faisais quasiment tous les jours*. Je savais pas quoi faire pour passer le temps. Parce que ça prend de quoi pour faire oublier. Là j'ai rentré dans le comité de Liturgie. Quand il y avait de la couture à faire c'est moi qui faisais ça. Puis après ça, j'ai fait du bénévolat pour l'Âge d'or. J'étais au HLM, j'ai fait du bénévolat au HLM. À Noël, c'était la crèche vivante. J'ai fait tous les costumes pour habiller tous les personnages (Informatrice no. 32).

Il y a ainsi conjonction d'altruisme et de créativité, deux éléments porteurs de résilience.

11.5 Nourrir une passion

Pour ce survivant, très accablé par les conséquences du drame, un passe-temps très prenant constituait la survivance :

Le but, les buts que j'avais, c'est ça qui fait qu'on se rétablit de quelque chose. Quelqu'un qui a pas de buts va peut-être; ce que je veux dire par buts, s'il y a pas de passions. Assouvir sa passion: moi, ma *passion c'est les voyages!* J'ai

voyagé! Quelqu'un qui n'a pas de passions, va y penser plus souvent. Au lieu d'arriver puis prendre un livre le soir puis de se retrouver en Bourgogne ou sur la Côte d'Azur ou en Italie, comme moi je faisais de mes soirées, bien souvent, tu te retrouves devant la télévision où ils parlent de feux, où ils parlent de telle chose qui fait que ça t'affecte. Ou tout simplement, tu te retrouves à songer. Quand t'as une passion, bien tu peux te garrocher là dedans, puis c'est le meilleur remède qu'il y a pas! (Informateur no. 17).
 Ça été un hiver difficile. On se recroqueville sur soi et c'est un peu ce qu'on a tous fait individuellement. Dans mon sous-sol, on avait la radio-amateur (Informateur no. 24).

12. L'altruisme

L'altruisme est une bonne forme de résilience car le dévouement à autrui permet d'éviter le conflit intérieur et le fait de se faire aimer entraîne en retour un effet positif (Cyrulnik, 1999; McCammon, Durham, Hallison & Williamson, 1988, cités par Maltais, Robichaud & Simard, 2001b, p.186). Certains survivants, chacun à leur façon, après avoir passé à travers des deuils très difficiles, sont devenus des *aidants naturels*. Voici l'exemple bien spécial d'un jeune homme :

Il y a des affaires que je ne comprends pas vraiment. Je suis le genre de gars qui a beaucoup d'amis, de chums, du monde qui viennent me voir. Je suis peut-être un genre aidant dans le fonds quelque part. Je suis baveux, je suis agaçant. (...) L'exemple que je vais vous donner c'est un de mes chums qui s'est tiré au 410 en boisson, il lui manque une oreille. De temps en temps, je lui envoie des pines [*sic*] assez raides. (...) Lui, il a l'air à passer au travers mais mettons qu'il était pas beau. Quand il est revenu de l'hôpital la première personne qu'il est venu voir c'est moi. (...) En même temps, on s'est assis ensemble puis on s'est parlé. Il m'a parlé de sa fille, il m'a parlé des problèmes qu'il vivait. Je lui ai dit : « Moi aussi, je peux t'en parler des problèmes moi, n'importe lequel je vais t'en sortir un là ». Je lui ai dit : « Tu peux vivre pareil » (Informateur no. 66).

Un homme très atteint par la tragédie, physiquement et psychologiquement, cherche aussi à aider autour de lui :

Bien souvent en ville, je suis assis au bar puis j'ai beaucoup de jeunes alentour de moi, qui parlent avec moi que je jase puis que j'encourage. (...) Comme (...) à la mine, j'en ai placé plusieurs, j'en ai rencontré un encore avant-hier, là j'y [*sic*] ai dit : « Toi, je t'ai donné une chance pour te placer icitte, puis je lui ai dit : « Je suis fier de toi, mais j'avais pas trop confiance quand je t'ai vu ici (...) » Là, je l'ai félicité puis il y avait du monde alentour de lui. Là il était fier, il avait la tête haute. Je fais bien ça (Informateur no. 52).

Le militantisme et l'engagement social peuvent également permettre de transformer son monde (Cyrulnik, 2001, p. 218, p. 254). L'exemple de grands brûlés est percutant :

J'ai tout le temps aidé à du monde, comme icitte en ville, je suis dans le bénévolat full pin. Je suis le premier dans l'organisation du Père Noël, puis dans la guignolée, puis je suis le premier dans les Chevaliers de Colomb dans la guignolée aussi, quand c'est le temps de livrer, puis je vois tous les noms du monde pauvre qui ont besoin, puis tout l'all-fit que je peux refuser, que je peux accepter. (...) Quand tu vois ça puis tu reviens chez vous, tu te dis : « Ouais, je suis pas si pire que ça, je pense ». C'est ça qui te redonne du pep, puis te redonne du courage (Informateur no. 52).

Moé, j'ai commencé à m'impliquer tranquillement puis, (...) c'est pas si pire que ça! « Impliquez-vous! » Je l'ai dit à une couple [*sic*], cette année : « Fais-en du bénévole, fais-le ce qu'ils font! Puis après ça, tu vas voir. Quand le gars donne du vingt-cinq, trente heures par semaine de bénévolat, tu vas être obligé de te tenir tranquille, puis te la fermer toé aussi! » C'est facile parler quand on fait rien! (Informateur no. 53).

13. Le courage

Une situation extrême renvoie à l'idée d'*épreuve extrême* qui plonge dans la souffrance et le malheur, poussant à bout les facultés d'adaptation; enfin, l'idée de situation extrême renferme une dimension de violence en ce sens qu'il s'agit d'un bouleversement radical qui ébranle une vie et qui la précipite dans un abîme d'où il n'est pas facile de sortir (Fisher, 1994, p. 21).

On verra dans cette définition, l'aspect presque inhumain de l'évènement, par exemple, quelqu'un qui devra vivre avec un corps marqué par les blessures, portera des souvenirs inimaginables et devra faire des deuils de personnes chères. Voici des mots qui en illustrent l'acuité : « C'est là que la vie a basculé » (Informateur no. 40). « Il a brisé une partie de notre vie, puis il en a brisé d'autres! » (Informatrice no. 63). « Moé en fait, j'ai perdu la personne la plus chère, au monde! (Informateur no. 14).

C'est sûr, quand quelqu'un te vole ta famille, tu dis « Il m'a volé ma famille, lui! » Je me rappelle une fois, j'étais dans un autobus, puis quelqu'un en parlait: il faisait bien pitié... Bien non, je pense que c'est nous autres qui faisons pitié! (Informateur no. 49).

Je me suis dit : « Il faut que je l'accepte sinon je ne passerai pas au travers ». Ça prend du courage et il faut se *fouetter*. C'est arrivé et il faut vivre avec. J'y pense pratiquement à tous les jours (Informatrice no. 32).

13.1 La décision de continuer à vivre

Fisher (1994) affirme que devra émerger un désir de vivre malgré tout ça, de survivre et de lutter. Selon lui, dans de telles conditions, une énergie vitale se manifestera, alors qu'un apprentissage de l'endurance deviendra révélateur de soi :

Nous verrons que personne n'est en réalité préparé pour affronter de tels événements; aussi chacun doit-il puiser au plus profond de lui les forces dont il a besoin pour survivre; il découvre alors que c'est en luttant pour sa vie qu'il survit et ainsi il se révèle à lui-même d'une façon tout autre qu'il ne le pensait (p.13).

Un intervenant chapaisien en parle ainsi :

Des fois quand je pense à ça, je me dis, je ne sais pas, en un sens, si on m'avait dit que j'aurais à vivre un événement semblable un jour, je me dis, je serais jamais capable de passer à travers. Et pourtant quand t'as à passer à travers, tu passes à travers, puis ça finit là. J'ai pas le goût de revivre ça par exemple (Informateur no. 20).

Une endeuillée explique la décision de survivre qui doit être prise après une épreuve. Elle rejoint en ça, l'analyse de Fisher :

Je pense que le bon Dieu nous a créés puis nous a donné un programme de vie, mais il nous donne des instruments, faut s'en servir aussi. Si tu veux pas t'en servir, t'es [*sic*] laissés là. Je pense que c'est ton talent, premièrement, puis ton goût de vivre ou de pas vivre! (Informatrice no. 47).

D'autres y ont mis un peu plus de temps mais y sont enfin parvenus :

Sauf que moi l'impression que j'ai eue c'est à tout prendre, ça s'est bien vécu. Ça s'est bien vécu d'après moi pour une raison bien simple, c'est que qu'est-ce que tu veux, la vie est plus forte que la mort. Quand il arrive un deuil dans une famille, à un moment donné, on passe à autre chose. Ça reste en fond de scène mais on passe à autre chose (Informateur no. 20).

13.2 Comment les grands brûlés s'en sont sortis

Les personnes blessées par le feu peuvent résumer ce qui a animé leur rétablissement au travers de souffrances physiques et de deuil : « Ce qui t'aide le plus, c'est ta volonté. Je ne me considère pas comme un héros. Je me suis tiré d'affaires parce que c'est ma volonté et mon entourage » (Informateur no. 52). « Faut que tu te grouilles » (Informateur no. 37)

Ah, c'est sûr, faut que tu fonces! Faut pas que tu lâches! C'est sûr que des fois, ça fait mal! Mais, qu'est-ce tu veux faire? Je pense moé, ça va avec ton *caractère*

puis ton *vouloir*! (...) Il y en a qui s'en sortiront jamais: faut que tu veuilles t'en sortir vraiment puis faut que t'arrêtes de penser à ça! » (Informateur no. 53).

Cet endeuillé a rapidement pris cette décision :

Quand bien même que t'aurais de la rancune contre Cantin, elle va jamais revenir. C'est arrivé, c'est arrivé, c'est passé, c'est passé. Tu t'en es sorti, aussi bien t'en sortir comme il faut. Puis c'était ça mon but. Faut que je *retrouse mes manches à tous les jours*, si je veux qu'on passe à travers! (...) Tu retrousses tes manches, là tu te raccroches » (Informateur no. 51).

Je pense le premier facteur le plus important, c'est que, ça *prend de la volonté*, pour commencer: tu sais, c'est plus facile de se laisser aller que de se battre! Disons, j'ai fait le choix aussi de me battre puis de reprendre, me remettre en conditionnement physique. En condition physique! Ça ça été long mais quand ça, ça c'est le facteur, VOULOIR. (...) C'est une question de ne pas t'apitoyer sur ton sort. (...) À un moment donné, t'as le choix: soit tu crèves ou tu survis! Si tu choisis de survivre, bien survis! Arrête de te lamenter, c'est de même que je vois ça! Dans la vie, il y a des hauts puis il y a des bas, puis il y a du bon puis du mauvais. Faut tu vives avec ça. (...) L'apparence physique compte, mais, faut que tu *t'acceptes*! (...) Je suis quand même, je pense, une personne assez déterminée. Peut-être entêtée, «*stubborn*», *entêté*. Ça là, ma femme me le dit! (rires). Ça prend ça, je pense, en réalité, pour survivre (syllabes inaudibles) Pour réussir dans la vie, faut que t'aies de la *détermination*! Que ça soit ce que ça voudra: que ça soit une maladie ou un accident, ça prend de la détermination pour réussir un travail! Même un peu des travaux des fois, si tu veux les réussir, c'est avec de la détermination. Je pense que j'en ai une bonne dose là. Probablement que ça, ça m'a aidé (Informateur no. 50).

C'est peut-être ça qui m'a aidée beaucoup, parce que, chu [*sic*] pas capable de *rien garder*. Des fois, c'est trop : «*Tourne-toi la langue sept fois*», mais je suis capable de m'excuser si j'ai trop parlé. Quand je veux quelque chose, *je me bats* pour l'avoir, puis je passe au travers, je prends les moyens pour y arriver. J'ai toujours été comme ça. J'ai toujours eu un *caractère assez fort*, mais après l'incendie, ça a dû être pire, parce que j'étais seule puis j'avais deux enfants, puis je ne voulais pas que personne me pile, me marche sur les pieds. Mon caractère est peut-être devenu plus aigri, mais... (Informatrice no. 57).

Ils définissent ce que Snyder a appelé l'espoir, fondateur de la volonté, ce que Fisher appellerait le courage, en somme l'effort quotidien, la persévérance, la détermination, la force de caractère, mais par dessus tout, l'acceptation, le tout assorti de communication et de support.

14. Le contact avec la nature

Le contact avec la nature, lieu d'harmonie, est de beaucoup considéré, comme générateur d'apaisement et du ressourcement. Boudreault (1981), une personne gravement brûlée ayant fait le récit de sa vie, a associé sa survie à la nature couplée avec le monde spirituel. À Chapais, on vivait à même une nature préservée, elle a servi de soupape, laquelle est demeurée présente pour plusieurs :

On avait acheté un bicycle à gaz à mon garçon [qui est décédé]. On le payait l'hiver et il devait l'avoir le printemps. Ça fait que je me suis pris un ski-doo à la place. Je me suis acheté un Yamaha bien neuf. J'en ai fait plusieurs années. Oui, ça m'a aidée gros. Avec ça, je sortais quasiment tous les soirs. J'allais prendre des rides avec ma bru et d'autres, à cinq milles d'ici. Je l'ai eu jusqu'en 94; je l'ai jamais brisé (Informatrice no. 35).

Des fois l'énergie, je vais en rechercher dans la nature, le calme, faire le vide autrement dit. D'ailleurs, j'ai toujours été proche de la nature; quand je veux me ressourcer, j'ai juste à m'en aller dans un endroit calme, au travers de la nature (Informateur no. 31).

Je suis un amateur de chasse, de pêche; j'ai jamais arrêté d'en faire. (...). Moé j'ai un chalet dans le Nord (...) Bah, je marche avec mon chien, avec mon voisin, (...) le matin, à six heures et demie, sept heures, on va marcher dans les sentiers, je fais mon bois de poêle, je fais du VTT, la chasse l'automne, moé j'vas à chasse à l'original, c'est comme une prière, faut que j'aille à la chasse à l'original (Informateur no. 51).

Se faire plaisir des p'tites choses de la vie; je pense que c'est important. Des p'tites choses: moi, un moment donné, c'est de m'organiser dans mon p'tit coin ici, des choses qui sont confortables; des affaires qui sont bien simples des fois: juste aller marcher dans l'bois, ou... savoir apprécier un peu plus! Savoir apprécier qu'est-ce qu'il y a alentour de nous autres. C'est pas évident non plus: des fois, on vit à côté de quelque chose, on l'apprécie pas; juste le fait de voir icitte-là. (...) On aime les oiseaux. Si t'aimes les oiseaux, ça fait de la vie alentour. Puis, on a eu des animaux sauvages de temps en temps, qui viennent manger icitte (Informateur no. 50).

15. Inoculation, force accrue ou vulnérabilité?

Est-ce que d'avoir vécu un tel évènement peut emmener des effets positifs ou ne crée-t-elle que des effets indésirables? Ma tentative de réponse à ce moment-ci serait qu'il y a un peu des deux. Les survivants de Chapais ont vécu une maturation, une nécessité de réflexion, un cheminement face au sens de la vie et de la mort. Cependant,

plusieurs exemples démontrent que cela crée certainement une très grande vulnérabilité face à d'autres épreuves traumatiques. Nous examinerons maintenant différentes situations vécues à Chapais.

15.1 La fragilité acquise

Une chose qui va nuire et qui ne peut pas être anticipée, selon Tumelty et Seed (1990) est l'effet des désastres subséquents. Les personnes seront très affectées par les nouvelles de tragédies, de façon beaucoup plus personnelle qu'avant. Les anciens sinistrés vivent les catastrophes péniblement, même quand ils ne sont pas touchés directement : « Comme l'événement de New York, je l'ai vécu profondément, parce que, ça m'a fait revivre en partie ce que j'avais vécu là-bas. Un événement majeur qui arrive, c'est sûr que ça me revient » (Informateur no. 31).

Cet autre survivant fut grandement affecté par une secousse sismique :

Quand il y avait eu le tremblement de terre, il était dans le parc des Laurentides, moi j'étais à La Doré. (...) On était dans le restaurant. Puis là, je vois venir une van de bois. Puis là, ça part à trembler. (...) La van passe puis ça continue à trembler. Puis là, à un moment donné, il y a quelqu'un qui a dit : « Il faut qu'on sorte d'icitte ». Moi ça a pas pris ni un, ni deux, j'étais dehors. Mais quand j'étais rendu dehors, puis j'entendais une femme crier, puis j'étais avec un de mes chums, j'étais dans le feu. Moi dans ma tête, il a fallu que j'y pense que là, j'étais à La Doré. Parce que moi là, c'était le feu. Puis là, on est rentré en dedans, puis j'ai fini de manger. Puis on a rembarqué dans le véhicule, puis mon chum, il me parlait du tremblement de terre, puis moi je lui parlais du feu. Puis on a fait ça un grand bout; on a fait ça pendant à peu près 30, 40 milles ». (Informateur no. 29).

15.2 Un rapport différent avec la mort

Les réactions face aux morts subséquentes sont variées, selon encore une fois, le lien qu'on avait avec la personne décédée. Une chose est certaine, le rapport avec la mort ne sera jamais la même.

15.2.1 Atterrés par d'autres morts traumatiques de proches

Plusieurs chapaisiens ont été affectés par les décès de survivants, que ce soit dans les semaines ultérieures ou encore les années suivantes, par mort accidentelle ou

par suicide. Il est frappant que plusieurs l'aient souligné. Nous avons déjà cité quelques cas dans le chapitre portant sur les impacts sur la santé :

Moi après le feu, là, le moral a tombé [*sic*]. C'est là que j'ai pris ma débarque. Moi les gars que je travaillais avec, il y en a qui sont morts, comme [celui] que j'étais bien chum avec, lui il est mort au bout de trois semaines, là câlisse! Là le moral te descend, encore un autre, encore un autre, puis encore un autre (Informateur no. 40).

Mais après ça, l'autre partie difficile, je dirais que ça été toutes les célébrations qu'y ont eu par après (...) à tout bout d'champ. (...). Là, tu retournais, puis, tu revirais le fer dans la plaie parce que c'était un que tu connaissais; c'était des amis ou des relations (Informateur no.25).

Plusieurs ont mal pris des décès accidentels de personnes très significatives :

Après ça, [...ma soeur] après ça mon frère (...), il est allé bûcher son bois et il y a un arbre sec qui est cassé et lui est tombé sur la tête, il avait 42 ans. (...) Ça me faisait ça quand mon frère est mort. J'étais assis dans la maison, tout un coup, je me mettais à pleurer, j'avais pensé à lui. J'étais assez folle là, je disais : « C'est pas normal, j'ai plus de peine que sa femme ». Mais elle, sa femme, elle est bien renfermée, ça fait qu'elle le montrait pas comment qu'elle avait de la peine. Avant que je le réalise là, moi je pensais qu'il y avait rien que moi qui avait autant de peine que ça. Moi mon frère, c'était comme un coup de masse. Ça m'a pris du temps à me remettre (Informatrice no. 49).

Ce survivant, atteint de brûlures légères, a réussi à rationaliser l'incendie de Chapais car, dit-il, il a « pris cinq ans de maturité en claquant des doigts ». Il serait prêt à aider s'il arrivait une autre catastrophe, cependant, il s'en est remis difficilement de la perte subséquente d'un compagnon de travail :

Quand t'as vécu ça, faut que ça soit solide les autres épreuves. J'en ai eu d'autres là, la mort de mon chum dans la mine. J'ai eu, peut-être plus de misère que ça... On a travaillé trois ans là avant qu'elle ferme. [Note : une autre mine que celle de Chapais]. (...) C'était mon voisin, on restait dans un duplex, c'était le gars avec qui je voyageais, c'était le gars avec qui on sortait les fins de semaine et les femmes s'entendaient très bien. C'était le gars avec qui je mangeais tous les midis. La seule chose, c'est que je travaillais pas avec; on était dans deux quarts de travail différents. Mais quand il a eu son accident, son chum est venu nous chercher pour le sortir, puis il est décédé en le sortant de la mine. Donc, lui, j'ai eu beaucoup, beaucoup de misère, parce que j'étais aussi proche qu'un frère! Fait que, ça m'a aidé beaucoup les premières années, pour dire: « Ce qui peut t'arriver, ça peut pas être pire que ça là.» Ça! Chapais, surtout Chapais, t'a fait grandir. Le deuxième événement, c'est comme quelque chose de complètement à part. Parce que là, ça m'a touché... Voyez-vous, à Chapais, j'ai pas perdu de

gens de la famille. J'ai perdu de bons amis, mais, mon chum c'était comme quelqu'un de ma famille! C'est une personne que je voyais tous les jours, depuis deux, trois ans! Donc, j'ai eu beaucoup de misère (Informateur no. 56).

D'autres qui ont été très affectés par la mort tragique subséquente d'amis, ont découvert, par contre, ne pas avoir peur « des morts » ou des blessés sur la route, à cause de l'expérience de l'identification à la morgue :

C'est plus, quand t'es passé par là, avoir été identifier ça. Je sais que j'ai arrivé [*sic*] sur un accident déjà, puis le gars était pas mort, mais il avait une jambe cassée. (...) Je l'ai tenu, j'ai resté là trois quart d'heure, une heure! Ça m'a pas dérangé, j'ai pas eu peur de ça, rien! Parce qu'après ce que t'as vu là, ça en prend beaucoup pour... (...) *Ôter la peine puis tout quand y'en a d'autres qui meurent, non.* Parce que mon cousin est mort, puis mon beau-frère l'année passée; ça a été assez dur aussi. Ça dépend tout le temps comment ce que t'es proche d'eux autres. (...) J'ai un de mes cousins qui avait quatre enfants, puis y'est mort v'là sept-huit ans, lui dans un accident de pêche à Chibougamau. (...) J'étais bien proche de lui aussi, puis j'ai trouvé ça très dur. Parce qu'on faisait tout ensemble: y venait de déménager ici, y'aimait travailler, puis on s'amusait dans toutes sortes d'activités ensemble puis là je l'ai perdu lui aussi (Informateur no. 65).

15.2.2 Ne plus avoir peur des morts

Ça m'était arrivé ici. C'est pas que la mort courait après moé, je montais à une réunion à Chibougamau, puis l'autobus scolaire qui transportait les enfants et les adultes de l'école anglaise a glissé. Ils ont capoté avec l'autobus puis se sont arrêtés sur un pont juste avant la rivière. Puis nous autres on est arrivés là-dessus. Puis on les a aidés à en sortir, entre autres une grosse amérindienne, morte. (...) L'autobus, c'est après, en 83-84 à peu près. Mais là, c'est un réflexe. T'es plus porté à prendre l'événement comme il arrive! (Informateur no. 25).

Ces deux exemples démontrent que l'inoculation vient quand on n'est pas touché personnellement. On peut alors utiliser ses qualités d'empathie et son expérience. Cet homme qui a eu particulièrement de la difficulté à passer à travers son deuil a trouvé de lui-même une façon originale de se désensibiliser:

Mais je vais vous dire une affaire, il y était une escousse [*sic*] que je portais à peu près 95 % des morts. Puis je faisais ça gratis [*sic*]. Puis après que ma femme a été morte, bien moi, j'avais ben peur des morts, puis astheur, les morts, j'en ai pas peur je les touche puis je fais tous les temps avec eux autres (...). Puis au début, j'arrivais icitte, quand j'avais porté le mort, je rentrais dans ma chambre, puis j'allais pleurer. Puis après ça je me suis amélioré, je ne voulais pas lâcher : « J'm'as [*sic*] passer au travers. » Puis après ça, moi, chu [*sic*] un gars qui a le coeur sensible. Là, tu vois pleurer le monde. Comme là, j'ai porté un des mes

grands chums, tabarouette ça me coulait icitte de même. Puis là je voyais pleurer les autres, tout « l'out fit » [*sic*], puis c'est dur. Icitte, quand tu portes les morts, tu connais toujours la famille, tu connais tout le monde. (...) Mais comme je te dis souvent, j'aime aider puis j'aime pas me faire aider, le moins possible (Informateur no. 52).

15.2.3 L'acceptation de la mort

Concernant les décès ultérieurs, plusieurs ont noté leur capacité à accepter que la mort fasse partie de la vie. La familiarité avec la mort peut maintenant les secourir : « J'ai perdu mon frère de 55 ans quatre mois après, du coeur. Il ne m'en restait rien qu'un. Ça m'a donné la force pour le supporter » (Informatrice no. 35). Même un suicide est mieux vécu :

Puis six ans après, c'est ma bru. Mais elle, elle s'asphyxie, elle prend le tuyau puis elle va se cacher dans le pit [*sic*] de gravel... J'ai passé par là deux fois encore. Chu [*sic*] pas devenue hystérique! Ça nous dit, en fin de compte, on a passé par là, on est capable de passer par là encore! Puis, [mon fils] c'est la même chose: y'a passé par là puis ça l'a rendu plus fort aussi. Puis quand [mon mari] est décédé (...), c'est ça la mort. Chu [*sic*] pas devenue hystérique à cause de ça! Mon père est mort subitement. J'ai dit : « y'est mort, c'est tout! Y'a 84 ans, c'est le temps.» Pas plus long que ça. Ça me met la mort que c'est, on dirait que j'accepte plus la mort (Informatrice no.39).

15.3 Face à d'autres catastrophes, force ou faiblesse?

La catastrophe rend plus vulnérable mais elle peut aussi contribuer à développer des forces nouvelles, ceci est complexe à départager. Cependant, d'après Janis (1969, p. 84-85), la sévérité des symptômes dépendrait à quel point tu as été touché de près par la catastrophe, ce qu'il a appelé le « *near-miss* » et cela avec ou sans blessures physiques. Plus grande sera la victimisation vécue, plus sévère sera le stress et plus élevé sera le risque de désordre émotionnel par la suite. Par contre, ceux qui ont connu la peur à distance, les « *remote-miss* », vont avoir moins de sensibilité indiscriminée en réaction à des menaces non pertinentes.

En effet, avec la catastrophe, on peut observer « une tolérance diminuée aux stress aigus, une prédisposition acquise aux dépressions avec des symptômes d'anxiété incapacitants suite à des événements de la vie qui auraient été tolérés si l'individu n'avait pas de résidus de l'expérience traumatique précédente » (Janis, 1969, p.36). Les

gens traumatisés, deviennent vulnérables aux rappels ainsi qu'aux stress ordinaires de la vie et aux événements déclencheurs (perte d'emploi, décès, attaque cardiaque etc.) (Figley, 1985, p.408). Paradoxalement, Fisher (1994) croit que celui qui a déjà connu des épreuves et leur a fait face, a une plus grande probabilité d'affronter une nouvelle situation en mobilisant de nouvelles ressources.

Nous croyons que la théorie des exposés de près et des exposés à distance s'applique également au vécu subséquent, selon l'impact direct, des événements sur soi. Plusieurs survivants ou intervenants de Chapais ont eu à affronter d'autres catastrophes ou stress aigus subséquents dans leur vie. Par exemple, chez cette intervenante, deux stress n'ont pas causé la même réaction. Elle fut très affectée par celle qui l'a touchée personnellement et moins par une autre :

Il y a un client qui a été brûlé (...) Moi, je suis pas là, je suis pas dans cette aire-là! (...) Mais, suite à ça, j'appelle la mère pour l'aviser de ce qui s'était passé. (...) Mon nom sort pas mais presque; mais moi là, j'étais, là, j'ai pas d'affaire là dedans, j'ai [reçu] une mise en demeure. Mais moi j'avais fait ce qu'il y avait à faire (...). Puis, justement le directeur, (...) il avait dit, « Bien écoute, si t'as un problème, va voir un psychologue! » C'est épouvantable! Mais c'est sûr qu'après ça, je me disais, « C'est tu l'affaire du feu ? (...) J'ai arrêté de manger; c'était dramatique! (Informatrice no. 4).

Par contre les pluies diluviennes au Saguenay furent mieux vécues par cette même personne :

J'ai vécu aussi avec des personnes handicapées: le déluge! Puis quand le déluge est arrivé, on a été obligés d'évacuer des clients. (...) Encore là, cet événement m'a fait penser un peu à ça. Ça c'est arrivé en 96; puis là, on devait évacuer d'urgence les clients parce que le barrage pouvait sauter! C'était moins pire que Chapais, mais, encore là, fallait se dépêcher, fallait tout apporter! Bon, les clients (...) quand même c'était des clients handicapés. (...) Encore une autre catastrophe, moins pire, c'est sûr moins dramatique! (...) Une responsabilité sans être préparée, dans le fond. C'est sûr qu'y a sûrement des choses de ça qui me sont restées positivement! Je parle d'organisation; (...) je ne sais pas si la chose à Chapais m'avait laissé quand même forcément des choses pour me sortir de ça assez sereine (Informatrice no. 4).

15.4 Plus de compétence dans les catastrophes qui ne nous touchent pas

On peut observer que chez un même individu, différentes catastrophes ne causeront pas les mêmes conséquences. Voici un autre exemple intéressant, celui de la

tempête du verglas qui a causé des réactions adverses, chez un intervenant et chez un sinistré; à Chapais, ils avaient été dans la situation inverse. D'abord le témoignage d'un ancien endeuillé et brûlé, qui est devenu intervenant du verglas: « Dans le temps du verglas en 98 là, j'avais 60 quelque gars qui travaillaient pour moé. J'avais trois sites de chantiers, je courais ça, puis je travaillais, 18 heures par jour! Ça c'était moé ça! Le verglas, c'était une manne, voyons! Moé du stress, je connais pas ça »! (Informateur no. 51).

À l'opposé, un intervenant de Chapais, qui avait trouvé que l'incendie lui avait rapporté positivement dans sa carrière : « J'ai eu la chance de faire un peu la preuve de qui j'étais. J'ai pris une expérience incroyable avec la presse » (Informateur no. 16), est devenu sinistré du verglas. Il a constaté que cela l'a affecté négativement. Il attribue sa réaction à l'âge mais était-ce seulement le cas ?

Puis comme quand il y a eu le verglas, c'était impensable que j'allais [*sic*] quitter ma maison. J'ai appris aussi que quand on est jeune, on a une résilience aux stress majeurs, aux événements importants qui est beaucoup plus forte que quand on prend un certain âge. J'ai vécu moi, ça ne se compare pas au niveau des pertes humaines, tout ça, mais j'ai vécu le verglas, ici il y a quelques années. J'avais pas d'électricité dans ma maison pendant dix-huit, quatorze jours, je ne sais pas. Alors, je devais travailler au bureau (...) mais j'arrivais dans une zone de guerre, chez nous où les arbres étaient à terre. (...) J'étais en train de me brûler (...) mais je ne le voyais pas. Puis là, un mois, deux mois, six mois après, je voyais des scènes du verglas, puis j'avais une larme qui sortait puis je ne comprenais pas. J'ai vu à quel point ça avait été dur sur moi, j'ai passé à travers sans que ça paraisse trop (Informateur no. 16).

16. L'humour

L'humour peut être un bon moyen de prendre de la distance par rapport à la représentation de l'événement (Bernstein, 1976; Cyrulnik, 1999). Il suppose de transformer une représentation qui fait mal en une représentation qui fait sourire (Cyrulnik, 2001, p. 112). Mais, il n'est pas à propos dans toutes les circonstances dont certaines se prêtent plutôt à la réflexion grave ou encore à l'action extrême (p. 247). À Chapais, l'humour est présent, mais de façon isolée et rarissime. C'est un sujet qui se prête difficilement à l'utiliser, même si certains l'ont quand même fait précocement :

Oui, j'ai fait des blagues, j'm'en rappelle d'une que j'avais faite le lendemain du feu : « Nous autres, dans les Lions, on avait travaillé dans la chose. Il y en a même qui se sont brûlés à l'ouvrage! (Informateur no. 58).

L'humour est plus une tendance familiale et paradoxalement, est très présent chez des familles qui par ailleurs, sont considérées à l'extérieur du foyer, comme n'ayant pas passé à travers. Ayant eu la chance de rencontrer des membres intergénérationnels de mêmes familles, cette vision nous a beaucoup frappée. Ce sont les gens qui nous ont le plus fait rire. Il y a comme une injonction paradoxale chez certains à ne pas faire leur deuil.

II La résilience collective

Une résilience efficace ne saurait se passer de rapport avec les autres. La résilience externe suppose un contact social et un support par la culture. La reconnaissance d'une dimension collective à la souffrance permet de briser l'isolement alors que son individualisation contribue à la pathologiser. C'est ce qui constitue la résilience collective ou résilience de groupe. Nous élaborerons dans cette partie sur la reprise de la communication dans un milieu traumatisé, le pardon avec sa dimension sociale, ainsi que les souvenirs et rituels.

17. Réussir à en parler

Parler permet d'accéder à une reconnaissance sociale de la douleur. La communication sur l'évènement soigne, car elle transforme l'émotion reliée à la tragédie (Cyrulnik, 1999, p. 57; Pauchant & Mitroff, 1995). Paradoxalement des forces au sein des groupes agissent psychologiquement afin d'inciter les gens à ne plus parler de ce qui menace (Pennebaker, 1997). « Le silence est le résultat d'une complicité culturelle où tout le monde trouve son compte. » (Cyrulnik, 1999, p. 140). Nous regarderons maintenant, l'évolution de la communication sur la catastrophe à Chapais, qu'est-ce qui s'est passé au niveau des petites unités sociales, plus particulièrement, comment les individus perçoivent leurs échanges au sujet de l'incendie de Chapais.

17.1 En parler quand on est en deuil

Bien qu'il soit généralement admis que l'expression du chagrin fasse du bien, la réaction sociale reçue par la personne en deuil le plus fréquemment, en est une négative (Wortman, Carnelley, Lehman, Davis et Exline (1995). Les proches ne sont pas toujours disposés à entendre. Pour ce qui est de la libération des affects par la parole, il semblait plus facile d'aborder le sujet dans les familles ou parmi les amis qui n'étaient pas en deuil direct (Informateurs no. 42, 56, 60). Ce ne sont pas toutes les familles endeuillées qui sont parvenues à évoquer simplement le souvenir de leur disparu. Plusieurs n'en ont jamais parlé à l'aise :

Des fois en parler c'est bon, mais des fois ramener des vieux souvenirs, c'est pas bon. Parce que mon autre frère qui a survécu à ça, je ne lui en ai jamais parlé! Puis devant mes parents, je pense que j'en ai jamais parlé non plus. Je sais qu'eux autres, des fois ils en parlent, puis ils viennent les larmes aux yeux; fait que j'essaie de tout le temps de changer ça, de pas les embarquer là-dedans. Moé, j'en parle de même avec, comme on dit, avec des inconnus, mais, dans ma famille, j'en parle pas (Informateur no. 65).

Il y a du monde que je me suis senti détaché d'eux autres parce qu'on n'en a pas reparlé. Comme ma belle-soeur par exemple, ça a resté loin. Même avec ma mère, ça a resté loin ça. Si jamais on en reparle, c'est si on va à la messe au Jour de l'An, ou si on va au cimetière une couple de fois par année, puis même là on n'aborde pas le sujet. On n'en parle pas vraiment de ça. On sait pourquoi qu'il est là, on sait mais on n'en jase pas de ça. Ma mère jamais elle en parle (Informateur no. 66).

Dans les couples, on avait aussi de la difficulté à s'en parler comme en fait foi cet homme endeuillé par sa soeur et sa fille. Il n'osait pas non plus en parler avec son épouse :

Même avant, elle a jamais été une jaseuse, elle, elle a jamais été une parleuse bien bien. T'oses pas parler, t'oses pas blesser l'autre, l'autre ose pas te blesser. Ça y fait gros ça aussi là. Mais moi je sais qu'après le feu, elle était agressive. Bien tout le monde était agressif, c'est pas compliqué (Informateur no. 40).

Cyrulnik (1999) n'a-t-il pas dit que : « Partager son malheur, c'est altérer nos proches » (p. 180). Des veufs ne trouvent pas la façon de parler à leurs enfants de leur parent décédé (Informateurs nos. 14, 52, 58) : « J'en parlais le moins possible; mes enfants même me l'ont noté [*sic*]: « Comment ça que t'as jamais parlé de notre mère » puis tout ça. On en a parlé une couple de fois. Ils m'ont demandé où ce qu'était leur

vraie mère! » (Informateur no. 51). L'incapacité de parler de leur chagrin s'installe dans leur système éducatif et relationnel :

Mais mon fils, je ne l'ai pas vraiment vu avoir de la peine. (...) Après ça, je me rappelle même pas de l'avoir vu pleurer. Ça veut pas dire qu'il ne l'a pas fait, mais peut-être pas devant moi. Il est pas démonstratif trop trop. Je ne pense pas que je les aye pris les deux, puis que je leur aie dit « Regarde, votre père est décédé dans l'incendie qu'il y a eu » (Informatrice no. 57).

Les parents qui ont perdu des enfants n'en parlent pas plus avec leurs autres enfants adultes.

Aah! y'ont trouvé ça très dur: c'est un peu pour ça aussi qu'y ont parti [*sic*]; c'était prévu qu'y s'en allaient de Chapais là, mais, peut-être pas prévu si vite que ça! Mais, ma mère n'en parlait pas; puis mon père non plus. Du monde qui avaient été tués, y'en parlaient pas. Ça peut être un peu pour ça qu'on n'en parle pas nous autres non plus! (Informateur no. 53).

17.2 Parler pour se libérer

Puisque les gens de Chapais ne voulaient plus en entendre parler, certains se sont vidés le coeur avec de purs étrangers intéressés par l'évènement, plutôt que de se taire et de cacher d'où ils viennent :

Ah, j'en ai parlé souvent; quand je disais aux gens que je venais de Chapais, ils me parlaient du feu. Puis je leur contais, je le contais, je me libérais! Le monde d'abord, il voulait savoir! Pourquoi pas? J'étais là! Aussi, quand on allait en Floride, là, en Floride, quand on venait de Chapais, il y a plein de monde à la piscine, je leur en parlais. C'est peut-être pour ça que j'y pense plus. Ça m'a libérée, complètement de ces affaires-là. À force d'en parler, mais j'en ai tellement parlé! (Informatrice no. 60).

Ce qui était utile, c'était d'avoir un grand réseau à qui en parler, car généralement, les proches peuvent se lasser : « On en parlait souvent, puis aussitôt qu'on rencontrait quelqu'un sur la rue, on en parlait! (...) On en a parlé tellement! (Informatrice no. 60). Les membres d'une communauté religieuse recevaient un support élargi :

Alors, ça faisait mal, quand j'en parlais. Puis, lorsqu'on avait de la sympathie de nos consoeurs dans l'Abitibi ou à Québec ou un peu partout là, ça, ça nous faisait du bien. Dans le sens qu'elles nous écrivaient un petit mot via, par le fax; alors elles nous disaient tout simplement qu'elles étaient avec nous autres, qu'elles sympathisaient avec les gens, qu'elles priaient pour nous autres, que elles étaient là! (Informatrice no. 22).

17.3 Trouver à qui parler en profondeur

Comme le disait Cyrulnik (1999), « on ne peut pas tout dire et pas à n'importe qui » (p. 187). Ce jeune homme venait d'une grosse famille, assez ouverte, avait de bons amis, mais ne pouvait avouer son drame intime. La question, ce n'est pas seulement de pouvoir en parler mais à qui en parler et comment aborder les questions qui nous hantent :

Sur le moment, on en parlait entre amis, mais encore là, sans aller en profondeur, on parlait surtout de nos amis; mais pas nécessairement de l'expérience. (...) Tu penses juste à ça, tu penses à tes amis qui sont restés là: tu vis un deuil, mais c'est un deuil multiple! En plus de te sentir coupable de t'en être sorti! Puis là, t'oses pas en parler trop avec tes amis, parce que tu sais qu'ils sont pas mieux emmanchés que toé! Des psychologues, à Chapais, il y en avait pas bien bien! Il y en n'avait pas pantoute! Puis dans le temps, voir un psychologue, c'est parce que t'es un fou! Je ne suis pas sûr si c'est ça qui m'a emmené à faire des dépressions: ça partait de plus loin que ça, mes problèmes à ce moment-là. Autant que je peux paraître fort dans des situations comme ça, j'étais suicidaire! Ça, il y a pas un de mes chums qui le savait! (Informateur no. 31).

Ce qui fait problème dans l'élaboration sur le sujet, c'est le débordement d'émotions qui n'a pas été jugulé chez certains individus, faute de lieu et l'occasion pour le faire :

La question du feu, durant les premières années, ça m'affectait beaucoup d'en parler. C'est certain, ça me stressait un peu d'en parler, par rapport que ça me remettait dans le sujet, puis, j'évitais d'en parler, pour ça! Dernièrement, non. Plus maintenant, non, depuis une couple d'années seulement. C'est le fait que j'ai peut-être été longtemps sans n'en parler. J'étais dans un milieu où les gens étaient pratiquement pas au courant. [...Puis] il y a de mes amis, à un moment donné, (...) qui me demandent si je veux en parler un petit peu... (Informateur no. 50).

L'occasion qui se présente, des personnes facilitatrices, moments rares qui permettent parfois des échanges satisfaisants :

L'hiver passé, je suis allée aider à servir des funérailles, un repas. (...) Il y a quelqu'un qui s'est mis à en parler, justement du feu. Avec nous, il y avait une madame que son fils était décédé; puis une autre madame, c'était sa sœur, puis une autre, c'était sa fille. On s'est mises à en parler toutes les trois, parce qu'eux autres avaient pas vécu la même chose que moi, puis là j'en ai parlé très facilement. (...) Comme là, on en a parlé, mais ça m'était pas arrivé souvent de vraiment en parler avec des gens qui avaient été pratiquement tous affectés (Informatrice no. 63).

En somme, les plus gros malaises à en parler se retrouvent souvent au sein des familles endeuillées elles-mêmes. Par ailleurs, l'habitude de ne plus en parler peut se retrouver défaite par le concours d'étrangers qui requestionnent et donnent la possibilité d'en parler dans un nouveau cadre, avec des gens qui ont un regard neuf. La personne découvre à ce moment que les émotions l'ont quittée. Par ailleurs, les gens qui vivaient une lourde culpabilité ou un deuil non résolu, ont par ailleurs souvent eu besoin d'aide thérapeutique. Certains ont aussi été aidés par un groupe d'entraide tel les Alcooliques Anonymes. Ce survivant endeuillé est conscient de la permanence de son chagrin; il l'affronte et le partage :

Parce que des fois je fais un partage (...) je parle assez avec mes tripes, quand j'embarque dans le feu de Chapais, (...) les émotions embarquent, puis là j'ai dit : (...) « Sais-tu pourquoi je pleure? C'est parce que j'ai de la grosse peine icitte mais je suis un grand malade, puis aussi longtemps que je vais vivre, je vais avoir de la peine (Informateur no. 40).

17.4 Toujours incapables d'en parler

Certaines personnes en autorité ont encore maintenu la consigne de ne pas en parler. Peut-être s'agissait-il ici d'un besoin qui leur était propre : « C'est quand les gens en parlent, on dit : « On va parler d'autre chose. » J'aime mieux pas ramener ça ces sujets-là. C'est dur à oublier ça, cet évènement-là » (Informateur no. 12).

Un homme rencontré fortuitement lors d'une entrevue avec sa belle-mère, éclate en sanglots quand il entend la raison de la visite : « Je suis incapable d'en parler, ça fait trop mal. Il ne faut pas déterrer les morts ». La dame rencontre ce qui est arrivé alors qu'il était allé creuser dans les décombres pour retrouver les victimes:

Il pelletait, tout d'un coup avec sa pelle, il a fendu le pantalon d'un mort. (...) Puis il vu que c'était [mon fils, son beau-frère]. Il pensait que c'était la cuisse qu'il avait fendue. Puis là, ils l'ont poigné par en dessous les bras puis ils l'ont sorti; il n'est pas retourné. Là il va aller prendre l'air ... (Informatrice no. 39).

Le jeune homme se réfugie dans sa voiture pendant toute notre présence à la maison. Dans un autre foyer, c'est un père qui devient rouge de colère, encore bouleversé après toutes ces années :

Il était toujours en première page! Ils ont voulu faire une vedette avec. Parce moé, c'est à peu près tout ce que j'ai à dire: cette vedette-là, je l'ai de travers à la bonne place! Ça ne peut pas s'oublier, madame! (...) Une petite place comme ici, tout le monde se connaît puis tout le monde sait à peu près ce qui s'est passé!

Quand même tu irais te plaindre, ils vont dire « J'en ai moé itou [*sic*] dans ma famille! (Informateur no. 67).

Cependant, cette recherche a été encouragée par des personnes en autorité à Chapais, car elle était perçue comme une façon de libérer la population de cette contrainte au repli sur soi et comme une ouverture vers la guérison collective. Récemment, des actions ont eu lieu au niveau municipal pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la tragédie.

18. Le pardon

La pertinence du pardon a souvent été évoquée à Chapais, d'autant plus qu'une endeuillée a accordé publiquement le pardon à Cantin, dans une émission de télévision. Il y a différentes facettes à considérer dans une telle démarche. Est-elle souhaitable ou même nécessaire? Plusieurs croyances peuvent guider la décision de pardonner ou ne pas pardonner.

Le pardon a été associé à une délivrance qui permet de cesser les débats intérieurs et de se détacher du rêve de modifier le passé (Jampolsky, 2001). Pardonner ne signifie pas abdiquer et il implique au contraire, de bien comprendre ce qui s'est passé, tout en désirant que cela ne se reproduise plus (Kornfield, 2003, Corneille, 2004). Cependant, « le respect de ceux qui souffrent nécessite que personne ne leur usurpe le droit exclusif de pardonner » (Kushner, 2001, p.70). C'est sans doute pas facile de pardonner quand on a mal dans son corps et dans son coeur.

18.1 La sincérité du repentir ?

C'est un peu ce qu'on reproche à Cantin dans l'émission de télévision sur le pardon car, comment être complètement certain de la sincérité de son repentir, comme dirait l'anthropologue Serge Bouchard (2005).

J'y en ai jamais vraiment voulu, sauf dans la période après qu'y a fait son entrevue avec C. Charron. Là, j'ai arrêté complètement de vouloir en entendre parler, parce que justement, je m'apercevais que j'me mettais à y' [*sic*] en vouloir. Puis en vouloir à quelqu'un, ça te gruge de l'énergie personnelle. (...) C'est ça le problème: je pense qu'il est pas assez brillant pour réaliser ce qui s'est passé! (...) Parce que dans le fond, on voit que de la façon qu'il parle, il aurait même pas réalisé son geste encore! (...) C'est le ton qu'il le dit, puis

l'expression qu'il a: (...) Il y a rien dans ses yeux, y'a rien dans son expression. Y'a pas réalisé; puis y'a pas d'émotions vis-à-vis de ça. (...) Ça se peut pas: tu peux pas être froid avec 48 personnes sur la conscience! Ou bien il a fait un blocage psychologique ? (Informateur no. 31).

18.2 Le pardon dicté par la religion

Le pardon se rencontre sous différentes formes et dépend de différentes motivations. À Chapais, il a été insufflé par la religion catholique et dicté par l'institution religieuse qui a fait des interventions directes dans cette voie : « Je sais que le [...représentant du culte] il nous a bien parlé, il a fait des beaux sermons, il nous a encouragés de continuer à vivre, puis de pas... » (Informatrice no. 61).

Comment j'ai fait? J'ai, j'ai prié c'est sûr, mais, moi là, le plus qui m'a aidée, c'est quand P. a pris la parole à un canal communautaire, qu'il a demandé qu'on pardonne puis qu'on, c'est sûr que... de penser que lui, il fallait qu'il vive aussi, le p'tit gars là; puis les autres qui étaient restés vivants, bien il fallait qu'ils continuent aussi à vivre (Informatrice no. 21).

Nous croyons que ce mouvement eut peu de prise sur le pardon accordé par les gens de Chapais face au responsable de l'incendie : « Mon oeuvre ça été d'instaurer le pardon mais ça s'est effondré après cinq mois » (Informateur no. 20). Il y avait ici confusion car dans la mentalité catholique, le pardon représentait non seulement une démarche spirituelle, un refus de la colère mais il signifiait aussi ne pas réclamer d'argent en compensation, donc de se résigner sans désir de réparation.

18.3 Pouvoir s'expliquer ce geste

Le geste de Cantin va toujours demeurer inexplicable, probablement même par le coupable lui-même. Cependant, pour parvenir au pardon, il faut pouvoir se donner une tentative d'explication. Ainsi, le pardon, découlait pour un grand nombre de témoins rencontrés, d'une capacité d'identification avec Cantin ou sa famille, que ce soit le jeune qui s'amuse et fait des farces plates (Informateurs nos.1, 48) celui qui abuse d'alcool (42), de drogue (Informateur no. 31) ou est inadapté (Informatrice no. 50), la culpabilité des parents face à des enfants déviants (32) ou tout simplement, la peur qu'ils ne le deviennent (Informatrice nos 6, 43). Certains ont d'ailleurs donné le pardon de façon tardive quand ils sont devenus parents, tout comme l'a fait la dame qui a pardonné à la télévision. D'autres étaient au courant que Cantin avait lui-même perdu de ses meilleurs

amis dans l'incendie (Informateurs nos. 2, 29, 39, 48) ou encore ont perçu chez Cantin la résonance de leur propre souffrance (Informateur no. 40, 66), comme le signifie ce témoin qui a eu une réaction exceptionnelle, de par son intensité et sa rapidité :

Je ne sais pas si c'est le lendemain ou deux jours après, mais très peu de temps après, j'ai eu l'idée que la personne la plus malheureuse dans ce feu-là, c'était le gars qui avait mis le feu. (...) Fait que là, je suis sortie puis je suis allée au bar dans l'intention de faire remplir des petits mots d'encouragement pour F. Cantin. J'ai demandé à deux grands gars forts de me protéger, que si jamais quelqu'un voulait me sauter dessus. (...) Mais je me disais « Non, F. Cantin, y'a jamais voulu tuer du monde! Y'a fait une niaiserie, puis c'est lui qui est poigné avec la responsabilité de ça! » (...) J'ai fait signer ce petit cahier-là (Informatrice no. 30).

18.4 Une décision rationnelle

Par contre, certains qui avaient connu Cantin dans des circonstances moins favorables, comme dans des activités de vies sociales ou publiques, usèrent de leur raison pour ne pas se centrer sur la haine envers Cantin : « Si tu gères pas, si tu vis avec le passé bien, si moé je me dis, si je sors de là, puis je vis avec de la haine puis de la rancune, puis tout ci tout ça, c'est pas une vie ça. Il y a encore du positif dans la vie (Informateur no. 51).

Le désir de ne plus mettre de l'énergie dans la haine : « Parce que l'agressivité ça tue, ça c'est sûr. Plus que t'es agressif envers une personne, la personne, souvent s'en fout carrément, mais toi, c'est difficile de t'en sortir! Fait quand même que j'en voudrais à Cantin, ou quoi que ce soit, il pense même pas à moi, lui! » (Informateur no.56).

Le pardon peut être le fruit d'une décision familiale :

Moi, j'avais enseigné à Florent. Je ne lui en ai jamais voulu. J'me disais « [...Mon frère décédé] lui en aurait jamais voulu.» C'était un ami, et puis, je trouvais qu'il faisait... j'pensais surtout à la famille de Florent puis je disais « Eux autres, y sont malheureux, y se promènent la tête entre les deux jambes parce qu'ils veulent pas voir personne. Nous autres, on peut être fiers de [notre frère] »... Non, je trouvais qu'ils faisaient pitié, la famille de Florent! Je me souviens d'avoir dit ça à mes deux jeunes sœurs, qui lui en voulaient. Qui lui en voulaient, c'est normal un peu! Mais moi j'avais connu Florent petit, puis c'était pas un méchant petit gars, y'était pas plus méchant qu'il y en a qui sont morts (Informatrice no. 47).

Y'avait une de ses sœurs à lui qui était bien amie avec [...ma soeur décédée]. Elle a dû brailler les larmes de son corps, cette enfant-là! Des fois, il faut que tu

te mettes à la place des autres, aussi! Faut pas toujours que tu sois égoïste envers toé! » (Informateur no. 49).

18.5 Un pacte familial

La rancune peut se maintenir dans certaines conditions que nous appellerons, « le pacte familial », associé au refus de voir l'évènement dans son ensemble, c'est-à-dire, l'absence de vision systémique. Remarquons les termes « tué » et « lui » utilisés; ils le voient comme un criminel, peu comme un être humain qui a vécu aussi un deuil :

J'en ai jamais voulu à toute la famille! même pas à Mme Cantin. Mais à lui, oui, et je lui en veux encore! (...) Je ne sais pas si y'en a qui, à part moi que je ne suis pas capable d'y pardonner? (...) Je pense que si je pardonnais à F. Cantin, je pense que mes enfants ne me parleraient plus! (...) Mais ma fille, pour elle, ce gars-là a tué son père! Y'a fait un meurtre. Alors, il devrait être en prison. C'est sûr que c'était involontaire. Puis elle a pas eu de père à cause de lui. Même si moi je voudrais pardonner, je pense que c'est mes enfants qui me le pardonneraient pas (Informatrice no.57).

Comme moé, ma mère a été brûlée; puis, faut comme pas en parler. Pour elle, lui, y'a brisé sa vie! (...) Lui, il l'a pas vécu non plus! Y'a sacré le feu, puis y'a sacré son camp! Fait que, y peut bien dire que c'est tragique, mais : « Tu l'as pas vécu, toé! T'as mis le feu, t'as parti chez vous, t'as été te coucher! (...) Bien, tu sais quoi dans ça? Tu sais rien! Puis là, tu vas aller demander au monde qu'il te pardonne? » (...) Je l'ai jamais rencontré, j'aimerais peut-être ça le rencontrer, pour voir si, comment qu'il peut regretter, je ne sais pas si il peut regretter son geste? C'est un geste qui s'est fait probablement machinalement. (...) Y'a cette p'tite demoiselle qui lui a pardonné, mais, y'aura jamais le pardon de tout le monde! Puis moé, je me vois mal d'aller lui dire « Je te pardonne! » Parce que moé, j'ai ma mère, puis mon père dans ça! Quand même j'irais lui dire que je lui pardonne, je tomberais en conflit avec ma mère. Elle dirait : « T'es donc bien épaisse d'aller lui pardonner quand moé j'y en veux à mort! Puis y'a tué ton père... » (Informatrice no. 44).

« Quand la victime cicatrise et parvient à transformer sa douleur en combat, l'agresseur risque de paraître un peu moins monstrueux » (Cyrulnik, 1999, p. 25). La réaction est différente chez cette personne en deuil qui l'a beaucoup côtoyé :

La sentence, c'est cinq minutes après qu'y ait mis le feu: quand y'a vu brûler ses chums là! Laisse moi te dire, ça devait pas être drôle pantoute pour lui! Moi ça aurait été une sentence pour moé, en tous cas! Je te mets le feu après, laisse-moé te dire que c'est pas drôle pantoute! Non, la sentence, c'est ça: que tu passes deux ans ou cent ans en prison, si y'a [*sic*] à vivre de la solitude, c'est correct, mais là... (Informateur no. 48).

18.6 Trop de complaisance

Parmi ceux qui mentionnent leur opinion sur le traitement de Cantin fait par les médias, une majorité désapprouve la complaisance de Cantin dans sa collaboration et dénonce en même temps, l'utilisation que font les journalistes des faiblesses de personnalité de Cantin et cela même après plus de vingt ans:

Je l'ai vu à la TV, oui. Y a pas changé! Y a pas changé: y est encore connard : c'est un gars à gaffe. Parce que c'est un gars, on dirait un gars qui est né pour faire des gaffes! (...) Comme moé, si j'voulais aller à la TV, puis j'allais dire: « Bon, regardez-moé je suis brûlé là ici, puis il y a un petit connard qui m'a... ». Chu pas pour ça! Pantoute! Y'aurait jamais dû passer à la TV de sa vie tant qu'à moé. Ça fait une couple de fois qu'il passe, de reprises là. Une fois, à une autre émission, y a été questionné, j'sais pas. Moé je dis, ça aurait eu pas lieu d'être! Ou si y [*sic*] avait été approché, il aurait dû refuser » (Informateur no. 51).

18.7 Convaincus de sa sincérité

Une minorité a trouvé l'entrevue télévisée intéressante : « Moi, j'ai trouvé ça très humain, elle a été très humaine, l'émission. C'est dur; y'était conscient que c'était dur pour les gens » (Informatrice no. 22). « Je l'ai revu à la télé, puis, j'ai aimé, je trouvais que, y'avait l'air sincère. J'lui en veux pas. J'me dis « Y'est ben puni ce pauvre diable... » Il doit être bien malheureux (Informatrice no. 47).

« J'ai vu Claude Charron avec Cantin, au 10. Ben Cantin, je trouve qu'y a payé sa dette pas mal: c'est une histoire, y aura jamais le pardon de tout le monde! (Informatrice no. 44). D'après des témoins, Cantin, retiré immédiatement du milieu, n'a peut-être jamais réalisé l'ampleur de ce qui s'est passé : « Je me dis, en réalité, y a-tu eu connaissance du mal qu'il a fait?! Moi mes enfants sont décédés, y' [*sic*] ont pas laissé d'orphelins, mais, il y en a d'autres là, puis il y en a des handicapés là-dedans! » (Informatrice no. 63).

Est-ce qu'il y aurait eu du positif à une telle rencontre ? En réalité, quelques personnes se questionnent sur ce que serait leur réaction : « Mais faire face, j'aurais aimé ça le rencontrer. (...) J'aurais aimé voir ma réaction. Je ne sais pas, je serais peut-être bien partie à la course » (Informatrice no. 47). Il s'agit d'une émission qui laisse insatisfait par la superficialité des explications données :

Florent Cantin là-dessus, la chose que je lui reproche, quand il a dit, dans cette émission-là, qu'il avait mis le feu, il a dit : « Oui, je dirais, par inadvertance ».

(...) Bon, alors moi je me dis-là, quand Florent parle d'inadvertance, j'en prends, puis j'en laisse (Informateur no. 20).

18.8 Un rappel douloureux

Par contre, cela ne fait pas l'ombre d'un doute que la colère est exacerbée par les parutions de Cantin à la télévision et sa façon de vouloir se disculper qui est peu convaincante pour les victimes. Plusieurs survivants qui sont parvenus à contrôler leurs émotions se sentent à nouveau assaillis émotionnellement : « Cantin a repassé à TV, tout ça, moi j'écoute pas. Il y a du monde qui m'en ont reparlé et qui me connaissent, y m'en ont reparlé par après. En tous cas, qu'est-ce qui m'ont dit, j'aime autant pas l'écouter, tant qu'à me frustrer! » (Informateur no. 53). De telles émissions sont donc intéressantes pour un public en général mais nuisibles aux populations affligées. Elles peuvent remettre en question le pardon.

19. Souvenirs et rituels

Dans une catastrophe, les souvenirs sont à la fois individuels et collectifs. Des individus développent des stratégies pour intégrer leurs morts à leur vie, des collectivités cherchent à en faire autant.

19.1 La mémoire des disparus

« La partie cryptique d'un monde intérieur n'est pas remplie que de douleur » (Cyrulnik, 1999, p. 47). Elle permet des rencontres imaginaires avec des proches qui ne meurent jamais. Le souvenir de la personne décédée assure une présence :

J'y pense tout le temps, mais pas négativement. Bien, j'y pense: qu'est-ce que j'ai vécu à Chapais, les dix ans que j'ai été là, il y a eu des bons puis des mauvais côtés: même avant, même avant l'accident, puis même après. Les bons souvenirs, je les garde en mémoire: puis, j'ai certaines photos, c'est encore le fun quand tu regardes ça, avec L. quand c'est qu'on allait à chasse; j'ai mon album de photos encore, puis, je le garderai tout le temps! Elle est dans mes pensées à tous les jours (...) Mais y'a sûrement des journées, j'y pense pas non plus. Mais j'sais qu'elle est là! (Informateur no. 51).

Quelques personnes ont établi des rituels pour intégrer leurs morts à leur vie :

Moi, mon père quand j'ai été à l'hôpital, il me téléphonait deux fois par semaine. (...) Puis un coup que j'ai été sorti, j'ai monté une fois à Montréal, je disais ça à mon père, les petites badluck [*sic*] que j'avais eu. Il a dit : « Pourquoi que tu demandes pas à ta femme de t'aider? » (...) Puis astheur, (...) ma femme, (...)

je lui parle normalement, quand je parle avec elle, je parle comme je te parle là. (...) Je parle encore souvent avec elle, même vous dire, hier soir en me couchant, je lui ai dit : « Merci tu m'as fait passer une bonne journée, puis je travaille, je suis en bonne santé, c'est ça que je te demande. Donne-moi de l'ouvrage, puis donne-moi de la santé. Puis laisse faire le reste » (Informateur no. 52).

Il y a toutes sortes de façons de se rappeler la mémoire des disparus :

Parce que, le soir des fois, je fais une petite prière, tout le temps pour les derniers morts sur la montagne, ou des fois, je les mets dans le même tas! Parce que là, il y en a trop de mort, je pourrais-tu me coucher? (...) J'essaie tout le temps une petite joke pour changer ça (Informateur no. 65).

Au Jour de l'an, on fait toujours, rien de morbide, mais on fait toujours un petit spécial, pour rappeler certaines choses. Par exemple, j'ai trouvé ça beau ce que ma fille a dit l'an dernier. À l'heure du souper, la veille du Jour de l'an, on était tous ensemble puis elle a levé son verre puis elle a fait un petit discours, elle a dit « C'est la célébration de la vie qu'on fait aujourd'hui, c'est la célébration de la vie de notre père. » Puis, à tous les Jours de l'An, on fait un petit spécial, c'est très bien, toujours pour la célébration de la vie. On pleurait presque, il y a peut-être cinq ans parce que le plus vieux de mes fils a parlé beaucoup de son père. Il a écrit un petit quelque chose de ça : comment lui, il le connaissait à 14 ans. Il y avait des larmes et il y avait aussi des rires (Informatrice no. 34).

19.2 Gérer les souvenirs papier

Dans les domiciles, il y a une place pour les photos des vivants et une pour celle des morts. Nous avons constaté que les photos des survivants de Chapais ne sont pas exposées dans le salon mais bien dans un endroit plus discret. Certaines personnes aiment revoir les photos, d'autres souhaiteraient en faire autant mais en sont incapables:

Parce que une fois j'étais toute seule, puis je voulais faire mes albums, parce que des photos, j'en ai bien, bien. Je commence à regarder ça, j'ai pas été capable. Si j'avais pas été toute seule peut-être que ça aurait passé mais toute seule, ça se passerait pas (Informatrice no. 32).

Il en va de même pour les coupures de journaux. Comment les gérer quand on ne sait plus quoi en faire? Parfois, on désire garder les photos mais il manque des souvenirs plus acceptables : « J'ai encore tous les papiers, ... mais, j'ai fait une barre là-dessus.--- On les garde, mais c'est pas des affaires qu'on va aller rouvrir régulièrement... » (Informatrice no. 44).

Je vois comment qu'ils étaient placés, puis moi j'ai tous les documents au complet, j'ai tous les journaux [*sic*], de A à Z, je les ai tout [*sic*] à la maison. Puis *si je passe dessus, je passe vite, je regarde même pas*. Ou je vais regarder un journal, je vois la photo là, en blanc là. Je les garde pour ceux-là qui vont suivre. Moi j'ai tout tout tout ramassé au complet, puis l'autre jour, on voyait un reportage de tout au complet (Informateur no. 26).

Certaines ont décidé finalement de s'en défaire :

J'avais ramassé toutes les photos des gens qui étaient partis, puis j'avais plié ça en huit. Puis j'ai jamais été capable d'ouvrir la page! Je pense que je l'ai jetée ça fait peut-être à peu près il y a cinq ans. J'ai fait le ménage, j'ai pris la feuille, j'l'ai pas ouverte, puis je l'ai jetée! Mais j'avais gardé ça! C'était dans le journal de, c'était les photos de tous ceux qui étaient décédés. (...) Puis j'avais mis ça dans un livre de recettes; mais à toutes les fois que j'ouvrais le livre, je voyais ce document-là là, mais je l'ouvrais pas. Puis ça fait à peu près quatre, cinq ans que je l'ai jeté. Là j'ai dit non! Je le jette, j'ai pas, j'ai pas, j'ai même pas regardé! (Informatrice no. 4).

Je vous dirais depuis que j'ai jeté mes souvenirs. Le jour où j'ai jeté tout ça je me suis dit, pour moi, c'était comme une façon de fermer la boucle. Parce que j'avais tendance à aller dans mon classeur, de m'asseoir puis de regarder tout ça et de revivre ça un petit peu. Oui ça m'arrivait de regarder ça de temps en temps. Je regardais les photos de [...mon amie]. Non les photos dans le journal. Il y avait des belles photos, les photos des gens. Je me souviens, il y avait une page complète (Informatrice no. 5).

Les survivants du drame de Chapais auraient besoin d'un album souvenir acceptable et intéressant à regarder. Nous en avons fait la suggestion à la municipalité.

19.3 Le cimetière et son monument

Le cimetière est situé sur le boulevard Springer, à la sortie de Chapais. On peut y apercevoir un monument commémoratif représentant une flamme symbolique et 48 petites pierres blanches. On ne peut pas le manquer :

Quand on passe au cimetière, on y pense tout le temps! Quand on passe en avant du monument, on y pense tout le temps! C'est courant; on a toujours le cou là, parce que c'est une habitude. Dans 23 ans, ça a toujours été une habitude! (Informatrice no. 39).

Parce que moi, quand je vais au cimetière je vais lui dire salut et même que des fois je vais lui dire fort : « Salut X., salut Y., salut papa ». Je passe en voiture même que des fois, [ma blonde] elle le sait, elle dit : « Tu salues ton père, ton frère, puis ta soeur? » Je dis : « Oui, c'est ça, je leur dis bonjour ». Même quand

elle n'était pas là, c'est comme s'ils seraient là. Je passe en avant d'eux autres, puis je continue à mon chalet (Informateur no. 66).

À l'automne, on y fait une cérémonie où on se rend au cimetière collectivement :

Il y a une célébration au cimetière le 22 septembre, puis on se regroupe là où sont les 48. Il y en a qui viennent à chaque année, c'est sacré. Mais c'est surtout des gens de la place. Cela a lieu à deux heures, quand il fait beau, un dimanche. Il n'y a pas de repas après (Informatrice no. 73).

J'étais à la cérémonie, tous les ans, il y a une cérémonie au cimetière là, au mois de novembre, il fait trop froid, tu sais la cérémonie que l'on fait d'habitude en novembre, on la fait plus tôt ici. Je voyais quand les gens arrivent vers le monument, pour certains c'est comme si c'était arrivé hier (Informatrice no. 3).

Au moins, il y a un moment où on se permet de se recueillir ensemble. L'ancien curé avait instauré un rituel à la messe du Jour de l'An où à chaque année, il nommait toutes les personnes décédées le premier janvier 1980.

19.4 La place symbolique

Les signes extérieurs commémoratifs dénoteraient une amélioration de la condition des citoyens, alors que le fait d'éviter d'en parler aurait un effet négatif sur la santé physique et mentale (Pennebaker, 1997).

À la place des ruines du club Opemiska, la communauté a prévu un lieu public de recueillement. Le monument commémoratif a été érigé en 1990, grâce à un financement de l'Hydro-Québec. Il s'agit d'une longue allée surélevée avec un socle de ciment encastré de pierres, au bout. Y est apposé une petite plaque comportant un message au visiteur. À droite, un terrain gazonné complète le tout.

Ce représentant municipal apprécie la place symbolique qu'il s'est battu, avec le représentant du clergé, pour voir ériger, dix ans après le feu : « Nous autres, ce qu'on dit bien, c'est d'avoir un monument en ville qui permet d'avoir un peu hommage à ces gens-là qui sont disparus par une catastrophe comme ça » (Informateur no. 12).

Toutefois, un citoyen aurait aimé un lieu plus recherché :

Ils ont pas d'affaire à mettre un monument-là, non. Je trouve que c'est déplacé. Parce que c'est pas assez. Tant qu'à faire un monument, il aurait fallu qu'ils fassent un parc, puis quelque chose comme un *lieu sacré*. Pas une guenille que le monde qui passe vont voir. Mais ça, le monde qui ont fait ça, eux autres, ils ont

fait de leur mieux, mais c'est un manque. J'aurais aimé que ce soit comme n'importe quel lieu sacré, où ce que des gens de ta famille sont morts, le lieu des batailles célèbres. (...) Faire en sorte que ce lieu-là soit quelque chose de *remarquable*. Bien, c'est juste une petite allée avec un espèce de bloc avec une patente pour écrire dessus (Informateur no. 29).

En l'an 2005, pour le vingt-cinquième anniversaire, on y a ajouté une autre plaque commémorative en l'honneur d'un héros qui a facilité l'évacuation de plusieurs victimes et est resté coincé dans les flammes. Cette activité a fait l'unanimité autour du comité organisateur du 50ième anniversaire de la ville de Chapais. Le secrétaire de la municipalité a mentionné que cela n'aurait pas pu se dérouler auparavant et que cela démontre que le milieu est parvenu à une autre étape. Nous avons été invitée à assister à la cérémonie où se sont massés une cinquantaine de citoyens émus qui en ont profité pour échanger leurs souvenirs.

20. Une réconciliation possible?

Chapais est une communauté qui a vécu plusieurs conflits, sources de division, et certaines professionnelles du milieu, souhaitent qu'on puisse parvenir un jour à la réconciliation :

C'est sûr que la communauté elle se tient quand même encore mais elle a été blessée par plusieurs événements. (...) Je sais qu'il y a des gens qui avant ça, prenaient un café ensemble régulièrement, puis là maintenant ne se parlent pas. Ils se lancent des pics, c'est tout. Ça doit être partout, un petit peu pareil. (...) Un de mes rêves c'est qu'un jour, moi je trouve que pour Chapais, (...) il faudrait quasiment comme une marche du pardon, (...) de réconciliation. Chacun ferait sa démarche personnelle, mais moi je trouve que, mon Dieu, c'est une petite communauté, on pourrait trouver [une solution] pour qu'il y ait la paix, qu'il y ait la joie. (...) On pourrait être la meilleure petite communauté de la province si on voulait » (Informatrice no.3).

RÉSUMONS

Les mécanismes adaptatifs utilisés par les individus pour survivre sont très variés. Il est impensable de se sortir d'une telle tragédie sans support social, qui idéalement devrait provenir de plusieurs sources. Par contre, la comparaison sociale est plus inhabituelle; elle a pris des proportions inimaginables à Chapais. Cette stratégie adaptative, visant à se sentir moins victime, risque cependant d'ouvrir la porte à la négation de sa souffrance. L'état de déni chez les parents peut empêcher l'intégration de l'évènement, chez soi tout comme chez ses proches, et compliquer le deuil.

Comme l'a noté Tousignant (1999), une des clés de la résilience prend son origine dans l'éducation : la responsabilisation. Il y a ici une question d'entraînement : travailler et prendre des responsabilités jeune, apprendre à s'affirmer, tout ce qui permet de développer la confiance en ses propres moyens. C'est ainsi que les grands brûlés s'en sortent par leur courage, leur détermination, leur persévérance et l'acceptation de leur nouvelle condition. La vie intérieure permet de prendre du recul par rapport à l'évènement. Elle est assortie de foi en la vie ou encore en Dieu, avec ou sans utilisation de la prière qui est une pratique essentiellement féminine. La recherche du sens permet de cesser les pourquoi et de procéder à un réajustement de ses valeurs et priorités. La personne cherchera plus à vivre le moment présent, sans trop se projeter dans le futur.

Le retour au travail est signe de retour à la vie et de guérison. Les femmes au foyer, livrées à elles-mêmes, sont plus à risque lorsqu'elles vivent un deuil compliqué. Elles peuvent grandement bénéficier d'activités organisées qui leur permettront de sortir et de vivre un regroupement social, comme l'a suggéré deVries (1995). L'altruisme et la générosité envers les autres qu'il s'agisse d'aide à la famille ou encore d'engagement social ou de bénévolat, sont particulièrement aidants. La reprise du travail des grands brûlés ne va pas de soi. Généralement, c'est l'employeur qui émettra des réserves. La personne doit être animée d'une grande motivation car elle aura fort à faire pour convaincre de sa capacité. C'est donc dire que les personnes dotées d'une faible estime d'elles-mêmes et de surcroît sans grand antécédent professionnel, seront mal placées

pour reprendre un tel genre d'activités. Sans réinsertion professionnelle, le retour à une vie enrichissante demandera des efforts complètement personnels.

Outre les mécanismes de réadaptation privilégiés telle l'occupation par le travail, les activités dans les groupes sociaux, la pratique d'un sport, le fait d'avoir un intérêt prenant, un hobby captivant ou encore la pratique d'un art créatif, permettent de vivre des moments où on sort de soi-même et on oublie sa propre douleur. Le drame de Chapais a fait naître une écrivaine et plusieurs peintres amateurs.

Pour arriver à un état de bien-être, il y a une décision qui se prend qui est celle de vivre ou de ne pas vivre. Le choix éclairé de continuer malgré tout entraîne d'autres décisions destinées à vivre le mieux possible. On privilégie de taire la colère et la rancœur pour ne pas y dépenser d'énergie inutilement. C'est alors qu'arrive ce qu'on appelle le pardon, un choix qui suppose une décision raisonnée laquelle ne doit pas être prise pour acquis. Ce processus peut subir des avancées et des reculs; il n'est probablement jamais complété car la douleur sera toujours présente. À l'opposé, le refus formel du pardon est une décision familiale qui cache souvent des non-dits. Ces véritables secrets de famille dénotent un besoin important de garder une image idéalisée de la personne décédée et pour mieux y parvenir, d'entretenir une vision négative du coupable.

La possibilité de reparler en profondeur de l'évènement, généralement avec des personnes extérieures facilitatrices, favorise la reprise de contrôle sur l'impact émotionnel. Il y a des familles qui ont eu de la difficulté à instaurer un rituel favorisant l'intégration de leur deuil tandis que d'autres ont trouvé comment le faire.

Est-ce que la personne s'en ressort inoculée, c'est-à-dire renforcée ou encore affaiblie? Nous répondrons à cette question que cela dépend de la suite des choses. Elle est certainement sensibilisée à tout ce qui est trop semblable. Par contre, elle sera plus efficace face à ce qui est ressemblant mais pas trop. Elle est familiarisée avec la mort mais elle sera atterrée par d'autres morts traumatiques. Elle pourra être plus compétente dans d'autres catastrophes à conditions qu'elles ne s'apparentent pas trop ou encore qu'elles ne touchent pas personnellement. Nous croyons que si elle parvient à un stade de guérison, elle devient certainement enrichie et renforcée.

La question est donc de trouver comment y parvenir. Les chemins sont nombreux et cela peut être très long pour certains. Cette recherche a démontré que la majorité y sont parvenus alors que quelques individus n'ont pas amorcé ou complété cette démarche. Les activités de groupe sont des occasions de les conscientiser et de leur permettre de s'exprimer, si cela n'a pas déjà été fait. Les gens qui ont présentement entre 40 et 55 ans sont certainement la clientèle visée pour ce faire, car ils ont vécu de plein fouet le deuil collectif, la mort de 25 de leurs compagnons d'étude et de loisirs. Avec le vieillissement, des besoins en ce sens ne feront que ressortir. Nous avons recommandé, aux intervenants de Chapais, la création d'un groupe de deuil.

Cette citation résume bien l'essentiel de la résilience chez les chapaisiens :

Pour ceux qui au contraire vivent le bonheur comme ouverture, mais actuelle, à une joie possible ou réelle, la mort ne fait plus problème – parce que la vie est la solution. Et la vie n'a pas besoin pour cela d'être immortelle! Il s'agit d'aimer la vie, mais de l'aimer telle qu'elle est, c'est-à-dire éphémère (Comte-Sponville, dans Comte-Sponville, Delumeau & Farge, 2004, p. 158).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Il y avait à Chapais des caractéristiques communautaires exceptionnelles provenant de l'origine de la ville minière, qui a entraîné la migration de populations provenant de mineurs expérimentés et d'habitants des régions limitrophes par groupes familiaux ou de villages. On note l'origine rurale et la présence de grosses familles, des personnes éduquées à l'effort et à la responsabilisation précoce. Ces liens privilégiés, de gens travaillant et vivant à proximité ont apporté généralement un support social exceptionnel même si beaucoup de personnes étaient en deuil en même temps.

Cependant, l'impact de ce deuil collectif a eu des conséquences dramatiques, aussi bien pour les individus que pour la collectivité, qui paradoxalement a été incapable de tout soigner. La culture du silence sur l'évènement qui est un phénomène habituel chez les gens vivant une catastrophe, la consigne de la force et de l'acceptation, le mécanisme de la comparaison sociale qui a eu comme effet de minimiser la reconnaissance de sa souffrance ont eu comme effet le repli sur soi, le refoulement et le détournement de la tension vers l'extérieur ce qui a favorisé l'émergence des conflits sociaux.

Ce qui fait extrêmement réfléchir, au terme de cette importante recherche, est de constater à quel point on peut vivre les uns contre les autres et réussir à ignorer totalement, ce que nos proches peuvent traverser. Chapais, une ville minière où l'essentiel de la population tient dans un rayon d'un kilomètre carré, a vécu une tragédie où les survivants ont sombré dans une forme grave d'incommunicabilité. Les gens en responsabilité rencontrés ont méconnu les actions entreprises par les autres. Par exemple, au niveau de la paroisse catholique, on ne savait pas tout ce qui s'est passé à l'hôtel de ville et ces derniers ignoraient ce qu'auraient pu faire les milieux de santé, pour aider les gens. Les compagnons de travail n'ont pas connu généralement, le vécu de leurs collègues, les patrons de leurs employés, les parents de leurs enfants etc. Personne ne fut en mesure de nous parler des besoins de la population, hormis les citoyens eux-mêmes.

Un deuil qui aurait pu se vivre collectivement s'est vécu, pas seulement privément, ce qui aurait quand même été jugé désirable, mais surtout, individuellement.

Que des gens dans des familles recommencent à en parler pour la première fois suite à notre visite, que des soignantes qui n'avaient jamais eu l'occasion d'échanger longuement entre elles (et même dans certains cas, d'en pleurer), puissent le faire, tout ceci emmène à penser qu'on ne se guérit pas tout seul d'évènements aussi graves. Ceci conduit directement au concept de la résilience collective. Une peine vécue collectivement devrait pouvoir aussi se soulager ensemble. Les mesures actuelles mises en place par l'état pour venir en aide aux survivants des catastrophes doivent passer aussi par la résilience de groupe.

Il est bon de rappeler le concept général de Warheit (1986) au chapitre VIII portant sur la résilience. Il a vu extrêmement juste dans son tableau général des facteurs influençant l'impact d'une catastrophe, selon le paradigme du stress (que nous avons aussi complété, voir p. 186). Il a démontré que les conditions qui influencent le rétablissement proviennent aussi bien des caractéristiques de la catastrophe elle-même, que de celles du milieu, (caractéristiques sociales et réactions suite à l'évènement), de celles de l'individu (sa santé physique, psychologique et sociale; son histoire mais aussi l'impact sur sa vie) et aussi de la société (les lois et services, marqueurs historiques et médias). Le drame humain, bien qu'il soit partagé par beaucoup d'autres, aura une résonance qui ne pourra qu'être personnelle. Il est à la fois singulier et pluriel, d'où sa complexité et la difficulté à en saisir tous les enjeux.

L'important est de concevoir que ce sont toutes ces constituantes rassemblées qui détermineront les conséquences particulières et qui influenceront le rétablissement, C'est ce qui ressort également de notre recherche, d'où l'utilité d'une analyse multidimensionnelle. Le but de cette étude en service social est de vérifier quels mécanismes de soutien devraient être instaurés pour minimiser l'impact négatif à court, moyen et long terme sur les populations. Différentes avenues se dégagent qu'on peut résumer par la connaissance des besoins du milieu, la compréhension de son évolution face à l'évènement et le souci de lui venir en aide de multiples façons et ce, sur une période prolongée. Le modèle québécois d'intervention en service social et le modèle britannique pourraient connaître une intégration heureuse. L'aide aux endeuillés est particulière et ne saurait supporter qu'on applique intégralement un modèle d'intervention conçu pour les sinistres d'ordre général sans pertes de vie.

Les organismes dispensant localement les services de santé et sociaux sur un territoire doivent réaliser que leur implication est fondamentale. Ils ne devraient pas hésiter à imposer leur présence au plus haut niveau de la hiérarchie décisionnelle de la gestion de la catastrophe. Leur rôle n'est pas secondaire, il est primordial car ils font partie des solutions en ce qui concerne le rétablissement des populations affligées. Les décideurs au niveau opérationnel doivent être partie prenante et pas seulement les dirigeants au niveau régional. Leur implication devrait se poursuivre au-delà du temps.

Les leaders du milieu ont un rôle à jouer pour favoriser les rappels dans des lieux de recueillement et pour susciter des moments de partage. En ce sens, il se vit présentement un processus évolutif à Chapais. Il y a un an, une activité commémorative à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la tragédie, a permis d'honorer un héros à titre posthume. L'émission de télévision au canal Historia, dans la série Tragédies diffusée en 2006, a aussi suscité un vif intérêt. Pour la première fois, des survivants ont levé la consigne du silence en acceptant d'en parler publiquement. Cette thèse a posé un jalon dans cette voie; elle a été plus qu'une étude académique. En permettant la reconnaissance sociale, elle a favorisé une meilleure intégration de ce drame collectif qui aura marqué cette ville à tout jamais.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamu, J.I. (1979). Body image disturbance in an amputee. *Nigerian Nurse*, 11(1), 35-38.
- Adler, A. (1943). Neuropsychiatric complications in victims of Boston's Coconut Grove disaster. *Journal of the American Medical Association*, 123(17), 1098-1101.
- Aides des Affaires sociales. Québec (PC) (1980, 5 janvier). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 3.
- Un alternateur de GEC Alsthom à Chapais. (1993, 27 octobre). *Le Soleil*, p. B7.
- American Psychiatric Association. (1980). *DSM-III Diagnostic and statistical manual of mental disorders*, 3rd ed., Washington, DC : Author.
- American Psychiatric Association. (1987). *DSM-III –R Diagnostic and statistical manual of mental Disorders*, 3rd ed. rev., Washington, DC: Author.
- American Psychiatric Association. (1994). *DSM IV Diagnostic and statistical manual of mental disorders*, 4th ed., Washington, DC: Author.
- Andreasen, N.J.C. & Norris, A.S. (1972). Long-term adjustment and adaptation mechanisms in severely burned adults. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 154(5), 352-362.
- Andreasen, N.J.C., Noyes, R., Hartford, C.E., Brodland, G. & Proctor, S. (1972). Management of emotional reactions in seriously burned adults. *The New England Journal of Medicine*, 286(2), 65-69.
- Angenot, M. (1984). Le discours social : problématique d'ensemble. *Cahiers de recherches sociologiques*, 2(1), 19-44.
- Les annales communautaires des soeurs du Bon Pasteur à Chapais. (1980). Document manuscrit, p. 372-376.
- Anzieu, D. (1995). *Le Moi-peau* (2d ed.). Paris : Dunod.
- Appel à la clémence pour Cantin. (1980, 20 janvier). *Progrès-Dimanche*, p. 4.
- L'audition de l'appel de Florent Cantin est ajournée. (1981, 10 septembre). *Le Devoir*, p.6, col. 1.
- Baillargeon, F. & Simard, D. (1980). *Rapport : Organisation de l'aréna pour exposition et services religieux*.

- Bamber, J. (1964, octobre). Un village déchiré : Chapais. *Le magazine Maclean*, 30-32, 62, 64-66.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Baril, D. (2003). Différences inter sexe et religion. Une interprétation évolutionniste. *Dire*, 12(2), 11-12, FICSUM.
- Baril, M. & Laflamme-Cusson, S. (1983). *L'indemnisation des victimes d'actes criminels : une évaluation du service québécois (IVAC)*.
- Barnum, D.D., Snyder, C.R., Rapoff, M.A., Mani, M.M. & Thompson, R. (1998). Hope and social support in the psychosocial adjustment of children who have survived burn injuries and their matched controls. *Children's Health Care*, 27(1), 15-30.
- Barrette-Chapais Ltée. Une industrie jeune et à la fine pointe technologique. (1990, 28 août). *La Sentinelle*, 20.
- Barton, A.H. (1969). *Communities in disaster*. Columbia University, New-York : Doubleday & Company, Inc.
- Beaud, M. & Latouche, D. (1988/1998). *L'art de la thèse*. 6ième éd. Montmagny: Boréal.
- Bédard, N. (1980, 17 janvier). *Historique du Club Opémiska*. Mémoire intérieur. Falconbridge Copper Limited (Opemiska Division).
- Berbert, G. (1980, 5 janvier). Le drame de Chapais déclenche un mouvement national. *Le Quotidien*. A5.
- Berger, F. (1989, 17 avril). La maladie des « doigts blancs » frappe un travailleur sur trois à la mine de cuivre de Chapais. *La Presse*, B6.
- Bernstein, N. (1976). *Emotional care of the facially burned and disfigured*. Boston : Little, Brown & Company.
- Bernstein, N., O'Connell, K. & Chedekel, D. (1992). Patterns of burn adjustment. *Journal of Burn Care and Rehabilitation*, 13(1), 4-12.
- Bertaux-Wiame, I. (1986). Mobilisations féminines et trajectoires familiales : une démarche ethnosociologique. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie* (pp. 85-99). Montréal : Éditions St-Martin.

- Bernard, G., Tremblay, M. & Rizkalla, S. (1983). *Crime, victime et communauté*. Actes du congrès organisé à Montréal du 19 au 22 octobre 1982 par la Société de criminologie du Québec.
- Bernèche, R. & Rouillard, S. (2002) *Individu créateur et entraînement à la créativité*. PSY 5840. Département de Psychologie, Coop UQÀM.
- Berren, M.R., Santiago, J.M., Beigel, A. & Timmons, S.A. (1989). A classification scheme for disasters. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 40-58). New York : John Wiley & Sons.
- Bertrand, J.-M. (1980). *Rapport sur le sinistre de Chapais et sur l'intervention de la CAT*. 11 janvier, Commission des accidents de travail du Québec.
- Le bilan s'alourdit : 44 morts. (1980, 3 janvier). *Le Devoir*, 1, col.1.
- Bisson, B. (1988, 22 septembre). Naissance d'une ville indienne près de Chapais. un territoire est cédé aux Oujé-Bougamou, les oubliés de la Baie James. *La Presse*, p. A5, col. 1.
- Blades, B.C., Jones, C. & Munster, A.M. (1979). Quality of life after major burns. *The Journal of Trauma*, 19(8), 556-558.
- Blumenfield, M. & Reddish, P. (1987). Identification of psychologic impairment in patients with mild-moderate thermal injury: small burn, big problem. *General Hospital Psychiatry*, 9, 142-146.
- Blakeney, P., Herndon, D.N., Desai, M.H., Beard, S. & Wales-Seale, P. (1988). Long-term psychosocial adjustment following burn injury. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 9(6), 661-665.
- Blanchette, L. (1989). Le « boom » minier au Québec ou l'évolution de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue de 1982 à 1988. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 51-61). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Blanchette, L. (1989). Les caractéristiques des métaux exploités au Québec : l'or, le cuivre et le zinc. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 95-108). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Blades, B.C., Jones, C. & Munster, A.M. (1979). Quality of life after major burns. *The Journal of Trauma*, 19(8), 556-558.

- Blumenfield, M. & Reddish, P. (1987). Identification of psychologic impairment in patients with mild-moderate thermal injury: small burn, big problem. *General Hospital Psychiatry*, 9, 142-146.
- Bolin, R. (1986). Some potential mental health impacts of community services disruption. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 181-187). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Bouchard, S. (2005-01-12). Entretien avec Marie-France Bazzo concernant le sens de la catastrophe du tsunamis. *Indicatif Présent*, Société Radio-Canada, CBF, 1ère chaîne.
- Boudreault, Y. (1981). *Par le hublot de la nuit*. Montréal : Héritage plus.
- Boudreault, Y. (1984). *Par le hublot de la nuit* (2ième ed.). Éditions Carvelle de Québec.
- Bowden, M.L., Feller, I., Tholen, D., Davidson, T.N. & James M.H. (1980) Self-esteem of severely burned patients. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 61, 449-452.
- Bowlby, J. (1960). Grief and mourning in infancy and early childhood. *The Psychoanalytic Study of the Child*, 15, 9-51, New York : International university press.
- Bowlby, J. (1961). Processes of mourning. *The International Journal of Psychoanalysis*, 42, 317-340, London : Routledge.
- Bowman, M. (1997). *Individual differences in posttraumatic response*. New-Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.
- Brillon, P. (2001). *Diagnostic et traitement cognitivo-comportemental du TSPT*. Montréal : La Presse de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- Brodhead, W.E., Kaplan, B.H., James, S.A., Wagner, E.H., Schoenbach, V.J., Grimson, R. et al. (1983). The epidemiologic evidence for a relationship between social support and health. *American Journal of Epidemiology*, 117(5), 521-537.
- Brody, G.S. & Johnston, M.A. (1980). Rehabilitation following severe burns. *Annual Review of Rehabilitation*, 1, 319-332.
- Brough et al. (1991). The king's cross fire. Part 1 : the physical injuries. *Burns*, 17(1), 10-13.

- Brown, B., Roberts, J., Browne, G., Byrne, C., Love B., & Streiner, D. (1988). Gender differences in variables associated with psychosocial adjustment to a burn injury. *Research in Nursing and Health*, 11, 23-30.
- Browne, G., Byrne, C., Brown, B., Pennock, M., Streiner, D., Roberts, R., Eyles, P., Truscott, D. & Dabbs, R. (1985). Psychosocial adjustment of burn survivors. *Burns*, 12, 28-35.
- Brunet, A. (1996). Expositions récurrentes aux événements traumatiques : inoculation ou vulnérabilité croissante? *Santé mentale au Québec*, 21, 145-162.
- Brunet, G. (1986, 26 juillet). Chibougamau-Chapais... comme Gagnon et Schefferville : Une autre région du Nord se meurt. *La Presse*, p. A1, col.2.
- Burns, P. (1980, 1992). *Criminal injuries compensation: Social remedy or political palliative for victims of crime?* Vancouver, Toronto : Butterworths.
- Butcher, J.N. & Dunn, L.A. (1989). Human responses and treatment needs in airline disasters. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (86-119). New York : John Wiley & Sons.
- Byrne, C., Love, B., Browne, G., Brown, B., Roberts, J. & Streiner, D. (1986). The social competence of children following burn injury : a study of resilience. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 7(3), 247-252.
- Cantin avouait être le responsable (1980). *Photo Police*, p. 7.
- Cantin transporté à Québec parce que les policiers craignaient pour sa sécurité. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A 6.
- Canto-Klein, M. & Ramognino, N. (1969, mars). Les faits sociaux sont pourvus de sens. *Connexions*, 65-91.
- « Ça criait, ça courait dans tous les sens ». (1980, 3 janvier). *Le Soleil*. A 3.
- Chang, F.C. & Herzog, B. (1976). Burn morbidity : a followup study of physical and psychological disability. *Annals of Surgery*, 183(1), 34-37.
- Chapais rend un ultime hommage aux victimes du Jour de l'An. (1980, 7 janvier). **p. ?**
- Chartrand dénonce les conditions de sécurité à Chapais. (1975, 30 septembre). *Le Devoir*, p. 3, col.3.
- Chemtob, C.M. (2000). Delayed debriefing : after a disaster. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp.227-240). UK : Cambridge University Press.

- Cheng, S. & Rogers, J.C. (1989). Changes in occupational role performance after a severe burn : a retrospective study. *The American Journal of Occupational Therapy*, 43(1), 17-24.
- Cheng, S., Chan, A., Fong, S., Lam, M., Leung, A., Lee, P. et al. (1996). Outcome studies for burn patients in Hong Kong : patients' satisfaction. *Burns*, 22, 8, 636-626.
- Centre supra-régional de traitement des grands brûlés (1985, juin). [Brochure]. Hôtel-Dieu de Montréal.
- Chibougamau-Chapais. Les organismes syndicaux se mobilisent. (2000, 15 décembre). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, p. 22.
- Choinière, M., Melzack, R. & Papillon, J. (1991). Pain and paresthesia in patients with healed burns : an exploratory study. *Journal of Pain and Symptom Management*, 6(7), 437-444.
- Cobb, N., Maxwell, G. & Silverstein, P. (1990). Patient perception of quality of life after burn injury. Results of an eleven-year survey. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 11, 4, 330-333.
- Cobb, S. (1976, September-October). Social support as a moderator of life stress. *Psychosomatic Medicine*, 38(5), 300-314.
- Cobb, S. & Lindemann, E. (1943). Neuropsychiatric observations. *Annals of Surgery*, 117(6), 814-824.
- Collette, M.C. (1997) *Étude phénoménologique de la motivation à créer auprès des personnes créatrices*. Thèse de doctorat en psychologie, Montréal, UQAM.
- Colpron, S. (1989, 31 décembre). Dix ans après Chapais, le mot « feu » est rayé du vocabulaire. *La Presse*, pp. A1, A2.
- Colpron, S. (1989, 31 décembre). Dix ans après l'incendie de Chapais. *La Presse*, p. A6.
- Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (1980, 23 décembre). *Procès verbal*. Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal.
- Commission des Accidents du Travail. *Déclaration sur enquête* (1980, 12 mars). Gouvernement du Québec.
- Comte-Sponville, A., Delumeau, J. & Farge, A. (2004). *La plus belle histoire du bonheur*. Épilogue. Le bonheur au présent. Paris : Seuil.

- Consolidation des coeurs et des esprits. (1980, 7 janvier). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, 1.
- Constable, J.D., Bernstein, N. & Sheehy, E. (1979). Unreasonable expectations of reconstructive patients affecting rehabilitation. *Scandinavian Journal of Plastic and Reconstructive Surgery*, 13, 177-179.
- Cooper-Fraps, C. & Yerxa, E.J. (1984). Denial : implications of a pilot study on activity level related to sexual competence in burned adults. *The American Journal of Occupational Therapy*, 38(8), 529-534.
- Corin, H. & Bibeau (1990). *Comprendre pour soigner autrement*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Corneille (2004, 8 avril). *Indicatif présent*. CBF Première chaîne.
- Cour d'appel (1981, 18 décembre). CORAM : Turgeon, Lajoie, Bernier. Florent Cantin vs Sa Majesté La Reine. District de Québec, Province de Québec.
- Cruickshank, J. (1980, January 5). Heroes braved flames... and gave their lives. *The Gazette*, p.12.
- Cyrulnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob.
- Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Davidson, T.N., Bowden, L., Tholen, D., James, L.H. & Feller, I. (1981). Social support and post-burn adjustment. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 62, 274-278.
- Defoy, M. (2005, 5 janvier). Chapais n'a pas oublié! *Le Journal de Montréal*, p. 7.
- Delage, J.-G. et Cazes, C. (1980, mai). Rapport d'investigation sur l'incendie de Chapais. *La revue municipale*, 13-19.
- De Mello, A. (1994). *Quand la conscience s'éveille*. Montréal : Bellarmin.
- Denis, H. (1990). *La gestion de catastrophe : le cas d'un incendie dans un entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand*. Québec : Les publications du Québec.
- Denis, H. (1994). *Gérer les catastrophes*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Denis, H. (2002). *La réponse aux catastrophes- Quand l'impossible survient*. Montréal : Presses internationales polytechniques.

- Denzin, N. & Lincoln, Y. (1998). *Strategies of qualitative inquiry*. California : Sage Publications.
- Desautels, L. (1986, avril). Les grands brûlés. Faire peau neuve. *Québec Science*, 16-20.
- Descarreaux, J. (1989). L'évolution du Québec minier. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 21-29). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Des héros ont sacrifié leur vie pour sauver des amis. (1980, 19 janvier). *Photo Police*, p. 7.
- Desmarais, D. (1986). Chômage, travail salarié et vie domestique : esquisse d'une trajectoire sociale. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie* (pp. 55-83). Montréal : Éditions St-Martin.
- Deux importantes saisies de drogue en l'espace de quelques minutes. (1980, 2 janvier). *La Sentinelle*, p.3
- 2, 8 millions pour l'exploration minière : Québec se porte à l'aide de Chibougamau-Chapais. (1986-10-03). *La Presse*, p. B1, col. 2.
- deVries, M. W. (1995). Culture, community and catastrophe : Issues in understanding communities under difficult conditions. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 375-394). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Dhennin, C.H., Stephant, M., Gérard, J.-L. (1983). *Réinsertion socio-professionnelle et psycho-affective des brûlés: Rapport de l'enquête nationale*. 2, Société française d'étude et de traitement des brûlures, 4ième congrès national, Saint-Gervais.
- Doctor, M. & Pruzinsky, T. (1997). Commentary. Who chooses to undergo reconstructive surgery? Empirically confirming the subjectivity and social basis of body image. *Journal of Burn Care and Rehabilitation*, 18, 372-374.
- Doiron, L. (1982, 14 juin). Jugement en vers les Requérants [39 citoyens] vs Gérard Pellerin, Jacques Bérubé et Lévy Lesage et la Ville de Chapais. Cour Supérieure, Chibougamau, District de l'Abitibi.
- Dowd 1, F. (1980, 26 janvier). Tout va s'arranger. *Photo Police*, p. 4.
- Dowd 2, F. (1980, 26 janvier). Le suspect explique qu'il voulait faire une farce. *Photo Police*, p.5.
- Drabek, T.E. (1986). *Human systems responses to disaster : an inventory of sociological findings*. New-York : Springer-Verlag.

- Drainville, G. (1980, 7 janvier). Lettre à Gérard Pellerin, Amos.
- Dufresne, J. (1991, 20 avril). Une leçon de solidarité venue de Fermont. *La Presse*, p. B3.
- Dulac, G. (1998). *Les demandes d'aide des hommes*. Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille. École de service social, Université McGill.
- Dupuis, J.-P. (1991). *Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux villages miniers abitibiens*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Dynes, R. (1970) *Organized behavior in disaster*. Lexington, Massachusetts : Heath Lexington Books.
- Dynes, R.R & Quarantelli, E.L. (1971). The absence of community conflict in the early phases of natural disasters. In C.G. Smith (Ed.), *Conflict resolution : contributions of the behavioral sciences* (pp. 200-204). Indiana : University of Notre Dame Press.
- Écuyer-Dab, I. (2004-9-26). *Découverte*, Société Radio-Canada.
- Eggleton, A. (2001). Nouvelle optique pour la gestion des catastrophes au Canada. *Revue de la protection civile*, 28(3), 10-14.
- Enquête du coroner*. (1980-01-14) Monsieur le Commissaire aux incendies Cyrille Delage. Concernant la mort de Robin Desjardins. District Abitibi, ville de Chapais, Québec.
- Erikson, K. (1985). Foreword. In A.M. Shkilnyk, *A poison stronger than love* (pp. xii-xviii). New Haven : Yale University Press.
- Exploration : Québec et Falconbridge s'entendent. (1978, 14 août). *Le Soleil*, p. B7, col 2.
- Falconbridge en Abitibi. (1978, 10 août). *Le Devoir*, p. 11, col.1.
- Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. California : Stanford University Press.
- Figley, C.R. (1985). From victim to survivor : social responsibility in the wake of catastrophe. In C.R. Figley (Ed.), *Trauma and its wake* (pp. 398-415). New-York: Brunner/Mazel.
- Figley, C., Giel, R., Borgo, S., Briggs, S. & Haritos-Fatouros, M. (1995). Prevention and treatment of community stress : how to be a mental health expert at the time of disaster. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and*

communities : impact and intervention (pp. 489-498). NATO : Kluwer Academic Publishers.

Fontaine, M. (2003, 19 juillet). La longue route du nord entre mines et forêts. *La Presse*, p. H1, H3.

Fisher, G.N. (1994). *Le ressort invisible*. Paris : Seuil.

Florent Cantin est tenu criminellement responsable (1980, 15 janvier). *Le Devoir*, p. 1, col.1.

Fournier, F. (1980). *Rapport du programme de consultation en réadaptation physique à domicile pour les brûlés du sinistre de Chapais*. Département de santé communautaire. Hôtel-Dieu de Roberval.

Fritz, C.E. (1961). Disaster. In R.K. Merton & R.A. Nisbet (Eds.), *Contemporary social problems* (pp. 651-694). New-York, Harcourt, Brace & World, inc.

Gagnon, M. (1980, 7 janvier). Les familles éprouvées de Chapais sont déjà à l'abri de la misère. *La Presse*, A1.

Garts, K. & Garland, S. (1983). Marital satisfaction of the post-rehabilitation burn patient. *Occupational Health Nursing*, 35-37.

Gélinas, G.C. (1991). L'Association des prospecteurs du Québec, une association au service de l'innovation dans le monde de minier. In G. Saint-Pierre, G. C. Gélinas & M. Vallée, (Eds.), *Les innovations dans le monde minier québécois* (pp. 3-14). Boucherville : Gaëtan Morin.

Gibbs, M.S., Drummond, J. & Lachenmeyer, J.R. (1993). Effects of disasters on emergency workers : a review, with implications for training and postdisaster interventions. In R. Allen (Ed.) *Handbook of post-disaster interventions*. [Special issue], *Journal of Social Behavior and Personality*, 8(5), 189-212.

Gignac, R. (1983). *Techniques d'enquête et d'analyse des accidents et des incidents. Méthode de l'arbre des causes*. Service de prévention, Direction Santé et Sécurité, Hydro-Québec.

GL & V : contrat à Chapais. (1995, 22 mars). *La Presse*, p. D5.

Goffman, E. G. (1963/1975). *Stigmate*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Granger, G. G. (1979). *Langages et épistémologie*. Paris : Éditions Klincksieck.

Gray, M. (1971). *Au nom de tous les miens*. Paris : Robert Lafonds, Le Livre de Poche

- Gray, M. (1973). *Le livre de la vie*. Paris : J'ai lu.
- Gray, M. (1977). *La vie renaîtra de la nuit*. Paris : Robert Lafonds, Le Livre de poche.
- Green, B. L. (1986). Conceptual and methodological issues in assessing the psychological impact of disaster. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and Innovations in services to disaster victims* (pp. 191-208). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Green, B.L. (1995). Long-term consequences of disasters. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 307-324). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Green, B.L., Grace, M.C. & Gleser, G.C. (1985). Identifying survivors at risk : long-term impairment following the Beverly Hills supper club fire. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53(5), 672-678.
- Green, B.L., Lindy, J.D., Grace, M.C. & Leonard, A.C. (1992). Chronic post-traumatic stress disorder and diagnostic comorbidity in a disaster sample. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 180(12), 760-766.
- Grize, J.-B., Vergès, P. & Silem, A. (1987). *Salariés face aux nouvelles technologies*. Chapitre 5, (pp.67-96), Paris : Éditions CNRS.
- Guide sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*. (1993). [Brochure]. Commission de la santé et de la sécurité au travail, Québec.
- Les habitants de Chapais veulent se débrouiller seuls. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A6.
- Halbwachs, M. (1968). *La mémoire collective*. Paris : PUF.
- Hamburg, D.A., Hamburg, B. & de Goza, S. (1953). Adaptive problems and mechanisms in severely burned patients. *Psychiatry*, 16, 1-20.
- Hammersley, M. & Atkinson, P. (1997). *Ethnography. Principles in practice* (2d ed.). New York : Routledge.
- Hanus, M. (2002). *Les deuils compliqués et pathologiques*. Colloque Penser la mort aujourd'hui, CHUM, Pavillon Hôtel-Dieu, 25-41.
- Herndon, D.N., LeMaster, J., Beard, S., Bernstein, N., Lewis, S.R., Rutan, T.C. et al. (1986). The quality of life after major thermal injury in children : an analysis of 12 survivors with ≥ 80 % total body, 70 % third-degree burns. *The Journal of Trauma*, 26(7), 609-619.
- Historique de la sécurité civile*. Ministère de la Sécurité publique du Québec, www.msp.gouv.qc.ca, 2001-10-11.

- Hobfoll, S.E., Briggs, S. & Wells, J. (1995). In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 137-158). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Hobfoll, S.E., Cameron, R.P. & deVries, M.W. (1995). Basic stress concepts and where they lead in the study of community stress. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 27-32). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Hodgkinson, P.E. & Stewart, M. (1991). *Coping with catastrophe*. London, New-York : Routledge.
- Hodgkinson, P.E. & Stewart, M. (1998). *Coping with catastrophe* (Rev. ed). London, New-York : Routledge.
- Horowitz, M., Wilner, N. & Alvarez, W. (1979). Impact of event scale : A mesure of subjective stress. *Psychosomatic Medecine*, 41, 209-218.
- Houle, G. (1993). L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique. In E. Enriquez. & H. Dorvil (Eds.), *L'analyse clinique en sciences humaines* (pp. 39-53). Montréal : Éditions St-Martin.
- Il a perdu sa femme, ses deux soeurs, son beau-frère et sa belle-soeur. (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 8.
- Il y a 50 ans, le Cocomanut Grove brûlait (1992, 28 nov.). *La Presse*, p. A16, La Presse Canadienne & Reuter.
- Jampolsky, G.G. (2001, trad. française). *Le pardon*. Montréal : Stanké.
- J'ai peur que mon mari ne devienne aveugle. (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 10.
- Janis, I. L. (1958). *Psychological stress; psychoanalytic and behaviorial studies of surgical patients*. New York : Wiley.
- Janis, I. L. (1969, 1971). *Stress and frustration*. USA : Harcourt Brace Jovanovich, Inc.
- Janoff-Bulman, R. (1985). The aftermath of victimization : rebuilding shattered assumptions. In C.R. Figley (Ed.), *Trauma and its wake* (pp. 15-35). New-York: Brunner/Mazel.
- Janvier, H. (1977). Contenu psychologique de l'urgence dans un centre de brûlés. *Psychologie médicale*. 9(3), 471-476.
- Janvier, H. (1977). Les brûlures de la face. *Bulletin de médecine légale, d'urgence médicale et de centre anti-poisons*, 20(1), 11-17.

- Jerusalem, M., Kaniasty, K., Lehman, D.R., Ritter, C. & Turnbull, G. J. (1995). Individual and Community Stress : Integration of Approaches at Different Levels. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 105-130). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Journal des débats (1971). *Assemblée Nationale*, Gouvernement du Québec, 11, no 76-100.
- Kaplan, B.H., Cassel, J.C. & Gore, S. (1977, May). Social support and health. *Medical Care*, 15(5), 47-58.
- Knudson-Cooper, M. S. (1981). Adjustment to visible stigma : the case of the severely burn. *Social Science and Medicine*, 15B(1), 31-44.
- Königova, R. (1996). Factors influencing survival and quality of life in burns. *Acta Chirurgiae Plasticae*, 38, 4, 116-118.
- Königova, R. & Pondelicek, I. (1987). Psychological aspects of burns. *Scandinavian Journal of Plastic and Reconstructive Surgery*, 21, 311-314.
- Körlof, B. (1966). Social and economic consequences of deep burns. In A.B. Wallace & A.W. Wilkinson (Eds), *Research in burns* (pp. 229-234). Edinburgh & London : E. & S. Livingstone, LTD.
- Kornfield, J. (2003, trad. française). *L'art du pardon, de la bonté et de la paix*. Paris : La table ronde.
- Kübler-Ross, E. (1969). *On death and dying*. New York : Macmillan.
- Kushner, H.S. (2001). *Living a life that matters. Resolving the conflict between conscience and success*. New York : Random House.
- Labeaume, R. (1991). L'intervention d'une communauté locale dans l'exploration minière : un cas d'innovation sociale et économique, Fermont. In G. St-Pierre, G.C. Gélinas & M. Vallée (Eds.), *Les innovations dans le monde minier québécois* (pp. 175-187). Boucherville: Gaëtan Morin.
- Lacroix, M. (2005). « J'apprends à me pardonner »- Florent Cantin. *La semaine*, 1, 1, 12 février (pp. 24-26).
- Laflamme-Cusson, S. (1991). *L'indemnisation des victimes d'actes criminels au Québec : vingt ans après*. Association québécoise des organismes et personnes intéressées à la défense des victimes d'actes criminels.
- Lafonds, R. (1990). *Services personnels : planification psychosociale en cas de sinistres*. Division des mesures d'urgence, Division générale des services médicaux.

Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social. Ministre des Approvisionnement et Services Canada.

- Lagadec, P. (1994). *Apprendre à gérer les crises*. Paris : Les Éditions d'Organisation.
- Lalande, G., Maltais, D. & Robichaud, S. (2000). Les sinistrés des inondations de 1996 au Saguenay : problèmes vécus et séquelles psychologiques. *Santé mentale au Québec*, 25(1), 95-115.
- Larson, C.M., Saffle, J.R. & Sullivan, J. (1992). *Lifestyle adjustments in elderly patients after burn injury*. Phd Dissertation.
- Laube, (1985). Health providers as disaster victims. In J. Laube & S.A. Murphy (Eds.), *Perspectives on disaster recovery* (pp. 210-228). Connecticut : Appleton-Century-Crofts.
- Lavoie, T., Bergeron, G. & Côté, M. (1985). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac St-Jean et de la Côte-Nord*. Tome IV. Les publications du Québec. Gouvernement du Québec.
- Lazarus, R. S. (1977). Cognitive and coping processes in emotion. In A. Monat & R.S. Lazarus (Eds.), *Stress and coping. An anthology* (pp. 145-158). New-York : Columbia University Press.
- Lazarus, R.S. & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal and coping*. Springer Publishing Company, Inc. : New-York.
- Leclerc, J.-C. (1980, 3 janvier). L'hécatombe de Chapais. *Le Devoir*, p. 4.
- L'Écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notion et étapes. In J.-P. Deslauriers (Ed.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (pp. 49-65). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lefebvre, S. (2002, 16 mai, 11 hres; 1995). Cours au Canal Savoir, Secteur formation à distance, Université de Montréal.
- Lefebvre, Y. (2000). Désastre, illusion et fonctions tautomères des communautés. *Santé mentale au Québec*, 25(1), 7-44.
- Lefebvre, Y. (2001, 26 octobre). Québec en est encore à ses balbutiements. *La Pige*, XXV, 3, p. 12.
- Législation sur la sécurité civile. Adresse URL : <http://www.msp.gouv.qc.ca>. Page consultée le 5-10-2001. Sécurité civile, Ministère de la Sécurité publique du Québec.

- Lemieux, G. (1998). Le déluge et les inondations au Saguenay-Lac St-Jean. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 11-24). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lépine, J.-F. (2003, 28 janvier). *Indicatif Présent*. Montréal : Société Radio-Canada.
- Leroux, R. (1980, juin). L'interprétation du processus de deuil chez les grands brûlés. *L'union médicale du Canada*, 109(6), 857-860.
- Lessard, R. (1980, 1er janvier). *Rapport sur l'incendie du Club Opémiska*. Service d'incendie. Chapais.
- Lessard, R. (1980, 16 janvier). *Lettre au maire et aux échevins*. Service d'incendie, Chapais.
- Levi, P. (1958/1987) *Si c'est un homme. (Se questo è un uomo)*. Paris : Julliard Pocket
- Lifton, R.J. (1970). *History and human survival*. New-York : Random House.
- Lindemann, E. (1944). Symptomatology and management of acute grief. *American Journal of Psychiatry*, 101, 141-148.
- Lindy, J.D. & Eisentrout, T. (1985). Working side by side : collaboration of mental health professionals and clergy at a temporary morgue. In J. Laube & S.A. Murphy (Eds.), *Perspectives on disaster recovery* (pp. 251-262). Connecticut : Appleton-Century-Crofts.
- Lindy, J.D., Grace, M.C. & Green, B.L. (1981). Survivors : outreach to a reluctant population. *American Journal of Orthopsychiatry*, 51, 468-478.
- Lindy J.D. & Lindy, J.G. (1985). Observations on the media and disaster recovery period. In J. Laube & S.A. Murphy (Eds.), *Perspectives on disaster recovery* (pp. 295-303). Connecticut : Appleton-Century-Crofts.
- Linteau, Durocher, Robert & Ricard (1989). *Histoire du Québec contemporain* (Rev. ed.). Montréal : Boréal.
- L'intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence*. Volet « services psychosociaux » (1994). Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec : Québec.
- Les lois permettent d'utiliser bois et papier. (1980, 4 janvier). *Le Devoir*, p.3, col. 3. PC.
- Loisirs et culture. (n.d.). [Brochure]. Ville de Chapais.

- Loi modifiant la Loi des accidents de travail et d'autres dispositions législatives (1978). Chapitre 57. Québec.
- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. (1982). Québec.
- Loi sur la prévention des incendies. (1969, 1974, 1984). Chapitre P-23. Remplacée par la Loi sur la sécurité incendie (2000) chapitre S-3.4, Québec.
- Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre. (1978; 1996). Chapitre P-38.1. Québec. Remplacée par la Loi sur la sécurité civile. (2001). Chapitre 76, a. 134; après refonte : L.R.Q. c. S-2.3, Québec.
- Loi sur la sécurité dans les édifices publics (1964, 1973, 1980, 1982, 1995), chapitre S-3, remplacée par la Loi sur le bâtiment (2000) chapitre B-1.1, à l'égard des bâtiments et des équipements destinés à l'usage du public auxquels s'applique le chapitre I du Code de construction, Québec.
- Loi sur les accidents de travail (1964, 1971). Chapitre A-3. Québec.
- Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (1985). L.R.Q. Chapitre A-3.001, Québec.
- Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (1971). Chapitre 106, Québec.
- Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (1971, 1978, 1994). Chapitre 1-6, Québec.
- Loi visant à favoriser le civisme (1977). Chapitre C-20. Québec.
- Lomranz, J. (1995). Endurance and living : long-term effects of the holocaust. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 325-352). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Long, R. & Cope, O. (1961). Emotional problems of burned children. *The New England Journal of Medicine*, 264(22), 1121-1127.
- Love, B., Byrne, C., Roberts, J., Browne, G., Brown, B. (1987). Adult psychosocial adjustment following childhood injury: The Effect of Disfigurement. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 8, 4.
- Lucas, R.A.(1971). *Minetown, milltown, railtown. Life in canadian communities of single industry*. University of Toronto Press, Toronto and Buffalo.
- Luchterhand, E.G. (1971). Sociological approaches to massive stress in natural and man-made disasters. *International Psychiatry Clinics*, 8(1), 29-53.

- Lystad, M. (1986). Mental health programs in disasters : 1974-84. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 233-238). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Maes, M., Delmeire, L., Mylle, J. & Altamura, C. (2001). Risk and preventive factors of post-traumatic stress disorder (PTSD) : alcohol consumption and intoxication prior to a traumatic event diminishes the relative risk to develop PTSD in response to that trauma. *Journal of Affective Disorders*, 63, 113-121.
- Maire Pellerin à Québec. (1980, 6 janvier). *Progrès-Dimanche*, p. 5.
- Le maire Pellerin parmi les blessés. (1980, 9 janvier). *La Sentinelle*, p. 7.
- Malavaud, M. & Nuzzo, E., (1985). *Enquête sur la réinsertion sociale suite au séjour au centre de réadaptation fonctionnelle de l'Hôpital Léon Bérard : résultats et statistiques.*
- Marc-André Bédard : pas question d'intervenir dans le dossier Cantin. (1980, n.d.). *La Presse*.
- Mattsson, E.I. (1975). Psychological aspects of severe physical injury and its treatment. *The Journal of Trauma*, 15(3), 217-234.
- Malépart, R. (1980, 9 janvier). Au personnel concerné. *La Sentinelle*, p.5.
- Malépart, R. (1981, août). *L'incendie du Club Opemiska de Chapais*. Conférence présentée au Congrès international sur les mesures d'urgence lors de situations de désastres.
- Malt, U. (1980). Long-term psychosocial follow-up studies of burned adults: review of the literature. *Burns*, 6, 3, 190-197.
- Malt, U.F. & Ugland, O.M. (1989). A long-term psychosocial follow-up study of burned adults. *Acta of Psychiatric Scandinavian*, 355(80), 94-102.
- Maltais, D., Bouchard, I, Simard, N. & Tremblay, S. (2003). La tragédie de St-Jean-Vianney: la mémoire d'un douloureux sinistre. In J. Dufour et al. (Eds.), *Le GRIR: 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional* (pp. 299-336). Université du Québec à Chicoutimi
- Maltais, D., Robichaud, S., Lalonde, G. & Simard, A. (1998). De la stupeur à l'adaptation: Le long parcours des sinistrés. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 129-149). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Maltais, D., Robichaud, S. & Simard, A. (2001a). *Désastres et sinistrés*. Chicoutimi: Les éditions JCL inc.
- Maltais, D., Robichaud, S. & Simard, A. (2001b). *Sinistres et intervenants*. Chicoutimi: Les éditions JCL inc.
- Martel, C. (2000). Qu'en est-il de l'intervention psychosociale en sécurité civile au Québec? *Santé mentale au Québec*, 25(1), 45-73.
- Martel, J.-J., (1989). Deux prospecteurs miniers célèbres : Hector Authier et Pierre Beauchemin. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 7-20). Boucherville : Gaëtan Morin
- Martin, H. (1977, oct.). Adolescence with burns. *Australasian Nurses Journal*, 8-9.
- Masse, C., Castede, J.-C., Neretti, J., Perro, G., Cutillas, M., Imbert, H. & Sanchez (1983). La réinsertion familiale, sociale et professionnelle des grands brûlés. *Société française d'étude et de traitement des brûlures*. IV Congrès national, St-Gervais, 153-231.
- Masson, C. (1980, 3 janvier). Les gens de Chapais : un exemple dans le malheur. *Le Soleil*, p. A6.
- May, R. (1981). *Freedom and destiny*. New-York : Norton & Company.
- May, R. (1993). *Le courage de créer*. Montréal : Éditions Le Jour.
- Mazas, Y., Lanoy, J.F., Kirsh, J.M., Mimoun M. & Baux, S. (1985). Réinsertion sociale des brûlés. *Société française d'étude et de traitement des brûlures*, VI Congrès national, Toulouse.
- McFarlane, A.C. (1995). Stress and disaster. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 247-265). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- McFarlane, A.C. & Yehuda (1996). Resilience, vulnerability, and the course of posttraumatic reactions. In B.A. van der Kolk, A. C. McFarlane & L. Weisaeth (Eds.), *Traumatic stress. The effects of overwhelming experience on mind, body and society* (pp. 155-181). New York : The Guilford Press.
- McFarlane, A. (2000). Can debriefing work? Critical appraisal of theories of interventions and outcomes, with directions for future research. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 327-336). UK : Cambridge University Press.

- Mc Loughlin, E., Langley, J.D. & Laing, R.M. (1987, October). Prevention of children's burns: legislation and fabric flammability. *New-Zealand Medical Journal*, 804-807.
- Meichenbaum, D. (1985). *Stress inoculation Training*. G.-B. : Pergamon Press.
- Meichenbaum, D. (1995). Disasters, Stress and Cognition. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 33-61). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Michaud, D. (1980). *Déclaration*. 14 mars, Ville de Chapais.
- Milgram, N., Sarason, B., Schönplflug, U., Jackson, A. & Schwarzer, C. (1995). Catalyzing community support. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 473-488). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Mines et métaux. Fermeture de la mine Opemiska à Chapais : un dur coup pour la région Chibougamau-Chapais. (1990, 27 octobre). *Les Affaires*, p. 44.
- Les mines Inmet. (1995, 22 août). *Cahier du 40e de Chapais*, p. 13.
- Minnova inc. (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 6.
- Mole, B. (1979). Le retentissement psychologique des brûlures graves. *Soins*, 24(20), 29-33.
- Morency, C. (1998). La sécurité civile au lendemain des inondations. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 25-39). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Les morts enterrés, Chapais reprend goût à la vie (1980, 13 au 19 janvier). *Le nouveau samedi*, p.7.
- Loto-pompier. <http://www.lotopompier.com/Historique/historique.html>
- Myers, D.G. (1989). Mental health and disaster. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 190-228). New York : John Wiley & Sons.
- Nichols, PJR (1975, September). Some psychosocial aspects of rehabilitation and their implications in research. *Proceedings of the Royal Society of Medicine*, 68, 537-544.
- Normand a perdu cinq parents. (1980, 3 janvier). *Le Soleil*, A2.

- Noyes, R., Andreasen, N.J.C. & Hartford, C.E. (1971). The psychological reaction of severe burns. *Psychosomatics*, 12, 416-422.
- Des obsèques nationales (1980, 9 janvier). *La Sentinelle*, p. 3.
- Pagé, L. (1982, 7 octobre). Une coalition pour une réforme globale de la sécurité-incendie. *Le Devoir*, p. 12, col. 1.
- Papillon, J. (1985). Notes personnelles de formation sur les grands brûlés. Hôtel-Dieu de Montréal.
- Paquette, G. (1980, 5 janvier). Télégramme au maire Pellerin. CNCP. Direction du service d'inspection du bâtiment, Ministère du Travail, Québec.
- Parents et amis rendent un dernier hommage aux victimes de Chapais. (1980, 5 janvier). *Le Devoir*, 3 col.3.
- Parrish, M., (1992). The long-term bio-psycho-scio-economic consequences of a severe burn injury for adults. *Dissertation Abstracts International*, 52 (10-A), 3727.
- Patterson, D.R., Ptacek, J.T., Cromes F., Fauerbach, J. A. & Engrav, L. (2000). The 2000 clinical research award. Describing and predicting distress and satisfaction with life for burn survivors. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 21(6), 490-498.
- Pauchant, T.C. & Mitroff, I.I. (1995). *La gestion des crises et des paradoxes*. Montréal : Éditions Québec/Amérique Inc.
- Pavolsky, P. (1972). Occurrence and development of psychopathologic phenomena in burned persons and their relation to severity of burns, age and premorbid personality. *Acta of Chirurgia Plastica*, 14(2), 112-119.
- Pennebaker, J.W. (1997). *Opening up : the healing power of expressing emotions* (Rev. ed.). New York: The Guilford Press.
- Perrow, C. (1984). *Normal accidents. Living with high-risk technologies*. New-York: Basic Books Inc.
- Une pétition en circulation, suite au verdict du coroner dans le cas de Florent Cantin. (1980, 23 janvier). *La Sentinelle*.
- Pilon, G. (1980, 6 janvier). « Que la douleur s'oublie ». *Le Journal de Montréal*, p. 4.
- Pineau, G. (1986). Dialectique des histoires de vie. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie* (pp. 131-150). Montréal : Éditions St-Martin.

- Pineau, G. (2001, juin). Les récits de vie, pour quoi faire? *Le journal des psychologues*, 188, 55-58.
- La pire catastrophe de l'histoire de la région. 43 morts plus de 50 blessés à Chapais. (1980, 2 janvier). *La Sentinelle*.
- Le pire incendie au Canada depuis 42 ans. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A 15.
- Plante 1, F. (1980, 3 janvier). Le maire de Chapais, « Le moral de mon monde m'inquiète ». *Le Soleil*, A1.
- Plante 2, F. (1980, 3 janvier). L'horreur a duré 15 minutes. *Le Soleil*, p. A 3.
- Plante 3, F. (1980, 4 janvier). La petite ville est dépassée par les événements. *Le Soleil*, p. A 3.
- Plante 4, F. (1980, 7 janvier). Chapais : « On s'en sortira ». *Le Soleil*, A1.
- Plante 5, F. (1980, 7 janvier). Quelques noms de héros qui ont sacrifié leur vie. *Le Soleil*.
- Plumitifs (1980). Palais de Justice, Chibougamau.
- Portman, S.M. (1989). *Resilience as a protective factor in adjustment to severe burn injuries in adolescents and young adults*. Doctoral dissertation, Austin : The University of Texas.
- Pouliot, G.B. (2000). Le dernier voyage, la tragédie de Charlevoix. *Santé mentale au Québec*, 25(1), 210-216.
- Préhistoire (1929-37) et débuts de Chapais (1952-60). (1990, 28 août). Cahier du 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 3.
- Prince, J. (2004, 22 avril). Indicatif Présent, CBF, Première chaîne.
- Procès-Verbaux du Conseil de la Corporation Municipale de la Ville de Chapais (1979 à 1984). Province de Québec. Ville de Chapais.
- Projet de loi 173, *Législation sur la sécurité civile*. (2001, 30 août). déposée à l'Assemblée nationale le 5 décembre 2000. www.msp.gouv.qc.ca.
- Provost, J.-M., Bellemarre, F., Lapierre, J. & Isabelle I. (1980). *Le comité d'aide aux sinistrés de Chapais inc*. Rapport préliminaire.
- Le projet du lac Frotet de Minnova pourrait sauver Chapais. (1991, 11 mai). *Les Affaires*, p. 34.

- La protection civile au Québec. (2004, 6 avril) *Sécurité publique et Protection civile Canada*. www.ocipep.gc.ca/legisla/ep_qc/intro_f.asp.
- Proulx, M.U. (1998). L'impact des inondations sur l'organisation territoriale du développement. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 79-100). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Quan Tran, T. & Rousseau, P. (1980, 10 janvier). *Enquête préliminaire*. Direction générale de l'inspection. Service d'inspection du bâtiment. Division-Édifices publics. Québec.
- 47 morts dans une disco de Caracas (2002, 2 décembre). *Montréal Métropolitain*, p. 7.
- Quarantelli, E.L. (1986). What is a disaster? The need for clarification in definition and conceptualization in research. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp.49-81). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Quarantelli, E.L. (1988, July 4th). Disaster crisis management : a summary of research findings. *Journal of Management Studies*, 25, 373-385.
- Quarantelli, E.L. & Dynes, R.A. (1977). Response to social crisis and disaster. *Annual Review of Sociology*, 3, 23-49.
- Quarantelli, E.L & R.A. Dynes (1986). Community responses to disasters. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 169-179). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Québec à l'aide des villes minières [dans la région de Chibougamau-Chapais] (1986, 16 août), *La Presse*, P.C., A3.
- Québec promet une aide rapide. (1980, 5 janvier). PC, *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 1.
- Québec tente d'arbriter le conflit de Chapais. (1987, 16 juin). *La Presse*, p. E7, col. 3.
- Rank Veltfort, H. & Lee, G.E. (1943, April). The Coconut Grove fire : a study in scapegoating. *Journal of abnormal and social psychology*, 38, 138-154.
- Raphael, B. (1986). *When disaster strikes*. New York : Basic Books.
- Raphael, B. & Wilson, B. (2000). Introduction and overview : Key issues in the conceptualization of debriefing. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 1-14). UK : Cambridge University Press.

- Rapport des interventions sociales du C.L.S.C. suite aux évènements du 1er janvier 1980.* (1980, 21 janvier). Chapais,
- Reeves, R.B. (1970). The hospital chaplain looks at grief. In B. Schoenberg, A.C. Carr, D. Peretz & A.H. Kutscher (Eds.). *Loss and grief: psychological management in medical practice* (pp. 362-372). New York : Columbia University Press.
- Règlement sur l'application d'un Code du bâtiment-1985. C. S-3, r.0.2. Éditeur officiel du Québec.
- Représentations 1 (1981, 19 mai). M. Le juge G. Chassé. *Sa Majesté la Reine vs Florent Cantin*. Cour Criminelle, Chibougamau.
- Représentations 2 (1981, 20 mai). M. Le juge G. Chassé. *Sa Majesté la Reine vs Florent Cantin*. Cour Criminelle, Chibougamau.
- Riis, A., Andersen, M., Pedersen, M.B. & Hall, K.W. (1992). Long-term psychosocial adjustment in patients with severe burns injuries : a follow-up study. *Burns*, 18(2), 121-126.
- Riverin, F. (1990, 27 octobre). Fermeture de la mine Opemiska à Chapais : un dur coup pour la région Chibougamau-Chapais. *Les Affaires*, p. 44.
- Roberge, H. (1980, 3 janvier). CHAPAIS, *La Presse*, p. A6.
- Rogers, C. (1968). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.
- Rossion, P. (1981, avril). Grands brûlés : grands progrès de Changhaï à Paris. *Sciences et vie*, 763, 66-67.
- Rouillard, S. (1996). *La créativité : concepts de base*. Bibliothèque nationale du Québec.
- Roy, G. (1980, 30 décembre). \$ 337, 000 aux sinistrés. *Journal de Montréal*.
- Roy, J.-Y. (1998). *Le syndrome du berger. Essai sur les dogmatismes contemporains*. Montréal : Boréal.
- Roy 1, M. (1980, 3 janvier). À Chapais. C'était l'enfer noir! *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 1.
- Roy 2, M. (1980, 3 janvier). « Quelqu'un m'a sorti de là et m'a sauvé la vie ». *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 4.
- Roy 3, M. (1980, 15 janvier). Florent Cantin criminellement responsable. *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 1.

- Ruet, J.L. (1984). Les compressions adaptées au traitement préventif des séquelles de brûlures. *Journal d'ergothérapie*, 6, 4, 103-118.
- Ruyer, R. (1964). *L'animal, l'homme et la fonction symbolique*. Chapitre VIII : L'homme et la fonction symbolique. Paris : Gallimard.
- Sur la route de l'énergie... (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 27.
- Ruckdeschel, R., Earnshaw, P. & Firrek, A. (1994). The qualitative case study and evaluation : issues, methods, and examples. In E. Sherman & W. Reid (Eds.), *Qualitative Research in Social Work* (pp. 251-264). USA : Columbia University Press.
- Sabourin, P. (1993). La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie. *Sociologie et sociétés*, 25(2), 69-91.
- Sabourin, P. (1997). Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs. *Sociologie et sociétés*, 29(2), 139-161.
- Sabourin, P. & Briand, M. (1995). *Manuel d'initiation à l'analyse de contenu ethnographique assistée par ordinateur*. Département de sociologie, Université de Montréal.
- Saint-Jean, A. (2002). *Éthique de l'information*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Saint-Pierre, G. & Trudel, R. (1989). L'exploitation minière au Québec, retour à la case départ. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 63-71). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Samson, C. (2004, 26 septembre). Inégalités dans les indemnités en cas de décès. *Le Soleil*, p.A8.
- Sarason, I.G., Sarason, B.R. & Pierce, G.R. (1995). Stress & social support. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 179-198). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Sarrazin, C. (1999). *Le vrai visage de la réussite: la psychologie des gagnants*. Montréal: Éditions du Méridien.
- Savard, E. (1981, 21 octobre). Jugement concernant N. Trudel, demandeur c. Salon funéraire J. Bérubé et J. Bérubé. Cour provinciale de Chibougamau. District d'Abitibi.
- Schwarzer, R. & Jerusalem, M. (1995). Optimistic self-reliefs as a resource factor in coping with stress. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and*

communities : impact and intervention (pp. 159-178). NATO : Kluwer Academic Publishers.

Sentence (1981, 22 mai). M. le juge G. Chassé. Sa Majesté la Reine vs Florent Cantin. Cour des sessions de la paix, District d'Abitibi, Province de Québec.

Shalev, A.Y. (2000). Stress management and debriefing : historical concepts and present patterns. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 17-41). UK : Cambridge University Press.

Sheffield, C.G., Irons, G.B., Mucha, P., Malec, J.F., Ilstrup, D.M. & Stonnington, H.H. (1988). Physical and psychological outcome after burns. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 9(2), 172-177.

Sheridan, R.L., Hinson, M.I., Liang, M.H., Nackel, A.F., Schoenfeld, D.A., Ryan, C.M., Mulligan, J.L. & Tompkins, R.G. (2000). Long-term outcome of children surviving massive burns. *Journal of the American Medical Association*, 283(1), 69-73.

Sherman, E. & Reid, W. (1994). *Qualitative research in social work*. USA : Columbia University Press.

Simard, J. (1980, 6 janvier). Cérémonie chargée d'émotion. Progrès-Dimanche, p. 3. Sites et attraits touristiques. (n.d.). [Brochure]. Ville de Chapais.

Snyder, C.R. (1994). *The psychology of hope : you can get there from here*. New-York : The Free Press.

Solomon, S.D. (1986). Enhancing social support for disaster victims. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 115-129). Washington : American Psychiatric Press, inc.

Solomon, S. (1989). Research issues in assessing disaster's effects. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 308-340). New York : John Wiley & Sons.

Les sorties de secours avaient été vérifiées. (1980, 3 janvier). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A3.

Sowder, B.J. (1986). Some mental health impacts of « loss » and injury : a look outside the disaster field. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 83-112). Washington : American Psychiatric Press, inc.

- Stake, R. (1998). Case Studies. In N. Denzin & Y. Lincoln (Eds.), *Strategies of qualitative inquiry* (pp. 86-109). California : Sage Publications.
- Stallings, R.A. (1978). The structural patterns of four types of organizations in disaster. In E.L. Quarantelli (Ed.), *Disasters : theory and research* (pp.87-103). California : Sage Publications Ltd.
- Stanciu, U.V. (1985). *Les droits de la victime*. Paris : Presses universitaires de France.
- Stanton, D. (2002, 15 septembre). Prière et guérison: un tissu de mensonges? *L'actualité*, 57-62.
- Steiner, H. & Clark, W. (1997). Psychiatric complications of burned adults : a classification. *The Journal of Trauma*, 17(2), 134-143.
- Stuhlmiller & Dunning, (2000). Concerns about debriefing. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 305-319). U K : Cambridge University Press.
- Sutherland, S. (1988). Burned adolescents. Descriptions of their coping strategies. *Heart and Lung*, 17(2), 150-157.
- Le Syndicat des Travailleurs des mines de Chapais. On fête également nos 35 années d'existence. (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 27.
- Taal, L. & Faber, A.W. (1998, Aug). Posttraumatic stress and maladjustment among adult burn survivors 1 to 2 years postburn Part II: the interview data. *Burns*, 24, 5.
- Tate-Henderson, S.C. (1984). Vocational aspects. In S.V. Fisher & P.A. Helm (Eds.), *Comprehensive rehabilitation of burns* (pp. 373-400). Baltimore : Williams & Wilkins.
- Tedstone, J.E., Tarrier, N. & Faragher, E.B. (1998). An investigation of the factors associated with an increased risk of psychological morbidity in burn injured patients. *Burns*, 24, 407-415.
- Un témoin parle de préméditation (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 4
- Le temps d'une colonisation. De 1952 à 1969 (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 8.
- Tierney, K. J. (1989). The social and community contexts of disaster. In R. Gist & B. Lubin (Eds), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 11-39). New York : John Wiley & Sons.

- Tierney, K. J. & Baisden, B. (1979). *Crises intervention programs for disaster victims : a sourcebook and manual for smaller communities*. Rockville, Maryland : National institute of mental health.
- Tousignant, M. (1999). De l'adversité à la résilience : la part du milieu, la part de l'enfant. *Prisme*, 29, 122-135.
- Tousignant, M. (2001). *Cours Psychologie, culture et ethnicité*. Département de psychologie. UQÀM.
- Un travail de titan. (1980, 7 janvier). UPC, *La Presse*, p. A9
- Tremblay, B. (1980, 7 janvier). Peut-on prévenir un autre Chapais? *Le Quotidien du Saguenay Lac St-Jean*, A 4.
- Tremblay, O. (1993, 27 juillet). Chapais brûle-t-il? *Le Devoir*, p. 9, col.4.
- Tremblay, O. (1993, 27 juillet). Par ici les « amérindo-dollars ». *Le Devoir*, p. 9, col.4.
- Tremblay, R. (1998, 13 septembre). Chibougamau-Chapais. Un symposium minier réunira 200 personnes. *Progrès-dimanche*, A39.
- Tumelty, D. & Seed, P. (1990). *Social work in the wake of disaster*. London : Jessica Kingsley Publishers.
- Turner, B.A. (1976, Nov.). The development of disasters—A sequence model for the analysis of the origins of disasters. *The Sociological Review*, 753-774.
- Tristes antécédents. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A 6.
- Ursano, R.J, Grieger, T.A. & McCarroll, J.E. (1996). Prevention of posttraumatic stress consultation, training, and early treatment. In B.A. van der Kolk, A. C. McFarlane & L. Weisaeth (Eds.), *Traumatic stress. The effects of overwhelming experience on mind, body and society* (pp. 441-459). New York : The Guilford Press.
- L'usine de Cogénération. Un joyau pour la municipalité. (1995, 22 août). Cahier du 40e de Chapais. *La Sentinelle*, p. 27.
- Vallée, M. (1989). Rôle de SOQUEM dans le développement de l'entrepreneurship minier. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 31-49). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Vennat, P. (2000, 4 janvier). Il y a 20 ans, à Chapais, le feu faisait 48 morts. *La Presse*, p. A13.
- Venne, M. (2003, 28 janvier). *Indicatif présent*. Montréal : Société Radio-Canada.

- La vérité toute nue. Le comité permanent d'aide aux sinistrés de Chapais s'explique. (1980, 30 avril). *La sentinelle*, p. 8.
- Ville de Chapais. Dates importantes. [Brochure] (2000, Juillet).
- Villeneuve, T. (1987, juin). Le grand brûlé: processus de deuil et réadaptation. *Intervention*, 52-61.
- Villeneuve, T. (1990). *Les problèmes psychosociaux des grands brûlés. Revue de la littérature (1943-1990)*. Mémoire de maîtrise en service social. Université de Montréal.
- Villeneuve, T. & Boivin, C. (1985). *Les centres de grands brûlés en France*. Rapport de stage. Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, (OFQJ).
- Une vision d'horreur et toute une ville en deuil (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 3.
- Warheit, G.J. (1986). A propositional paradigm for estimating the impact of disaster on mental health. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 209-225). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Wassermann, D. (1993, août-septembre). Les brûlures, généralités, principes du traitement. *Soins*, 4-13.
- Weinberg, N. & Miller, N.J. (1983). Burn care: a social work perspective. *Health and Social Work*, 8(2), 97-106.
- Weisaeth, L. (1995). In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 401-419). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Weisaeth, L. (2000). Briefing and debriefing : group psychological interventions in acute stressor situations. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp.43-55). UK : Cambridge University Press.
- Wenger, E.W. (1978). Community response to disaster. In E.L. Quarantelli (Ed.), *Disasters : theory and research* (pp.17-47). California : Sage Publications Ltd.
- Wilkinson, B.W. & Vera, E. (1989). Clinical responses to disaster. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 229-267). New York : John Wiley & Sons.
- Williams, B.P. (1969). The problems of life-style of severely burned man. *Current Concepts in Clinical Nursing*, 2, 63-75.

- Wilson, J.P. & Sigman, M.R. (2000). In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp.58-67). UK : Cambridge University Press.
- Wortman, C.B., Carnelley, K.B., Lehman, D.R., Davis, C.G. & Juola Exline, J. (1995). Coping with the loss of a family member : implications for community-level research and intervention. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 83-104). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Yin, R. K. (1994). *Case study research : design and methods* (2d ed.). California : Sage Publications.
- Young, A. (1995). *The harmony of illusions*. New Jersey : Princetown University Press.
- Zakour, M.J. (1996). Disaster research in social work. In C.L. Streeter & S.A. Murty (Eds.). *Research on social work and disasters* (pp. 7-26). New York: Haworth Press.

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

- La loi du retour* (2000, rediffusé 2003, 19 mai). Producteurs Claude Héroux & Caroline Héroux, Canal Vie, Communications Claude Héroux.
- Le Québec à Paris* (1986, février), Productrice déléguée Louise Dansereau, Réalisateur et producteur Anik Doussau, canal 26, Vidéotron.
- Tragédies Cycle 2* (2006, février 27). *Épisode : Incendie à Chapais*. Chaîne : Historia, Production Vivazoom.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamu, J.I. (1979). Body image disturbance in an amputee. *Nigerian Nurse*, 11(1), 35-38.
- Adler, A. (1943). Neuropsychiatric complications in victims of Boston's Coconut Grove disaster. *Journal of the American Medical Association*, 123(17), 1098-1101.
- Aides des Affaires sociales. Québec (PC) (1980, 5 janvier). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 3.
- Un alternateur de GEC Alsthom à Chapais. (1993, 27 octobre). *Le Soleil*, p. B7.
- American Psychiatric Association. (1980). *DSM-III Diagnostic and statistical manual of mental disorders*, 3rd ed., Washington, DC : Author.
- American Psychiatric Association. (1987). *DSM-III-R Diagnostic and statistical manual of mental Disorders*, 3rd ed. rev., Washington, DC: Author.
- American Psychiatric Association. (1994). *DSM IV Diagnostic and statistical manual of mental disorders*, 4th ed., Washington, DC: Author.
- Andreasen, N.J.C. & Norris, A.S. (1972). Long-term adjustment and adaptation mechanisms in severely burned adults. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 154(5), 352-362.
- Andreasen, N.J.C., Noyes, R., Hartford, C.E., Brodland, G. & Proctor, S. (1972). Management of emotional reactions in seriously burned adults. *The New England Journal of Medicine*, 286(2), 65-69.
- Angenot, M. (1984). Le discours social : problématique d'ensemble. *Cahiers de recherches sociologiques*, 2(1), 19-44.
- Les annales communautaires des soeurs du Bon Pasteur à Chapais. (1980). Document manuscrit, p. 372-376.
- Anzieu, D. (1995). *Le Moi-peau* (2d ed.). Paris : Dunod.
- Appel à la clémence pour Cantin. (1980, 20 janvier). *Progrès-Dimanche*, p. 4.
- L'audition de l'appel de Florent Cantin est ajournée. (1981, 10 septembre). *Le Devoir*, p.6, col. 1.
- Baillargeon, F. & Simard, D. (1980). *Rapport : Organisation de l'aréna pour exposition et services religieux*.

- Bamber, J. (1964, octobre). Un village déchiré : Chapais. *Le magazine Maclean*, 30-32, 62, 64-66.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Baril, D. (2003). Différences inter sexe et religion. Une interprétation évolutionniste. *Dire*, 12(2), 11-12, FICSUM.
- Baril, M. & Laflamme-Cusson, S. (1983). *L'indemnisation des victimes d'actes criminels : une évaluation du service québécois (IVAC)*.
- Barnum, D.D., Snyder, C.R., Rapoff, M.A., Mani, M.M. & Thompson, R. (1998). Hope and social support in the psychosocial adjustment of children who have survived burn injuries and their matched controls. *Children's Health Care*, 27(1), 15-30.
- Barrette-Chapais Ltée. Une industrie jeune et à la fine pointe technologique. (1990, 28 août). *La Sentinelle*, 20.
- Barton, A.H. (1969). *Communities in disaster*. Columbia University, New-York : Doubleday & Company, Inc.
- Beaud, M. & Latouche, D. (1988/1998). *L'art de la thèse*. 6ième éd. Montmagny: Boréal.
- Bédard, N. (1980, 17 janvier). *Historique du Club Opémiska*. Mémoire intérieur. Falconbridge Copper Limited (Opemiska Division).
- Berbert, G. (1980, 5 janvier). Le drame de Chapais déclenche un mouvement national. *Le Quotidien*. A5.
- Berger, F. (1989, 17 avril). La maladie des « doigts blancs » frappe un travailleur sur trois à la mine de cuivre de Chapais. *La Presse*, B6.
- Bernstein, N. (1976). *Emotional care of the facially burned and disfigured*. Boston : Little, Brown & Company.
- Bernstein, N., O'Connell, K. & Chedekel, D. (1992). Patterns of burn adjustment. *Journal of Burn Care and Rehabilitation*, 13(1), 4-12.
- Bertaux-Wiame, I. (1986). Mobilisations féminines et trajectoires familiales : une démarche ethnosociologique. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie* (pp. 85-99). Montréal : Éditions St-Martin.

- Bernard, G., Tremblay, M. & Rizkalla, S. (1983). *Crime, victime et communauté*. Actes du congrès organisé à Montréal du 19 au 22 octobre 1982 par la Société de criminologie du Québec.
- Bernèche, R. & Rouillard, S. (2002) *Individu créateur et entraînement à la créativité*. PSY 5840. Département de Psychologie, Coop UQAM.
- Berren, M.R., Santiago, J.M., Beigel, A. & Timmons, S.A. (1989). A classification scheme for disasters. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 40-58). New York : John Wiley & Sons.
- Bertrand, J.-M. (1980). *Rapport sur le sinistre de Chapais et sur l'intervention de la CAT*. 11 janvier, Commission des accidents de travail du Québec.
- Le bilan s'alourdit : 44 morts. (1980, 3 janvier). *Le Devoir*, 1, col.1.
- Bisson, B. (1988, 22 septembre). Naissance d'une ville indienne près de Chapais. un territoire est cédé aux Oujé-Bougamou, les oubliés de la Baie James. *La Presse*, p. A5, col. 1.
- Blades, B.C., Jones, C. & Munster, A.M. (1979). Quality of life after major burns. *The Journal of Trauma*, 19(8), 556-558.
- Blumenfield, M. & Reddish, P. (1987). Identification of psychologic impairment in patients with mild-moderate thermal injury: small burn, big problem. *General Hospital Psychiatry*, 9, 142-146.
- Blakeney, P., Herndon, D.N., Desai, M.H., Beard, S. & Wales-Seale, P. (1988). Long-term psychosocial adjustment following burn injury. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 9(6), 661-665.
- Blanchette, L. (1989). Le « boom » minier au Québec ou l'évolution de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue de 1982 à 1988. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 51-61). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Blanchette, L. (1989). Les caractéristiques des métaux exploités au Québec : l'or, le cuivre et le zinc. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 95-108). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Blades, B.C., Jones, C. & Munster, A.M. (1979). Quality of life after major burns. *The Journal of Trauma*, 19(8), 556-558.

- Blumenfield, M. & Reddish, P. (1987). Identification of psychologic impairment in patients with mild-moderate thermal injury: small burn, big problem. *General Hospital Psychiatry*, 9, 142-146.
- Bolin, R. (1986). Some potential mental health impacts of community services disruption. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 181-187). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Bouchard, S. (2005-01-12). Entretien avec Marie-France Bazzo concernant le sens de la catastrophe du tsunamis. *Indicatif Présent*, Société Radio-Canada, CBF, 1ière chaîne.
- Boudreault, Y. (1981). *Par le hublot de la nuit*. Montréal : Héritage plus.
- Boudreault, Y. (1984). *Par le hublot de la nuit* (2ième ed.). Éditions Carvelle de Québec.
- Bowden, M.L., Feller, I., Tholen, D., Davidson, T.N. & James M.H. (1980) Self-esteem of severely burned patients. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 61, 449-452.
- Bowlby, J. (1960). Grief and mourning in infancy and early childhood. *The Psychoanalytic Study of the Child*, 15, 9-51, New York : International university press.
- Bowlby, J. (1961). Processes of mourning. *The International Journal of Psychoanalysis*, 42, 317-340, London : Routledge.
- Bowman, M. (1997). *Individual differences in posttraumatic response*. New-Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.
- Brillon, P. (2001). *Diagnostic et traitement cognitivo-comportemental du TSPT*. Montréal : La Presse de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- Brodhead, W.E., Kaplan, B.H., James, S.A., Wagner, E.H., Schoenbach, V.J., Grimson, R. et al. (1983). The epidemiologic evidence for a relationship between social support and health. *American Journal of Epidemiology*, 117(5), 521-537.
- Brody, G.S. & Johnston, M.A. (1980). Rehabilitation following severe burns. *Annual Review of Rehabilitation*, 1, 319-332.
- Brough et al. (1991). The king's cross fire. Part 1 : the physical injuries. *Burns*, 17(1), 10-13.

- Brown, B., Roberts, J., Browne, G., Byrne, C., Love B., & Streiner, D. (1988). Gender differences in variables associated with psychosocial adjustment to a burn injury. *Research in Nursing and Health*, 11, 23-30.
- Browne, G., Byrne, C., Brown, B., Pennock, M., Streiner, D., Roberts, R., Eyles, P., Truscott, D. & Dabbs, R. (1985). Psychosocial adjustment of burn survivors. *Burns*, 12, 28-35.
- Brunet, A. (1996). Expositions récurrentes aux événements traumatiques : inoculation ou vulnérabilité croissante? *Santé mentale au Québec*, 21, 145-162.
- Brunet, G. (1986, 26 juillet). Chibougamau-Chapais... comme Gagnon et Schefferville : Une autre région du Nord se meurt. *La Presse*, p. A1, col.2.
- Burns, P. (1980, 1992). *Criminal injuries compensation: Social remedy or political palliative for victims of crime?* Vancouver, Toronto : Butterworths.
- Butcher, J.N. & Dunn, L.A. (1989). Human responses and treatment needs in airline disasters. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (86-119). New York : John Wiley & Sons.
- Byrne, C., Love, B., Browne, G., Brown, B., Roberts, J. & Streiner, D. (1986). The social competence of children following burn injury : a study of resilience. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 7(3), 247-252.
- Cantin avouait être le responsable (1980). *Photo Police*, p. 7.
- Cantin transporté à Québec parce que les policiers craignaient pour sa sécurité. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A 6.
- Canto-Klein, M. & Ramognino, N. (1969, mars). Les faits sociaux sont pourvus de sens. *Connexions*, 65-91.
- « Ça criait, ça courait dans tous les sens ». (1980, 3 janvier). *Le Soleil*. A 3.
- Chang, F.C. & Herzog, B. (1976). Burn morbidity : a followup study of physical and psychological disability. *Annals of Surgery*, 183(1), 34-37.
- Chapais rend un ultime hommage aux victimes du Jour de l'An. (1980, 7 janvier). p. ?
- Chartrand dénonce les conditions de sécurité à Chapais. (1975, 30 septembre). *Le Devoir*, p. 3, col.3.
- Chemtob, C.M. (2000). Delayed debriefing : after a disaster. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp.227-240). UK : Cambridge University Press.

- Cheng, S. & Rogers, J.C. (1989). Changes in occupational role performance after a severe burn : a retrospective study. *The American Journal of Occupational Therapy*, 43(1), 17-24.
- Cheng, S., Chan, A., Fong, S., Lam, M., Leung, A., Lee, P. et al. (1996). Outcome studies for burn patients in Hong Kong : patients' satisfaction. *Burns*, 22, 8, 636-626.
- Centre supra-régional de traitement des grands brûlés (1985, juin). [Brochure]. Hôtel-Dieu de Montréal.
- Chibougamau-Chapais. Les organismes syndicaux se mobilisent. (2000, 15 décembre). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, p. 22.
- Choinière, M., Melzack, R. & Papillon, J. (1991). Pain and paresthesia in patients with healed burns : an exploratory study. *Journal of Pain and Symptom Management*, 6(7), 437-444.
- Cobb, N., Maxwell, G. & Silverstein, P. (1990). Patient perception of quality of life after burn injury. Results of an eleven-year survey. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 11, 4, 330-333.
- Cobb, S. (1976, September-October). Social support as a moderator of life stress. *Psychosomatic Medicine*, 38(5), 300-314.
- Cobb, S. & Lindemann, E. (1943). Neuropsychiatric observations. *Annals of Surgery*, 117(6), 814-824.
- Collette, M.C. (1997) *Étude phénoménologique de la motivation à créer auprès des personnes créatrices*. Thèse de doctorat en psychologie, Montréal, UQÀM.
- Colpron, S. (1989, 31 décembre). Dix ans après Chapais, le mot « feu » est rayé du vocabulaire. *La Presse*, pp. A1, A2.
- Colpron, S. (1989, 31 décembre). Dix ans après l'incendie de Chapais. *La Presse*, p. A6.
- Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (1980, 23 décembre). *Procès verbal*. Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal.
- Commission des Accidents du Travail. *Déclaration sur enquête* (1980, 12 mars). Gouvernement du Québec.
- Comte-Sponville, A., Delumeau, J. & Farge, A. (2004). *La plus belle histoire du bonheur*. Épilogue. Le bonheur au présent. Paris : Seuil.

- Consolidation des cœurs et des esprits. (1980, 7 janvier). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, 1.
- Constable, J.D., Bernstein, N. & Sheehy, E. (1979). Unreasonable expectations of reconstructive patients affecting rehabilitation. *Scandinavian Journal of Plastic and Reconstructive Surgery*, 13, 177-179.
- Cooper-Fraps, C. & Yerxa, E.J. (1984). Denial : implications of a pilot study on activity level related to sexual competence in burned adults. *The American Journal of Occupational Therapy*, 38(8), 529-534.
- Corin, H. & Bibeau (1990). *Comprendre pour soigner autrement*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Corneille (2004, 8 avril). *Indicatif présent*. CBF Première chaîne.
- Cour d'appel (1981, 18 décembre). CORAM : Turgeon, Lajoie, Bernier. Florent Cantin vs Sa Majesté La Reine. District de Québec, Province de Québec.
- Cruickshank, J. (1980, January 5). Heroes braved flames... and gave their lives. *The Gazette*, p.12.
- Cyrulnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob.
- Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Davidson, T.N., Bowden, L., Tholen, D., James, L.H. & Feller, I. (1981). Social support and post-burn adjustment. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 62, 274-278.
- Defoy, M. (2005, 5 janvier). Chapais n'a pas oublié! *Le Journal de Montréal*, p. 7.
- Delage, J.-G. et Cazes, C. (1980, mai). Rapport d'investigation sur l'incendie de Chapais. *La revue municipale*, 13-19.
- De Mello, A. (1994). *Quand la conscience s'éveille*. Montréal : Bellarmin.
- Denis, H. (1990). *La gestion de catastrophe : le cas d'un incendie dans un entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand*. Québec : Les publications du Québec.
- Denis, H. (1994). *Gérer les catastrophes*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Denis, H. (2002). *La réponse aux catastrophes- Quand l'impossible survient*. Montréal : Presses internationales polytechniques.

- Denzin, N. & Lincoln, Y. (1998). *Strategies of qualitative inquiry*. California : Sage Publications.
- Desautels, L. (1986, avril). Les grands brûlés. Faire peau neuve. *Québec Science*, 16-20.
- Descarreaux, J. (1989). L'évolution du Québec minier. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 21-29). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Des héros ont sacrifié leur vie pour sauver des amis. (1980, 19 janvier). *Photo Police*, p. 7.
- Desmarais, D. (1986). Chômage, travail salarié et vie domestique : esquisse d'une trajectoire sociale. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie* (pp. 55-83). Montréal : Éditions St-Martin.
- Deux importantes saisies de drogue en l'espace de quelques minutes. (1980, 2 janvier). *La Sentinelle*, p.3
- 2, 8 millions pour l'exploration minière : Québec se porte à l'aide de Chibougamau-Chapais. (1986-10-03). *La Presse*, p. B1, col. 2.
- deVries, M. W. (1995). Culture, community and catastrophe : Issues in understanding communities under difficult conditions. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 375-394). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Dhennin, C.H., Stephant, M., Gérard, J.-L. (1983). *Réinsertion socio-professionnelle et psycho-affective des brûlés: Rapport de l'enquête nationale*. 2, Société française d'étude et de traitement des brûlures, 4ième congrès national, Saint-Gervais.
- Doctor, M. & Pruzinsky, T. (1997). Commentary. Who chooses to undergo reconstructive surgery? Empirically confirming the subjectivity and social basis of body image. *Journal of Burn Care and Rehabilitation*, 18, 372-374.
- Doiron, L. (1982, 14 juin). Jugement en vers les Requérants [39 citoyens] vs Gérard Pellerin, Jacques Bérubé et Lévy Lesage et la Ville de Chapais. Cour Supérieure, Chibougamau, District de l'Abitibi.
- Dowd 1, F. (1980, 26 janvier). Tout va s'arranger. *Photo Police*, p. 4.
- Dowd 2, F. (1980, 26 janvier). Le suspect explique qu'il voulait faire une farce. *Photo Police*, p.5.
- Drabek, T.E. (1986). *Human systems responses to disaster : an inventory of sociological findings*. New-York : Springer-Verlag.

- Drainville, G. (1980, 7 janvier). Lettre à Gérard Pellerin, Amos.
- Dufresne, J. (1991, 20 avril). Une leçon de solidarité venue de Fermont. *La Presse*, p. B3.
- Dulac, G. (1998). *Les demandes d'aide des hommes*. Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille. École de service social, Université McGill.
- Dupuis, J.-P. (1991). *Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux villages miniers abitibiens*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Dynes, R. (1970) *Organized behavior in disaster*. Lexington, Massachusetts : Heath Lexington Books.
- Dynes, R.R & Quarantelli, E.L. (1971). The absence of community conflict in the early phases of natural disasters. In C.G. Smith (Ed.), *Conflict resolution : contributions of the behavioral sciences* (pp. 200-204). Indiana : University of Notre Dame Press.
- Écuyer-Dab, I. (2004-9-26). *Découverte*, Société Radio-Canada.
- Eggleton, A. (2001). Nouvelle optique pour la gestion des catastrophes au Canada. *Revue de la protection civile*, 28(3), 10-14.
- Enquête du coroner*. (1980-01-14) Monsieur le Commissaire aux incendies Cyrille Delage. Concernant la mort de Robin Desjardins. District Abitibi, ville de Chapais, Québec.
- Erikson, K. (1985). Foreword. In A.M. Shkilnyk, *A poison stronger than love* (pp. xii-xviii). New Haven : Yale University Press.
- Exploration : Québec et Falconbridge s'entendent. (1978, 14 août). *Le Soleil*, p. B7, col 2.
- Falconbridge en Abitibi. (1978, 10 août). *Le Devoir*, p. 11, col.1.
- Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. California : Stanford University Press.
- Figley, C.R. (1985). From victim to survivor : social responsibility in the wake of catastrophe. In C.R. Figley (Ed.), *Trauma and its wake* (pp. 398-415). New-York: Brunner/Mazel.
- Figley, C., Giel, R., Borgo, S., Briggs, S. & Haritos-Fatouros, M. (1995). Prevention and treatment of community stress : how to be a mental health expert at the time of disaster. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and*

communities : impact and intervention (pp. 489-498). NATO : Kluwer Academic Publishers.

Fontaine, M. (2003, 19 juillet). La longue route du nord entre mines et forêts. *La Presse*, p. H1, H3.

Fisher, G.N. (1994). *Le ressort invisible*. Paris : Seuil.

Florent Cantin est tenu criminellement responsable (1980, 15 janvier). *Le Devoir*, p. 1, col.1.

Fournier, F. (1980). *Rapport du programme de consultation en réadaptation physique à domicile pour les brûlés du sinistre de Chapais*. Département de santé communautaire. Hôtel-Dieu de Roberval.

Fritz, C.E. (1961). Disaster. In R.K. Merton & R.A. Nisbet (Eds.), *Contemporary social problems* (pp. 651-694). New-York, Harcourt, Brace & World, inc.

Gagnon, M. (1980, 7 janvier). Les familles éprouvées de Chapais sont déjà à l'abri de la misère. *La Presse*, A1.

Garts, K. & Garland, S. (1983). Marital satisfaction of the post-rehabilitation burn patient. *Occupational Health Nursing*, 35-37.

Gélinas, G.C. (1991). L'Association des prospecteurs du Québec, une association au service de l'innovation dans le monde de minier. In G. Saint-Pierre, G. C. Gélinas & M. Vallée, (Eds.), *Les innovations dans le monde minier québécois* (pp. 3-14). Boucherville : Gaëtan Morin.

Gibbs, M.S., Drummond, J. & Lachenmeyer, J.R. (1993). Effects of disasters on emergency workers : a review, with implications for training and postdisaster interventions. In R. Allen (Ed.) *Handbook of post-disaster interventions*. [Special issue], *Journal of Social Behavior and Personality*, 8(5), 189-212.

Gignac, R. (1983). *Techniques d'enquête et d'analyse des accidents et des incidents. Méthode de l'arbre des causes*. Service de prévention, Direction Santé et Sécurité, Hydro-Québec.

GL & V : contrat à Chapais. (1995, 22 mars). *La Presse*, p. D5.

Goffman, E. G. (1963/1975). *Stigmate*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Granger, G. G. (1979). *Langages et épistémologie*. Paris : Éditions Klincksieck.

Gray, M. (1971). *Au nom de tous les miens*. Paris : Robert Lafonds, Le Livre de Poche

- Gray, M. (1973). *Le livre de la vie*. Paris : J'ai lu.
- Gray, M. (1977). *La vie renaîtra de la nuit*. Paris : Robert Lafonds, Le Livre de poche.
- Green, B. L. (1986). Conceptual and methodological issues in assessing the psychological impact of disaster. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and Innovations in services to disaster victims* (pp. 191-208). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Green, B.L. (1995). Long-term consequences of disasters. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 307-324). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Green, B.L., Grace, M.C. & Gleser, G.C. (1985). Identifying survivors at risk : long-term impairment following the Beverly Hills supper club fire. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53(5), 672-678.
- Green, B.L., Lindy, J.D., Grace, M.C. & Leonard, A.C. (1992). Chronic post-traumatic stress disorder and diagnostic comorbidity in a disaster sample. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 180(12), 760-766.
- Grize, J.-B., Vergès, P. & Silem, A. (1987). *Salariés face aux nouvelles technologies*. Chapitre 5, (pp.67-96), Paris : Éditions CNRS.
- Guide sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*. (1993). [Brochure]. Commission de la santé et de la sécurité au travail, Québec.
- Les habitants de Chapais veulent se débrouiller seuls. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A6.
- Halbwachs, M. (1968). *La mémoire collective*. Paris : PUF.
- Hamburg, D.A., Hamburg, B. & de Goza, S. (1953). Adaptive problems and mechanisms in severely burned patients. *Psychiatry*, 16, 1-20.
- Hammersley, M. & Atkinson, P. (1997). *Ethnography. Principles in practice* (2d ed.). New York : Routledge.
- Hanus, M. (2002). *Les deuils compliqués et pathologiques*. Colloque Penser la mort aujourd'hui, CHUM, Pavillon Hôtel-Dieu, 25-41.
- Herndon, D.N., LeMaster, J., Beard, S., Bernstein, N., Lewis, S.R., Rutan, T.C. et al. (1986). The quality of life after major thermal injury in children : an analysis of 12 survivors with ≥ 80 % total body, 70 % third-degree burns. *The Journal of Trauma*, 26(7), 609-619.
- Historique de la sécurité civile*. Ministère de la Sécurité publique du Québec, www.msp.gouv.qc.ca, 2001-10-11.

- Hobfoll, S.E., Briggs, S. & Wells, J. (1995). In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 137-158). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Hobfoll, S.E., Cameron, R.P. & deVries, M.W. (1995). Basic stress concepts and where they lead in the study of community stress. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 27-32). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Hodgkinson, P.E. & Stewart, M. (1991). *Coping with catastrophe*. London, New-York : Routledge.
- Hodgkinson, P.E. & Stewart, M. (1998). *Coping with catastrophe* (Rev. ed). London, New-York : Routledge.
- Horowitz, M., Wilner, N. & Alvarez, W. (1979). Impact of event scale : A mesure of subjective stress. *Psychosomatic Medecine*, 41, 209-218.
- Houle, G. (1993). L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique. In E. Enriquez. & H. Dorvil (Eds.), *L'analyse clinique en sciences humaines* (pp. 39-53). Montréal : Éditions St-Martin.
- Il a perdu sa femme, ses deux soeurs, son beau-frère et sa belle-soeur. (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 8.
- Il y a 50 ans, le Cocoanut Grove brûlait (1992, 28 nov.). *La Presse*, p. A16, La Presse Canadienne & Reuter.
- Jampolsky, G.G. (2001, trad. française). *Le pardon*. Montréal : Stanké.
- J'ai peur que mon mari ne devienne aveugle. (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 10.
- Janis, I. L. (1958). *Psychological stress; psychoanalytic and behaviorial studies of surgical patients*. New York : Wiley.
- Janis, I. L. (1969, 1971). *Stress and frustration*. USA : Harcourt Brace Jovanovich, Inc.
- Janoff-Bulman, R. (1985). The aftermath of victimization : rebuilding shattered assumptions. In C.R. Figley (Ed.), *Trauma and its wake* (pp. 15-35). New-York: Brunner/Mazel.
- Janvier, H. (1977). Contenu psychologique de l'urgence dans un centre de brûlés. *Psychologie médicale*. 9(3), 471-476.
- Janvier, H. (1977). Les brûlures de la face. *Bulletin de médecine légale, d'urgence médicale et de centre anti-poisons*, 20(1), 11-17.

- Jerusalem, M., Kaniasty, K., Lehman, D.R., Ritter, C. & Turnbull, G. J. (1995). Individual and Community Stress : Integration of Approaches at Different Levels. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 105-130). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Journal des débats (1971). *Assemblée Nationale*, Gouvernement du Québec, 11, no 76-100.
- Kaplan, B.H., Cassel, J.C. & Gore, S. (1977, May). Social support and health. *Medical Care*, 15(5), 47-58.
- Knudson-Cooper, M. S. (1981). Adjustment to visible stigma : the case of the severely burn. *Social Science and Medicine*, 15B(1), 31-44.
- Königova, R. (1996). Factors influencing survival and quality of life in burns. *Acta Chirurgiae Plasticae*, 38, 4, 116-118.
- Königova, R. & Pondelicek, I. (1987). Psychological aspects of burns. *Scandinavian Journal of Plastic and Reconstructive Surgery*, 21, 311-314.
- Körlof, B. (1966). Social and economic consequences of deep burns. In A.B. Wallace & A.W. Wilkinson (Eds), *Research in burns* (pp. 229-234). Edinburgh & London : E. & S. Livingstone, LTD.
- Kornfield, J. (2003, trad. française). *L'art du pardon, de la bonté et de la paix*. Paris : La table ronde.
- Kübler-Ross, E. (1969). *On death and dying*. New York : Macmillan.
- Kushner, H.S. (2001). *Living a life that matters. Resolving the conflict between conscience and success*. New York : Random House.
- Labeaume, R. (1991). L'intervention d'une communauté locale dans l'exploration minière : un cas d'innovation sociale et économique, Fermont. In G. St-Pierre, G.C. Gélinas & M. Vallée (Eds.), *Les innovations dans le monde minier québécois* (pp. 175-187). Boucherville: Gaëtan Morin.
- Lacroix, M. (2005). « J'apprends à me pardonner »- Florent Cantin. *La semaine*, 1, 1, 12 février (pp. 24-26).
- Laflamme-Cusson, S. (1991). *L'indemnisation des victimes d'actes criminels au Québec : vingt ans après*. Association québécoise des organismes et personnes intéressées à la défense des victimes d'actes criminels.
- Lafonds, R. (1990). *Services personnels : planification psychosociale en cas de sinistres*. Division des mesures d'urgence, Division générale des services médicaux.

Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social. Ministre des Approvisionnement et Services Canada.

- Lagadec, P. (1994). *Apprendre à gérer les crises*. Paris : Les Éditions d'Organisation.
- Lalande, G., Maltais, D. & Robichaud, S. (2000). Les sinistrés des inondations de 1996 au Saguenay : problèmes vécus et séquelles psychologiques. *Santé mentale au Québec*, 25(1), 95-115.
- Larson, C.M., Saffle, J.R. & Sullivan, J. (1992). *Lifestyle adjustments in elderly patients after burn injury*. Phd Dissertation.
- Laube, (1985). Health providers as disaster victims. In J. Laube & S.A. Murphy (Eds.), *Perspectives on disaster recovery* (pp. 210-228). Connecticut : Appleton-Century-Crofts.
- Lavoie, T., Bergeron, G. & Côté, M. (1985). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac St-Jean et de la Côte-Nord*. Tome IV. Les publications du Québec. Gouvernement du Québec.
- Lazarus, R. S. (1977). Cognitive and coping processes in emotion. In A. Monat & R.S. Lazarus (Eds.), *Stress and coping. An anthology* (pp. 145-158). New-York : Columbia University Press.
- Lazarus, R.S. & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal and coping*. Springer Publishing Company, Inc. : New-York.
- Leclerc, J.-C. (1980, 3 janvier). L'hécatombe de Chapais. *Le Devoir*, p. 4.
- L'Écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notion et étapes. In J.-P. Deslauriers (Ed.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (pp. 49-65). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lefebvre, S. (2002, 16 mai, 11 hres; 1995). Cours au Canal Savoir, Secteur formation à distance, Université de Montréal.
- Lefebvre, Y. (2000). Désastre, illusion et fonctions tautomères des communautés. *Santé mentale au Québec*, 25(1), 7-44.
- Lefebvre, Y. (2001, 26 octobre). Québec en est encore à ses balbutiements. *La Pige*, XXV, 3, p. 12.
- Législation sur la sécurité civile. Adresse URL : <http://www.msp.gouv.qc.ca>. Page consultée le 5-10-2001. Sécurité civile, Ministère de la Sécurité publique du Québec.

- Lemieux, G. (1998). Le déluge et les inondations au Saguenay-Lac St-Jean. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 11-24). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lépine, J.-F. (2003, 28 janvier). *Indicatif Présent*. Montréal : Société Radio-Canada.
- Leroux, R. (1980, juin). L'interprétation du processus de deuil chez les grands brûlés. *L'union médicale du Canada*, 109(6), 857-860.
- Lessard, R. (1980, 1er janvier). *Rapport sur l'incendie du Club Opémiska*. Service d'incendie. Chapais.
- Lessard, R. (1980, 16 janvier). *Lettre au maire et aux échevins*. Service d'incendie, Chapais.
- Levi, P. (1958/1987) *Si c'est un homme. (Se questo è un uomo)*. Paris : Julliard Pocket
- Lifton, R.J. (1970). *History and human survival*. New-York : Random House.
- Lindemann, E. (1944). Symptomatology and management of acute grief. *American Journal of Psychiatry*, 101, 141-148.
- Lindy, J.D. & Eisentrout, T. (1985). Working side by side : collaboration of mental health professionals and clergy at a temporary morgue. In J. Laube & S.A. Murphy (Eds.), *Perspectives on disaster recovery* (pp. 251-262). Connecticut : Appleton-Century-Crofts.
- Lindy, J.D., Grace, M.C. & Green, B.L. (1981). Survivors : outreach to a reluctant population. *American Journal of Orthopsychiatry*, 51, 468-478.
- Lindy J.D. & Lindy, J.G. (1985). Observations on the media and disaster recovery period. In J. Laube & S.A. Murphy (Eds.), *Perspectives on disaster recovery* (pp. 295-303). Connecticut : Appleton-Century-Crofts.
- Linteau, Durocher, Robert & Ricard (1989). *Histoire du Québec contemporain* (Rev. ed.). Montréal : Boréal.
- L'intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence*. Volet « services psychosociaux » (1994). Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec : Québec.
- Les lois permettent d'utiliser bois et papier. (1980, 4 janvier). *Le Devoir*, p.3, col. 3. PC.
- Loisirs et culture. (n.d.). [Brochure]. Ville de Chapais.

- Loi modifiant la Loi des accidents de travail et d'autres dispositions législatives (1978). Chapitre 57. Québec.
- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. (1982). Québec.
- Loi sur la prévention des incendies. (1969, 1974, 1984). Chapitre P-23. Remplacée par la Loi sur la sécurité incendie (2000) chapitre S-3.4, Québec.
- Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre. (1978; 1996). Chapitre P-38.1. Québec. Remplacée par la Loi sur la sécurité civile. (2001). Chapitre 76, a. 134; après refonte : L.R.Q. c. S-2.3, Québec.
- Loi sur la sécurité dans les édifices publics (1964, 1973, 1980, 1982, 1995), chapitre S-3, remplacée par la Loi sur le bâtiment (2000) chapitre B-1.1, à l'égard des bâtiments et des équipements destinés à l'usage du public auxquels s'applique le chapitre I du Code de construction, Québec.
- Loi sur les accidents de travail (1964, 1971). Chapitre A-3. Québec.
- Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (1985). L.R.Q. Chapitre A-3.001, Québec.
- Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (1971). Chapitre 106, Québec.
- Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (1971, 1978, 1994). Chapitre 1-6, Québec.
- Loi visant à favoriser le civisme (1977). Chapitre C-20. Québec.
- Lomranz, J. (1995). Endurance and living : long-term effects of the holocaust. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 325-352). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Long, R. & Cope, O. (1961). Emotional problems of burned children. *The New England Journal of Medicine*, 264(22), 1121-1127.
- Love, B., Byrne, C., Roberts, J., Browne, G., Brown, B. (1987). Adult psychosocial adjustment following childhood injury: The Effect of Disfigurement. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 8, 4.
- Lucas, R.A.(1971). *Minetown, milltown, railtown. Life in canadian communities of single industry*. University of Toronto Press, Toronto and Buffalo.
- Luchterhand, E.G. (1971). Sociological approaches to massive stress in natural and man-made disasters. *International Psychiatry Clinics*, 8(1), 29-53.

- Lystad, M. (1986). Mental health programs in disasters : 1974-84. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 233-238). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Maes, M., Delmeire, L., Mylle, J. & Altamura, C. (2001). Risk and preventive factors of post-traumatic stress disorder (PTSD) : alcohol consumption and intoxication prior to a traumatic event diminishes the relative risk to develop PTSD in response to that trauma. *Journal of Affective Disorders*, 63, 113-121.
- Maire Pellerin à Québec. (1980, 6 janvier). *Progrès-Dimanche*, p. 5.
- Le maire Pellerin parmi les blessés. (1980, 9 janvier). *La Sentinelle*, p. 7.
- Malavaud, M. & Nuzzo, E., (1985). *Enquête sur la réinsertion sociale suite au séjour au centre de réadaptation fonctionnelle de l'Hôpital Léon Bérard : résultats et statistiques.*
- Marc-André Bédard : pas question d'intervenir dans le dossier Cantin. (1980, n.d.). *La Presse*.
- Mattsson, E.I. (1975). Psychological aspects of severe physical injury and its treatment. *The Journal of Trauma*, 15(3), 217-234.
- Malépart, R. (1980, 9 janvier). Au personnel concerné. *La Sentinelle*, p.5.
- Malépart, R. (1981, août). *L'incendie du Club Opemiska de Chapais*. Conférence présentée au Congrès international sur les mesures d'urgence lors de situations de désastres.
- Malt, U. (1980). Long-term psychosocial follow-up studies of burned adults: review of the literature. *Burns*, 6, 3, 190-197.
- Malt, U.F. & Ugland, O.M. (1989). A long-term psychosocial follow-up study of burned adults. *Acta of Psychiatric Scandinavian*, 355(80), 94-102.
- Maltais, D., Bouchard, I, Simard, N. & Tremblay, S. (2003). La tragédie de St-Jean-Vianney: la mémoire d'un douloureux sinistre. In J. Dufour et al. (Eds.), *Le GRIR: 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional* (pp. 299-336). Université du Québec à Chicoutimi
- Maltais, D., Robichaud, S., Lalonde, G. & Simard, A. (1998). De la stupeur à l'adaptation: Le long parcours des sinistrés. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 129-149). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Maltais, D., Robichaud, S. & Simard, A. (2001a). *Désastres et sinistrés*. Chicoutimi: Les éditions JCL inc.
- Maltais, D., Robichaud, S. & Simard, A. (2001b). *Sinistres et intervenants*. Chicoutimi: Les éditions JCL inc.
- Martel, C. (2000). Qu'en est-il de l'intervention psychosociale en sécurité civile au Québec? *Santé mentale au Québec*, 25(1), 45-73.
- Martel, J.-J., (1989). Deux prospecteurs miniers célèbres : Hector Authier et Pierre Beauchemin. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 7-20). Boucherville : Gaëtan Morin
- Martin, H. (1977, oct.). Adolescence with burns. *Australasian Nurses Journal*, 8-9.
- Masse, C., Castede, J.-C., Neretti, J., Perro, G., Cutillas, M., Imbert, H. & Sanchez (1983). La réinsertion familiale, sociale et professionnelle des grands brûlés. *Société française d'étude et de traitement des brûlures*. IV Congrès national, St-Gervais, 153-231.
- Masson, C. (1980, 3 janvier). Les gens de Chapais : un exemple dans le malheur. *Le Soleil*, p. A6.
- May, R. (1981). *Freedom and destiny*. New-York : Norton & Company.
- May, R. (1993). *Le courage de créer*. Montréal : Éditions Le Jour.
- Mazas, Y., Lanoy, J.F., Kirsh, J.M., Mimoun M. & Baux, S. (1985). Réinsertion sociale des brûlés. *Société française d'étude et de traitement des brûlures*, VI Congrès national, Toulouse.
- McFarlane, A.C. (1995). Stress and disaster. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 247-265). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- McFarlane, A.C. & Yehuda (1996). Resilience, vulnerability, and the course of posttraumatic reactions. In B.A. van der Kolk, A. C. McFarlane & L. Weisaeth (Eds.), *Traumatic stress. The effects of overwhelming experience on mind, body and society* (pp. 155-181). New York : The Guilford Press.
- McFarlane, A. (2000). Can debriefing work? Critical appraisal of theories of interventions and outcomes, with directions for future research. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 327-336). UK : Cambridge University Press.

- Mc Loughlin, E., Langley, J.D. & Laing, R.M. (1987, October). Prevention of children's burns: legislation and fabric flammability. *New-Zealand Medical Journal*, 804-807.
- Meichenbaum, D. (1985). *Stress inoculation Training*. G.-B. : Pergamon Press.
- Meichenbaum, D. (1995). Disasters, Stress and Cognition. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 33-61). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Michaud, D. (1980). *Déclaration*. 14 mars, Ville de Chapais.
- Milgram, N., Sarason, B., Schönplflug, U., Jackson, A. & Schwarzer, C. (1995). Catalyzing community support. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 473-488). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Mines et métaux. Fermeture de la mine Opemiska à Chapais : un dur coup pour la région Chibougamau-Chapais. (1990, 27 octobre). *Les Affaires*, p. 44.
- Les mines Inmet. (1995, 22 août). *Cahier du 40e de Chapais*, p. 13.
- Minnova inc. (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 6.
- Mole, B. (1979). Le retentissement psychologique des brûlures graves. *Soins*, 24(20), 29-33.
- Morency, C. (1998). La sécurité civile au lendemain des inondations. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 25-39). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Les morts enterrés, Chapais reprend goût à la vie (1980, 13 au 19 janvier). *Le nouveau samedi*, p.7.
- Loto-pompier. <http://www.lotopompier.com/Historique/historique.html>
- Myers, D.G. (1989). Mental health and disaster. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 190-228). New York : John Wiley & Sons.
- Nichols, PJR (1975, September). Some psychosocial aspects of rehabilitation and their implications in research. *Proceedings of the Royal Society of Medicine*, 68, 537-544.
- Normand a perdu cinq parents. (1980, 3 janvier). *Le Soleil*, A2.

- Noyes, R., Andreasen, N.J.C. & Hartford, C.E. (1971). The psychological reaction of severe burns. *Psychosomatics*, 12, 416-422.
- Des obsèques nationales (1980, 9 janvier). *La Sentinelle*, p. 3.
- Pagé, L. (1982, 7 octobre). Une coalition pour une réforme globale de la sécurité-incendie. *Le Devoir*, p. 12, col. 1.
- Papillon, J. (1985). Notes personnelles de formation sur les grands brûlés. Hôtel-Dieu de Montréal.
- Paquette, G. (1980, 5 janvier). Télégramme au maire Pellerin. CNCP. Direction du service d'inspection du bâtiment, Ministère du Travail, Québec.
- Parents et amis rendent un dernier hommage aux victimes de Chapais. (1980, 5 janvier). *Le Devoir*, 3 col.3.
- Parrish, M., (1992). The long-term bio-psycho-scio-economic consequences of a severe burn injury for adults. *Dissertation Abstracts International*, 52 (10-A), 3727.
- Patterson, D.R., Ptacek, J.T., Cromes F., Fauerbach, J. A. & Engrav, L. (2000). The 2000 clinical research award. Describing and predicting distress and satisfaction with life for burn survivors. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 21(6), 490-498.
- Pauchant, T.C. & Mitroff, I.I. (1995). *La gestion des crises et des paradoxes*. Montréal : Éditions Québec/Amérique Inc.
- Pavolsky, P. (1972). Occurrence and development of psychopathologic phenomena in burned persons and their relation to severity of burns, age and premorbid personality. *Acta of Chirurgia Plastica*, 14(2), 112-119.
- Pennebaker, J.W. (1997). *Opening up : the healing power of expressing emotions* (Rev. ed.). New York: The Guilford Press.
- Perrow, C. (1984). *Normal accidents. Living with high-risk technologies*. New-York: Basic Books Inc.
- Une pétition en circulation, suite au verdict du coroner dans le cas de Florent Cantin. (1980, 23 janvier). *La Sentinelle*.
- Pilon, G. (1980, 6 janvier). « Que la douleur s'oublie ». *Le Journal de Montréal*, p. 4.
- Pineau, G. (1986). Dialectique des histoires de vie. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie* (pp. 131-150). Montréal : Éditions St-Martin.

- Pineau, G. (2001, juin). Les récits de vie, pour quoi faire? *Le journal des psychologues*, 188, 55-58.
- La pire catastrophe de l'histoire de la région. 43 morts plus de 50 blessés à Chapais. (1980, 2 janvier). *La Sentinelle*.
- Le pire incendie au Canada depuis 42 ans. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A 15.
- Plante 1, F. (1980, 3 janvier). Le maire de Chapais, « Le moral de mon monde m'inquiète ». *Le Soleil*, A1.
- Plante 2, F. (1980, 3 janvier). L'horreur a duré 15 minutes. *Le Soleil*, p. A 3.
- Plante 3, F. (1980, 4 janvier). La petite ville est dépassée par les événements. *Le Soleil*, p. A 3.
- Plante 4, F. (1980, 7 janvier). Chapais : « On s'en sortira ». *Le Soleil*, A1.
- Plante 5, F. (1980, 7 janvier). Quelques noms de héros qui ont sacrifié leur vie. *Le Soleil*.
- Plumitifs (1980). Palais de Justice, Chibougamau.
- Portman, S.M. (1989). *Resilience as a protective factor in adjustment to severe burn injuries in adolescents and young adults*. Doctoral dissertation, Austin : The University of Texas.
- Pouliot, G.B. (2000). Le dernier voyage, la tragédie de Charlevoix. *Santé mentale au Québec*, 25(1), 210-216.
- Préhistoire (1929-37) et débuts de Chapais (1952-60). (1990, 28 août). Cahier du 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 3.
- Prince, J. (2004, 22 avril). Indicatif Présent, CBF, Première chaîne.
- Procès-Verbaux du Conseil de la Corporation Municipale de la Ville de Chapais (1979 à 1984). Province de Québec. Ville de Chapais.
- Projet de loi 173, *Législation sur la sécurité civile*. (2001, 30 août). déposée à l'Assemblée nationale le 5 décembre 2000. www.msp.gouv.qc.ca.
- Provost, J.-M., Bellemarre, F., Lapierre, J. & Isabelle I. (1980). *Le comité d'aide aux sinistrés de Chapais inc*. Rapport préliminaire.
- Le projet du lac Frotet de Minnova pourrait sauver Chapais. (1991, 11 mai). *Les Affaires*, p. 34.

- La protection civile au Québec. (2004, 6 avril) *Sécurité publique et Protection civile Canada*. www.ocipep.gc.ca/legisla/ep_qc/intro_f.asp.
- Proulx, M.U. (1998). L'impact des inondations sur l'organisation territoriale du développement. In M.-U. Proulx (Ed.), *Une région dans la turbulence* (pp. 79-100). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Quan Tran, T. & Rousseau, P. (1980, 10 janvier). *Enquête préliminaire*. Direction générale de l'inspection. Service d'inspection du bâtiment. Division-Édifices publics. Québec.
- 47 morts dans une disco de Caracas (2002, 2 décembre). *Montréal Métropolitain*, p. 7.
- Quarantelli, E.L. (1986). What is a disaster? The need for clarification in definition and conceptualization in research. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp.49-81). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Quarantelli, E.L. (1988, July 4th). Disaster crisis management : a summary of research findings. *Journal of Management Studies*, 25, 373-385.
- Quarantelli, E.L. & Dynes, R.A. (1977). Response to social crisis and disaster. *Annual Review of Sociology*, 3, 23-49.
- Quarantelli, E.L & R.A. Dynes (1986). Community responses to disasters. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 169-179). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Québec à l'aide des villes minières [dans la région de Chibougamau-Chapais] (1986, 16 août), *La Presse*, P.C., A3.
- Québec promet une aide rapide. (1980, 5 janvier). PC, *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 1.
- Québec tente d'arbriter le conflit de Chapais. (1987, 16 juin). *La Presse*, p. E7, col. 3.
- Rank Veltfort, H. & Lee, G.E. (1943, April). The Coconut Grove fire : a study in scapegoating. *Journal of abnormal and social psychology*, 38, 138-154.
- Raphael, B. (1986). *When disaster strikes*. New York : Basic Books.
- Raphael, B. & Wilson, B. (2000). Introduction and overview : Key issues in the conceptualization of debriefing. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 1-14). UK : Cambridge University Press.

- Rapport des interventions sociales du C.L.S.C. suite aux évènements du 1er janvier 1980.* (1980, 21 janvier). Chapais,
- Reeves, R.B. (1970). The hospital chaplain looks at grief. In B. Schoenberg, A.C. Carr, D. Peretz & A.H. Kutscher (Eds.). *Loss and grief : psychological management in medical practice* (pp. 362-372). New York : Columbia University Press.
- Règlement sur l'application d'un Code du bâtiment-1985. C. S-3, r.0.2. Éditeur officiel du Québec.
- Représentations 1 (1981, 19 mai). M. Le juge G. Chassé. *Sa Majesté la Reine vs Florent Cantin*. Cour Criminelle, Chibougamau.
- Représentations 2 (1981, 20 mai). M. Le juge G. Chassé. *Sa Majesté la Reine vs Florent Cantin*. Cour Criminelle, Chibougamau.
- Riis, A., Andersen, M., Pedersen, M.B. & Hall, K.W. (1992). Long-term psychosocial adjustment in patients with severe burns injuries : a follow-up study. *Burns*, 18(2), 121-126.
- Riverin, F. (1990, 27 octobre). Fermeture de la mine Opemiska à Chapais : un dur coup pour la région Chibougamau-Chapais. *Les Affaires*, p. 44.
- Roberge, H. (1980, 3 janvier). CHAPAIS, *La Presse*, p. A6.
- Rogers, C. (1968). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.
- Rossion, P. (1981, avril). Grands brûlés : grands progrès de Changhaï à Paris. *Sciences et vie*, 763, 66-67.
- Rouillard, S. (1996). *La créativité : concepts de base*. Bibliothèque nationale du Québec.
- Roy, G. (1980, 30 décembre). \$ 337, 000 aux sinistrés. *Journal de Montréal*.
- Roy, J.-Y. (1998). *Le syndrome du berger. Essai sur les dogmatismes contemporains*. Montréal : Boréal.
- Roy 1, M. (1980, 3 janvier). À Chapais. C'était l'enfer noir! *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 1.
- Roy 2, M. (1980, 3 janvier). « Quelqu'un m'a sorti de là et m'a sauvé la vie ». *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 4.
- Roy 3, M. (1980, 15 janvier). Florent Cantin criminellement responsable. *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A 1.

- Ruet, J.L. (1984). Les compressions adaptées au traitement préventif des séquelles de brûlures. *Journal d'ergothérapie*, 6, 4, 103-118.
- Ruyer, R. (1964). *L'animal, l'homme et la fonction symbolique*. Chapitre VIII : L'homme et la fonction symbolique. Paris : Gallimard.
- Sur la route de l'énergie... (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 27.
- Ruckdeschel, R., Earnshaw, P. & Firrek, A. (1994). The qualitative case study and evaluation : issues, methods, and examples. In E. Sherman & W. Reid (Eds.), *Qualitative Research in Social Work* (pp. 251-264). USA : Columbia University Press.
- Sabourin, P. (1993). La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie. *Sociologie et sociétés*, 25(2), 69-91.
- Sabourin, P. (1997). Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs. *Sociologie et sociétés*, 29(2), 139-161.
- Sabourin, P. & Briand, M. (1995). *Manuel d'initiation à l'analyse de contenu ethnographique assistée par ordinateur*. Département de sociologie, Université de Montréal.
- Saint-Jean, A. (2002). *Éthique de l'information*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Saint-Pierre, G. & Trudel, R. (1989). L'exploitation minière au Québec, retour à la case départ. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 63-71). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Samson, C. (2004, 26 septembre). Inégalités dans les indemnités en cas de décès. *Le Soleil*, p.A8.
- Sarason, I.G., Sarason, B.R. & Pierce, G.R. (1995). Stress & social support. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 179-198). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Sarrazin, C. (1999). *Le vrai visage de la réussite: la psychologie des gagnants*. Montréal: Éditions du Méridien.
- Savard, E. (1981, 21 octobre). Jugement concernant N. Trudel, demandeur c. Salon funéraire J. Bérubé et J. Bérubé. Cour provinciale de Chibougamau. District d'Abitibi.
- Schwarzer, R. & Jerusalem, M. (1995). Optimistic self-reliefs as a resource factor in coping with stress. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and*

communities : impact and intervention (pp. 159-178). NATO : Kluwer Academic Publishers.

Sentence (1981, 22 mai). M. le juge G. Chassé. Sa Majesté la Reine vs Florent Cantin. Cour des sessions de la paix, District d'Abitibi, Province de Québec.

Shalev, A.Y. (2000). Stress management and debriefing : historical concepts and present patterns. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 17-41). UK : Cambridge University Press.

Sheffield, C.G., Irons, G.B., Mucha, P., Malec, J.F., Ilstrup, D.M. & Stonnington, H.H. (1988). Physical and psychological outcome after burns. *Journal of Burn Care & Rehabilitation*, 9(2), 172-177.

Sheridan, R.L., Hinson, M.I., Liang, M.H., Nackel, A.F., Schoenfeld, D.A., Ryan, C.M., Mulligan, J.L. & Tompkins, R.G. (2000). Long-term outcome of children surviving massive burns. *Journal of the American Medical Association*, 283(1), 69-73.

Sherman, E. & Reid, W. (1994). *Qualitative research in social work*. USA : Columbia University Press.

Simard, J. (1980, 6 janvier). Cérémonie chargée d'émotion. Progrès-Dimanche, p. 3. Sites et attraits touristiques. (n.d.). [Brochure]. Ville de Chapais.

Snyder, C.R. (1994). *The psychology of hope : you can get there from here*. New-York : The Free Press.

Solomon, S.D. (1986). Enhancing social support for disaster victims. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 115-129). Washington : American Psychiatric Press, inc.

Solomon, S. (1989). Research issues in assessing disaster's effects. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 308-340). New York : John Wiley & Sons.

Les sorties de secours avaient été vérifiées. (1980, 3 janvier). *Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean*, A3.

Sowder, B.J. (1986). Some mental health impacts of « loss » and injury : a look outside the disaster field. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 83-112). Washington : American Psychiatric Press, inc.

- Stake, R. (1998). Case Studies. In N. Denzin & Y. Lincoln (Eds.), *Strategies of qualitative inquiry* (pp. 86-109). California : Sage Publications.
- Stallings, R.A. (1978). The structural patterns of four types of organizations in disaster. In E.L. Quarantelli (Ed.), *Disasters : theory and research* (pp.87-103). California : Sage Publications Ltd.
- Stanciu, U.V. (1985). *Les droits de la victime*. Paris : Presses universitaires de France.
- Stanton, D. (2002, 15 septembre). Prière et guérison: un tissu de mensonges? *L'actualité*, 57-62.
- Steiner, H. & Clark, W. (1997). Psychiatric complications of burned adults : a classification. *The Journal of Trauma*, 17(2), 134-143.
- Stuhlmiller & Dunning, (2000). Concerns about debriefing. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp. 305-319). U K : Cambridge University Press.
- Sutherland, S. (1988). Burned adolescents. Descriptions of their coping strategies. *Heart and Lung*, 17(2), 150-157.
- Le Syndicat des Travailleurs des mines de Chapais. On fête également nos 35 années d'existence. (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 27.
- Taal, L. & Faber, A.W. (1998, Aug). Posttraumatic stress and maladjustment among adult burn survivors 1 to 2 years postburn Part II: the interview data. *Burns*, 24, 5.
- Tate-Henderson, S.C. (1984). Vocational aspects. In S.V. Fisher & P.A. Helm (Eds.), *Comprehensive rehabilitation of burns* (pp. 373-400). Baltimore : Williams & Wilkins.
- Tedstone, J.E., Tarrier, N. & Faragher, E.B. (1998). An investigation of the factors associated with an increased risk of psychological morbidity in burn injured patients. *Burns*, 24, 407-415.
- Un témoin parle de préméditation (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 4
- Le temps d'une colonisation. De 1952 à 1969 (1990, 28 août). 35e de Chapais, *La Sentinelle*, p. 8.
- Tierney, K. J. (1989). The social and community contexts of disaster. In R. Gist & B. Lubin (Eds), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 11-39). New York : John Wiley & Sons.

- Tierney, K. J. & Baisden, B. (1979). *Crises intervention programs for disaster victims : a sourcebook and manual for smaller communities*. Rockville, Maryland : National institute of mental health.
- Tousignant, M. (1999). De l'adversité à la résilience : la part du milieu, la part de l'enfant. *Prisme*, 29, 122-135.
- Tousignant, M. (2001). *Cours Psychologie, culture et ethnicité*. Département de psychologie. UQÀM.
- Un travail de titan. (1980, 7 janvier). UPC, *La Presse*, p. A9
- Tremblay, B. (1980, 7 janvier). Peut-on prévenir un autre Chapais? *Le Quotidien du Saguenay Lac St-Jean*, A 4.
- Tremblay, O. (1993, 27 juillet). Chapais brûle-t-il? *Le Devoir*, p. 9, col.4.
- Tremblay, O. (1993, 27 juillet). Par ici les « amérindo-dollars ». *Le Devoir*, p. 9, col.4.
- Tremblay, R. (1998, 13 septembre). Chibougamau-Chapais. Un symposium minier réunira 200 personnes. *Progrès-dimanche*, A39.
- Tumelty, D. & Seed, P. (1990). *Social work in the wake of disaster*. London : Jessica Kingsley Publishers.
- Turner, B.A. (1976, Nov.). The development of disasters—A sequence model for the analysis of the origins of disasters. *The Sociological Review*, 753-774.
- Tristes antécédents. (1980, 3 janvier). *La Presse*, A 6.
- Ursano, R.J, Grieger, T.A. & McCarroll, J.E. (1996). Prevention of posttraumatic stress consultation, training, and early treatment. In B.A. van der Kolk, A. C. McFarlane & L. Weisaeth (Eds.), *Traumatic stress. The effects of overwhelming experience on mind, body and society* (pp. 441-459). New York : The Guilford Press.
- L'usine de Cogénération. Un joyau pour la municipalité. (1995, 22 août). Cahier du 40e de Chapais. *La Sentinelle*, p. 27.
- Vallée, M. (1989). Rôle de SOQUEM dans le développement de l'entrepreneurship minier. In G. Saint-Pierre (Ed.), *L'entrepreneurship minier. La révolution tranquille du Québec minier* (pp. 31-49). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Vennat, P. (2000, 4 janvier). Il y a 20 ans, à Chapais, le feu faisait 48 morts. *La Presse*, p. A13.
- Venne, M. (2003, 28 janvier). *Indicatif présent*. Montréal : Société Radio-Canada.

- La vérité toute nue. Le comité permanent d'aide aux sinistrés de Chapais s'explique. (1980, 30 avril). *La sentinelle*, p. 8.
- Ville de Chapais. Dates importantes. [Brochure] (2000, Juillet).
- Villeneuve, T. (1987, juin). Le grand brûlé: processus de deuil et réadaptation. *Intervention*, 52-61.
- Villeneuve, T. (1990). *Les problèmes psychosociaux des grands brûlés. Revue de la littérature (1943-1990)*. Mémoire de maîtrise en service social. Université de Montréal.
- Villeneuve, T. & Boivin, C. (1985). *Les centres de grands brûlés en France*. Rapport de stage. Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, (OFQJ).
- Une vision d'horreur et toute une ville en deuil (1980, 12 janvier). *Photo Police*, p. 3.
- Warheit, G.J. (1986). A propositional paradigm for estimating the impact of disaster on mental health. In B.J. Sowder & M.L. Lystad (Eds.), *Disasters and mental health. Contemporary perspectives and innovations in services to disaster victims* (pp. 209-225). Washington : American Psychiatric Press, inc.
- Wassermann, D. (1993, août-septembre). Les brûlures, généralités, principes du traitement. *Soins*, 4-13.
- Weinberg, N. & Miller, N.J. (1983). Burn care: a social work perspective. *Health and Social Work*, 8(2), 97-106.
- Weisaeth, L. (1995). In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 401-419). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Weisaeth, L. (2000). Briefing and debriefing : group psychological interventions in acute stressor situations. In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp.43-55). UK : Cambridge University Press.
- Wenger, E.W. (1978). Community response to disaster. In E.L. Quarantelli (Ed.), *Disasters : theory and research* (pp.17-47). California : Sage Publications Ltd.
- Wilkinson, B.W. & Vera, E. (1989). Clinical responses to disaster. In R. Gist & B. Lubin (Eds.), *Psychosocial aspects of disaster* (pp. 229-267). New York : John Wiley & Sons.
- Williams, B.P. (1969). The problems of life-style of severely burned man. *Current Concepts in Clinical Nursing*, 2, 63-75.

- Wilson, J.P. & Sigman, M.R. (2000). In B. Raphael & J.P. Wilson (Eds.), *Psychological debriefing* (pp.58-67). UK : Cambridge University Press.
- Wortman, C.B., Carnelley, K.B., Lehman, D.R., Davis, C.G. & Juola Exline, J. (1995). Coping with the loss of a family member : implications for community-level research and intervention. In S.E. Hobfoll & M.W. deVries (Eds.), *Extreme stress and communities : impact and intervention* (pp. 83-104). NATO : Kluwer Academic Publishers.
- Yin, R. K. (1994). *Case study research : design and methods* (2d ed.). California : Sage Publications.
- Young, A. (1995). *The harmony of illusions*. New Jersey : Princetown University Press.
- Zakour, M.J. (1996). Disaster research in social work. In C.L. Streeter & S.A. Murty (Eds.). *Research on social work and disasters* (pp. 7-26). New York: Haworth Press.

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

- La loi du retour* (2000, rediffusé 2003, 19 mai). Producteurs Claude Héroux & Caroline Héroux, Canal Vie, Communications Claude Héroux.
- Le Québec à Paris* (1986, février), Productrice déléguée Louise Dansereau, Réalisateur et producteur Anik Doussau, canal 26, Vidéotron.
- Tragédies Cycle 2* (2006, février 27). *Épisode : Incendie à Chapais*. Chaîne : Historia, Production Vivazoom.

ANNEXE II

LISTE DES INFORMATEURS

Informatrice no.1 : professionnelle secteur santé
Informatrice no.2 : professionnelle secteur santé
Informatrice no.3 : professionnelle secteur santé
Informatrice no.4 : professionnelle secteur santé
Informatrice no.5 : professionnelle secteur santé
Informatrice no.6 : professionnelle secteur social
Informatrice no.7 : professionnelle secteur social
Informateur no.8 : professionnel secteur social
Informateur no.9 : cadre secteur de la santé et des services sociaux
Informateur no.10 : cadre secteur de la santé
Informateur no.11 : représentant municipal et petit brûlé
Informateur no.12 : représentant municipal
Informateur no.13 : représentant municipal
Informateur no.14 : petit brûlé et endeuillé
Informateur no.15 : membre du triumvirat
Informateur no.16 : cadre mine
Informateur no.17 : cadre mine, endeuillé
Informateur no.18 : procureur
Informateur no.19 : procureur
Informateur no.20 : représentant du clergé
Informatrice no.21 : représentante de la paroisse catholique
Informatrice no.22 : représentante de la paroisse catholique
Informateur no.23 : représentante de la paroisse catholique
Informateur no.24 : représentant scolaire
Informateur no.25 : représentant scolaire
Informateur no.26 : représentant services de sécurité
Informateur no.27 : représentant services de sécurité
Informatrice no.28 : petite brûlée
Informateur no.29 : témoin à l'incendie endeuillé
Informateur no.30 : témoin à l'incendie
Informateur no.31 : témoin à l'incendie : bénévole
Informatrice no.32 : endeuillée mère
Informateur no.33 : employée temporaire sécurité
Informatrice no.34 : endeuillée conjointe
Informatrice no.35 : endeuillée mère
Informatrice no.36 : personnel de soutien
Informateur no.37 : grand brûlé
Informateur no.38 : personnel de soutien
Informatrice no. 39 : endeuillée mère
Informateur no. 40 : endeuillé et moyennement brûlé employé de la mine
Informatrice no. 41 : fratrie petit brûlé
Informateur no. 42 : petit brûlé; employé de la mine

Informateur no. 43 : petit brûlé; employé de la mine
Informatrice no. 44 : fille d'une brûlée et endeuillée
Informateur no. 45 : petit brûlé :
Informatrice no. 46 : endeuillée mère
Informatrice no. 47 : endeuillée, fratrie
Informateur no. 48 : endeuillé, fratrie
Informatrice no. 49 : endeuillée fratrie
Informateur no. 50 : grand brûlé
Informateur no. 51 : grand brûlé et endeuillé
Informateur no. 52 : grand brûlé et endeuillé
Informateur no. 53 : grand brûlé et endeuillé
Informateur no. 54 : grand brûlé
Informateur no. 55 : petit brûlé et endeuillé
Informateur no. 56 : petit brûlé
Informatrice no. 57 : petite brûlée et endeuillée
Informateur no. 58 : petit brûlé
Informatrice no. 59 : petite brûlée
Informatrice no. 60 : petite brûlée
Informatrice no. 61 : petite brûlée
Informatrice no. 62 : endeuillée fratrie
Informatrice no. 63 : endeuillée mère
Informateur no. 64 : endeuillé père
Informateur no. 65 : endeuillé fratrie
Informateur no. 66 : endeuillé fratrie
Informateur no. 67 : endeuillé père
Informateur no. 68 : endeuillé beau-frère
Informatrice no. 69 : endeuillée et brûlée
Informateur no. 70 : témoin, jeune adulte
Informatrice no. 71 : endeuillée indirecte
Informatrice no. 72 : endeuillée mère
Informatrice no. 73 : représentante de la paroisse catholique
Informateur no. 74 : chapaisien survivant
Informatrice no. 75 : mère d'un survivant